De l'origine des loix, des arts, et des sciences; et de leurs progrès chez les anciens peuples / [Anon].

Contributors

Goguet, Antoine-Yves, 1716-1758
Fugère, Alexandre Conrad.

Publication/Creation

Paris : Desaint & Saillant, 1758.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/h2txkwht

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org

958/C

R II

GOGUET, Antoine Yves

DE
L'ORIGINE
DES LOIX, DES ARTS,
ET DES SCIENCES.

TOME SECOND.

DE
L'ORIGINE
DES LOIX, DES ARTS,
ET DES SCIENCES.

TOME SECOND.

DE

L'ORIGINE

DES LOIX, DES ARTS,

ET DES SCIENCES.

TOME SECOND.

DE L'ORIGINE DES LOIX, DES ARTS, ET DES SCIENCES; ET DE LEURS PROGRÈS CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

TOME SECOND.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

TOME SECOND.

CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

LEURS PROGRÈS

ET DE

LEUR DÉCADENCE:

DES LOIX, DES ARTS,

DE LA MUSIQUE

DE

TABLE
DES LIVRES,
CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHES,
Contenus dans la ſeconde Partie.

INTRODUCTION. Page 1

LIVRE PREMIER.

Du Gouvernement. 3

CHAPITRE I. *Des Babyloniens & des Aſſyriens.* 4
CHAPITRE II. *Des peuples de la Paleſtine & de l'Aſie Mineure.* 6
CHAPITRE III. *Des Egyptiens.* 11
CHAPITRE IV. *La Grece.* 16
ARTICLE I. *Athènes.* 17
ARTICLE II. *Argos.* 34
ARTICLE III. *Mycènes.* 36
ARTICLE IV. *Thèbes.* 39
ARTICLE V. *Lacédémone.* 42
ARTICLE VI. *Les Héraclides.* 45
ARTICLE VII. *Obſervations ſur l'ancien Gouvernement de la Grece.* 49
ARTICLE VIII. *Des anciennes Coutumes & des premieres Loix de la Grece.* 56
ARTICLE IX. *Des Loix de Crète.* 57

LIVRE II.

Des Arts & Métiers. 81

SECTION I. *De l'état des Arts dans l'Asie & dans l'Egypte.* 83
CHAPITRE I. *De l'Agriculture.* ibid.
CHAPITRE II. *Des Vêtemens.* 94
ARTICLE I. *Des couleurs employées à la teinture des étoffes.* 95
ARTICLE II. *De la variété & de la richesse des étoffes.* 107
ARTICLE III. *De la découverte & de l'emploi des Pierres Précieuses.* 111
CHAPITRE III. *De l'Architecture.* 126
ARTICLE I. *De l'état de l'Architecture chez les Egyptiens.* 127
ARTICLE II. *De l'état de l'Architecture dans l'Asie.* 150
CHAPITRE IV. *De la Métallurgie.* 152
CHAPITRE V. *De la Sculpture, de l'Orfévrerie & de la Peinture.* 155
ARTICLE I. *De la Sculpture.* 156
ARTICLE II. *De l'Orfévrerie.* 159
ARTICLE III. *De la Peinture.* 163
SECTION II. *De l'état des Arts dans la Grece.* 172
CHAPITRE I. *De l'Agriculture.* 174
ARTICLE I. *Du Labourage.* 177
ARTICLE II. *De l'Art de faire le Vin.* 188
ARTICLE III. *De l'Art de faire l'Huile.* 191
ARTICLE IV. *De la Culture des Arbres fruitiers.* 195
CHAPITRE II. *Des Vêtemens.* 198
CHAPITRE III. *De l'Architecture.* 202
CHAPITRE IV. *De la Métallurgie.* 217
CHAPITRE V. *Du Dessein, de la Gravure, de l'Orfévrerie & de la Sculpture.* 221

CHAPITRE VI. *De l'Origine de l'Ecriture.* 230

LIVRE III.

Des Sciences. 237

CHAPITRE I. *De l'Asie.* 239
CHAPITRE II. *Des Egyptiens.* 242
ARTICLE I. *De la Médecine.* 243
ARTICLE II. *Astronomie.* 250
ARTICLE III. *De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.* 259
CHAPITRE III. *De la Grece.* 262
ARTICLE I. *De la Medecine.* 264
ARTICLE II. *Mathématiques.* 273
§. I. *Arithmétique.* 274
§. II. *Astronomie.* 276
§. III. *De la Geométrie, de la Méchanique & de la Géographie.* 286

LIVRE IV.

Commerce & Navigation. 291

CHAPITRE I. *Des Egyptiens.* 292
CHAPITRE II. *Des Phéniciens.* 296
CHAPITRE III. *Des Phrygiens, des Lidyens, des Troyens, &c.* 306
CHAPITRE IV. *Des Grecs.* 309

LIVRE V.

Art Militaire. 335

CHAPITRE I. *Des Egyptiens.* 336
CHAPITRE II. *Des Peuples de l'Asie.* 343
CHAPITRE III. *Des Grecs.* 347

LIVRE VI.

Des Mœurs & Usages. 373

CHAPITRE I. *Des Habitans de la Palestine.* 375
CHAPITRE II. *Des peuples de l'Asie Mineure* 377
CHAPITRE III. *Des Grecs.* 381

DISSERTATIONS.

Ire. DISSERTATION *sur les noms, & les figures des Constellations.* 397
IIde. DISSERTATION *sur les noms des Planètes.* 427

Fin de la Table de la seconde Partie.

DE

L'ORIGINE DES LOIX,

DES ARTS ET DES SCIENCES,

ET

DE LEURS PROGRES

CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

INTRODUCTION.

L'ESPACE de tems qui s'eſt écoulé depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob, étoit, ſans contredit, la partie la plus ingrate de notre Ouvrage. Il ne nous reſte pas aſſez de faits, ni aſſez de détails hiſtoriques, pour ſe former une idée abſolument nette de l'état du genre humain dans les premiers ſiécles. On n'a pas dû au reſte s'en promettre davantage de l'enfance du monde; c'eſt même plus qu'on n'en oſeroit eſpérer de tems ſi éloignés. Malgré la diſette de monumens, on peut toujours entrevoir les degrés par leſquels les peuples ont paſſé ſucceſſivement pour ſe perfectionner.

Nous ne ſerons point expoſés à de pareils inconvéniens dans les ſiécles dont je vais rendre compte. Quoique dans le nombre des faits qui ſe préſentent, il y en ait encore pluſieurs d'altérés par la fable, ils offrent cependant de très-grandes reſſources à la curioſité. Il nous reſte aſſez de détail ſur l'état où étoient la Politique, les Arts, les Sciences, le Commerce, la Navigation & l'Art Militaire dans quelques parties de l'Aſie & dans l'Egypte.

La Grece, dont juſqu'à préſent il n'avoit preſque point encore été queſtion, va commencer auſſi à fixer nos regards. A meſure que nous nous éloignons des ſiécles voiſins du Déluge, on voit les arts & les ſciences s'introduire dans cette partie de l'Europe, & ſes habitans ſortir de la barbarie.

Le tableau de tous ces différens objets n'eſt point difficile à tracer. Les époques en ſont connues, on peut les aſſigner; on peut enfin ſuivre aiſément le progrès des peuples, déterminer aſſez exactement le degré de leurs lumieres, & apprécier leurs connoiſſances.

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE PREMIER.

Du Gouvernement.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'HISTOIRE de la haute Aſie ne nous fournira dans le cours de l'époque préſente aucune lumiere ſur la Politique, les Loix & la forme du Gouvernement. Les événemens arrivés dans cette partie du monde pendant tout l'eſpace de tems qui va nous occuper, ſont entiérement inconnus. L'Hiſtoire de l'Egypte n'eſt pas tout-à-fait auſſi ſtérile dans ces mêmes ſiécles, que celle de la haute Aſie : elle nous ſera de quelque reſſource pour chacun des objets que je viens d'indiquer. Mais la Grece nous dédommagera amplement du peu de ſecours dont l'Aſie & l'Egypte vont être pour ce moment. L'Hiſtoire de cette partie de l'Europe fournit dans les ſiécles dont il s'agit maintenant, quantité d'événemens, de circonſtances & de détails très-propres à nous inſtruire du progrès des Loix & de la Politique chez les différens peuples connus ſous le nom de Grecs.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Babyloniens & des Aſſyriens.

ON a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que Ninus avoit réuni au trône d'Aſſyrie celui de Babylone. On y a vû auſſi qu'à la mort de ce Prince, le vaſte Empire formé par ſes conquêtes, avoit paſſé entre les mains de Sémiramis ſon épouſe. Depuis Ninias, fils & ſucceſſeur de Sémiramis, juſqu'à Sardanapale, on trouve un vuide étonnant dans l'Hiſtoire d'Aſſyrie & de Babylone. Il n'y a rien d'aſſuré dans la ſuite des Rois qui ont occupé le trône pendant l'eſpace de plus de 800 ans. On nous a, il eſt vrai, conſervé les noms de la plûpart de ces Monarques [a]. Mais cette liſte a paru ſuſpecte à quelques Critiques. Ils ont prétendu y reconnoître pluſieurs marques de ſuppoſition [b]. Quoi qu'il en ſoit, comme il ne reſte aucun monument de ces Princes [c], cette diſcuſſion eſt fort peu importante.

On attribue communément l'obſcurité de leurs regnes à la molleſſe & à l'indolence dans laquelle on accuſe ces anciens Monarques d'avoir vécu; mais peut-être cette obſcurité doit-elle être attribuée, moins à la nonchalance de ces Princes, qu'à la tranquillité dont ils eu ſoin de faire jouir leurs peuples. Les vertus de la vie douce & paiſible ne frappent pas de même que l'éclat des talens militaires. L'Hiſtoire ne ſe charge guères que

[a] Euſeb. Chron. l. 2.=Syncell. p. 103. 108-123-147-151-154. 155-159-165.

[b] On a prétendu remarquer dans cette liſte donnée par Ctéſias, quantité de noms qu'il pourroit bien avoir empruntés du Grec & du Perſan pour former un ſi long catalogue. *Sphœrus*, *Lampridès*, *Laoſthénés*, *Dercylus*, ſont des noms Grecs. *Amyntas*, eſt un nom des Rois de Macédoine. *Arius*, en eſt un des Rois de Sparte. *Xercès*, *Armamitrès*, *Mithrœus*, ſont des noms Perſans. *Soſarmus*, eſt le nom d'un Roi des Médes, ſelon Ctéſias même. *Voy.* le P. Montfaucon, Hiſt. de Judith. p. 127.

On pourroit cependant excuſer Ctéſias, ſur ces noms Grecs & Perſans qu'il donne à pluſieurs Rois Aſſyriens, en diſant qu'il avoit employé ces noms tels qu'il les avoit trouvés dans les Archives de Perſe, traduits de l'Aſſyrien en Perſan. On pourroit dire auſſi que peut-être il les a traduits lui-même en Grec, & les a exprimés par d'autres noms qui lui auront paru équivalens. Combien d'Ecrivains ont pris la même liberté? Sans parler des Grecs, & des Latins, l'Hiſtoire écrite par M. de Thou, fourniroit ſeule pluſieurs exemples de noms tellement déguiſés, qu'à peine peut-on les reconnoître.

[c] Voy. notre Diſſertation ſur les antiquités des Babyloniens, des Aſſyriens, &c.

des conquêtes & des révolutions célebres, ſur-tout lorſque les Hiſtoriens parlent de pays qui ne les intéreſſent point. Nous ne connoiſſons l'hiſtoire des anciens peuples que par les écrits des Grecs. Les Grecs, peuple inquiet & remuant, n'eſtimoient que les nations belliqueuſes. Ils n'ont pas daigné écrire les regnes tranquilles des Souverains de Ninive [a] : amateurs du merveilleux, ils ne trouvoient point dans l'hiſtoire des Monarques Aſſyriens, de ces événemens brillans qui attachent l'eſprit des Lecteurs, & frappent l'imagination des Ecrivains. Extrêmement prévenus d'ailleurs en faveur des Egyptiens, ils n'ont, pour ainſi dire, connu que ce peuple dans toute l'antiquité.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On doit juger cependant que les ſucceſſeurs de Ninias n'étoient pas abſolument tels qu'on nous les repréſente. Tous les Hiſtoriens de l'antiquité avouent qu'on ne connoiſſoit point de Monarchie qui eût ſubſiſté auſſi long-tems que celle des Aſſyriens [b]. Hérodote, celui de tous les Ecrivains qui donne le moins de durée à cet Empire, convient cependant que les Aſſyriens ont été maîtres de l'Aſie pendant 520 ans [c]. Il n'eſt parlé durant le cours de tant de ſiécles d'aucune révolution. Cet Empire ſe ſeroit-il maintenu pendant un ſi long eſpace de tems ſans troubles & ſans révolutions, ſi les Rois qui le gouvernoient euſſent été entiérement perdus de débauches & abîmés dans la molleſſe ? Ils ne s'occuperent vraiſemblablement que du ſoin de gouverner leurs peuples en paix ; c'eſt par cette raiſon que les Hiſtoriens Grecs n'ont pas daigné en parler, ils ne trouvoient rien de remarquable à en rapporter [d]. Eſt-ce un titre néanmoins pour mépriſer ces Princes ? Sont-ce toujours les inclinations guerrieres d'un Monarque qui font le bonheur de ſes ſujets ? Quoi qu'il en ſoit au ſurplus, il faut néceſſairement perdre de vûe les Babyloniens & les Aſſyriens pendant tout l'eſpace de tems que nous allons parcourir dans cette ſeconde Partie de notre Ouvrage.

[a] Diod. l. 2. p. 136.
[b] Ibid. p. 137. = Dionyſ. Halicarn. l. 1. p. 2.
[c] L. 1. n. 95.
[d] Diod. l. 2. p. 136.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez lés Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des peuples de la Paleſtine & de l'Aſie Mineure.

NOUS ſommes mieux inſtruits des événemens arrivés durant les mêmes ſiécles dans cette partie de l'Aſie, que baigne la Méditerranée. On a vû dans le Volume précédent, que peu de tems après le déluge la Paleſtine & les environs du Jourdain étoient habités par des nations policées qui cependant, à l'exception des Sidoniens, n'ont joué aucun rôle dans l'Hiſtoire. La plûpart de ces peuples furent détruits par Joſué, lorſqu'il fit la conquête de la Paleſtine. Il n'y eut que ceux auxquels les Grecs ont donné le nom de Phéniciens, qui ſe conſerverent. Nous les ferons connoître plus particuliérement, lorſque nous parlerons de l'état du Commerce & de la Navigation dans les ſiécles qui nous occupent préſentement.

L'Hiſtoire de l'Aſie mineure, qui juſqu'à ce moment n'a pû rien fournir à notre travail, préſente auſſi des objets très-dignes d'attention. Il s'eſt élevé dans cette partie du monde pluſieurs Etats dont il eſt très-ſouvent queſtion dans l'Hiſtoire ancienne. Les Lydiens, les Troyens, les Phrygiens ſont des peuples très-connus. Il eſt vrai, qu'à l'exception des Troyens, ces Monarchies, dans les ſiécles dont nous parlons, n'étoient pas fort conſidérables. Auſſi nous y arrêterons-nous peu.

A l'égard des Troyens, leur Empire étoit d'une aſſez grande étendue. Pluſieurs provinces en relevoient. La côte maritime de l'Helleſpont étoit en entier dans leur dépendance [a]. Tous les Ecrivains de l'antiquité s'accordent à donner une grande idée de la puiſſance de Priam [b]. Troye, la capitale de ſes Etats,

[a] Achille, dans l'Iliade, dit que par mer il a pris douze villes de l'Empire Troyen, & que par terre il s'eſt rendu maître de onze, l. 9. v. 328.

[b] La deſcription qu'Achille fait à Priam, lui-même, de l'étendue de l'Empire Troyen, en donne une très-grande idée. *Iliad.* l. 24. v. 544, &c.

L'Epithéte que Virgile donne à Priam, eſt auſſi une marque qu'on regardoit ce Prince comme le plus puiſſant Monarque qui regnât alors dans l'Aſie Mineure.

. . . . . *Tot quondam populis, terriſque ſuperbum.*
Regnatorem Aſiæ. Æneid. l. 2. v. 559.

Strabon qualifie Priam de *Roi des Rois.* l. 13. p. 891.

étoit une ville considérable ; son Royaume d'ailleurs paroît avoir été très-florissant. Mais on ne sçait rien de particulier sur la maniere dont il étoit gouverné. On ignore quelles en pouvoient être les loix. Ce que l'on en peut dire de plus certain, c'est que la couronne y étoit héréditaire [a].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Le trône étoit aussi héréditaire dans les autres Royaumes de l'Asie mineure. La maniere dont on raconte que Gordius, qu'on doit regarder comme la tige des Rois de Phrygie, parvint à la royauté, présente un de ces événemens qui dans les premiers tems auront donné naissance au gouvernement monarchique.

Les Phrygiens, comme tous les autres peuples, furent quelque tems sans aucune forme de gouvernement. Lassés des malheurs auxquels leurs dissensions domestiques les exposoient journellement, ils consulterent l'Oracle pour sçavoir quelle en seroit la fin. La réponse fut que le seul moyen d'arrêter le cours des maux qui les désoloient, étoit de se choisir un Roi. Les Phrygiens voulurent sçavoir sur qui devoit tomber leur choix. L'Oracle leur commanda d'élever sur le trône le premier qu'ils rencontreroient allant sur une charrette au temple de Jupiter. A peine eurent-ils reçu cette réponse, qu'ils rencontrerent Gordius. Sur le champ ils le proclamerent Roi [b]. Gordius, en mémoire de cet événement, consacra à Jupiter la charrette sur laquelle il étoit monté lors de son élévation au trône. Le nœud qui en attachoit le joug au timon, étoit si adroitement fait, qu'on ne pouvoit découvrir ni où il commençoit, ni où il finissoit. C'est ce nœud si connu dans l'antiquité sous le nom de *Nœud Gordien*. L'Oracle avoit déclaré que celui qui pourroit le délier auroit l'Empire de l'Asie [c].

Après Gordius, son fils Midas monta sur le trône l'an 1428. avant J. C. [d]. L'histoire, ou plutôt la fable débitée sur le compte de ce Prince, est trop connue pour que je m'y arrête. Ce fut Midas qui établit dans la Phrygie les cérémonies du culte public que l'on y rendit depuis son regne à la Divinité. Il tenoit d'Orphée la connoissance de ces pratiques religieuses [e]. L'Histoire

[a] Diod. l. 4. p. 318, &c.

[b] Justin, l. 11. c. 7. = Arrian. de Exped. Alex. l. 2. p. 86.

Arrien se trompe en rapportant à Midas ce qu'on vient de lire sur Gordius. Le plus grand nombre des Ecrivains, s'accorde à reconnoître Gordius pour le premier Roi de Phrygie.

[c] Arrian. *loco cit.* p. 87.

[d] Voy. les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 9. p. 126. = Euseb. Chron. l. 2. p. 86.

[e] Conon *apud* Phot. Narrat. 1. p. 424. = Justin. l. 11. c. 7. = Ovid. Metam. l. 11. v. 93.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

remarque que ces ſentimens de religion qu'il ſçut inſpirer à ſes peuples, contribuerent plus à affermir ſon autorité, que la puiſſance de ſes armes [a].

Voilà tout ce que l'hiſtoire de l'Aſie peut fournir ſur l'objet qui nous occupe préſentement. Les maximes, les loix politiques & civiles des peuples dont nous venons de parler, nous ſont abſolument inconnues. On ne peut même s'en former aucune idée. Les ſecours nous manquent entiérement. Il en faut cependant excepter les Lydiens. Hérodote nous apprend que leurs loix étoient les mêmes que celles des Grecs [b].

Si nous voulions arrêter nos regards ſur le peuple Hébreu, nous trouverions abondamment de quoi nous dédommager de la diſette où nous laiſſent les autres nations de l'Aſie. Depuis la ſortie d'Egypte les Iſraélites commencerent à ſe former en corps de nation, ſéparée par ſes loix & ſes uſages de tout le reſte de la terre; nation qui ſubſiſte encore aujourd'hui; nation qui, quoique diſperſée dans toutes les contrées de l'univers, ſe gouverne encore par ſes coutumes particulieres. Les loix politiques & civiles des Hébreux nous ſont parfaitement connues. Elles le ſont même trop pour s'arrêter à en retracer le tableau. D'ailleurs on ne doit faire aucune comparaiſon entre la forme du gouvernement établi par Moïſe, & les autres eſpéces de gouvernemens dont l'Hiſtoire préſente des exemples. Le peuple Hébreu a eu l'avantage unique d'avoir ſpécialement Dieu pour Monarque & pour Légiſlateur. C'étoit de Dieu même que cette nation avoit reçû ſes loix. C'étoit enfin l'Etre ſuprême qui avoit daigné preſcrire les cérémonies du culte qu'il vouloit que les Iſraélites lui rendiſſent. On ne doit donc faire aucune comparaiſon entre les loix de ce peuple, loix dictées par la Sageſſe même, & celles que pouvoient ſuivre les autres nations. Les ſeuls préceptes du Décalogue renferment plus de vérités ſublimes, & de maximes eſſentiellement propres à faire le bonheur des hommes, que tous les écrits de l'antiquité profane n'en peuvent fournir. Plus on médite les loix de Moïſe, & plus on y apperçoit de lumieres & de ſageſſe: caractère infaillible de divinité qui manque à tous les ouvrages des hommes, dans leſquels, lorſqu'on veut les approfondir, on trouve toujours de très-grandes défectuoſités. D'ailleurs les loix de Moïſe ont

[a] Conon, Juſtin. *loco cit.* [b] L. 1. n. 94.

ſeules

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ſeules l'avantage ineſtimable de n'avoir ſubi aucune des révolutions communes à toutes les loix humaines, auxquelles on a toujours été obligé de retoucher ſouvent, ſoit pour y changer, ſoit pour y ajouter, ſoit pour en retrancher quelque choſe. On n'a jamais rien changé, rien ajouté, ni retranché aux loix de Moïſe, exemple unique, & d'autant plus frappant, qu'elles ſubſiſtent en leur intégrité depuis plus de 3000 ans. Si Moïſe n'eût pas été le miniſtre de Dieu, il n'auroit pû, quelque génie qu'on veuille lui ſuppoſer, tirer de ſon propre fond des loix qui reçurent toute leur perfection à l'inſtant même de leur naiſſance; des loix qui pourvoient à tout ce qui peut arriver dans la ſuite des ſiécles, ſans qu'il ait été néceſſaire d'y apporter de changement, ni même de modification. C'eſt ce qu'aucun Légiſlateur n'a jamais fait, & ce que Moïſe lui-même n'auroit pû faire s'il eût écrit ſimplement comme homme, & que l'Etre ſuprême ne l'eût pas inſpiré [a].

J'obſerverai au ſurplus que l'alliance paſſée dans le déſert entre Dieu & les Iſraélites, peut être regardée comme un modéle des formalités qu'on obſervoit autrefois pour contracter ces ſortes d'engagemens.

De toutes les cérémonies uſitées anciennement dans les alliances ſolemnelles, l'effuſion du ſang paroît avoir été la plus importante & la plus univerſelle. S. Paul dit que Moïſe ayant fait réciter devant tout le peuple le livre, dans lequel étoient écrites les conditions de l'alliance que Dieu contractoit avec les Hébreux, prit du ſang des veaux & des boucs mêlé avec de l'eau, qu'il y trempa de la laine teinte en écarlate & de l'hyſſope, dont il fit une eſpéce d'aſperſoir ou de goupillon, & qu'il en jetta ſur le livre & ſur tout le peuple, en diſant: « C'eſt le ſang de l'alliance que Dieu a contractée avec vous [b] ».

L'Hiſtoire profane nous fournit une preuve également marquée de cet ancien uſage, qui regardoit l'effuſion du ſang comme le ſceau de toutes les alliances ſolemnelles qu'on contractoit. Hérodote en parlant du traité de paix conclu entre les Médes & les Lydiens, par Cyaxare & par Alyattes, obſerve que chez ces peuples, outre les autres cérémonies qui leur étoient

[a] Voy. Jaquelot, Diſſertation 3eme ſur l'exiſtence de Dieu. Chap. 4-7-8-9. = Et Traité de la Vérité & de l'inſpiration des Livres Sacrés, t. 1. Chap. 8.

[b] *Ad* Hebr. c. 6. ỳ. 19. = Voy. le P. Calmet, *loco cit.* & t. 2. p. 52 & 223.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

communes avec les Grecs, les parties contractantes étoient dans l'uſage de ſe faire des inciſions aux bras, & de ſucer mutuellement le ſang qui en découloit [a].

On retrouve juſques chez les Sauvages un exemple de ces anciennes cérémonies, uſitées dans les traités de paix & d'alliance. Les Eſpagnols en 1643. firent un traité de paix avec les Indiens du Chily. On a conſervé la mémoire des formalités qu'on pratiqua lors de la ratification. Il eſt dit que les Indiens tuerent pluſieurs moutons : on teignit dans leur ſang un rameau de canellier, que le Député des Caciques remit entre les mains du Général Eſpagnol en ſigne de paix & d'alliance [b].

Quant à la maniere de conſtater les alliances, l'uſage étoit alors qu'on écrivît deux exemplaires des contrats que l'on paſſoit. On enveloppoit, on entouroit de cordelettes un de ces exemplaires, & on le cachetoit du ſceau des parties contractantes. L'autre n'étoit ni enveloppé, ni ſcellé, il reſtoit à découvert, afin qu'on pût y avoir recours dans l'occaſion. Les ordres que Moïſe reçut de Dieu au ſujet des Tables de la Loi, & la maniere dont ce Légiſlateur les exécuta, prouvent l'uſage où l'on étoit alors d'avoir deux exemplaires des contrats qu'on paſſoit. Les Tables de la Loi que Moïſe reçut ſur le Mont Sinaï, étoient l'exemplaire authentique où l'Eternel avoit écrit les conditions de l'alliance qu'il faiſoit avec ſon peuple; Dieu ordonna qu'on mît dans l'Arche ces deux Tables [c]; Moïſe eut ſoin en même tems d'écrire un double de ces mêmes commandemens, & il fit mettre cet écrit à côté de l'Arche [d], afin qu'on pût le conſulter, & en tirer facilement des copies [e].

Des formalités approchantes avoient lieu ſans doute, à l'égard des contrats particuliers, chez tous les peuples auxquels l'écriture alphabétique étoit alors connue. On peut en comparant la pratique dont je viens de parler, avec celles que j'ai dit, dans la premiere Partie de cet Ouvrage, avoir été uſitées originairement [f], ſentir la différence que l'écriture alphabétique avoit introduite par rapport aux meſures qu'on prenoit pour la ſûreté des actes & des contrats chez les nations policées.

[a] L. 2. n. 74.

[b] Voyage de Frézier, p. 73.

[c] Exod. c. 25. ℣. 16.

[d] Deut. c. 31. ℣. 26.

[e] Voy. le Comment. du P. Calmet, & ſa Diſſert. ſur la forme des anciens Livres.

[f] Liv. I. Chap. I. p. 25, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Egyptiens.

J'AI expoſé dans la premiere Partie de cet Ouvrage l'origine & la conſtitution du gouvernement chez les Egyptiens; mais je ne ſuis entré dans aucun détail ſur les regnes & ſur la perſonne des Monarques qui ont occupé le trône dans les ſiécles dont il étoit alors queſtion. Il n'en ſera pas de même préſentement. Le regne de Séſoſtris, par lequel commence cette ſeconde partie de l'Hiſtoire d'Egypte, eſt une époque trop remarquable, pour ne pas faire connoître particuliérement un Monarque ſi célebre dans l'antiquité. Séſoſtris eſt de tous les Souverains de l'Egypte celui dont les actions ont été les plus grandes & les plus mémorables [a]. Il s'eſt également ſignalé dans la paix, dans la guerre & dans les arts. Ce Prince monta ſur le trône l'an 1659. avant J. C. (1)

Séſoſtris étoit né avec toutes les qualités qui peuvent former un grand Monarque. L'éducation qu'il reçut étoit très propre à ſeconder ces heureuſes diſpoſitions. On dit que le Roi ſon pere fit amener à la Cour tous les enfans mâles nés en Egypte le même jour que ſon fils [b]. Il leur fit donner à tous, ſans excepter le jeune Prince, une éducation parfaitement égale & conforme. On les endurciſſoit aux travaux & à la fatigue par toutes ſortes d'exercices. On ne leur donnoit point à manger qu'ils n'euſſent auparavant fourni à pied une carriere conſidérable (2). Telle fut l'éducation de Séſoſtris & de ſes compagnons;

[a] Diod. l. 1. p. 62.

(1) J'ai ſuivi pour le regne de Séſoſtris, la Chronologie du P. Tournemine. *Voy.* ſes Diſſertat. *ad calcem Menochii*, in fol. Pariſ. 1719. Diſſertat. 5.

[b] Diod. l. 1. p. 62.

Les *Natchez*, nation de l'Amérique Méridionale, pratiquent à l'égard de l'Héritier préſomptif de la Couronne le même uſage. Lettr. Edif. t. 20. p. 202.

(2) Diodore dit, cent quatre-vingts ſtades, nombre incroyable, à prendre comme à l'ordinaire vingt-quatre ſtades pour une lieue; car il en réſulteroit une courſe de ſept lieues & demie. Mais on ſçait que l'évaluation & la meſure des ſtades, étoit auſſi différente & auſſi équivoque chez les Anciens que la meſure des milles & des lieues parmi les Modernes. On ſçait qu'il y avoit de petites ſtades d'onze cents onze au degré; alors cent quatre-vingts ſtades, en comptant deux mille deux cents quatre-vingts-deux toiſes par lieues, de vingt-cinq au degré, font quatre lieues & quelques toiſes. Cette évaluation rend le fait dont parle Diodore un peu moins incroyable.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

l'Histoire ajoute qu'ils lui demeurerent attachés inviolablement, & que ce fut parmi eux que ce Prince choisit les principaux officiers de l'armée qu'il leva pour ses grandes expéditions [a]. Ils étoient alors, dit-on, au nombre de 1700 [b]. Arrêtons-nous un moment sur ce fait.

Diodore ne marque point le nombre des enfans mâles nés en Egypte le même jour que Séſoſtris ; mais il donne lieu de le conjecturer, en disant que lorsque ce Monarque commença ses conquêtes ils étoient encore au nombre de 1700. Car on ne peut pas présumer qu'il ne fût né en Egypte que 1700 enfans mâles le même jour que Séſoſtris, & on doit encore moins supposer, qu'au cas qu'il n'en fût né que 1700, ils fussent tous parvenus à un âge mûr : Séſoſtris ne devoit avoir guères moins de 40 ans quand il entreprit son expédition, puisqu'il y fut déterminé par les conseils de sa fille Amyrtée [c]. Or l'expérience nous apprend que de mille enfans qui naissent en même tems, il n'en reste au bout de quarante ans qu'un peu plus du tiers [d]. Ainsi pour qu'il restât encore 1700 compagnons de Séſoſtris, lors de son expédition, il auroit fallu que le nombre des enfans mâles nés en Egypte le même jour que ce Prince, montât à plus de 5000, & ce fait ne me paroît avoir aucune vraisemblance.

On a observé en effet qu'il naît à peu près autant de garçons que de filles. La totalité des enfans nés en Egypte le même jour que Séſoſtris, monteroit donc à plus de 10000. Quelque peuplée que puisse avoir été anciennement cette contrée, comment se persuader qu'elle l'ait été assez pour qu'il y pût naître chaque jour plus de dix mille enfans ? On peut même, par une comparaison sur ce qui arrive de nos jours en France, rendre cette proposition très-sensible.

En examinant le nombre des enfans qui naissent à Paris dans le cours d'une année, on voit, par exemple, qu'en 1750 il montoit à 23104 [e] ; ce qui donne 63, ou 64 enfans par jour. Nous venons d'observer qu'il naissoit à peu près autant de garçons que de filles : ainsi on peut évaluer le nombre des enfans mâles qui naissent chaque jour à Paris à 32, ou 33. Paris

[a] Diod. p. 64.
[b] Ibid.
[c] Ibid.
[d] Journal des Savans, Août 1666. Art. I. = Tables de M. Dupré de S. Maur, rapportées au 2d tome de l'Hist. nat. du Cabinet du Roi par M. de Buffon, p. 590. & suiv.
[e] Mercure de France, Janvier, 1751.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

contient environ sept cents mille ames [a]. Mais il faut ôter sur ce nombre les Moines, les Religieuses, les Ecclésiastiques, les vieillards, les enfans, & enfin cette quantité immense de gens de toute espece qui gardent le célibat. Je ne ne crois pas trop m'avancer, en réduisant à quatre cents mille ames tout au plus le nombre des personnes en état d'avoir des enfans. On a vû qu'il ne naissoit à Paris que 32, ou 33 enfans mâles par jour. Nous pouvons, d'après ce calcul, estimer le nombre de ceux qui pouvoient naître en Egypte, d'autant mieux que les Egyptiens ne pouvoient épouser qu'une femme [b].

Suivant les recherches les plus exactes, l'Egypte contenoit sous ses premiers Rois vingt-sept millions d'habitans [c]. Tout le monde se marioit chez ces peuples; les femmes y étoient prodigieusement fécondes [d]; & l'on étoit obligé d'élever tous les enfans, même ceux qui venoient de commerces illicites [e]. C'est pourquoi afin de rendre le rapport que je veux établir, plus sensible, & faire une espece de compensation, je calculerai la quantité d'enfans qui pouvoit naître chaque année en Egypte, d'après ces vingt-sept millions d'habitans, que je veux bien supposer être le nombre des personnes en état d'avoir des enfans, & quelque avantageuse que cette supposition soit à l'Egypte, il s'en faudra cependant de beaucoup que nous n'approchions du nombre que demandent nécessairement les dix-sept cents compagnons de Sésostris.

En effet, en supposant même dans l'Egypte vingt-sept millions d'habitans en état d'avoir des enfans, il résulte des observations dont je viens de rendre compte, qu'il ne pouvoit naître par jour que 4320 enfans, nombre bien éloigné des 10000, auxquels nous conduiroit nécessairement le rapport de Diodore. Il s'en faut donc plus de moitié que nous nous ne retrouvions au pair. Il faudroit pour cela supposer plus de soixante millions d'habitans dans l'Egypte, nombre trop excessif, pour qu'on puisse jamais l'admettre. J'espere qu'on me pardonnera cette petite digression. Je reviens à Sésostris.

Ce Monarque fut à peine monté sur le trône, qu'il s'occupa

[a] Voy. le Diction. de la Martiniere, au mot *Paris*.
[b] Herod. l. 2. n. 92.
[c] Mém. de Trévoux, Janv. 1752. p. 32.
[d] Strabo, l. 5. p. 1018. B. = Voy. aussi les Notes *ad hunc loc.*
[e] Diod. l. 1. p. 31.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

des moyens de rendre l'Egypte plus floriſſante & plus redoutable qu'elle ne l'avoit encore été. Son ambition ne ſe propoſoit pas moins que la conquête de l'univers. Mais avant que d'exécuter ſes vaſtes projets, il commença par corriger & perfectionner la diſcipline intérieure de ſon royaume. Je parlerai en ſon lieu de ſes grandes expéditions & de ſes réglemens militaires. Nous ne devons enviſager préſentement Séſoſtris que comme légiſlateur. Ses établiſſemens politiques doivent faire notre unique objet.

J'ai dit ailleurs que de toute antiquité l'Egypte étoit partagée en pluſieurs provinces [a]. Les Auteurs anciens en conviennent ; mais on ne voit point quel en étoit préciſément le nombre avant Séſoſtris. Ce Prince le fixa à trente-ſix. Il diviſa toute l'Egypte, diſent les anciens Hiſtoriens, en trente-ſix *Nomes* ou Départemens [b], dont il confia l'intendance à autant de perſonnes ſur leſquelles il pouvoit compter. Ils levoient les deniers du Prince, & régloient toutes les affaires qui ſe préſentoient dans l'étendue de leur département [c].

Séſoſtris partagea encore, ſuivant Hérodote, tout le territoire de l'Egypte en autant de portions qu'il y avoit d'habitans. Chacun eut une égale portion de terre, à la charge de payer par an une certaine redevance. Si l'héritage de quelqu'un ſe trouvoit diminué ou altéré par le Nil, il alloit trouver le Roi, & expoſoit le dommage qu'il avoit ſouffert. Le Roi faiſoit meſurer l'héritage pour connoître de combien il étoit diminué, & proportionnoit le tribut à la quantité de terrein qui reſtoit au propriétaire [d].

De toutes les inſtitutions politiques attribuées à Séſoſtris, la plus remarquable, à mon avis, eſt la diſtribution qu'il fit de tous les ſujets en différentes claſſes ou états [e]. On comptoit en Egypte ſept ordres différens qui tiroient leurs noms de la profeſſion que chaque ordre exerçoit [f]. Par cet établiſſement les différentes profeſſions de chaque membre de l'Etat étoient

[a] Prem. Part. Liv. I. p. 49, 50.

[b] Diod. l. 1. p. 64.

Le terme de *Nôme*, conſacré à déſigner les différens cantons de l'Egypte, eſt un terme inventé par les Grecs, lorſqu'ils s'en furent rendus maîtres ſous Alexandre. Les Romains nommerent par la ſuite ces mêmes départemens, *Préfectures*, lorſqu'ils eurent réduits l'Egypte ſous leur obéiſſance au tems d'Auguſte.

[c] Diod. l. 1. p. 64.

[d] L. 2. n. 109.

[e] Ariſt. Polit. l. 7. c. 10. *init.* Dicæarchus *apud* Schol. Apollon. Rhod. l. 4. v. 273.

[f] Herod. l. 2. n. 163.

séparées & distinguées les unes des autres. Il n'étoit point permis aux Egyptiens de s'adonner indifféremment à la profession pour laquelle ils se sentoient le plus de penchant. Le choix n'en étoit point remis à leur disposition. Les enfans étoient obligés d'embrasser la profession de leurs peres [a]. On punissoit même griévement quiconque la quittoit pour en embrasser une autre [b]. Nous aurons encore occasion de parler de cette institution politique. Je réserve aussi pour l'article de la guerre les loix militaires publiées par Sésostris. Les Egyptiens attribuoient à ce Prince la plûpart des ordonnances concernant les troupes & la discipline des armées [c].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Sésostris a été mis au nombre des plus fameux Législateurs [d]. Les Egyptiens, pour marquer combien ce Prince possédoit parfaitement la science du gouvernement, disoient qu'il avoit été instruit par Mercure dans la politique & dans l'art de régner [e]. Ils conserverent toujours pour sa mémoire la plus grande vénération, on en va juger par le fait que nous allons rapporter.

Lorsque l'Egypte, bien des siécles après Sésostris, fut tombée sous la domination des Perses, Darius, pere de Xerxès, voulut faire mettre sa statue au-dessus de celle de ce Prince. Le Grand-Prêtre de la part de tout le Collége assemblé sur ce sujet, s'opposa au dessein de Darius, lui représentant qu'il n'avoit pas encore surpassé les actions de Sésostris. Darius ne fut point choqué de la liberté du Grand-Prêtre [f]. Il répondit seulement qu'il s'efforceroit d'atteindre à la gloire de ce héros, s'il atteignoit au nombre de ses années [g].

Sésostris mourut après un regne de 33 ans [h]; son fils lui succéda [i]. Les Historiens s'accordent à dire qu'il ne fit rien de remarquable [k]. Il eut cela de commun avec les autres Monarques qui occuperent le trône d'Egypte depuis Sésostris jusqu'à Bochoris, dont le regne tombe à l'an 762 avant J. C. On ne connoît pas bien positivement les noms, & moins encore les actions de la plûpart de ces Princes. L'Egypte ne fournira donc rien à nos recherches pendant une longue suite de siécles.

[a] Plato *in* Tim. p. 1044. = Isocrat. *in* Busirid. p. 328, 329. = Diod. l. 1. p. 86.
[b] Diod. *loco cit.*
[c] Diod. l. 1. p. 106.
[d] Ælian. Var. Hist. l. 12. c. 4.
[e] Arist. Polit. l. 7. c. 10. = Diod. l. 1. p. 105, 106.
[f] Herod. l. 2. n. 110. = Diod. l. 1. p. 68.
[g] Diod. ibid.
[h] Diod. l. 1. p. 69.
[i] Idem. ibid. = Herod. l. 2. n. 111.
[k] Id. ibid.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la Grece.

JE ne rappellerai point ce que j'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage ſur l'état des anciens habitans de la Grece. On y a vû à quel point ils étoient originairement barbares & groſſiers. On n'aura pas oublié que cette partie de l'Europe a dû les premieres connoiſſances, dont elle a joui, à des étrangers qui ſortant de l'Egypte y formerent un Empire fort étendu, mais dont la durée fut très-courte. Succeſſivement d'autres colonies paſſerent dans la Grece. Je ne me ſuis pas, il eſt vrai, beaucoup étendu ſur ces premiers établiſſemens. Marquer leur époque, & indiquer les noms de ceux qui en avoient été les auteurs, étoit tout ce qu'il y avoit à en dire.

Ces premieres colonies n'avoient point, ou preſque point civiliſé les Grecs. Ces peuples n'ont commencé à ſe policer que vers les ſiécles qui nous occupent préſentement. Cet heureux changement a été l'ouvrage des nouvelles colonies qui paſſerent alors de l'Egypte & de la Phénicie dans la Grece. Les conducteurs de ces dernieres peuplades apprirent aux anciens habitans du pays à mettre plus de régle & plus de police dans leurs ſociétés. Ils fonderent différens Royaumes qui ont ſubſiſté long-tems avec éclat. Nous allons en parcourir l'hiſtoire, ſuivant l'ordre des tems & l'importance des matieres.

ARTICLE

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

ATHENES.

J'AI touché dans le Volume précédent l'origine du royaume d'Athènes. J'ai remarqué alors que l'Attique n'avoit point été expoſée aux mêmes mouvemens que les autres cantons de la Grece [a]. Ses habitans néanmoins n'avoient point profité de la tranquillité dont ils avoient joui, pour travailler à ſe policer. Les Athéniens reſterent long-tems barbares & ſauvages, ignorant les arts les plus néceſſaires, vivant ſans loix & ſans diſcipline. L'Attique n'étoit rien avant la fondation d'Athènes.

Cette ville ſi fameuſe, à qui l'Europe entiere doit l'origine de ſes loix, de ſes arts & de ſes ſciences; Athènes, le ſiége de la politeſſe & de l'érudition, le théatre de la valeur & de l'éloquence, l'école publique de tous ceux qui ont aſpiré à la ſageſſe; Athènes plus fameuſe par l'eſprit de ſes habitans, que Rome par ſes conquêtes, doit ſa fondation à Cécrops, originaire de Saïs ville de la baſſe Egypte [b].

Cécrops aborda dans l'Attique 1582 ans avant l'Ere chrétienne [c]. Il fut bien accueilli d'Actée qui régnoit alors dans ce canton. Ce Prince lui donna même ſa fille en mariage, & après la mort d'Actée, Cécrops lui ſuccéda [d]. Dès qu'il fut monté ſur le trône, il travailla à policer ſes ſujets en leur faiſant connoître les avantages de vivre en ſociété. Lorſque Cécrops paſſa dans l'Attique, cette partie de la Grece étoit en proie aux ravages & aux incurſions des pirates & des brigands. Les peuples de la Béotie, qu'on nommoit alors Œones, déſoloient ce pays par des courſes continuelles [e]. Les Cariens, du côté de la Mer, ne ceſſoient d'en piller les côtes [f]. Cécrops fit enviſager à ſes nouveaux ſujets que le ſeul moyen de réſiſter à de pareilles violences, étoit de ſe raſſembler & de réunir leurs forces. Il leur enſeigna à bâtir des maiſons, & fonda une

[a] Prem. Part. Liv. I. p. 62.
[b] Diod. l. 1. p. 33. = African. *apud* Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 10. p. 491.
[c] Marm. Oxon. Ep. 1.
[d] Apollod. l. 3. p. 192. = Pauſ. l. 1. c. 2.
[e] Philocor. *apud* Strab. l. 9. p. 609.
[f] Id. ibid.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ville qu'il nomma de ſon nom Cécropie [a] : afin même de mettre ſon nouvel établiſſement entiérement en ſûreté, il bâtit une fortereſſe ſur la hauteur, où depuis on éleva le temple de Minerve [b]. Telle eſt l'époque de la naiſſance d'Athènes.

Le nom de cette ville eſt devenu très-fameux dans l'Hiſtoire ancienne, par un événement que la Fable a étrangement défiguré, mais qui mérite cependant d'être rapporté, eu égard au changement remarquable qu'il occaſionna dans la forme du gouvernement.

L'antiquité diſoit donc que Cécrops en bâtiſſant les murs d'Athènes, vit ſortir tout-à-coup de terre un olivier & une fontaine. Surpris de ces prodiges, il envoya à Delphes demander à Apollon ce qu'ils ſignifioient, & ce qu'il y avoit à faire. L'Oracle répondit que Minerve déſignée par l'olivier, & Neptune par l'eau, prétendoient réciproquement au droit de nommer la ville qu'on bâtiſſoit, & que c'étoit au peuple à décider ce différend. Sur cette réponſe Cécrops aſſembla tous ſes ſujets, hommes & femmes; car les femmes alors avoient droit de ſuffrage dans les délibérations publiques. Minerve ne l'emporta que d'une voix, & ce fut, dit-on, celle d'une femme [c].

Peu de tems après l'Attique ayant été ravagée par les eaux, les Athéniens s'imaginerent que c'étoit Neptune irrité qui ſe vengeoit. Pour l'appaiſer on réſolut de punir les femmes de la préférence qu'elles avoient fait obtenir à Minerve; il fut décidé qu'à l'avenir elles ne ſeroient plus admiſes dans les aſſemblées, ni qu'aucun enfant ne porteroit déſormais le nom de ſa mere [d].

Quelques Anciens ont avancé que Cécrops avoit bâti douze villes, ou, pour parler plus juſte, douze bourgs [e]. Mais il me

[a] Apollod. l. 3. p. 192. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 413.

[b] Thucyd. l. 2. p. 110. = Plin. *loco cit.* Anonym. de Incredib. c. 1. p. 85. = Valer. Maxim. l. 5. c. 3. Extern. n. 3. p. 465.

[c] Varro *apud* Auguſt. de Civit. Dei, l. 18. c. 9.

Nous ne devons pas être ſurpris que dans ces premiers tems les femmes, chez les Grecs, fuſſent admiſes dans les aſſemblées publiques, & y euſſent droit de ſuffrage. Elles jouiſſoient du même avantage chez pluſieurs autres nations de l'antiquité. Les femmes étoient admiſes chez nos ancêtres dans les aſſemblées de la nation, & on n'y prenoit aucune réſolution ſans leur avis. Il en étoit de-même chez les anciens peuples de la Germanie. Plut. t. 2. p. 246. C. = Tacit. de Morib. Germ. n. 8. = Polyæn. Strat. l. 7. c. 50.

[d] Varro, *apud* Auguſt. *loco cit.*

On peut voir les différentes explications qu'ont données de cette Fable hiſtorique, Voſſius de Idol. l. 1. c. 15. Le P. Tournemine, Trévoux, Janvier 1708. l'Abbé Bannier Explicat. des Fables, t. 4. p. 10.

[e] Philicor. *apud* Strab. l. 9. p. 609.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

paroît plus vraiſemblable de rapporter la fondation de ces douze villes, ou bourgs à Cécrops II. ſeptieme roi d'Athènes. C'eſt le ſentiment de pluſieurs Critiques modernes très-eſtimés [a]. Il n'eut pas été pratiquable dans ces premiers ſiécles de fonder douze villes en même tems. C'étoit beaucoup à Cécrops de pouvoir en former une, avec un peuple auſſi groſſier qu'étoient alors les Athéniens. Ce qu'on peut préſumer, c'eſt que la fondation d'Athènes ne tarda pas à être ſuivie de celle de quelques autres villes ou bourgades. Nous ſommes d'autant plus autoriſés à le croire, que les Athéniens étoient regardés comme les premiers peuples de la Grece qui euſſent établi des cités & des métropoles [b].

Un des premiers ſoins de Cécrops fut l'inſtitution d'un culte public rendu ſolemnellement à la Divinité. Il s'appliqua à régler les cérémonies de la Religion. Ce n'eſt pas que les premiers habitans de la Grece n'euſſent déja une ſorte de culte; mais il paroît qu'ils n'avoient pas des idées bien claires & bien diſtinctes de la Divinité, & des hommages qui lui ſont dûs [c]. On doit donc regarder Cécrops comme le premier qui ait donné une forme certaine à la religion des Grecs [d]. Pauſanias dit que ce Prince avoit réglé le culte des Dieux & les cérémonies religieuſes avec beaucoup de ſageſſe [e]. Il apprit aux Grecs à appeller Jupiter le Dieu ſuprême, ou plutôt le *Très-haut* [f]. Il fit dreſſer le premier un autel à Athènes [g], & défendit qu'on ſacrifiât aux Dieux rien qui fût animé [h].

Pour aſſurer les fondemens de ſon nouvel établiſſement, & achever de policer ſes ſujets, Cécrops travailla à leur donner des loix. La premiere & la plus importante fut celle du mariage [i]. Avant Cécrops les Grecs n'avoient aucune idée de l'union conjugale. Ils aſſouviſſoient indiſtinctement leur brutalité. Les enfans qui provenoient de ces commerces déréglés ne

[a] Meurſ. de Regn. Athen. l. 2. c. 14. = Potter, Archæol. Gr. l. 1. c. 2. p. 7.

[b] Stephan. *voce* Ἀθῆναι, p. 28.

[c] Voy. Bannier Explicat. des Fabl. t. 6. p. 248. & ſuiv.

[d] Iſidor. Orig. l. 8. c. 11.

[e] L. 8. c. 2. *init.*

[f] Ὕψιστος, ibid. = Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 9.

[g] Euſeb. ibid. = Macrob. Sat. l. 1. c. 10.

[h] Pauſ. l. 8. c. 2. *init.*

Il y a ſur ce ſujet une différence d'opinions très-remarquable entre les Ecrivains de l'antiquité, mais la contradiction n'eſt qu'apparente. Meurſius l'a parfaitement bien prouvé, de Regib. Athen. l. 1. c. 9.

[i] Juſtin. l. 2. c. 6. = Athen. l. 13. *init.* = Suidas *voce* Προμηθ, t. 3. p. 189.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

pouvant jamais ſçavoir quels étoient leurs peres, ne connoiſſoient que leurs meres dont ils portoient toujours le nom [a]. Cécrops fit ſentir aux Athéniens les inconvéniens auxquels un pareil abus expoſoit la ſociété. Il établit les loix & les régles du mariage dans la forme qu'elles étoient pratiquées en Egypte, c'eſt-à-dire, que chaque homme ne pût s'unir qu'à une ſeule femme [b].

Les loix ne ſeroient pas d'une grande utilité, s'il n'y avoit des perſonnes chargées de tenir la main à leur exécution. Ce fut dans cette vûe que Cécrops créa des tribunaux pour juger des conteſtations qui naîtroient entre ſes ſujets. Les Athéniens trouverent cet établiſſement ſi ſage & ſi néceſſaire, que depuis chaque bourgade de l'Attique eut ſes Magiſtrats pour maintenir le bon ordre & la police, ainſi que des édifices conſacrés uniquement à rendre la juſtice [c]. De tous les Tribunaux érigés par Cécrops, le plus fameux eſt celui que depuis on a nommé Aréopage (1). Nous en parlerons plus amplement ſous le regne de Cranaüs, ſucceſſeur de ce Prince.

Cécrops diſtribua auſſi en quatre tribus tous les habitans de l'Attique [d]. Il eſt probable qu'il fit cette diviſion ſur le plan de la diſtinction des profeſſions établies en Egypte par Séſoſtris [e]. Nous aurons encore lieu d'obſerver par la ſuite pluſieurs autres conformités entre la police des Athéniens & celle des Egyptiens.

La maniere de rendre aux morts les devoirs de la ſépulture, a toujours été regardée comme une de ces pratiques qui diſtinguent les peuples policés des nations abſolument barbares & ſauvages. Tous les Légiſlateurs ont eu grande attention de preſcrire à leurs peuples les régles qu'ils devoient obſerver dans ces triſtes occaſions [f]. L'antiquité attribue à Cécrops l'inſtitution des cérémonies funèbres dans la Grece. Cicéron nous apprend que ce Prince intro-

[a] Varro *apud* Auguſt. de Civ. Dei, l. 18. c. 9. = Suidas, *loco cit.*

[b] Herod. l. 2. n. 92. = Suidas, *loco cit.*

[c] Thucyd. l. 2. p. 108. = Plut. *in* Theſ. p. 11. A.

(1) Les anciens ſont partagés ſur le tems auquel on doit fixer l'inſtitution de l'Aréopage. Mais depuis la découverte des marbres d'Arundel, on ne peut pas en rapporter l'établiſſement à d'autres qu'à Cécrops, puiſque ſous le regne de Cranaüs ſon ſucceſſeur, ce Tribunal étoit déja en ſi grande réputation que Neptune & Mars, le choiſirent pour arbitre de leur différend. Marm. Oxon. Ep. 3.

[d] Pollux, l. 8. c. 9. Segm. 100. D'autres rapportent cette inſtitution au regne d'Erechtée. Voy. *infrà*, p. 29. & 30.

[e] *Suprà*, p. 14. & 15. = Voy. Diod. l. 1. p. 33.

[f] Plato de Rep. l. 4. p. 636. B. De Leg. l. 1. p. 774. A.

duiſit l'uſage d'inhumer les morts, & de répandre du grain ſur leur tombeau [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Dans ces tems reculés les Royaumes avoient fort peu d'étendue; une ville, d'où dépendoient quelques villages & quelques lieues de terrein, compoſoit ſouvent tout le domaine de ces premiers Souverains. Ce qu'un ancien Auteur rapporte du dénombrement des habitans de l'Attique fait par Cécrops, peut nous faire juger de la puiſſance & des forces de ces anciens Rois. Cécrops, pour ſçavoir quel étoit le nombre de ſes ſujets, ordonna que chacun apporteroit une pierre dans un certain lieu qu'il déſigna: quand tout le monde eût obéi, on compta les pierres, & il s'en trouva vingt mille [b].

Voilà tout ce que l'hiſtoire nous apprend des actions de Cécrops qui a régné cinquante ans depuis ſon arrivée en Grece [c]. La fable a fait de ce Prince un monſtre compoſé de deux différentes eſpéces. Les Anciens ont cherché pluſieurs motifs de cette allégorie. Les uns l'ont expliquée de l'inſtitution du mariage, qui en quelque ſorte a compoſé l'homme de deux corps différens. D'autres l'ont expliquée de ſa naiſſance étrangere; d'autres, de la grandeur de ſon corps; & quelques-uns enfin de ce qu'il parloit deux langues, l'Egyptienne & la Grecque, & qu'il étoit inſtruit des mœurs des deux nations [d].

Cécrops n'avoit eu de ſon mariage avec la fille d'Actée, qu'un fils nommé Eryſicton [e]. Ce Prince mourut avant ſon pere [f]. Cranaüs, Grec & Athénien de naiſſance [g], ſe trouvant à la mort de Cécrops, le plus puiſſant & le plus accrédité de la ville, s'empara du trône. Nous aurions peu de choſes à dire de ſon regne, ſi les Marbres ne plaçoient ſous ce Prince, deux événemens très-fameux dans l'antiquité.

Le premier eſt le jugement rendu par l'Aréopage entre Neptune, ſouverain d'une partie de la Theſſalie, & Mars qui régnoit auſſi ſur pluſieurs cantons de cette Province. Le meurtre d'Hallirothius, fils de Neptune, tué par Mars, donna occaſion à ces deux Rois d'invoquer les lumieres de l'Aréopage. Comme ce jugement eſt un des premiers & des plus célebres qu'ait rendu

[a] De Legib. l. 2. n. 25. t. 3. p. 158. Les Grecs enſuite jugerent à propos de bruler leurs morts. *V.* Hom. Iliad. & Odyſſ. *paſſim.*

[b] Philocor. *apud* Scholiaſt. Pind. Olymp. Ode 9. v. 68. p. 109.

[c] Suidas, *in* Προμηθ, t. 3. p. 189.

[d] Voy. Marsh. p. 109.

[e] Pauſ. l. 1. c. 2. p. 7.

[f] Id. ibid.

[g] Apollod. l. 3. p. 193. = Pauſ. *loco cit.*

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

cette auguſte Compagnie [a], il eſt à propos de le rapporter.

L'Aréopage, inſtitué par Cécrops ſur le modele des Tribunaux d'Egypte, n'avoit pas tardé à s'attirer la plus grande conſidération. Les étrangers, les Souverains même, venoient ſe ſoumettre à ſes déciſions. C'étoit principalement pour connoître des meurtres que l'Aréopage avoit été établi (1). Hallirothius, fils de Neptune, ayant abuſé d'Alcippe, fille de Mars, ce Prince, indigné d'un affront ſi ſanglant, en tira vengeance par la mort d'Hallirothius. Ce procédé violent auroit pû avoir des ſuites funeſtes. Pour les éviter, Mars & Neptune ſoumirent leur différend à la déciſion de l'Aréopage. Le Sénat s'aſſembla, & après avoir écouté les raiſons de part & d'autre, il prononça que la vengeance de Mars n'avoit point excédé l'outrage qu'il avoit reçu en la perſonne de ſa fille [b]. Ce jugement fut trouvé ſi juſte, que pour relever les lumieres de ceux qui l'avoient rendu, on dit que douze Dieux s'étoient mêlés dans le nombre des Sénateurs [c]. Ce fut à cette occaſion que l'Aréopage reçut le nom qu'il a toujours porté par la ſuite [d].

Au commencement les membres de ce fameux Tribunal étoient choiſis d'entre les plus prudens & les plus judicieux perſonnages de la ville. Les Auteurs ne ſont pas d'accord ſur le nombre de Juges dont il étoit compoſé [e]: ce qui me feroit croire qu'il a varié en différens tems. L'édifice dans lequel l'Aréopage s'aſſembloit dans ſon origine, étoit très-ſimple & très-groſſier [f]. Il étoit placé au milieu d'Athènes ſur une colline ſituée à l'oppoſite de la citadelle [g]. Cette poſition devoit être très-incommode pour des vieillards qui ne pouvoient monter qu'avec peine [h]. C'eſt ce qui détermina les Aréopagiſtes à tranſporter leur tribunal dans un endroit de la ville appellé *le Portique du Roi* [i]. C'étoit une place expoſée à toutes les injures de l'air [k]. Les Juges s'y

[a] Marm. Oxon. Ep. 3. = Plin l. 7. ſect. 57. p. 415. = Pauſ. l. 1. c. 21.

(1) Solon étendit conſidérablement la juriſdiction de ce Tribunal. Il lui donna inſpection ſur tout l'Etat.

[b] Ce fut le premier procès, pour cauſe de meurtre, qui fut jugé à Athènes. Pauſ. l. 1. c. 21. = Plin. l. 7. ſect. 57. = Liban. Declam. 22, 23.

[c] Apollod. l. 3. p. 193.

[d] Marm. Oxon. Ep. 3. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 36. = Serv. *ad* Georg. l. 1. v. 18.

Les Anciens ne s'accordoient pas trop ſur l'étymologie de l'Aréopage. *Voy.* les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 7. Mém. p. 175.

[e] Voy. les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 7. p. 198.

[f] Vitruv. l. 2. c. 1.

[g] Herod. l. 8. n. 52. = Val. Max. l. 5. c. 3. p. 467.

[h] Acad. des Inſcript. t. 7. Mém. p. 195.

[i] Ibid. p. 190.

[k] Ibid.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

rendoient en grand ſilence. Auſſitôt qu'ils étoient réunis on les enfermoit dans une enceinte tracée par une eſpéce de corde qu'on faiſoit tourner autour d'eux [a]. Ils étoient aſſis ſur des ſiéges de pierre, tenant à la main pour marque de leur caractere, une maniere de bâton, fait en forme de ſceptre [b].

Homére dépoſe de l'ancienneté de ces uſages. Parmi les différens ſujets repréſentés ſur le bouclier d'Achille, on voit des Juges occupés aux fonctions de leur miniſtére. Le Poëte les dépeint aſſis en cercle au milieu de la place publique ſur des pierres bien polies, & portant un ſceptre à la main lorſqu'ils vont aux opinions [c]. Il y a lieu de croire que dans cette peinture Homére s'eſt conformé aux uſages de l'Aréopage. Pauſanias dépoſe également de cette ancienne ſimplicité, lorſqu'en parlant de ce Tribunal, il dit, que dans la ſalle d'audience on voyoit deux eſpéces de blocs d'argent taillés en forme de ſiéges [d]. L'expreſſion dont il ſe ſert eſt remarquable : il appelle ces maſſes, *des pierres d'argent* (1) : preuve que dans les premiers tems les pierres étoient les ſeuls ſiéges dont on ſe ſervoit dans l'Aréopage (2).

Afin que rien ne pût partager l'attention des Aréopagiſtes, ils ne jugeoient que pendant la nuit. De-là ce que nous liſons dans Athénée, que perſonne ne connoiſſoit ni le nombre ni le viſage des Aréopagiſtes [e]. Ceux des Anciens qui ont examiné les raiſons de cet uſage, ont débité bien des motifs que je crois plus ingénieux que ſolides [f]. Il me paroît que c'étoit une ſuite néceſſaire de l'uſage où étoient tous les Tribunaux de juger *ſub dio*, *en plein air*, les criminels accuſés de meurtre [g]. Il eſt viſible que, ſans cette précaution, la foule & le bruit du peuple, qu'il n'étoit pas poſſible d'empêcher pendant le jour, auroient enlevé aux Magiſtrats, aſſemblés dans une place uniquement fermée par une corde, une grande partie de l'attention que demandoient des affaires auſſi importantes que celles des meurtres.

J'ai déja dit que l'Aréopage avoit été formé par Cécrops ſur le modéle des Tribunaux d'Egypte. On a vû qu'il n'étoit point

[a] Acad. des Inſcript. t. 7. Mém. p. 190. & 196.
[b] Suid. t. 1. p. 411.
[c] Iliad. l. 18. v. 497, &c.
[d] L. 1. c. 28. p. 68.
(1) Ἀργυρᾶς λίθους.
(2) Spon prétend qu'on voit encore aujourd'hui à Athènes, des reſtes de cet ancien Tribunal. Voyage de Grece, t. 2. p. 451.
[e] L. 6. p. 255.
[f] Ibid. Voy. auſſi Lucien *in* Hermot. n. 64. t. 1. p. 805.
[g] Voy. Antiph. Orat. *de cæde* Herodis.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

permis en Egypte aux Parties de ſe défendre par la voix des Orateurs [a]. Les maximes de l'Aréopage, dans ſon inſtitution, étoient en ce point très-conformes à celles des Egyptiens. Dans les premiers tems les Parties étoient obligées de plaider elles-mêmes leurs cauſes [b]; l'éloquence des Orateurs étoit regardée alors comme un talent dangereux, qui n'étoit propre qu'à prêter au crime les couleurs de l'innocence. Cependant la ſévérité & l'exactitude de l'Aréopage ſur ce point s'adoucirent dans la ſuite; on ſouffrit que les Accuſés empruntaſſent le miniſtere & le ſecours des Orateurs [c]; mais il ne leur étoit pas permis, en plaidant, de s'écarter jamais du fond de la queſtion [d]. Par une ſuite de cette façon de penſer, ils ne pouvoient employer ni exorde ni peroraiſon, ni rien, en un mot, de ce qui pouvoit exciter les paſſions & ſurprendre l'admiration ou la pitié des Juges [e]. Les Orateurs étoient obligés de ſe renfermer uniquement dans leur cauſe; autrement on leur faiſoit impoſer ſilence par un héraut [f]. Cette maniere dont on plaidoit devant l'Aréopage avoit, pour ainſi-dire, donné le ton au Barreau d'Athènes, & s'étoit étendue aux diſcours qu'on prononçoit dans les autres Tribunaux. C'eſt par cette raiſon que le commencement & la fin des harangues de Demoſthène nous paroiſſent ſi ſimples & ſi dénuées d'ornemens [g].

Quant aux émolumens des Juges, il y a lieu de douter qu'on leur en eût attribué originairement [h]. Ceux qu'ils eurent dans la ſuite étoient très-médiocres. On ne leur adjugea d'abord que deux oboles par cauſe, & enſuite trois [i]; c'étoit quatre ſols tout au plus, l'obole revenant à peu-près à quinze deniers de notre monnoie. La longueur de la procédure n'y changeoit rien, & quand la déciſion d'une affaire étoit renvoyée au lendemain, les Aréopagiſtes n'avoient ce jour-là qu'une obole [k]. Tel étoit l'Aréopage, dont l'intégrité & la ſageſſe ſont trop univerſellement reconnues, pour qu'il ſoit néceſſaire d'y inſiſter. L'Hiſtoire ne parle jamais de cette auguſte compagnie que pour vanter ſes

[a] Prem. Part. Liv. I. Art. IV. p. 51.
[b] Sext. Empiric. adv. Rhet. l. 2. p. 304.
[c] Lucian. *in* Anacharſi. n. 19. t. 2. p. 889.
[d] Ariſt. Rhet. l. 1. c. 1. *init.* = Lucian. *ubi ſuprà*,
[e] Pollux, l. 8. c. 10. Segm. 117. = Quintil. Inſt. l. 6. c. 1.
[f] Ariſt. Quintil. Lucian. *loco cit.*
[g] *Epilogos illi mos civitatis abſtulit.* Quintil. Inſt. l. 10. c. 1.
[h] Voy. *infrà*, p. 25.
[i] Ariſtophan. *in* Plut. v. 329. *in* Equit. v. 51. = Voy. les notes de Caſaubon, p. 77. celles de Spanheim ſur le Plutus, p. 251. & les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 7. Mém. p. 192 & 195.
[k] Ibid. p. 195.

lumieres,

lumieres, & en faire l'éloge. Demosthène ne craignoit point de dire qu'il étoit inoüi que quelqu'un se fût plaint d'une sentence injuste de ce Tribunal [a].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Le second événement qui ait rendu le regne de Cranaüs mémorable, a été le déluge de Deucalion [b]. Rien n'est plus célebre dans l'Histoire Grecque que cet événement. Deucalion y est regardé comme le réparateur du genre humain; & en effet il a été la tige d'une nombreuse postérité qui régna dans plusieurs parties de la Grece. Mais le déluge arrivé de son tems ne fut qu'une grande inondation causée par quelques fleuves de la Thessalie, dont le cours se trouva arrêté entre les hautes montagnes dont ce pays est environné, ce qui joint à une grande quantité de pluye qui tomba cette année, submergea toute la contrée [c]. Il paroît même que l'inondation s'étendit jusqu'aux environs du mont Parnasse, où Deucalion avoit établi le siége de sa domination [d].

Cependant la plûpart des Anciens parlent du déluge de Deucalion comme d'une inondation universelle qui submergea tout le genre humain, à l'exception de ce Prince & de Pyrrha sa femme [e]. C'est d'après cette tradition que Deucalion passoit dans l'antiquité Grecque pour le premier qui eût bâti des villes & élevé des temples aux Dieux. On disoit aussi qu'il avoit été le premier Souverain [f]. Quelques-uns même ont prétendu qu'après ce déluge la terre étoit restée long-tems déserte & sans culture [g]; que l'inondation avoit fait périr les arbres, corrompu les semences, & détruit généralement tous les monumens des Arts & des Sciences [h]. C'est sans doute sur ce fondement que quelques Ecrivains modernes ont avancé qu'après le déluge de Deucalion, la Grece avoit été totalement abandonnée & déserte, sans que ce pays ait pû recevoir de culture que plus de trois siécles après cette inondation [i].

Tous ces faits, loin d'être prouvés, sont entiérement démentis par l'Histoire. La Grece, depuis le moment qu'elle a commencé d'être peuplée, n'a jamais cessé d'être habitée. La suite

[a] *In* Aristocrat. p. 735. F.
[b] Marm. Ep. 4.
[c] Ibid.. Ep. 2. = Bannier Explic. des Fables, t. 6. p. 75.
[d] Marm. Ep. 2.
[e] Apollod. l. 1. p. 19, 20. = Ovid. Met. l. 1. v. 318, &c.
[f] Apollon. Rhod. l. 3. v. 1085.
[g] Plato de Leg. l. 3. p. 804.
[h] Diod. l. 3. p. 232. l. 5. p. 376-397-398.
[i] Acta Erudit. Lipsi. an. 1691. p. 100. = Buffon, Hist. nat. t. 1. p. 201.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

des Rois d'Argos, d'Athènes, de Sicyone, n'eſt point interrompue. On doit donc regarder le déluge de Deucalion comme une inondation paſſagere qui put faire périr beaucoup de monde dans le canton où elle arriva, mais qui ne paroît point avoir eu d'autres ſuites. C'eſt ainſi que s'en expliquent les marbres de Paros. Ils diſent ſimplement que Deucalion ayant été préſervé des eaux, ſe retira à Athènes, où il ſacrifia à Jupiter Phyxius [a].

Cranaüs n'occupa le trône que neuf années. Il fut chaſſé par Amphyction à qui il avoit donné ſa fille en mariage [b]. Quelques-uns font cet Amphyction fils de Deucalion; d'autres diſent qu'il n'étoit que ſon petit-fils [c]. Aucune de ces opinions n'eſt recevable. Les marbres diſtinguent très-expreſſément Amphyction fils de Deucalion, d'Amphyction, roi d'Athènes [d]. Ils les font contemporains [e]. Nous ignorons quelle étoit l'extraction du Roi d'Athènes. Nous ne ſommes pas mieux informés de ſa maniere de gouverner: mais il tombe ſous ſon regne deux événemens très-importans de l'Hiſtoire Grecque, l'établiſſement du Conſeil des Amphyctions, & l'arrivée de Cadmus: je ne parlerai pour le moment que du premier.

Dans le tems qu'Amphyction jouiſſoit à Athènes du fruit de ſon uſurpation, Amphyction, fils de Deucalion, régnoit aux Termopyles [f]. Ce Prince, plein de ſageſſe & d'amour pour ſa patrie, fit de ſérieuſes réflexions ſur la poſition où la Grece ſe trouvoit de ſon tems. Dès-lors elle étoit partagée en pluſieurs ſouverainetés indépendantes les unes des autres. Cette diviſion pouvoit faire naître des inimitiés, & occaſionner des guerres inteſtines qui auroient livré la nation aux entrepriſes des peuples barbares dont elle étoit environnée, & qui pouvoient l'accabler facilement [g]. Pour prévenir un pareil malheur, Amphyction ſongea à réunir par un lien commun tous les différens Etats de la Grece; afin, dit un Ancien, qu'étant toujours étroitement unis par les nœuds ſacrés de l'amitié, ils travaillaſſent de concert à ſe maintenir contre l'ennemi commun, & ſe rendiſſent formidables aux nations voiſines [h]. Dans cette vûe il établit une confédération entre douze villes Grecques, dont les députés ſe

[a] Marm. Oxon. Ep. 4.
[b] Pauſ. l. 1. p. 7, 8.
[c] Acad. des Inſcript. t. 3. Mém. p. 195.
[d] Marm. Ep. 5.
[e] Ibid. = Voy. auſſi Apollod. l. 1. p. 20.
[f] Marm. Ep. 5.
[g] Dion. Halicarn. l. 4. p. 229.
[h] Ibid.

rendoient deux fois l'année aux Termopyles [a]. Cette célebre assemblée s'appelloit *le Conseil des Amphyctions*, du nom de celui qui l'avoit instituée [b].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Chaque ville envoyoit deux députés, & avoit par conséquent dans les délibérations deux voix, & cela sans distinction, & sans que les plus puissantes eussent aucune prérogative ni aucune prééminence [c]: la liberté dont se piquoient ces peuples demandant que tout fût égal parmi eux.

Le serment que prêtoient ces députés avant que d'être installés, est trop remarquable pour ne le pas rapporter. C'est Eschine qui nous en a conservé la formule [d]. Il étoit conçu à peu-près en ces termes : « Je jure de ne jamais renverser aucune des villes » honorées du droit d'Amphyctionat, & de ne point détourner ses » eaux courantes ni en tems de paix ni en tems de guerre. Que si » quelque peuple venoit à faire une pareille entreprise, je m'en- » gage à porter la guerre dans son pays, à raser ses villes, ses » bourgs & ses villages. De plus, s'il se trouvoit quelqu'un assez » impie pour oser dérober quelques-unes des offrandes consa- » crées dans le temple d'Apollon, ou pour faciliter à quelque » autre le moyen de commettre ce crime, soit en lui prêtant la » main, soit en l'aidant de ses conseils, j'employerai mes pieds, » mes mains, ma voix; en un mot, toutes mes forces pour tirer » vengeance de ce sacrilége ». Ce serment étoit accompagné d'imprécations & d'exécrations terribles.

On doit regarder l'assemblée des Amphyctions comme la tenue des Etats généraux de la Grece. Les députés qui composoient cette auguste compagnie, représentoient le corps de la nation avec plein pouvoir de concerter & de résoudre ce qui leur paroîtroit être le plus avantageux à la cause commune. Leur autorité ne se bornoit pas à juger en dernier ressort les affaires publiques; elle s'étendoit encore jusqu'à lever des troupes pour forcer les rebelles à se soumettre à l'exécution de leurs Arrêts. Les trois guerres sacrées entreprises en différens tems par l'ordre

[a] Herod. l. 7. n. 200. = Eschin. *de* falsa Legat. p. 401. = Strabo, l. 9. p. 643. = Paus. l. 10. c. 8. *init.*

[b] Marm. Ep. 5. = Paus. *loco cit.*

Les Historiens Grecs, ne sont pas d'accord sur le nombre des peuples dont étoit composée l'assemblée des Amphictions. *Voy.* les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 3. Mém. p. 191.

[c] Eschin. *de* falsa Legat. p. 401.

[d] *De* falsa Legat. p. 401. B.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

des Amphyctions, ſont une preuve éclatante de l'étendue qu'avoit leur autorité [a].

On tenoit à grand honneur dans la Grece d'avoir le droit de députer à cette eſpéce d'Etats généraux. La moindre marque d'infidélité à la patrie ſuffiſoit pour n'y être point admis. Les Lacédémoniens & les Phocéens en furent exclus pour un tems [b]. On ne pouvoit obtenir le droit d'y rentrer qu'en réparant par des preuves éclatantes de ſervice & d'attachement, la faute qu'on avoit commiſe.

Les grands Politiques ont de tout tems ſenti que le meilleur moyen d'aſſurer la durée des établiſſemens qu'ils formoient, étoit de les lier à la Religion. Dans cette vûe, Amphyction chargea le Conſeil, qui porta depuis ſon nom, du ſoin de protéger le temple de Delphes, & de veiller à la conſervation des richeſſes qui y étoient enfermées [c]. Mais ſon principal objet fut, comme nous le diſions il n'y a qu'un moment, d'établir entre les différens Etats de la Grece le concert qui étoit néceſſaire pour la conſervation du corps de la nation, & de former un centre de réunion qui aſſurât à jamais une correſpondance réciproque entre ſes différens peuples.

L'effet répondit aux ſoins & à l'attente de ce Prince. Dès ce moment les intérêts de la patrie devinrent communs entre tous les peuples de la Grece. Les différens Etats dont cette partie de l'Europe étoit compoſée, ne formerent plus qu'une ſeule & même République : union qui dans la ſuite rendit les Grecs formidables aux Barbares [d]. Ce furent les Amphyctions qui ſauverent la Grece dans le tems de l'invaſion de Xercès. C'eſt par le moyen de cette aſſociation que ces peuples ont exécuté de ſi grandes actions, & ſe ſont ſoutenus ſi long-tems avec la plus grande diſtinction. L'Europe nous offre encore des modeles d'une ſemblable aſſociation. L'Allemagne, la Hollande & les Ligues Suiſſes forment des Républiques compoſées de pluſieurs Etats.

Amphyction doit donc être regardé comme un des plus grands hommes que la Gréce ait produit, & l'établiſſement du Conſeil des Amphyctions, comme un très-grand chef-d'œuvre de politique. Il faut mettre dans le même rang l'inſtitution des Jeux

[a] Acad. des Inſcript. t. 3. Mém. p. 192, 193.
[b] Pauſ. l. 10. c. 8. *init.*
[c] Acad. des Inſcript. t. 3. Mém. p. 191.
[d] Eſchin. *de falſa Legat.* p. 401.

Olympiques ; quiconque en ſoit l'auteur. On ne peut en général donner trop d'éloges aux Légiſlateurs Grecs ſur les divers moyens qu'ils avoient imaginés pour réunir & lier ce nombre infini de petits peuples & de petits Etats qui compoſoient la nation Grecque.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je paſſerai ſous ſilence les regnes d'Erichtonius & de Pandion, pour venir à celui d'Erechtée, ſous lequel les marbres placent un événement des plus mémorables de l'antiquité Grecque. C'eſt l'arrivée de Cérès dans la Grece [a] : époque d'autant plus célebre que c'eſt à ce tems que tous les Anciens rapportent l'établiſſement, ou pour mieux dire, le rétabliſſement de l'Agriculture & des Loix civiles dans la Grece. Je traiterai par la ſuite ces deux objets dans un plus grand détail [b].

Le regne d'Erechtée eſt encore remarquable par quelques faits qui ont rapport avec l'ancienne forme de gouvernement établie dans la Grece. Juſqu'à ce Prince, les Rois avoient toujours réuni dans leur perſonne le ſceptre & le ſacerdoce. Erechtée, en ſuccédant à Pandion, ſe dépouilla d'une partie de ſes droits en faveur de ſon frere nommé *Butès*. Il retint pour lui la Royauté, & donna à Butès le Pontificat de Minerve & de Neptune [c]. C'eſt le premier exemple qu'on trouve dans l'Hiſtoire Grecque du partage de la puiſſance ſéculiere & eccléſiaſtique.

Erechtée régna cinquante ans, il fut tué dans une guerre qu'il avoit entrepriſe contre les Eleuſiniens [d]. Le ſuccès cependant en fut avantageux aux Athéniens, auxquels ceux d'Eleuſis furent obligés de ſe ſoumettre [e]. Les Athéniens avoient donné le commandement de leur armée à Ion, fils de Xuthus, & arriere petit-fils de Deucalion [f]. Ils furent ſi contens des ſervices que Ion leur avoit rendus dans cette guerre, qu'ils lui confierent le ſoin & l'adminiſtration de leur Etat [g]. Il y a même des Auteurs qui ont dit qu'à la mort d'Erechtée ſon ayeul maternel, Ion monta ſur le trône [h]. Nous ne trouvons cependant point le nom de ce Prince dans aucune des liſtes des Rois d'Athènes [i]. Mais il eſt certain qu'Ion jouit d'une très-grande autorité. Il fut

[a] Marm. Oxon. Ep. 12.
[b] Voy. *infrà*, Art. VIII, & Liv. II. Sect. II. Chap. I.
[c] Apollod. l. 3. p. 198.
[d] Pauſ. l. 1. c. 38.
[e] Ibid.
[f] Herod. l. 8. n. 44. = Pauſ. l. 2. c. 14.
[g] Vitruv. l. 4. c. 1. = Strabo, l. 8. p. 588.
[h] Euripid. *in* Ione, v. 577. & Conon *apud* Phot. Narrat. 27. p. 438.
[i] Voy. Pauſ. l. 7. *init.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

le premier qui introduiſit dans la Grece l'uſage de ſéparer en différentes claſſes, les différentes profeſſions auxquelles les citoyens s'adonnent dans un Etat. Il diſtribua tout le peuple d'Athènes en quatre claſſes [a]. L'une renfermoit les Laboureurs, l'autre les Artiſans, la troiſiéme étoit compoſée des Miniſtres de la Religion, les gens de guerre (1) formoient la quatriéme.

Avant de finir ce qui concerne le regne d'Erechtée, je crois devoir faire remarquer que ſous ce Prince l'Attique étoit déja ſi peuplée, que ne pouvant ſuffire à la ſubſiſtance de tous ſes habitans, les Athéniens furent obligés d'envoyer différentes colonies dans le Peloponèſe [b], & dans l'iſle d'Eubée [c].

Depuis Erechtée juſqu'à Théſée, l'Hiſtoire d'Athènes n'offre rien de remarquable ni d'intéreſſant. Le ſiécle de Théſée eſt celui des anciens héros de la Grece. Ce Prince a été ſans contredit un des plus fameux & des plus diſtingués; mais ce ne ſont pas ſes exploits qui nous doivent occuper préſentement. Nous n'avons à rendre compte que de ſon adminiſtration, & des changemens qu'il fit dans le gouvernement d'Athènes.

On a vû précédemment que Cécrops ſecond avoit fondé douze principales habitations dans l'Attique [d]. Les habitans de ces bourgades vivoient entiérement ſéparés les uns des autres [e]: chaque canton avoit ſa juriſdiction & ſa police particuliere, indépendante même du Souverain [f]. Cet arrangement faiſoit que chaque bourgade formoit, pour ainſi-dire, un corps iſolé & ſéparé dans l'Etat; il n'étoit pas aiſé d'en raſſembler les habitans, & de les réunir lorſqu'il étoit queſtion de délibérer ſur la ſûreté & l'intérêt de la cauſe commune. De plus, ils étoient aſſez ordinairement en guerre les uns contre les autres [g], ſouvent même contre leur Souverain [h].

Le premier uſage que Théſée fit de ſon autorité, fut de remédier à un pareil abus. Ayant ſçu joindre à propos la prudence à

[a] Strabo, l. 8. p. 588.

(1) C'eſt le ſens dans lequel je crois qu'on doit prendre le terme de φύλακες, dont ſe ſert ici Strabon. Cette traduction eſt autoriſée par Platon, qui dans ſa République, employe toujours le mot φύλακες, pour déſigner les gens de guerre. *Voy.* auſſi Ariſt. Polit. l. 2.

[b] Strabo, l. 8. p. 585.

[c] Pauſ. l. 1. c. 5. p. 13. On l'appelle à préſent *Négrepont*. C'eſt la plus grande des Iſles de l'Archipel.

[d] *Suprà*, p. 18, 19.

[e] Thucyd. l. 2. p. 110.

[f] Ibid.

[g] Plut. *in* Theſ. p. 10. F.

[h] Thucyd. l. 2. p. 110.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

la fermeté, il cassa tous les Magistrats & toutes les assemblées particulieres de chaque canton [a] : il fit même démolir dans tous les bourgs les salles où l'on tenoit les conseils, & les édifices où l'on rendoit la justice [b]. Depuis cette réforme tous les habitans de l'Attique furent soumis à la juriſdiction du Magistrat d'Athènes. Toute la force & l'autorité politiques se trouverent réunies dans cette capitale [c]. Ainsi quand il étoit question de prendre une résolution générale, les habitans de la campagne étoient obligés de quitter leurs bourgs, & de se rendre à Athènes [d]. Les assemblées de la nation ne se tenoient plus que dans cette ville, qui devint par ce moyen le centre du gouvernement, auquel participoit par un droit égal quiconque portoit le nom d'Athénien. Car les habitans de la campagne avoient le même droit aux suffrages que les habitans de la ville; & c'est dans ce sens qu'on doit dire que tous les Athéniens étoient réellement citoyens d'une même ville [e].

Pour augmenter & peupler sa capitale, Thésée invita tous les gens de la campagne à s'y rendre [f], en leur offrant les mêmes droits & les mêmes priviléges que ceux dont jouissoient les citoyens [g]; mais en même tems pour empêcher que cette foule de peuple ramassée de toutes parts, ne portât la confusion & le désordre dans son nouvel établissement, il crut devoir distinguer les habitans d'Athènes en trois classes. On a déja vû qu'anciennement sous le regne d'Erechtée, on avoit partagé en quatre classes tous les Athéniens [h] : Thésée crut n'en devoir faire que trois : les Nobles, les Laboureurs & les Artisans [i]. Le principal but de Thésée avoit été d'établir une parfaite égalité dans l'Etat [k]. Dans cette vûe, il accorda aux Nobles le privilége d'offrir les sacrifices, de rendre la justice, & de connoître de tout

[a] Thucyd. l. 2. p. 110.
[b] Plut. *in* Thes. p. 11. A.
[c] Thucyd. *loco cit.* = Isocrat. Encom. Helen. p. 312. = Plut. *loco cit.*
[d] Thucyd. l. 2. p. 110.
[e] Isocrat. Encom. Helen. p. 312.
[f] Isocrat. Plut. *loco cit.*
[g] Plut. p. 11.
C'est faute d'y avoir assez réfléchi que la plûpart des Ecrivains modernes ont avancé que Thésée avoit transporté dans la ville d'Athènes, tous les habitans de l'Attique. Il est vrai qu'ils ont pû être trompés par Ciceron *de Leg. l. 2. n. 2.* = Diodore, l. 4. p. 306. = Strabon, l. 9. p. 609. qui le disent expressément. Mais cette idée n'est point juste. Il est certain qu'il resta des habitans dans la campagne pour cultiver les terres. Thucydide le dit formellement, l. 2. p. 108. Thésée ne fit autre chose que rendre Athènes la Métropole de l'Attique.
[h] *Suprà*, p. 30.
[i] Diod. l. 1. p. 33. = Plut. p. 11. C.
[k] Paus. l. 1. c. 3. p. 9. = Demosth. *in* Neœram. p. 873. C.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ce qui concernoit la Religion & la police [a]. Par ce moyen Thésée rendit la Noblesse aussi puissante que les deux autres états. Ces derniers l'emportoient par le nombre, le besoin qu'on avoit d'eux, & l'utilité dont ils étoient : mais les honneurs & les dignités dont la Noblesse étoit en possession, lui donnoient une considération que n'avoient ni les Laboureurs ni les Artisans.

Cette distribution des citoyens d'un Etat en différentes classes, relativement aux différentes professions, étoit le goût dominant des anciens peuples. Nous avons vû qu'elle avoit lieu en Egypte. Les colonies qui passerent de ce pays dans la Grece, apporterent avec elles cette politique [b]. Il n'est donc pas étonnant qu'elle y ait eu lieu. Je n'insisterai point ici sur les inconvéniens qui devoient naître d'une maxime si dangereuse : j'en parlerai ailleurs ([1]).

Telle fut la nouvelle forme de gouvernement que Thésée établit dans son Royaume. Il rendit Athènes la capitale, & si l'on peut dire, la métropole de ses Etats. Dès-lors ce Prince jetta les fondemens de la grandeur où dans la suite cette ville est parvenue. Il peut à juste titre en être regardé comme le second fondateur [c].

Thésée fut au reste le premier Prince qui favorisa le gouvernement populaire [d]. Il usa très-modérement de la puissance souveraine, gouvernant ses peuples avec beaucoup de justice & d'équité [e]. Malgré toutes ces grandes qualités, il ne put cependant éviter les traits de l'envie attachée à persécuter le mérite des grands hommes. Il fut banni de cette même ville qui étoit son ouvrage [f]. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que ce fut par la voie de l'Ostracisme, que lui-même avoit établi [g].

Je ne dirai rien des Rois qui occuperent le trône d'Athènes après Thésée. Nous passerons à Codrus en qui finit le gouvernement monarchique. Une réponse de l'Oracle détermina ce

[a] Plut. *loco cit.*

[b] Diod. l. 1. p. 33.

([1]) Dans la 3e Part. Liv. I. Ch. IV.

[c] Diod. l. 4. p. 306.

[d] Demosth. *in* Neœram. p. 873. = Plut. *in* Thes. p. 11.

Cet Auteur observe, d'après Aristote, que les Athéniens, sont les seuls auxquels Homére donne le nom de *Peuple*. Iliad. l. 2. B. v. 54.

[e] Isocrat. Encom. Helenæ, p. 309 & 311. = Diod. l. 4. p. 306.

[f] Diod. Ibid. = Plut. *in* Thes. p. 15, 16.

[g] Teophrast. *in* Polit. *apud* Suid. *voce* Ἀρχὴ Σκυφία, t. 1. p. 344. = Euseb. Chron. l. 2. p. 90. = Syncell. p. 172. = Scholiast. Aristophan. *in* Pluto.

Il est vrai que ce sentiment souffre quelque difficulté. *Voy.* Scaliger. Animadv. *in* Euseb. p. 50. = Potter, Archæol. l. 4. c. 25. p. 115, & les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 12. Mém. p. 145.

Prince

Prince à se sacrifier pour le salut de son Royaume [a]. Voici quelle en fut l'occasion.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Le retour des Héraclides dans le Peloponèse, dont je parlerai dans un moment, avoit jetté cette Province dans le dernier trouble & la plus grande confusion. Ses habitans chassés de leurs anciennes demeures, avoient été contraints d'aller chercher un asyle de différens côtés. Les Ioniens, entre autres, s'étoient adressés aux Athéniens. Mélanthus qui régnoit alors à Athènes, leur avoit donné retraite [b]. Cette nouvelle colonie rendit l'Attique plus florissante que jamais. Les Héraclides virent d'un œil jaloux cette augmentation de puissance. Ils déclarerent la guerre aux Athéniens [c]. Mélanthus alors étoit mort, & Codrus lui avoit succédé. C'étoit l'usage autrefois de n'entreprendre aucune expédition sans s'adresser auparavant à l'Oracle. On le consulta donc, & la réponse fut que les Héraclides seroient vainqueurs s'ils ne tuoient point le roi des Athéniens. En conséquence ils firent publier une défense expresse de toucher au roi d'Athènes. Codrus apprend cette nouvelle. L'amour que son peuple avoit pour lui le faisoit garder à vûe. Pour échaper à la vigilance de ses gardes, il se déguise en payſan, entre dans le camp des ennemis, cherche querelle à un soldat, & le blesse. Le soldat se jette sur lui & le tue. Cette nouvelle se répand. Codrus est reconnu. Les Héraclides s'imaginant, d'après la réponse de l'Oracle, que les Athéniens seroient victorieux, se retirerent sans rendre de combat [d].

Après la mort de Codrus, les Athéniens voulurent lui donner un successeur. Mais n'en trouvant point qui approchât de son mérite, ils abolirent la royauté. Par cet événement le gouvernement d'Athènes devint Républicain, de Monarchique qu'il étoit auparavant [e]. Nous rendrons compte ailleurs des suites de cette révolution [f].

[a] *Codrus pro patriâ non timidus mori.* Horat. Carm. l. 3. Od. 19.

[b] Strabo, l. 9. p. 602. = Pausan. l. 7. Cap. 1.

[c] Justin. l. 2. c. 6. = Strabo, l. 9. p. 602.

[d] Justin. *loco cit.* = Val. Max. l. 5. c. 6. p. 489. = Pausan. l. 7. c. 25.

[e] Justin. l. 2. c. 7. = Vell. Patercul. l. 1. c. 2. Pausan. l. 4. c. 5. *sub fin.*

[f] Dans la troisieme Partie, Liv. I. Chap. V.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

ARGOS.

J'AI déja dit ailleurs qu'Argos étoit un des plus anciens Royaumes de la Grece. J'ai dit auſſi que les regnes des premiers ſucceſſeurs d'Inachus ne méritoient aucune attention [a]. Nous les paſſerons donc ſous ſilence pour venir à Gélanor. Ce fut le dernier de la race des Inachides qui porta la couronne.

Gélanor avoit à peine régné quelques mois, que Danaüs, à la tête d'une colonie Egyptienne [b], vint lui diſputer la couronne [c]. Le peuple fut choiſi pour juge de leur différend. Juſqu'à ce moment Danaüs n'avoit eu aucun commerce avec les Argiens. Tout ſembloit devoir ſe réunir en faveur de Gélanor. Danaüs étoit à peine connu des peuples, ſur leſquels il vouloit régner. Gélanor, au contraire, étoit iſſu d'un ſang qui depuis long-tems étoit en poſſeſſion de les gouverner. Le motif qui fit préférer Danaüs eſt des plus ſinguliers. Dans le tems que les deux concurrens attendoient la déciſion du peuple, un loup ſe jetta ſur un troupeau de vaches qui paiſſoient ſous les murs de la ville. Il attaqua le taureau qui marchoit à la tête & le terraſſa. Les Argiens prirent cet accident pour un augure déciſif. Ils s'imaginerent que Gélanor étoit repréſenté par le taureau, animal domeſtique, & Danaüs par le loup, animal ſauvage. Sur ce fondement ils ſe déciderent en faveur de Danaüs [d].

Auſſitôt qu'il ſe vit revêtu de l'autorité ſouveraine, il ſongea aux moyens de la conſerver. A ce deſſein il bâtit une citadelle dans la ville d'Argos [e]. Danaüs élevé en Egypte, où les Arts étoient très-floriſſans, en fit part à ſes nouveaux ſujets. Il leur enſeigna les moyens d'améliorer leur pays, & de le rendre plus fertile (1). Ce Prince ſurpaſſa tous les Rois qui l'avoient précédé. Ce fut même d'une maniere ſi diſtinguée, qu'en ſa conſidération

[a] Voy. la 1re Part. Liv. I. p. 65.

[b] Marm. Oxon. Ep. 9.=Herod. l. 2. n. 91.=Apollod. l. 2. p. 63.=Diod. l. 5. p. 376.

[c] Pauſ. l. 2. c. 16.

[d] Ibid. c. 19.

[e] Strabo, l. 8. p. 570.

(1) Nous en parlerons à l'article des Arts.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux

ſes peuples changerent le nom qu'ils avoient porté juſqu'alors, & firent gloire d'adopter le ſien [a].

A Danaüs ſuccéda Lyncée ſon gendre [b]; il n'y a rien à dire de ſon regne ni de ceux de ſes ſucceſſeurs juſqu'à Acriſius. C'eſt ſous le regne de ce Prince qu'on place l'arrivée de Pélops dans la Grece [c].

Il étoit fils du célebre Tantale, roi de Phrygie. Une guerre avec Ilus, fils de Tros, le même qui donna à Troye le nom d'Ilium, obligea Pélops de quitter l'Aſie, & de paſſer dans la Grece avec ſa ſœur [d]. Leur arrivée occaſionna peu de tems après de grands changemens dans les affaires de cette partie de l'Europe. Thucydide a remarqué que Pélops obtint aiſément un grand crédit dans la Grece, parce qu'il y apporta de l'Aſie des richeſſes inconnues juſqu'alors aux naturels du pays [e]. A quoi Plutarque ajoute que le nombre de ſes enfans y contribua autant que la grandeur de ſes tréſors. Car ſes filles furent mariées aux plus puiſſans Princes de la Grece, & il trouva le moyen de former des ſouverainetés à chacun de ſes enfans [f]: Pélops fut d'ailleurs un Prince ferme & prudent, qui ſçut s'aſſujettir pluſieurs peuples du Péloponèſe. Il y fut même tellement honoré & reſpecté, qu'on donna ſon nom à toute cette Péninſule. J'aurai encore occaſion de parler dans la ſuite de la poſtérité de Pélops. Revenons à Acriſius.

Perſonne n'ignore que la fin de ce Prince fut des plus funeſtes. Il perdit la vie par la main de Perſée ſon petit-fils. Par cette mort Perſée ſe trouvoit roi d'Argos. Mais la maniere dont il étoit monté ſur le trône, lui fit concevoir du dégoût pour ſon Royaume. Il ſe condamna lui-même à quitter ſa patrie, & engagea Mégapente, roi de Tyrinthe, ſon couſin, à changer de Royaume avec lui [g].

Le royaume d'Argos perdit à la mort d'Acriſius la plus grande partie de ſon luſtre. Depuis Mégapente, qui laiſſa le ſceptre à Anaxagore ſon fils, il n'y a rien de certain dans la ſuite des rois d'Argos. Tout ce qu'on ſçait, c'eſt que Cylarabis en fut le dernier. Sous le regne de ce Prince, Oreſte, fils d'Agamemnon, s'empara du royaume d'Argos [h], & le réunit à celui de Mycènes.

[a] Euripid. *apud* Strab. l. 8. p. 570.
[b] Apollod. l. 2. p. 67.=Pauſ. l. 2. c. 6.
[c] Marsh. p. 286.
[d] Ibid.
[e] Ibid.
[f] Ibid.
[g] Apollod. l. 2. p. 77.=Pauſ. l. 2. c. 16.
[h] Pauſ. ibid. c. 18.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE TROISIEME.

MYCENES.

QUOIQUE le Royaume de Mycènes ſoit un des moins anciens & des moins conſidérables de la Grece ; cependant pour ne rien laiſſer à déſirer ſur l'ancien état de cette partie de l'Europe, je vais en parcourir l'hiſtoire très-ſuccinctement. Ce qu'on vient de lire de l'échange fait entre Perſée & Mégapente, m'engage à placer ici ce que j'ai à en dire.

Le Royaume de Mycènes doit ſa fondation à Perſée [a]. Tyrinthe étoit la capitale du nouveau Royaume que ce Prince venoit d'acquérir ; mais par des raiſons qui ne nous ſont pas connues, il réſolut de fixer ailleurs ſa réſidence. Comme il cherchoit un endroit propre à bâtir une nouvelle ville, le pommeau de ſon épée ſe détacha. Cet accident lui parut un heureux préſage. Il crut y reconnoître la volonté des Dieux marquée d'une maniere ſenſible, & parce que Μύκης en Grec veut dire le pommeau d'une épée, il y bâtit une ville qu'il appella Mycènes [b]. Tels étoient la plûpart du tems les motifs par leſquels on ſe conduiſoit dans ces ſiécles reculés.

Perſée, Prince également fameux par ſes exploits & par ſes voyages, eſt un des héros que l'antiquité a le plus célébrés [c]. Je me crois diſpenſé d'entrer dans aucun détail ſur ſes actions. Ce que l'Hiſtoire nous en a tranſmis eſt tellement défiguré par des récits fabuleux & contradictoires, qu'on n'en peut preſque faire aucun uſage. Je me contenterai ſeulement de toucher un mot de ſes voyages à l'article de la Navigation.

Les ſucceſſeurs de Perſée furent Maſtor, Electrion, Sthénélus & Euryſthée. Ce dernier étoit petit-fils de Pélops par ſa mere Nicippe [d], que Sthénélus avoit épouſée. Perſonne n'ignore les travaux dont il accabla Hercule ſon couſin. La famille de Perſée finit en la perſonne d'Euryſthée. Ayant porté la guerre dans l'Attique, il y périt avec tous ſes enfans [e].

[a] Strabo, l. 8. p. 579.
[b] Pauſ. l. 2. c. 16.
[c] Voy. Hérod. l. 2. n. 91. l. 7. n. 61 & 150. = Appollod. l. 2. = Hygin. Fab. 64. = Ovid. Met. l. 4.
[d] Apollod. l. 2. p. 78, 79.
[e] Thucyd. l. 1. p. 8. = Apollod. l. 2. p. 122. = Diod l. 4. p. 301, 302.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

A ſa mort la couronne de Mycènes paſſa dans la famille de Pélops. En partant pour ſon expédition contre les Athéniens, Euryſthée avoit confié le gouvernement de ſes Etats à ſon oncle Atrée, fils de Pélops [a]. Atrée n'eut pas plutôt appris la mort de ſon neveu, & la défaite de ſon armée, que profitant de la conſternation que cet événement avoit jetté dans le pays, il s'empara du trône de Mycènes. Ce Prince n'eſt que trop connu par les ſuites affreuſes de ſa haine implacable contre Thyeſte ſon frere aîné. On ſçait quel en étoit le fondement. Pour ſe venger du deshonneur qu'il croyoit avoir reçu, Atrée fit manger à Thyeſte ſes propres enfans [b]. Ce pere malheureux avoit eu commerce autrefois avec ſa fille Pélopie [c]. De cet inceſte nâquit un enfant auquel on donna le nom d'Egyſthe. Egyſthe vengea ſon pere en tuant Atrée. Cette mort plaça Thyeſte ſur le trône de Mycènes [d]. Agamemnon ſon neveu l'en chaſſa [e] : mais par les intrigues de ſa femme Clytemneſtre, il ſuccomba lui-même quelque tems après ſous les coups d'Egyſthe qui s'empara de la Couronne [f]. Cet uſurpateur périt à ſon tour par la main d'Oreſte, qui n'épargna pas ſa propre mere [g].

Le crime d'Oreſte ne demeura point impuni. Sans parler des remords de ſa conſcience, déſignés par les furies vengereſſes dont les Tragiques anciens nous le repréſentent tourmenté, il fut accuſé devant le peuple par Périlas, qui, en qualité de couſin germain de Clytemneſtre, demanda vengeance de ſa mort [h]. Oreſte fut obligé d'aller à Athènes ſe ſoumettre au jugement de l'Aréopage [i]. C'eſt un des plus célebres que ce Tribunal ait rendus. Quoique la fable en ait étrangement défiguré les circonſtances, il eſt certain que ce jugement fut l'époque d'un changement de très-grande conſéquence dans la procédure criminelle des Athéniens. C'eſt pourquoi je vais mettre les faits ſous les yeux du lecteur. Je laiſſe à ſon diſcernement le ſoin de démêler ce qu'il peut y avoir de vrai, d'avec ce que le goût d'un ſiécle trop ami du faux merveilleux a pû leur prêter.

[a] Thucyd. l. 1. p. 89. = Diod. l. 4. p. 302. = Virgil. Æneid. l. 11. v. 226 & 268. = Hygin. Fab. 117. = Vell. Pater. l. 1. p. 2.
[b] Pauſ. l. 2. c. 18. = Hygin. Fab. 87, 88.
[c] Idem, ibid.
[d] Ibid. = Iliad. l. 2. v. 100.
[e] Euripid. Iphig. Act. 5.
[f] Odyſſ. l. 4. v. 91, 92. l. 11. v. 408, &c.
[g] Marm. Arund. Ep. 24. = Hygin. Fab. 119.
[h] Pauſ. l. 8. c. 34.
[i] Id. l. 1. c. 28. = Marm. Arund. Ep. 24.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'Aréopage diſcuta l'affaire d'Oreſte avec beaucoup d'attention. Les opinions ſe trouverent partagées au commencement ; mais à la fin le nombre des Juges qui étoient d'avis de condamner Oreſte, l'emportoit d'une voix ſur ceux qui vouloient l'abſoudre. Ce Prince infortuné alloit ſuccomber ; alors Minerve ſe joignit, dit-on, aux Juges qui ſe portoient à le renvoyer abſous, & rendit par ce moyen les ſuffrages égaux. En conſéquence, Oreſte fut renvoyé de l'accuſation [a]. Depuis ce tems, toutes les fois qu'il y avoit égalité de ſuffrages, on décidoit en faveur de l'accuſé [b], en lui donnant ce qu'on appelloit *le ſuffrage de Minerve* (1).

Le régne d'Oreſte fut glorieux & floriſſant. Par ſon mariage avec Hermione, fille de Menelas, il hérita du royaume de Sparte [c]. J'ai déja dit qu'il avoit réuni à la couronne de Mycènes le royaume d'Argos [d].

Tiſamene ſon fils lui ſuccéda [e], & ne porta la couronne que trois ans. Ce fut ſous ſon regne que finit le royaume de Mycènes par l'invaſion des Héraclides, qui vinrent ſe jetter ſur le Péloponèſe, s'en rendirent les maîtres, & changerent la face du Gouvernement [f].

[a] Eſchil. *in* Eumen. v. 743 & 749.

[b] Ariſt. Problem. ſect. 29. Probl. 13. = Heſychius *voce* Ἴσαι ψῆφοι. = Voy. auſſi Méziriac, *in* Ep. Ovid. t. 2. p. 271. = Bianchiani. Iſt. Univ. p. 318. & Not. *in* Marm. Oxon. p. 353.

Suivant Varron, cet uſage ſeroit encore plus ancien qu'Oreſte ; il prétend qu'il eut lieu dans le jugement que l'Aréopage rendit entre Mars & Neptune, au ſujet du meurtre d'Hallirothius. *Apud* Auguſt. de Civit. Dei. l. 8. c. 10.

(1) En France les accuſés ſont traités encore plus favorablement. Il faut que l'avis le plus rigoureux l'emporte toujours de deux voix. Si de onze voix, par exemple, il y en a ſix qui aillent à un ſupplice grave, & cinq à une moindre peine, ces cinq l'emportent ſur les ſix, & l'arrêt paſſe à l'avis le plus doux.

[c] Hygin. Fab. 121. = Pauſ. l. 3. c. 1.

[d] *Supra*, p. 35.

[e] Pauſ. l. 2. c. 18.

[f] Voy. *infra*, Art. VI.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE QUATRIEME.

THEBES.

LA Béotie eſt une des premieres contrées de la Grece qui ait été habitée; ſes peuples ſe nommoient autrefois Ecténes, & comptoient Ogygès pour leur premier ſouverain [a]. Une peſte violente ayant détruit preſque toute cette premiere peuplade, les Hyanthes & les Aoniens entrerent dans la Béotie & s'y établirent [b]. On ignore les événemens qui s'y ſont paſſés juſqu'au tems où Cadmus s'en empara.

L'arrivée de ce Prince eſt une époque des plus célebres de l'Hiſtoire Grecque. Elle tombe ſous le regne d'Amphyction ſecond Roi d'Athènes [c], l'an 1519 avant J. C. Il importe peu de connoître ſi Cadmus étoit Egyptien ou Phénicien d'origine; c'eſt une queſtion que je n'examinerai point. Il ſuffit de ſçavoir qu'il vint de Phénicie en Grece. C'eſt ce dont tous les Auteurs conviennent. Le motif de ſon voyage, ſelon quelques-uns, étoit l'ordre qu'il avoit reçu du Roi ſon pere, d'aller chercher ſa ſœur Europe que les Grecs avoient enlevée [d]. Après avoir été longtems battu par la tempête, il vint aborder dans la Béotie. Son premier ſoin fut d'aller conſulter l'Oracle de Delphes, pour apprendre dans quel pays il pourroit trouver Europe. Le Dieu, ſans répondre à ſa queſtion, lui ordonna de fixer ſon ſéjour à l'endroit qui lui ſeroit indiqué par un bœuf d'un certain poil [e]. Au ſortir du temple, Cadmus en rencontra un, qui après l'avoir mené fort loin, ſe coucha de laſſitude. Cadmus ſe fixa dans le lieu même, & l'appella Béotie [f].

[a] Pauſ. l. 9. c. 5.

[b] Ibid. = Voy. auſſi Strab. l. 9. p. 615.

[c] Marm. Oxon. Ep. 7.

[d] Euſeb. Chron. l. 2. p. 79.

Selon une ancienne tradition rapportée par Athénée, l. 14. p. 658. Cadmus n'étoit qu'un des principaux Officiers du Roi de Sidon. Séduit par les charmes d'Hermione, ou d'Harmione, muſicienne de la Cour de ce Prince, il l'enleva & la conduiſit dans la Béotie. *Voy.* ſur toute cette Anecdote, le Comment. du P. Calmet. *ad* Gen. c. 37. ℣. 36.

Athénée l'avoit tirée du 3e livre d'Evhémére, Auteur très-célébre, mais très-décrié dans l'antiquité, & je crois fort injuſtement, comme je pourrai bien le faire voir ailleurs.

[e] Apollod. l. 3. p. 136. = Hygin. Fab. 178. = Pauſ. l. 9. c. 12.

[f] Ibid.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Ce ne fut pas ſans éprouver beaucoup de réſiſtance de la part des anciens habitans, que Cadmus parvint à former ſon nouvel établiſſement. Les Hyantes ſur-tout s'y oppoſerent fortement [a]. Mais un combat déciſif les obligea d'abandonner le pays, & d'aller chercher retraite ailleurs. Les Aones devenus ſages par l'exemple de leurs voiſins, ſe ſoumirent volontairement au vainqueur qui leur permit, en les recevant au nombre de ſes ſujets, de reſter dans le pays. Ils ne firent plus qu'un ſeul & même peuple avec les Phéniciens [b]. Telle eſt en abrégé l'hiſtoire de cette colonie, que la fable a étrangement altérée [c].

Dès que Cadmus ſe vit paiſible poſſeſſeur du pays, il bâtit, ſuivant l'uſage de ces premiers conquérans, une fortereſſe, qui du nom de ſon fondateur, fut appellée *la Cadmée* [d]. Comme il deſiroit accroître le nombre de ſes ſujets, il mit le premier en uſage la faveur des aſyles, & accorda une entiere ſûreté à tous ceux qui viendroient ſe réfugier auprès de lui [e]. Cadmus réuſſit, par cet expédient à rendre ſa ville extrêmement peuplée. Mais il s'expoſa en même tems à la jalouſie de ſes voiſins, en ce qu'il déroboit les criminels aux ſupplices qu'ils avoient mérités.

Il eſt peu de colonies dont les Grecs ayent retiré d'auſſi grands avantages que de celle de Cadmus. La Grece lui eſt redevable de l'écriture alphabétique, de l'art de cultiver la vigne, de la fonte & du travail des métaux. Je traiterai tous ces objets avec les détails convenables dans la ſuite de cet Ouvrage.

Cadmus après avoir régné quelque tems dans la Béotie, vit former une conſpiration qui le renverſa de deſſus le trône. Obligé de ſe retirer, il alla chercher un aſyle chez les Enchéléens [f]. Ces peuples étoient alors en guerre avec les Illyriens. Ils avoient reçu une réponſe de l'Oracle, qui leur promettoit la victoire s'ils marchoient ſous la conduite de Cadmus. Ils y ajoûterent foi, & ayant effectivement mis ce Prince à leur tête, ils défirent les Illyriens. En reconnoiſſance du ſervice que Cadmus venoit de

[a] Pauſ. l. 9. c. 5.

[b] Ibid.

[c] Voy. Apollod. l. 3. p. 136. = Ovid. Metam. l. 3. *init.* = Palæphat. c. 6. = Bannier, Explicat. des Fables, t. 6. p. 117.

[d] Strab. l. 9. p. 615. = Pauſ. l. 9. c. 5.

[e] Potter, Archæolog. Gr. l. 2. c. 2. p. 213. Romulus ſe ſervit du même moyen pour peupler Rome plus promptement. Dion. Halic. l. 2. p. 88. = T. Livius, l. 1. n. 8. Strabo, l. 5. p. 352. = Plut. *in* Romulo, p. 22. E.

[f] Apollod. l. 3. p. 143. = Strabo, l. 7. p. 503. = Pauſ. l. 9. c. 5.

leur

leur rendre, ils le choisirent pour Roi. Ce fut le terme de ses courses. Il mourut dans ce pays [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Au moment que Cadmus abandonna sa Principauté naissante, Polydore son fils, monta sur le trône [b]. Je ne m'arrêterai pas davantage sur les successeurs de Cadmus. La famille de ce Prince n'est que trop connue par les malheurs affreux dont elle fut accablée. Les catastrophes les plus tragiques semblent avoir été le partage de ses successeurs. Elles s'étendirent jusques sur Xanthus dernier roi de Thèbes. La maniere dont il périt fut cause que le gouvernement changea de forme, & devint républicain.

Il s'étoit élevé un différend entre les Athéniens & les Thébains au sujet d'une ville dont ils se disputoient la possession. Les troupes étant en présence, les deux armées firent réflexion qu'en s'exposant au hasard d'une bataille, il périroit nécessairement bien du monde de part & d'autre. On convint donc, pour épargner le sang, d'obliger les deux rois à vuider eux-mêmes la querelle des deux peuples. Timœthés, roi d'Athènes, refusa le défi, & se démit de la royauté. Mélanthus, auquel on l'offrit, l'accepta, & tua le roi de Thèbes [c].

Cet événement, joint au malheur qui sembloit attaché à la personne de leurs Souverains, dégoûta les Thébains de la royauté [d]: semblables en cette partie aux Athéniens, qui, à la mort de Codrus, changerent aussi la forme de leur gouvernement. Mais ce changement ne fit qu'illustrer Athènes, au lieu que Thèbes, en perdant ses Rois, perdit toute sa réputation [e]. Athènes, devenue République, porta sa gloire au plus haut point où elle soit parvenue. Thèbes, au contraire, ne fit que languir pendant fort long-tems. Il se passa près de sept cents ans avant qu'elle pût se relever de cette obscurité. Elle en sortit enfin par l'éclat que les victoires d'Epaminondas & de Pélopidas répandirent sur ses armes. Cette République joua même alors un rôle qui fut court, à la vérité, mais des plus brillans. Ce seroit trop s'écarter de notre sujet que de s'y arrêter.

[a] Apollod. & Paus. *loco cit.*
[b] Ibid.
[c] Conon *apud* Phot. Narrat. 39. p. 447. = Strabo, l. 9. p. 602. = Paus. l. 9. c. 6. = Polyæn. Strat. l. 1. c. 19. = Frontin, Strat. l. 2. n. 41. = Suidas, *voce* Ἀπάτουρια, t. 2. p. 248.
[d] Paus. l. 9. c. 6.
[e] Paus. ibid. = Herod. l. 9. n. 85.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE CINQUIEME.

LACEDEMONE.

IL N'EN eſt pas de l'origine de cette ville comme de celle d'Athènes. Les commencemens de Lacédémone nous ſont totalement inconnus. Ses premieres années ont été ſi obſcures, que la fable même n'a pas trouvé matiere à les embellir. Je ne m'arrêterai donc point à diſcuter les différentes traditions qui nous ont été tranſmiſes ſur l'origine de ce peuple, dont nous ne ſommes nullement inſtruits [a]. Il faut ſans doute en attribuer la cauſe au mépris que de tout tems les Lacédémoniens ont eu pour les Lettres [b].

On regarde Lélex comme le premier qui ait régné ſur la Laconie. Les uns diſent qu'il étoit Egyptien [c]; d'autres, qu'il étoit originaire du pays [d]. On rapporte le commencement de ſon régne à l'an 1516, avant l'ere Chrétienne. De pluſieurs Rois qui ont occupé le trône depuis ce Prince juſqu'à Oreſte, nous n'en connoiſſons preſque que les noms; on ne trouve nulle part ni le tems que chacun de ces Princes a régné, ni même le nombre d'années que forment la totalité de leurs regnes. D'ailleurs le peu que nous ſçavons de leurs actions, ne préſente rien d'aſſez intéreſſant pour y arrêter le lecteur. Il en faut cependant excepter Œbalus, huitiéme roi de Sparte depuis Lélex.

Ce Prince épouſa en ſecondes nôces Gorgophone, fille de Perſée. Cette Princeſſe étoit alors veuve de Périérès, roi de Meſſène [e]. C'eſt le premier exemple que l'Hiſtoire Grecque fourniſſe d'une veuve qui ait paſſé à de ſecondes nôces [f]. De ce mariage nâquit Tyndare [g]. Son pere le déclara héritier de ſes Etats: il en jouit même quelque tems. Mais Œbalus avoit eu de Nicoſtrate, ſa premiere femme, un fils appellé Hippocoon [h]. Ce Prince, aſſiſté des principaux du pays, réclama le trône en vertu de

[a] Voy. Bochart, le P. Pezron. le Clerc, Bibliothéque Univ. t. 6.
[b] Ælian. Var. Hiſt. l. 12. c. 50.
[c] Pauſan. l. 1. c. 44.
[d] Id. l. 3. *init.*
[e] Id. l. 4. c. 2.
[f] Id. l. 2. c. 21.
[g] Id. l. 3. c. 1.
[h] Meurſ. de Reg. Lac. c. 3, 4.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ſon droit d'aîneſſe, déclara la guerre à Tyndare [a], l'obligea de lui céder la couronne, & de ſortir de Sparte [b]. Tyndare ſe retira auprès de Theſtius, dont il épouſa la fille Léda, ſi connue dans la fable par les amours de Jupiter [c]. Hippocoon s'étant attiré quelque tems après la colere d'Hercule, ce héros le maſſacra lui & tous ſes enfans, & remit Tyndare ſur le trône de Sparte [d]. Mais il ne lui céda cette Couronne qu'à condition de la remettre un jour à ſes deſcendans quand ils viendroient la lui demander [e].

Tyndare eut de ſon mariage avec Léda, deux fils jumeaux, Caſtor & Pollux, & deux filles, Helène & Clytemneſtre [f]. Les Auteurs ne ſont pas d'accord ſur la maniere dont périrent Caſtor & Pollux. Quoi qu'il en ſoit, Tyndare affligé de la perte prématurée de ſes deux enfans, ſongea à la réparer en choiſiſſant un gendre digne de poſſéder ſa fille, & capable de gouverner ſon Etat. On ne ſçut pas plutôt ſon deſſein, que tous les Princes de la Grece ſe préſenterent. On compte juſqu'à vingt-trois rivaux qui aſpiroient à la main d'Hélène [g]. Cette foule de concurrens jettoit Tyndare dans un grand embarras. Il craignoit que le choix qu'il feroit ne lui attirât l'inimitié de ceux qui ſe verroient refuſés. Ulyſſe qui s'étoit mis auſſi ſur les rangs, donna dès-lors des marques de cette fineſſe d'eſprit qui a toujours éclaté dans ſa conduite. Il ſuggéra à Tyndare un expédient pour ſortir d'embarras ſans aucune ſuite fâcheuſe. Il lui conſeilla de faire jurer ſolemnellement à tous les amans d'Hélène, qu'ils s'en rapporteroient au choix de cette Princeſſe, & qu'ils ſe joindroient tous à celui qu'elle auroit choiſi, pour le défendre contre quiconque voudroit la lui diſputer [h]. Ils accepterent tous cette propoſition, chacun ſe flattant que ce ſeroit ſur lui que tomberoit le choix d'Hélène. Elle ſe détermina en faveur de Ménélas, frere

[a] Pauſan. l. 2. c. 18. p. 151. l. 3. c. 1.

[b] Apollod. l. 3. p. 173. = Diod. l. 4. p. 278. = Strabo, l. 10. p. 708. = Pauſ. l. 3. c. 21. p. 263.

[c] Apollod. l. 3. p. 173. = Hygin. Fab. 77. = Strabo, l. 10. p. 709.

[d] Apollod. l. 2. p. 114, 115. = Diod. l. 4. p. 278. = Pauſ. l. 2. c. 18. p. 151. l. 3. c. 15. p. 244.

[e] Diod. l. 4. p. 278. = Pauſ. p. 151.

[f] Apollod. l. 3. p. 174. = Hygin. Fab. 78.

[g] Apollod. l. 3. p. 175.

Il falloit qu'alors l'eſpérance d'une couronne fît paſſer par deſſus bien des conſidérations; ſans cela l'enlévement d'Hélène par Théſée, avoit fait aſſez de bruit dans la Grece pour devoir refroidir l'ardeur des prétendans, d'autant mieux qu'on la ſoupçonnoit d'avoir eu de Théſée, Iphigénie, que Clytemneſtre ſa tante, prenoit ſoin d'élever comme ſi elle eût été ſa fille. Pauſ. l. 2. c. 22. = Auton. Liberal. Métam. c. 27.

[h] Apollod. l. 3. p. 176. = Hygin. Fab. 78. = Pauſ. l. 3. c. 20.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

d'Agamemnon [a], qui par ce moyen devint roi de Sparte [b]. A peine eut-elle été trois ans avec ce Prince, qu'elle fut enlevée par Paris, fils de Priam. Perſonne n'ignore que ce rapt occaſionna la guerre de Troye (1).

Avant cet événement, Hélène avoit eu de Ménélas une fille nommée Hermionne [c]. Cette Princeſſe, en épouſant Oreſte, ſon couſin germain, porta en dot à ce Prince le royaume de Sparte [d]. Ce fut ſous le régne de Tiſamène, ſon fils, que les deſcendans d'Hercule rentrerent dans le Péloponèſe, & s'en rendirent maîtres quatre-vingts ans après la priſe de Troye. Cet événement, un des plus conſidérables de l'Hiſtoire Grecque, changea totalement la face de cette partie de l'Europe, & lui fit éprouver une funeſte révolution. Voici quel en fut le ſujet.

[a] Hygin. Fab. 78.
[b] Id. ibid.
(1) Hérodote fait ſur ce ſujet une réflexion très-judicieuſe. Les Aſiatiques, dit-il, regardent comme une action très-injuſte d'enlever une femme; mais ils croyent auſſi qu'il n'y a que des inſenſés qui pourſuivent la vengeance de celles qui ont été enlevées, perſuadés que cela ne ſeroit point arrivé ſi elles n'y avoient conſenti. l. 1. n. 4.
[c] Apollod. l. 3. p. 176.
[d] Pauſ. l. 3. c. 1. = Hygin. Fab. 122.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SIXIEME.

LES HERACLIDES.

PERSÉE avoit eu de ſon mariage avec Andromède, Alcée, Sthénélus, Hilas, Maſtor & Electrion [a]. Alcée ayant épouſé Hippomène, fille de Ménécée, en eut deux enfans, Amphytrion & ſa ſœur Anaxo [b]. Electrion épouſa ſa niéce Anaxo, fille d'Alcée, & de ce mariage nâquit Alcmène [c], qui dans la ſuite devint femme d'Amphytrion, & fut mere d'Hercule.

Electrion occupa le trône de Mycènes après la mort de Perſée. Amphytrion devoit naturellement lui ſuccéder. Il étoit petit-fils de Perſée, & par ſa femme Alcmène, il étoit ſeul héritier d'Electrion [d]: mais ayant eu le malheur de tuer involontairement ſon beau-pere, il fut obligé de ſe retirer à Thèbes [e]: Sthénélus, frere d'Electrion, profitant de la haine publique que cet événement avoit attiré ſur Amphytrion, s'empara des Etats de ſon neveu fugitif, & les tranſmit à ſon fils Euryſthée [f]. Par cette uſurpation Hercule ſe vit exclus de la couronne de Mycènes. On ſçait les dangers auxquels Euryſthée expoſa ce héros, dans la vue de le faire périr. Il appréhendoit ſans doute qu'il n'entreprît un jour de le détrôner. Hercule en mourant laiſſa pluſieurs enfans. Ils furent preſque tous élevés par les ſoins de Ceïx, roi de Trachine [g]. Euriſthée craignant qu'un jour ils ne ſe liguaſſent pour lui enlever la couronne, menaça Ceïx de lui déclarer la guerre s'il ne les chaſſoit de ſa Cour. Les Héraclides épouvantés de ces menaces, quitterent Trachine. Ce fut en vain qu'ils chercherent un aſyle dans la plûpart des villes de la Grece. Ils n'en trouverent aucune qui voulût les recevoir. Les Athéniens furent les ſeuls qui oſerent leur donner retraite [h]. Euryſthée ne put les y ſouffrir. Déterminé à les perdre, il mena contre eux une puiſſante armée. Les Héraclides ſoutenus par les Athéniens, &

[a] Apollod. l. 2. p. 77, 78.=Diod. l. 4. p. 254.
[b] Apollod. ibid.
[c] Id. ibid.
[d] Id. p. 79, 80.
[e] Id. p. 80.=Pauſ. l. 9. c. 11.
[f] Apollod. l. 2. p. 80.
[g] Id. ibid. p. 122.=Diod. l. 4. p. 301.=Pauſ. l. 1. c. 32. p. 79.
[h] Apollod. Diod. Pauſ. *locis cit.*=Euripid. Heraclid. v. 19-50-145, &c.=Iſocrat. p. 129.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

commandés par Iolaüs, neveu d'Hercule, par Hyllus ſon fils, & par Théſée, donnerent bataille à Euryſthée. Ils la gagnerent. Euryſthée même y perdit la vie [a].

Cet heureux ſuccès ayant attiré dans l'armée des Héraclides un grand nombre de ſoldats, ils s'emparerent de preſque toutes les villes du Péloponèſe [b]. Mais une peſte violente ayant affligé cette Province, ils conſulterent l'Oracle à ce ſujet. Ils apprirent qu'étant entrés trop tôt dans ce pays, ils ne pouvoient faire ceſſer ce fléau qu'en ſe retirant. Ils obéirent & abandonnerent le Péloponèſe [c].

L'Oracle, ſuivant l'uſage, s'étoit expliqué obſcurément ſur le tems qui devoit s'écouler juſqu'à ce que les Héraclides puſſent tenter une nouvelle entrepriſe. Auſſi Hyllus, leur chef, qui crut en avoir pénetré le ſens, revint-il dans le Péloponèſe au bout de trois ans [d]. Atrée qui régnoit alors à Mycènes, raſſembla toutes ſes troupes, ſe fortifia par des alliances, & s'avança pour diſputer le paſſage à l'ennemi [e]. Les armées étant en préſence, Hyllus remontra qu'il ne convenoit point d'expoſer les deux partis au ſort d'une bataille générale. Il propoſa donc à Atrée & autres chefs de choiſir parmi eux un champion, & offrit de ſe battre contre lui, à la charge que le ſort de leur combat termineroit celui de la guerre. L'offre fut acceptée. On demeura d'accord que ſi Hyllus étoit vainqueur, les Héraclides rentreroient dans l'héritage de leur pere, mais que s'il étoit vaincu, lui & les ſiens ne reviendroient dans le Péloponèſe qu'après cent ans [f]. Echémus, roi des Tégéates, accepta, du côté des Alliés, le défi d'Hyllus, & le tua. Les Héraclides, ſuivant le traité, retirerent leurs troupes, & s'abſtinrent de tout acte d'hoſtilité [g].

Ils furent fidéles à obſerver leur parole; mais dès que le terme dont on étoit convenu fut expiré, Téménès, Chreſphonte & Ariſtodème deſcendans d'Hercule par Hyllus [h], firent un dernier

[a] Apollod. Diod. *locis cit.* = Strabo, l. 8. p. 579.

[b] Apollod. & Diod. *locis cit.*

[c] Apollod. l. 2. p. 122, 123.

[d] Id. ibid. p. 123, 124.

Le Dieu leur avoit ordonné d'attendre *le troiſieme fruit*; Hyllus croyant que cette expreſſion déſignoit trois récoltes, revint dans le Péloponèſe au bout de trois ans, au lieu que, ſuivant l'intention de l'Oracle, il devoit entendre par *le troiſieme fruit*, la troiſieme génération.

[e] Diod. l. 4. p. 302.

[f] Herod. l. 9. n. 26. = Diod. l. 4. p. 302. ſe trompe en fixant ce terme à 50 ans.

[g] Diod. l. 4. p. 302. = Pauſ. l. 1. c. 41. ſe trompe en plaçant cet événement ſous le regne d'Oreſte.

[h] Pauſ. l. 2. c. 18.

effort pour se rendre maîtres du Péloponèse. Cette troisiéme tentative réussit mieux que les précédentes. Après avoir équipé une flotte à Naupacte [a], les Héraclides allerent, suivant la coutume, consulter l'Oracle sur le succès de leur entreprise. Sa réponse fut qu'ils devoient prendre *trois yeux pour guides de leur expédition* [b]. Comme ils cherchoient le sens de ces paroles, il vint à passer un homme borgne monté sur un mulet. C'étoit un Etolien, nommé Oxylus. Persuadés qu'il étoit le guide désigné par l'Oracle, les Héraclides l'associerent à leur entreprise, en lui promettant de lui donner l'Elide pour son partage [c].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les Achéens & les Ioniens occupoient alors la plus grande partie du Péloponèse ([1]). Tisamène, fils d'Oreste, régnoit sur Argos, Mycènes & Lacédémone. Il prit les armes, mais il fut défait, & périt dans la bataille qui se donna [d]. Les Héraclides s'emparerent d'Argos, de Lacédémone & de Mycènes. Ils partagerent entre eux ces trois villes. Ce fut le sort qui régla leurs partages [e]. Téménès eut Argos. Lacédémone tomba aux enfans d'Aristodème mort durant le cours de cette expédition. Mycènes échut à Chresphonte [f]. Oxylus eut l'Elide qu'on lui avoit promise. Il ne s'y établit cependant pas aussi facilement qu'il s'en étoit flatté. Dius, qui en étoit possesseur, la lui disputa. Suivant l'usage de ces tems-là [g], au lieu d'exposer toutes leurs forces aux risques d'une bataille, ils convinrent de choisir un Etolien & un Eléen, qui par un combat singulier, termineroient la querelle des deux prétendans. L'Etolien remporta la victoire ; aussitôt Oxylus fut reconnu pour Roi [h].

Ce fut ainsi que le Péloponèse passa de la famille de Pélops aux descendans d'Hercule. Cette partie de la Grece ne fut pas la seule qui se ressentit de la révolution [i]. Le reste du pays eut pres-

[a] Apollod. l. 2. p. 124. = Paus. l. 5. c. 3. Pendant qu'on préparoit cette flotte, Aristodème mourut. Il laissa deux enfans qui succéderent à ses droits. Apollod. *suprà*. = Paus. l. 4. c. 3.

[b] Apollod. l. 2. p. 125. = Paus. l. 5. c. 3.

[c] Apollod. Paus. *locis cit.*

([1]) Ces peuples tiroient leur nom d'Achéus, & d'Ion, fils de *Xuthus*, petit-fils d'*Hellen*, & arriére-petit-fils de *Deucalion*.

[d] Apollod. *loco cit.* = Paus. l. 2. c. 18. dit simplement que ce Prince fut obligé de se retirer avec ses enfans.

[e] Apollod. l. 2. p. 125, 126. = Paus. l. 4. c. 3. L'original de ce traité subsistoit encore du tems de Tibére, *Tacit. Annal. l. 4. n. 43.*

[f] Plato de Leg. l. 3. p. 808. = Apollod. l. 2. p. 126. = Paus. l. 2. c. 18. l. 4. c. 3.

[g] Strabo, l. 8. p. 548.

[h] Id. ibid. = Paus. l. 5. c. 4. *init.*

[i] Id. l. 2. c. 13. *init.* = Herod. l. 2. n. 171. = Diod. Fragm. l. 6. = *Apud* Syncell. p. 179. = Strabo, l. 9. p. 602.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

que également à souffrir des suites de cet événement. Les peuples qui furent attaqués les premiers se rejetterent sur leurs voisins : ceux-ci porterent réciproquement la désolation dans les contrées que la proximité mettoit le plus à leur bienséance. Le plus fort chassoit le plus foible. Semblables aux flots d'une mer agitée, ces peuples, si l'on peut le dire, refluoient les uns sur les autres. Les Achéens furent les premiers sur lesquels tomba la tempête. Obligés d'abandonner leur pays, ils vinrent se jetter sur les Ioniens auxquels ils firent éprouver le même sort. Ces derniers eurent recours à Mélanthus qui venoit de monter sur le trône d'Athènes. Sensible aux malheurs de ses anciens compatriotes, ce Prince leur donna retraite dans son Royaume [a].

Le retour des Héraclides dans le Péloponèse est une des époques les plus remarquables de l'Histoire Grecque. Les suites en furent funestes à toute la nation, comme je le ferai voir, lorsque je parlerai de l'état des Arts & des Sciences dans la Grece pendant le cours des siécles que nous parcourons.

[a] Strabo, l. 9. p. 602. = Paus. l. 7. c. 1.

ARTICLE

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SEPTIEME.

Observation sur l'ancien Gouvernement de la GRECE.

ON a vû par l'exposé que j'ai fait des commencemens de l'Histoire Grecque, que le Gouvernement monarchique est le premier qui ait eu lieu chez ces peuples. C'est une vérité reconnue par tous les Ecrivains de l'antiquité [a]. Ces fameuses Républiques, Athènes, Thèbes, Corinthe, &c. ne se sont formées qu'assez tard. Examinons quels étoient les droits, la puissance, les fonctions & l'autorité des premiers Souverains de la Grece. On va voir par les détails dans lesquels nous allons entrer, combien l'ancien gouvernement de ces peuples étoit informe & grossier.

On doit appliquer aux premiers rois de la Grece ce que j'ai dit des premiers Souverains de l'Asie. Ils étoient bien éloignés de l'idée que l'on attache aujourd'hui au nom de Roi. L'étendue de leurs Etats, de leurs domaines & de leur puissance ne répondoit nullement au titre qu'ils portoient; une petite ville, une bourgade, quelques lieues de terrein étoient décorés du nom de Royaume. Il n'y avoit point alors de villes considérables dans la Grece. La plus grande partie des habitans vivoit dans les campagnes [b]. Aussi quand il est parlé dans l'histoire de ces tems-là de grandes Monarchies, de Rois puissans, on doit l'entendre toujours par comparaison aux Etats voisins. L'Argolide qui formoit le royaume d'Agamemnon, étoit un très-petit canton. Il y a en France bien des terres plus considérables, par les domaines qui en dépendent, que ce Royaume si vanté dans l'antiquité Grecque.

Le pouvoir de ces Rois n'étoit gueres plus étendu que leur domaine. L'aventure d'Hypermnestre, fille de Danaüs, prouve combien étoit bornée l'autorité des Souverains de la Grece.

Danaüs étoit irrité contre sa fille de ce qu'elle n'avoit pas exécuté l'ordre qu'il lui avoit donné de poignarder son mari la premiere nuit de ses nôces. Il n'osa cependant l'en punir de son

[a] Arist. Polit. l. 1. c. 10. = Dionys. Halicarn. l. 5. p. 336. = Strabo, l. 7. p. 496.

[b] Thucyd. l. 1. p. 11. lin. 70.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

chef. Il prit le parti de la citer devant le peuple comme coupable de désobéissance : non-seulement Hypermnestre fut renvoyée de l'accusation ; elle fut encore honorée par les Argiens du sacerdoce de Junon leur principale divinité [a].

Nous sçavons encore que les rois de l'Attique, loin d'avoir une autorité souveraine, étoient très-souvent exposés aux caprices & aux violences de leurs peuples. Il n'étoit pas rare de leur voir prendre les armes contre leur Prince, & souvent ils lui déclaroient la guerre. La volonté des Rois n'étoit point leur régle. Ils se gouvernoient à leur gré, & en venoient fréquemment aux mains les uns avec les autres [b]. Ils ne s'adressoient au Roi que lorsqu'un péril commun les obligeoit de se rassembler : alors ils s'en remettoient à sa conduite [c].

Ce qu'Homère nous apprend de la forme du gouvernement du royaume d'Ithaque, de celui des Phéaciens (1), & de quelques autres, peut servir de régle pour juger du reste des Etats de la Grece. On ne doit regarder les premiers Souverains de ce pays que comme les chefs d'une espéce de République, où toutes les affaires se décidoient à la pluralité des voix. L'ancien gouvernement des Grecs étoit, à proprement parler, un mêlange, un composé de Monarchie, d'Oligarchie, & de Démocratie [d].

Les Grands avoient beaucoup d'autorité, & jouissoient de priviléges très-étendus. Dans Homere, Alcinoüs, roi des Phéaciens, adressant la parole aux principaux de l'Etat, dit en propres termes : « Il y a ici douze Chefs qui commandent au peuple, » & je suis le treiziéme [e] ». Quand Thésée voulut réunir dans la ville d'Athènes toute l'autorité du gouvernement, & soumettre à la jurisdiction de cette ville tous les bourgs de l'Attique, il trouva beaucoup d'opposition de la part des plus riches & des

[a] Paus. l. 2. c. 19.=Euseb. Chron. l. 2. n. 582.

Il paroît que dans ces tems-là ce n'étoit pas le Roi qui nommoit les grandes Prêtresses ; mais qu'elles étoient élues par le peuple. *Voy.* Iliad. l. 6. v. 300.

[b] Plut. *in* Thes. p. 10. F.

[c] Thucyd. l. 2. p. 107, 108.

(1) Quoique par des raisons que j'expliquerai ailleurs, je pense qu'on doive regarder l'Isle des Phéaciens comme appartenante à l'Asie, plutôt qu'à l'Europe ; trouvant néanmoins beaucoup de conformité entre le Gouvernement de ces peuples & celui des Grecs, j'ai crû pouvoir fortifier l'article dont je traite présentement d'exemples tirés des usages des Phéaciens.

[d] Arist. Polit. l. 3. c. 14.=Dion. Halic. l. 5. p. 337.

[e] Odyss. l. 8. v. 390.

Ces douze Chefs, ou Princes, étoient à peu-près, ce qu'étoient autrefois les douze Pairs de France.

plus puiſſans de ſon Royaume, qui appréhendoient de ſe voir dépouillés de la meilleure partie de leur autorité [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Le Peuple avoit auſſi ſes droits. On tenoit des aſſemblées publiques pour délibérer ſur les affaires de l'Etat. Les Rois ne décidoient rien d'eux-mêmes. Ils avoient un Conſeil compoſé des principaux de la nation [b]: ils y propoſoient ce qu'ils jugeoient être convenable. Si leur projet étoit approuvé, ils l'exécutoient après en avoir fait part à l'aſſemblée du peuple [c]. C'eſt ce qu'Ariſtote explique très-diſtinctement: « Il eſt aiſé de remarquer, dit-il, » par les anciennes formes de gouvernement très-exactement » ſuivies & décrites par Homère, que les Rois propoſoient au » peuple ce qui avoit été réſolu dans le Conſeil [d] ». Nous aurons encore occaſion de revenir ſur ce ſujet, lorſqu'il ſera queſtion de la diſcipline militaire de ces anciens tems [e].

D'ailleurs les peuples vivoient dans la plus grande liberté, & preſque dans l'indépendance, ſans aucune obligation d'obéir au Souverain, s'il leur propoſoit des choſes qu'ils croyoient injuſtes ou contraires aux loix de l'Etat, aux uſages reçus, ou aux intérêts des particuliers. La conſtitution du gouvernement chez les anciens habitans de la Germanie, étoit parfaitement conforme à celle de l'ancienne Grece [f], & conſéquemment auſſi vicieuſe.

Il paroît encore que c'étoit le peuple qui diſpoſoit des dignités. Dans l'Odyſſée, Ulyſſe adreſſant la parole à la reine des Phéaciens, lui dit: « Grande Reine, je viens embraſſer vos ge» noux, ceux du Roi, & ceux de tous ces Princes qui ſont aſſis à » votre table. Veuillent les Dieux leur faire la grace de laiſſer » après eux à leurs enfans les richeſſes & les honneurs dont le » peuple les a comblés [g] ». Le pouvoir des premiers Rois de la Grece étoit donc extrêmement limité; leur titre ſe réduiſoit

[a] Plut. *in* Theſ. p. 11.

[b] Odyſſ. l. 8. *init.*

[c] Iliad. l. 2. v. 53.=Odyſſ. l. 3. v. 127. =Euſtath. *ad* Iliad. l. 1. v. 144.

Il faut bien diſtinguer les *aſſemblées* des *Conſeils*; c'étoit deux choſes fort différentes. Les *aſſemblées* Ἀγοραὶ, étoient générales, tout le peuple avoit droit de s'y trouver: les *Conſeils* Βουλαὶ, étoient des aſſemblées particulieres compoſées de perſonnes choiſies.

[d] *In* Moral. l. 3. c. 5. t. 2. p. 32.=Voy. auſſi Dion. Halic. l. 2. p. 86.

[e] *Infrà*, Liv. V. Ch. III.

Notre ancien Gouvernement Féodal, eſt une image fidéle du Gouvernement de la Grece dans les ſiécles héroïques. On n'en ſavoit pas plus alors dans un pays que dans l'autre: la barbarie y régnoit également.

[f] Tacit. de Mor. Germ. c. 11.

[g] L. 7. v. 146, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

preſque à une ſorte de prééminence ſur les autres citoyens de l'Etat. Voici en quoi conſiſtoient leurs prérogatives.

Ils avoient le droit d'aſſembler le peuple chacun dans leur diſtrict. Ils opinoient les premiers, écoutoient les plaintes, & jugeoient les différends qui ſurvenoient entre leurs ſujets [a]. Mais la principale fonction de ces Rois, & en quoi conſiſtoient véritablement les prérogatives de leur dignité, étoit le commandement des troupes en tems de guerre, & la ſuprême intendance de la Religion. Ils préſidoient aux ſacrifices, aux jeux & aux combats ſacrés [b]. Dans Homère, ce ſont toujours les Rois qui font la fonction de Sacrificateurs. Les Grecs étoient ſi intimement convaincus que le ſouverain Sacerdoce ne pouvoit être exercé que par les Rois, que même dans les villes qui changerent le gouvernement Monarchique en Républicain, celui qui préſidoit aux myſteres & aux affaires de la Religion, avoit le titre de Roi, & ſa femme celui de Reine [c]. Il en étoit de même chez les Romains; malgré l'averſion & le mépris que ces fiers Républicains avoient conſervés pour tout ce qui portoit le nom de Roi, il y avoit cependant à Rome un Roi des ſacrifices [d].

Le revenu des Rois étoit de même nature que celui des particuliers. Il conſiſtoit dans des terres, des bois, & ſur-tout dans des troupeaux [e]. La ſeule différence qu'il y avoit entre les Rois & les particuliers, c'eſt que les Rois en avoient une plus grande quantité. Les peuples ne leur témoignoient même leur reconnoiſſance que par des préſens de ce genre [f]. Les Athéniens, pour récompenſer Théſée des ſervices qu'il leur avoit rendus, lui firent préſent d'une certaine quantité de terres & d'enclos [g]. C'étoit au reſte l'uſage dans ces tems reculés, que les peuples témoignaſſent aux Princes leur eſtime & leur reconnoiſſance par des préſens. C'eſt pourquoi il eſt ſi ſouvent parlé dans l'Ecriture des préſens que les Princes recevoient de leurs ſujets [h]. C'étoit

[a] Ariſt. Polit. l. 3. c. 14. p. 357. B. = Ibid. c. 15. *init.*

[b] Ariſt. ibid. = Demoſth. *in* Neœram. p. 873. = Strabo, l. 1. p. 43. l. 14. p. 938. = Plut. t. 2. p. 279. C.

[c] Demoſth. *loco cit.* = Pollux. l. 8. c. 9. Segm. 96. = Heraclid. *in* Polit.

[d] Cicero de Divin. l. 1. n. 40. = Dion. Halicarn. l. 5. p. 278.

[e] Odyſſ. l. 14. v. 98, &c. = Pauſ. l. 4. c. 36. = Voy. Méziriac. *in* Ep. Ovid. t. 2. p. 319.

[f] Iliad. l. 6. v. 194. l. 9. v. 573.

[g] Plut. *in* Theſ. p. 10. E.

Les peuples traitoient à cet égard les Héros comme les Dieux; car les Dieux avoient des terres qui leur étoient conſacrées.

[h] 3. Reg. c. 10. ỳ. 25. = Paral. c. 17. ỳ. 15.

aussi anciennement la coutume chez les Romains de donner pour récompense une certaine quantité de terres [a].

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Indépendamment de leurs domaines particuliers, ces Princes levoient encore des subsides sur leurs peuples [b]. Il y avoit même des occasions où ils imposoient de nouvelles taxes [c]. C'étoit aussi l'usage d'exiger des tributs des peuples vaincus [d]. Il paroît au reste que ces tributs se levoient en nature [e].

Au surplus les richesses de ces premiers Souverains ne pouvoient pas être considérables; il suffit, pour s'en convaincre, de considérer que la Grece, dans les tems héroïques, étoit sans commerce, sans Arts, sans marine, dénuée, en un mot, de toutes les ressources qui procurent à un pays l'abondance & les richesses [f].

L'Histoire parle, il est vrai, d'un certain Minyas, roi des Phlégiens, dont les revenus étoient, dit-on, si considérables, qu'il surpassa tous ses prédécesseurs en richesses. On ajoute que ce fut le premier Roi de la Grece qui bâtit un édifice exprès pour y déposer ses trésors [g]. Ce Prince pouvoit régner vers l'an 1300 avant J. C. 50 ans environ avant l'expédition des Argonautes [h].

On a vanté aussi les richesses d'Athamas, roi d'Orchomène. Athamas étoit petit-fils de Deucalion, & gendre de Cadmus [i]. Je ne veux pas contester ces faits, mais je dirai seulement qu'il faut les prendre avec les restrictions convenables. Minyas & Athamas ont pû être regardés comme très-riches, relativement aux autres rois de la Grece leurs contemporains. Mais comme ces Souverains étoient alors peu opulens, il s'ensuit qu'on ne doit pas appliquer aux richesses de Minyas & d'Athamas l'idée que nous attachons aujourd'hui à ces expressions.

J'ai eu soin de faire remarquer dans la premiere Partie de cet Ouvrage, qu'en Egypte & dans l'Asie, le trône étoit héréditaire [k]. La même maxime avoit lieu dans la Grece. Le sceptre

[a] Plin. l. 18. sect. 3. *init.* = Voy. aussi Tacit. de Mor. Germ. c. 15.

[b] Iliad. l. 9. v. 156.

[c] Odyss. l. 13. v. 14, 15.

[d] Apollod. l. 2. p. 85. = Diod. l. 4. p. 255. = Paus. l. 9. c. 37. *init.*

[e] Plut. t. 2. p. 294. D.

[f] Voy. Thucyd. l. 1. n. 11. = Herod. l. 8. n. 137. C'est ce que j'aurai lieu d'examiner plus particulierement quand je parlerai de l'état des Arts & du Commerce dans la Grece, aux siécles qui font présentement notre objet. *Infrà*, Liv. IV.

[g] Paus. l. 9. c. 36.

[h] Voy. Méziriac. *in* Ep. Ovid. t. 2. p. 56, &c.

[i] Apollod. l. 1. p. 31. = Hygin. Fab. 139.

[k] Liv. I. p. 12, 13.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

paſſoit du pere au fils [a], & ordinairement à l'aîné [b]. Il n'y avoit que la ſuperſtition qui pût faire rejetter quelquefois l'héritier préſomptif. C'eſt ce qui paroît par le diſcours qu'Homère fait tenir à Télémaque par Neſtor qui demande à ce jeune Prince, ſi ſes peuples l'ont pris en averſion en conſéquence de quelque réponſe de l'Oracle [c]. Si l'on en excepte donc quelques circonſtances particulieres [d] : l'ordre que la couronne paſſât du pere au fils, ſemble avoir été généralement & conſtamment ſuivi. Il ne faut que jetter les yeux ſur l'Hiſtoire Grecque pour ſe convaincre de cette vérité.

Je ne crois point devoir terminer cet article ſans parler des Oracles, & de l'influence qu'ils avoient alors ſur la conduite des peuples. Le propos de Neſtor à Télémaque, que je viens de rapporter, nous y conduit naturellement.

On ne finiroit point ſi l'on vouloit citer tous les exemples que l'Hiſtoire ancienne fournit du pouvoir & de l'effet des Oracles. On en trouve des traits ſuffiſamment caractériſés dans le court expoſé que j'ai fait des principaux événemens arrivés dans la Grece, pendant les ſiécles que nous parcourons préſentement. Ces faits font aſſez ſentir à quel point les Grecs étoient alors aveuglés de cette ſuperſtition. Il ſuffira donc de dire que rien ne ſe faiſoit ſans l'avis des Oracles. On les conſultoit non-ſeulement pour les grandes entrepriſes, mais même ſur les affaires des particuliers. S'agiſſoit-il de faire la guerre ou la paix, fonder une ville, détourner quelque calamité, établir de nouvelles loix, réformer les anciennes, changer la conſtitution des Etats, on avoit recours à l'Oracle. Sa réponſe étoit l'autorité ſuprême qui décidoit & faiſoit agir les peuples. Un particulier vouloit-il ſe marier, entreprendre un voyage, avoit-il quelque affaire importante, étoit-il attaqué d'une maladie dangereuſe, il alloit conſulter l'Oracle. Rien enfin n'a plus généralement

[a] Odyſſ. l. 1. v. 387. l. 16. v. 401. = Ariſt. Polit. l. 3. c. 14. p. 357. A. = Thucyd. l. 1. p. 12. *lin.* 71.

La Généalogie qu'Homere fait du ſceptre d'Agamemnon. *Iliad.* l. 2. v. 46 & 101. ſuffiroit ſeule pour prouver que la Couronne étoit héréditaire chez les Grecs ; mais ce fait eſt établi d'ailleurs par quantité de paſſages du même Poëte.

[b] Apollod. l. 3. p. 202. = Diod. l. 5. p. 376. *lin.* 96. l. 6. Fragm. = *Apud* Syncell. p. 179. C.

[c] Odyſſ. l. 3. v. 215. = Voy. auſſi l. 16. v. 96. & Euſtathe, p. 1464. *lin.* 25.

[d] Voy. *ſuprà*, p. 34. 37. &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

influé ſur la conduite des anciens peuples de la Grece [a]. C'eſt aux Oracles qu'il faut rapporter la plûpart des grands événemens que nous liſons dans les premiers ſiécles de l'Hiſtoire Grecque : événemens, pour la plûpart, ſinguliers, inattendus, & dont on ne trouve point d'exemple dans les ſiécles poſtérieurs. On voit dans ceux, dont nous parlons, des révolutions, des mutations ſubites qu'on ne peut attribuer ni à la politique, ni à la force des armes. Quelle en étoit donc la ſource ? Les Oracles. Ils influoient même juſques dans la conduite de ces événemens. Ils y jettoient cette incertitude qu'on y remarque toujours avec étonnement. On doit auſſi rapporter aux Oracles les nouveaux cultes qu'on ſçait à différens tems s'être introduits dans la Grece.

Tous ces mouvemens partoient d'un principe que nous ne connoiſſons plus à préſent. C'eſt en quoi conſiſte la différence la plus eſſentielle & la plus remarquable du génie des nations d'autrefois, à celles d'aujourd'hui. Aujourd'hui chez les peuples de l'Europe, la politique & la force des armes ſont les ſeuls moyens que l'ambition puiſſe employer. On voit rarement la ſuperſtition ſéduire les eſprits au point d'occaſionner des révolutions : mais dans les tems dont je parle, c'étoit toujours la ſéduction qui occaſionnoit les révolutions. & décidoit du ſort des Empires. Et quels moyens employoit-on pour opérer cette ſéduction ? Les Oracles.

Si nous manquions de témoignages pour prouver la groſſiéreté & l'ignorance des Grecs aux tems héroïques, leur crédulité & leur déférence pour les Oracles, ſeroient des preuves plus que ſuffiſantes pour démontrer cette vérité. Cette eſpece de ſuperſtition n'a de force & d'empire que proportionnellement à la groſſiéreté des peuples : témoins les Sauvages, qui n'entreprennent rien que préalablement ils n'aient conſulté leurs devins & leurs oracles.

[a] Voy. Plat. de Leg. l. 6. p. 869. A. & l. 8. *init.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE HUITIEME.

Des anciennes Coutumes & des premieres Loix de la Grece.

AVANT que d'entrer en matiere, il eſt à propos de rappeller ſommairement ce que j'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage ſur l'origine & la diſtinction des Loix. J'ai fait voir que primitivement les peuples s'étoient gouvernés par des COUTUMES, qui par la ſuite des tems & un long uſage acquirent la force de *Loix*. Nous avons appellé ces ſortes de Loix, Loix NATURELLES. J'ai dit enſuite que pour ſuppléer au peu d'étendue & de préciſion des Loix NATURELLES, les premiers Souverains avoient fait différens réglemens, auxquels nous avons donné le nom de Loix POSITIVES. J'ai diſtingué ces Loix POSITIVES en deux claſſes, en Loix POLITIQUES & en Loix CIVILES. On n'aura pas oublié que ſous le nom de Loix POLITIQUES j'ai compris tous les réglemens qui concernent le maintien & la police de la ſociété, & forment proprement la conſtitution de l'Etat. Telles ſont les Loix ſur les engagemens du mariage, les Loix pénales, celles qui preſcrivent la forme & les cérémonies du culte public, &c. J'ai renfermé ſous le nom de Loix CIVILES toutes celles qui ont été établies pour régler les intérêts particuliers des différens membres de la ſociété. Telles ſont les Loix concernant les ventes, le commerce, les contrats, &c. J'ai dit encore que l'inſtitution des Loix POLITIQUES étoit antérieure à l'inſtitution des Loix CIVILES. On va reconnoître dans ce que l'Hiſtoire nous fournit ſur l'établiſſement & le progrès des Loix dans la Grece, la vérité de toutes ces propoſitions.

On ne connoît point de Loix poſitives dans la Grece plus anciennes que celles des Athéniens. Ils en étoient redevables à Cécrops qui monta ſur le trône vers l'an 1582 avant J. C. Il eſt vrai qu'antérieurement à ce Prince, Phoronée avoit donné quelques Loix aux habitans de l'Argolide. Mais il ne s'en eſt

rien

rien conſervé. D'ailleurs il ne paroît pas que les autres peuples de la Grece aient jamais rien emprunté des Argiens ; au lieu que les Loix d'Athènes ont été adoptées non-ſeulement dans preſque toutes les villes de la Grece, mais même dans la plus grande partie de l'Europe [a].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il faut donc rapporter l'époque de l'établiſſement des Loix poſitives dans la Grece à l'an 1582 avant l'Ere chrétienne, tems de l'arrivée de Cécrops dans l'Attique. Mais il n'eſt pas naturel de ſuppoſer que juſqu'à ce Prince la Grece ait été ſans aucune eſpéce de Loi. On en doit donc conclure que juſqu'alors la plûpart des Grecs ne connoiſſoient point d'autres Loix que les conventions tacites que j'ai dit avoir été la baſe & le fondement de toutes les ſociétés, & que j'ai nommées LOIX NATURELLES [b].

Nous ſommes entrés à l'article d'Athènes dans un aſſez grand détail ſur les Réglemens établis par Cécrops ; on a pû remarquer que tous ces réglemens ne ſont que des conſtitutions politiques : comme l'inſtitution du mariage, les cérémonies de la Religion, celle des funérailles, & l'établiſſement d'un Tribunal pour juger les crimes & les délits. Il n'eſt fait mention d'aucune ordonnance qu'on puiſſe ranger dans la claſſe des Loix civiles. On ne doit pas au reſte en être étonné. Les Athéniens, de même que tous les autres peuples de la Grece, ne s'étoient pas encore adonnés à l'agriculture, dont la pratique ne fut bien établie dans cette partie de l'Europe que vers le regne d'Erechtée, 170 ans environ après Cécrops [c]. C'eſt à cette époque qu'on doit fixer la connoiſſance & l'établiſſement des Loix civiles chez les Grecs [d].

Voilà en peu de mots l'expoſé fidéle de l'origine & du progrès des Loix dans la Grece. Je préviens au ſurplus, que dans le détail où je vais entrer, je ſuivrai plutôt l'ordre des matieres que la préciſion chronologique qui interromperoit trop la ſuite & la liaiſon des objets. Je ne ferai cependant mention que des Loix dont l'établiſſement appartient aux ſiécles qui nous occupent préſentement.

[a] *Adſunt Athenienſes, unde humanitas, doctrina, religio, fruges, jura, leges ortæ, atque in omnes terras diſtributæ putantur.* Cicero *pro* L. Flacco, nº 26. t. 5. p. 261. =Lucretius. l. 6. *init.*=Macrob. Sat. l. 3. c. 12. p. 413.

[b] Voy. la 1re Part. Liv. I. p. 8.

[c] Marm. Oxon. Ep. 12.

[d] Voy. ce que j'ai dit ſur ce ſujet. 1ere Part. Liv. I. p. 31 & 99.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'état de barbarie dans lequel la Grece étoit plongée avant l'arrivée des différentes colonies qui de l'Egypte & de la Phénicie vinrent s'y établir, laiſſoit vivre ſes habitans dans une grande liberté ſur le commerce des femmes. Les engagemens & les liens de l'union conjugale leur étoient totalement inconnus. Cécrops fut le premier qui les retira d'un pareil deſordre ; il leur fit ſentir que le mariage étoit le fondement & l'appui de la ſociété. Il établit l'union d'*un* avec *une* [a]. Depuis ce Prince les Grecs s'aſſujettirent inviolablement à cette Loi. Ils conçurent même une ſi haute idée de l'union conjugale, qu'il ſe paſſa plus de deux cents ans, avant que les veuves oſaſſent ſe remarier. La preuve qu'on regardoit alors les ſecondes nôces comme contraires aux bonnes mœurs, c'eſt que l'Hiſtoire a conſervé le nom de celle qui la premiere paſſa à un ſecond mariage. Ce fut Gorgophone, fille de Perſée & d'Andromède, qui en donna l'exemple. Cette Princeſſe avoit épouſé en premieres nôces Périérès, roi des Meſſéniens. Ayant ſurvécu à ce Prince, elle ſe remaria avec Œbalus, roi de Sparte [b]. Œbalus régnoit environ vers l'an 1348. avant J. C. On fixe l'époque de Cécrops à l'an 1582. Ainſi pendant l'eſpace de deux cents trente-quatre ans l'Hiſtoire Grecque ne fournit aucun exemple de veuve qui ſe ſoit remariée ; & juſqu'à Gorgophone c'étoit une coutume qu'on avoit regardée comme inviolable, que toute femme qui perdoit ſon mari paſſât le reſte de ſes jours dans le veuvage [c].

L'exemple de Gorgophone ne tarda pas apparemment à être ſuivi. Il ne paroît pas que dans les tems héroïques les veuves péchaſſent contre la bienſéance en ſe remariant. C'eſt en effet ce qu'on peut conclure des différens propos qu'Homère met dans la bouche de Pénélope. Le diſcours qu'Ulyſſe tient à cette Princeſſe au moment de ſon départ pour Troye eſt encore plus poſitif. Il lui dit : « Qu'il ne ſçait pas s'il échappera aux dan» gers de cette guerre, & que s'il vient à y périr, elle choi» ſiſſe pour époux le Prince qui lui paroîtra le plus digne d'el» le [d]. » Il eſt vrai que Virgile fait tenir un autre langage à Didon. Il ſe paſſe un combat perpétuel dans le cœur de cette Reine infortunée entre le goût qu'elle a pris pour Enée, & le

[a] *Suprà*, p. 19 & 20.
[b] Pauſ. l. 2. c. 21.
[c] Pauſ. l. 2. c. 21.
[d] Odyſſ. l. 18. v. 258, &c.

remords de paſſer à un ſecond mariage. Elle ſe repréſente cette action comme une faute contre l'honneur [a]. Mais Virgile n'a fait parler ainſi Didon que d'après la façon de penſer des Romains, chez leſquels les ſecondes nôces, quoique permiſes, étoient déshonorantes [b].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Héſiode nous donne lieu de penſer qu'anciennement c'étoit l'uſage dans la Grece de ne marier les garçons qu'à trente ans, & les filles à quinze [c]. Les préſages régloient le moment où le mariage devoit ſe faire. On y avoit grande attention [d]. Il y a bien de l'apparence que dans les premiers tems on ne ſtatua rien ſur les degrés de parenté: excepté les unions des peres & des meres avec leurs enfans, toutes les autres alliances ſemblent avoir été permiſes [e].

Les enfans ne pouvoient contracter aucun engagement ſans le conſentement de leurs peres, qui avoient droit de décider de leur établiſſement [f]. On les élevoit dans un grand reſpect pour ceux qui leur avoient donné la naiſſance. C'étoit même une des plus anciennes ordonnances de la Grece. Dans les Loix attribuées à Triptolème, on en trouve une qui ordonne expreſſément d'honorer ſes parens [g].

Aujourd'hui le grand nombre d'enfans eſt regardé comme une charge : mais dans les premiers tems de la Grece c'étoit un honneur & un avantage d'être pere d'une famille nombreuſe. Les Grecs eſtimoient beaucoup la fécondité. Plutarque obſerve que Pélops fut de tous les Rois ſes contemporains le plus puiſſant & le plus conſidéré, non-ſeulement par ſes richeſſes, mais encore par la quantité d'enfans dont il ſe voyoit le pere [h]. Les Poëtes anciens ont beaucoup vanté le bonheur de Priam d'être pere de cinquante enfans. Nous voyons dans l'Ecriture-Sainte David ſe glorifier d'avoir eu beaucoup d'enfans [i]. Auſſi étoit-ce

[a] Æneid. l. 4. v. 19-25-54.
Huic uni forſan potui ſuccumbere culpæ,
Vel pater omnipotens. . . . . .
Ante, pudor, quam te violem, aut tua jura reſolvam.
. . . . . Solvitque pudorem, &c.

[b] Val. Max. l. 2. c. 1. n. 3. = Martial. l. 6. Epigramm. 7. = Quintil. Declam 306. p. 627.

[c] Opera & Dies. v. 696, &c.
C'eſt ſur cet uſage qu'eſt fondé le calcul par lequel Hérodote, imité en cela par la plus grande partie des Chronologues anciens, évalue les générations à trente-trois ans, & compte cent ans pour trois générations. l. 2. n. 142.

[d] Heſiod. *loco cit.* v. 801.

[e] Feithius Antiq. Hom. l. 2. c. 13. p. 216.

[f] Ibid. p. 219, 220.

[g] Porphyrius *de* Abſtin. l. 4. p. 431.

[h] *In Theſ.* p. 2. A.

[i] I. Paral. c. 28. ℣. 5.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

alors un grand opprobre à une femme d'être stérile [a]. Les Chinois sont dans les mêmes sentimens. Ils regardent la stérilité avec tant d'horreur, que les gens mariés aimeroient mieux avoir commis le plus grand des crimes, que de mourir sans enfans. Ils mettent au nombre des plus grands malheurs de ne point laisser de postérité [b].

Les Grecs pensoient de même. Ils regardoient comme le sort le plus triste celui d'un homme qui mouroit sans enfans. Phœnix dans l'Iliade voulant exprimer jusqu'à quel excès de colere son pere s'étoit emporté contre lui : « Il invoqua, dit-il, » les terribles Furies, les conjurant que je ne pusse jamais faire » asseoir sur mes genoux un fils sorti de moi [c] ». C'étoit pour remédier en quelque sorte au malheur de n'avoir point d'enfans, que les Grecs avoient imaginé l'adoption. L'usage en étoit très-ancien. Pausanias nous apprend qu'Athamas, roi d'Orchomène, se voyant sans postérité masculine, avoit adopté ses petits neveux [d]. Diodore nous fournit aussi un exemple de la même antiquité [e] : & Plutarque dit que Castor & Pollux s'étant rendus maîtres d'Athènes, demanderent à être initiés aux grands mystères, mais qu'ils n'y furent admis qu'après avoir été adoptés par Aphidnès, comme Hercule l'avoit été par Pylius [f]. Il y a bien de l'apparence que les Grecs avoient pris l'adoption des Egyptiens, chez lesquels nous voyons cet usage établi dès les tems les plus reculés [g].

Les filles qui mouroient sans être mariées étoient réputées très-malheureuses. Hérodote nous fournit une preuve bien marquée de cette façon de penser dans l'aventure de Polycrate, tyran de Samos. Polycrate séduit par les promesses d'Orétès, gouverneur de Sardes, se mit en devoir d'aller trouver ce Satrape. Sa fille qui n'auguroit rien que de sinistre de ce voyage, fit tous ses efforts pour l'en dissuader. Voyant que malgré toutes ses remontrances il se disposoit à partir, elle lui dit hautement qu'il ne lui en arriveroit que du malheur. Polycrate indigné des discours qu'elle tenoit, & voulant lui en témoigner son ressen-

[a] Gen. c. 30. ỳ. 23. = I. Reg. c. 1. ỳ. 5, &c. = Luc. c. 1. ỳ. 25.
[b] Martini. Hist. de la Chine, l. 6. p. 21. = Lettr. Edif. t. 5. p. 56.
[c] L. 9. v. 455, &c.
[d] L. 9. c. 34.
[e] L. 4. p. 312.
[f] Plut. *in* Thes. p. 16. A.
[g] Exod. c. 2. ỳ. 10.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

timent, la menaça de ne la marier de long-tems, en cas qu'il revînt ſain & ſauf de ſon voyage. Cette menace ne fut pas capable de faire taire ſon zèle. Elle en ſouhaita l'accompliſſement; aimant mieux, dit Hérodote, être ſans mari, que de ſe voir privée de ſon pere [a]. On voit auſſi dans Sophocle Electre ſe plaindre amérement de n'être point mariée [b].

J'ai remarqué dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'originairement l'uſage vouloit que celui qui recherchoit une fille en mariage l'achetât en quelque ſorte, ſoit par les ſervices qu'il rendoit au pere de celle qu'il vouloit épouſer, ſoit par les préſens qu'il lui faiſoit à elle-même [c]. Cette coutume s'obſervoit auſſi en Grece dès les tems les plus reculés [d]. Celui qui recherchoit une fille, étoit obligé de faire des préſens de deux eſpéces; les uns au pere, pour l'engager à lui donner ſa fille; & les autres, à la perſonne qu'il demandoit en mariage. Dans l'Iliade, Agamemnon fait dire à Achille qu'il lui donnera une de ſes filles, ſans exiger de ce Prince le moindre préſent [e]. Pauſanias nous fournit auſſi une preuve de cet ancien uſage. Danaüs, dit cet Auteur, ne trouvant point à marier ſes filles, à cauſe du crime horrible qu'elles avoient commis, fit publier qu'il ne demanderoit point de préſens à ceux qui voudroient les épouſer [f]. Aujourd'hui encore c'eſt l'uſage parmi les Grecs que quiconque veut ſe marier, achete ſa femme par les préſens qu'il eſt obligé de faire aux parens de celle qu'il épouſe [g].

Nous voyons cependant qu'anciennement les préſens que le marié faiſoit, ſoit à ſon beau-pere, ſoit à la perſonne qu'il devoit épouſer, ne diſpenſoient pas le pere de donner à ſa fille une certaine quantité de biens, & c'eſt ce qui formoit proprement la dot de la mariée [h]. La coutume vouloit que lorſqu'une

[a] L. 3. n. 124.

[b] *In* Electrâ, v. 166, 167.
La tradition portoit que cette Princeſſe n'avoit jamais été mariée, ce qui lui avoit fait donner le nom d'*Electre*. Ælian. Var. Hiſt. l. 4. c. 26.
Pauſanias, l. 2. c. 16. & Hygin, Fab. 122. diſent cependant qu'Oreſte avoit marié cette Princeſſe à Pylade, & que ſelon le témoignage d'Hellanicus, elle en avoit eu deux enfans. Mais ce ſentiment ne paroît pas avoir été le plus ſuivi chez les anciens.

[c] Liv. I. p. 23 & 24.

[d] Ariſt. Polit. l. 2. c. 8. p. 327. B.

[e] L. 9. v. 146.
Homere ne parle point du préſent fait à la mariée; mais ſeulement de celui qu'on faiſoit au pere. Les préſens qu'on faiſoit à la mariée s'appelloient Ἔδνα. *Voy.* Meziriac. *in* Ovid. Ep. t. 2. p. 317.

[f] L. 3. c. 12.

[g] Voyage de la Boulaye, le Gouz. p. 411.

[h] Iliad. l. 9. v. 147, 148.
La dot que le pere donnoit à ſa fille étoit appellée Μείλια. Ibid.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

veuve venoit à ſe remarier, elle ne pût pas diſpoſer de la dot qu'elle avoit eue lors de ſon premier mariage, ni la porter à ſon ſecond mari. Tout ſon bien étoit de ce moment dévolu aux enfans du premier lit. Son pere étoit obligé de lui donner une nouvelle dot [a]. Mais s'il arrivoit qu'un fils fût aſſez dénaturé pour chaſſer ſa mere de la maiſon paternelle, il étoit obligé de lui rendre tout le bien qu'elle avoit apporté [b].

Quant à la forme dans laquelle ſe faiſoient les contrats de mariage, j'ai obſervé précédemment que dans les tems où l'écriture n'étoit pas encore connue, on paſſoit tous les actes en préſence de témoins [c]. On retrouve les mêmes pratiques dans les ſiécles primitifs de la Grece. Avant que ces peuples connuſſent l'écriture, l'uſage étoit de donner des gages & des cautions pour aſſurance de la dot & des conditions du mariage [d]. Il paroît même par Homère que les Grecs ont été long-tems ſans connoître l'uſage des contrats & des obligations par écrit. C'étoit la dépoſition des témoins qui faiſoit foi de la réalité des actes [e]: & c'eſt encore par cette raiſon qu'anciennement chez les Grecs, comme chez tous les autres peuples, les jugemens ſe rendoient devant tout le monde dans la place publique [f].

On voit que dès les tems héroïques il y avoit dans la Grece des peines établies contre l'adultére. Ceux qui en étoient accuſés étoient obligés de payer une amende pécuniaire au mari qui avoit pû les en convaincre [g]. Le pere de la femme ſurpriſe en adultére étoit auſſi obligé de rendre à ſon gendre tous les préſens qu'il en avoit reçus pour obtenir ſa fille [h].

J'ai déja dit que Cécrops avoit établi le mariage d'un avec une; auſſi la pluralité des femmes n'étoit-elle point permiſe aux Grecs. Ils n'en pouvoient épouſer qu'une [i]. Mais il paroît que dès les plus anciens tems il étoit permis de la répudier, lorſqu'on croyoit en avoit des ſujets légitimes [k]. Ce qui m'étonne le plus, c'eſt de voir que les commerces illégitimes n'euſſent alors rien de déshonorant. La naiſſance des enfans qui en pro-

[a] Odyſſ. l. 2. v. 53.
[b] Ibid. v. 132, 133.
[c] Prem. Part. Liv. I. p. 25 & 26.
[d] Pollux. l. 3. c. 3. Segm. 36.=Servius ad Æneid. l. 10. v. 79.
[e] Iliad. l. 18. v. 499, &c.
[f] Ibid. v. 497, 498, &c.=Voy. la prem. Part. Liv. I. p. 26.
[g] Odyſſ. l. 8. v. 332.-347 & 348.=Voy. auſſi Diod. l. 12. p. 491. *lin.* 89.
[h] Odyſſ. l. 8. v. 318.
[i] Herod. l. 2. n 92.
[k] Voy. Pauſ. l. 10. c. 29. p. 870.=Pollux. l. 3. c. 4. Segm. 46.

venoient n'étoit point regardée comme honteuse. Agamemnon, dans l'Iliade, voulant encourager Teucer, frere d'Ajax, à continuer ses exploits, lui représente que, quoiqu'il ne fût pas fils légitime de Télamon, ce Prince néanmoins n'en avoit pas moins eu d'attention ni de soins pour son éducation [a]. S'il y eût eu alors quelque honte attachée à ces sortes de naissances, il n'est pas vraisemblable qu'Homère eût fait faire par Agamemnon un semblable reproche à un des principaux Officiers de l'armée, & duquel il paroît d'ailleurs qu'il étoit très-satisfait.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

On voit aussi dans l'Odyssée Ulysse se dire fils d'une concubine [b]. C'est une preuve qu'on avouoit alors ces sortes de naissances sans rougir. C'est ainsi qu'il est dit dans l'Ecriture que Gédéon eut 70 enfans de plusieurs femmes qu'il avoit épousées, & que d'une concubine, qui même avoit été sa servante, il avoit eu un fils nommé Abimelech, qui après la mort de son pere fut roi de Sichem [c]. Chez nos ancêtres la bâtardise n'avoit rien de déshonorant. Les Historiens donnent à quantité de personnes très-illustres & très-considérables la qualité de *Bâtards*. Le fameux Comte de Dunois n'est pas plus connu sous ce nom, que sous celui de bâtard d'Orléans. Il est encore parlé très-souvent du bâtard de Rubempré & de plusieurs autres. C'étoit même une qualité qu'on ne craignoit pas de prendre dans les actes publics. On en trouve plusieurs signés, *un tel*, bâtard *d'un tel*. Des Lettres-patentes accordées par Guillaume le Conquérant à Alain, comte de Bretagne, commencent ainsi: « Guil-» laume, dit le *Bâtard*, roi d'Angleterre, &c [d]. » Revenons aux Grecs. Les enfans légitimes héritoient des biens de leurs peres & meres [e]: s'ils étoient plusieurs, ils partageoient la succession, & il ne paroît pas qu'il y eût alors aucun avantage attaché au droit d'aînesse. Voici la maniere dont on procédoit aux partages. On faisoit avec le plus d'égalité qu'il étoit possible autant de lots qu'il y avoit d'héritiers, & ensuite on les tiroit au sort [f].

Cette conduite ne se pratiquoit pas seulement dans les

[a] L. 8. v. 281, &c.

[b] L. 14. v. 202.

[c] Judic. c. 8. ỳ. 30, 31. c. 9. ỳ. 6 & 18. *Non enim erat vetitus eo tempore concubinatus, neque concubina à matronâ, nisi dignitate, distabat*, dit Grotius sur ce passage.

[d] Mém. de Trevoux. Janv. 1711. p. 118.

[e] Odyss. l. 7. v. 149

[f] Ibid. l. 14. v. 208. = Arist. Polit l. 6. c. 4. p. 417. B.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

partages des biens des particuliers. Elle avoit lieu, même dans les maiſons ſouveraines. Neptune, dans l'Iliade, répond à Iris qui lui vient ordonner de la part de Jupiter de ne plus ſecourir les Grecs, qu'il eſt égal en dignité à Jupiter : « Nous ſommes, » ajoute-t-il, trois freres, tous trois fils de Saturne & de Rhéa. » Jupiter eſt le premier, moi le ſecond, & Pluton le troiſieme; » l'Empire a été partagé entre nous. On en a fait trois lots, » qui n'ont point été diſtribués ſelon l'ordre de la naiſſance. » On les a tirés au ſort, & c'eſt la fortune qui a décidé de la » part que chacun a eue [a] ». On pourroit citer encore pluſieurs autres exemples de cette ancienne pratique [b].

Quoique dans le partage des biens la condition des freres fût égale, il y avoit cependant de grands priviléges attachés au droit d'aîneſſe. Ces priviléges conſiſtoient dans l'honneur & le reſpect que les cadets étoient obligés de rendre à leurs aînés, & dans l'autorité que les aînés avoient ſur leurs cadets. On peut dire même que les Grecs regardoient le droit d'aîneſſe comme un droit divin : Homère en fournit une preuve très-ſenſible dans le paſſage de l'Iliade que je viens de citer. Jupiter en envoyant porter ſes ordres à Neptune par Iris, dit à cette Déeſſe : « Mon frere doit ſçavoir qu'en qualité d'aîné je ſuis » au-deſſus de lui [c] ». Neptune fait quelque difficulté de ſe rendre aux ordres de Jupiter : Iris pour l'y déterminer inſiſte ſur la qualité de Jupiter, & demande à Neptune, s'il ignore, « que » les noires Furies accompagnent toujours les aînés, pour venger » les outrages qu'ils reçoivent de leurs freres [d] ».

Les enfans des concubines n'avoient aucun droit à l'héritage de leurs peres ; car dans ces ſortes de commerces il n'y avoit ni conventions ni ſolemnités. Auſſi ne voyons-nous point que les enfans qui en provenoient partageaſſent dans la ſucceſſion avec les enfans légitimes. Ils n'avoient que ce que leurs freres vouloient bien leur abandonner [e] : l'ordre même des ſucceſſions étoit

[a] L. 15. v. 186, &c.
Virgile a ſuivi exactement cette tradition. Il fait auſſi dire à Neptune que l'Empire de la mer lui eſt échû par le ſort.
Sed mihi ſorte datum. Æneid. l. 1. v. 138.

[b] Voy. ce que nous avons dit ci-deſſus ſur le partage du Peloponèſe entre les deſcendans d'Hercule. p. 47. = Voy. auſſi Apollod. l. 1. p. 4. = Diod. l. 3. p. 229. = Pauſ. l. 8. c. 53. = Et Strab. l. 9. p. 601. B.

[c] L. 15. v. 165, 166.

[d] Ibid. v. 204.

[e] Odyſſ. l. 14. v. 210.

ſi bien

si bien réglé, que quand quelqu'un mouroit sans enfans, ses biens passoient à ses collatéraux [a].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux

Le même esprit d'ordre qui avoit assigné à chacun une certaine quantité de biens pour subsister, faisoit regarder avec mépris ces hommes que la fainéantise empêchoit de travailler, & qui étoient assez lâches pour ne vivre que de la libéralité des personnes riches. Quand Ulysse, dans l'Odyssée, sous l'équipage d'un mendiant, se présente à Eurymaque, ce Prince le voyant fort & robuste, lui offre du travail & de bons gages. Mais il fait entendre en même tems qu'il n'y avoit dès-lors que trop de ces gueux de profession, qui aimant mieux vivre dans l'oisiveté, que de gagner leur vie par un travail honnête, étoient l'objet du mépris général [b].

On avoit aussi le plus souverain mépris pour ces gens qui n'ayant point de demeure fixe, errent continuellement de ville en ville. On regardoit un vagabond comme un exilé, comme un malheureux, qui, ayant abandonné sa patrie, devoit être rejetté de la société [c].

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'alors le vol n'étoit point une action deshonorante [d]. Les Anciens ne s'en faisoient aucun scrupule. Il n'étoit honteux que quand on étoit pris sur le fait [e].

La plûpart des loix dont je viens de rendre compte n'ont été en usage que depuis l'établissement de l'Agriculture. Les premiers Législateurs Grecs n'avoient rien négligé pour porter & engager leurs peuples à s'adonner à la culture de la terre [f]. Ils

[a] Χηρωσαὶ δὲ δὶ ὰ κτῆσιν δατέοντο. Iliad. l. 5. v. 158. Eustathe, p. 533. *lin.* 30, & l'ancien Scholiaste entendent par le mot Χηρωσαὶ, des *Curateurs*; sur cela ils ont imaginé des Magistrats établis pour prendre soin du bien des vieillards qui avoient perdu leurs enfans, & le conserver à leurs collatéraux en empêchant ces peres malheureux d'en disposer. Mais outre qu'Eustathe, & l'ancien Scholiaste n'alléguent aucun Auteur qui marque l'établissement de ces prétendus Magistrats, s'ils avoient voulu faire attention au mot δατέοντο, dont Χηρωσαὶ est le nominatif, ils auroient bien vû que Χηρωσαὶ, ne pouvoit en cette occasion signifier des *Curateurs*. Des Curateurs en effet ne partagent point une succession; mais, suivant l'étymologie même de leur nom, ils sont prépossés pour la conserver.

Il est donc certain que dans ce passage Χηρωσαὶ, doit s'entendre des *Collatéraux*. Il est pris dans ce sens là par Hésiode Theog. v. 606. d'après lequel Hesychius, *voce* Χηρωσαὶ, dit expressément Χηρωσαὶ οἱ μακρόθεν συγγενεῖς; on appelle Χηρωσαὶ, des *parens fort éloignés*. Voy. aussi Pollux, l. 3. c. 4. Segm. 47. & le Schol. d'Hésiode, p. 289.

[b] L. 18. v. 356, &c.

[c] Iliad. l. 9. v. 644. l. 16. v. 423. = Voy. ce que Platon fait dire à ce sujet par Socrate, *in* Criton.

[d] Iliad. l. 6. v. 153. = Odyss. l. 19. v. 395. = Voy. Feith. l. 2. c. 9.

[e] Suid *in voce* Κλέπτης. t. 2. p. 325.

[f] On remarque que dans toutes les anciennes traditions de la Grece, Neptune est toujours dit, avoir succombé dans ses disputes avec Minerve, Apollon & les

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

avoient établi dans cette vûe plusieurs loix très-utiles & très-sages, comme la défense de posséder des terres labourables au-delà d'une certaine quantité; celle de vendre & d'aliéner l'héritage de ses ancêtres. Il y avoit aussi une loi qui défendoit d'hypothéquer une dette sur des terres labourables [a]. Toutes ces loix étoient, au rapport d'Aristote, de la plus haute antiquité, & remontoient aux siécles dont nous faisons présentement l'histoire [b].

J'ai déja dit que c'étoit sous le regne d'Erechtée, sixiéme roi d'Athènes depuis Cécrops, que la connoissance du labourage avoit été répandue dans la Grece sous les auspices de Cérès & de Triptolème. Comme l'établissement de l'Agriculture emporte nécessairement l'institution des loix civiles, tous les Ecrivains de l'antiquité ont attribué à Cérès & à Triptolème les premieres loix de la Grece [c]. La tradition la plus constante & la plus générale portoit que les Athéniens avoient été les premiers à qui Cérès eût enseigné l'Agriculture [d]. Aussi avons-nous vû qu'ils passoient pour les auteurs de toutes les loix civiles [e]. On leur attribuoit également l'invention de toutes les formalités de la Justice & de l'ordre des procédures [f].

C'est au surplus à ce court exposé que se réduira ce que j'avois à dire sur l'origine & l'établissement des loix civiles dans la Grece. Les Ecrivains de l'antiquité ne nous ont conservé aucun détail sur un objet si important. Non-seulement ils ne rapportent la teneur d'aucune loi, ils ne nous apprennent pas même quels étoient les Magistrats & les Tribunaux établis pour juger les contestations civiles. Il est même assez remarquable que dans le peu qui s'est conservé des loix attribuées à Triptolème, il n'est

autres Dieux. *V.* Plut. t. 2. p. 741. = Paus. l. 2. c. 1. p. 112. c. 15. p. 145.

Plutarque, prétend même que la dispute entre Minerve & Neptune, pour sçavoir qui d'elle ou de ce Dieu seroit patron d'Athènes, & la réussite de Minerve étoit une fable inventée & débitée par les anciens Rois de la Grece, pour détourner leurs peuples de l'envie de courir les mers, & les porter à cultiver la terre. *In Themistocle*, p. 121. E.

[a] Arist. Polit. l. 2. c. 7. p. 323. l. 6. c. 4. p. 417.

[b] Ibid.

[c] *A quibus initia vitæ atque victûs, legum, morum, mansuetudinis, humanitatis exempla hominibus, & civitatibus data, ac dispertita esse dicuntur*, Cicero *in* Verr. Act. 5a. n. 72. t. 4. p. 478.

Prima Ceres . . . . . .
Prima dedit leges, Cereris sunt omnia munus. Ovid. Met. l. 5. v. 341, &c. = Diod. l. 1. p. 18. l. 5. p. 324 & 385. = Plin l. 7. sect. 57. p. 412. = Macrob. Sat. l. 3. c. 12. p. 413.

C'est par cette raison qu'on trouve si souvent l'Epithète Θεσμοφόρος, *Legifera*, donné à Cérès. *Voy.* l'explication historique de la Fable de Cérès par le Clerc. Bibl. Univ. t. 6. p. 47.

[d] Cicero *in* Verr. Act. 4a. n. 49. t. 4. p. 396. = Diod. l. 1. p. 34. l. 5. p. 333 & 385.

[e] *Suprà*, p. 57.

[f] Ælian. Var. Hist. l. 3. c. 38.

queſtion que de réglemens politiques. Voici ces loix, telles que Porphyre les rapporte [a].

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

La premiere, dont nous avons déja eu occaſion de parler, ordonne d'honorer ſes parens [b].

La ſeconde défend d'offrir aucune autre choſe aux Dieux, que les fruits de la terre.

La troiſiéme ordonne de ne point faire de mal aux animaux.

Ces loix ne faiſoient que renouveller & confirmer celles de Cécrops, qui, en inſtituant un culte réglé dans la Grece, avoit défendu d'offrir à la Divinité rien de ce qui étoit animé [c]. Je ne puis à cette occaſion me diſpenſer de dire un mot des fameux myſtères d'Eleuſis.

J'ai fait voir précédemment que Cécrops avoit appris le premier aux Grecs à honorer l'Etre ſuprême par un culte public & ſolemnel [d]. Mais les cérémonies religieuſes établies par ce Prince, n'ont point produit un effet auſſi marqué que l'inſtitution des myſtères célébrés à Eleuſis en l'honneur de Cérès. De toutes les pratiques de la Religion payenne, les cérémonies uſitées dans ces myſtères ont été celles qui ont le plus attiré l'admiration & le reſpect des Anciens. On en rapporte l'inſtitution à Erechtée, le même ſous lequel la connoiſſance de l'Agriculture paſſa dans la Grece [e]. Je n'entreprendrai point de lever le voile obſcur qui nous dérobe la connoiſſance de ces cérémonies ſi vantées dans l'antiquité. Je remarquerai ſeulement que les Ecrivains les mieux inſtruits & les plus judicieux de la Grece & de Rome, ont été perſuadés que ces myſteres avoient contribué plus que tout autre moyen à adoucir les mœurs barbares des premiers habitans de l'Europe. Ils n'ont point héſité à attribuer à ces cérémonies religieuſes toute la politeſſe & les connoiſſances dont ont joui les ſiécles les plus éclairés. « Ce ſont les myſteres, » dit Cicéron, qui nous ont tiré de la vie barbare & farouche que » menoient nos Ancêtres. C'eſt le plus grand des biens que nous » devions à la ville d'Athenès, entre tant d'autres qu'elle a ré» pandus parmi les hommes. C'eſt d'elle que nous avons appris » non-ſeulement à vivre avec joie, mais encore à mourir avec

[a] *De* Abſtin. l. 4. p. 431.
[b] *Suprà*, p. 59.
[c] *Suprà*, p. 19.
[d] *Suprà*, p. 19.
[e] Diod. l. 1. p. 34. = Marm. Oxon. Ep. 14.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

» tranquillité, dans l'espoir d'un avenir plus heureux [a] ». Isocrate en avoit dit autant long-tems auparavant [b]. Les Grecs désignoient les mysteres d'Eleusis par un mot qui dans leur langue signifioit *Perfections* (1), parce que dans l'initiation on acquéroit, à ce qu'ils croyoient, la connoissance de la vérité & l'amour de la vertu. Les Latins exprimoient ces mysteres par le terme d'*Initia*, *Commencemens*; parce que, dit Cicéron, la doctrine qu'on enseignoit dans les mysteres renfermoit les principes de la vie heureuse & tranquille. Ainsi les deux nations de l'antiquité les plus polies & les plus éclairées ont été persuadées qu'on ne pouvoit donner assez d'éloges à l'établissement des mysteres d'Eleusis. Il ne me reste plus maintenant qu'à dire un mot des anciennes loix pénales de la Grece.

Les loix pénales sont avec raison celles dont les premiers Législateurs Grecs paroissent s'être le plus occupés. Les Historiens placent dans les siécles que nous parcourons l'institution de plusieurs tribunaux, dont l'unique fonction étoit de juger des matieres criminelles.

L'Aréopage étoit le plus ancien tribunal de la Grece, & c'étoit pour connoître des meurtres que Cécrops l'avoit établi [c]. Dans l'origine, les Aréopagistes connoissoient de toutes sortes d'homicides. Par la suite leur juridiction fut bornée aux seuls assassinats commis de dessein prémédité [d]. On érigea, peu de siécles après l'Aréopage, un autre tribunal nommé le *Delphinium*, pour juger ceux qui, s'avouant coupables d'homicide, prétendoient avoir eu raison de le commettre [e]. C'est à ce tribunal que Thésée fut absous, lorsqu'il eut mis à mort les enfans de Pallas & Pallas lui-même, qui tramoient une conspiration contre l'Etat [f]. On établit ensuite le *Palladium*, où ceux qui avoient commis un meurtre involontaire venoient se présenter [g]. Démophon, fils de Thésée, fut le premier qui comparut devant ce tribunal [h].

Les loix de la Grece, conformes en ce point à celles d'Egypte,

[a] *De* Leg. l. 2. n. 14. t. 3. p. 148.
[b] *In* Panegyr. p. 65.
(1) Τελεται.
[c] Isocrat. Panegyr. p. 69. Voy. aussi Demosth. *in* Aristocrat. p. 735. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 415. = Paus. l. 4. c. 5. *init.*
[d] Demosth. *in* Aristocrat. p. 728. E. = Ælian. Var. Hist. l. 5. c. 15.
[e] Ibid.
[f] Paus. l. 1. c. 28. p. 70.
[g] Ælian. *suprà*, *loco cit.*
[h] Paus. l. 1. p. 69. = Voy. Pollux, l. 8, c. 10.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

puniſſoient de mort l'homicide commis de deſſein prémédité [a]. Dédale ayant été accuſé & convaincu devant l'Aréopage d'avoir fait périr ſon neveu Talus, fut condamné à mort par ce tribunal, & il n'évita la punition de ſon crime qu'en prenant la fuite, & ſe retirant dans l'Iſle de Crete [b]. J'obſerverai à ce ſujet que chez les Grecs il étoit trés-aiſé aux meurtriers de ſe dérober aux ſupplices qu'ils pouvoient appréhender.

La maniere dont on procédoit dans la Grece à la pourſuite des meurtres, étoit bien différente de celle qu'on ſuit dans nos tribunaux. En France, c'eſt au Miniſtère public qu'appartient le ſoin de rechercher & de faire punir les meurtriers. La premiere démarche que fait la Juſtice dans ces occaſions, c'eſt de faire arrêter l'accuſé contre lequel on a rendu plainte; on examine enſuite s'il eſt réellement coupable du crime qu'on lui impute, & il eſt retenu dans les priſons juſqu'à jugement définitif. Il n'en étoit pas de même chez les Grecs. Il n'y avoit point d'Officier public, chargé par l'Etat de rechercher les meurtriers. Les parens du mort avoient ſeuls le droit d'en pourſuivre la vengeance. Homère le fait aſſez connoître [c]. On peut joindre au témoignage de ce grand Poëte, celui de Pauſanias qui dépoſe en pluſieurs endroits de cet ancien uſage [d]: uſage qui paroît avoir toujours ſubſiſté dans la Grece [e]. Mais les mêmes loix qui avoient déféré aux ſeuls parens du mort le droit d'en pourſuivre le meurtrier, défendoient expreſſément qu'on le remît entre leurs mains [f]; & comme le Miniſtere public ne ſe mêloit point de faire arrêter les meurtriers, ils jouiſſoient d'une liberté pleine & entiere tout le tems que duroit l'inſtruction de leur procès. Ainſi dans les cas où un coupable pouvoit appréhender la juſte punition de ſon crime, il ne tenoit qu'à lui de ſe dérober au ſupplice en prenant la fuite. Perſonne n'étoit en droit de l'en empêcher [g]. La ſeule précaution qu'il eût à prendre, c'étoit de diſparoître après ſes premieres défenſes [h]. Car lorſque la procédure étoit aſſez avancée pour que

[a] Demoſth. *in* Midiam. p. 610. A. = *In* Ariſtocrat. p. 738. C. = Voy. auſſi Plat. *de* Leg. l. 9. p. 934. B. p. 935. E.

[b] Diod. l. 4. p. 319 & 320. = Apollod. l. 3. p. 206.

[c] Iliad. l. 9. v. 628, &c.

[d] L. 5. c. 1. p. 376. l. 8. c. 34. p. 669.

[e] Voy. Plat. de Leg. l. 9. p. 930, 931. & 933. = Demoſth. *in* Ariſtocrat. p. 736. Pollux. l. 8. c. 10. Segm. 118.

[f] Demoſth. *loco cit.*

[g] Demoſth. ibid. = Pollux, l. 8. c. 10, Segm. 117.

[h] Demoſth. Pollux. *locis cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

les Juges fuſſent en état d'opiner, l'accuſé alors étoit ſoumis à toute la ſévérité des loix, & s'il étoit déclaré atteint & convaincu du crime qu'on lui imputoit, les Magiſtrats s'en emparoient pour lui faire ſubir le ſupplice auquel il étoit condamné [a]. Cette liberté proviſoire qu'on laiſſoit aux accuſés, prouve clairement que c'étoit la coutume de les entendre deux fois avant que de les livrer au ſupplice. Si l'accuſé, dont le crime étoit prouvé, avoit fait uſage de la reſſource de l'exil volontaire, tous ſes biens étoient confiſqués & vendus à l'encan [b]. J'ai déja parlé de la coutume de renvoyer les accuſés abſous lorſque les voix étoient partagées également [c].

Avant que de donner audience à l'accuſateur & à l'accuſé, on les obligeoit de conſigner chacun une ſomme, qui appartenoit à celui qui gagnoit ſa cauſe. La loi condamnoit en outre l'accuſateur à une amende de mille drachmes, s'il n'avoit pas eu pour lui au moins la cinquiéme partie des voix [d]. Si l'accuſation étoit prouvée, les loix accordoient à l'accuſateur le triſte avantage d'aſſiſter au ſupplice du malheureux qu'il avoit convaincu de crime [e]: mais il devoit arriver très-rarement qu'on exécutât à mort les homicides, eu égard aux facilités qu'ils trouvoient à ſe dérober au ſupplice [f]. Car outre qu'ils étoient les maîtres de prendre la fuite, la loi leur avoit donné un moyen encore plus efficace pour déſarmer la juſtice, & reſter même tranquilles dans leur patrie. Ils n'avoient qu'à chercher les voies propres à appaiſer les parens de celui qui avoit été tué: ils étoient ſûrs alors de l'impunité & de n'être jamais inquiétés; c'étoit à prix d'argent qu'on aſſoupiſſoit ordinairement ces ſortes d'affaires. On donnoit une certaine ſomme aux parties intéreſſées, pour les engager à ceſſer leurs pourſuites [g].

La loi n'avoit pas voulu que le meurtre même involontaire, fût entiérement exemt de punition, de peur, dit Porphyre, que l'impunité, dans ces occaſions, ne donnât lieu aux méchans d'abuſer de l'indulgence de la loi [h]. L'exil étoit originairement chez

[a] Demoſth. *in* Ariſtocrat. p. 736.
[b] Pollux. l. 8. c. 9. Segm. 99.
[c] *Suprà*, p. 37 & 38.
[d] Demoſth. *in* Mid. p. 610. F. = *In* Ariſtocrat. p. 738. C. = Plato, *in* Apolog. Socrat. p. 27. E. = Pollux. l. 8. c. 6. Segm. 41 & 53.
[e] Demoſth. *in* Ariſtocrat. p. 736.
[f] Voy. Diod. l. 3. p. 177.
[g] Iliad. l. 9. v. 628, &c.
[h] De Abſtin. l. 1. p. 16, &c.

les Grecs la peine du meurtre involontaire [a]. Céphale fut condamné par l'Aréopage à un banniſſement perpétuel pour avoir tué involontairement ſa femme Procris [b]. Les loix ſe relâcherent par la ſuite de cette rigueur. Nous voyons dans Homère, que du tems de la guerre de Troye, les meurtriers n'étoient obligés de s'abſenter de leur patrie, que juſqu'à ce qu'ils euſſent appaiſé les parens de celui qu'ils avoient tué [c]. Si l'on s'en rapporte même au Scholiaſte d'Euripide, les meurtriers involontaires n'étoient obligés de s'abſenter que durant le cours d'une année [d]. Platon, dans ſes loix, paroît s'être conformé à cet ancien uſage [e].

Mais en même tems que les loix avoient voulu aſſujettir à quelque peine le meurtre involontaire, elles avoient pris des précautions pour dérober le meurtrier à la vengeance précipitée que les parens du mort auroient pû tirer de ſa perte. C'eſt dans cette vûe que nous voyons le droit d'aſyle établi chez tous les peuples de l'antiquité. Ce privilége, attaché à certains lieux, de mettre les meurtriers à couvert de toutes pourſuites, étoit très-ancien & très-reſpecté chez les Grecs. On croyoit que l'aſyle de Samothrace avoit été établi par Cybèle [f]. Un des plus anciens eſt celui que Cadmus ouvrit dans la Béotie [g].

L'endroit où s'aſſembloit l'Aréopage étoit un aſyle inviolable. Sous Aphidas, qui monta ſur le trône d'Athènes l'an 1162, avant J. C. l'Oracle de Dodone avertit les Athéniens, qu'un jour les Lacédémoniens vaincus ſe réfugiroient dans l'Aréopage, & qu'ils ſe donnaſſent bien de garde de les maltraiter. Les Athéniens ſe reſſouvinrent de cet avis, lorſque ſous le regne de Codrus le Péloponèſe ſe ligua contre l'Attique. On ſçait quel fut l'événement de cette guerre, & comment les armées étant en préſence, celle des ennemis crut devoir faire retraite [h]. Quelques Lacédémoniens qui s'étoient avancés juſqu'aux portes d'Athènes, ſe trouverent à cette nouvelle dans un cruel embarras. Tout ce qu'ils purent faire fut de tâcher, à la faveur des ténebres, de ſe cacher aux yeux des Athéniens. Dès que le jour

[a] Apollod. l. 2. p. 116. = Demoſth. adv. Ariſtocr. p. 732. B. = Plut. t. 2. p. 299. C.
[b] Apollod. l. 3. p. 200.
[c] Voy. Feithius, Antiq. Hom. l. 2, c. 8. p. 187.
[d] *In* Hippolyt. v. 35.
[e] L. 9. p. 929. F. p. 930. D.
[f] Diod. l. 3. p. 224.
[g] *Suprà*, p. 40.
[h] Voy. *ſuprà*, p. 33.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

parut, ils ſe ſauverent dans l'Aréopage. On n'oſa les attaquer dans cet aſyle, ils y furent reſpectés, & obtinrent permiſſion de s'en retourner ſains & ſaufs dans leur patrie [a].

La faveur des aſyles n'avoit été établie originairement que pour les meurtriers involontaires. Dans Thucydide les Athéniens donnent à entendre très-clairement que les autels des Dieux ne ſervoient d'aſyle qu'à ceux qui avoient eu le malheur de commettre involontairement un homicide [b]. On voit auſſi dans Tite-Live le meurtrier du Roi Eumenès obligé d'abandonner l'aſyle du temple de Samothrace, comme indigne d'en jouir [c]. Moïſe, en établiſſant des villes de refuge pour les meurtriers involontaires, exclut formellement de ce privilége les aſſaſſins [d].

Au ſurplus il en étoit du meurtre involontaire chez les Grecs comme de l'homicide prémédité, c'eſt-à-dire, que les meurtriers involontaires pouvoient, en appaiſant les parties intéreſſées, reſter tranquilles dans leur patrie. L'uſage étoit pareillement de donner aux parens du mort une certaine ſomme [e]. Cette politique partoit d'un principe très-ſenſé. Parmi des peuples peu diſciplinés, les inimitiés ſont dangereuſes & très-ſujettes à occaſionner les ſuites les plus fâcheuſes; il eſt donc du bien public qu'elles ſoient aiſées à terminer [f]. Auſſi voyons-nous que chez les anciens peuples, il n'y avoit point de délit qu'on ne pût racheter à prix d'argent. Tout ſe réduiſoit à des dommages & à des réparations. C'eſt par cette raiſon qu'il n'y avoit point alors, comme aujourd'hui parmi nous, de Partie publique qui fût chargée du ſoin de pourſuivre les criminels. Les Sauvages de l'Amérique nous retracent l'image de ces anciens tems. Chez ces peuples la réparation de l'homicide conſiſte dans un certain nombre de préſens que le meurtrier eſt obligé de faire aux parens du défunt, pour appaiſer leur reſſentiment [g].

Les anciens Légiſlateurs n'avoient rien obmis pour inſpirer à leurs peuples toute l'horreur poſſible du meurtre & du ſang répandu. On tenoit pour ſouillés ceux qui avoient commis un homicide, de quelque maniere que ce fût. Ils devoient, avant que

[a] Pauſ. l. 7. c. 25. *init.*
[b] L. 4. p. 296. *lin.* 90.
[c] L. 45. n. 5.
[d] Deut. c. 19. ℣. 11, &c.
[e] Iliad l. 18. v. 498, &c.
[f] Voy. l'Eſprit des Loix, t. 3. p. 102. & 328.
[g] Leſcarbot, Hiſt. de la Nouv. France, p. 395 & 798. = Mœurs des Sauvag. t. 1. p. 490 & 491.

homicide

de rentrer dans la société, se faire purifier par certaines cérémonies religieuses. Théſée avoit rendu un ſervice important à ſa patrie, en mettant à mort les brigands qui l'infeſtoient. Quoique ces meurtres fuſſent très-légitimes, néanmoins un de ſes premiers ſoins fut de s'en faire purifier [a]. Homère fait dire à Hector ſortant du combat, qu'il n'oſe faire des libations à Jupiter avant que de s'être purifié, parce qu'il n'eſt point permis de le prier avec des mains enſanglantées [b]. Enée dans Virgile, après avoir mis à mort pluſieurs de ſes ennemis, n'oſe toucher à ſes dieux Pénates juſqu'à ce qu'il ſe ſoit purifié [c]. On pourroit citer pluſieurs autres exemples [d]. Il n'étoit pas permis à un meurtrier, qui s'étoit banni de ſa patrie pour un homicide involontaire d'y rentrer, même après avoir ſatisfait les parens du défunt, ſans s'être fait purifier & expier du meurtre qu'il avoit commis [e]. On rapporte au régne de Pandion, huitiéme Roi d'Athènes, l'établiſſement des cérémonies religieuſes, propres à purifier les homicides [f].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Nous remarquerons à ce ſujet que Moïſe ordonne une expiation ſolemnelle pour les meurtres dont on ne connoît pas les auteurs [g]. Il veut auſſi que ceux qui, dans une guerre juſte & légitime, ſe ſont ſouillés par l'effuſion du ſang ennemi, ne rentrent dans le camp, qu'après s'être purifiés [h]. Chez les Romains, les ſoldats qui ſuivoient le char du vainqueur, étoient couronnés de lauriers; afin, dit Feſtus, qu'ils ne paruſſent rentrer dans la ville, que purifiés du ſang humain qu'ils avoient répandu [i]. Le but de toutes ces coutumes étoit d'inſpirer le plus grand éloignement pour l'homicide.

Il faut, je crois, rapporter à ce même principe d'humanité, autant qu'à la politique, la défenſe de tuer certains animaux, ſi préciſément établie par les premiers Légiſlateurs de la Grece. On a vû que Cécrops avoit défendu d'offrir aux Dieux rien qui fût animé [k]. Triptolème avoit renouvellé cette loi, en ordonnant de ne leur offrir que des fruits [l]. Mais ce ſecond Légiſlateur alla

[a] Plut. *in* Theſ. p. 5. C. = Pauſ. l. 1. c. 37. *init.*
[b] Iliad. l. 6. v. 265, &c.
[c] Æneid. l. 2. v. 717, &c.
[d] Voy. Marsh. p. 253. = Feithius, p. 187.
[e] Demoſth. *in* Ariſtocrat. p. 736. E. = Voy. auſſi Plat. *de* Leg. l. 9. p. 930, &c.
[f] Marm. Oxon. Ep. 15. = Marsh. p. 253.
[g] Deut. c. 21. ℣. 5, &c.
[h] Num. c. 31. ℣. 19 & 24.
[i] Verbo *Laureati*, p. 206.
[k] *Supra*, p. 19.
[l] *Supra* p. 67.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

encore plus loin; car il défendit expreſſément de faire du mal aux animaux ſervans au labourage [a]. L'Hiſtoire n'a pas même dédaigné de nous conſerver les circonſtances qui occaſionnerent la mort du premier bœuf égorgé à Athènes, & les ſuites de cet événement [b]. C'eſt un de ces faits ſinguliers qui méritent une attention particuliere: il arriva ſous Erechtée, ſixiéme roi d'Athènes [c]. Cet événement eſt d'autant plus remarquable qu'il donna lieu à l'érection du Prytanée, tribunal très-renommé chez les Athéniens [d]. La fonction des Prytanes étoit de faire le procès aux choſes inanimées, qui avoient occaſionné la mort de quelqu'un [e].

Je finis ce qui concerne les loix pénales de la Grece, en obſervant une parfaite conformité entre ces loix & celles Egyptiens, ſur la punition des femmes enceintes coupables de crimes qui méritoient la mort. Les Grecs, à l'exemple des Egyptiens, attendoient, pour les conduire au ſupplice, qu'elles fuſſent accouchées [f].

Ce que je trouve de plus extraordinaire dans les anciennes loix de la Grece, c'eſt que les Légiſlateurs n'avoient point déterminé préciſément le genre & la durée du ſupplice dont chaque crime devoit être puni [g]. Ils avoient laiſſé les Juges maîtres d'appliquer les loix ſuivant qu'ils le jugeroient à propos. Zaleucus, légiſlateur des Locriens, fut, dit-on, le premier qui preſcrivit & expliqua dans ſes loix l'eſpéce & la durée des peines qu'on devoit infliger aux criminels [h].

On voit par tout ce qui vient d'être dit, que les premieres loix de la Grece étoient aſſez informes; elles ſe reſſentoient de la groſſiereté qui régna ſi long-tems dans cette partie de l'Europe [i].

Les Grecs, comme tous les anciens peuples, ont été quelque tems ſans connoître l'art d'écrire. Le chant étoit alors le ſeul moyen de faire paſſer à la poſtérité ce qu'on avoit intérêt de ne point oublier [k]. Cette méthode très-ſimple & très-naturelle a été

[a] *Suprà*, p. 67.

[b] Porphyr. de Abſtin. l. 2. p. 136 & 174. = Ælian. Var. Hiſt. l. 8. c. 3. = Pauſ. l. 1. c. 28. p. 70.

[c] Pauſ. Ibid.

[d] Ibid. *loco cit.* = Pollux. l. 8. c. 10.

[e] Pauſ. l. 1. c. 28. p. 70. Voy. les exemples qu'il en cite, l. 5. c. 27. p. 449. l. 6. c. 11. p. 478.

[f] Diod. l. 1. p. 88. = Ælian. Var. Hiſt. l. 5. c. 18. = Plut. t. 2. p. 552. D.

[g] Strabo, l. 6. p. 398.

[h] Ibid.

[i] Ariſt. Polit. l. 2. c. 8. p. 327. B.

[k] Voy. la prem. Part. Liv. I. p. 25 & 26.

employée pour conſerver le ſouvenir des loix. Faute de monumens où ils puſſent dépoſer leurs loix, les premiers Légiſlateurs les mirent en chant pour les faire retenir plus facilement. Les Grecs chantoient leurs loix. C'eſt ce qui fit donner le même nom aux loix & aux chanſons (1). Ariſtote, dans ſes Problêmes, recherchant la raiſon de cette conformité de nom entre deux objets ſi différens, c'eſt, dit-il, qu'avant la connoiſſance de l'écriture, on chantoit les loix pour ne les point oublier [a].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'uſage de mettre en chant les loix & tout ce qui y avoit rapport, gagna tellement dans la Grece, qu'il continua même après que l'écriture y fut introduite. Le crieur qui publioit les loix de la plûpart des villes Grecques, étoit aſſujetti à des tons réglés, & à une déclamation meſurée. Il étoit accompagné du ſon de la lyre, comme un acteur ſur la ſcêne [b]. Cette maniere de publier les loix, les édits, &c. a ſubſiſté long-tems chez les Grecs. L'Hiſtoire nous en a conſervé un exemple trop remarquable pour ne le pas rapporter.

Dans la nuit qui ſuivit la bataille de Chéronée, Philippe, ivre de bonne chere & de vin, & plus encore de la victoire qu'il venoit de remporter, ſe tranſporta ſur le champ de bataille couvert encore des cadavres des Athéniens. Là, pour inſulter aux morts, il ſe mit à parodier le décret que Démoſthene avoit propoſé pour exciter les Grecs à prendre les armes. Philippe chantoit donc en battant la meſure : « *Démoſthène, fils de Démoſthène Pœonien, a* » *dit, &c.* [c] ».

Les Locriens d'Italie paſſoient, dans les écrits de quelques auteurs de l'antiquité, pour les premiers peuples Grecs qui euſſent

(1) Νόμοι.

[a] Problem. ſect. 19. Problem. 28.

Joſephe & Plutarque ſoupçonnent que le terme Νόμος, employé pour déſigner les loix étoit moderne, en comparaiſon de ces premiers tems dont nous parlons, & qu'il étoit même poſtérieur au ſiécle d'Homère, qui dans ſes Poëmes ne ſe ſert jamais du mot Νόμος, pour déſigner les loix, mais de celui de Θεμιστὰ, *jura*.

Mais Joſephe & Plutarque, parlant ſurtout avec quelque doute, ne ſauroient balancer l'autorité d'Ariſtote ſur l'antiquité d'un mot Grec, pour ne rien dire d'un Hymne en l'honneur d'Apollon, attribué à Homere, où Νόμος eſt employé pour ſignifier la *Loi* ou la *méthode* du chant. Verſ. 20.

On trouve auſſi le mot Νόμος, employé dans Héſiode pour déſigner les *Loix*. Op. & Dies, v. 276.

[b] *Græcarum quippe urbium multæ ad Lyram leges, decretaque publica recitabant.* Martian. Capella, de Nupt. Philolog. l. 9. p. 313. = Voy. auſſi Ælian. Var. Hiſt. l. 2. c. 39. = Stob. Serm. 42. p. 291.

[c] Plut. *in* Demoſth. p. 855. A.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

rédigé leurs loix par écrit [a]. Ce fait ne me paroît point exact; car sans parler de Minos, qui, au rapport de Platon, avoit rédigé ses loix par écrit [b]; sans parler d'une loi de Thésée écrite sur une colonne de pierre qui subsistoit encore du tems de Démosthène [c], il est certain que Solon avoit fait coucher ses loix par écrit [d]: & Solon est antérieur de près d'un siécle à Zaleucus, législateur des Locriens. Je ne crois point au surplus que dans les tems dont il s'agit maintenant, aucun peuple de la Grece, si l'on en excepte les Crétois, eût un corps de loix compilées & rédigées par écrit.

[a] L. 6. p. 397.
[b] *In* Minoe, p. 568. E.
[c] *In* Neæram. p. 873. C.
[d] Voy. la 3e Part. Liv. I. Ch. III. Art. I.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE NEUVIEME.

Des Loix de Crète.

J'AVOIS d'abord réſolu de ne point parler des Crétois. Ces Inſulaires ne faiſoient point corps avec les autres peuples de la Grece; fixés dans leur iſle, ils ne prirent preſque jamais de part aux affaires générales, & n'influerent ſur aucun événement qui ait intéreſſé tous les Grecs (1). On doit cependant regarder les Crétois comme faiſant partie de la nation Grecque, puiſqu'ils parloient la même langue [a]. D'ailleurs les loix de Crète méritent par elles-mêmes notre attention; elles ont ſervi de modéle à celles que Lycurgue donna par la ſuite aux Lacédémoniens. Il eſt donc à propos d'en parler, afin qu'on puiſſe remarquer la conformité qu'il y avoit entre les loix de Crète & celles de Sparte.

De tous les peuples de la Grece, les Crétois paſſoient pour les plus anciens dont les loix euſſent été rédigées par écrit [b]. Elles étoient l'ouvrage de Minos premier [c]. La réputation dont ces loix ont joui, a fait mettre ce Prince au nombre des plus grands légiſlateurs de l'antiquité.

Les loix de Minos étoient fondées ſur deux motifs principaux, de former ſes ſujets à la guerre, & d'entretenir l'union entre les eſprits. Si Minos réuſſit dans le premier de ces objets, nous allons voir qu'à l'égard du ſecond, l'événement ne répondit point à ſes eſpérances.

Dans la vûe d'établir une parfaite union entre ſes ſujets, Minos travailla à mettre entre eux le plus d'égalité qu'il étoit poſſible. Il ordonna pour cet effet que tous les enfans ſeroient nourris & élevés enſemble [d]. Leur vie étoit dure & ſobre. On les accoutumoit à ſe paſſer de peu, à ſouffrir le chaud, le froid, à marcher dans des endroits rudes & eſcarpés. Ils étoient toujours habillés comme doivent l'être des gens de guerre, d'une étoffe

(1) Excepté la guerre de Troye, ils ne paroiſſent point s'être jamais mêlé des affaires de la Grece. *Voy.* Herod. l. 7. n. 167. & 170, 171.

[a] C'étoit le Dialecte Dorique.

[b] Plat. *in* Min. p. 568. E. = Solinus, c. 11. p. 29. = Iſidor. Orig. l. 14. c. 6.

[c] Voy. les Mém. de l'Académ. des Inſcript. t. 3. Mem. p. 49.

[d] Strabo, l. 10. p. 735, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

fort ſimple, la même en hiver qu'en été. On les exerçoit à faire entre eux de petits combats, à ſouffrir courageuſement les coups qu'ils ſe portoient; & afin, dit Strabon, que juſqu'à leurs divertiſſemens, tout reſſentît la guerre, leur danſe même ſe faiſoit les armes à la main [a].

Pour rapprocher encore davantage les eſprits, & les lier plus intimement, Minos voulut que tous les citoyens mangeaſſent enſemble aux mêmes tables [b]. Ils étoient nourris aux dépens de l'Etat. C'étoit le tréſor public qui fourniſſoit à la dépenſe [c]. Les jeunes gens mangeoient à terre, & ſe ſervoient les uns les autres. Ils ſervoient auſſi les hommes faits [d]. Comme à l'armée les ſoldats ſont obligés de manger tous enſemble, l'intention de Minos, dans l'établiſſement de ces repas publics, avoit été de former dès l'enfance ſes ſujets à la diſcipline militaire. C'eſt le ſeul mérite que pouvoit avoir cet uſage. L'inſtitution des repas publics ne réuſſit point à entretenir l'union & la concorde entre les Crétois; on ſçait qu'ils étoient continuellement en guerre les uns contre les autres [e]. Ils ne s'accordoient que quand il s'agiſſoit de repouſſer un ennemi commun [f]. Je ne fais aucun doute qu'il ne faille attribuer ces diviſions inteſtines des Crétois à la diſtinction des profeſſions, qui avoit lieu en Crete comme en Egypte [g].

On ne ſçauroit trop louer l'attention de Minos à l'égard des Magiſtrats & des perſonnes âgées. Non-ſeulement il exigeoit qu'on eût pour eux le reſpect & les égards qui leur ſont dûs, mais encore dans la crainte que l'on n'y manquât il avoit défendu, en cas qu'on remarquât en eux quelques défauts, de les relever en préſence des jeunes gens [h]. D'ailleurs il avoit pris toutes les précautions que la prudence humaine peut ſuggérer pour inſpirer à la jeuneſſe un grand reſpect & un grand attachement pour les maximes & les coutumes de l'Etat. Il n'étoit pas permis aux jeunes gens de révoquer en doute, ni même de mettre en queſtion

[a] Strabo, l. 10. p. 735, &c.
Cette danſe à été fort célébre dans l'antiquité ſous le nom de Pyrrhique.

[b] Ariſt. Polit. l. 7. c. 10. = Strabo, l. 10. p. 736.

[c] Ariſt. Ibid. & l. 2. c. 10. p. 332. E. = Strabo, l. 10. p. 736.

[d] Strabo, p. 739.

[e] Ariſt. Polit. l. 2. c. 10. p. 333.

[f] Plut. t. 2. p. 490. B.
Ceſt de cette conduite des Crétois qu'eſt venue, ſuivant Plutarque, cette expreſſion proverbiale, ſi connuë dans la Grece, *Syncrétiſer*.
On a depuis appellé *Syncrétiſtes*, ceux qui ſe mêloient de concilier les différentes ſectes. Ce mot eſt employé ſouvent par les Théologiens, mais toujours en mauvaiſe part.

[g] Ariſt. Polit. l. 7. c. 10. = Voy. ſur cet article la 3e Part. Liv. I. Chap. II.

[h] Plato, de Leg. l. 1. p. 775.

la sageſſe ou l'utilité des réglemens dont on les inſtruiſoit. C'étoit ce que Platon trouvoit de plus admirable dans les loix de Minos [a].

Afin d'inſpirer aux Crétois une vénération plus profonde pour ſes ordonnances, Minos ſe retiroit de tems en tems dans un antre, où il ſe vantoit d'avoir avec Jupiter des entretiens familiers [b]. Ce n'eſt au ſurplus ni le premier, ni le ſeul des légiſlateurs anciens qui ait crû devoir s'autoriſer de la divinité pour faire reſpecter ſes loix. Mnévès, un des plus renommés & des plus anciens légiſlateurs de l'Egypte, attribuoit les ſiennes à Hermès, autrement dit, Mercure [c]. Lycurgue avoit eu ſoin de ſe munir du ſuffrage d'Apollon avant que de travailler à la réforme de Sparte [d]. Zaleucus, légiſlateur des Locriens, ſe diſoit inſpiré de Minerve [e]. Zathrauſtès, chez les Arimaſpes, publioit qu'il tenoit ſes ordonnances d'un Génie adoré de ces peuples [f]. Zamolxis vantoit aux Gétes ſes communications intimes avec la Déeſſe Veſta [g]. Numa entretenoit les Romains de ſes converſations avec la Nymphe Egérie [h]. On pourroit en citer bien d'autres exemples: ces faits, pour le dire en paſſant, démontrent invinciblement que la tradition primordiale ſur l'exiſtence de Dieu, ne s'eſt jamais perdue; puiſque dans tout l'univers connu, cette croyance ſe trouve établie de tems immémorial, & ſi profondément même que les premiers légiſlateurs ont voulu s'en autoriſer, pour donner à leurs loix une conſidération plus qu'humaine [i].

Le grand défaut de Minos dans ſes inſtitutions politiques, défaut dans lequel Lycurgue tomba d'après lui, étoit de n'avoir enviſagé que la guerre. C'eſt le ſeul but que le légiſlateur des Crétois ſemble s'être propoſé [k]. Nous avons vû que c'étoit uniquement de ce côté qu'étoit dirigée l'éducation de la jeuneſſe. Par une ſuite du même motif, les Crétois ne cultivoient point

[a] Plato de Leg. l. 1. p. 775.

[b] Hom. Odyſſ. l. 19. v. 179. = Plato. *in* Minoe, p. 568. = Horat. Carm. l. 1. Od. 28. = Diod. l. 1. p. 105. = Strabo, l. 16. p. 1105. = Val. Max. l. 1. c. 2. p. 37. = Plut. *in* Numa. p. 62. D.

[c] Diod. l. 1. p. 105.

[d] Ibid. *loco cit.* = Strabo, l. 16. p. 1105. = Plut. t. 2. p. 543. A. = Val. Max. l. 1. c. 2. p. 38.

[e] Diod. l. 1. p. 105. = Val. Max. l. 1. c. 2. p. 38. = Plut. *in* Numa, p. 62. D.

[f] Diod. *loco cit.*

[g] Diod. *loco cit.* = Strabo, l. 16. p. 1106.

[h] Plut *in* Numa. p. 62. D. = Dion. Halic. l. 2. p. 122. = Val. Max. l. 1. c. 2.

[i] Voy. Diod. l. 1. p. 105. = Strab. l. 16. p. 1105 & 1106. = Plut. *in* Numa, p. 62. Dion. Halicarn. l. 2. p. 122. & le traité de l'Opinion, t. 4. p. 513.

[k] Plato de Leg. l. 1. p. 769, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

leurs terres par leurs mains. Des eſclaves connus dans l'antiquité ſous le nom de *Périœciens*, étoient chargés de ce ſoin. On les obligeoit de rendre tous les ans une certaine ſomme à leurs maîtres [a], ſur laquelle on prélevoit les frais néceſſaires aux beſoins de l'Etat [b].

Si les loix de Minos étoient bonnes à faire des Crétois, d'excellens ſoldats, elles ne paroiſſent pas avoir été également propres à régler leurs mœurs & leurs ſentimens. Chaque citoyen étoit obligé de ſe marier [c]: mais avec quel étonnement ne voit-on pas qu'un légiſlateur ait pû approuver un moyen auſſi infâme que celui dont les Crétois faiſoient uſage pour n'être point chargés d'un trop grand nombre d'enfans. Soit qu'en Crete la fertilité ou l'étendue des terres ne répondît point au nombre des habitans, ſoit que les corps y fuſſent plus robuſtes, ou les femmes plus fécondes; Minos autoriſa par ſes loix, une paſſion que la nature déſavoue, & permit des excès dont la pudeur ne parle jamais qu'en frémiſſant [d].

[a] Ariſt. Polit. l. 2. c. 10.=Strabo, l. 12. p. 817.=Plut. *in* Lacon. p. 239.=Athen. l. 6. p. 263 & 264.

[b] Ariſt. *loco cit.*

[c] Strabo, l. 10 p. 739. A.

[d] Ariſt. l. 2. c. 10. p. 333. = Strabo, l. 10. p. 739 & 740.=Athen. l. 13. p. 602. =Voy. auſſi, ſur la maniere dont on puniſſoit l'adultere en Crete. *Ælian. var. Hiſt.* l. 12. c. 12.

FIN DU PREMIER LIVRE.

SECONDE

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE SECOND.

Des Arts & Métiers.

J'AI eſſayé dans la premiere Partie de cet Ouvrage de donner une idée de l'origine & du développement des Arts. J'aurois déſiré pouvoir en ſuivre le progrès d'âge en âge, & fixer le degré de perfection auquel ils ont été portés dans chaque ſiécle. Le défaut de monumens ne m'a pas permis d'exécuter ce projet. On apperçoit ſeulement à travers l'obſcurité qui enveloppe l'hiſtoire des peuples de l'Aſie & celle des Egyptiens, que ces nations ont connu fort promptement pluſieurs Arts, & que leurs premiers progrès ont été aſſez rapides. Nous voyons en effet peu de ſiécles après le déluge, les Egyptiens, & quelques contrées de l'Aſie, en poſſeſſion de pluſieurs des connoiſſances qui ſont le partage des peuples policés. L'expoſé que je vais faire des ouvrages exécutés par ces

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Nations, dans les tems qui fixent présentement nos regards, achevra de nous en convaincre.

A l'égard des Grecs, leurs connoissances dans les Arts étoient alors bien différentes de celles des peuples de l'Asie & des Egyptiens. Ils n'en étoient encore, dans les tems dont il s'agit maintenant, qu'aux premiers élémens. La Grece a langui bien des siécles dans l'ignorance & dans la grossiereté.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

SECTION PREMIERE.

De l'état des Arts dans l'Asie & dans l'Egypte.

J'AI crû devoir rassembler sous une seule & même section ce que j'ai à dire dans cette seconde Partie sur l'état des Arts dans l'Asie & dans l'Egypte. Les peuples de ces contrées semblent avoir marché d'un pas à peu-près égal dans la carriere des connoissances humaines. Leur goût paroît aussi avoir été presque semblable ; je ne ferai donc point d'articles séparés pour l'Asie, ni pour l'Egypte.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Agriculture.

L'HISTOIRE des peuples de l'Asie, dans les siécles qui font l'objet de cette seconde Partie, ne nous fournit rien de particulier sur l'état de l'Agriculture proprement dite. Je crois seulement y appercevoir des traits qui donnent lieu de penser que l'art du Jardinage étoit alors fort cultivé dans quelques contrées de cette partie du monde. Les Syriens passoient pour entendre parfaitement le Jardinage [a] ; preuve qu'ils s'y étoient adonnés depuis très-long-tems. On en peut dire autant des Phrygiens. Les jardins de Midas étoient fort renommés dans l'antiquité ; mais il ne nous en est point resté de description : Hérodote qui en parle, se contente de dire qu'il y croissoit des roses d'une grandeur & d'une odeur admirables [b]. Homère nous fournira plus de lumieres sur cet objet. La description des jardins d'Alcinoüs fera connoître quel étoit le goût des peuples de l'Asie,

[a] Plin. l. 20. sect 16. p. 192.

[b] L. 8. n. 138.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

dans cette partie de l'Agriculture. On ſera peut-être étonné du rapport que j'établis entre l'Aſie & l'iſle des Phéaciens ; mais je crois y être ſuffiſamment autoriſé (1).

(1) Juſqu'à préſent on a toujours pris l'Iſle de Corfou pour l'Iſle des Phéaciens, ſi fameuſe dans les Poëmes d'Homere. Je ne ſçais cependant ſi les raiſons ſur leſquelles on ſe fonde ſont abſolument déciſives. Je crois au contraire trouver dans le texte même d'Homere, des faits qui ne permettent pas de placer l'Iſle des Phéaciens dans l'Europe.

Le ſeul motif ſur lequel on établit l'identité de l'Iſle des Phéaciens avec celle de Corfou, c'eſt ſa proximité d'Ithaque. Il n'eſt pas difficile de détruire cette conjecture, & de faire voir qu'elle porte ſur des fondemens peu ſolides.

Homère a ſemé trop de fables & mis trop de contradictions dans les voyages d'Ulyſſe, pour qu'il ſoit poſſible de déterminer avec quelque ſorte de préciſion, les pays où il a voulu faire aborder ſon Héros. L'exactitude Géographique n'a point été le but que ce Poete s'eſt propoſé dans l'Odyſſée. A chaque inſtant il déplace les pays, & arrange les routes, ſuivant qu'il le juge à propos. Envain tenteroit-on de vouloir retrouver la plûpart des contrées dont il parle ; les efforts ſeroient ſuperflus. Je n'en citerai pour exemple que l'Iſle d'*Œa*, où le Poëte place le ſéjour de Circé. Les Géographes prétendent que c'eſt le Promontoire *Circeï*, ſitué ſur la côte Occidentale d'Italie.

Mais quelle reſſemblance peut-on trouver entre l'Iſle d'*Œa* d'Homère, & le Promotoire *Circeï?*

1° Homère dit nettement que Circé habitoit dans une Iſle, & non-pas ſur un Promotoire. 2° Il n'y a jamais eû de ville d'*Œa* en Italie. 3° Homère dit que l'Iſle de Circé étoit ſituée dans l'Océan. On n'ignore pas combien le Promotoire *Circeï* en eſt éloigné. Comment enfin accorder la poſition de ce Promotoire, ſitué ſur la côte Occidentale de l'Italie, avec les danſes de l'aurore qu'Homère place dans l'Iſle d'*Œa*, dont il dit de plus qu'elle voit naître le ſoleil. *Odyſſ. l.* 12. *init.*

Je ſçais bien que Strabon, & ceux qui défendent la Géographie de l'Odyſſée, ont eſſayé de concilier, à l'aide de l'ancienne tradition, les contradictions dont je parle. Mais on voit qu'ils ſont obligés de faire à chaque inſtant violence aux notions de Géographie les plus communes. Il faut renverſer toutes les idées qu'on en peut avoir.

Mais, dit-on, l'Iſle des Phéaciens ne peut pas être bien éloignée d'Ithaque, puiſque Ulyſſe ne met qu'un jour à faire cette traverſée.

Pour qu'on pût tirer quelque induction de ce raiſonnement, il faudroit être aſſuré qu'Homère ne s'écarte jamais ſur ce ſujet de la vraiſemblance. Cependant nous voyons que lorſque Ulyſſe part de chez Circé pour aller aux enfers, le Poëte lui fait traverſer l'Océan en un jour. A l'égard de ſa traverſée de l'Iſle des Phéaciens à Ithaque, le merveilleux qu'Homère a répandu dans tout ce récit, ne permet pas qu'on en puiſſe rien inférer pour la diſtance des lieux. Il s'en explique même aſſez clairement, puiſqu'il dit, qu'il n'en eſt pas des vaiſſeaux Phéaciens comme de ceux des autres nations. Ces vaiſſeaux, dit-il, n'ont ni gouvernail ni Pilote. Ils ſont doüés de connoiſſance. Ils ſçavent d'eux-mêmes les chemins de toutes les villes & de tous les païs ; ils font très-promptement les plus grands trajets. *Odyſſ. l.* 8. v. 556, &c.

Je crois que ce paſſage détruit ſuffiſamment toutes les inductions qu'on a prétendu tirer de la proximité de l'Iſle de Corfou à celle d'Itaque. On ne trouve d'ailleurs aucune conformité, aucun rapport entre le nom de *Schérie*, qu'Homère donne à l'Iſle des Phéaciens, & celui de *Corcyre* ou de *Corfou*. Faiſons voir maintenant que l'état où ce Poëte dit qu'étoit l'Iſle des Phéaciens lorſque Ulyſſe y aborda, ne peut en nulle façon convenir à l'état où devoit être l'Iſle de Corfou aux ſiécles héroïques.

Homère dépeint l'Iſle des Phéaciens comme une contrée où régnoit dès le tems de la guerre de Troye une opulence, une molleſſe & une magnificence, inconnues certainement alors dans toute l'Europe. Je ne parle point du Palais d'Alcinoüs, quoiqu'Homère ſemble s'être épuiſé pour en faire concevoir la plus haute idée. Mais

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Homère eſt le plus ancien Auteur qui ait parlé nommément des jardins, & qui ſe ſoit plû à les décrire. Ses ouvrages peuvent donc nous inſtruire des eſpéces d'arbres & de plantes qu'on a connues & cultivées dans les premiers tems. Nous y trouvons auſſi la maniere dont les jardins étoient diſpoſés.

Ce Poëte dit qu'il y avoit dans les jardins d'Alcinoüs des poiriers, des grenadiers, des figuiers & des oliviers. Il y auroit même lieu de ſoupçonner qu'il y avoit des citroniers [a]. A l'égard des légumes, Homère n'entre dans aucun détail ſur cet article. On peut conjecturer ſeulement qu'il y en avoit de pluſieurs eſpéces [b].

Quant à la diſtribution & à l'arrangement de ces jardins, on y voit régner une ſorte de ſymétrie. Ils étoient partagés en trois parties. Un verger contenant les arbres fruitiers, une vigne & un potager. Les arbres ne ſemblent point plantés confuſément dans le verger. Il paroît au contraire qu'on connoiſſoit dès lors l'art de les alligner (1). La vigne pouvoit auſſi former des treilles. A l'égard du potager, Homère, ſuivant que je le conjecture, donne à entendre que les légumes y étoient rangés en différentes planches ou compartimens (2). On ſçavoit encore ménager & diſtribuer des eaux courantes dans les jardins. Homère remarque

j'inſiſterai ſur la grandeur & la décoration des places publiques, ſur celle des Ports, ſur la beauté & la quantité des vaiſſeaux dont ils étoient remplis, enfin, ſur l'expérience des Phéaciens dans la Marine & ſur l'étendue de leur Commerce. J'appuyerai auſſi ſur l'habileté & l'adreſſe des Phéaciennes à travailler des étoffes d'une fineſſe & d'une beauté ſurprenante. Je dis que toute cette deſcription ne peut caractériſer une Iſle de l'Europe dans les tems héroïques; & pour s'en convaincre, il ſuffit de jetter les yeux ſur l'état où étoient alors les Arts, le Commerce & la Navigation dans la Grece. Je crois au contraire, reconnoître à ces traits des Aſiatiques. C'eſt à ces peuples qu'on doit rapporter tout ce qu'Homere débite des Phéaciens; & je n'imagine pas qu'il ait eû d'autres vûes. Ce Poëte étoit trop inſtruit pour ignorer que du tems d'Ulyſſe, il n'y avoit aucune Iſle de la Grece dans un état pareil à celui dans lequel il dépeint l'Iſle des Phéaciens. Je ne penſe donc pas que toutes ces conjectures, auxquelles on eſt obligé d'avoir recours pour placer cette Iſle dans l'Europe, puiſſent l'emporter ſur le texte même d'Homère, qui me paroît prouver clairement que ce Poëte a voulu déſigner une Colonie Grecque tranſportée dans quelques-unes des Iſles de l'Aſie.

[a] Odyſſ. l. 7. v. 115, &c.

Μηλέαι ἀγλαόκαρποι. A la lettre : *des fruits brillants à la vue.* Ce qu'on peut fort bien interpréter des *oranges*, ou des *citrons.*

[b] Ibid. v. 127 & 128.

(1) Je fonde ma conjecture ſur ce qu'Homere ſe ſert du mot ὄρχατος, plutôt que de celui de Κῆπος, en parlant des jardins d'Alcinoüs. Or le mot ὄρχατος, vient de la racine ὄρχος, qui déſigne des Plantes rangées avec ordre & ſymétrie.

(2) C'eſt, je crois, l'induction qu'on peut tirer des termes de Κοσμηταὶ πρασιαί, dont Homère ſe ſert : ſon Scholiaſte les explique, & je crois avec beaucoup de fondement par ἐν τάξει, διατεθειμέναι, *des plantes rangées avec ordre.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

que dans ceux d'Alcinoüs il y avoit deux fontaines : l'une ſe partageant en différens canaux, arroſoit tout le jardin : l'autre, coulant le long des murs de la cour, avoit ſon iſſue à l'extérieur du palais, & fourniſſoit de l'eau à toute la ville [a].

Convenons cependant que cette deſcription ne donne pas une grande idée du goût qui régnoit alors dans les jardins. Ceux d'Alcinoüs ne ſont, à proprement parler, que des clos, des vergers. On n'y voit que des arbres ou des plantes utiles. Nulle mention de l'ormeau, du hêtre, du platane, ni d'aucun de ces arbres qui par la ſuite ont fait l'ornement & l'agrément des jardins. Point d'allées couvertes, point de boſquets, point de terraſſes. Il n'eſt pas même queſtion de fleurs, & moins encore de parterres. Il n'y a rien, en un mot, dans cette deſcription, qui préſente ce qu'on peut appeller le deſſein & l'ordonnance d'un jardin.

Un point plus important, c'eſt d'examiner quelle connoiſſance on pouvoit avoir alors de la culture des arbres. Il eſt conſtant que l'art de les faire venir dans les endroits qu'on jugeoit à propos, étoit bien connu ; mais étoit-on inſtruit également de l'art de les gouverner, de les greffer, par exemple ? c'eſt ſur quoi j'ai déja eu lieu de propoſer quelques conjectures [b]. J'ai ſoutenu que ce ſecret n'avoit été connu qu'aſſez tard : établiſſons les motifs qui m'ont fait embraſſer cette opinion.

Il n'eſt point queſtion de la greffe dans les écrits de Moïſe. Nous voyons néanmoins ce Légiſlateur donner aux Iſraëlites des préceptes fort utiles ſur la culture des arbres fruitiers. Il ordonne de retrancher pendant les trois premieres années les fruits des arbres qu'on plantera. Ceux de la quatriéme pouſſe étoient conſacrés au Seigneur. Ce n'étoit qu'à la cinquiéme année qu'il étoit permis d'en manger [c]. Ce précepte étoit fondé ſur l'expérience & ſur la connoiſſance que Moïſe avoit de la culture des arbres fruitiers. Il n'ignoroit pas qu'on fatigue & qu'on épuiſe un jeune arbre quand on lui laiſſe porter à maturité les fruits qu'il produit à une premiere pouſſe : ainſi en ordonnant aux Iſraélites de retrancher les fruits des trois premieres années, l'intention de Moïſe a été d'apprendre à ſon peuple les moyens de conſerver les arbres fruitiers, & de leur faire porter de beaux fruits.

[a] Odyſſ. l. 7. v. 129, &c.
[b] Voy. la 1re Part. Liv. II. Chap. I. Art. V. p. 110, &c.
[c] Levit. c. 19. ỳ. 23, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

D'après ces détails, je crois être en droit de préſumer que ſi Moïſe eût connu la greffe, il n'auroit pas négligé d'en donner quelque précepte aux Hébreux.

Nous voyons auſſi qu'Homere ne dit rien de la greffe, quoiqu'il ait eu occaſion d'en parler pluſieurs fois.

On pourroit ajouter qu'il n'eſt point fait mention de la greffe dans ce qui nous reſte aujourd'hui des Poëmes d'Héſiode (1); cependant ſon premier Ouvrage où il traite dans un grand détail de tout ce qui concerne l'Agriculture, nous eſt parvenu aſſez entier. Mais l'induction qu'on pourroit tirer du ſilence d'Héſiode, ne ſeroit pas également concluante. Il eſt certain premierement que tous les écrits de ce Poëte ne ſont pas parvenus juſqu'à nous [a]. On trouve en ſecond lieu dans Manilius un paſſage qui donne à entendre qu'Héſiode avoit parlé de la greffe dans quelques-uns de ſes ouvrages [b]. Je ne veux donc point m'autoriſer des écrits de ce Poëte pour nier l'ancienneté de cette découverte. Mais en accordant que ce ſecret a pû être connu d'Héſiode, on n'en peut rien induire pour les tems dont je parle. Ce Poëte eſt de beaucoup poſtérieur à l'époque qui nous occupe préſentement.

Voilà tout ce que l'hiſtoire de l'Aſie nous fournit pour le moment, par rapport à l'Agriculture.

A l'égard des Egyptiens, le regne de Séſoſtris doit être regardé comme l'époque la plus marquée de l'attention de ces peuples à faire uſage de tout ce qui pouvoit contribuer à mettre leurs terres en valeur.

(1) On pourroit s'autoriſer du vers 731. *Oper. & Dier.* pour ſoutenir que l'art de greffer n'étoit pas inconnu à Héſiode. Mais outre que d'habiles Critiques regardent comme vicieuſe la leçon commune, & ſubſtituent ἐκτρίψασθαι à ἐντρίψασθαι qu'on lit dans les éditions, il ſeroit bien ſingulier de voir le verbe ἐντρέφειν devenir ſynonyme à ἐμφύειν; terme conſacré à ſignifier l'opération de la greffe.

[a] Voy. Fabric. Bibli. Grec. t. 1. p. 379.

[b] *Atque Arbuſta vagis eſſent quod adultera pomis.* l. 2. v. 22.

Il eſt certain que par cette expreſſion Manilius déſigne la greffe. Pline employe le même terme en parlant des entes ou greffes. *Ob hoc inſita & arborum quoque adulteria excogitata ſunt.* l. 17. ſect. 1re.

Il y a cependant dans tout ceci une difficulté conſidérable, en ce que Manilius attribue dans tout ce paſſage pluſieurs choſes à Héſiode, qui ne ſe trouvent point dans ſes Ouvrages, ou même qui ſont contraires à ce qu'on y voit. Scaliger, conjecture que Manilius a confondu les Poëmes qui paſſoient pour être d'Orphée avec ceux d'Héſiode. Il rapporte même à cette occaſion neuf vers du commencement d'un de ces prétendus Poëmes qui portoit le même titre que celui d'Héſiode, intitulé ἔργα, καὶ ἡμέραι. *In* Manil. p. 102. & 103.

On n'ignore pas que tous les Poëmes attribués à Orphée ſont ſuppoſés, ainſi cette autorité ne conclut rien pour l'ancienneté de la greffe.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

On n'a pas oublié que dès les premiers siécles les Monarques d'Egypte s'étoient appliqués à tirer avantage des débordemens du Nil. Ils avoient fait construire & ménager divers canaux pour recevoir & répandre à propos les eaux de ce fleuve [a]. Séſoſtris en augmenta considérablement le nombre [b]. On doit attribuer à ces travaux la prodigieuſe fertilité dont les Hiſtoriens diſent que l'Egypte jouiſſoit anciennement. Par le moyen des canaux multipliés on conduiſoit l'eau ſur toutes les terres. Chaque habitant pouvoit s'en procurer facilement. Il n'avoit que la peine d'ouvrir une tranchée chaque fois que le beſoin l'exigeoit. C'eſt ainſi que l'Egypte ſe trouvoit arroſée juſques dans ſes extrémités les plus éloignées du Nil [c].

L'extrême fertilité dont jouiſſoit autrefois cette contrée eſt ſi généralement atteſtée, qu'on doit mettre ce fait au nombre de ceux qu'il ne paroît pas poſſible de révoquer en doute. Dès les ſiécles les plus réculés l'Egypte étoit en poſſeſſion de fournir aux autres peuples un ſecours aſſuré dans les tems de diſette [d]. Sous les Empereurs Romains on l'appelloit le grenier d'Italie [e]. Il en étoit de même ſous les Empereurs Grecs. On tiroit d'Alexandrie tout le bled qui ſe conſommoit à Conſtantinople [f]. Ces faits bien aſſurés & bien vérifiés forment cependant un problême qu'il n'eſt pas aiſé de réſoudre.

L'Egypte eſt une contrée qui n'a pas beaucoup d'étendue. Toutes les terres n'ont jamais pû y être d'un produit égal, même dans les meilleurs tems : enfin il a toujours dû reſter dans le pays la quantité de bled néceſſaire à la ſubſiſtance des habitans ; & cette quantité devoit être autrefois fort conſidérable, attendu que l'Egypte étoit alors extraordinairement peuplée. Comment ſe perſuader, d'après ces réflexions, qu'une pareille contrée ait jamais pû fournir aux approviſionnemens immenſes dont parlent les Anciens ? La queſtion devient encore plus difficile à décider quand on rapproche les récits des différens Auteurs tant anciens que modernes, & qu'on veut ſe former, d'après leurs récits, une idée exacte de la fertilité de l'Egypte.

[a] Voy. la Ire Part. Liv. II. Chap. I. p. 88.
[b] Herod. l. 2. n. 108 & 109. = Diod. l. 1. p. 66. = Strabo, l. 17. p. 1156 & 1157.
[c] Herod. l. 2. n. 19 & 108.
[d] Voy. la Ire Part. Liv. II. Chap. I p. 88.
[e] Biblioth. Anc. & Mod. t. 4. p. 123.
[f] Ibid. t. 11. p. 215.

Pline

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Pline compare le ſol de l'Egypte à celui des Léontins, regardé autrefois comme un des plus fertiles cantons de la Sicile. Il prétend que dans cette contrée le boiſſeau de bled rendoit cent pour un [a]. Mais ſi l'on s'en rapporte au témoignage de Cicéron, rien n'eſt plus exagéré que ce fait avancé par Pline. Cicéron dit en termes formels, que dans le terroir des Léontins, le plus haut produit étoit de dix pour un, & encore très-rarement. L'ordinaire n'étoit que de huit, & on ſe trouvoit alors bien partagé [b]. L'Orateur de qui nous tenons ce détail devoit en être bien inſtruit. Il avoit été Queſteur en Sicile; de plus il plaidoit devant le peuple Romain la cauſe des habitans de cette province contre Verrès. Ainſi en comparant, d'après Pline, la fertilité de l'Egypte au terroir des Léontins, il ſe trouvera qu'en Egypte le boiſſeau ne rendoit que dix pour un.

Cette eſtimation ſe rapporte exactement avec celle que nous donne de la fertilité de ce pays le ſieur Granger, auteur d'une relation d'Egypte, qui, à bien des égards, mérite beaucoup de conſidération (1). Il dit que les terres les plus voiſines du Nil, celles ſur leſquelles, dans les tems de l'inondation, l'eau reſte quarante jours, ne donnent, dans les meilleures années que dix pour un, & qu'à l'égard des terres où l'eau ne ſéjourne que cinq jours, c'eſt beaucoup quand elles rapportent quatre pour un [c].

Le même Voyageur prétend qu'on enſemence aujourd'hui autant de terres en Egypte, qu'on en enſemençoit anciennement; aucunes de celles qui peuvent l'être ne reſtant en friche. Cependant, ajoute-t-il, ſi les habitans, qui ſont aujourd'hui peu nombreux, en comparaiſon de ce qu'on dit qu'ils étoient autrefois, mangeoient habituellement du pain de froment; l'Egypte, quoiqu'avec des récoltes abondantes, produiroit à peine de quoi les nourrir [d].

Il obſerve enfin que le ſol de l'Egypte eſt ſi ſtérile, qu'il eſt très-rare d'y trouver quelques plantes ou quelques arbriſſeaux: la terre eſt d'une couleur obſcure & argilleuſe. Ce n'eſt, à pro-

[a] L. 18. ſect. 21. p. 111.

[b] *In* Verrem. Actio 2da l. 3. n. 47. t. 4. p. 304.

(1) La meilleure partie de cet Ouvrage a été revue & corrigée par M. Pignon, qui a été dix-ſept ans Conſul au Caire. C'eſt de lui-même que je tiens ce fait.

[c] Voyage en Egypte par le ſieur Granger, p. 8 & 9. = Voy. auſſi Maillet, Deſcript. de l'Egypte. Lettr. 9. p. 4 & 5.

[d] Granger, p. 4-5-11.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

prement parler, qu'un composé de sel & de poussiere [a]. Les graines & les arbres qu'on y plante ne croissent & ne poussent qu'à force d'eau. C'est par cette raison qu'il n'y a en Egypte ni bois de construction ni bois à brûler [b]. A l'égard des débordemens du Nil, c'est, dit-il, une erreur de croire que les eaux de ce fleuve, dans le tems des crues, charient un limon qui engraisse les terres. Quand le Nil est à la hauteur de dix-huit pieds, il atteint à une terre rousseâtre dont ses bords sont composés, dans la haute Egypte. Les eaux étant pour lors rapides, rongent & entraînent ces bords, & se teignent d'une couleur qui les fait paroître de consistance de lait [c]; mais elles ne charient point de limon, tel qu'on l'entend ordinairement (1).

Le sieur Granger conclut de toutes ses observations, que l'Egypte, loin d'avoir jamais pû fournir à l'approvisionnement des autres pays, n'étoit pas même en état de subvenir à l'entretien de ce nombre infini d'habitans dont on prétend qu'elle étoit autrefois peuplée [d].

Les autres Voyageurs ne parlent point de l'Egypte d'une façon aussi désavantageuse que le sieur Granger. Ils conviennent, il est vrai, de l'aridité de cette contrée [e]; mais ils ne regardent point ce défaut comme un obstacle à sa fécondité. Entre plusieurs Voyageurs dont je pourrois citer le témoignage, je ne m'arrêterai qu'à celui du sieur Maillet, qui, par le long séjour qu'il a fait en Egypte, a pû acquérir une connoissance assez exacte de ce pays. L'Egypte, dit-il, n'est, à proprement parler, qu'un vaste & solide rocher. Dès qu'on creuse un peu la terre, ou qu'on veut fouiller dans le sable, on rencontre la pierre vive, excepté dans le Delta, qu'il pense s'être formé du limon du Nil [f]. Cependant le sieur Maillet veut qu'on reconnoisse aujourd'hui en Egypte un sol qui, s'il étoit cultivé, seroit très-abondant (2): car il est bien

[a] Granger, p. 12 & 26.
[b] Ibid. p. 12 & 13.
[c] Ibid. p. 20.
(1) On m'a dit s'être assuré par des expériences réiterées, qu'il y a dix-neuf fois moins de limon dans l'eau du Nil que dans celle de la Seine. *Voy.* aussi le Voyage de Shaw. t. 2. p. 188.
[d] Granger, p. 4.
[e] Pietro d'ella Valle. Lettr. 11. p. 218. = Maillet, Description de l'Egypte, Lettre 9e p. 3.
[f] Descript. de l'Egypt. Lettr. 1re p. 18. & 19.
(2) Le sieur Maillet, ne paroît pas trop d'accord avec lui-même. Dans sa Lettre 9e p. 4 & 5. il dit qu'à présent en Egypte, les terres rapportent communément dix pour un, & il ajoute tout de suite qu'un grain de bled y produit ordinairement vingt-cinq à trente épis. Ce second fait dément le premier, & la contradiction

éloigné de penſer qu'on enſemence à préſent la même quantité de terrein que par le paſſé. On en cultive à la vérité autant que l'état actuel de l'Egypte le permet; mais cet eſpace n'a plus à beaucoup près la même étendue qu'il avoit autrefois. La mauvaiſe politique des Turcs eſt cauſe de cette différence. Le Gouvernement a jugé à propos de défendre la ſortie des grains; dès lors on n'a plus enſemencé que les campagnes voiſines du Nil. On a ceſſé par la même raiſon de veiller à l'entretien des digues & des canaux avec autant d'attention qu'on y en apportoit autrefois [a]. Il n'eſt donc pas étonnant que l'Egypte ne produiſe plus la même quantité de grains que dans les anciens tems.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Ce récit eſt bien oppoſé à celui du ſieur Granger. Le ſeul fait ſur lequel ces deux Voyageurs s'accordent, c'eſt qu'aujourd'hui il ne ſort plus de bled de l'Egypte. Mais par quels motifs? C'eſt ce dont ils ne conviennent point. Eſſayons de propoſer quelques conjectures ſur une queſtion ſi difficile aujourd'hui à décider.

Il eſt bien certain que, faute de ſoins & d'attention, une grande partie des canaux qui ſervoient autrefois à fertiliſer l'Egypte, a dû ſe combler. Les Romains en avoient bien reconnu l'importance. Ils étoient fort attentifs à les faire nettoyer [b]. Les Mahométans ont négligé d'entretenir ces ouvrages. On ne doit donc pas avancer qu'on enſemence aujourd'hui autant de terre dans ce pays qu'on en enſemençoit autrefois, puiſque le Nil n'en arroſe plus la même quantité. Mais en reconnoiſſant une très-grande différence entre l'état actuel de l'Egypte & ſon état ancien, je ſuis toujours étonné que cette contrée ait jamais pû fournir aux approviſionnemens immenſes dont parlent les Hiſtoriens. On ne peut juſtifier leurs récits qu'en comparant l'ancien produit des terres en Egypte avec celui de certains cantons dont la fertilité eſt bien extraordinaire. Hérodote aſſure que dans la Babylonie le terrein produiſoit deux & juſqu'à trois cents pour un. [c] On tire tous les ans une prodigieuſe quantité de bled du

eſt manifeſte. Il y a certainement erreur dans l'un ou dans l'autre calcul. Car, ſuivant le dernier compte, les terres produiroient aujourd'hui en Egypte au moins trois cents pour un. Comme ce n'eſt pas M. Maillet qui a rédigé & publié ſes Mémoires, on ne ſçait ſi c'eſt à lui, ou à ſon Editeur qu'il faut imputer les contradictions qui ſe rencontrent fréquemment dans cet Ouvrage.

[a] Maillet. Lettr. 1re p. 30 & 31. Lettr. 9. p. 2.

[b] Voy. Sueton. *in* Auguſt. c. 18. = Aurel. Victor, Epitome. c. 1.

[c] L. 1. n. 193. C'eſt à peu près auſſi le calcul de Théophraſte. *Hiſt. Plant.* l. 8. c. 7. p. 162.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Chili, pays néanmoins extrêmement déſert, & où l'on ne voit de terres labourables que dans quelques vallées ſeulement. Mais ces terres produiſent ſoixante, quatre-vingts & même juſqu'à cent pour un [a], tandis que nos meilleures en France ne rapportent que dix ou douze pour un, tout au plus [b]. Ainſi la récolte que l'on fait au Chili dans un ſeul arpent, équivaut pour le moins à celle qu'on tire de dix arpents dans nos provinces les plus fécondes en grains. La fertilité eſt encore plus grande dans certains cantons du Pérou. Il y en a où l'on recueille juſqu'à quatre & cinq cents pour un de toutes ſortes de grains [c].

On eſt convaincu d'ailleurs, par pluſieurs expériences, qu'on peut faire porter & rendre à la terre beaucoup plus qu'elle ne le fait communément. Ce ſecret dépend de la maniere de la cultiver & de la labourer [d]. Ne pourroit-on pas attribuer cette prodigieuſe fécondité dont les Anciens diſent que l'Egypte jouiſſoit, à quelque méthode particuliere pratiquée autrefois par les Egyptiens? Le terrein de l'Egypte n'étant plus cultivé, & depuis long-tems, avec le même ſoin & la même induſtrie qu'il l'étoit dans les ſiécles paſſés, ſa fécondité ne doit plus être la même. Enfin, ſi l'on en croit un célebre Naturaliſte, la terre s'épuiſe par la ſuite des tems [e]. Il ne ſeroit donc pas ſurprenant que l'Egypte qui a été un des premiers pays habités, fût aujourd'hui moins fertile qu'autrefois.

Ce ne ſeroit pas, au ſurplus, la ſeule contrée qui auroit éprouvé une pareille altération. Si l'on en croit Pline, autrefois dans la Libye le boiſſeau de bled rendoit cent cinquante pour un [f]. Il faut que les choſes ayent bien changé depuis le ſiécle de ce Naturaliſte. Aujourd'hui, ſuivant le rapport de Shaw, Voyageur des plus exacts, le boiſſeau de froment ne produit ordinairement dans ces pays que huit à douze pour un. On lui a dit, à la vérité, que certains cantons rapportoient beaucoup davantage; mais on l'a aſſuré en même tems que jamais la récolte n'alloit au centuple [g]. Pline ajoute qu'on avoit envoyé à Auguſte un pied de froment venu dans la Libye, qui portoit près de quatre cents tuyaux, tous provenus d'un ſeul grain & attachés à une

[a] Voyage de Frezier. p. 70 & 106.
[b] Journ. des Sçav. Août, 1750. p. 538.
[c] Voyage de Frezier. p. 137. = Hiſt. des Incas, t. 2. p. 335. = Conqu. du Pérou. t. 1. p. 46 & 47.
[d] Mém. de Trév. Juillet. 1750. p. 1565. & 1566.
[e] Buffon. Hiſt. nat. t. 1. p. 243.
[f] L. 18. ſect. 21. p. 111.
[g] Voyage de Schaw. t. 1. p. 283 & 286.

même racine. On en fit voir un presque semblable à Néron [a]. Shaw dit aussi avoir vû à Alger un pied de froment qui contenoit quatre-vingts épis. Il parle même d'un autre qui en avoit produit cent vingt [b]. Mais observons qu'il y a bien de la différence, pour le produit, entre un grain qui croît isolé, & ceux qui viennent tout à la fois dans un champ ensemencé. L'expérience nous apprend qu'une graine solitaire croît & produit cent fois davantage [c] que celles qui se trouvent rassemblées en grande quantité dans un même espace. Elles s'affament alors les unes les autres. Les épis dont parlent ces Auteurs, avoient crû probablement dans quelque endroit où ils s'étoient trouvés éloignés de tous les côtés d'autres grains ou d'autres plantes. Comme cette matiere au reste peut souffrir de grandes difficultés, je n'entreprendrai point de prononcer sur toutes ces questions. Je viens d'exposer les faits tels que je les ai trouvés dans les différens Auteurs. J'en abandonne la décision au jugement des lecteurs. (1)

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Plin. l. 18. sect. 21. p. 111.

[b] Voyage de Schaw. t. 1. p. 283 & 286.

[c] Journ. des Sçav. ann. 1681. Janv. p. 11. ann. 1750. Août, p. 538. = Spectacle de la Nature, t. 2. p. 292. = Traité de la Cult. des Terres par M. Duhamel, t. 2. p. 20.

(1) J'ai souvent eu occasion de m'entretenir de la fertilité actuelle de l'Egypte avec une personne digne de foi qui a demeuré plusieurs années, soit à Alexandrie, soit au Caire : elle ne pense pas que l'Egypte produise aujourd'hui autant à beaucoup près qu'elle produisoit, dit-on, autrefois ; les terres restant en friche pour la plus grande partie dans la haute Egypte, par le manque d'habitans.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Vêtemens.

DE TOUS les Arts dont nous avons à parler dans cette ſeconde Partie, il n'y en a point qui paroiſſent avoir été plus & mieux cultivés que ceux qui concernent les vêtemens. On voit éclater également le goût & la magnificence dans la deſcription que Moïſe fait des habits du Grand-Prêtre & des voiles du Tabernacle. Les tiſſus de tous ces ouvrages étoient de lin, de poil de chevre, de laine & de byſſe [a]. Les couleurs les plus recherchées, l'or, la broderie & les pierres précieuſes, avoient concouru à les embellir. Entrons dans quelque détail ſur tous ces objets.

[a] Sur le Byſſe, Voy. la Ire Part. Liv. II. Chap. II. p. 120 & 121.

Ire PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

Des Couleurs employées à la teinture des Etoffes.

IL FAUT que l'art de teindre ait fait dès les premiers tems des progrès aſſez rapides dans certains pays. Moïſe parle d'étoffes teintes en bleu céleſte, en pourpre, en écarlate *double ;* il parle auſſi de peaux de moutons teintes en orangé & en violet [a]. Ces différentes teintures demandoient des préparations fort étudiées. Mon deſſein n'eſt point d'entrer dans le détail de toutes les couleurs qui pouvoient être alors en uſage, ni d'examiner les différentes opérations qu'on employoit pour les appliquer ſur les étoffes. Je ne parlerai que de celles qui méritent une attention particuliere. Je commence par la pourpre, cette teinture ſi précieuſe, & ſi renommée chez les Anciens.

C'eſt au haſard ſeul, ſuivant la tradition de toute l'antiquité, qu'on doit la découverte de cette belle couleur. Le chien d'un berger preſſé par la faim, ayant briſé ſur le bord de la mer un coquillage, le ſang qui en ſortit lui teignit la gueule d'une couleur qui ravit d'admiration ceux qui la virent. On chercha les moyens de l'appliquer ſur les étoffes, & on y réuſſit [b]. Il y a quelque variété dans les Auteurs ſur les circonſtances de cet évenement. Les uns placent cette découverte ſous le regne de Phœnix deuxiéme roi de Tyr [c] ; c'eſt-à-dire, un peu plus de quinze cents ans avant J. C. (1). D'autres, dans le tems que Minos premier régnoit en Crete [d], quatorze cents trente-neuf ans environ avant l'ere chrétienne. Mais le plus grand nombre s'accordent à faire honneur à l'Hercule Tyrien de l'invention de teindre les étoffes en pourpre. Il en préſenta les premiers eſſais au roi de Phénicie. Ce Prince fut, dit-on, ſi jaloux de la beauté de cette nouvelle couleur, qu'il en défendit l'uſage à tous ſes ſujets ; la réſervant

a Voy. Exod. c. 25. ℣. 4 & 5.

b Caſſiodor Variar. l. 1. Ep. 2. p. 4.= Achill. Tat. de Clitophon. & Leucipp. Amor. l. 2. p. 87.=Palæphat. *in* Chron. Paſchal. p. 43. C.

c Palæphat. *loco cit.*=Cedren. p. 18. D.

(1) Phœnix étoit fils d'Agénor & frere de Cadmus. Apollodor. l. 3. p. 129.= Cadmus paſſa en Grece 1519. ans av. J. C.

d Suid. *in voce* Ηρακλῆς, t. 2. p. 73.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

pour les rois, & pour l'héritier présomptif de la couronne [a].

Quelques Auteurs font intervenir l'amour dans la découverte de la pourpre. Hercule, disent-ils, étoit épris des charmes d'une Nymphe appellée *Tyros*. Son chien trouvant un jour sur le bord de la mer un coquillage, le brisa & se teignit la gueule de couleur de pourpre. La Nymphe le remarqua : charmée aussitôt de l'éclat de cette nouvelle couleur, elle déclara à son amant qu'elle cesseroit de le voir s'il ne lui apportoit un habit teint d'une couleur semblable. Hercule songea au moyen de satisfaire le desir de sa maîtresse. Il ramassa un grand nombre de coquillages, & réussit à teindre une robe de la couleur que la Nymphe avoit demandée [b].

Telles sont les différentes traditions que les Anciens débitent sur l'origine de la teinture pourpre. On sent bien que tous ces récits sont accompagnés d'épisodes fabuleux. J'ai crû néanmoins devoir les rapporter, parce qu'ils peuvent servir à fixer l'époque de cette découverte (1). Je crois qu'on peut la placer à peu-près vers les siécles que je viens d'indiquer. On voit que Moïse fit un grand usage d'étoffes pourpres (2), tant pour les habits du Grand-Prêtre, que pour les ornemens du Tabernacle. C'est une preuve qu'alors l'art de préparer la pourpre n'étoit pas absolument nouveau; car il a fallu du tems pour porter cette teinture à son degré de perfection. On n'a dû y parvenir qu'après plusieurs essais & plusieurs expériences.

Le témoignage d'Homère sert encore à confirmer l'ancienneté de cette découverte. Ce grand Poëte observateur exact du

[c] Autor. *suprà*, laudatū.

[a] Pollux. l. 1. c. 4. p. 30.

Bochart Hieroz. Part. 2. l. 5. c. 11. explique fort bien toute cette petite Historiette. Il fait voir que dans le Syriaque le même mot signifie un *Chien* & un *Teinturier*, d'où les Grecs ont pris occasion de dire que c'étoit un chien qui avoit découvert la pourpre.

(1) Palæphat. & Cedren, *locis citat.* étoient bien mal informés quand ils ont dit qu'avant la découverte de la pourpre, on ignoroit l'art de teindre. Le contraire est prouvé par les Livres Saints. *Voy.* Gen. chap. 38. ℣. 27.

(2) Il n'est pas bien sûr, selon M. Huet, que le mot ארגמן *Argaman*, du texte Hébreu que tous les Interprêtes traduisent par *Purpura*, désigne en effet cette couleur. Ce Prélat observe qu'*Argaman*, vient d'ארג *Arag*, *textuit* & de מנה *Manah*, *præparavit*. Il s'ensuivroit, suivant sa pensée, qu'*Argaman*, signifieroit plutôt une sorte d'ouvrage & de tissu que non pas une couleur. *Rec. de Tilladet.* t. 2. Dissert. 22. p. 255 & 256.

Mais ce raisonnement ne peut pas détruire la traduction ordinaire, parce que le mot *Argaman*, est employé dans les Livres Saints, comme le mot *Purpura* dans les Auteurs prophanes, pour désigner l'habillement des Souverains,

Costume

Coſtume, donne des ornemens pourpres à des héros qui vivoient vers les ſiécles [a] où je place la découverte de cette teinture. On pourroit citer encore d'autres témoignages [b].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il eſt plus facile de fixer l'époque où l'on a commencé à connoître la pourpre, que de préſenter une idée claire & préciſe du procédé des Anciens pour donner aux étoffes cette couleur ſi recherchée. Voici ce qui nous reſte à peu-près de plus certain ſur ce ſujet.

La teinture pourpre ſe tiroit de pluſieurs ſortes de coquillages marins (1). Les meilleurs ſe trouvoient proche de l'Iſle où étoit bâtie la nouvelle Tyr [c]. On en pêchoit auſſi dans d'autres endroits de la Méditerranée. Les côtes d'Afrique étoient renommées par la pourpre de Gétulie [d]. Les côtes de l'Europe fourniſſoient la *pourpre* de Laconie dont on faiſoit beaucoup d'eſtime [e]. Pline range ſous deux genres toutes les eſpéces de poiſſons teſtacés qui ſervoient à teindre en pourpre; les *Bucinum*, ou cornets de mer, & les coquillages nommés *Pourpres*, du nom de la teinture qu'ils fourniſſoient [f]. Ces derniers étoient particulierement recherchés. On trouvoit, au rapport des Anciens, dans la gorge de ce poiſſon une veine blanche qui contenoit une liqueur d'un roſe foncé [g]. C'étoit la baſe de la teinture pourpre. Tout le reſte du coquillage étoit inutile [h]. Le point eſſentiel étoit de prendre ces poiſſons en vie; car au moment de leur mort ils perdoient cette précieuſe liqueur [i]. On la recueilloit ſoigneuſement. Après l'avoir laiſſé macérer dans le ſel pendant trois jours, on la mêloit avec une certaine quantité d'eau. On faiſoit cuire le tout dans des chaudieres de plomb à un feu lent & modéré pendant dix jours.

[a] Iliad. l. 6. v. 219.

[b] Voy. Apollon. Rhod. Argon. l. 1. v. 728. l. 4. v. 424 & 425.

(1) C'eſt par cette raiſon que les Latins appelloient les habits pourpres *Conchiliatæ veſtes*.

[c] Plin. l. 9. ſect. 60. p. 524.

[d] Ibid. l. 5. ſect. 1re p. 242. l. 9. ſect. 60. p. 524.

[e] Ibid. ſect. 60. p. 524 525. = Pauſan. l. 3. c. 21. p. 294. l. 10. c. 37. p. 893. = Horat. Carmin. l. 2. Od. 18. v. 8.

[f] L. 9. ſect. 61. p. 525.

[g] Ariſt. Hiſtor. Animal. l. 5. c. 15. p. 844. = Plin. l. 9. ſect. 60. p. 524.

[h] Ariſt. Plin. *locis cit.* Vitruv. l. 7. c. 13. Ariſtote & Pline obſervent qu'il n'y avoit que les gros coquillages auxquels on ſe donnât le ſoin d'ôter la veine. A l'égard des petits on les écraſoit ſous des meules. Cette pourpre étoit beaucoup moins eſtimée que la premiere.

[i] Ariſt. Plin. *locis cit.* = Ælian. *de* Animal. l. 7. c. 1.

M. de Juſſieu dans un Mémoire dont il ſera parlé ci-deſſous, obſerve la même choſe au ſujet du poiſſon qui fournit la pourpre de Panama.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On y plongeoit enſuite la laine bien lavée, bien dégorgée, & préparée convenablement [a]. On la laiſſoit d'abord tremper pendant cinq heures ; on la retiroit alors, on la cardoit, & on la remettoit de nouveau dans la chaudiere juſqu'à ce que toute la teinture fût bue & conſommée [b]. Il falloit au reſte mêler différentes eſpéces de coquillages pour faire la couleur pourpre [c]. On y joignoit divers ingrédiens tels que le nître, l'urine humaine l'eau, le ſel & le *Fucus*, plante marine, dont la meilleure eſpéce ſe recueilloit abondamment ſur les rochers de l'iſle de Crète [d].

Les Tyriens ont été, de l'aveu de toute l'antiquité, ceux qui ont le mieux réuſſi à teindre les étoffes en pourpre. Leur opération différoit un peu de celle que je viens d'expoſer. Ils n'employoient pour faire leur couleur, que des coquillages pourpres pris dans la haute mer. Ils faiſoient un bain de la liqueur qu'ils tiroient de ces poiſſons. Ils y mettoient tremper leur laine un certain tems. Ils la retiroient enſuite, & la plongeoient dans une autre chaudiere où il n'y avoit que des buccins ou cornets de mer [e]. C'eſt tout ce que les Anciens nous apprennent de la pratique des Tyriens. Il eſt parlé auſſi dans le Cantique des Cantiques d'une pourpre royale que les teinturiers faiſoient tremper dans des canaux, après l'avoir liée par petits faiſceaux [f]. On entrevoit dans ce peu de mots quelques préparations particulieres dont le détail nous eſt inconnu (1).

On ſçait que les étoffes pourpres les plus eſtimées étoient celles qui avoient été miſes deux fois à la teinture. Cette préparation étoit fort ancienne. Les étoffes pourpres dont Moïſe fit uſage pour le culte du Tout-puiſſant, avoient été teintes deux fois [g].

[a] Cicero Philoſophic. Frag. t. 3. p. 424.
[b] Plin. l. 9. ſect. 62. p. 526.
[c] Id. ibid.
[d] Ibid. *locis citat.* p. 526. ſect. 64. p. 527. l. 13. ſect. 48. p. 700. l. 26. ſect. 66. l. 31. ſect. 46. p. 565. l. 32. ſect. 22. p. 581. = Plut. t. 2. p. 433, B. = Theophraſt. Hiſt. Plant. l. 4. c. 7. p. 82. = Voy. auſſi Turneb. Adverſar. l. 9. c. 5.
[e] Plin. l. 9. ſect. 62. p. 526.
[f] C. 7. ℣. 5.
(1) Voici ſeulement quelques conjectures que je propoſerois.
La meilleure façon de laver les laines, après qu'elles ſont teintes, eſt de les plonger dans l'eau courante. Peut-être l'Auteur ſacré a-t-il eu en vue cette pratique, lorſqu'il dit qu'on mettoit tremper la pourpre Royale dans des canaux. Quant à ce qu'il ajoute que c'étoit après l'avoir liée en petits faiſceaux, ou petits paquets, on pourroit induire de cette circonſtance qu'au lieu de travailler l'étoffe avec la laine blanche, & de mettre enſuite la piéce entiere à la teinture, comme nous le pratiquons aujourd hui, on ſuivoit alors une autre méthode. On commençoit par teindre la laine en écheveaux, & on en fabriquoit enſuite les étoffes pourpres.
[g] Exod. c. 25. ℣. 4.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

C'est ainsi qu'on parvenoit à faire cette couleur précieuse qui disputoit de prix avec l'or même [a]. On ne doit point en être surpris. La veine du coquillage d'où l'on tiroit la pourpre, ne fournissoit qu'une très-petite quantité de liqueur. Il falloit d'ailleurs la recueillir avant la mort du poisson, sans compter les autres apprêts qui demandoient beaucoup de tems & de précautions (1), & sans parler du risque qu'il y avoit à pêcher ces coquillages dans le fond de la mer [b]. Je me bornerai à ce court exposé sur les préparations que les Anciens employoient pour teindre les étoffes en pourpre. Ceux qui désirent de plus grands éclaircissemens consulteront les Auteurs modernes qui se sont appliqués à rechercher dans les écrits des Anciens, tous les faits qui peuvent avoir rapport à cet objet [c].

On trouve dans Aristote & dans Pline quelques détails sur la préparation de la pourpre; mais ces détails ne sont pas assez circonstanciés. Comme Aristote & Pline écrivoient dans des siécles où cette pratique étoit très-commune, ce qu'ils en ont dit suffisoit alors pour en retracer l'idée: c'en est trop peu pour nous en éclaircir aujourd'hui qu'on a cessé depuis plusieurs siécles de faire usage de cette teinture. Aussi, malgré tous les écrits qui avoient paru sur cette opération, a-t-on douté long-tems que nous fussions parfaitement instruits de l'espéce de coquillage dont les Anciens tiroient leur pourpre [d]: on a crû même ce secret absolument perdu; il est certain néanmoins qu'on l'a retrouvé.

On a découvert, tant sur les côtes d'Angleterre [e], que sur celles de Poitou [f] & de Provence [g], des coquillages qui portent tous les caracteres auxquels les Anciens désignent les poissons qui fournissoient la pourpre. On en voit plusieurs dans les cabinets des curieux. Si on ne s'en sert plus, c'est qu'on a trouvé le moyen de faire une teinture plus belle & à moins de frais avec

[a] Voy. Arist. Hist. Animal. l. 5. c. 15. p. 844. A.=Plin. l. 9. sect. 63. p. 527.=Athen. l. 12. p. 526. D.

(1) Il est fort probable que les anciens avoient quelque secret pour tenir en dissolution, dans une liqueur convenable, le sang des poissons pourpres à mesure qu'ils le tiroient. *Voy.* Acad. des Scienc. ann. 1736. Hist. p. 8.

[b] Plin. l. 22. sect. 3.

[c] Voy. Fabius Columna & son Commentateur Daniel Major.

[d] Acad. des Scien. ann. 1711. Mém. p. 166 & 167.

[e] Journal des Sçav. Août 1686. p. 195, &c.

[f] Acad. des Scien. ann. 1711. Mém. p. 168 & 179.

[g] Ibid. ann. 1736. Mém. p. 49.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

la cochenille. On a même découvert une nouvelle pourpre, qui, suivant toutes les apparences, a été inconnue aux Anciens, quoique de même espéce que la leur [a].

Au surplus, quand le secret de la pourpre seroit perdu, je ne vois pas qu'il y eût lieu de regretter beaucoup cette perte. Il paroît, d'après le témoignage des Auteurs anciens [b], confirmé par les découvertes modernes [c], que les étoffes teintes en cette couleur, avoient une odeur forte & désagréable. D'ailleurs, à juger de l'effet de la pourpre par les descriptions qui nous en sont restées, cette couleur ne devoit pas être fort agréable à l'œil. L'écarlate telle que nous l'avons aujourd'hui, est fort au-dessus. Quelques réflexions suffisent pour s'en convaincre.

On distinguoit plusieurs sortes de couleurs pourpres. L'une étoit extrêmement foncée, d'un rouge tirant sur le violet [d] : l'autre étoit plus déchargée, approchant de notre écarlate; c'étoit la moins estimée [e]. Celle enfin dont on faisoit le plus de cas, étoit d'un rouge-foncé, couleur de sang de bœuf [f]. C'est en faisant allusion à cette teinte, qu'Homere & Virgile donnent au sang l'épithete de *pourpré* [g]. Cette couleur triste étoit ce qu'on recherchoit principalement dans ces sortes d'étoffes [h]. C'est en quoi celles de Tyr l'emportoient sur toutes les autres. Je laisse à juger si une pareille couleur devoit produire un effet bien agréable à l'œil.

Il y avoit encore une quatriéme sorte de pourpre bien différente

[a] Acad. des Scien. ann. 1711. Mém. p. 169.

[b] Martial. l. 1. Epigram. 50. v. 32. l. 4. Epigram. 4. v. 6. l. 9. Epigram. 63. = Voy. Turneb. Adversar. l. 9. c. 5.

[c] Journ. des Sçav. Août 1686. p. 197. = Acad. des Scien. ann. 1711. Mém. p. 191. ann. 1736. Mém. p. 55.

[d] *Nigrantis rosæ colore sublucens.* Plin. l. 9. sect. 50. p. 524.

M. Huet dans le Recueil de Tilladet, t. 2. p. 252, prétend au contraire, que cette espéce de pourpre approchoit de la couleur que nous appellons *Rose séche*, semblable à celle que prennent les feuilles de vignes prêtes à tomber. C'est, ajoute-t-il, la même, à peu-près qu'on remarque dans le bord intérieur de l'Arc-en-Ciel.

Je crois que M. Huet se trompe; mais en admettant son explication, cette pourpre n'en auroit été que plus désagréable. Cette espéce de couleur jaunâtre qu'il veut désigner, ne plaît nullement à la vue.

[e] *Rubens color, nigrante deterior.* Plin. sect. 62. p. 526.

[f] *Laus ei summa in colore sanguinis concreti.* Plin. ibid.

On voit qu'en général les Anciens n'estimoient que les couleurs foncées. Anacréon donne la préférence aux roses qui tirent sur le noir.

[g] Iliad. l. 17. v. 360 & 361. = Æneid. l. 9. v. 349.

[h] C'est l'idée que nous en donne Cassiodore; il définit la couleur pourpre, *obscuritas rubens, nigredo sanguinea.* Variar. l. 1. Ep. 2. p. 3.

de celle dont je viens de parler. La couleur en étoit blanche [a]; mais comme cette eſpéce de teinture paroît n'avoir été connue que dans des ſiécles bien poſtérieurs à ceux que nous parcourons maintenant, je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire d'en parler (1).

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les Anciens avoient une ſi grande eſtime pour la couleur pourpre, qu'elle étoit ſpécialement conſacrée au ſervice de la Divinité. J'ai déja eu lieu de faire obſerver que Moïſe avoit employé beaucoup d'étoffes de cette couleur pour les ouvrages du Tabernacle & pour les vêtemens du Grand-Prêtre. Les Babyloniens donnoient à leurs idoles des habits pourpres [b]. Il en étoit de même chez la plûpart des autres peuples de l'antiquité. Les Payens étoient même perſuadés, que la teinture pourpre avoit une vertu particuliere, & capable d'appaiſer le courroux des Dieux [c].

La pourpre étoit auſſi la marque diſtinctive des plus grandes dignités. Cet uſage étoit établi dès les tems les plus reculés. On a vû que le Roi de Phénicie, auquel la tradition porte qu'on préſenta les premiers eſſais de cette couleur, l'avoit réſervée pour le Souverain [d]. Entre les préſens que les Iſraëlites firent à Gédéon, l'Ecriture fait mention des habits pourpres trouvés dans la dépouille des rois de Madian [e]. Homère donne aſſez à entendre qu'il n'appartenoit qu'aux Princes de porter cette couleur [f]. On remarque en effet qu'il ne l'emploie jamais qu'à cet uſage; uſage obſervé chez toutes les nations de l'antiquité.

Je finis ce que j'ai à dire de la pourpre, par examiner l'opinion d'un très-habile Naturaliſte ſur les eſpéces d'étoffes propres à recevoir cette teinture. Il a propoſé ſon ſentiment à l'occaſion de la pourpre d'Amérique qui ſe fait à Panama [g]. On la tire d'une eſpéce de conque Perſique, appellée à cauſe de ſa propriété, *Pourpre de Panama*. La couleur que fournit ce coquillage ne peut prendre que ſur le coton, & ſur les autres étoffes tirées des végétaux. L'Auteur dont je parle, en rendant compte de ce fait,

[a] Plut. *in* Alex. p. 686. D.

(1) Sur cette pourpre blanche. *Voy.* la Traduct. de Vitruve par Perrault. l. 7. c. 13. p. 249. note (3).

[b] Jerem. c. 10. ℣. 9. = Baruch. c. 6. ℣. 12 & 71.

[c] *Diis advocatur placandis.* Plin. l. 9. ſect. 60. p. 525. = Cicero Epiſt. ad Attic. l. 2. Epiſt. 9. t. 8. p. 115.

[d] *Supra*, p. 95.

[e] Judic. c. 8. ℣. 26.

[f] Iliad. l. 4. v. 144.

[g] Voy. les Mém. de Trév. Septembre, 1703. p. 1689. Septemb. 1704. p. 1773.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ajoute qu'il n'y a que la cochenille inconnue aux Anciens, qui puisse teindre en rouge les tissus formés de matieres animales. Il conclut de cette observation, qu'autrefois les étoffes pourpres ne devoient être que de coton [a].

Je ne crains point d'en trop dire, en assurant que ce sentiment est formellement contredit par le témoignage unanime de l'antiquité. On voit par tous les Auteurs qui ont eu occasion de parler de la pourpre, que les matieres animales, & notamment la laine, étoient susceptibles de cette couleur [b]. La maniere même dont la tradition portoit qu'on avoit découvert cette teinture, est une preuve de ce que j'avance. La premiere fois qu'on en ait vû l'effet a été sur la gueule d'un chien: ce fut avec de la laine que le berger essuya la gueule de cet animal qu'il croyoit ensanglantée. Hercule prit cette laine, & la porta au roi de Phénicie [c]. Si la pourpre d'Amérique ne peut prendre que sur le coton, c'est parce que les poissons qui la fournissent, ont des propriétés différentes de celles des coquillages pourpres dont se servoient les Anciens. Ajoûtons que vraisemblablement on n'emploie pas à cette teinture les mêmes préparations qu'on y employoit autrefois.

La discussion dans laquelle je viens d'entrer conduit à une réflexion assez naturelle sur les moyens dont se servoient les Anciens pour rendre leurs teintures solides & permanentes. On voit qu'ils employoient beaucoup de sel dans ces sortes d'opérations [d], & il en faut effectivement; mais toute espéce de sel, excepté le cristal de tartre & le tartre vitriolé, ou se dissout à l'eau, ou se calcine au soleil [e]. On voit encore que dans beaucoup d'occasions les Anciens faisoient leurs teintures avec le

[a] Mém. de M. de Jussieu l'aîné, lû à l'Acad des Scien. le 14. Novem. 1736, extrait dans le Mercure de Décembre, 1736. p. 2834.

[b] Voy. Exod. c. 25. ỳ. 5. c. 35. ỳ. 6 & 23. = Horat. Carm. l. 2. Ode 16. v. 35, &c. Epod. Od. 12. v. 21. = Ælian. Hist. Animal. l. 16 c. 1. = Ovid. Art. Amat. l. 1. v. 251. l. 3. v. 170. = Seneca Hercul. Œt. Act. 2. = Cicero Philosophic. Fragm. t. 3. p. 424. = Plin. l. 9. sect. 62. p. 526. & 527.

Cet Auteur parle même de moutons vivans, qu'on avoit teints en pourpre. l. 8. sect. 74. p. 477.

[c] Palæphat. Achill. Tatius, *locis cit.*

Si l'on en croit Pline, l. 7. p. 414. & Hygin. Fab. 274. l'art de teindre la laine en général auroit été connu fort tard, puisqu'ils font honneur de cette découverte aux habitans de la ville de Sardes, fondée après la prise de Troye. *Strabo*, l. 13. p. 928.

Mais ce fait qu'avancent ces deux Auteurs, est démenti par toute l'antiquité.

[d] Voy. Plin. l. 9. sect. 62. = Plut. t. 2. p. 433. B.

[e] Acad. des Scien. ann. 1740. H. p. 60. ann. 1741. Mém. p. 42-70 & 71.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ſang des animaux [a]. On ſçait que toutes les teintures où l'on fait entrer le ſang des animaux, ſans y mêler des acides minéraux, s'évaporent, changent, & deviennent noires avec le tems. Ce n'eſt que par le ſecours de la Chymie qu'on peut ſe procurer tant l'eſpéce de ſels dont je viens de parler, que les acides minéraux, ſi néceſſaires dans la teinture. Mais les préparations chymiques étoient inconnues aux Anciens : on ſeroit donc porté à croire qu'ils ne pouvoient avoir que de mauvaiſes teintures.

Cependant nous ne voyons point les Anciens ſe plaindre que la couleur de leurs étoffes fût ſujette à s'altérer ou à changer [b]. Il falloit qu'ils euſſent ſuppléé aux opérations chymiques par des manipulations particulieres. Ils devoient avoir quelques préparations, quelques mordans que nous ignorons. Plutarque rapporte dans la vie d'Alexandre, que ce Conquérant trouva dans le tréſor des rois de Perſe, une quantité prodigieuſe d'étoffes pourpres, qui depuis cent quatre-vingts-dix ans qu'elles y étoient gardées, conſervoient tout leur luſtre & toute leur premiere fraîcheur, parce qu'elles avoient été, dit-il, préparées avec le miel [c]. Voilà un genre d'apprêt qui nous eſt entierement inconnu.

On trouve dans Hérodote que certains peuples des environs de la mer Caſpienne, imprimoient ſur leurs étoffes des deſſeins ſoit d'animaux, ſoit de fleurs, dont la couleur ne s'effaçoit jamais, & duroit auſſi long-tems que la laine même dont ces habits étoient faits. Ils ſe ſervoient pour cette opération, des feuilles de certains arbres qu'ils piloient & délayoient dans l'eau [d]. Nous ſçavons que les Sauvages du Chili font avec certaines plantes, des teintures qui peuvent ſouffrir pluſieurs fois l'épreuve du ſavon, ſans ſe décolorer [e]. Pline enfin décrit une maniere dont les Egyptiens faiſoient des toiles peintes, qui mérite quelque attention. On commençoit, dit-il, par enduire de certaines drogues une toile blanche : on la jettoit enſuite dans une chaudiere pleine de teinture bouillante. Après l'y avoir laiſſée quelque tems, on l'en retiroit peinte de diverſes couleurs. Pline obſerve qu'il n'y avoit qu'une ſorte de liqueur dans la chaudiere. Les différentes couleurs imprimées ſur la toile, ne pouvoient donc être produites que par les divers mordans dont elle étoit enduite. Ces

[a] Voy. le P. Calmet, t. 2. p. 348.
[b] Voy. Lucret. l. 6. v. 1072, &c. Voy. auſſi Vitruv. l. 7. c. 13.
[c] Plut. p. 686. D.
[d] L. 1. n. 203.
[e] Voyage de Frezier, p. 72.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

couleurs étoient si adhérantes, qu'il n'étoit pas possible de les altérer, quelques lotions qu'on donnât ensuite à la toile. Pline ajoute même que ces sortes d'étoffes s'affermissoient, & n'en devenoient que meilleures à la teinture [a]. On peut conclure de tous ces faits qu'apparemment les Anciens avoient des préparations par lesquelles ils suppléoient aux secours que nous tirons de la Chymie, pour fixer la couleur de nos étoffes. Si au surplus le détail de leurs opérations est à présent inconnu, c'est que de nouvelles découvertes infiniment plus sûres & plus commodes ont fait disparoître insensiblement les anciennes pratiques. J'en ai déja fait l'observation [b].

Il resteroit encore une question à proposer au sujet d'une couleur rouge différente de la pourpre, dont il est souvent parlé dans l'Exode [c]. Les sentimens sont partagés tant sur le sens du mot hébreu (1), que sur celui de *coccus* par lequel les Septante & la Vulgate l'ont traduit. Les uns pensent que c'est le cramoisi, d'autres, que c'est l'écarlate. En adoptant la traduction des Septante & de la Vulgate, que je crois la véritable, il est aisé de faire voir que la couleur nommée *coccus* par les Grecs & par les Latins, est l'écarlate, bien différente du cramoisi. L'examen des matieres propres à l'une & à l'autre teinture doit décider la question.

Le cramoisi, proprement dit, est d'un rouge-foncé, & se fait avec la cochenille, ingrédient absolument inconnu à l'antiquité. L'écarlate est d'un rouge vif & brillant. Pour faire cette teinture, on se sert d'une espéce de petits grains rougeâtres, qu'on recueille sur une sorte d'yeuse ou chêne verd, arbrisseau commun dans la Palestine, dans l'isle de Crète, & dans plusieurs autres pays [d]. On trouve sur les feuilles & sur l'écorce de cet arbuste de petites coques, ou vessies grosses comme des bayes de genievre. Ces excressences sont occasionnées par la piquûre de petits vermisseaux [e]. Les Arabes leur ont donné le nom de *kermès;* nous les appellons *graine d'écarlate*, ou *vermillon* [f], parce qu'on s'en sert

[a] L. 35. sect. 42. p. 709. Toute cette préparation est décrite par Pline d'une maniere fort embarrassée & fort obscure, selon l'usage de cet Auteur: j'ai tâché de la rendre le plus clairement qu'il m'a été possible. Je n'en voudrois cependant pas garantir l'exactitude, & moins encore la réalité.

[b] *Suprà*, p. 99 & 100.

[c] C. 25. ℣. 4.

(1) תולעת שני, *Tolaat-Scheni.*

[d] Voyage de la Terre-Sainte du P. Roger, Récollet l. 1. c. 2. = Voyage de Monconys, Part. 1re p. 179. = Bellon, Observat. l. 1. c. 17. l. 2. c. 88. = Acad. des Scien. ann. 1714. Mém. p. 435. ann. 1741. Mém. p. 50.

[e] Acad. des Scien. ann. 1714. Mém. p. 13

[f] Ibid.

à faire

à faire la teinture du beau rouge vermeil. Appliquons ces principes à la queſtion dont il s'agit.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il eſt conſtant que les Anciens avoient une couleur rouge fort eſtimée, appellée *Coccus*, qu'ils diſtinguoient de la pourpre [a]. Le *coccus* différoit de la pourpre, tant pour la préparation, que pour le ton & l'effet de la couleur. La pourpre, comme on l'a vû, étoit d'un rouge-foncé tirant ſur le ſang caillé, & ſe teignoit avec la liqueur de certains coquillages. Le *coccus*, au contraire, étoit d'un rouge gai, vif, brillant, approchant du couleur de feu [b]. Cette teinture ſe faiſoit avec une ſorte de petits grains qu'on recueilloit ſur l'yeuſe [c]. Les Anciens appelloient même ces grains, que nous nommons à préſent *graine d'écarlate*, *fruits d'yeuſe* [d]. Ils n'ignoroient pas non plus que ces prétendus fruits renfermoient des vermiſſeaux [e]. D'après cet expoſé il paroît clair que la couleur nommée *coccus* par les Anciens, étoit notre écarlate (1). Les Septante & la Vulgate ayant traduit par ce mot, le terme hébreu employé par Moïſe à déſigner une couleur rouge, autre que la pourpre, il s'enſuit qu'ils ont crû y reconnoître l'écarlate. Mais indépendamment de l'autorité & de la conſidération que méritent ces Interpretes, l'étymologie des termes du texte original prouvent la vérité du ſentiment que je propoſe. On y voit déſigné très-clairement une teinture faite avec des vermiſſeaux [f].

Au ſurplus, je ne penſe pas que cette couleur fût auſſi brillante que celle que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom d'écarlate fine. Je doute même que celle des Anciens pût en approcher. N'oublions pas qu'avant les découvertes chymiques,

[a] Voy. Exod. c. 25. ℣. 4. = Plin. l. 9. ſect. 65. p. 528. = Quintil. Inſtit. Orat. l. 1. c. 2.

A Rome l'écarlate étoit permiſe à tous les particuliers; mais la pourpre étoit réſervée pour les premieres dignités.

[b] Plin. l. 9. ſect. 65. p. 528. l. 21 ſect. 22. p. 240.

[c] Théophraſt. Hiſtor. Plant. l. 3. c. 16. = Plin. l. 16. ſect. 12. p. 6. = Dioſcorid. l. 4. c. 48. = Pauſ. l. 10. c. 36.

[d] Πέρνα καρπός. Plut. *in* Theſ. p. 7. = Plin. l. 16. ſect. 12. p. 6. appelle ces petits grains *Cuſculia*, du Grec κοσκύλλιον, qui ſignifie *couper les petites excreſcences*; parce qu'en effet on coupe, on racle ces petits grains de deſſus l'écorce & les feuilles du chêne verd.

[e] *Coccum ilicis celerrimè in vermiculum ſe mutans*, dit Pline, l. 24. ſect. 4. p. 327.

(1) Ceſt auſſi le ſentiment de Mathiole ſur Dioſcoride.

[f] Exod. c. 39. ℣. 1 & 28. = Voy. le P. Calmet. t. 2. p. 350 & 351.

On fait aujourd'hui peu d'uſage du *Coccus* ou *Kermès* dans la teinture. La cochenille, bien ſupérieure à toutes les drogues qu'on employoit autrefois pour teindre en rouge, les a fait abandonner. *Acad. des Scien. ann.* 1741. Mém. p. 69.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

l'art de teindre devoit être très-imparfait [a]. Sans les préparations que la Chymie nous fournit, on ne pourroit pas teindre les étoffes en écarlate fine. C'est la plus belle & la plus éclatante couleur de la teinture; mais c'est aussi une des plus difficiles à porter à son point de perfection [b].

[a] Voyez Senac, nouveau cours de Chymie. Préf. p. LXX.

Pline donne lieu de conjecturer, que la couleur des étoffes teintes en écarlate n'étoit pas autrefois bien solide & bien adhérente, l. 22. sect. 3. p. 266. Voy. aussi la Rem. du P. Hardouin note (5).

[b] Acad. des Scien. ann. 1741. Mém. p. 56.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

De la variété & de la richeſſe des Etoffes.

ON a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que l'invention de broder les étoffes, & d'en varier le tiſſu de couleurs différentes, étoit fort ancienne. Il ne m'a pas été poſſible, faute de monumens, d'entrer alors dans aucun détail ſur le progrès de ces deux Arts. Les ſiécles dont il s'agit préſentement, nous mettent plus à portée d'en juger. On y voit régner beaucoup de goût & de magnificence dans les habillemens. Il ſuffit de lire quelques chapitres de l'Exode pour s'en convaincre. Ce qui mérite ſurtout notre attention, c'eſt la maniere dont on pouvoit alors employer les couleurs dans la fabrique des étoffes. Il eſt certain qu'elles n'étoient pas d'une ſeule & même teinte. L'Ecriture parle d'ouvrages où il entroit pluſieurs couleurs [a]. Mais de quelle maniere les diſtribuoit-on? Les étoffes étoient-elles rayées ou nuancées? La premiere de ces opérations ne demande pas un grand art; l'autre exige beaucoup plus de connoiſſances & d'habileté. Il eſt fort vraiſemblable cependant qu'on connoiſſoit alors le ſecret de nuer les étoffes. Moïſe parle d'ouvrages en broderie, tiſſus de différentes couleurs avec une *agréable variété* [b]. L'expreſſion d'*agréable variété*, dont il ſe ſert pour caractériſer ces ſortes d'étoffes, invite à penſer que les couleurs n'en étoient point tranchées, & qu'on y avoit obſervé la dégradation. Mais ce qui acheve de confirmer ce ſentiment, c'eſt la force du terme hébreu [c], employé à déſigner les tiſſus brodés. A la lettre, ce mot veut dire des ouvrages de *plumes en broderie* [d]. Il ne paroît pas cependant que les Hébreux fiſſent uſage alors des plumes d'oiſeaux. Il n'en eſt point parlé dans l'énumération que Moïſe fait des matieres employées à l'ornement du Tabernacle & aux habits du Grand-Prêtre. Le rapport entre les plumes des oiſeaux &

[a] Exod. c. 26. ℣. 1 & 31. c. 39. ℣. 2.
[b] Exod. c. 26. ℣. 1 & 31.
[c] רקמה *Rakamah*, ℣. 36.
[d] Ezechiel. c. 17. ℣. 3. parlant des ailes d'un grand aigle, ſe ſert du mot *Rakamah*.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

l'effet des broderies, exprimé par le terme du texte original, me paroît donc indiquer une imitation de la maniere dont les couleurs ſont dégradées dans le plumage des oiſeaux, & par conſéquent des étoffes nuancées.

Ce n'étoit pas chez les Hébreux ſeulement que l'art de travailler en broderie étoit alors en uſage. Cette pratique étoit également connue de pluſieurs autres peuples de l'Aſie. Homère décrivant les occupations d'Hélène à Troye, dit que cette Princeſſe travailloit à un merveilleux ouvrage de broderie. Elle y repréſentoit les combats ſanglans, que ſe livroient les Grecs & les Troyens [a]. Il parle encore d'un autre ouvrage de même genre, auquel Andromaque travailloit lorſqu'elle apprit la mort d'Hector. C'étoient pluſieurs ſortes de fleurs qui en faiſoient le ſujet [b]. Dès avant la guerre de Troye, les femmes de Sidon étoient renommées pour leur adreſſe & leur habileté à travailler en broderie, & en tiſſus de différentes couleurs [c].

Dès lors auſſi on connoiſſoit le ſecret de faire entrer l'or dans le tiſſu des étoffes & dans les broderies. L'Ecriture marque qu'on employa beaucoup d'or dans les habits du Grand-Prêtre, & dans les voiles deſtinés pour le Tabernacle [d]. Comment préparoit-on alors ce métal pour la fabrique des étoffes? Etoit-il, comme aujourd'hui, tiré à la filiere, écaché, dévidé, & tourné ſur d'autres fils? Ou bien étoit ce ſimplement de l'or battu au marteau en feuilles très-minces, coupées enſuite, par le moyen du ciſeau, en petites lames ou tranches longues & étroites qu'on faiſoit entrer dans la tiſſure des étoffes? Moïſe dit « qu'on coupa des lames » d'or, que l'on réduiſit en feuilles très-minces, afin qu'on les » pût tourner & plier pour les faire entrer dans le tiſſu des autres » fils de diverſes couleurs [e] ». Le ſens de ces expreſſions ne me paroît point aſſez déterminé, pour ſe décider abſolument en faveur de la premiere des deux pratiques que je viens d'indiquer. Je crois même que le paſſage en queſtion ne préſente aucune idée du fil d'or tiré comme aujourd'hui à la filiere. L'interprétation la plus naturelle eſt de dire qu'on tordit des lames d'or ſur quelques-unes des différentes matieres dont l'Ephod & les voiles du Ta-

[a] Iliad. l. 3. v. 125.
[b] Ibid. l. 22. v. 440, &c.
[c] Ibid. l. 6. v. 289, &c.
[d] Exod. c. 28. ỳ. 8. c. 39. ỳ. 3.
[e] Ibid. c. 39. ỳ. 3.

bernacle devoient être compoſés. On forma, par ce moyen une eſpéce de filé d'or ſemblable au nôtre, excepté que la baſe de ce filé étoit de l'or pur coupé par tranches, au lieu que le nôtre n'eſt fait que d'argent doré tiré à la filiére.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On pourroit peut-être former une difficulté, & dire que les étoffes en queſtion étoient compoſées de pures lames d'or entrelacées : il eſt fait mention de ſemblables habillemens dans Pline[a]. On ſçait auſſi que l'on ornoit quelquefois les ſimulachres des Dieux, d'habits de cette eſpéce[b]. Mais le texte de Moïſe répugne abſolument à cette idée : il dit expreſſément que l'or fut réduit en lames très-minces afin qu'on le pût *tourner* & plier pour le faire entrer dans le tiſſu des autres fils de diverſes couleurs. Ce détail leve toute difficulté.

L'art de faire entrer l'or dans le tiſſu des étoffes, devoit être connu dans pluſieurs contrées dès les ſiécles que nous parcourons maintenant. Homère parle de la ceinture de Calypſo, & de celle de Circée[c]. On pourroit croire auſſi qu'il ſeroit queſtion, dans ce Poëte, d'étoffes d'argent[d]. Mais tous les Interpretes s'accordent à entendre les expreſſions dont Homère ſe ſert dans ce paſſage, de vêtemens blancs[e], les Anciens n'ayant pas été dans l'uſage de faire entrer l'argent dans les tiſſus[f]. On trouve en effet depuis Moïſe & Homère une tradition non interrompue dans l'antiquité ſur les étoffes d'or, au lieu qu'on ne découvre rien de ſemblable par rapport aux étoffes d'argent. On ne peut alléguer un ſeul paſſage clair & précis de quelque Auteur ancien où il ſoit fait mention du fil trait d'argent. Pline qui a parlé expreſſément du fil trait d'or, auroit-il oublié ou négligé de marquer qu'on faiſoit la même opération à l'égard de l'argent. Son ſujet, ſon but, ſa méthode, tout demandoit qu'il en parlât, ſi cet art eut été connu de ſon tems. Le même Auteur, dans un chapitre particulier, traite fort au long de l'emploi qu'on faiſoit de l'argent pour divers ornemens[g]. Cependant dans toute l'énumération qu'il donne des divers uſages auxquels on faiſoit ſervir ce métal, il n'y a pas un mot du fil d'argent.

[a] L. 33. ſect 19. p. 616.

[b] Ariſt. de curâ Rei famil. l. 2. t. 2. p. 511. = Ælian. var. Hiſt. l. 1. c. 20. = Cicero, de Nat. Deor. l. 3. n. 34. = Valer. Max. l. 1. c. 1. §. 3. *Externa*. Pauſ. l. 5. c. 11.

[c] Odyſſ. l. 5. v. 232. l. 10. v. 543, &c.

[d] Ibid. l. 5. v. 230. l. 10. v. 23 & 24.

[e] Voy. Heſychius *voce* Ἀργυρέοις.

[f] Voy. Vopiſc. *in* Aurelian. p. 224, &c. & les notes de Saumaiſe, p. 394.

[g] L. 33. c. 12.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je terminerai ce que j'ai à dire pour le moment sur les vêtemens des Anciens, par une observation que je crois assez importante. On apperçoit une différence bien sensible entre les étoffes dont les Anciens se servoient, & celles qui sont aujourd'hui en usage parmi nous. Tous les habits pouvoient autrefois se laver & se blanchir journellement [a]. La plûpart des nôtres seroient gâtés par une pareille opération. Je ne fais au reste qu'indiquer ces objets. La crainte de tomber dans des détails qui pourroient à la fin devenir ennuyeux, m'empêche de les approfondir.

[a] Voy. Iliad. l. 22. v. 154 & 155. = Odyss. l. 6. v. 91 & 92. = Herod. l. 2. n. 37.

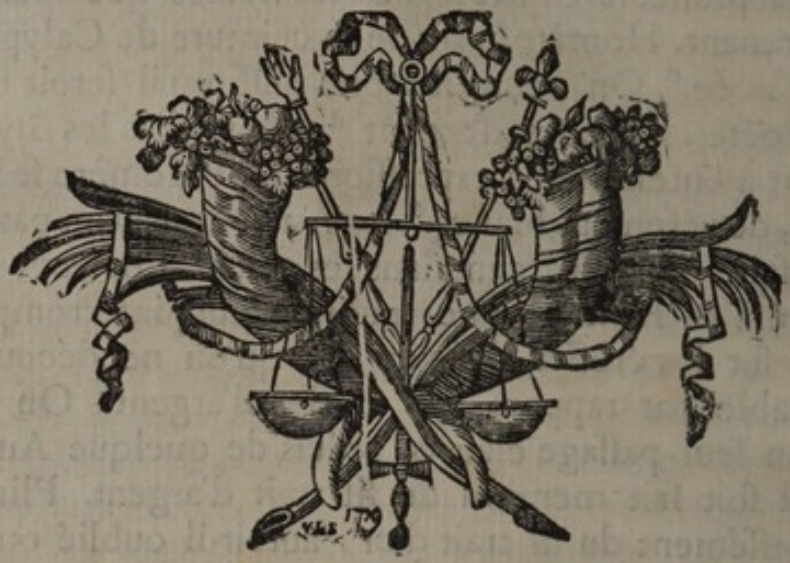

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE TROISIEME.

De la découverte & de l'emploi des Pierres précieuſes.

IL EST marqué dans l'Ecriture que l'Ephod & le Rational du Grand-Prêtre, étoient ornés de pluſieurs Pierres précieuſes ; l'aſſortiment en paroît & aſſez varié & aſſez complet. Ces Pierres étoient montées en or, & arrangées avec ordre & ſymétrie. Moïſe nous dit de plus qu'on y avoit gravé les noms des douze Tribus [a]. Tous ces faits ſont aſſez importans pour mériter une attention particuliere.

Nous ne voyons point qu'il ſoit parlé dans l'Hiſtoire ancienne de l'uſage des Pierres précieuſes avant Moïſe. Je ne penſe pas cependant qu'on doive le regarder comme l'auteur & l'inventeur de cette parure. La connoiſſance en a dû précéder le tems de ce légiſlateur, & il me paroît aſſez vraiſemblable, qu'à cet égard, il n'a fait que ſe conformer à un uſage déja reçu. Cette conjecture ſe trouve appuyée par le témoignage que nous fournit le livre de Job, ouvrage que je crois antérieur à Moïſe [b]. Il y eſt parlé de pluſieurs eſpéces de Pierreries [c]. Job n'auroit pas pû entrer dans ce détail, ſi les Pierres précieuſes n'euſſent pas été bien connues de ſon tems. Je crois auſſi entrevoir des preuves de l'ancienneté de cette connoiſſance dans la deſcription que Moïſe fait du paradis terreſtre. Il dit qu'une des branches du fleuve qui ſortoit de ce lieu de délices, arroſoit la terre d'Hévilah : c'eſt où l'on trouve, ajoute-t-il, les Pierres précieuſes [d]. Moïſe, à ce qu'il me ſemble, n'auroit pas indiqué cette circonſtance d'une maniere auſſi ſimple, ſi le fait n'eut été connu bien avant le tems où il écrivoit.

Il eſt très-probable en effet que les premiers hommes auront connu d'aſſez bonne heure les Pierres précieuſes de couleur. On peut imaginer aiſément de quelle maniere ils ſeront parvenus à cette découverte. Les mêmes cauſes qui ont fait connoître originairement les métaux, je veux dire le bouleverſement des terres

[a] Exod. Chap. 28.
[b] Voy. notre Diſſertion. pag. 379.
[c] Chap. 28. ℣. 6, &c.
[d] Gen. c. 2. ℣. 12.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

& le ravage des grandes eaux, auront donné la connoissance des Pierres précieuses. On trouve ces riches productions dans les mines où se forment les métaux [a], dans les rivieres [b], & même à la superficie des terres [c], où les torrens les déposent assez souvent. Quoique la couleur des Pierres précieuses brutes ne soit ni bien vive ni bien éclatante, elles en ont assez néanmoins pour se faire remarquer, & pour que leur vûe ait dû exciter l'attention. On aura pû cependant les négliger dans les commencemens, & jusqu'au moment où l'on aura trouvé l'art de les polir. C'est à cette opération que les Pierres fines doivent ce brillant & cette vivacité qui de tout tems les a fait rechercher. Le hasard aura sans doute eu beaucoup de part à cette découverte. Dans le nombre des pierres brutes, qui se seront présentées aux regards des premiers hommes, il s'en sera trouvé quelqu'une de cassée naturellement. L'éclat & la vivacité dont on aura vû briller ces cassures, aura donné la premiere idée du poliment. On aura essayé d'imiter l'opération de la nature, en enlevant aux Pierres cette couche, cette écorce ternes, dont elles sont ordinairement enveloppées. On ne peut que former des conjectures sur la maniere dont on y sera parvenu. Il a fallu d'abord vaincre l'obstacle qu'on aura rencontré dans l'extrême dureté de la plûpart de ces Pierres. Le hasard aura encore servi les premiers hommes dans cette occasion. Presque toutes les pierres fines peuvent se polir par leur propre poudre. Quelqu'un se sera avisé de frotter deux Pierres orientales l'une contre l'autre, & aura réussi, par cette voie, à leur donner une sorte de poliment. La taille du diamant ne doit elle-même son origine qu'à un coup du hasard.

Louis de Berquen, natif de Bruges, est le premier qui l'ait mise en pratique, il n'y a pas encore trois cents ans [d]. C'étoit un jeune homme qui alors sortoit à peine des classes, & qui né d'une famille noble, n'étoit nullement initié dans le travail de la pierrerie.

[a] Theophrast. de Lapid. p. 395. = Plin. l. 37. sect. 15 & 32, &c. = Solin. c. 15. p. 26. D. = Isidor. Origin. l. 16. c. 7. = Alonzo Barba. t. 2. p. 8 & 334.

[b] Theophrast. de Lapid. p. 396. = Strabo, l. 2. p. 156. = Plin. l. 37. sect. 17 & 23. p. 778. = Solin. c. 15. p. 26. D. = Isidor. Orig. l. 16. c. 8. = Anc. Relat. des Indes, p. 123. = Colonne, Hist. nat. t. 2. p. 361.

[c] Plin. l. 37. sect. 76. = Isidor. l. 16. c. 8. = Alonzo Barba. t. 2. p. 71. = Hellot, de la fonte des Mines, p. 22-24-25-40-55. = Hist. gén. des Voyag. t. 8. pag. 549. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 10. p. 65. = La Condamine, Voyage à l'Équateur, p. 81 & 82. = Colonne, Hist. nat. t. 2. p. 361. = Voyage de D. Ant. d'Ulloa. t. 1. p. 393. = Acad. des Scien. ann. 1718. M. p. 85.

[d] En 1476. Merveill. des Indes Orient. par de Berquen. p. 13.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il avoit éprouvé que deux diamans s'entamoient, ſi on les frottoit un peu fortement l'un contre l'autre ; c'en fut aſſez pour faire naître dans un ſujet induſtrieux & capable de méditation, des idées plus étendues. Il prit deux diamans, les monta ſur du ciment, les égriſa l'un contre l'autre, & ramaſſa ſoigneuſement la poudre qui en provint. A l'aide enſuite de certaines roues de fer qu'il inventa, il parvint, par le moyen de cette poudre, à polir parfaitement les diamans, & à les tailler de la maniere qu'il le jugeoit à propos [a].

Je crois qu'on peut parfaitement bien appliquer cet exemple à l'origine de l'art de polir les Pierres précieuſes. Je doute cependant que dans les premiers tems, ni même dans les ſiécles dont nous nous occupons préſentement, on connût les pratiques que nous employons aujourd'hui pour donner aux Pierreries ce beau poliment, & ces formes agréables qui en font un des principaux mérites. Les procédés des premiers lapidaires n'ont dû être que fort imparfaits. Je ne penſe pas qu'on doive juger fort avantageuſement de leurs connoiſſances, ni même de celles qu'en général l'antiquité a pû avoir ſur cette partie des Arts.

Quelque imparfaites, au ſurplus, qu'ayent pû être les anciennes pratiques, il eſt toujours conſtant que du tems de Moïſe, l'art de polir les Pierres précieuſes devoit être connu. On ſçavoit auſſi les monter, travail aſſez délicat. Mais ce qui me paroît le plus digne de remarque, c'eſt qu'on connoiſſoit dès lors l'art de les graver. L'Ephod d'Aaron étoit orné de deux Onix montées en or. On y avoit gravé en creux les noms des douze Tribus, c'eſt-à-dire, qu'il y avoit ſix noms de gravés ſur chaque Pierre [b]. Le Rational brilloit de l'éclat de douze Pierres précieuſes de différentes couleurs, & ſur chacune on liſoit le nom d'une des douze Tribus [c]. Pour peu qu'on ait d'expérience dans les Arts, on ſçait combien la gravure des pierres fines demande d'adreſſe, de préciſion & de connoiſſances. Il faut beaucoup d'outils très-fins & très-délicats, une grande ſûreté de main & de pratique. Je conviens que pour la fineſſe de l'exécution on ne doit pas comparer la gravure de quelques noms, au travail & à la dextérité qu'exigent

[a] Merveilles des Indes Orient. par R. de Berquen. p. 13, &c.

[b] Exod. c. 28. ỳ. 9, &c. Le texte Hébreu porte, *d'un ouvrage de graveur de pierres fines, & d'une gravure de cachet.*

[c] Ibid. ỳ. 17, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

les figures ſoit d'hommes, ſoit d'animaux, ou les ſujets de compoſition. Mais quant à l'eſſence de l'art, le procédé eſt toujours le même, & ne differe que du plus au moins de perfection. On doit être étonné de voir que dès le tems de Moïſe, & ſans doute auparavant, on fût en état d'exécuter de pareils ouvrages. Je regarde la gravure en pierres fines comme le témoignage le plus marqué du progrès rapide des Arts dans certains pays. Ce travail ſuppoſe quantité de découvertes, bien des connoiſſances & beaucoup d'acquit (1).

Quant à l'eſpéce de Pierres précieuſes qui ornoient les vêtemens du Grand-Prêtre, on ne peut en parler que d'une maniere fort incertaine. Les Interpretes ne s'accordent point ſur la ſignification des termes hébreux, & il faut convenir qu'il eſt preſque impoſſible, faute de monumens & de points de comparaiſon, de pouvoir s'en aſſurer; on ſçait ſeulement que Moïſe a voulu déſigner un aſſortiment de Pierres précieuſes de couleur: je dis de couleur, car je ne crois pas qu'on doive mettre le diamant au nombre des Pierreries qu'on connoiſſoit alors. Pluſieurs raiſons peuvent autoriſer ce doute. Je pourrois d'abord m'appuyer du ſuffrage des Interpretes & des Commentateurs, dont la plus grande partie n'admet point le diamant. Je pourrois auſſi faire voir que ceux qui ont jugé à propos de comprendre cette Pierre parmi celles du Rational, ne ſont fondés ſur aucune étymologie certaine. Mais, ſans nous embarraſſer dans toutes ces diſcuſſions, je crois trouver aſſez de faits dans l'antiquité, pour douter qu'on fît uſage des diamans du tems de Moïſe.

On voit qu'il n'eſt point queſtion de cette Pierre précieuſe dans les écrits des plus anciens Auteurs de l'antiquité. Homère, Héſiode, Hérodote, qui ont eu occaſion de décrire tant de différentes ſortes de parures, ne parlent jamais du diamant (2). Il faut deſcendre preſque aux derniers ſiécles avant l'ere chrétienne, pour trouver quelque Ecrivain qui en faſſe mention. Pline qui paroît avoir fait d'aſſez grandes recherches ſur les Pierreries,

(1) Il faut cependant convenir que les anciens Péruviens dont la Monarchie n'a gueres duré qu'environ 350. ans, entendoient parfaitement bien le travail des Pierres précieuſes. *Hiſt. gen. des Voyages*, t. 13. p. 578 & 579.

(2) Il eſt prouvé que les termes d'*Adamas*, & d'*Adamantinos*, qu'on trouve quelquefois dans les écrits d'Homère & d'Héſiode, n'ont point de rapport au diamant.

avoué que le diamant a été long-tems inconnu [a]. Il a dû l'être en effet. Bien des siécles se seront écoulés avant qu'on ait connu le prix de cette Pierre, & plus encore avant qu'on ait sçû la mettre en valeur.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Le diamant ne vaut qu'autant qu'il brille, & il ne peut briller qu'autant qu'il est taillé. D'heureux hasards, dira-t-on, ont pû offrir de bonne heure quelques-unes de ces Pierres naturellement polies. Ces diamans naturels auront mis les premiers hommes sur la voie de connoître ceux qui sont bruts, & auront fourni des indications pour les tailler. Il est vrai qu'on rencontre quelquefois des diamans, où la taille paroît indiquée; ayant roulé longtems dans le lit des rivieres rapides, ils se trouvent polis naturellement & paroissent transparens; quelques-uns même sont taillés en facettes [b]. Ces sortes de diamans se nomment *bruts ingenus*, & lorsque leur figure est pyramidale, on les appelle *pointes naïves* [c]. Mais ces rencontres heureuses, outre qu'elles sont fort rares, n'auront pas été d'une grande utilité aux premiers hommes pour la connoissance des diamans. Il n'y a aucun rapport, aucune ressemblance entre ces sortes de pierres lorsqu'elles sont bruttes, & lorsqu'elles sont taillées. Il n'en est pas des diamans comme des Pierres de couleur. Celles-ci quoique brutes portent une teinte qui de tout tems à dû les faire remarquer & donner l'idée de les travailler, au lieu que les diamans avant qu'ils soient taillés, ne montrent rien de pareil & n'annoncent point quel peut être leur intérieur. Ils ressemblent à un grain de sel, à un simple caillou d'un gris blanchâtre, sale & terne. Les premiers hommes en conséquence n'y auront fait aucune attention. C'est ce qu'on sçait être arrivé aux diamans du Brésil. On les a long-tems négligés, & confondus avec les cailloux & les graviers [d]. Ce n'est que depuis trente ans, ou environ qu'on a commencé à en connoître le prix [e].

Ne soyons donc point étonnés de voir que dans l'antiquité

[a] L. 37. sect. 15.
[b] Leibnitz Protog. p. 23. Edit. *in*-4°. 1748.
[c] Boëtius de Boot. Gemm. & Lapid. Hist. l. 2. c. 3. p. 121. = Tavernier, t. 2. l. 2. c. 16. p. 277. c. 17. 283. = Alonzo Barba, t. 2. p. 191. = De Laet. de Gemm. & Lapid. l. 1. c. 1. p. 314. = Mariette, Traité des Pierres gravées, t. 1. p. 155.
[d] Voyage D'Anson, p. 44.
[e] Ibid. = Mercure de France, Janvier, 1730. p. 124. Fév. 1732 p. 344 & 345. = Mariette, *loco cit.* p. 161.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

les Pierres fines de couleur ayent été ſi communes, tandis que les diamans étoient ſi rares. On a dû long-tems les méconnoître. Il a fallu bien des ſiécles pour apprendre aux hommes que ces eſpéces de cailloux, qu'ils avoient ſi long-tems négligés, étoient la plus éclatante & la plus riche production de la nature. Ils n'ont pû en être inſtruits qu'après qu'on a eû découvert l'art de les tailler, découverte très-récente puiſqu'elle n'a pas encore 300 ans [a]. Juſqu'à ce moment on n'a pû avoir d'autres diamans que des *brutes ingenus*, ou des *pointes naïves*. On reconnoît ces ſortes de Pierres dans la deſcription que Pline, Solin & Iſidore font du diamant. Ils le dépeignent généralement fort petit [b], à ſix angles, ou facettes [c], & tranſparent [d], tirant cependant ſur le noir [e], & ſans beaucoup de jeu ni de vivacité. Iſidore même définit le diamant, une Pierre des Indes petite & peu agréable [f]. Tous ces caracteres conviennent parfaitement bien aux *pointes naïves*. Ces ſortes de pierres ſont ordinairement fort petites. On en rencontre quelquefois, qui par un jeu de la nature ſont taillées à ſix faces, d'une maniere aſſez réguliere [g]. Mais ces diamans ont peu d'agrément. Le poliment en eſt gras, la forme brutte, ſans jeu & ſans vivacité : on ne peut pas mieux les comparer qu'à des morceaux d'acier bruni [h]. Pour ſe convaincre de la vérité de ces faits, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur ce qui nous reſte d'anciens bijoux ornés de diamans.

On conſerve dans le tréſor de Saint Denis l'agraphe du manteau dont nos Rois ſe ſervent le jour de leur Sacre. Cette piéce eſt aſſez ancienne (1). On y voit quatre *pointes naïves*. Il y a dans le même Tréſor, un reliquaire preſque auſſi ancien (2) que l'agraphe dont je viens de parler, & orné de

[a] Par Louis de Berquen en 1476. *Voyez ſuprà*, p. 112.

[b] Plin. l. 37. ſect. 15. = Solin. c. 52. p. 59. C. = Iſidor. Orig. l. 16. c. 13. = Marbod. l. de Lapid. Pret. c. 1.

[c] Plin. Solin. *locis cit*,

[d] Plin. Solin. Iſidor. ibid.

[e] *Hunc ita fulgentem cryſtallina reddit origo.*

Ut Ferruginei non deſinat eſſe coloris, Marbod. *loco cit.*

[f] *Adamas, Indicus lapis, parvus, & indecorus, ferrugineum habens colorem*, loco cit.

[g] Bibl. choiſ. t. 1. p. 265. = De Laet, de Gemm. & Lapid. l. 1. c. 1. p. 314.

[h] Voy. Merveill. des Indes, p. 13.

(1) On conjecture qu'elle peut-être du tems de Saint Louis.

(2) Il a été donné par Jean, Duc de Berry, fils du roi Jean

huit *pointes naïves*. Toutes ces Pierres ſont fort petites, noires, & nullement agréables à l'œil. Il y en a ſeulement une ſur le reliquaire de Saint Thomas un peu plus claire que les autres, & qui a auſſi un peu plus de jeu. C'eſt apparemment des pierres de cette eſpéce dont Pline a voulu parler, quand il a dit, que le Diamant étoit clair comme le cryſtal. [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Tout imparfaits que ſoient ces ſortes de diamans, ils ſont fort rares, on n'en rencontre pas communément. C'eſt pourquoi on les regardoit autrefois comme ce que la nature offroit de plus précieux. Pline remarque que pendant bien des ſiécles, il n'appartint qu'aux plus puiſſans Monarques d'en pouvoir poſſéder [b]. On ſoupçonnoit Agrippa, le dernier roi des Juifs, d'entretenir un commerce inceſtueux avec ſa ſœur Bérénice. Le diamant dont il fit préſent à cette Princeſſe réaliſa preſque ces ſoupçons [c]; tant on avoit conçu d'idée de cette Pierre, regardée alors comme ineſtimable. Toutes ces conſidérations, jointes au ſilence qu'ont gardé ſur les diamans, les plus anciens Ecrivains de l'antiquité, me portent à douter que cette Pierre précieuſe, fût du nombre de celles que Moïſe employa pour orner le Rational du Grand-Prêtre. Ajoutons-y l'extrême difficulté qu'il y a de graver le diamant.

On m'objectera ſans doute les noms des douze Tribus gravés ſur les Pierres de l'Ephod & du Rational. C'eſt avec la poudre de diamant qu'on exécute pour l'ordinaire cette ſorte de travail. On pourroit donc en inférer que du tems de Moïſe, on avoit reconnu cette propriété dans la poudre de diamant, & qu'on avoit pû s'en ſervir à polir le diamant même. L'objection eſt plauſible, & la conſéquence aſſez naturelle. Il n'eſt cependant pas difficile d'y répondre.

Rien d'abord ne nous oblige à croire que les ouvriers qui graverent les noms des douze Tribus ſur les Pierres de l'Ephod & du Rational, ayent fait uſage de la poudre de diamant; on peut ſe ſervir pour ces ſortes d'ouvrages, de rubis, de ſaphirs, ou d'autres Pierres orientales réduites en poudre [d]: on pourroit même y employer l'émeril [e], dont la propriété n'a pas été inconnue

[a] L. 37. ſect. 15. p. 373.
[b] *Diu nonniſi Regibus, & iis admodum paucis cognitus.* l. 37. ſect. 15. *init.*
[c] Juvenal Satyr. 6. v. 155, &c.
[d] Mariette, Traité des Pierres gravées, t. 1. p. 202.
[e] Id. ibid.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

aux Anciens [a]. Je conviens qu'il n'y a nulle comparaison à faire entre un ouvrage exécuté avec la poudre de diamant & celui qui ne l'a été qu'avec la poudre des Pierres orientales (1), ou l'émeril. Mais ces mordans ont pû suffire pour graver des noms qui ne demandent pas un travail aussi élégant que les figures d'hommes, d'animaux, de fleurs, &c.

D'ailleurs, quand on voudroit soutenir que les Graveurs employés par Moïse, firent usage de la poudre de diamant, cela ne décideroit rien pour la connoissance de la taille du diamant. Il est constant que les Anciens ont parfaitement connu la propriété qu'a la poudre de diamant pour mordre sur les Pierres fines; ils en faisoient un grand usage, tant pour les graver, que pour les tailler. Pline le dit très-expressément [b]; & quand il ne l'auroit pas dit, les chefs-d'œuvres que les Anciens ont produit en ce genre, & que nous avons encore sous les yeux, le feroient assez connoître. Mais il est également certain qu'il ne leur est jamais venu en pensée d'employer cette poudre sur le diamant même, & que l'art de le tailler a été inconnu à toute l'antiquité. Ce fait, il est vrai, paroît difficile à concevoir: il n'en est cependant pas moins constant. Ce n'est pas au reste le seul exemple qu'on puisse citer des bornes que l'esprit humain semble souvent s'imposer à lui-même. Il s'arrête dans le moment qu'il est le plus près du but, & qu'il ne lui reste plus qu'un pas à faire pour y toucher.

Puisque nous en sommes sur cet article, je crois devoir exposer en deux mots ce qu'on trouve dans les Anciens sur la nature du diamant, & sur les lieux d'où on le tiroit. La maniere dont ils en parlent, a donné lieu de penser à quelques Auteurs modernes [c], que les diamans connus dans l'antiquité, n'étoient pas de la même espéce que ceux dont nous faisons usage aujourd'hui.

On voit d'abord que les Anciens tiroient ces Pierres précieuses de plusieurs pays, où il ne s'en rencontre plus aujourd'hui.

[a] Voy. Job. c. 41. ℣. 15. Edit. des 70. = Dioscorid. l. 5. c. 166. = Hesychius, *voce*, Σμύρις.

(1) Le terme de Pierres *Orientales*, en style de Lapidaire, ne signifie pas toujours une Pierre qui vient d'Orient. Il désigne en général une Pierre très dure, telle que les saphirs, les rubis, les topazes, & les améthystes.

C'est pour distinguer ces sortes de Pierres, d'avec celles qui sont plus tendres, qu'on les appelle *Orientales*; celles de l'Orient, étant ordinairement beaucoup plus dures que celles des autres pays, quoiqu'il s'y en rencontre quelquefois, d'aussi dures que celles qui viennent d'Orient. Ces dernieres même ne sont pas toutes d'une égale dureté.

[b] L. 37. sect. 15. p. 773. sect. 76. p. 796.

[c] Aldrovand. Mus. Metall. l. 4. c. 78. p. 947. = Colonne, Hist. Nat. t. 2. p. 353. & 354.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Ils diſent, que dans les premiers tems il n'en venoit que d'Ethyopie; on les tiroit de certaines mines ſituées entre le temple de Mercure & l'Iſle de Meroé [a]. Ces Pierres ne devoient pas être bien eſtimables, puiſque les plus fortes n'étoient que de la groſſeur d'un grain de concombre, & approchoient de cette couleur [b]. Par la ſuite on vint à tirer des diamans de pluſieurs contrées, des Indes, de l'Arabie, de l'Iſle de Chypre & de la Macédoine [c]. Toutes ces Pierres étoient fort petites, les plus conſidérables étant de la groſſeur d'une amande de noiſette [d]. Ce qui paroît le plus étonnant, c'eſt que, ſelon quelques Auteurs, on trouvoit des diamans dans la Sarmatie-Européenne, chez les Agathyrſes [e], peuples qui habitoient au-deſſus des Palus-Méotides ([1]). C'étoit même, ſi on les en croit, dans ces régions glacées, que ſe voyoient les plus beaux diamans [f]. Diſons encore que les Anciens étoient perſuadés que la plupart de ces Pierres précieuſes venoient dans les mines d'or [g].

A l'exception des Indes, on ne tire plus aujourd'hui de diamans d'aucun des pays que je viens de nommer; & encore dans les Indes, ne connoiſſons-nous à préſent que les Royaumes de Golconde, de Viſapour & de Bengale [h], où il y en ait des mines. Quelques Voyageurs diſent qu'il s'en trouve auſſi dans l'Iſle de Bornéo [i]; & on aſſure qu'autrefois on tiroit des

[a] Pline, l. 37. ſect 15.

Diodore & Strabon, qui parlent auſſi de cette Iſle diſent bien qu'il y avoit beaucoup de mines d'or & de Pierres précieuſes; mais ils ne ſpécifient pas en particulier le diamant. *Diod.* l. 1. p. 38. = Strab. l. 17. p. 1177.

[b] Pline, l. 37. ſect. 15.

[c] Ibid.

[d] Ibid.

[e] Amm. Marcell. l. 22. c. 8. p. 314.

([1]) Voy. Cellarius Not. Orb. antiq. p. 405.

[f] Dionyſ. Perieget. v. 318 & 319.

Ce paſſage de Denis Périégete, fixe le ſens dans lequel on doit prendre le terme d'*Adamantis lapidis*, dont ſe ſert Ammien Marcellin, *loco cit.* Il ne peut pas ſignifier l'*Aimant*.

[g] Plin. l. 37. ſect. 15. = Solin. c. 52. p. 59. D.

Plato, *in* Politico p. 558. & *in* Tim. p. 1066. parle d'un corps dur métallique qu'il appelle Ἀδάμας; mais je doute que ce Philoſophe ait voulu déſigner le diamant: voici comme il s'explique. « Ce » qu'on appelle Ἀδάμας, n'eſt autre choſe » qu'un rameau d'or, que ſon extréme den» ſité a rendu noir & très-dur ». On peut encore traduire ce paſſage par « Ἀδάμας, » n'eſt que de l'or qui a acquis la couleur » noire, & qui à cauſe de ſon extrême » denſité eſt très-dur ».

Eſt-ce bien le diamant dont Platon a voulu parler? Ce n'eſt pas non plus l'aimant qu'il appelle ordinairement *Pierre* d'Hercule ou d'Héraclée, *in Tim.* p. 1080. *in* Ion. p. 363. Qu'a-t-il donc voulu déſigner? c'eſt ce qu'on ne comprend pas trop.

[h] Tavernier 2de Part. l. 2. c. 15, 16 & 17.

[i] Ibid. c. 17. p. 284.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

diamans de différentes autres contrées des Indes [a]. Quoi qu'il en ſoit, les mines qui ſervent aujourd'hui ne ſont connues que depuis quelques ſiécles. Tavernier dit que celle de Bengale, eſt regardée comme la plus ancienne [b], ſans fixer le tems où elle a été découverte. La mine de Viſapour n'eſt connue que depuis environ 300 ans [c]. Pour celle de Golconde, du tems de Tavernier, on ne lui donnoit pas plus de cent ans d'ancienneté [d]. A l'égard des mines du Bréſil, il n'y a gueres que trente ans, comme je l'ai déja dit, qu'on les a découvertes [e]: voilà les ſeuls pays où l'on trouve aujourd'hui des diamans.

Si l'on voit fort peu de rapport entre les contrées que je viens d'indiquer, & celles d'où les Anciens tiroient leurs diamans, on trouve encore moins de reſſemblance entre les propriétés qu'ils attribuoient à ces Pierres, & celles que nous leur connoiſſons. Suivant Pline, le diamant réſiſtoit au marteau, il faiſoit même treſſaillir l'enclume ſur laquelle on le battoit [f]. On regardoit comme un heureux hazard de pouvoir le rompre [g], & il n'étoit pas poſſible d'y parvenir qu'en l'amolliſſant avec du ſang de bouc tout chaud, dans lequel on le mettoit tremper [h]. On ne reconnoît aucune de ces propriétés dans nos diamans. Leur dureté n'eſt pas ſi grande qu'on n'en caſſât ſous le marteau autant qu'on en voudroit mettre à l'épreuve. Ils ſe rompent & ſe pilent même aſſez aiſément. A l'égard du ſang de bouc, en vain tenteroit-on d'amollir notre diamant par cette recette; on ne peut le travailler qu'avec ſa propre poudre; c'eſt le ſeul agent qui ait priſe ſur cette Pierre.

Je ſuis perſuadé au ſurplus qu'il en a été de même dans tous les tems. Si l'on remarque de la différence entre nos diamans & ceux des Anciens, c'eſt que tout ce qu'ils ont débité ſur ce ſujet eſt controuvé & peu fidéle. Ces inexactitudes ſont encore une preuve du peu de connoiſſances qu'on a eû de cette Pierre précieuſe dans l'antiquité.

[a] Boëtius de Boot, Gemm. & Lapid. Hiſt. l. 2. c. 3. = De Laet, de Gemm. & Lapid. l. 1. c. 1.

[b] *Locis cit.* c. 17. *init.*

[c] Ibid. c. 15. p. 267.

[d] Ibid. c. 16. p. 277. Tavernier alla viſiter ces mines en 1665.

[e] Voy. *ſuprà*, p. 115.

[f] L. 37. ſect. 15.

[g] *Et cùm feliciter rumpere contingit, &c.* Ibid. p. 733. = Voyez auſſi Senec. de Conſtant. Sapient. c. 3. t. 1. p. 395.

[h] Plin. p. 733. = Pauſan. l. 8. c. 18. p. 636.

Les

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les mêmes défauts régnent dans preſque tout ce que les Anciens ont écrit ſur les Pierres précieuſes [a]. Si l'on s'en rapportoit à ce qu'ils débitent, par exemple, ſur les émeraudes, il faudroit dire qu'ils en connoiſſoient d'une eſpéce différente des nôtres, & que nous n'avons plus. Ils comptoient juſqu'à douze ſortes de ces Pierres précieuſes, qu'ils diſtinguoient par les noms des Royaumes, ou des Provinces d'où ils croyoient qu'on les tiroit. Je ne m'arrêterai point à les détailler, on peut les voir dans Pline [b]. Je dirai ſeulement que, ſelon cet Auteur, les émeraudes de Scythie & d'Egypte, tenoient le premier rang [c].

On ne connoît maintenant que deux ſortes d'émeraudes, l'Orientale & l'Occidentale. Quelques Auteurs en ajoûtent une troiſieme qu'ils nomment émeraude de la vieille Roche [d]. On eſt fort partagé ſur les lieux d'où nous viennent ces Pierres précieuſes. Selon d'Herbelot, c'eſt aux environs d'Aſuan, Ville ſituée dans la haute Egypte, qu'on trouve la ſeule mine d'émeraudes Orientales qui ſoit connue dans le monde entier [e]. Mais il y a lieu de douter de l'exactitude de ce fait. Il eſt bien vrai qu'on rencontre encore aujourd'hui en Egypte beaucoup de mines d'émeraudes; mais outre que la couleur n'en eſt bas belle, elles ſont ſi tendres qu'il n'eſt pas poſſible de les travailler [f]. Si l'on s'en rapporte à Tavernier, le Pérou eſt le ſeul endroit d'où il vienne des émeraudes : il aſſure que l'Orient n'en a jamais produit [g], & il n'eſt pas le ſeul de ſon opinion [h]. Chardin dit au contraire qu'on en tire encore aujourd'hui de Pégu, du royaume de Golconde & de la côte de Coromandel [i]. Ajoûtons-y le royaume de Calecut & l'Iſle de Ceylan, où Pyrard aſſure qu'il s'en trouve beaucoup & des plus belles [k]. A l'égard des émeraudes de la vieille Roche, Chardin rapporte en avoir vû en Perſe pluſieurs de cette eſpéce, qu'on lui dit venir d'une ancienne mine d'Egypte, dont la connoiſſance eſt à préſent perdue [l].

[a] Voy. Diod. l. 3. p. 206. = Strabo, l. 16. p. 1115.
[b] L. 37. ſect. 16.
[c] Ibid. ſect. 17.
[d] Mercure Indien. c. 7. p. 18. = Taver. 2de Part. l. 2, c. 10. p. 228.
[e] Bibl. Orient. *voce* ASUAN, p. 141.
[f] Maillet, Deſcript. de l'Egypte, p. 307. & 318.
[g] Seconde Part. l. 2. c. 19. p. 293 & 294.
[h] Voy. le Mercure Indien. c. 7.
[i] T. 4. p. 70.
[k] Voyage de F. Pyrard. 1re Part. p. 286. 2de Part. p. 89.
[l] T. 2. p. 239. T. 4. p. 69 & 70.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Dans le vrai, il est fort douteux que nous connoissions maintenant aucune des douze sortes d'émeraudes nommées par les Anciens. Car il est très-problématique qu'on en tire aujourd'hui d'Orient, plusieurs personnes pensent qu'il n'en vient que d'Amérique.

Nous ne reconnoissons pas non plus dans nos émeraudes, les qualités que les Anciens attribuoient à quelques-unes de ces Pierres. Pline assure que les émeraudes de Scythie & d'Egypte, étoient si dures qu'on ne pouvoit pas les travailler [a]. Nous n'avons point au contraire de Pierre plus tendre ni qui se raye plus facilement, c'est pour cette raison qu'on ne se hazarde guere à la graver. Un Artiste qui n'a pas la main sûre, est dans un danger continuel d'en égriser les vives arrêtes (1). On ne comprend pas d'ailleurs sur quoi fondé, Pline observe qu'en général il n'étoit pas permis de faire servir l'émeraude à la gravure [b]. L'Histoire ancienne nous apprend le contraire. La bague que Polycrate, tyran de Samos, jetta dans la mer, & qui fut retrouvée dans le ventre d'un poisson, étoit une émeraude gravée par Théodore, célebre Artiste de l'Antiquité [c]. Théophraste rapporte aussi que plusieurs personnes étoient dans l'usage de porter des cachets d'émeraudes pour se réjouir la vue [d]. Enfin Pline lui-même, avoit sous les yeux plusieurs exemples de ces Pierres gravées [e].

Les Anciens se sont plû à débiter bien des contes sur les émeraudes. Ils disent que dans l'Isle de Chypre, il y avoit sur le bord de la mer un lion de marbre dont les yeux étoient d'émeraudes. Ces Pierres étoient à ce qu'on prétend si vives, que leur éclat pénétroit jusqu'au fond de la mer. Les thons en étoient effrayés, & désertoient cette plage. Les pêcheurs, ne sachant à quoi attribuer cet accident, soupçonnerent qu'il pouvoit être occasionné par les émeraudes dont étoient faits les yeux du lion en question. Ils les ôterent, & aussi-tôt les thons revinrent en aussi grande affluence qu'auparavant [f].

Hérodote assure avoir vû dans le temple d'Hercule, à Tyr, une colonne d'une seule émeraude qui répandoit la nuit une

[a] L. 37. sect. 16.

(1) Voy. Mariette Traité des Pierres t. 1. p. 166.

[b] *Loco supra, cit.*

[c] Herod. Lib. 3. n. 41. = Paus. l. 8. c. 14. p.

[d] De Lapid. p. 394.

[e] Voy. L. 37. sect. 3. p. 765.

[f] Plin l. 37. sect. 17. p. 775.

clarté merveilleuſe [a]. Théophraſte rapporte, d'après les annales des Egyptiens, mais ſans y paroître ajouter beaucoup de foi, qu'un roi de Babylone avoit fait préſent à un roi d'Egypte, d'une émeraude longue de quatre coudées, & large de trois [b]. Il ajoute que les Egyptiens ſe vantoient auſſi d'avoir dans leur temple de Jupiter un obéliſque de quarante coudées de haut & de quatre de large, compoſé de quatre émeraudes [c]. Un autre Ecrivain prétend que, de ſon tems, il y avoit encore dans le labyrinthe d'Egypte une ſtatue coloſſale du Dieu Sérapis, haute de neuf coudées, qui étoit d'une ſeule émeraude [d]. Cédrêne enfin aſſure que ſous le régne de l'Empereur Théodoſe, on voyoit à Conſtantinople une ſtatue de Minerve d'une ſeule émeraude haute de quatre coudées. C'étoit, diſoit-on, un préſent fait autrefois par Séſoſtris au roi des Lidyens [e]. La Tradition portoit auſſi qu'Hermès-Triſmégiſte avoit gravé ſur une de ces Pierres le procédé du grand œuvre, & qu'il l'avoit fait enfermer dans ſon tombeau [f]. Voilà, ſans contredit, des récits qui paroiſſent bien fabuleux & bien exagérés. On ſeroit tenté, au premier mouvement, de les rejetter abſolument. Cherchons néanmoins ce qui a pû les enfanter, & quel peut en avoir été le fondement.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne ſçache pas qu'il exiſte aujourd'hui dans aucun lieu des émeraudes d'une groſſeur pareille à celles dont je viens de de parler, ni même qui en approchent. On montre, il eſt vrai, à Gènes un vaſe d'un volume conſidérable, qu'on prétend être d'émeraude. Mais je crois avoir de fortes raiſons pour douter que ce ſoit véritablement une Pierre fine (1): je le rangerai donc dans la claſſe de ces Ouvrages qu'on a donnés mal à propos pour être d'émeraude [g]: mais d'où vient l'erreur? qu'eſt-

[a] L. 2. n. 44.
Théophraſte qui parle de cette Colonne, ajoute qu'elle étoit fort grande; mais il ne dit point qu'elle répandit de clarté pendant la nuit, il ſoupçonne dailleurs que peut-être ce n'étoit pas une véritable émeraude, mais une Pierre bâtarde, une fauſſe émeraude. *De Lapid.* p. 394 & 395.
[b] Ibid. p. 394.
[c] Ibid.
[d] Apion *apud* Plin. l. 37. ſect. 19. p. 776.
[e] Pag. 322.
[f] C'eſt ce que les Alchymiſtes appellent encore aujourd'hui la *Table Smaragdine*. Voy. Conringius de Hermet. Med. l. 1. c. 3. p. 31. = Fabricius, Bibl. Gr. t. 1. l. 1. c. 10. p. 68.
(1) Ce vaſe eſt plein de ſoufflures & de bouillons, preuve que ce n'eſt que du verre coloré. Mercure de France, Août 1757. p. 149 & 150.
[g] Voy. l'Eſcarbot. Hiſt. de la N. France, p. 847. = Le Mercure Indien. c. 7. p. 21. = Journ. des Sçav. Nov. 1685. p. 282.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ce qui peut l'avoir occaſionnée ? C'eſt ſur quoi je vais propoſer quelques conjectures.

On pourroit dire que tous les ouvrages étonnans dont je viens de parler étoient faits de cette eſpéce de Pierre appellée *Prême d'émeraude*. Ils s'en trouve des morceaux d'un volume conſidérable ; on en a vû des tables d'une très-grande portée. Cette explication n'eſt pas abſolument hors de vraiſemblance, & ſatisferoit en quelque ſorte à la difficulté. Je préférerois cependant celle que je vais propoſer.

L'art de faire le verre eſt une découverte qui remonte à une très-haute antiquité. Les anciens étoient dans l'uſage de le travailler & d'en fondre des morceaux beaucoup plus conſidérables que nous ne faiſons aujourd'hui. Je n'en veux pour exemple que ces colonnes de verre dont étoit orné le théatre conſtruit par les ſoins de Scaurus [a]. Les Anciens connoiſſoient auſſi l'art de faire prendre au verre toutes ſortes de couleurs [b]. Je penſerois donc que ces ouvrages étonnans qu'Hérodote, Pline & les autres Auteurs diſent avoir été d'émeraudes, n'étoient que de verre coloré. Les faits, par ce moyen, deviennent vraiſemblables. Dans cette hypothèſe, il eſt aiſé, par exemple, d'expliquer les particularités de la colonne qu'on voyoit dans le temple d'Hercule à Tyr. Hérodote dit qu'elle étoit d'émeraude, & qu'elle répandoit la nuit une grande clarté [c]. Selon ce que je conjecture c'étoit une colonne de verre, couleur d'émeraude. Elle étoit creuſe, & on mettoit dedans des lampes qui la faiſoient paroître lumineuſe pendant la nuit.

Je trouve dans un ancien Auteur un fait qui confirme parfaitement l'explication que je propoſe. On lit dans le ſeptieme Livre des Récognitions de Saint Clément [d], que Saint Pierre fut prié de ſe tranſporter dans un temple de l'Iſle d'Arad (1). pour y voir un ouvrage digne d'admiration. C'étoient des colonnes de verre d'une grandeur & d'une groſſeur extraordinaire. N'eſt-il pas probable qu'Hérodote a voulu parler de quelque

[a] Plin. l. 36. ſect. 24. p. 744.

[b] Ibid. ſect. 66, 67. & l. 37. ſect. 26.

[c] *Suprà*, p. 122 & 123.

[d] N. 12. t. 1. p. 555. *apud* Patres Apoſtolic. Edit. Antuerp. 1698. *in-fol.*

(1) C'étoit dans cette Iſle que la *Tyr* dont parle Hérodote étoit bâtie.

ouvrage ſemblable ou approchant? Mais les Grecs, au lieu de dire ſimplement le fait, ont, ſuivant leur coutume, imaginé une colonne d'émeraude, qui éclairoit pendant la nuit. Ajoûtons néanmoins, qu'il a pû arriver auſſi qu'Hérodote ait été trompé par l'artifice des Prêtres Tyriens.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'en dirai pas davantage ſur ce ſujet. Je ſens même que je ne m'y ſuis peut-être que trop étendu. J'eſpere cependant qu'on voudra bien me pardonner les petites digreſſions auxquelles je me ſuis livré. J'ai crû pouvoir me les permettre d'autant plus volontiers, que c'eſt la ſeule fois que j'aurai occaſion de traiter pareille matiere.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

De l'Architecture.

L'ART de bâtir embraſſe bien des objets, & renferme pluſieurs Parties qui ſont autant de claſſes diſtinctes & ſéparées les unes des autres. On peut enviſager l'Architecture, ſoit par rapport à la ſolidité & à la hardieſſe des entrepriſes, ſoit du côté de la régularité, de l'élégance, du goût & de la magnificence des édifices. Je n'ai pû donner que des conjectures ſur l'état & les progrès de cet Art dans la premiere Partie de mon Ouvrage. Il reſte trop peu de détails ſur les événemens de cette haute antiquité pour qu'on y puiſſe aſſeoir quelque jugement. On ignore abſolument le goût qui régnoit alors dans les bâtimens.

On trouve dans les ſiécles que nous parcourons préſentement des faits qui appartiennent aux différentes parties de l'Architecture. Par l'expoſé que je vais en faire, on jugera des progrès de cet Art, & des connoiſſances rapides qu'y avoient acquiſes les Egyptiens & les peuples de l'Aſie Mineure. Commençons par les Egyptiens. Leurs monumens ſont les premiers en datte dans l'eſpace de tems qui fait le ſujet de cette ſeconde Partie de notre Ouvrage.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

De l'état de l'Architecture chez les Egyptiens.

ON A VU dans les Livres précédens que l'origine des Arts étoit fort ancienne en Egypte [a]. Les ouvrages dont je vais rendre compte le prouveroient, indépendamment du témoignage des Historiens. Comment en effet les Egyptiens auroient-ils pû les exécuter, dès les siécles qui nous occupent présentement, sans une connoissance antérieure de plusieurs & de différentes inventions.

Séſostris, dont le regne tombe vers le commencement des siécles que nous parcourons, a mérité par bien des titres d'être mis au rang des plus fameux Monarques de l'Antiquité. Ce Prince, après avoir employé les premieres années de son regne à parcourir & à subjuguer une vaste étendue de pays, ne s'occupa plus ensuite que des moyens de rendre son Royaume florissant. Aussi grand dans la paix que dans la guerre, il signala son loisir par des monumens dont la durée surpassa de beaucoup celle de ses conquêtes.

Les différentes contrées où Séſostris avoit porté ses armes, l'avoient mis à portée de faire bien des découvertes. Il en profita pour enrichir l'Egypte de plusieurs inventions très-utiles [b]. Ce Prince entreprit des ouvrages d'une exécution assez difficile & d'une prodigieuse dépense. L'objet de ces travaux, en immortalisant le nom de Séſostris, étoit de contribuer aussi à la sureté & à la commodité de l'Egypte.

Le premier soin de ce Monarque fut de chercher les moyens de mettre son Royaume à l'abri de toute incursion. L'Egypte

[a] Prem. Part. Liv. II.

[b] Diod. l. 1. p. 65. = Athenod. *apud* Clem. Alex. Cohort. *ad* Gent. p. 43. Athénodore en disant que les conquêtes de Séſostris, donnerent à ce Prince le moyen d'amener en Egypte plusieurs ouvriers très-habiles, peut avoir raison. Mais quand il ajoute que c'étoit de la Grece que venoient ces ouvriers, on voit bien que c'est un Grec qui parle, & qui très-mal à propos veut faire valoir sa nation. Les Grecs, au tems de Séſostris, étoient encore trop grossiers pour qu'il pût sortir de chez eux aucun artiste recommandable.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

étoit ouverte du côté de l'Orient. Séſoſtris fit élever dans cette partie un mur qui prenoit depuis Péluſe juſqu'à Héliopolis. Cet eſpace avoit 1500 ſtades de longueur [a]. Il fit enſuite creuſer divers canaux, les uns pour l'arroſement des terres [b], les autres pour l'aiſance & la communication du commerce de villes en villes, en facilitant le tranſport des marchandiſes [c]. Le manque d'eau bonne à boire eſt aujourd'hui un des plus grands inconvéniens auxquels l'Egypte ſoit ſujette [d]; Séſoſtris y avoit remédié. Il avoit dirigé ſes travaux de maniere que les villes éloignées du Nil ne manquoient jamais d'eau, ou du moins en trouvoient commodément [e].

Suivant même quelques Auteurs, Séſoſtris avoit projetté de joindre la Mer rouge à la Méditerranée par un canal qui partant de la Mer rouge auroit rendu dans le Nil [f]. Mais l'entrepriſe ne fut point achevée. On prétend que l'appréhenſion de ſubmerger l'Egypte, ou de corrompre au moins les eaux du Nil par le mêlange des eaux de la mer, détourna Séſoſtris de ce projet [g]. Ce motif pouvoit être fondé. On croyoit dès lors s'être aſſuré que le niveau de la Mer rouge étoit beaucoup plus élevé que le ſol de l'Egypte [h]. Quelques Géographes modernes ſont du même avis [i]. D'autres, à la tête deſquels on peut mettre Strabon, penſent le contraire [k]. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le canal projetté, dit-on, par pluſieurs Souverains de l'Egypte, n'a jamais été exécuté [l].

Les divers canaux que Séſoſtris fit creuſer ne furent pas le ſeul ouvrage qu'il entreprit pour l'utilité de l'Egypte. Les Rois ſes prédéceſſeurs, s'étoient contentés d'oppoſer aux inondations du Nil des digues qui empêchoient ce fleuve de s'étendre au-delà de ce que le beſoin le demandoit. Ces précautions cependant n'étoient pas ſuffiſantes. Comme le terrein de l'Egypte eſt plat & uni, s'il arrivoit que le Nil vînt à rompre ſes digues,

[a] Diod. l. 1. p. 67.
[b] *Suprà*, Chap. I. p. 88.
[c] Diod. l. 1. p. 66.
[d] Maillet, Deſcript. de l'Egypte, Lettr. 1re p. 16.
[e] Herod. l. 2. n. 108.
[f] Marsham, p. 376.
[g] Ibid.
[h] Ibid.
[i] Buffon, Hiſt. nat. t. 1. p. 104. & 391.
[k] Strabo, l. 17. p. 1158. = Riccioli Almageſt. t. 1. p. 728. = Fournier, Hydrograph. l. 18. c. 9. p. 605. = Journal des Sçav. Fevr. 1668. p. 21. = Voy. auſſi la Rem. du P. Hardouin, *ad* Plin. l. 6. ſect. 35. p. 341. note (4).
[l] Voy. les Mém. de Trév. Juillet 1705. p. 1257, &c.

la plupart

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

la plupart des villes & leurs habitans, étoient exposés à être submergés. Pour prévenir cet accident, Sésostris fit élever en plusieurs endroits des terrasses d'une hauteur & d'une étendue considérables. Il ordonna aux habitans de toutes les villes, auxquelles la nature n'avoit pas fourni de semblables remparts, de les abandonner & d'aller bâtir des maisons sur les chaussées, qu'il avoit fait construire, afin de se mettre eux & leurs troupeaux, à l'abri des débordemens [a].

Ces villes rehaussées avec des travaux immenses, & s'élevant comme des Isles au milieu des eaux, formoient dans le tems de l'inondation le plus beau, & jose dire, le plus singulier spectacle qui se puisse imaginer. L'Egypte changée alors en une vaste mer offroit à la vue une immense étendue d'eau entrecoupée d'une infinité de villes & de villages [b]. Quoiqu'elle soit réduite aujourd'hui dans un état bien différent de celui où elle étoit autrefois, on y jouit encore du même coup d'œil. Tous les Voyageurs parlent avec admiration du tableau que présente l'Egypte dans la saison du débordement [c].

Les ouvrages dont je viens de rendre compte, dépendent plus ou moins de l'Architecture; ceux dont il me reste à parler appartiennent plus directement à cet art. Sésostris ne s'occupa pas seulement des travaux qui pouvoient contribuer à la sûreté & à la commodité de l'Egypte, il fit élever plusieurs monumens pour embellir & décorer son royaume. Ce Prince fit bâtir dans chaque ville des temples en l'honneur de la divinité qui y étoit particulierement révérée [d]. Celui de Vulcain étoit le plus remarquable. Les pierres qu'on employa à la construction de cet édifice, étoient d'une grandeur énorme [e]. C'est d'ailleurs tout ce que nous pouvons dire de la magnificence de ce temple. On ignore quelles pouvoient en être les dimensions, les proportions & les ornemens.

Le Tabernacle élévé par les Israélites dans le désert, peut cependant donner quelques idées sur la maniere dont étoient alors construits les temples Egyptiens. Je crois en effet qu'il devoit y avoir du rapport entre le goût qui régnoit dans ces édifices &

[a] Herod. l. 2. n. 137. = Diod. l. 1. p. 66.
[b] Herod l. 2. n. 97. = Diod. l. 1. p. 43. = Strabo, l. 15. p. 1014. l. 17. p. 1137. = Seneca, Nat. Quæst. l. 4. c. 2. t. 2. p. 750.
[c] Maillet, Descript. de l'Egypte, Lettr. 2. p. 70.
[d] Diod. l. 1. p. 65 & 66.
[e] Herod. l. 2. n. 108.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

le Tabernacle. (1). Il eſt vrai, qu'à la rigueur, cet ouvrage ne devroit pas être regardé comme un morceau d'architecture; ce n'étoit, à proprement parler, qu'une vaſte tente: c'eſt même la premiere idée qui ſe préſente à l'eſprit; mais en y réfléchiſſant plus attentivement, on ſentira que le Tabernacle a beaucoup de rapport avec l'architecture. On doit l'enviſager comme une repréſentation des temples & des palais de l'Orient. Rappellons ce que nous avons dit précédemment ſur la forme du Gouvernement des Hébreux. L'Etre ſuprême étoit également leur Dieu & leur Roi [a]. Le Tabernacle avoit été érigé dans la vûe de ſatisfaire à ce double titre. Il ſervoit à la fois de temple & de palais. Les Iſraélites y alloient tantôt adorer le Tout-puiſſant, & tantôt recevoir les ordres de leur Souverain, préſent d'une maniere ſenſible au milieu de ſon peuple [b].

Je penſe donc être fondé à regarder le Tabernacle comme un ouvrage dont Dieu avoit voulu que la ſtructure eût du rapport avec les édifices deſtinés dans l'Orient, ſoit au culte des dieux, ſoit à l'habitation des rois [c]. D'après ces idées, on peut dire qu'on étoit alors dans l'uſage d'orner ces monumens de colonnes travaillées & enrichies diverſement. Il y en avoit pluſieurs dans le tabernacle portées ſur des baſes d'argent ou de bronze, & ſurmontées de chapiteaux d'or & d'argent [d]. Le fuſt de ces colonnes étoit d'un bois précieux, couvert de lames d'or & d'argent [e]. La conſtruction entiere du Tabernacle préſente d'ailleurs le modèle d'un édifice régulier & diſtribué avec beaucoup d'intelligence. Toutes les dimenſions & les proportions y paroiſſent obſervées avec ſoin & parfaitement bien entendues.

Les inductions qu'on peut tirer de la deſcription de ce monument, ſont au ſurplus les ſeules lumieres que l'Hiſtoire nous fourniſſe ſur l'Architecture des temples Egyptiens aux ſiécles dont il s'agit préſentement. Je parlerai plus particulierement de ces édifices dans la troiſiéme Partie de cet Ouvrage. Revenons à Séſoſtris.

Ce Prince ſignala encore ſon regne par l'érection de deux

(1) C'eſt auſſi le ſentiment du P. Calmet, t. 2. p. 391.

[a] Voy. *Suprà*, Liv. I. Chap. II. p. 8.

[b] *Facientque mihi Sanctuarium, & habitabo in medio eorum.* Exod. c. 25. ỳ. 8.

[c] Voy. Calmet, t. 2. p. 391 & 393.

[d] Exod. c. 26. ỳ. 32. c. 27. ỳ. 17.

[e] Ibid.

obéliſques qu'il fit tailler, dans la vûe d'apprendre à la poſtérité l'étendue de ſa puiſſance, & le nombre des nations qu'il avoit ſubjuguées [a]. Ces monumens étoient de granit d'un ſeul morceau, & portoient cent quatre-vingts pieds de hauteur [b]. Auguſte, ſi l'on s'en rapporte à Pline, fit tranſporter à Rome un de ces obéliſques, & le plaça dans le champ de Mars [c]. On prétend l'avoir retrouvé de nos jours (1).

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez le Hébreux.

Une remarque qui ne doit point échapper, c'eſt que Séſoſtris n'employa aucun Egyptien à la conſtruction des pénibles ouvrages dont je viens de parler. Il n'y fit travailler que les priſonniers qu'il avoit amenés de ſes expéditions [d]: afin même que la poſtérité ne l'ignorât point, il eut ſoin de faire graver ſur tous ces monumens, qu'aucun naturel du pays n'y avoit mis la main [e].

De tous les ouvrages dont je viens de parler, je n'en vois point de plus digne d'attention que les obéliſques. Selon Pline, l'idée de cette eſpéce de monumens eſt dûe aux Egyptiens. Il dit qu'un ſouverain d'Héliopolis nommé Meſtrès, fut le premier qui en fit élever un [f]. On ignore dans quel tems ce Prince a pû vivre. Je le crois cependant poſtérieur à Séſoſtris & même ſon ſucceſſeur. En effet, ce que Pline rapporte du motif qui engagea ce Meſtrès à dreſſer un obéliſque, convient aſſez à ce que d'autres Hiſtoriens racontent du ſucceſſeur de Séſoſtris [g]. Je préſume donc que Pline s'eſt trompé, & qu'on doit regarder Séſoſtris comme le premier qui ait fait élever des obéliſques (2).

Au ſurplus, ce n'eſt peut-être ni à l'un ni à l'autre de ces deux Princes qu'on doit attribuer l'invention de cette ſorte de monumens. Diodore parle d'une aiguille pyramidale dreſſée par les

[a] Diod. l. 1. p. 67.

[b] Ibid.

[c] L. 36. ſect. 14. p. 736.

(1) Il ſe préſente cependant une grande difficulté. Cet obéliſque, ſuivant les meſures qu'on en a priſes, n'a qu'environ 75 pieds, au lieu de 180 que Diodore donne aux monumens de Séſoſtris. *Voy.* les Mém. de Trév. Mai 1751. p. 979.

Mais je doute 1° avec pluſieurs Critiques que cet obéliſque ſoit un de ceux dont parle Diodore. On peut dire en 2d lieu que ſuppoſé que ce ſoit le même ouvrage, les ravages de Cambyſe ont pû tellement endommager ces anciens monumens, qu'il a fallu les diminuer par la ſuite en les réparant. Cette derniere raiſon me paroît fort plauſible.

[d] Hérod. l. 2. n. 108.

[e] Diod. l. 1. p. 66.

L'Ecriture remarque quelque choſe de pareil en parlant des bâtimens de Salomon. 2. Paral. c. 8. ℣. 9.

[f] L. 36. ſect. 14. p. 735.

[g] Comparez Pline, *loco cit.* avec Hérod. l. 2. n. 111. = Diod. l. 1. p. 69. = Iſidor. Orig. l. 18. c. 31. p. 159.

(2) C'eſt auſſi le ſentiment de Marsham, p. 369.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ordres de Sémiramis sur le chemin de Babylone. Elle étoit, à ce qu'il dit, d'une seule pierre haute de cent trente pieds; chaque côté de sa base, qui étoit quarrée, en avoit vingt-cinq [a]. Ce seroit donc dans l'Asie, & non dans l'Egypte, que les obélisques auroient pris naissance.

Quoi qu'il en soit, les Monarques Egyptiens paroissent avoir eu beaucoup de goût pour les obélisques. Je ne m'arrêterai point à rapporter les noms de tous les Souverains qu'on sçait en avoir fait élever: on les peut voir dans Pline [b]. Je ne parlerai ici que des obélisques qui méritent une considération particuliere.

Après les deux obélisques de Sésostris, dont j'ai déja parlé, on peut placer celui que son fils fit élever. Il fut transporté à Rome par ordre de Caligula. Le vaisseau que ce Prince fit construire pour cette entreprise, étoit le plus grand qu'on eût encore vû sur les mers [c]. Tous ces obélisques cependant n'approchoient pas de celui que Rameſsès fit élever proche le palais d'Héliopolis. Ce Prince régnoit, suivant le calcul de Pline, au tems de la prise de Troye [d]. Vingt mille hommes furent employés à travailler à ce monument [e]. La plus grande difficulté fut de le dresser sur sa base. Afin de rendre le fait plus merveilleux, on n'a pas manqué de l'orner d'un conte. Rameſsès appréhendoit que les machines qu'on avoit préparées ne fussent pas capables d'élever & de soutenir une aussi lourde masse. Le moyen que ce Prince imagina pour obliger les ouvriers à faire usage de leur adresse, est assurément des plus extraordinaires; il fit, dit-on, attacher son fils au haut de l'obélisque. La vie de ce jeune Prince, & par conséquent celle des ouvriers, dépendant du succès de l'entreprise, on prit des mesures si justes qu'elle réussit parfaitement [f].

On doit regarder cet obélisque comme le plus remarquable de tous ceux dont il est parlé dans l'histoire. C'est un des

[a] L. 2. p. 125 & 126.

[b] L. 36. sect. 14, &c.

[c] Plin. Ibid. p. 736. & l. 16. c. 40. p. 35.

[d] L. 36. sect. 14. p. 735. = Marsham, p. 441. fait Rameſsès de beaucoup plus moderne, mais c'est par une suite de l'erreur dans laquelle est tombé cet habile Chronologiste au sujet de Sésostris, qu'il confond avec le Sézac de l'Ecriture. Comme Marsham reconnoît Rameſsès pour un des successeurs de Sésostris, il a dû conséquemment en avancer aussi le regne.

[e] Plin. *loco supra cit.* Le texte de Pline, de l'Edit. du P. Hardouin, porte CXXM. hommes.

C'est par le moyen de cette multitude immense d'ouvriers, que les anciens peuples sont parvenus à élever en peu de tems les vastes édifices dont l'exécution nous paroît aujourd'hui si étonnante.

[f] Plin. *loco cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

plus précieux monumens qui nous ſoit reſté de l'antiquité Egyptienne [a]. Il fut reſpecté même de Cambyſe, dans le tems que ce Prince fougueux mettoit tout à feu & à ſang dans l'Egypte, & qu'il n'épargnoit ni les Temples ni ces ſuperbes monumens, qui tout ruinés qu'ils ſont aujourd'hui, font encore l'admiration des voyageurs. Après s'être rendu maître d'Héliopolis, Cambyſe livra la ville toute entiere aux flammes; mais lorſqu'il vit que le feu gagnoit l'obéliſque de Rameſſès, il donna ordre auſſi-tôt de l'éteindre [b].

On a déja vû qu'après la conquête de l'Egypte, Auguſte avoit fait tranſporter à Rome pluſieurs obéliſques; mais il n'oſa pas toucher à celui-ci [c]. Conſtantin plus hardi tenta l'entrepriſe: à l'exemple de Caligula, il fit conſtruire un vaiſſeau d'une grandeur extraordinaire. On avoit même déja conduit par le Nil l'obéliſque à Alexandrie [d]; mais la mort de ce Prince ſuſpendit l'exécution de ce projet: il n'eut lieu que ſous Conſtance ſon fils. L'obéliſque, conduit à Rome, fut placé dans le Cirque avec des peines & des dépenſes infinies [e]. Par la ſuite il avoit été renverſé; c'eſt aux ſoins du Pape Sixte-Quint que Rome eſt redevable du rétabliſſement de ce fameux monument. Ce qu'il y eut de plus admirable, c'eſt que cet obéliſque, auſſi bien que celui d'Auguſte, étoient rompus en pluſieurs morceaux; on a cependant trouvé le moyen de les raccommoder, ſans que leur beauté en ſoit altérée. Ce fut le fameux architecte Dominique Fontana qu'on chargea du ſoin de les rétablir. Il dirigea toutes les opérations de cette importante entrepriſe. On ſçait que ce ne fut qu'avec un très-grand appareil de machines & des précautions ſingulieres, qu'on parvint à les dreſſer [f].

Les obéliſques ſont, ſans contredit, l'eſpéce de monumens la plus ſinguliere qui nous ſoit reſtée de l'antiquité. Il s'eſt trouvé des perſonnes qui, à la vûe de ces lourdes maſſes, ſe ſont imaginées ridiculement que la nature n'y avoit nulle part & qu'elles étoient entierement dues à l'art. Les uns ont crû

[a] Voy. Marsh. p. 431.
[b] Plin. *loco cit.*
[c] Ammian. Marcell. l. 17. c. 4. p. 160. & 161.
[d] Ibid.
[e] Voy. Marsh. p. 432.
[f] Voy. Vita di Siſto V. da Greg. Leti, Parte 3. l. 1. p. 4. &c. p. 22, &c. = Voy. auſſi le P. Kirker, de *orig. & erectione obeliſcorum.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

que les Egyptiens avoient le ſecret de fondre le marbre & les pierres, de la même maniere à peu près qu'on fond les métaux. Ces colonnes, ces obéliſques d'un ſeul morceau, & d'une hauteur extraordinaire donnent, diſent-ils, lieu de penſer que ces pieces ont été fondues & coulées dans des moules comme on coule une piece de métal.

D'autres ont penſé que les obéliſques étoient une ſorte de pierre factice, compoſée de différens cailloutages, broyés, liés & incorporés enſuite par le moyen de quelque maſtic aſſez dur pour ſouffrir la taille & le poliment. Ils alléguent pour preuve de leur ſentiment que dans le monde entier, il ne ſe trouve point aujourd'hui de carriere où l'on voie des blocs d'un pareil volume. De plus, ajoutent-ils, quand même il s'en rencontreroit, il ſeroit impoſſible d'en tirer, par exemple, une piece de la grandeur de l'obéliſque de Rameſſès, & plus impoſſible encore de la tranſporter. Ils propoſent auſſi d'autres objections que je ne m'arrêterai point à rapporter [a].

Ceux qui raiſonnent ainſi, font bien voir qu'ils n'ont pas acquis de grandes connoiſſances dans les arts. A l'égard des premiers qui ſe ſont imaginé que les obéliſques avoient été fondus & coulés comme des piéces de métal; ils ignorent apparemment que le marbre & les pierres ne ſont pas fuſibles. Il n'y a que les ſables & les cailloux qui le ſoient. De plus, quand même on ſuppoſeroit que les Egyptiens auroient eû ſur ce ſujet quelque ſecret qui nous ſeroit inconnu, ces perſonnes ignorent-elles que l'effet de la fuſion eſt de vitrifier ces ſortes de matieres, & par conſéquent de les métamorphoſer? Au lieu des monumens de marbre que nous voyons, ce ſecret n'auroit produit que des monumens de verre.

Quant à ceux qui croient que le marbre des obéliſques n'eſt qu'une eſpéce de pierre factice, un aſſemblage de cailloux liés & incorporés avec du maſtic; l'objection eſt plus ſpécieuſe, mais elle n'eſt pas plus ſolide. S'imaginent-ils qu'il ſoit poſſible de former avec le maſtic des morceaux d'une portée pareille à celle des obéliſques, & d'une dureté capable de

[a] Voy. Maillet, deſcript. de l'Egypte, Lettr 9. p. 39 & 40. = Voyag. de Shaw, t. 2. p. 82. = Mém. de Trév. Juill. 1703. p. 1218 & 1219. = Traité de l'opinion, t. 6. p. 608. = Diarium. Ital. P. Montfaucon, c. 17. p. 247.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

réſiſter à l'injure d'autant de ſiécles qu'il s'en eſt écoulé depuis l'érection de ces monumens. Nous connoiſſons, il eſt vrai, de ces ſortes de compoſitions en état de ſouffrir le ciſeau, & ſuſceptibles même de poliment. Mais l'expérience a montré qu'on n'a point encore trouvé l'art de faire avec le maſtic, d'aſſemblage aſſez dur & aſſez ſolide pour réſiſter à l'action du ſoleil dans nos Climats, & à plus forte raiſon en Egypte. Il n'eſt point néceſſaire, au reſte, d'avoir recours à tous ces expédiens pour expliquer la maniere dont les Egyptiens ſe ſont procuré les maſſes énormes qui ont ſervi à la conſtruction de leurs obéliſques.

Pline nous apprend que ces Peuples tiroient des montagnes de la haute Egypte, le granit qu'ils y ont employé [a]. On a même découvert les carrieres où l'on préſume que les obéliſques ont été taillés : on y remarque encore aujourd'hui les matrices de ces fameux monumens. Dans cette chaîne de montagnes qui borne l'Egypte au couchant, & qui regne le long du Nil vers le déſert, on trouve diverſes ſortes de marbres, & ſur-tout du granit, le même qu'on veut avoir été fondu pour les obéliſques. On voit encore dans ces lieux, diſent les Voyageurs, des colonnes à demi-taillées, & d'autres pieces de marbre prêtes à être détachées de la montagne [b]. L'inſpection de ces carrieres ſuffit pour détruire l'opinion de ceux qui ſe ſont imaginés que les Marbres, dont les Egyptiens ſe ſervoient pour leurs monumens, étoient une compoſition dont le ſecret s'eſt perdu. Ces morceaux ſont ſortis des mains de la nature ; l'art n'y a eu d'autre part que le travail [c].

Quant aux objections qu'on forme ſur l'impoſſibilité de pouvoir tailler de pareilles maſſes, elles ſuppoſent peu de connoiſſances de l'hiſtoire naturelle de l'Egypte. Les carrieres, d'où les obéliſques ont été tirés, ne reſſemblent pas aux carrieres

[a] L. 36. ſect. 13 & 14. p. 735.

[b] Obſervations de Belon, l. 2. c. 21 p. 210. = Maillet, Deſcript. de l'Egypte, Lettr. 8. p. 319. Lettr. 9. p. 39, &c. = Granger, Voyage en Egypte, p. 76 & 77. = P. Lucas. t. 3. p. 159, &c. = Voyage de Schaw. t. 2. p. 81 & 82. = Rec. d'obſervations curieuſ. t. 3. p. 158.

[c] Voy. Belon, Obſervat. l. 2. c. 21 p. 210. = Mém. de Trév. Juill. 1703. p. 1219. = Diar. Ital. P. Montfaucon, c. 17. p. 247.

M. Guettard a découvert dans pluſieurs cantons de la France des bancs de granit, d'où l'on pourroit tirer des blocs propres à faire des obéliſques encore plus conſidérables que tous ceux des Egyptiens. *Acad. des Scien. ann.* 1751. H. p. 11-14. & 15.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

de nos pays. On n'a point été obligé de creuſer la terre & d'en extraire ces marbres : on les a trouvés dans les flancs de cette chaîne de montagnes dont je viens de parler [a]. On choiſiſſoit un endroit qui fût en pente, & à peu près au niveau de la plus haute élévation du Nil. On y coupoit une piece de marbre de la hauteur & de la groſſeur qu'on le jugeoit à propos. J'imagine que les Egyptiens procédoient à ce travail, de la même maniere à peu près, qu'on y procéde aujourd'hui parmi nous. Sur une coline ſituée en baſſe Normandie on trouve des blocs immenſes de granit poſés ſur champ : on les taille & on les enleve facilement en creuſant dans la maſſe entiere une tranchée de quelques pouces de profondeur, dans laquelle on chaſſe enſuite à force des coins de fer qui font éclater la pierre preſque auſſi uniment que ſi on l'avoit ſéparée avec la ſcie. On en a travaillé des morceaux qui avoient quarante-cinq pieds de long, ſur dix-huit de large & ſix d'épaiſſeur [b]. Cet expoſé ſuffit pour nous faire comprendre avec quelle facilité les Egyptiens ont pu tailler leurs obéliſques. Auſſi les Auteurs anciens qui en ont parlé, ont-ils reconnu que la difficulté de les voiturer & de les dreſſer ſur leur baſe étoit, ſans comparaiſon, bien plus grande que celle de les tailler [c].

Le Nil étoit d'un grand ſecours aux Egyptiens pour tranſporter ces maſſes énormes. Ce fleuve, dans le tems de ſa plus grande hauteur, vient flotter au pied des montagnes où l'on tailloit les obéliſques [d]. On tiroit un canal qui aboutiſſoit à l'endroit où l'obéliſque étoit couché, & qui paſſoit même par deſſous la piece qu'on vouloit enlever : car on obſervoit que la largeur du canal fût tellement proportionnée, que l'obéliſque portât par ſes deux extrémités ſur la terre & formât comme un pont. Après avoir eſtimé quelle pouvoit être à peu près la peſanteur de cette maſſe, on bâtiſſoit, à raiſon de ſon poids, deux radeaux qu'on mettoit ſur le canal dont je viens de parler. Ils étoient conſtruits de maniere que leur ſurface excédoit la hauteur des bords du canal ; on ſurchargeoit ces radeaux de briques au point de les faire enfoncer conſidérablement dans

[a] Plin. l. 36. ſect. 14. p. 735. = Maillet, Deſcript. de l'Egypt. p. 306. = Granger, p. 98.

[b] Acad. des Scienc. *loco cit.* p. 15.
[c] Plin. l. 36. ſect. 14. p. 735.
[d] Maillet, p. 319. *loco cit.*

l'eau,

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

l'eau, enſuite on les faiſoit couler ſous l'obéliſque : lorſqu'ils y étoient bien aſſurés, on ôtoit les briques dont on les avoit accablés. Ces radeaux, ſe trouvant ainſi allégés, s'élevoient d'eux-mêmes ſur la ſurface du canal, & enlevoient l'obéliſque [a]. On manœuvroit enſuite pour le conduire par eau auſſi près qu'il étoit poſſible du lieu où l'on vouloit le placer. Comme l'Egypte étoit autrefois coupée d'une infinité de canaux, il n'y avoit gueres d'endroits où l'on ne pût facilement voiturer ces maſſes énormes, dont la peſanteur auroit fait ſuccomber toute autre ſorte de machines que des radeaux. On ne peut rien dire de certain ſur le ſurplus des manœuvres qu'on employoit pour les deſcendre à terre, les conduire au lieu de leur emplacement & les dreſſer ſur leur baſe. Les Anciens ne nous ont rien tranſmis ſur un objet ſi curieux & ſi important pour les méchaniques (1).

On ne voit point au ſurplus qu'aucune nation ait jamais été curieuſe d'imiter les Egyptiens dans leur goût pour les obéliſques : les Romains même ne paroiſſent pas s'en être ſouciés. Ils ſe contenterent de tranſporter dans leur capitale quelques-unes de ces maſſes énormes, plutôt ſans doute pour la ſingularité, que pour la beauté réelle de ces monumens.

Ce qu'on vient de voir ſur la magnificence & le goût des ouvrages exécutés par Séſoſtris, me porteroit à croire que ce Prince pourroit bien être l'Auteur d'une grande partie des embelliſſemens de Thèbes, cette ville ſi fameuſe dans l'antiquité. Il eſt conſtant que ſa fondation remontoit à des ſiécles très-reculés [b]. Mais il a fallu quelque tems pour qu'elle ſoit parvenue à ce degré de ſplendeur & de magnificence dont parlent

[a] Plin. l. 36. ſect. 14. p. 735.

(1) Nous avons ſous les yeux un effort de l'art plus ſurprenant encore que le tranſport & l'érection des obéliſques. Ce ſont les deux pierres qui forment le fronton du Louvre. Elles ont 52 pieds de long, 8 de large, & peſent chacune plus de 80 milliers. Que l'on juge des peines & des ſoins que ces deux morceaux ont dû couter. Il a fallu les tirer du fond de la carriere, les voiturer par terre pendant près de deux lieues, & les placer à une hauteur de plus de 120 pieds du rez de chauſſée. Néanmoins ce n'eſt pas tant à cauſe de leur peſanteur qu'eu égard à leur forme, que ces deux pierres ont été difficiles à élever. En effet, ſur une longueur de 52 pieds & de 8 de largeur, elles n'ont tout au plus que 18 pouces dépaiſſeur. Cette forme les expoſoit à ſe rompre facilement, ſi elles n'avoient pas été toujours également ſoutenues dans le tems de leur élévation. On peut voir dans la traduction de Vitruve, par Perrault, les précautions qu'il a fallu prendre pour éviter tous les inconvéniens qui pouvoient arriver. p. 339. not. (4).

[b] Voy. Marsh. p. 395 & 396.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

les Anciens. Cet intervalle néanmoins n'a pas dû être extrêmement conſidérable : dès le tems de la ville de Troye, Thèbes paſſoit pour la ville la plus opulente, & la plus peuplée qu'il y eût dans l'Univers [a]. Ces conſidérations m'engagent donc à placer dans les ſiécles que nous parcourons préſentement, ce que j'ai à dire ſur cette fameuſe capitale de l'Egypte.

Les Anciens ne ſont pas d'accord ſur l'étendue que pouvoit avoir l'enceinte de Thèbes [b]. Homère lui donne cent portes [c], expreſſion qu'on ne doit pas, ſans doute, prendre à la lettre ; mais qui déſigne toujours une ville très-vaſte & très-puiſſante : il ajoute que Thèbes étoit en état de fournir vingt mille chariots de guerre [d] ; par où l'on peut juger du nombre d'habitans qu'elle renfermoit. Il devoit être d'autant plus conſidérable que les maiſons y avoient quatre à cinq étages [e]. Cependant on ne ſe perſuadera jamais qu'il l'ait été au point où les Egyptiens le faiſoient monter. D'anciennes inſcriptions diſoient en effet, que cette ville avoit renfermé dans ſes murailles juſqu'à ſept cens mille combattans [f]. P. Mela renchériſſant encore ſur ce nombre, le fait monter à un million [g]. On ſent aſſez combien de pareilles exagérations ſont outrées & abſurdes (1) : Hérodote ne comptoit que 41000 combattans dans toute l'Egypte [h].

[a] Iliad. l. 9. v. 381, &c. Odyſſ. l. 4. v. 126 & 127. Par comparaiſon aux villes de l'Aſie Mineure & de la Grece, qui étoient alors fort peu de choſe.

[b] Au rapport de Caton, elle avoit 400 ſtades de longueur. *Apud* Steph. Byzant. *voce* Διοσπόλις, p. 240.

Diodore, l. 1. p. 54. dit que le circuit de Thèbes étoit de 140 ſtades.

Selon Strabon, l. 17. p. 1170, les ruines de cette ville occupoient 80 ſtades de longueur.

Euſthate eſt celui de tous les Anciens qui donne le plus d'étendue à cette capitale de l'Egypte. Il dit qu'elle avoit 420 ſtades de longueur. *Ad* Dionyſ. Perieget. v. 248.

Suivant la Scholie de Didyme, ſur le 383e vers du 9e livre de l'Iliade, la ville de Thèbes, avoit 3700 arures de ſuperficie. On ſçait par le rapport d'Hérodote, que l'arure étoit de 100 coudées Egyptiennes en tout ſens, c'eſt-à-dire, de dix mille coudées Egyptiennes quarrées, & la coudée Egyptienne, qui de l'aveu du plus grand nombre des Sçavans, ſubſiſte encore aujourd'hui ſous le nom de *Dérah*, ſans avoir reçu aucune altération, eſt de 1 pied 8 pouces, $5\frac{31}{37}$. lign. de roi. Ainſi la ſuperficie de la Ville de Thèbes étoit de 2997825, à 2997826 toiſes quarrées. Celle de la ville de Paris en contient, ſuivant M. Deliſle, 4100337, d'où il réſulte que l'ancienne Thèbes ne faiſoit pas, à beaucoup près, les trois quarts de Paris.

[c] Iliad. l. 9. v. 383.

[d] Ibid.

[e] Diod. l. 1. p. 54.

[f] Tacit. Annal. l. 2. c. 60.

[g] L. 1. c. 9.

(1) Il faudroit ſuppoſer dans Thèbes 5 à 6 millions d'habitans. On n'en compte dans Paris qu'environ ſix cens cinquante mille.

[h] L. 2. n. 164, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Homère vante beaucoup l'opulence de Thèbes [a]; & c'eſt un point ſur lequel toute l'antiquité paroît s'être accordée. Les anciens Auteurs aſſurent qu'aucune ville du monde n'avoit renfermé tant de richeſſes & de magnificence, en or, en argent, en yvoire, en pierres précieuſes, en ſtatues coloſſales & en obéliſques d'une ſeule piéce [b]. On peut en juger d'après un fait rapporté par Diodore. Il dit que Séſoſtris offrit au Dieu qu'on adoroit à Thèbes, un vaiſſeau conſtruit de bois de cédre long de deux cents quatre-vingts coudées (1), revêtu en dedans de lames d'argent, & à l'extérieur de lames d'or [c].

Il nous reſte d'ailleurs peu de détails ſur les magnificences que Thèbes renfermoit autrefois. Diodore parle de quatre temples qui ſe diſtinguoient au-deſſus de tous les autres. Le plus ancien étoit, à ce qu'il dit, une merveille en grandeur & en beauté. Cet édifice avoit treize ſtades de tour (2) & quarante-cinq coudées de hauteur. Ses murailles portoient vingt-quatre pieds d'épaiſſeur. Tous les ornemens de ce temple, & par la richeſſe de la matiere, & par la grandeur du travail, répondoient à la majeſté de cet édifice, qui ſubſiſtoit encore au tems où Diodore fut en Egypte [d].

Voilà tout ce que nous avons pû recueillir des Anciens au ſujet de Thèbes. A l'égard des Voyageurs modernes, ils s'accordent à dire que cette ville ne préſente plus aujourd'hui qu'un amas informe de ruines & de démolitions [e]. Mais ils parlent de pluſieurs monumens qui ſubſiſtent encore dans ſes environs. Je crois qu'on ne ſera pas fâché de comparer leurs récits avec ce que les Anciens nous ont dit des ſuperbes édifices bâtis dans les plaines de Thèbes.

Diodore nous apprend que c'eſt aux environs de cette capitale qu'avoient été élevés ces tombeaux célebres des anciens rois d'Egypte, dont rien, à ce que l'on dit, n'égaloit la magnificence.

[a] Diod. *loco cit.*

[b] Diod. l. 1 p. 55.

(1) 280 coudées Grecques valent 401 pieds 6 lignes de notre meſure.

[c] Diod. l. 1. p. 67. Ce fait paroît des plus exagérés.

(2) C'eſt plus d'une demie-lieue.

[d] Diod. l. 1. p. 55. Reſte à ſçavoir ſi ce temple étoit réellement le plus ancien de tous ceux que Thèbes renfermoit, & ſi cet édifice avoit été porté dès ſa fondation au point de magnificence dont parle Diodore.

[e] P. Lucas, 3e Voyage, t. 3. p. 148. = Sicard, Mém. des Miſſions du Levant, t. 7. p. 159. = Granger, Voyage d'Egypte, p. 54.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les chroniques Egyptiennes faiſoient mention de quarante-ſept de ces tombeaux. Du tems de Diodore il n'en reſtoit plus que dix-ſept, dont pluſieurs étoient même déja preſque ruinés [a]. Cet Hiſtorien nous a conſervé la deſcription qu'un ancien voyageur Grec avoit laiſſée d'un de ces mauſolées, monument dont je crois devoir rapporter la conſtruction à l'un des ſucceſſeurs de Séſoſtris. Le Prince dont il s'agit eſt nommé Oſymandès [b]. Nous aurons occaſion, dans le Livre ſuivant, de diſcuter l'époque de ſon regne qui tombe vers le tems de la guerre de Troyes; revenons à la deſcription de ſon tombeau.

L'entrée de cet édifice s'annonçoit par un veſtibule de 200 pieds de long ſur 67 $\frac{1}{2}$ de haut. Les marbres les plus riches avoient été employés à ſa conſtruction. On trouvoit enſuite un périſtile quarré, dont chaque côté avoit 400 pieds de long. Des figures d'animaux mal travaillées, mais chacune d'une ſeule pierre, & hautes de 16 coudées, tenoient lieu de colonnes, & ſupportoient un plat-fond formé par des pierres qui avoient 12 pieds de longueur. Il étoit ſemé dans toute ſon étendue d'étoiles d'or deſſinées ſur un fond bleu céleſte. Au-delà de ce périſtile on trouvoit un ſecond veſtibule bâti comme le précédent; mais plus orné de ſculptures. Les yeux y étoient d'abord frappés de trois figures coloſſales tirées d'un ſeul bloc. La principale étoit celle du Monarque qui avoit fait conſtruire ce monument. Il étoit repréſenté aſſis. Cette ſtatue paſſoit pour le plus grand coloſſe qu'il y eût dans l'Egypte. Elle devoit avoir au moins 50 pieds de hauteur (1). Tout ce morceau étoit, dit-on, moins recommandable par ſa grandeur énorme, que par la beauté du travail & le choix de la pierre, qui dans un pareil volume ne préſentoit pas le moindre défaut ni la moindre tache.

De ce veſtibule on paſſoit dans un autre périſtile beaucoup plus beau que le premier qui vient d'être décrit. Toutes les

[a] L. 1. p. 56. environ 30 ans avant J. C. Si l'on en croit le P. Sicard, il en ſubſiſte encore dix, cinq entiers, & cinq à demi-ruinés. *Mém. des Miſſ. du Lev.* t. 7. p. 162.

[b] Diod. l. 1. p. 56.

(1) On n'en avoit meſuré que le pied qui s'étoit trouvé avoir un peu plus de 7 coudées. Le pied de l'homme eſt la ſixieme partie de ſa hauteur. Ainſi la ſtatue dont il s'agit, auroit eu plus de 42 coudées, ou de 63 pieds, ſi Oſymandès eut été repréſenté debout. Mais comme il étoit repréſenté aſſis, il faut en rabattre un cinquiéme pour la longueur des cuiſſes, & il reſte encore plus de 33 $\frac{1}{3}$. coudées, ou de 50 $\frac{1}{2}$. pieds.

murailles y étoient chargées d'une multitude de ſculptures en creux repréſentant les exploits militaires d'Oſymandès. Au milieu de ce périſtile, on avoit élevé un autel d'un très-beau marbre, d'une grandeur étonnante & d'un travail infini. Dans le fond on avoit adoſſé contre la muraille deux ſtatues chacune d'un ſeul bloc de 27 coudées de hauteur. Elles repréſentoient des perſonnages aſſis.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On ſortoit de ce périſtile par trois portes, entre leſquelles étoient placées les ſtatues dont je viens de parler, pour entrer dans une ſalle dont le plat-fond étoit ſoutenu par de hautes colonnes. Elle reſſembloit aſſez à un amphithéâtre, & avoit 200 pieds en quarré. Ce lieu étoit rempli d'une infinité de figures en bois, qui repréſentoient un grand auditoire attentif aux déciſions d'un Sénat occupé, à ce qu'il paroiſſoit, du ſoin de rendre la juſtice. Les Juges au nombre de trente étoient placés ſur un gradin fort élevé, adoſſé à l'une des faces du corps de bâtiment dont il s'agit.

De cet endroit on paſſoit dans une gallerie flanquée à droite & à gauche de pluſieurs cabinets, dans leſquels on voyoit repréſentés ſur des tables tous les différens mets qui peuvent flatter le goût. Dans cette même gallerie le Monarque, auteur du ſuperbe édifice dont je parle, paroiſſoit proſterné aux pieds d'Oſiris, & lui offrant des ſacrifices. Un autre corps de bâtiment renfermoit la bibliothéque ſacrée, proche de laquelle étoient placées les images de toutes les Divinités de l'Egypte : le Roi leur préſentoit à chacune les offrandes convenables. Au-delà de cette bibliothéque, & ſur le même allignement, s'élevoit un ſallon dont l'intérieur renfermoit vingt lits, ſur leſquels on voyoit couchées les ſtatues de Jupiter, de Junon & d'Oſymandès. On croit que le corps de ce Monarque repoſoit dans cette partie de l'édifice. Pluſieurs bâtimens étoient joints à ce dernier ſallon : on y avoit mis les repréſentations de tous les animaux ſacrés de l'Egypte.

On montoit enfin dans un lieu qui formoit, à proprement parler, le tombeau du monarque Egyptien. On y voyoit un cercle ou couronne d'or d'une coudée d'épaiſſeur & de 365 de circonférence. Cambyſe lorſqu'il pilla l'Egypte enleva, dit-on, ce précieux morceau [a].

[a] Diod. *loco ſuprà cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Tel étoit, selon les Auteurs anciens, le mausolée d'Osymandès (1); sur lequel je ne ferai, pour le moment, aucune réflexion. Ceux des Voyageurs modernes qui ont eû occasion de visiter les lieux où l'on présume que Thèbes étoit bâtie, attestent avoir vû dans ses environs plusieurs édifices dans lesquels on remarque, malgré l'injure & le ravage des tems, assez de rapport avec le monument que je viens de décrire. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le Sieur Paul Lucas qui a pris, autant qu'on en peut juger, les ruines d'un palais pour celles d'un temple, erreur qui lui est commune avec presque tous les Voyageurs modernes.

» Proche d'Andéra, village que je conjecture n'être pas fort » éloigné de l'ancienne Thèbes, quoique situé de l'autre côté du » Nil (2), on apperçoit les ruines d'un palais le plus spacieux & » le plus magnifique qui se puisse imaginer. Cet édifice est bâti » en entier d'un granit grisâtre; les murailles sont toutes couvertes » de bas-reliefs plus grands que nature (3). La grande façade de » ce palais offre d'abord un vestibule soutenu par de grands pilas- » tres quarrés d'une grosseur étonnante. Un long peristile, formé » par trois rangs de colonnes, qu'à peine huit hommes pour- » roient embrasser, s'étend des deux côtés du vestibule & sou- » tient un plat-fond formé par des pierres de six à sept pieds de » large, & d'une portée extraordinaire. Ce plat-fond semble avoir » été peint originairement : on y apperçoit encore des restes de » couleurs que le tems a épargnées. Une longue corniche regne » sur toutes les colonnes de cet édifice. Chacune est surmon- » tée d'un chapiteau composé de quatre têtes de femmes, coëf- » fées fort singulierement, & adossées les unes contre les autres. » Ces quatre faces ressemblent assez à la maniere dont on repré- » sente les deux têtes de Janus : leur grosseur est proportionnée

(1) Remarquons que Diodore avoit tiré tout ce récit d'Hécatée, Ecrivain souverainement décrié, même chez les Anciens, pour ses mensonges & ses exagérations.

(2) Strabon nous apprend que l'enceinte de Thèbes s'étendoit de deux côtés du Nil, l. 17. p. 1170.

Le P. Sicard, place les tombeaux des Rois de Thèbes à l'Oueſt du Nil, du même côté où est situé le village d'Andera. *Mém. des Miss. du Levant.* t. 7. p. 161. 162.

(3) Ou Paul Lucas s'est mal exprimé en se servant du terme de *bas-relief* pour désigner les sculptures du palais d'Andera, ou ce monument n'est pas de la haute antiquité; car les anciens habitans de l'Egypte n'ont jamais sçû travailler les bas-reliefs : ils n'ont connu que les gravures en creux, c'est un fait dont tout ce qui nous reste de monumens de l'ancienne Egypte, joint au témoignage de tous les anciens Ecrivains, ne permet pas de douter.

» au volume des colonnes qui les ſupportent. Ces quatre têtes » ſont en outre couronnées chacune par un cube d'environ ſix » pieds qui ſoutient le plat-fond : l'eſpéce de corniche qui regne » tout le long de ce périſtile eſt d'une conſtruction très-ſinguliere : » ſur le milieu du portique, qui ſert d'entrée à tout cet édifice, » on voit deux gros ſerpens entrelacés, dont les têtes repoſent » ſur deux grandes aîles étendues des deux côtés.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

» De ce veſtibule on entre d'abord dans une grande ſalle quar- » rée, où l'on voit trois portes qui diſtribuent à différens appar- » temens : ces premiers appartemens conduiſent dans d'autres, » ſoutenus également par pluſieurs groſſes colonnes. Le toît de » cet édifice eſt en terraſſe, & pour juger de ſa grandeur, il » ſuffit de dire que les Arabes avoient autrefois bâti deſſus un » fort grand village dont on voit encore les mazures (1). On ne » peut point au reſte décider au juſte de combien de corps-de- » logis cet édifice étoit compoſé; car on trouve à quelque diſ- » tance de la façade une grande architecture qui paroît avoir été » la porte d'entrée : elle a plus de quarante pieds d'élévation. » A trente pas de-là, on rencontre des deux côtés deux autres » bâtimens dont les portes ſont preſque comblées. On y remar- » que encore pluſieurs logemens [a]. » Ce monument, tel que le repréſente Paul Lucas, paroît avoir beaucoup de rapport avec le mauſolée d'Oſymandès.

Paul Lucas n'eſt pas au reſte le ſeul qui ait parlé de ce ſuperbe édifice : le Sieur Granger voyageur, dont j'ai déja eu ſujet de louer l'exactitude & le diſcernement [b], en fait une deſcription qui, quoique infiniment plus exacte & beaucoup mieux circonſtanciée, differe cependant très-peu de celle qu'on vient de lire : il penſe que cet édifice eſt un temple d'Iſis.

» Le premier objet, dit-il, qui ſe préſente à la vue eſt un » portique de 60 pieds de haut, 36 de large, & 71 d'épaiſſeur, » orné d'une belle corniche & d'un cordon qui en fait le tour, » au bas duquel & immédiatement ſur la porte qui a 20 pieds » de haut & 10 de large, on voit une maniere d'écuſſon compoſé » d'un globe ſoutenu par deux eſpéces de lottes poſées ſur un

(1) Je ſoupçonne beaucoup d'exagération dans ce fait.

[a] Troiſieme Voyage de Paul Lucas, t. 3. p. 37, &c.

[b] *Suprà*, Chap. I. p. 89.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

» champ d'azur à mode de deux aîles étendues. Ce portique » est tout couvert depuis le haut jusqu'en bas d'inscriptions hié- » roglyphiques (1). De cette porte on entre dans une cour très- » spacieuse, remplie de débris de colonnes : vis-à-vis le temple » qui est dans le milieu de cette cour, on trouve douze autres » colonnes sur pied qui soutiennent le reste d'un plat-fond.

» La façade du temple a 129 pieds de long, 82 de large & » 70 de haut : le derriere a 170 pieds de long, 108 de large ; » sa hauteur est la même que celle de la façade. Les murailles » en-dehors sont couvertes depuis le haut jusqu'en-bas de Divi- » nités Egyptiennes en bas-reliefs, & de caracteres hiéroglyphi- » ques ; une très-belle corniche regne tout autour : huit têtes » de lions forment des goutieres.

» On entre d'abord dans une grande salle qui a 112 pieds de » long, 60 de haut & 58 de large. Le plat-fond en est soutenu » par six rangs de quatre colonnes chacun. Le fust de ces colon- » nes est de 52 pieds, & leur circonférence de 23 ; les chapiteaux » de ces colonnes sont formés par quatre têtes de femmes ados- » sées les unes aux autres. Les murailles de cette salle sont char- » gées d'une infinité de figures d'animaux, de Divinités Egyptien- » nes & de caracteres hiéroglyphiques. Le plat-fond, dont les » pierres ont chacune 18 pieds de long, 7 de large & 2 d'épais- » seur, est peint à fresque, & les couleurs en sont encore très- » vives.

» De cette salle, on passe dans un sallon quarré, dont le plat- » fond est soutenu par 6 colonnes, 3 de chaque côté, de la » même forme & proportion que les précédentes, un peu moins » grosses cependant. Ce sallon a 42 pieds de long, sur 41 de » large.

» Ce même sallon distribue à 4 chambres : la premiere a 63 » pieds de long sur 18 de large ; les autres ont 43 pieds de long » sur 17 de large. Les murs de ces chambres sont peints & char- » gés d'inscriptions hiéroglyphiques.

De la derniere chambre on entre dans un vestibule de 12 » pieds de long & 5 de large, qui conduit à un degré fait en » limaçon par où l'on monte à la terrasse. On y trouve une cham- » bre fort obscure, de 18 pieds de long & de large, & neuf de

(1) Ce fait désigne des gravures en creux.

» haut ;

» haut, bâtie sur le plat-fond de la grande salle : elle est également » enrichie de plusieurs figures taillées en bas-relief. On voit dans » le plat-fond de cette chambre la figure d'un géant en ronde bosse, » dont les bras & les jambes sont étendues en-dehors [a] ».

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je pourrois joindre à ces relations celle de Poccocke : à l'en croire, le monument d'Osymandès subsiste encore presque en entier. Il dit l'avoir reconnu & mesuré [b] ; mais son récit est si diffus, si obscur & si conjectural, qu'on n'en peut tirer aucune satisfaction. Le Pere Sicard croyoit aussi avoir retrouvé le mausolée d'Osymandès [c] : mais nous n'avons point la relation complette de cet illustre Voyageur. Il ne nous en reste qu'une indication trop abrégée & trop superficielle pour éclaircir & contenter la curiosité [d].

Rapportons tout de suite ce qui concerne les autres antiquités qu'on apperçoit encore dans les environs de Thèbes. Je vais d'abord transcrire ce qu'en ont dit deux Missionnaires qui visiterent ces superbes ruines vers la fin du siécle passé. Ils parlent des monumens qui subsistent dans le voisinage de Luxor [e], village qu'on présume être bâti sur les ruines de Thèbes [f].

« J'ai compté, dit un de ces Voyageurs, environ 120 colonnes » dans une seule salle dont les murs étoient chargés de bas-reliefs » & d'hiéroglyphes depuis le haut jusqu'en bas. J'y ai trouvé plu» sieurs figures de marbre de la grandeur de trois personnes, & deux » particulierement de 56 pieds de haut, quoiqu'elles fussent assises » dans des chaises. Deux autres statues de femmes coëffées singu» lierement avec des globes sur leurs têtes, portoient douze pieds » d'une épaule à l'autre ». Ce même Voyageur parle ensuite d'un autre édifice, que la tradition du pays veut avoir été autrefois la demeure d'un roi. « On n'aura pas, dit-il, de peine à le croire, mê» me avant que d'y entrer : ce palais s'annonce par plusieurs ave» nues formées par des sphinx allignés, la tête tournée en-dedans » de l'allée. Ces figures qui ont chacune 21 pieds de longueur, sont » distantes l'une de l'autre d'environ l'espace de deux pas. J'ai mar-

[a] Granger, Voyage d'Egypte, p. 43, &c.

[b] Descript. du Levant. Londr. *in-fol.* t. 1. p. 139.

[c] Mém. des Missions du Levant, t. 7. p. 161.

[d] Voy. Ibid.

[e] Relat. ou Voyage du Sayd, par les PP. Protais, & Charle-François d'Orléans, Mission. dans la collection des Voyages, publiés par Thévenot, t. 2.

[f] Granger, p. 54.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

» ché, continue notre Voyageur, dans 4 de ces avenues qui » aboutiſſoient à autant de portes du palais. Je ne ſçais s'il y en » a davantage, parce que je ne fis que la moitié du tour de cet » édifice qui paroît extrêmement ſpacieux. J'ai compté 60 » ſphinx, dans la longueur d'une allée, rangés vis-à-vis d'un » pareil nombre, & 51 dans une autre. Ces avenues ont la lar- » geur d'un jeu de mail. Les portes de ce palais ſont d'un exhauſ- » ſement prodigieux, couvertes de pierres admirables. Une ſeule » qui forme l'entablement, a 26 pieds ½ de longueur ſur une » largeur proportionnée. Les ſtatues & les figures en bas-relief » que renferme ce palais, ſont en fort grand nombre (1) ».

Le même Voyageur ajoute que les frontiſpices des temples qu'il a eû occaſion de voir dans cet endroit ne ſont pas riches en architecture. Il vit au ſurplus des temples ſi ſpacieux, qu'à l'en croire, 3000 perſonnes auroient pu ſe ranger à l'aiſe ſur leur toît. Il obſerve enfin que toutes les figures en bas-relief qui décorent ce monument, ne ſe préſentent que de profil. Ces édifices au reſte, ſont tellement ruinés & tellement en déſordre, qu'on ne peut rien connoître à leur diſtribution ni à leur arrangement.

Le ſieur Paul Lucas qui ſe vante d'avoir auſſi viſité ces ruines, en parle de la même maniere dans ſon premier voyage; ou, pour mieux dire, il ſemble n'avoir fait que copier la relation que je viens de citer [a]. Je ne crois donc pas devoir m'y arrêter; je paſſe à ce qu'il dit d'un autre endroit ſitué aux environs de Thèbes.

« Proche le village d'Hermant, on voit les ruines d'un édifice » très-ſuperbe & très-ſpacieux: on n'apperçoit de tous côtés qu'un » vaſte amas de pierres & de colonnes d'un marbre des plus beaux » & des plus riches. Les colonnes qui reſtent encore ſur pied » ſont d'une groſſeur que rien n'égale; elles ſont toutes couver- » tes de figures & d'hiéroglyphes: leurs chapiteaux ornés de feuil- » les ſont d'un ordre d'architecture différent de tous ceux que la » Grece & l'Italie nous ont tranſmis. Il reſte encore ſur pied une » partie de ce bâtiment, dont la couverture eſt formée par cinq

(1) Je penſe que cet édifice doit avoir été un Temple, & non un Palais. J'y remarque un très-grand rapport avec la Deſcription que Strabon nous donne des temples Egyptiens, l. 17. p. 1158 & 1159.

[a] Voyage du Levant, t. 1. p. 110 & 111.

» pierres de 20 pieds de long ſur cinq de large, & de deux pieds » huit pouces d'épaiſſeur. Ce toît eſt bâti en platte-forme : on » apperçoit dans les environs deux figures coloſſales de marbre » granit qui ont chacune plus de 60 pieds de haut[a] ».

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Le Sieur Granger parle auſſi de tous ces différens monumens, mais d'une maniere à faire juger qu'il avoit tout parcouru & tout vû par ſes yeux. Je ne m'arrêterai point cependant à rapporter ce qu'il dit des ruines de Luxor. Son récit à cet égard differe très-peu de la relation des deux Miſſionnaires, & de celle de Paul Lucas[b] ; je n'inſiſterai que ſur quelques monumens dont il me paroît qu'avant lui aucun Voyageur n'avoit fait mention.

Il parle d'un magnifique palais dont on voit les ruines à une lieue & demie de Luxor. « On entre d'abord dans une cour qui a » 162 pieds de large ſur 81 de long. La façade de ce palais eſt large » de 180 pieds, & haute de 36 ; ayant à chacun de ſes côtés une » colonne de granit d'ordre *Corinthien*. La porte a 10 pieds d'é- » paiſſeur 18 de haut & 8 de large : on paſſe de cette porte dans » une autre cour qui a 56 pieds en quarré, & de celle-ci dans » une autre remplie comme les précédentes de débris de colon- » nes. On voit à côté pluſieurs chambres qui tombent en ruine, » & dont les murailles ſont chargés d'hiéroglyphes & de figures » humaines des deux ſexes : au fond de cette cour on voit deux » portes l'une grande, l'autre petite ; celle-ci conduit à cinq cham- » bres fort obſcures, dans l'une deſquelles il y a un tombeau de » granit rouge, de 7 pieds de long, 3 de large & 3 ½ de haut. » La grande porte conduit dans une cour, d'où on apperçoit la » façade d'un corps de logis ; elle a 180 pieds de large ſur 170 » de haut : la porte qui eſt placée au milieu, a 30 pieds d'é- » paiſſeur, 20 de hauteur ſur 10 de largeur ; cette façade eſt bâtie » de gros quarrés de pierres. On entre enſuite dans une cour qui » a 112 pieds en quarré ; on y voit, à la gauche, quatre colon- » nes de marbre blanc ſur pied, & à la droite trois chambres » qui tombent en ruine. De cette cour, on entre dans une ſalle » qui a 112 pieds de large & 81 de profondeur : aux deux côtés » & au fond, regne une gallerie. Celle du fond eſt formée par

[a] Troiſieme Voyage, t. 3. p. 17. & 22.
[b] Voy. p. 54, &c.

Le P. Sicard en parle auſſi dans les mêmes termes, *loco ſuprà cit.* p. 160.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

» un rang de huit groſſes colonnes de 8 pieds de diamètre, & » d'un ſecond rang de ſix gros pilliers quarrés qui ſoutiennent » cette platte-forme. Les galleries latérales ne ſont formées que » par un rang de 4 colonnes ſemblables aux premieres, ſur leſquel- » les eſt aſſiſe pareille platte-forme ».

« Il paroît par les piédeſtaux & par les chapiteaux répandus dans » le milieu de cette ſalle, & par l'arrangement des dix colon- » nes d'ordre *Corinthien*, dont les fuſts ſont d'une ſeule piece, » qu'il y en avoit trois rangs de 9 chacun : leur diamètre eſt de » 3 pieds & la hauteur de 30 ». Ce Voyageur décrit encore pluſieurs autres monumens ; mais qui ne ſont pas dignes qu'on s'y arrête.

Une obſervation aſſez importante à faire ſur les récits du ſieur Granger, c'eſt qu'il dit avoir vû des colonnes d'ordre Corinthien, & même d'ordre Compoſite [a] dans la plupart des édifices dont il fait la deſcription. On ſçait que l'architecture des anciens Egyptiens ne reſſembloit ni à celle des Grecs ni à celle des Romains. Cette réflexion nous conduiroit donc à penſer que les monumens, dont je viens de parler, ne doivent point être attribués aux anciens Souverains de l'Egypte. On ſçait en effet que les Ptolomées & les Empereurs Romains ornerent ſucceſſivement l'Egypte de monumens très-magnifiques & très-nombreux : ce ſont peut-être les ſeuls qui ſubſiſtent aujourd'hui. A l'égard du mélange d'architecture Egyptienne, Grecque & Romaine qu'on y remarque, il eſt aiſé de rendre raiſon de cette biſarrerie, en admettant que ces ouvrages, quoique conſtruits par des Grecs & des Romains, devoient toujours ſe reſſentir du goût & du génie Egyptien. On pourroit néanmoins ſatisfaire à la difficulté que je propoſe en diſant que les Ptolomées & les Empereurs Romains ont eû l'attention de faire réparer pluſieurs des anciens édifices de l'Egypte. C'eſt un fait même qui paroît aſſez conſtaté par les inſcriptions que rapportent les Voyageurs modernes [b]. Alors ce mélange d'architecture Egyptienne, Grecque & Romaine, n'a plus rien d'étonnant. Il n'y auroit au ſurplus qu'un examen exact & judicieux qui pour-

[a] P. 38, 39 & 58.

[b] Voy. Paul Lucas, *loco citat.* p. 33-34. 35 & 41, 42. = Granger, p. 42, 43-53-84-85. = Sicard, Mém. des Miſſions du Levant, t. 7. p. 43.

roit nous mettre à portée de distinguer dans les antiquités Egyptiennes, ce qui peut avoir été l'ouvrage des tems reculés d'avec ce qui peut appartenir à des siécles plus modernes. Il faudroit avoir vû soi-même les monumens en question, ou du moins en pouvoir juger d'après le rapport de quelques personnes intelligentes & non prévenues, qualités qui paroissent avoir manqué en tout, ou en grande partie, aux Voyageurs que je viens de citer, à l'exception du sieur Granger.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux

Je ne dirai rien pour le moment de Memphis. Il y a bien de l'apparence que, dans les siécles qui nous occupent maintenant, cette ville, ou n'existoit pas, ou ne méritoit au moins aucune attention. Homère, qui parle de Thèbes avec les plus grands éloges, ne nomme seulement pas Memphis. Cette observation n'a point échappé à Aristote [a]; & la conséquence qu'il en tire est d'autant plus juste, qu'on ne pouvoit aller à Thèbes qu'en passant par Memphis : Homère ayant été informé de la grandeur & de la magnificence de Thèbes auroit dû l'être nécessairement de celles de Memphis, qui étoit d'un accès & d'un abord beaucoup plus facile que Thèbes. Ce raisonnement me paroît décisif, & me porte à croire qu'on n'aura commencé à parler de Memphis que depuis le siécle d'Homère.

Les mêmes raisons m'engagent aussi à ne point parler des Pyramides, ces fameux monumens qui ont rendu l'Egypte à jamais célébre. Je crois leur construction postérieure à l'époque que nous parcourons présentement [b].

[a] Metercol. l. 1. c. 14. t. 1. p. 547.

[b] Voy. la 3e Part. Liv. II. Chap. II. p. 60 & 61.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

De l'état de l'Architecture dans l'Asie Mineure.

L'ASIE, dans les siécles présens, ne nous offre point en architecture d'objet qui mérite notre attention. On ne peut pas douter néanmoins, que l'art de bâtir n'y fût assez cultivé ; mais nous manquons de lumieres sur le goût & l'entente qui régnoient alors dans les édifices des peuples de l'Orient. Les Auteurs anciens fourniſſent peu de reſſources ſur cette matiere : les faits qu'ils rapportent ne ſont point aſſez développés, ni aſſez circonſtanciés. Ils manquent de ces détails qui ſeuls peuvent nous inſtruite du goût & de la maniere de bâtir de chaque ſiécle & de chaque Nation.

Homère, par exemple, en parlant du palais de Priam, dit qu'il y avoit à l'entrée 50 appartemens bien bâtis, dans leſquels les Princes ſes enfans, logeoient avec leurs femmes. Au fond de la cour il y avoit douze autres appartemens pour les gendres de ce Monarque [a] : on voit encore que Pâris s'étoit fait conſtruire pour ſon uſage particulier un logement très-magnifique [b]. Ces faits prouvent qu'au tems de la guerre de Troye, l'architecture devoit être cultivée dans l'Aſie mineure ; mais ils ne nous inſtruiſent point du goût dans lequel étoient conſtruits les édifices dont je viens de parler. On ne voit point en quoi pouvoit conſiſter leur magnificence & leur décoration. Homère remarque ſeulement que le palais de Priam étoit environné de portiques, dont les pierres avoient été travaillées avec ſoin [c]. Il en dit à peu près autant de celui de Pâris [d] : mais on verra dans l'article des Grecs, que nous n'avons aujourd'hui nulle idée de ce qu'Homère entendoit par le mot qu'on traduit ordinairement par celui de portique. On y verra encore que ce Poëte n'a probablement connu aucun des ordres d'architecture. Il ne arle ja mais des embelliſſemens ni des ornemens extérieurs des

[a] Iliad. l. 6. v. 242.=Ibid. v. 315.
[b] Ibid. v. 313, &c.
[c] Ibid. v. 243.
[d] Ibid. v. 314.

édifices. Je croirois volontiers que la magnificence des palais consistoit alors plutôt dans leur vaste étendue, que dans la régularité & la décoration de leur architecture.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne vois pas, non plus, qu'on puisse tirer aucune lumiere de la Description que le même poëte fait du palais d'Alcinoüs (1). Il est à présumer qu'Homère a cherché à y mettre toute la magnificence connue de son tems : il aura pris pour modèle les plus beaux édifices qu'il avoit pû voir. Cependant on ne remarque rien, dans la description du palais d'Alcinoüs, qui ait un rapport direct à la beauté & à la magnificence de l'architecture. L'élégance & la décoration de cet édifice consistent uniquement dans la richesse des matériaux & dans celle des ornemens intérieurs. Le Poëte dit que les murailles de ce palais & le seuil des portes étoient d'airain massif (2). Un entablement couleur de bleu céleste régnoit tout à l'entour du bâtiment : les portes étoient d'or, les chambranles d'argent & les planchers de même matiére. Une corniche d'or régnoit dans l'intérieur des appartemens.

Homère fait ensuite une description des statues & des autres ornemens intérieurs qui décoroient le palais d'Alcinoüs ; mais, du surplus, il ne dit rien qui dénote un édifice recommandable du côté de l'architecture. Les beautés de cet art, autant que j'en puis juger, étoient fort peu connues du tems d'Homère. J'aurai encore occasion de revenir sur ce sujet à l'article de la Gréce & de le traiter avec plus d'étendue.

(1) Voy. la Dissertation où j'explique les raisons pour lesquelles je crois que l'Isle des Phéaciens doit appartenir à l'Asie. *Suprà*, Chap. 1er p. 84.

(2) Ce qu'Homère dit de ces seuils d'airain n'est point une pure imagination de la part du Poëte, cet usage est attesté par plusieurs Auteurs. Virgil. *Æneid.* l. 11. v. 448. = Paus. l. 9. c. 19. p. 748 = Suid. *voce* Αντιπέρου βήματος, t. 1. p. 229.

a Odyss. l. 7. 86 &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la Métallurgie.

S'IL POUVOIT rester quelques doutes sur la rapidité des connoissances que plusieurs peuples ont eues en Métallurgie, les faits dont je vais rendre compte acheveroient de les dissiper entierement. On voit les Israélites exécuter, dans le désert, toutes les opérations qui concernent le travail des métaux : ils connoissoient le secret de purifier l'or [a], l'art de le battre au marteau [b], celui de le jetter en fonte [c], & en un mot, de le travailler de toutes les façons possibles. L'Ecriture remarque à la vérité, que Dieu avoit présidé à la plupart des grands ouvrages, relatifs à son culte [d]. Mais indépendamment de ces productions merveilleuses, il est certain qu'il devoit y avoir parmi les Israélites plusieurs artistes très-habiles & très-intelligens dans la Métallurgie. Le Veau d'or, que ce peuple ingrat & léger érigea pour en faire l'objet de son adoration, est un témoignage également frappant, & de sa perfidie envers Dieu, & de l'étendue de ses connoissances dans le travail des métaux. Cette opération suppose beaucoup d'intelligence & d'acquit. Le long séjour des Hébreux en Egypte les avoit mis à portée de s'instruire des procédés nécessaires pour réussir dans une pareille entreprise.

Il falloit que les Egyptiens, comme je l'ai insinué dans la premiere Partie de cet Ouvrage, eussent fait, même dès les premiers tems, des expériences & des études très-recherchées sur les métaux. L'érection du veau d'or n'est pas la seule preuve qu'en fournisse l'Ecriture : ce qu'on y lit, par rapport à la destruction de cette idole, mérite infiniment plus d'attention.

[a] Exod. c. 25. ỳ. 31 & 36.
La Vulgate traduit tous les passages de ce Chapitre, où il est question d'or, par *un or très-pur*. Mais, suivant le texte Hébreu, *il s'agit d'or purifié*, car le Verbe est toujours au participe.

[b] Exod. c. 25. ỳ. 31 & 36.

[c] Ibid. c. 32. ỳ. 4.

[d] Ibid. c. 31. ỳ. 1. c. 35. ỳ. 31.

L'Ecriture

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'Ecriture dit que Moïse prit le veau d'or, le brûla, le réduisit en poudre & qu'il mêla ensuite cette poudre dans de l'eau qu'il fit boire aux Israélites [a]. Ceux qui travaillent aux métaux n'ignorent pas, qu'en général, cette opération est assez difficile. Moïse en avoit vraisemblablement appris le secret en Egypte: l'Ecriture marque expressément qu'il avoit été élevé dans toute la sagesse des Egyptiens [b]; c'est-à-dire, que Moïse avoit été instruit de toutes les sciences que ces peuples cultivoient. Je crois donc que dès lors les Egyptiens connoissoient l'art de faire cette opération sur l'or, opération dont il est nécessaire, en même tems, d'exposer le procédé.

Les Commentateurs se sont beaucoup tourmentés pour expliquer la maniere dont Moïse brûla & réduisit en poudre le veau d'or. La plûpart n'ont donné que des conjectures vaines & absolument dénuées de vraisemblance. Un habile Chymiste a levé toutes les difficultés qu'on pouvoit former sur cette opération : le moyen dont il croit que Moïse s'est servi, est fort simple. A la place du tartre que nous employons pour un pareil procédé, le Législateur des Hébreux se sera servi du *Natron*, qui est assez commun dans l'Orient, & surtout proche du Nil [c]. Ce que l'Ecriture ajoute, que Moïse fit boire aux Israélites cette poudre, prouve qu'il connoissoit parfaitement bien toute la force de son opération [d]. Il vouloit aggraver la punition de leur désobéissance. On ne pouvoit pas imaginer de moyen qui la leur rendît plus sensible : l'or rendu potable par le procédé dont je viens de parler, est d'un goût détestable (1).

On doit regarder encore comme une marque des connoissances rapides que plusieurs peuples avoient acquises dans l'art de travailler les métaux, l'usage où l'on étoit très-anciennement d'employer l'étain dans beaucoup d'ouvrages : la manipulation de ce métal peut être mise au rang des procédés les plus difficiles de la Métallurgie. Il est cependant certain que dans les siécles dont il s'agit, on connoissoit parfaitement l'art de

[a] Exod. c. 32. ℣. 20.

[b] Act. Apostolor. c. 7. ℣. 22.

[c] Stahll. Vitul. aureus, *in* Opusc. Chym.-Phys.-Medic. p. 585.

[d] Voy. les Mém. de l'Acad. des Scienc. ann. 1733. Mém. p. 315.

(1) Il approche de celui de Magistère de soufre. Voy. Senac. N. Cours de Chymie, t. 2. p. 39 & 40.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

préparer & d'employer l'étain. Les témoignages de Moïſe [a] & d'Homère [b] ne permettent pas d'en douter.

Je pourrois citer pluſieurs autres faits qui marquent également le progrès que les Egyptiens & pluſieurs autres nations avoient déja faits en Métallurgie : l'Hiſtoire ſainte d'un côté, & les Ecrivains profanes de l'autre, me fourniroient des preuves très-abondantes ; mais je réſerve ce détail pour le Chapitre ſuivant où je traiterai particulierement de l'Orfévrerie.

[a] Num. c. 31. ỳ. 22.

[b] Voy. *Infrà*, Art. II.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE CINQUIEME.

De la Sculpture, de l'Orfévrerie & de la Peinture.

ON NE PEUT douter que la plupart des Arts qui ont rapport au deſſein, n'aient été extrêmement cultivés dans les ſiécles que nous parcourons préſentement. La broderie, la ſculpture, la gravure des métaux, & la ſcience de les jetter en fonte pour en faire des ſtatues, étoient fort connues des Egyptiens & de pluſieurs peuples de l'Aſie. Je m'arrêterai moins à en rapporter des preuves, qu'à examiner le goût qui pouvoit régner alors dans ces ſortes d'ouvrages.

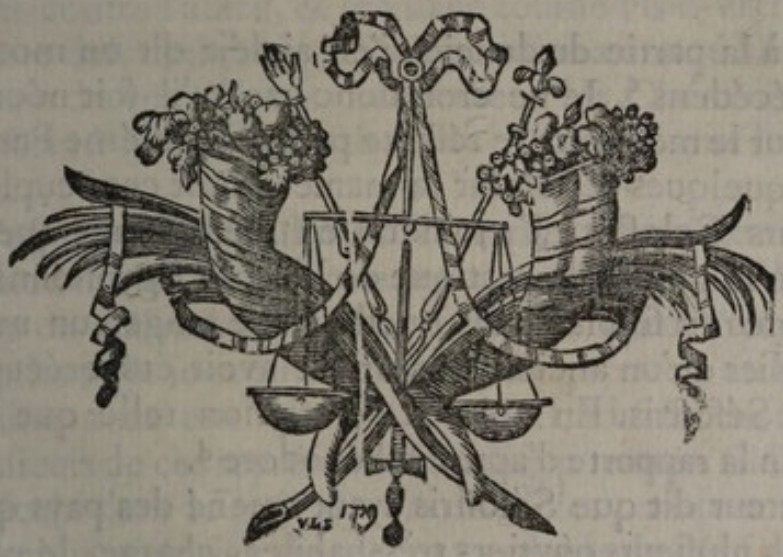

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

De la Sculpture.

IL PAROÎT que les Egyptiens ont eû de tout tems beaucoup de goût pour les Coloſſes & pour les figures giganteſques. On en voit des marques dans la plupart des monumens érigés par Séſoſtris. L'hiſtoire dit que ce monarque Egyptien fit placer devant le temple de Vulcain ſa ſtatue & celle de la reine ſon épouſe. Ces morceaux qui étoient d'une ſeule pierre, portoient 30 coudées de hauteur [a]. Les ſtatues de ſes enfans, au nombre de quatre, n'étoient gueres moins conſidérables. Elles avoient 20 coudées de hauteur [b]. Ces faits ſont plus que ſuffiſans pour prouver le goût décidé que les Egyptiens avoient pour les Coloſſes. J'aurai occaſion dans la ſuite de cet Ouvrage de revenir encore ſur cet article.

Quant à la partie du deſſein, j'en ai déja dit un mot dans les Livres précédens [c]. Je ne crois donc pas qu'il ſoit néceſſaire d'y inſiſter pour le moment. Je réſerve pour la troiſiéme Partie de cet Ouvrage quelques détails ſur la maniere dont ces peuples exécutoient leurs Coloſſes. J'y joindrai en même tems quelques réflexions ſur le goût & la pratique de l'Ecole Egyptienne.

Je ne ſçais au ſurplus dans quelle claſſe ranger un monument très-ſingulier qu'un ancien Auteur dit avoir été exécuté par les ordres de Séſoſtris. En voici la deſcription telle que Clément Aléxandrin la rapporte d'après Athénodore [d].

Cet Auteur dit que Séſoſtris ayant amené des pays qu'il avoit parcourus, pluſieurs ouvriers très-habiles, chargea le plus adroit d'entre eux de faire la ſtatue d'Oſiris. Cet artiſte employa pour la compoſer tous les métaux & toutes les eſpéces de pierres précieuſes qui étoient alors connues. Mais ſur-tout il y fit entrer le même parfum dont on avoit, dit-on, embaumé les corps d'Oſiris & d'Apis. Il avoit donné à tout l'ouvrage une couleur de bleu

[a] Diod. l. 1. p. 67.
[b] Ibid. = Herod. l. 2. n. 107.
[c] Voy. la Prem. Part. Liv. II. p. 157.
[d] Cohort. *ad* Gent. p. 43.

céleſte. Chacun peut former ſur l'arrangement de ces différentes matieres telles conjectures qu'il lui plaira, en ſuppoſant néanmoins la réalité du fait qui ne me paroît gueres vraiſemblable.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il nous reſte très-peu de lumieres ſur l'état & le progrès de la ſculpture dans l'Aſie. Il eſt certain que vers les mêmes ſiécles, cet art y étoit fort en uſage. Les Iſraélites avoient fondu le veau d'or; Moïſe avoit placé aux deux extrémités de l'arche d'Alliance deux Chérubins d'or [a]. Homère parle d'une ſtatue de Minerve fort révérée chez les Troyens [b]. Il met dans le palais d'Alcinoüs des ſtatues d'or, repréſentant des jeunes gens qui portent des torches pour éclairer pendant la nuit [c]. Du tems de Pauſanias on voyoit encore dans la ville d'Argos un Jupiter en bois, qui paſſoit pour avoir été trouvé dans le palais de Priam lorſque Troye fut priſe [d]. Ces faits nous donnent aſſez à connoître que la ſculpture étoit alors fort en uſage dans l'Aſie; mais ils ne nous inſtruiſent point du goût dans lequel on travailloit les ſtatues.

Moïſe ne nous apprend rien touchant la forme des deux Chérubins qui couvroient l'arche, ſinon qu'ils avoient les ailes étendues l'une contre l'autre, & le viſage tourné vis-à-vis l'un de l'autre [e]. Cette deſcription vague & incertaine a donné lieu aux Commentateurs de repréſenter diverſement les Chérubins. Chacun s'en eſt formé une idée particuliere: j'en épargne le détail aux Lecteurs.

On n'eſt gueres plus aſſuré de la forme qu'avoit le veau d'or. Il y a cependant bien de l'apparence que cette idole devoit avoir beaucoup de reſſemblance avec celle du Bœuf Apis ſi révérée des Egyptiens, & je croirois qu'en conſéquence c'étoit une figure humaine avec une tête de bœuf. Il ſubſiſte encore aujourd'hui pluſieurs de ces repréſentations Egyptiennes. Si le veau d'or étoit exécuté dans le goût de ces modèles, on peut aſſurer que ce morceau n'avoit rien de recommandable du côté de l'élegance & de la correction du deſſein.

A l'égard de la ſtatue de Minerve dont il eſt parlé dans l'Iliade, Homère ne la caractériſe ni ne la déſigne en aucune façon. Il

[a] Exod. c. 37. ℣. 7, &c.
[b] Iliad. l. 6. v. 302, &c.
[c] Odyſſ. l. 7. v. 100. Jai expliqué par quels motifs je plaçois l'Iſle des Phéaciens dans l'Aſie, *ſuprà* p. 84.
[d] L. 2. c. 24. p. 165.
[e] Exod. *loco cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ne dit pas même de quelle matiere elle étoit. On peut conjecturer ſeulement que la déeſſe étoit repréſentée aſſiſe. Dans une occaſion très remarquable, Homère repréſente les dames Troyennes allant en cérémonie poſer un voile ſur les genoux de cette ſtatue [a].

Quant au Jupiter trouvé dans le palais de Priam, Pauſanias qui l'avoit vû, n'en donne aucune deſcription. Il obſerve ſeulement que cette ſtatue avoit trois yeux dont un étoit au milieu du front [b].

Quoique les Auteurs dont je viens de parler, ne ſe ſoient point expliqués ſur ces morceaux de la haute antiquité, je crois pouvoir dire que tous ces Ouvrages étoient d'un goût bien médiocre, & entierement dénués d'élégance & d'agrément. Je n'en ſuis pas même réduit aux ſimples conjectures, pour appuyer ce ſentiment.

Il eſt plus que vraiſemblable en effet, que cette ſtatue de Minerve dont parle Homère, n'étoit autre que le *Palladium*. Nous apprenons d'Apollodore que ce ſimulacre étoit exécuté dans le goût des ſtatues Egyptiennes, ayant les pieds & les jambes collées l'une contre l'autre [c]. Le palladium devoit être par conſéquent une eſpéce de maſſe informe & groſſiere ſans attitude & ſans mouvement.

[a] Iliad. l. 6. v. 303. = Voy. auſſi Strabo, l. 13. p. 897.
[b] L. 2. c. 24. p. 165.
[c] L. 3. p. 180. C'eſt dans ce ſens qu'on doit entendre l'expreſſion Συμβίβηκος, dont ſe ſert Apollodore, comme Scaliger, Kuſther & pluſieurs autres Critiques l'ont prouvé.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

De l'Orfévrerie.

L'OPULENCE & le luxe qui en eſt la ſuite, ont donné naiſſance à l'orfévrerie. Le faſte & la molleſſe ont contribué à perfectionner cet Art dont l'origine, comme on l'a vû dans la premiere Partie, remonte à des tems très-reculés. L'énumération de tous les faits qui prouvent combien les Ouvrages d'Orfévrerie étoient communs dans les ſiécles dont-il s'agit préſentement, engageroit dans des détails infinis : c'eſt de tous les Arts qui ont rapport au deſſein, celui qui ſemble avoir été le plus cultivé. Choiſiſſons quelques traits propres à faire connoître les progrès de l'orfévrerie, & cherchons des objets qui puiſſent ſervir à donner l'idée du point de perfection où cet Art étoit parvenu alors dans l'Egypte & dans l'Aſie.

L'Ecriture nous apprend que les Iſraélites au moment qu'ils ſortirent de l'Egypte, emprunterent une grande quantité de vaſes d'or & d'argent des Egyptiens [a]. Ce fait montre que l'orfévrerie devoit être fort cultivée chez ces Peuples. Au témoignage de Moïſe on peut joindre celui d'Homère. Ce Poëte fait mention dans l'Odyſſée de pluſieurs préſens que Ménélas avoit reçus en Egypte. Ils conſiſtent dans différens Ouvrages d'orfévrerie dont le goût & le travail ſuppoſent aſſez d'adreſſe & d'intelligence : le roi de Thèbes donne à Ménélas deux grandes cuves d'argent, & deux beaux trépieds d'or. Alcandre, femme de ce Monarque, fait préſent à Hélène d'une quenouille d'or, & d'une magnifique corbeille d'argent, dont les bords étoient d'un or très-fin & fort travaillé [b]. Cette union, ce mélange de l'or avec l'argent me paroiſſent dignes de remarque. L'Art de ſouder ces métaux dépend d'un aſſez grand nombre de connoiſſances. C'eſt une preuve que les Egyptiens étoient verſés depuis quelque tems dans l'uſage de travailler les métaux. On apperçoit auſſi dans le deſſein de cette corbeille une ſorte de goût & un genre de recherches particulier.

[a] Exod. c. 12. ỳ. 35.

[b] Odyſſ. l. 4. v. 125, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

On doit rapporter aussi à l'Egypte cette grande quantité de bijoux dont les Hébreux étoient pourvus dans le désert. Il est dit qu'ils offrirent pour la fabrique des Ouvrages destinés au service divin, leurs bracelets, leurs pendans d'oreilles, leurs bagues, leurs agraphes, sans compter les vases d'or & d'argent [a]. Moïse fit fondre tous ces bijoux & les convertit en différens ouvrages propres au culte du Tout-puissant. La plûpart de ces ouvrages étoient d'or, & dans leur nombre il y avoit des pieces d'une grande exécution & d'un travail fort recherché. Il régnoit une couronne d'or tout autour de l'arche d'Alliance [b]. La table des pains de proposition étoit ornée d'une bordure d'or à jour & sculptée [c]. Le chandelier à sept branches me paroît sur-tout digne de beaucoup d'attention. La description qu'en fait l'Ecriture sainte, présente l'idée d'un dessein très-ingénieux & très-composé [d]. Ce morceau considérable par lui-même, étoit d'un or très-pur battu au marteau [e]. Je passe sous silence quantité d'autres ouvrages également recommandables par la matiere, & par le travail qui devoit en être assez délicat.

A l'égard de l'Asie, l'orfévrerie y étoit alors, aussi cultivée que dans l'Egypte. L'Histoire profane fournit assez de témoignages qui prouvent que plusieurs peuples de l'Asie avoient fait de grands progrès dans la gravure, dans la cizelure, & généralement dans tout ce qui concerne le travail des métaux. La plûpart des Ouvrages vantés par Homère venoient de l'Asie [f]. On y rémarque des armures, des coupes, des vases d'un dessein fort élégant & d'un goût très-agréable. Hérodote parle aussi avec grand éloge de la richesse & de la magnificence du thrône sur lequel Midas rendoit la justice. Ce Prince en avoit fait présent au temple de Delphes. Il est vrai qu'Hérodote ne nous a point laissé de description particuliere de ce thrône. Mais comme il assure que cet ouvrage méritoit d'être vû [g], on peut conjecturer que le travail en étoit très-recherché. J'observerai enfin qu'Homère donne en général aux Nations de l'Asie des armes beaucoup plus ornées & beaucoup plus riches qu'aux Grecs. Celles de Glaucus & de plusieurs autres chefs de l'armée

[a] Exod. c. 35. ỳ. 22.
[b] Ibid. c. 25. ỳ. 11.
[c] Ibid. ỳ. 24 & 25.
[d] Ibid. ỳ. 31, &c.
[e] Ibid. ỳ. 31 & 36.
[f] Voy. Iliad. l. 11. v. 19. l. 23. v. 741, &c. = Odyss. l. 4. v. 615, &c. l. 15. v. 414 & 459, &c.
[g] L. 1, n. 14.

Troyenne

Troyenne étoient d'or [a]. L'attention d'Homère à relever ces circonſtances prouve non-ſeulement l'opulence & le luxe des Aſiatiques, mais encore la grande connoiſſance que ces peuples avoient alors de l'orfévrerie & des Arts qui y ont rapport.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Quoique mon intention ſoit d'éviter les détails, je ne puis cependant me diſpenſer de faire quelques réflexions ſur le bouclier d'Achille, ouvrage dont l'idée me paroît admirable, & qui feroit certainement un grand effet s'il étoit exécuté. Pluſieurs raiſons m'engagent à en parler ſous cet article. Homère n'a pû prendre l'idée d'un pareil travail que d'après quelques modèles qui devoient en approcher. Il n'a donc fait que ſuivre & embellir un Art inventé dès avant la guerre de Troye. Ce Poëte, comme je crois l'avoir déja remarqué, eſt exact à ne donner aux Peuples dont il parle que les connoiſſances des ſiécles où il les place. Plus fidèle hiſtorien que Virgile, il n'anticipe point les tems. Je penſe qu'Homère n'avoit pû voir que dans l'Aſie les modèles qui lui ont ſuggéré l'idée du bouclier d'Achille. Les Grecs alors étoient trop groſſiers pour qu'on puiſſe leur faire honneur d'un ſemblable travail. A l'égard de l'Egypte, je doute qu'Homère y ait jamais été. Ces motifs, je crois, ſont ſuffiſans pour rapporter aux tems & aux Peuples dont je parle actuellement, le chef-d'œuvre qui va nous occuper.

Je ne vois aucun fait dans l'Hiſtoire ancienne qui puiſſe ſervir autant que le bouclier d'Achille, à faire connoître l'état & le progrès des Arts dans les ſiécles préſens. Sans parler de la richeſſe & de la variété de deſſein qui regnent dans cet Ouvrage, on doit remarquer d'abord l'alliage des différens métaux qu'Homère fait entrer dans la compoſition de ſon bouclier. Le cuivre, l'étain, l'or & l'argent y ſont employés [b]. Obſervons enſuite que dès lors on connoiſſoit l'Art de rendre par l'impreſſion du feu ſur les métaux, & par leur mêlange, la couleur de différens objets. Ajoutons-y la gravure & la cizelure, & l'on conviendra que le bouclier d'Achille forme un Ouvrage très-compliqué.

S'il eſt aiſé de faire ſentir la beauté & le mérite de ce morceau important, il n'en eſt pas de même du méchaniſme de l'ouvrage. Il n'eſt pas facile de s'en former une idée claire & préciſe :

[a] Iliad. l. 6. v. 236. l. 2. B. v. 379. l. 10. v. 439.

[b] Iliad. l. 18. v. 474 & 475.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

on ne conçoit pas trop la maniere dont Homère a voulu faire entendre qu'il pouvoit être exécuté. Voyons cependant ſi dans les productions modernes nous n'en trouverons point dont la compoſition puiſſe nous aider à comprendre ce genre de travail.

Rappellons-nous ces ouvrages de bijouterie qu'on faiſoit il y a quelques années, où avec le ſeul ſecours de l'or & de l'argent différemment mêlangés, ſur un champ plein & uni, on repréſentoit divers ſujets. L'artifice de ces ſortes de bijoux conſiſtoit dans un nombre infini de petites piéces rapportées & ſoudées dans le plein de l'ouvrage. Tous ces différens morceaux étoient gravés ou cizelés. La couleur & le reflet des métaux joints au deſſein, détachoient les ſujets du plein de l'ouvrage, & les faiſoient ſortir. On peut conjecturer que c'eſt dans ce goût, à peu-près, qu'Homère a imaginé de faire exécuter par Vulcain le bouclier d'Achille. Le champ en étoit d'airain, entre-coupé & varié par pluſieurs morceaux de différens métaux gravés & cizelés. Donnons quelques exemples.

Vulcain veut-il répréſenter des Bœufs? Il choiſit l'or & l'étain [a], c'eſt-à-dire, un morceau de métal jaune & un morceau de métal blanc pour diverſifier ſon troupeau. A-t-il intention de repréſenter une vigne chargée de grappes d'un raiſin noir en maturité? L'or compoſe le cep de cette vigne. Elle eſt ſoutenue par des échalas d'argent [b]. Des morceaux d'acier poli & bruni, forment probablement les grains de raiſin noir. Un foſſé de ſemblable métal environne ce vignoble. Une paliſſade d'étain lui ſert de clôture [c]. Je n'entrerai pas dans de plus grands détails: cette légere eſquiſſe ſuffit pour expliquer la maniere dont je conçois le méchaniſme de cet Ouvrage. Au ſurplus quelque idée qu'on ſe forme du bouclier d'Achille, on peut aſſurer que la penſée en eſt grande & magnifique. Une pareille compoſition ne permet pas de douter qu'au tems de la guerre de Troye l'orfévrerie ne fût parvenue à un grand dégré de perfection chez les Peuples de l'Aſie; car c'eſt toujours dans ces contrées qu'Homère place le ſiége des Arts & des fameux Artiſtes.

[a] Iliad. l. 18. v. 574.
[b] Ibid. v. 561, &c.
[c] Ibid.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE TROISIEME.

De la Peinture.

L'ORIGINE de la Peinture eſt une des queſtions les plus difficiles qui ſe préſentent dans l'hiſtoire des Arts. Il regne une très-grande obſcurité ſur le tems auquel elle a été inventée & miſe en pratique. Il n'eſt gueres plus aiſé de décider à quels Peuples on en doit faire honneur. Les ſentimens ſont aſſez partagés ſur le pays & ſur le tems où cet Art a pris naiſſance. Les uns en font honneur aux Egyptiens [a], d'autres aux Grecs [b]. Ce n'eſt pas ici le moment d'examiner ce point de critique. A l'égard du tems où la peinture a pris naiſſance, quelques Auteurs prétendent que l'invention de cet Art a précédé la guerre de Troye [c]; d'autres penſent qu'elle eſt poſtérieure à cette époque [d]: c'eſt ce qu'il s'agit de diſcuter. Mais avant de nous livrer à ces recherches, il eſt à propos, je crois, d'établir le ſens dans lequel j'entends le mot de *Peinture*, & de fixer l'objet de la queſtion.

Je définis la Peinture: l'Art de repréſenter ſur une ſurface plate, par le moyen des couleurs, les objets tels qu'ils nous paroiſſent figurés & colorés par la nature (1). D'après cette définition je dis, & j'eſpere prouver que la Peinture n'étoit pas connue dans les ſiécles qui nous occupent préſentement.

Les Egyptiens ſe vantoient d'avoir connu la peinture ſix mille ans avant les Grecs [e]. L'Ecriture ſainte & l'Hiſtoire prophane s'accordent également à rejetter une pareille chimère. Pline lui-même n'a fait aucun compte de cette vaine prétention, & n'a pas cru devoir s'y arrêter [f]. Mais en écartant ce nombre exceſſif d'années, il faut examiner ſi les Egyptiens n'ont pas connu la peinture dès une très-haute antiquité. Pluſieurs Critiques &

[a] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 417. l. 35. ſect. 5. p. 682. = Iſidor. Orig. l. 19. c. 16.

[b] Ariſtotel. Theophraſt. *apud* Plin. l. 7. p. 417.

[c] Ariſtotel. *loco cit.*

[d] Theophraſt. ibid. = Plin. l. 35. ſect. 6. p. 682.

(1) Je comprends dans cette définition le *Camayeu*, attendu les différentes nuances & les différens tons de couleurs qu'on y obſerve, outre l'effet des ombres, des clairs obſcurs, &c.

[e] Plin. l. 35. ſect. 5. p. 681.

[f] Ibid.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

quelques Voyageurs modernes sont dans cette opinion. Discutons les témoignages sur lesquels ils fondent leur sentiment.

Diodore en décrivant le mausolée d'Osymandès, dit que le plat-fond de ce monument étoit semé d'étoiles sur un fond bleu [a]. On pourroit d'abord jetter quelques doutes sur la vérité de ce fait. Diodore est le seul qui en parle, & encore n'est-ce que sur le récit d'Hécatée, Auteur très décrié chez les Anciens. Ce témoignage paroît donc au moins suspect. Admettons-le cependant. Qu'en résultera-t-il? Nous ignorons dans quel tems ce mausolée peut avoir été construit. Diodore ne marque point le siécle auquel a vécu le Monarque dont il renfermoit les cendres. Le tombeau d'Osymandès peut être fort ancien, & cependant n'avoir été bâti que dans des siécles postérieurs à ceux que nous examinons présentement (1). D'ailleurs je demanderai quelle induction on peut tirer d'un simple enduit d'une seule couleur, sur laquelle on avoit vraisemblablement appliqué des feuilles d'or ou d'argent pour imiter les étoiles.

Dans les ruines de ces vastes palais répandus dans la haute Egypte, on voit, selon le rapport de quelques Voyageurs, des peintures antiques, d'un coloris très-vif & très éclatant [b]. Je ne veux point contester la vérité de ces relations; mais en accordant que les faits sont dans l'exacte vérité, ils ne prouvent rien contre le sentiment que j'ai embrassé. Ces peintures sont vraisemblablement l'Ouvrage de quelques Artistes Grecs appellés en Egypte par les Ptolomées & leurs successeurs. Cette conjecture me paroît d'autant mieux fondée, qu'un Voyageur moderne décrivant un temple où il avoit vû des peintures, dit que les colonnes qui en soutiennent le plat-fond sont d'ordre Corinthien [c]. Il observe ailleurs en parlant d'un palais qui fait partie des ruines qu'on croit être de l'ancienne Thèbes, que les chapiteaux des colonnes sont d'ordre Composite, très-bien travaillés [d]. On n'ignore pas que l'architecture des premiers Egyptiens ne

[a] L. 1. p. 56.

(1) C'est le sentiment de Marsham, p. 403.

[b] Voyage du Sayd par deux PP. Capucins p. 3 & 4. dans le Recueil des Relations publiées par Thévenot, t. 2. = Paul. Lucas, t. 3. p. 38, 39 & 69. = Rec. d'Observat. Curieuses, t. 3. p. 79-81-133-134-164-166. = Voyage de Granger, p. 35-38-46. 47-61.

[c] Granger, p. 38 & 39.

[d] Ibid. p. 58.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ressembloit à aucun des cinq ordres que nous tenons des Grecs & des Romains. Un autre Voyageur rapporte une inscription Grecque tirée d'un ancien palais où il avoit vû également des peintures [a].

Je crois être en droit de conclure, d'après ces faits, que les monumens en question ne sont point l'ouvrage des anciens habitans de l'Egypte ; ou que, supposé qu'ils en soient, ils auront été restitués par les Grecs ou par les Romains. Ainsi les peintures qu'on y remarque ne décident rien pour l'ancienneté de cet art en Egypte.

On insiste cependant, & on prétend prouver par ces mêmes peintures l'antiquité des édifices qui les renferment. Les Perses, remarque-t-on, furent pendant quelque tems maîtres de l'Egypte. Ces peuples étoient ennemis déclarés des temples & de toutes sortes de représentations ; on ne peut par conséquent leur attribuer les peintures qu'on voit encore aujourd'hui dans les temples & dans les palais de l'Egypte. Ces ouvrages doivent donc avoir été exécutés avant les siécles où les Perses conquirent l'Egypte [b]. J'ose dire que je ne vois point de conséquence dans ce raisonnement.

Cambyse détruisit, autant qu'il lui fut possible, les monumens de l'Egypte : on pourroit conclure de ce fait, avoué de toute l'antiquité, que tout ce qui portoit l'empreinte du goût & de la magnificence, fut aboli par ce barbare vainqueur. Ainsi on devroit regarder comme postérieurs à l'invasion de ce Prince les palais & les temples dont on nous parle. Mais en supposant, ce qui me paroît fort vraisemblable, que plusieurs de ces édifices ont échappé à la fureur de ce Prince, ressouvenons-nous que la conquête de l'Egypte par Cambyse, n'est que de l'an 525 avant Jesus-Christ. Il peut donc subsister des peintures Egyptiennes antérieures à ce Monarque, sans que la date en remonte aux siécles dont il s'agit maintenant. Il me paroît cependant beaucoup plus naturel de les attribuer aux Grecs. Loin d'imiter la conduite des Perses, ces Conquérans s'attacherent à réparer les anciens monumens de l'Egypte. Ils les enrichirent de nouveaux ornemens, du nombre desquels je crois pouvoir mettre les peintures dont on nous parle.

[a] Paul Lucas, t. 3. p. 38, 39-41 & 42. | [b] Rec. d'Observat. cur. t. 3. p. 134 & 166.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Paſſons aux autres témoignages qu'on produit pour établir que cet art étoit connu dans les ſiécles qui ſont l'objet de cette ſeconde Partie de notre Ouvrage. Tout ſe réduit à des conjectures, à des inductions tirées de quelques paſſages d'Homère. On ne cite aucun fait poſitif : on allégue les voiles brodés par Hélène & par Andromaque, dont j'ai parlé ci-deſſus ; on s'autoriſe de la deſcription du bouclier d'Achille, & de quelques autres endroits de l'Iliade & de l'Odyſſée. On conclut de ces faits combinés & réunis, que la peinture devoit être en uſage dès le tems de la guerre de Troye : ces conjectures ſont-elles fondées, & les rapports ſont-ils bien réels ? C'eſt ce dont on va juger.

Les partiſans de l'opinion que je combats commencent par ſuppoſer qu'on n'a imaginé de teindre la laine & de broder les étoffes, que dans la vûe d'imiter la peinture ; ce procédé paroît, dit-on, fort vraiſemblable : il eſt plus naturel & plus aiſé de repréſenter les objets par le ſecours des couleurs & du pinceau, que par le moyen de fils teints diverſement. La broderie nuancée n'a dû être imaginée que long-tems après la peinture, dont elle ne ſemble être qu'une pénible imitation : cependant on voit cette eſpéce de broderie fort en uſage dès le tems de la guerre de Troye. L'invention de la peinture eſt donc antérieure à cette époque. Il eſt probable d'ailleurs que pour travailler aux ouvrages de broderie, on ſe ſervoit alors, comme aujourd'hui, de patrons coloriés : c'en eſt aſſez pour montrer qu'on ſçavoit peindre, & que cet art devoit même être aſſez commun & aſſez répandu dès les ſiécles héroïques.

On tire des inductions à peu près ſemblables de la deſcription du bouclier d'Achille : on inſiſte ſur la grande variété de ſujets & de deſſeins qui regne dans ce morceau ; ſur l'art de groupper les figures en bas-reliefs ; ſur la multiplicité de couleurs dont Homère, ſuppoſe-t-on, a voulu faire entendre que chaque objet étoit animé. Les différentes impreſſions que l'action du feu laiſſe ſur les métaux eſt, dit-on, le ſeul moyen que le Poëte ait pû imaginer pour rendre & varier les tons de couleur : mais cette idée n'a pû lui venir que d'après la vûe de quelque tableau. Car, ajoute-t-on, il n'eſt pas naturel de croire qu'on ait d'abord ſongé à repréſenter la couleur des objets par

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

la teinte que l'action du feu peut imprimer aux métaux : tout nous dit au contraire qu'on a dû commencer par employer les couleurs naturelles. L'ouvrage de Vulcain ne doit donc être regardé que comme une imitation de la peinture [a].

Voilà les principaux raiſonnemens qu'on employe pour ſoutenir l'ancienneté de cet art ; il faut convenir qu'ils ſont des plus ſpécieux. Eſſayons d'y répondre, en ne perdant point de vûe la définition que j'ai donnée de la peinture : c'eſt un point eſſentiel dans la queſtion qui nous occupe.

Eſt-il bien certain que dans les ouvrages de broderie dont parle Homère, il entrât différentes ſortes de couleurs, différentes nuances ? Je ne le penſe pas, & j'oſe dire qu'en examinant la force des termes dont le Poëte ſe ſert, on verra qu'ils ſignifient ſeulement différentes figures, différentes fleurs, répandues ſur les voiles brodés par Hélène & par Andromaque [b]. Je ne crois pas que jamais on réuſſiſſe à prouver que les expreſſions employées dans ces paſſages déſignent des objets colorés diverſement (1). Ces deſſeins, à s'en tenir à l'exactitude du texte, étoient d'un même ton de couleur ; différens ſans doute du fonds ſur lequel ils étoient brodés. Je ne vois rien qui indique des mélanges de nuances : les figures devoient trancher ſur le fond de la broderie ; mais les couleurs, qui ſervoient à les repréſenter, étoient d'une ſeule & même teinte : il n'y avoit ni nuances, ni dégradation. Je m'en forme d'autant plus volontiers cette idée, que dans les paſſages où Homère parle de ces ſortes d'ouvrages, il ne fait jamais mention

[a] Acad. des Inſcript. t. 1. H. p. 75, &c. = Madame Dacier dans ſes notes ſur Homère.

[b] Iliad. l. 3. v. 125, &c. = L. 22. v. 140, &c.

(1) M. l'Abbé Fraguier, & Mad. Dacier, prétendent que le mot ἐνέπασσεν, ſignifie *repréſenter avec différentes couleurs*.

Mais 1° on ne cite aucune autorité pour prouver qu'ἐνέπασσεν, ſignifie repréſenter avec différentes couleurs. Ce mot auſſi bien que celui d'ἔπασσε, dont Homère ſe ſert en parlant du voile brodé par Andromaque, veut dire à la lettre *répandre*, *ſemer*, c'eſt-à-dire, qu'il y avoit pluſieurs figures répandues dans ces broderies.

Les mots θρόνα ποικίλα qu'on trouve employés pour le voile d'Andromaque, pourroient ſouffrir plus de difficulté. Je doute cependant qu'on en puiſſe tirer un grand avantage. C'eſt la ſeule fois que cette expreſſion ſe trouve dans Homère : il eſt par conſéquent bien difficile d'en fixer le ſens. Autant néanmoins qu'on en peut juger, Homère n'a point voulu déſigner des fleurs de couleurs différentes ; mais plutôt différentes eſpéces de fleurs. On trouve, il eſt vrai, le mot ποικίλος, employé à déſigner des objets diverſement colorés, mais ce n'eſt que dans des Auteurs bien poſtérieurs à Homère. On ne prouvera jamais que dans les écrits de ce grand Poëte, ce mot veuille déſigner des objets colorés diverſement.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

que de laines d'une seule couleur [a]. Il y a plus : dans l'Odyssée on apporte à Hélène une corbeille remplie de pelottons d'une laine filée extrêmement fin [b]. S'il eût été d'usage d'employer alors différentes nuances dans les broderies, Homère vraisemblablement auroit donné à entendre par quelque épithète que ces pelottons étoient de plusieurs couleurs, & c'est ce qu'il n'a point fait.

Inutilement donc imagine-t-on des patrons peints de différentes couleurs, puisqu'il paroît constant que les broderies dont parle Homère n'étoient que d'une même teinte. Cette idée même de patrons servant de modèles, me paroît une supposition bien gratuite. Nous ignorons la maniere dont on travailloit au tems de la guerre de Troye ; & s'il falloit dire ce que j'en pense, je croirois qu'on se contentoit alors de poncer les canevas : mais en cas qu'on jugeât les patrons absolument nécessaires, on doit dire que c'étoient de simples desseins d'une seule & même couleur, tels que ceux qu'on exécute aujourd'hui au crayon & à l'encre.

Les inductions qu'on prétend tirer du bouclier d'Achille ne me paroissent pas mieux fondées : qu'on lise attentivement le texte d'Homère, on verra qu'il n'a jamais eû en vûe qu'un ouvrage d'Orfévrerie, & que ce qu'il dit de la diversité des couleurs, peut parfaitement s'expliquer soit par l'action du feu sur les métaux, soit par leur mélange & leur opposition. On ne peut pas même soupçonner qu'il ait voulu désigner des nuances, des dégradations, une union de couleurs, rien, en un mot, de ce qui constitue l'essence de la Peinture.

Il n'y a rien, par exemple, dans la maniere dont Homère dépeint une vigne gravée sur ce bouclier, qui ne puisse être rendu par le mélange des métaux & par la couleur que l'action du feu est capable de leur imprimer : les ceps sont d'or, les grains de raisin noir sont d'acier bruni, & les échalas d'argent [c]. Mais qu'on prenne garde que le Poëte ne parle point des feuilles de cette vigne. S'il fût entré dans ce détail, il auroit fallu nécessairement dire qu'elles étoient vertes ; & c'est

[a] Odyss. l. 4. v. 135. l. 6. v. 53 & 306. l. 13. v. 168.

[b] Ibid. l. 4. v. 134.

[c] Iliad. l. 18. v. 561, &c.

ce

ce qu'Homère n'a point fait ; il laiſſe entendre que les ceps garnis de leurs feuilles étoient d'or.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Cette obſervation doit s'appliquer à toute la deſcription du bouclier d'Achille : aucun endroit ne nous annonce que ce Poëte ait eû intention de déſigner des couleurs rouges, bleues, vertes, &c. L'action du feu & le mélange des métaux ne ſuffiſent pas pour rendre ces teintes : il faut employer pour ces ſortes d'effets des couleurs métalliques, c'eſt-à-dire, peindre en émail, ſecret qui très-certainement devoit être alors inconnu. On voit même que tous les perſonnages qu'Homère a eû occaſion de placer dans cette compoſition ſont d'or [a], juſqu'aux bergers qui conduiſent un troupeau [b].

Enfin, en accordant même que les voiles dont parle Homère pouvoient être en broderie nuée de différentes couleurs, & que les objets dépeints ſur le bouclier d'Achille indiquent un mêlange de teintes & de couleurs diverſifiées, l'ancienneté de la Peinture ne m'en paroîtroit pas plus ſolidement établie. Dire que l'art de broder n'a été inventé que pour imiter l'art de peindre, c'eſt une idée ſans fondement. D'où ſçait-on qu'en teignant la laine & en faiſant uſage des différentes couleurs pour broder les étoffes, l'intention des premiers hommes ait été de copier la Peinture ? Le but qu'on s'eſt propoſé dans tous les tems a été d'imiter la nature : la Peinture elle-même n'a été imaginée que pour cet effet. Mais, ajoute-t-on, il eſt bien plus facile de repréſenter les objets par le ſecours des couleurs & du pinceau, que par tout autre moyen. J'en demeure d'accord : cette raiſon cependant n'eſt pas plus convaincante ; j'en appelle à l'expérience. Elle nous apprend que dans les Arts on a très-ſouvent commencé par les procédés les plus difficiles, avant que d'en venir aux plus ſimples & aux plus aiſés.

La preuve qu'Homère n'a jamais eû en vûe la Peinture proprement dite, & que même il ne l'a pas connue, c'eſt que les termes conſacrés dans la langue Grecque à déſigner cet Art (1) ne ſe rencontrent point dans ſes écrits. Pline a remarqué même

[a] Iliad. l. 18. v. 517.

[b] Ibid. v. 577.

(1) Γραφὴν & Ζωγράφος, qui ſe trouvent ſouvent dans les Auteurs qui ont écrit depuis Homère. Ζωγράφος, n'eſt ni dans l'Iliade ni dans l'Odyſſée. Si l'on y voit le mot Γραφὴ, ce n'eſt point dans l'acception de Peinture. Il ne ſignifie jamais chez Homère que *repréſenter*, décrire un objet.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

que ce Poëte parle très-rarement des couleurs [a]. Si la Peinture eût été en uſage dans le tems qu'Homère a vécu, peut-on croire qu'il eût négligé de parler d'une invention ſi admirable, lui qui s'eſt particulierement attaché à décrire les Arts? Ajoutons qu'on ne voit point de tableaux (1) dans les palais que ce Poëte s'eſt plû à décrire, quoiqu'il y mette des ſtatues & d'autres ornemens de cizelure & de gravure.

On ſçavoit, à la vérité, qu'on me permette le terme, barbouiller de quelque couleur le bois & d'autres matieres. Les Grecs au tems de la guerre de Troye étoient dans l'uſage de peindre en rouge leurs vaiſſeaux [b], & encore cette couleur étoit-elle alors fort imparfaite [c]. Le pied de la table dont Neſtor ſe ſervoit, étoit auſſi enduit de quelque couleur [d]. Mais donnera-t-on le nom de peinture à de pareils ouvrages? C'eſt le mélange, l'union, & l'oppoſition des couleurs, ou même les différens tons d'une même couleur, ce ſont les reflets, les ombres & les jours qui conſtituent l'Art de peindre. Le reſte n'eſt qu'un enduit.

Il ſuffit de jetter les yeux ſur l'Hiſtoire, pour ſe convaincre que la Peinture a été inconnue aux ſiécles dont il eſt préſentement queſtion. Une foule de monumens atteſtent le fréquent uſage que l'on faiſoit alors de la gravure, de la cizelure & de la ſculpture. Rien de ſemblable, ni même d'approchant, à l'égard de la Peinture. Il regne ſur ce ſujet le ſilence le plus profond & le plus général. L'Ecriture qui parle de tant de ſortes d'Arts, qui défend ſi expreſſément toute repréſentation tendante à l'idolatrie, ne dit rien de la Peinture. Le témoignage enfin d'un Auteur qui poſſédoit bien la connoiſſance de l'antiquité décide en faveur du ſentiment que j'ai embraſſé. Pline aſſure que l'Art de peindre n'étoit pas encore inventé au tems de la

[a] L. 33. ſect. 38. p. 624.

(1) Virgile n'a pas été ſi circonſpect. Il met des tableaux dans le temple de Carthage. Enée s'y reconnoît parmi les Heros qui y étoient peints.

. . . . . *Animum picturâ paſcit inani.*
Æneid. l. 1. v. 464, &c.

Mais ce n'eſt pas la ſeule occaſion où, comme je l'ai déja remarqué, Virgile n'ait pas craint de bleſſer le *Coſtume*; j'en citerai encore par la ſuite pluſieurs exemples.

[b] Iliad. l. 2. B. v. 144.

[c] Voy. Théophraſt. de Lapid. p. 400. = Plin. l. 33. ſect. 37. p. 624.

[d] Iliad. l. 11. v. 628.

Je dis de *quelque couleur*, attendu qu'on n'eſt point d'accord ſur l'eſpéce de couleur qu'Homère a voulu déſigner par le terme Κύανος, dont il ſe ſert en pluſieurs occaſions.

guerre de Troye [a]; & il paroît ne s'être déterminé qu'après avoir examiné fort attentivement cette queſtion.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Manque d'attention & faute d'avoir aſſez réfléchi ſur l'eſſence de la Peinture, on eſt tombé dans bien des mépriſes par rapport à l'origine & à l'époque de cet Art. La plûpart des Auteurs qui ont traité cette matiere, ont toûjours confondu le Deſſein avec la Peinture; & de ce que l'on a ſçu deſſiner dès les tems les plus reculés, ils ont conclu que l'on a connu auſſi l'art de peindre, malgré la différence eſſentielle qu'il y a entre l'une & l'autre pratique. Voilà, je crois, la ſource de toutes les erreurs qu'on a débitées ſur l'époque de la Peinture. On n'a jamais voulu diſtinguer l'art de deſſiner d'avec celui de peindre. Je compte en avoir aſſez dit pour montrer que non-ſeulement la Peinture n'a point été connue dans les ſiécles qui ſont l'objet de cette ſeconde Partie de mon Ouvrage; mais même qu'elle eſt poſtérieure à Homère.

[a] L. 35. ſect. 6. p. 682.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

SECTION SECONDE.

De l'état des Arts dans la Grece.

ON TROUVE peu de lumieres dans l'Hiſtoire des Egyptiens & des Peuples de l'Aſie ſur le progrès des Arts. Il n'eſt pas facile d'y appercevoir ces différens degrés, cette progreſſion ſucceſſive qu'a dû néceſſairement éprouver tout ce qui rentre dans le genre de découvertes & d'inventions. Ce n'eſt donc point dans l'Hiſtoire des nations Orientales qu'on doit étudier la marche de l'eſprit humain. Elle ne s'y montre point aſſez à découvert : les gradations n'y ſont point aſſez ſenſibles, faute de monumens & de détails hiſtoriques.

Les Grecs nous fourniront beaucoup plus de reſſources. Nous ſommes aſſez inſtruits de l'état où ont été ſucceſſivement les Arts dans les différens ſiécles qui compoſent l'Hiſtoire de cette Nation. Depuis le moment où ces peuples ont commencé à ſortir de la barbarie, juſqu'au tems où finit leur hiſtoire, on peut conſidérer leur marche & ſuivre l'ordre & le fil de leurs connoiſſances. On découvrira aiſément dans l'hiſtoire des Arts, chez les Grecs, les différens degrés par leſquels ces Peuples ſe ſont élevés ſucceſſivement des pratiques les plus groſſières aux découvertes les plus ſublimes.

Les fables, à la vérité, ont beaucoup altéré les premiers monumens de l'hiſtoire Grecque. Il regne bien des contradictions ſur l'époque & ſur les Auteurs des premieres inventions. On ne doit compter ſur les faits que juſqu'à un certain point. Cependant, malgré l'obſcurité & l'incertitude qu'une tradition peu fidéle a répandue ſur les tems que nous allons parcourir, avec quelque attention & le ſecours de la critique, on parvient à démêler la vérité d'un grand nombre d'événemens, on y apperçoit en général une certaine liaiſon, un certain ordre, qui ne permettent pas de les reléguer au rang de ces traditions totalement dénuées de fondemens hiſtoriques.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

En combinant, en rapprochant plusieurs faits, plusieurs circonstances, on peut réussir à se former une idée assez exacte de l'origine & du progrès des Arts dans la Grece.

Il est peu d'arts dont les Grecs puissent se glorifier d'avoir été les inventeurs. Ils les ont reçus, pour la plûpart, de l'Egypte & de l'Asie. Mais le point de perfection auquel ce Peuple a porté les découvertes dont les autres Nations lui ont fait part, le dédommage suffisamment du mérite de l'invention. On doit à la Grece le goût, l'élégance & toutes les beautés, en un mot, dont les arts sont susceptibles.

Disons encore que le progrès des arts a été lent chez les Grecs. Dès les premiers siécles après le déluge, on voit régner le faste & la magnificence dans l'Asie & dans l'Egypte. Rien de pareil dans la Grece. Au lieu de ces grands travaux, à la place de ces ouvrages également magnifiques & recherchés, dont nous nous sommes entretenus jusqu'à présent, nous n'allons voir que des objets très-simples, des pratiques grossières, proportionnées au peu de connoissances que doit avoir des arts, une Nation qui ne fait que commencer à sortir de la barbarie, & à se policer

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Agriculture.

RAPPELLONS en peu de mots ce que j'ai déja dit ailleurs de l'ancien état de la Grece [a]. On a vû que les premiers habitans de cette contrée étoient plongés dans les ténebres de l'ignorance la plus groſſiere & la plus profonde. C'étoient, à proprement parler, de vrais Sauvages errans dans les bois, ſans chef & ſans diſcipline, féroces au point de ſe manger les uns les autres; ignorans l'uſage des arts, & des alimens convenables à l'homme, ſe nourriſſans de fruits, de racines & de plantes ſauvages.

Des Conquérans ſortis de l'Egypte, peu de ſiécles après le déluge, avoient vraiſemblablement porté dans la Grece quelque teinture des Arts; mais ces premiers germes ne purent pas proſpérer. L'extinction de la famille des Titans & la deſtruction de leur Empire, replongerent la Grece dans l'anarchie & dans l'ignorance. Les différentes Colonies qui de l'Aſie & de l'Egypte paſſerent quelques tems après cet événement dans cette partie de l'Europe, la retirerent de la barbarie & de la groſſiereté. Ces nouvelles peuplades en ſe mêlant avec les anciens habitans adoucirent leurs mœurs. Elles engagerent quelques familles à quitter les forêts & à ſe réunir. Il ſe forma des ſociétés dans pluſieurs cantons. Les chefs de ces nouveaux établiſſemens firent part à leurs ſujets des connoiſſances les plus néceſſaires à l'homme, & pourvûrent aux beſoins les plus preſſans. La Grece inſenſiblement ſe poliça. Elle s'enrichit ſucceſſivement des découvertes de l'Aſie & de l'Egypte. Tout changea de face dans cette partie de l'Europe. Les peuples s'humaniſerent, les Arts s'établirent ſolidement, & acquirent même un nouveau degré de perfection. La lumiere ſuccéda aux ténebres de l'ignorance & de la groſſiereté.

[a] Prem. Part. Liv. I. Chap. I. Art. V.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les Auteurs anciens ne s'accordent point ſur l'époque de ces heureux changemens. Il eſt fort difficile de déterminer d'après leurs récits, par qui & dans quel tems les Arts ſe ſont introduits chez les Grecs. Il regne ſur tous ces faits la plus grande obſcurité & les plus fortes contradictions. Eſſayons d'en démêler la ſource.

Les Grecs avoient reçû leurs Arts des Peuples de l'Egypte & de l'Aſie; mais conformes en ce point à toutes les Nations de l'antiquité, ils ont voulu en attribuer l'origine aux Dieux. Cette idée a jetté les plus épaiſſes ténebres ſur l'hiſtoire & ſur l'époque des Arts dans la Grece. On peut en aſſigner pluſieurs cauſes.

Les chefs des premieres Colonies qui paſſerent dans la Grece apporterent dans cette partie de l'Europe quelque teinture des Arts. Ils introduiſirent en même tems le culte des Divinités honorées dans les pays d'où ils ſortoient. Ces Divinités étoient pour la plûpart des hommes qu'on avoit déïfiés en reconnoiſſance des découvertes utiles dont ils avoient fait part au genre humain. Les étrangers qui introduiſirent ces Dieux dans la Grece, firent ſans doute connoître auſſi le motif du culte qu'on leur rendoit.

Ces premiers établiſſemens, comme je l'ai déja dit, ne ſubſiſterent pas long-tems. La famille & l'Empire des Titans s'éteignirent après deux ou trois générations. La Grece retomba auſſi-tôt dans ſon ancien état. L'ignorance, compagne inſéparable du trouble & de l'anarchie, fit oublier les événemens. Il n'en reſta plus qu'une mémoire confuſe. Les Grecs ne tarderent pas à confondre ceux qui leur avoient enſeigné les Arts, avec les Divinités ſous les auſpices deſquelles ils leur avoient été apportés : premiere cauſe d'erreur & de confuſion.

De nouvelles Colonies paſſerent dans la Grece quelque tems après les Titans. Les conducteurs de ces diverſes Peuplades rapporterent dans cette partie de l'Europe les Arts & les Divinités des pays d'où ils venoient. Ces pays étoient à peu-près les mêmes que ceux d'où étoient ſorties les anciennes Colonies, c'eſt à dire, l'Egypte & la Phénicie. Le culte des Divinités que les nouvelles Colonies introduiſirent, ne différoit donc point pour la forme ni pour les motifs, de celui qu'avoient apporté originairement les Princes Titans ; nouvelle

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ſource de mépriſes & d'incertitudes. L'ignorance & le laps de tems firent confondre les époques, & on regarda par la ſuite comme nouvelles des inſtitutions dont l'origine étoit très-ancienne.

Les Divinités d'Egypte & de Phénicie en changeant de ſéjour changerent inſenſiblement de nom. Les Grecs après les avoir adoptées, ſe les approprierent & voulurent faire croire que les Dieux qu'ils adoroient étoient nés dans la Grece. On chercha en conſéquence des explications & des reſſemblances convenables à ces idées. Les Prêtres eurent ſoin de les débiter. On traveſtit l'hiſtoire des anciennes Divinités. La verité des faits s'oublia peu à peu. Les Poëtes, qu'on regarde comme les Théologiens du Paganiſme, mais qui n'étoient en effet que les Théologiens du peuple, firent bientôt diſparoître l'origine des Dieux apportés d'Egypte & de Phénicie. Ils inventerent différentes circonſtances propres à orner & à revêtir leurs fictions. A la place de l'ancienne tradition ils ſubſtituerent des Dieux nés dans le ſein de la Grece. Ce ſyſtême prit dans preſque tous les eſprits : l'orgueil & la ſuperſtition le favoriſoient.

Les Grecs ſe ſont mis tard à écrire l'hiſtoire. On avoit alors preſque perdu de vûe les premiers événemens. La mémoire cependant ne s'en étoit pas tellement abolie, qu'il n'en fût reſté quelques traces. Les Ecrivains ſenſés de la Grece ont reconnu que toutes les Divinités qu'ils adoroient leur avoient été apportées de l'Orient [a]. Mais ceux qui ſuivoientles idées populaires, ont écrit conformément au ſyſtême régnant dans l'eſprit du peuple, & nous ont débité les erreurs adoptées dans les derniers tems. De-là ce mêlange monſtrueux d'aventures biſarres & abſurdes dont l'hiſtoire des Dieux de la Grece ſe trouve chargée dans la plûpart des écrits de l'antiquité. De-là ces contradictions qu'on rencontre ſi ſouvent dans les Auteurs anciens ſur l'origine des Arts & du culte des Dieux dans la Grece. On en va voir plus d'un exemple.

[a] Voy. Hérod. l. 2. n. 50. = Plato, *in* Cratyl. p. 281.

ARTICLE

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

Du Labourage.

SI L'ON en croit l'opinion la plus généralement reçûe, les Grecs furent redevables de la connoiſſance du labourage à une reine de Sicile nommée Cérès [a]. On lui aſſocie Triptolême, fils de Célée roi d'Eleuſis [b]. Ces deux perſonnages paſſent communément pour avoir enſeigné à la Grece tout ce qui concerne l'Agriculture, l'uſage de la charrue, le moyen de dompter les bœufs & de les attacher au joug, l'Art de ſemer le grain & de le moudre, &c [c]. On donne auſſi à Cérès le mérite d'avoir inventé les charrettes & les autres voitures propres au tranſport des fardeaux [d]. Ce fut, dit-on, Célée pere de Triptolême qui le premier apprit aux hommes à ſe ſervir de paniers & de corbeilles [e] pour recueillir & ſerrer les fruits de la terre. Les Athéniens ſe vantoient d'avoir joui les premiers de toutes ces connoiſſances, & même d'en avoir fait part au reſte de la Grece [f]. Tel a été le ſentiment le plus ordinaire & le plus généralement reçû ; mais il ſouffre bien des difficultés.

D'anciens Mémoires rapportoient à Bacchus l'introduction du labourage dans la Grece [g]. Pline & d'autres Auteurs en font honneur à un certain Buzygès Athénien [h]. Un ancien Hiſtorien de Crète nommoit pour le premier inventeur de l'Agriculture un certain Philomélus [i]. Les Argiens enfin [k] & les Phénéates [l], diſputoient aux Athéniens la gloire d'avoir connu les premiers le labourage.

[a] Marm. Oxon. Ep. 12. = Virgil. Georg. l. 1. v. 147. = Diod. l. 5. p. 333. = Ovid. Metam. l. 5. v. 341. = Hygin. Fab. 277. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 412 & 415. = Juſtin. l. 2. c. 6.

[b] Id. ibid.

[c] Ibid.

[d] Virgil. Georg. l. 1. v. 163.

[e] Ibid. v. 165.

[f] Diod. l. 5. p. 333. = Juſtin. l. 2. c. 6. = Ariſtid. Orat. *in* Eleuſ. t. 1. p. 257.

[g] Diod. l. 4. p. 232. & 249. = Plut. t. 2. p. 299. B.

[h] L. 7. ſect. 57. p. 415. = Auſon. Ep. 22. p. 674 & 675. = Heſychius, *voce* Βυζυγης.

[i] Hygin. Poet. Aſtron. l. 2. c. 4. p. 366.

[k] Pauſ. l. 1. c. 14.

[l] Id. l. 8. c. 15.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On trouve d'auſſi fortes contradictions ſur le tems auquel cet Art a commencé à s'établir dans la Grece. Si l'on ſuit l'opinion la plus commune qui en fait honneur à Cérès, on eſt bien embarraſſé ſur l'époque de cette Princeſſe. Les marbres de Paros [a], Juſtin [b] & d'autres Auteurs, placent l'arrivée de Cérès ſous le regne d'Erechtée ſixiéme roi d'Athènes, 1409 ans avant J. C. Comment concilier cette datte avec d'autres faits entierement oppoſés & qui paroiſſent au moins auſſi bien conſtatés?

La Fable & l'Hiſtoire s'accordent à faire Cérès contemporaine des Titans, Saturne & Jupiter, &c. [c], une ancienne tradition portoit que cette Princeſſe leur avoit appris à faire la moiſſon [d]: elle ne tarda pas même à partager avec eux les honneurs de la divinité. On avoit bâti des temples à Cérès dès le tems des fils de Phoronée [e], & Phoronée paſſoit pour le premier mortel qui eût régné dans la Grece [f]. On diſoit auſſi que l'ancien Hercule, celui que l'on met au nombre des Dactyles Idéens, avoit eû la garde du temple de Cérès Mycaléſia [g]. Hérodote ne fait pas à la vérité le culte de cette Déeſſe ſi ancien. Il dit qu'il fut apporté dans la Grece par les filles de Danaüs [h]. Cet événement précede néanmoins de plus de cent années le regne d'Erechtée (1).

A l'égard Triptolème, quelques Auteurs ont avancé qu'il étoit fils de l'Océan [i]. On entendoit anciennement par cette expreſſion une perſonne venue par mer, & dans les ſiécles les plus reculés. Pauſanias confirme une partie de ces faits. Il dit que, ſelon la tradition des Arcadiens, Arcas petit-fils de Lycaon, apprit de Triptolème la maniere de ſemer les grains & d'en faire du pain [k]. Cet Arcas paſſoit pour être fils de Jupiter [l].

L'arrivée de Cadmus dans la Grece tombe à l'an 1519 avant J. C. A travers les traits fabuleux qui déguiſent l'hiſtoire

[a] Epoch. 12.
[b] L. 2. c. 6. p. 87.
[c] Voy. Apollod. l. 1. = Diod. l. 5. p. 232.
[d] Apollon. Argon. l. 4. v. 988 & 989.
[e] Pauſ. l. 1. c. 39, 40. l. 2. c. 35. = Voy. auſſi Diod. l. 5. p. 379.
[f] Voy. la 1re Part. Liv. I. Chap. I. p. 65.
[g] Pauſ. l. 9. c. 27.
[h] L. 2. n. 171.
(1) On fixe l'arrivée de Danaüs dans la Grece à l'an 1510. av. J. C.
[i] Apollodor. l. 1. p. 13. = Pauſ. l. 1. c. 14.
[k] L. 8. c. 4. = Voy. auſſi Strab. l. 14. p. 990. l. 16. p. 1089.
[l] Pauſ. l. 8. c. 3.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

de ce Prince, on entrevoit que de ſon tems l'art de ſemer le grain devoit être connu, autrement on n'eut pas imaginé de lui faire labourer la terre, pour y ſemer les dents du dragon qu'il avoit vaincu [a]. Il y a plus. Une ancienne tradition portoit qu'Ino, fille de ce Prince, voulant occaſionner une ſtérilité dans la Béotie, avoit engagé ceux qui devoient fournir les grains deſtinés aux ſemailles, de les paſſer par le feu pour en faire mourir le germe [b].

On voit encore que ſelon quelques Auteurs, Mylès fils de Lélex premier roi de la Laconie étoit regardé comme l'inventeur de la meule [c]. Le regne de ce Prince précede de plus de cent ans l'époque à laquelle on fixe ordinairement l'arrivée de Cérès dans la Grece. Obſervons à ce ſujet, qu'il a dû ſe paſſer quelque tems entre l'uſage de l'agriculture & l'invention de la meule chez les Grecs. Semblables à toutes les Nations de l'antiquité, ces Peuples n'ont d'abord connu d'autre maniere de préparer les grains que celle de les faire rôtir [d].

Toutes ces conſidérations me portent à penſer, 1°. que l'origine de l'agriculture doit être plus ancienne dans la Grèce, qu'on ne le dit ordinairement. 2°. Que cet Art y a ſouffert des interruptions. 3°. Que la prétention des Athéniens d'avoir enſeigné le labourage à tout le reſte de la Grece, n'eſt ni des mieux fondées, ni des plus exactes. Voici la maniere dont je tenterois de concilier une partie des contradictions que je viens d'expoſer.

Je crois qu'on peut rapporter les premieres connoiſſances que la Grece a eues de l'Agriculture, au tems où la famille des Titans s'empara de cette partie de l'Europe [e]. Ces Princes ſortoient d'Egypte, pays où le labourage a été pratiqué de tems immémorial. Il eſt à préſumer qu'ils en auront inſtruit leurs nouveaux ſujets [f] : ils établirent en même tems le culte des Dieux honorés dans le pays d'où ils ſortoient. Hérodote [g],

[a] Apollod. l. 3. p. 136. = Ovid. Métam. l. 3. v. 102, &c.

[b] Apollod. l. 1. p. 31. = Hygin. Fab. 2. = Pauſ. l. 1. c. 44. p. 108.

[c] Pauſ. l. 3. c. 20.

[d] Théophraſt. *apud* Schol. Hom. *ad* Iliad. l. 1. v. 449. = Euſtath. *ad* hunc loc. = Etymol. magn. *voce* Οὐλοχύτας.

[e] Voy. la prem. Part. Liv. I. Chap. I. p. 60 & 61.

[f] Voy. Æſchyl. *in* Prometh. Vincto. v. 461, &c.

[g] L. 2. n. 59.

IIe PARTIE. Depuis la mor de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Diodore [a] & tous les Ecrivains de l'antiquité, reconnoiſſent que la Cérès des Grecs eſt la même Divinité que l'Iſis Egyptienne.

L'extinction de la famille des Titans, qui finit dans la perſonne de Jupiter, replongea la Grece dans l'anarchie & dans la confuſion. Les peuples ſe remirent à mener une vie errante & vagabonde : les habitans des côtes s'adonnerent à courir les mers & à faire le métier de pirates [b]. Cet Etat ſubſiſta juſqu'à l'arrivée de nouvelles colonies qui d'Egypte & de Phénicie vinrent s'établir, quelque tems après les Titans, dans pluſieurs cantons de la Grece. Cet eſpace de tems fut plus que ſuffiſant pour faire perdre la foible teinture des Arts que les Grecs avoient priſe ſous la domination de leurs premiers Conquérans. J'ai dit ailleurs qu'elle ne paroiſſoit pas avoir été de longue durée [c]. La connoiſſance & la pratique du labourage dûrent particulierement s'abolir aſſez promptement. Cet Art avoit eu bien de la peine à s'introduire dans la Grece. Triptolème à qui la tradition fait partager avec Cérès la gloire d'avoir enſeigné aux Grecs la culture des grains, trouva bien de l'oppoſition dans ſes deſſeins. C'eſt ce qu'il eſt facile d'appercevoir juſques dans les traits fabuleux dont la nouvelle Mythologie avoit chargé l'hiſtoire de ce Prince. : il penſa plus d'une fois lui en couter la vie [d]. Cérès fut obligée de le faire voyager dans les airs ſur un char tiré par des dragons volans [e] : allégorie qui doit s'entendre des meſures priſes par cette Princeſſe pour ſouſtraire Triptolème aux dangers que lui ſuſcitoit le nouvel art qu'il vouloit introduire.

Bacchus courut les mêmes riſques, lorſqu'il voulut inſtruire les Grecs dans l'art de cultiver la vigne [f]. Ce n'étoit pas en effet, une légere entrepriſe que celle de faire changer de mœurs à des eſpéces de ſauvages, tels qu'étoient alors les Grecs. Il ne devoit pas être facile de ſoumettre aux fatigues de l'agriculture des peuples indépendans & accoutumés à une vie errante, qui ne les obligeoit preſque à aucun ſoin ni à aucune

[a] L. 1. p. 18-34-107. l. 5. p. 385.
[b] Thucid. l. 1. p. 4 & 6. = Plut. *in* Themiſt. p. 121. E.
[c] Prem. Part. Liv. I. p. 61.
[d] Voy. Ovid, Métam. l. 5. v. 654, &c. = Hygin. Fab. 147. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 82.
[e] Apollod. l. 1. p. 13. = Ovid. *loco cit.* = Hygin. Poet. Aſtr. l. 2. Fab. 14. = Ariſtid. Orat. *in* Eleuſ. t. 1. p. 257.
[f] Voy. Hom. Iliad. l. 6. v. 130, &c. = Diod. l. 3. p. 234. = Apollod. l. 3. p. 141. = Ovid. Met. l. 3. v. 514. = Pauſ. l. 1, c. 2. = Hygin. Fab. 132.

peine. Les hommes n'aiment point à s'assujettir au travail, quelque avantage qui doive leur en revenir [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les inondations arrivées sous Ogygès & sous Deucalion, dûrent aussi contribuer à faire perdre la connoissance & la pratique de l'agriculture : ces déluges ravagerent & dévasterent plusieurs contrées de la Grece [b].

La Grece étoit donc retombée dans l'ignorance & la barbarie d'où les Princes Titans l'avoient tirée lorsque différentes Colonies sorties de l'Egypte & de la Phénicie passerent successivement dans cette partie de l'Europe. La premiere de ces nouvelles peuplades fut conduite par Cécrops. Ce Prince, à la tête d'une colonie Egyptienne, aborda dans l'Attique & s'y établit 1582 ans avant l'Ere chrétienne [c] : Cécrops n'ignoroit pas l'agriculture. Cicéron nous apprend qu'il introduisit dans la Grece l'usage de répandre, dans la cérémonie des funérailles, du grain sur le tombeau des morts lorsqu'on les inhumoit [d]. On peut donc croire que Cécrops essaya de semer du grain ; mais découragé, sans doute, par l'ingratitude du terroir de l'Attique sec & aride, il renonça à cette entreprise : on voit qu'il tiroit ses bleds de Sicile & de Libye [e]. Il n'en fut pas de même des oliviers. Cécrops en planta, & ils réussirent parfaitement bien. Ce Prince établit en conséquence le culte de Minerve, fondé sur ce que cette Déesse, selon l'ancienne tradition, avoit fait connoître aux hommes l'utilité de ces arbres, & leur avoit appris à les cultiver [f].

Peu de tems après Cécrops, Cadmus & Danaüs, sortis l'un de Phénicie & l'autre d'Egypte, passerent dans la Grece. Cadmus s'établit dans la Béotie, & Danaüs dans l'Argolide. On vient de voir que suivant toutes les apparences, ces Princes avoient porté l'agriculture dans les cantons où ils s'étoient établis [g].

Cent soixante & treize ans environ après Cécrops, l'Attique se trouva affligée d'une grande disette, parce que les

[a] Voy. la Prem. Part. Liv. II. Chap. I. Art. II. L'exemple des Sauvages de l'Amérique en est une preuve convaincante.

[b] Voy. Diod. l. 5. p. 376. = Voy. aussi Prem. Part. Liv. I. Art. V. p. 63 & 64. = & *suprà*, Liv. I. p. 25 & 26.

[c] *Suprà*, Liv. I. p. 17.

[d] De Leg. l. 2. n. 25. t. 3. p. 158.

[e] Tzetzes, *ex* Philocor. *ad* Hesiod. Op. v. 30. p. 18. Edit. *in*-4°. 1603.

[f] Voy. *infrà*, Art. III.

[g] *Suprà*, Liv. I, Chap. IV.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

convois ordinaires sans doute avoient manqué. Dans cette circonstance Erechtée, conducteur d'une nouvelle colonie Egyptienne, arriva avec une flotte chargée de bleds & délivra ce pays de la famine qui le pressoit. Les Athéniens en reconnoissance d'un service si important, le placerent sur le thrône [a]. Erechtée songea aussi-tôt à mettre son peuple en état de ne plus recourir à l'étranger. Jugeant les plaines d'Eleusis plus propres que le reste de l'Attique au labourage, il les fit défricher & ensemencer [b]. Il eut le bonheur de réussir dans cette entreprise, & d'accoutumer les Athéniens au labourage.

Diodore, de qui nous tenons une partie de ce récit, ajoute que Erechtée enseigna aux Athéniens le culte de Cérès & établit à Eleusis les mysteres de cette Déesse, tels qu'ils se pratiquoient en Egypte. C'est ce qui donna lieu de dire, suivant la remarque du même Historien, que Cérès étoit venue elle-même à Athènes, & de placer sous cette époque la découverte des bleds qui furent alors apportés d'Egypte aux Athéniens, sous le nom & sous les auspices de cette Déesse [c]. On a vû que la Cérès des Grecs étoit la même Divinité que l'Isis des Egyptiens, à qui, selon la tradition de ces peuples, on devoit la connoissance du labourage. Erechtée ayant réussi dans son entreprise, il étoit naturel qu'il établît le culte d'Isis. C'étoit par un motif semblable que Cécrops, comme je viens de le dire, avoit institué le culte de Minerve.

Mais l'origine de l'agriculture & celle du culte de Cérès sont plus anciennes dans la Grece que le regne d'Erechtée : on n'en peut pas douter après les différentes traditions que je viens de rapporter. Je pense donc que l'établissement des mysteres de Cerès à Eleusis, & la connoissance du labourage qu'on place sous Erechtée, ne doivent être regardés que comme un renouvellement, un rétablissement d'anciens usages que les troubles & le malheur des tems avoient insensiblement abolis.

Le culte de Cérès prit beaucoup de faveur dans la Grece sous le regne d'Erechtée : rien n'est plus fameux dans l'antiquité que les mysteres célébrés à Eleusis. Cette fête,

[a] Diod. l. 1. p. 34.
[b] Marm. Oxon. Ep. 13. = Diod. l. 5. p. 385. = Justin. l. 2. c. 6. p. 87. = Phurnut. De Nat. Deorum. c. 28. p. 209.
[c] *Loco cit.* & l. 5. p. 333.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

particuliere d'abord aux habitans de l'Attique, devint dans la suite commune à tous les Grecs. Les Argiens cependant avoient reçu le culte de Cérès avant les Athéniens [a] : mais soit qu'ils n'en connussent pas tous les mysteres, soit par des motifs que nous ignorons aujourd'hui, l'honneur d'avoir communiqué à toute la Grece le culte de Cérès est demeuré aux Athéniens. Comme dans l'idée de ces peuples, la connoissance du labourage étoit jointe à l'établissement des mysteres d'Eleusis, ils ont voulu faire croire que la Grece leur étoit également redevable de l'un & de l'autre objet. Nous voyons néanmoins que quelques Villes Grecques réclamoient contre cette prétention : mais il ne paroît pas qu'on y ait fait attention. La pluralité des suffrages s'est déclarée pour les Athéniens : ils passent, dans presque tout ce qui nous reste aujourd'hui d'anciens écrits, pour avoir policé la Grece. C'est à la plume de leurs Ecrivains qu'ils doivent sans doute cette prééminence. Les Athéniens vains à l'excès, se vantoient à chaque instant d'avoir communiqué les Arts, les Loix & les Sciences à tout le reste des Grecs. Argos, Thèbes & quelques autres Villes, où l'origine des Arts me paroît presque aussi ancienne que dans l'Attique, n'ont produit ni autant d'Ecrivains, ni d'un mérite égal à ceux d'Athènes. Les écrits des Athéniens l'ont donc toujours emporté : les Auteurs anciens, même les Romains, nourris de ces lectures, y ont puisé ces idées de supériorité que les Athéniens ont de tout tems songé à s'arroger : ils les ont adoptées, & nous les ont transmises. Telle est peut-être la source de cette antériorité de connoissances dont jouissent encore aujourd'hui les Athéniens. Ce ne sont au surplus que des conjectures : mais c'est un expédient auquel on n'est que trop souvent obligé d'avoir recours lorsqu'on veut traiter des événemens de cette haute antiquité.

Si l'agriculture, comme je le soupçonne, a eû de la peine à s'introduire chez les Grecs dans les premiers tems, ces peuples par la suite penserent bien différemment. Dans tous les Etats, formés par les nouvelles colonies dont je viens de parler, les Souverains s'appliquerent à détourner leurs sujets de l'habitude de courir les mers. Ils employerent divers moyens pour les porter à cultiver la terre : j'en ai parlé à l'article du Gouvernement [b]. Leur dessein réussit, les Grecs ne tarderent

[a] Voy. Hérod. l. 2. n. 171.=Paus. l. 1. c. 14. | [b] Liv. I. Art. VIII. p. 65 & 66.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

pas à ſentir & à reconnoître les avantages de l'agriculture : ils s'y adonnerent avec beaucoup d'ardeur & de ſuccès.

L'orge eſt la premiere eſpéce de grains que les Grecs ayent cultivée [a], & les plaines de Rharia ont été les premieres qui ayent été enſemencées dans l'Attique [b]. La ſorte de grains qui y fut ſemée n'eſt pas à la vérité déſignée dans les marbres : le mot eſt effacé, mais on y peut ſuppléer par Pauſanias. Cet Auteur dit qu'en mémoire des premiers eſſais de l'Agriculture l'eſpéce de gâteau dont les Athéniens ſe ſervoient dans leurs ſacrifices ſe faiſoit encore de ſon tems avec de l'orge cueillie dans le champ Rharia [c]. On ignore dans quel tems on a commencé à cultiver dans la Grece le froment & les autres grains. Il y a lieu, par exemple, de douter que dans les ſiecles dont nous parlons préſentement, ni même long-tems après, les Grecs ayent connu l'avoine. On voit qu'au tems de la guerre de Troye l'orge étoit la nourriture ordinaire des chevaux [d].

Homère & Héſiode ſont les ſeuls qui puiſſent nous donner quelques connoiſſances ſur la maniere dont anciennement les Grecs cultivoient leurs terres. On peut juger des pratiques originaires par celles qui ſubſiſtoient du tems de ces Auteurs. Il paroît qu'on donnoit alors trois façons à la terre [e]. Deux ſortes de charrues étoient en uſage : l'une qui n'étoit que d'une ſeule piéce de bois ; l'autre, plus compoſée, conſiſtoit dans deux morceaux de bois ajuſtés de façon qu'une partie faiſoit le corps de la charrue, & l'autre ſervoit à atteler les bœufs. J'emprunte d'Héſiode cette deſcription [f] : mais j'avoue en même tems qu'il n'eſt pas aiſé de ſe former une idée claire & nette de toute

[a] Dionyſ. Halicarn. l. 2. p. 95. = Plut. t. 2. p. 292. B. = Plin. l. 18. ſect. 14. p. 108. = Pauſ. l. 1. c. 38. = Pindar. Schol. *ad* Olymp. Od. 9. p. 93.

[b] Marm. Oxon. Ep. 13. = Plutarque paroît oppoſé à cette tradition t. 2. p. 144. A.

[c] L. 1. c. 38.

[d] Odyſſ. l. 4. v. 41.

[e] Ibid. l. 5. v. 127. = Heſiod. Theog. v. 971. = Voy. Salmaſ. Plin exercit. p. 509, &c. = Le Clerc, not. *in* Heſiod. p. 264. & 266.

Je crois entrevoir une preuve de cette ancienne pratique dans le nom de TRIPTOLEME. Le Clerc, ſuivant ſa coutume, a été chercher dans les langues Orientales l'étymologie de ce mot. TRIPTOLEME, ſuivant ſon idée, ſignifie *Briſeur de ſillons*. Bibl. Univerſ. t. 6. p. 54 & 91.

Mais je crois qu'il ſeroit plus naturel de tirer le nom de TRIPTOLEME des deux mots Grecs τρὶς & πολέω, *ter verſo*.

Ce nom probablement fait alluſion à l'uſage de donner trois façons à la terre ; uſage que la tradition des Grecs portoit ſans doute avoir été enſeigné par TRIPTOLEME. Un paſſage d'Héſiode paroît favoriſer cette conjecture. *Voy.* Theog. v. 971.

[f] C'eſt ce qu'on peut conjecturer des épithetes que ce Poëte donne aux deux charrues dont il parle. *Oper & Dies* v. 432. & 433. = Voy. Grævius Lection. Heſiod. p. 48 & 49. = Hom. Iliad. l. 10. v. 353. & Schol. *ad* hunc verſ.

cette

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

cette méchanique. On peut dire en général que ces charrues étoient fort ſimples : elles n'avoient point de roues & on ne voit pas qu'il y entrât aucun ferrement (1).

Les bœufs & les mulets paroiſſent avoir été les animaux dont les Grecs faiſoient le plus ordinairement uſage pour labourer [a]. Ils ſe ſervoient de mulets préférablement aux bœufs quand il ne falloit ouvrir la terre que légerement, comme lorſqu'il s'agiſſoit de donner à un champ une ſeconde façon [b]. On peut conjecturer auſſi & avec aſſez de fondement que les chevaux étoient quelquefois employés à ce travail [c].

Les Grecs ont été long-tems ſans connoître la herſe. Cette machine ne paroît pas avoir été en uſage même dans le ſiécle d'Héſiode. On voit en effet que ce Poëte emploie un jeune eſclave à recouvrir avec une bêche la ſemence répandue ſur la ſurface de la terre [d].

L'uſage de fumer les terres étoit établi très-anciennement dans la Grece. Pline en attribue l'invention à Augias, ſi fameux dans l'antiquité Grecque par la quantité immenſe de ſes troupeaux [e]. Le ſoin de nettoyer les étables de ce Prince fut, dit-on, un des travaux qu'Euryſthée impoſa à Hercule [f]. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le ſecret d'améliorer les terres & de les fertiliſer par le moyen du fumier, étoit connu des Grecs dès les tems les plus reculés. Homère en parle très-préciſement [g]. Ciceron [h] & Pline [i] l'avoient déja remarqué [k].

(1) On pourroit objecter qu'Homère, Iliad. l. 23. v. 835. en parlant d'une maſſe de fer, dit qu'elle peût être d'un grand uſage à un laboureur, & conclure de-là qu'il en entroit dans la conſtruction des charrues. Mais je crois que ce Poëte a voulu dire ſeulement que le fer étoit propre à faire pluſieurs des outils dont on a beſoin à la campagne, telles que les faucilles, les haches, &c. La raiſon ſur laquelle je me fonde eſt, que ſi on avoit employé le fer dans la conſtruction des charrues, le ſoc, ſans contredit, auroit dû en être fabriqué. Mais Héſiode, qui probablement étoit poſtérieur à Homère, dit clairement que le ſoc étoit fait d'une eſpéce de chêne très-dur appellé Πρῖνος. *Op.* & *Dies.* v. 436.

[a] Heſiod. *Op.* & *Dies.* v. 46.

[b] Voy. Iliad. l. 10. v. 351, &c. = Odyſſ. l. 8. v. 124.

[c] Héſiod. *Op.* & *Dies.* v. 816.

[d] Id. *Opera*, v. 469, &c.

[e] L. 17. ſect. 6. p. 55.

[f] Diod. l. 4. p. 259. = Pauſ. l. 5. c. 1. p. 377.

[g] Odyſſ. l. 17. v. 297. &c.

[h] De Senect. n. 15. t. 3. p. 312.

[i] L. 17. ſect. 6. p. 55.

[k] Le paſſage d'Homère déſigné par Ciceron & par Pline, ſe trouve dans l'Odyſſée, l. 23. v. 225 & 226.

Il s'agit de Laërte, pere d'Ulyſſe, qu'Homère, ſuivant ces deux Auteurs, repréſente occupé à fumer ſes terres. C'eſt dans ce ſens qu'ils traduiſent le mot λιτραίνοντα, employé par ce Poëte, quoiqu'à la lettre ce mot veuille dire ſimplement *applanir* ou *ratiſſer*. Mais ſans avoir recours à ce paſſage qui peut être douteux, on trouve dans celui que j'ai cité l'uſage de fumer les terres établi d'une maniere préciſe.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Ces Peuples avoient une façon de faire la moiſſon différente de celle que nous pratiquons aujourd'hui. Leurs moiſſonneurs ne ſe rangeoient point à la file, comme font les nôtres. Ils ſe partageoient en deux bandes qui prenant chacune le champ par un bout s'avançoient l'une contre l'autre & ſe rejoignoient vers le milieu [a]. Les Grecs n'entaſſoient point leurs grains en gerbes dans des granges comme c'eſt notre pratique. Ils les mettoient dans des vaſes de terre, ou dans des corbeilles deſtinées à cet uſage [b]. Au lieu de battre le blé avec des fléaux, ils le faiſoient fouler par des bœufs [c]. Il y a bien de l'apparence que le van dont ils ſe ſervoient, ne reſſembloit point au nôtre. On conjecture que cette machine étoit faite à peu-près comme une pelle [d].

J'ai déja dit ailleurs, qu'originairement les Grecs, comme tous les autres Peuples, avoient ignoré l'Art de réduire les grains en farine. Ils les mangeoient encore verds & à demi-grillés [e]. Ils apprirent enſuite à les broyer. Cet Art a été fort groſſier dans les commencemens. On ne connoiſſoit que les pilons & les mortiers pour réduire les grains en farine [f]. Les Grecs par degrés ont eû l'uſage des moulins à bras. On a vû qu'ils faiſoient honneur de cette invention à Mylès fils de Lélex premier roi de la Laconie [g]. Ces machines cependant étoient fort imparfaites. On ignoroit alors l'art de les faire mouvoir par le moyen de l'eau & du vent. Les Anciens, pendant bien des ſiécles, n'ont connu que les moulins à bras. Dans la Grece [h] comme en Egypte [i], c'étoient les femmes qui étoient chargées du travail pénible de faire tourner la meule.

Les Grecs étoient dans l'uſage de donner à leurs grains, avant que de les faire moudre, pluſieurs préparations qui prouvent combien les machines qu'ils employoient à cette opération étoient imparfaites. Ils commençoient par mettre tremper leurs grains dans de l'eau. Ils les laiſſoient enſuite ſécher pendant un mois entier : puis ils les faiſoient griller. Ce n'étoit qu'après toutes ces opérations qu'on portoit les grains au

[a] Iliad. l. 11. v. 67, &c.
[b] Héſiod. *Op.* v. 475 & 482, &c.
[c] Iliad. l. 20. v. 495, &c.
[d] Odyſſ. l. 11. v. 125. = Voy. les notes de Mad. Dacier.
[e] *Suprà* p. 179.
[f] Héſiod. *Op.* v. 423.
[g] *Suprà*, p. 179.
[h] Odyſſ. l. 7. v. 103, &c. l. 20. v. 105, &c.
[i] Voy. 1re Part. Liv. II. Chap. I. p. 98.

moulin [a]. J'ai expliqué ailleurs les motifs de tous ces apprêts [b].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux

Je n'ai rien de particulier à dire ſur la maniere dont les Grecs ont employé la farine dans les premiers tems. J'ai ſuffiſamment parlé de ces anciennes pratiques dans la premiere Partie de cet Ouvrage [c]. On ne peut point déterminer le tems où l'Art de faire le pain a commencé à être connu dans la Grèce. La tradition faiſoit honneur de cette invention au Dieu Pan [d]. On voit par Homère que cette découverte devoit être aſſez ancienne [e]. Je remarquerai encore que dans les tems héroïques les femmes paroiſſent avoir été les ſeules qui ſe mêlaſſent du ſoin de préparer cet aliment [f].

[a] Plin. l. 18. ſect. 14. p. 108.
[b] Prem. Part. Liv. II. Chap. I. p. 92.
[c] Liv. II. Chap. I. p. 94 & 95.
[d] Caſſiodor. Var. l. 6. Formul. 18. p. 106.
[e] Iliad. l. 9. v. 216. = Odyſſ. l. 1. v. 147.
[f] Voy. Odyſſ. l. 7. v. 103, &c. l. 18. v. 559 & 560. = Hérod. l. 8. n. 137.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

De l'Art de faire le Vin.

L'ÉPOQUE à laquelle les Grecs ont commencé à cultiver la vigne & à connoître l'art de faire le vin, ſouffre preſque autant de difficultés que celle du labourage. Les Athéniens prétendoient également en avoir communiqué la connoiſſance à toute la Grece [a]. Ils en plaçoient l'époque ſous le regne de Pandion premier [b], cinquieme roi d'Athènes, 1463 ans avant J. C. Mais ils n'étoient pas d'accord ſur l'Auteur de cette découverte. Les uns en faiſoient honneur à Bacchus [c]; les autres à un certain Eumolpe qui avoit, dit-on, quitté la Thrace dont il étoit originaire, pour venir s'établir dans l'Attique [d]. Je ne crois pas qu'on doive beaucoup s'arrêter à cette prétention des Athéniens. A tous égards, elle ne me paroît nullement fondée.

La plus grande partie des Auteurs anciens s'accorde à rapporter la découverte de la vigne à Bacchus. Ils reconnoiſſent, il eſt vrai, pluſieurs perſonnages qui ont porté ce nom, néanmoins il n'y en a aucun qui n'ait paſſé pour fils de Jupiter. On devroit donc faire remonter les premieres connoiſſances que la Grece a eûes ſur l'art de faire le vin, aux ſiécles où les Titans ont régné dans cette partie de l'Europe; & je penſe en effet que la culture de la vigne a pû s'introduire chez les Grecs ſous la domination de ces Princes. Mais il en aura été de cette connoiſſance comme de pluſieurs autres qui s'abolirent dans les troubles & dans la confuſion que l'extinction de la famille des Titans & la deſtruction de leur Empire occaſionnerent dans la Grece

J'ai déja dit que quelques tems après cet évenement, des

[a] Apollod. l. 3. p. 197. = Hygin. Fab. 130. = Juſtin. l. 2. c. 6. = Pauſ. l. 1. c. 2. = Propert. l. 2. Eleg. 33. v. 29.

[b] Apollod. l. 3. p. 197.

[c] Id. ibid. = Hygin. Fab. 130.

[d] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415.
Pline fait cet EUMOLPE, Athénien, mais à tort. Il étoit originaire de Thrace, d'où il vint s'établir à Athènes. *Voy.* Strab. l. 7. p. 494.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

conducteurs de nouvelles colonies avoient reporté dans la Grece les arts ſous les auſpices des Dieux honorés dans les pays d'où ils venoient : fondé ſur ce principe, je conjecture que la Béotie a été le premier canton de la Grece où la culture de la vigne ait été renouvellée. Cadmus à la tête d'une Colonie Phénicienne s'y établit 1519 ans avant l'Ere Chrétienne. Ce Prince avoit appris dans ſes Voyages l'art de planter la vigne. Il en fit part à ſes ſujets, & établit en même tems le culte de Bacchus à qui la tradition des Peuples de l'Orient faiſoit honneur de la découverte du Vin. Tout ſemble favoriſer ce ſyſtême. Les Grecs diſoient que leur Bacchus étoit iſſu de Jupiter & de Sémelé fille de Cadmus. Hérodote nous donne l'explication de cette fable en nous apprenant que ce Prince introduiſit dans la Grece le culte de Bacchus [a]. Je crois cependant, par les raiſons que j'ai déja expliquées, que Cadmus ne fit que l'y renouveller.

Les Grecs avoient des pratiques très-ſingulieres pour faire leur vin. Après avoir coupé les raiſins ils les expoſoient pendant dix jours au ſoleil & à la fraîcheur de la nuit. Ils les mettoient enſuite à l'ombre pendant cinq jours & le ſixieme ils les fouloient [b]. Cette méthode étoit, comme on voit, très-longue & très-embarraſſante. Difficilement pouvoit-on faire à la fois une grande quantité de vin. Il falloit un terrein conſidérable pour étendre & expoſer au ſoleil la quantité de grappes ſuffiſante pour faire, par exemple, dix pieces de vin. Il ne falloit pas un eſpace moins étendu & il falloit encore plus de précautions pour faire enſuite ſécher à l'ombre ces mêmes grappes. Toutes ces façons étoient ſujettes à bien des inconvéniens. Le vin alors devoit être fort cher dans la Grece, quoiqu'on y en recueillît beaucoup. On en juge ainſi par les épithètes qu'Homère donne à pluſieurs de ces contrées.

Les Grecs ne gardoient point leurs vins dans des tonneaux. L'invention utile de ces vaiſſeaux de bois ſi commodes leur étoit inconnue. Ils mettoient leurs vins dans des outres, & plus communément dans de grands vaſes de terre cuite [c].

[a] L. 2. n. 49.

[b] Odyſſ. l. 7. v. 122, &c. = Héſiod. *Oper.* v. 611, &c. = Voy. les Notes de Mad. Dacier ſur le 7me livre de l'Odyſſée, p. 160.

[c] Odyſſ. l. 9. v. 196. = Iliad. l. 9. v. 465. = Herod. l. 3. n. 6. = Diod. l. 5. p. 380. = Plin. l. 35. ſect. 46. p. 711.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Athènes étoit particulierement renommée pour la fabrique de ces ſortes de vaiſſeaux [a]. Mais cet uſage de conſerver le vin dans des vaſes de terre expoſés à ſe briſer, ou dans des ſacs de peau, ſujets à contracter de mauvaiſes odeurs, ou à ſe découdre, rendoit alors le tranſport des vins plus difficile, & la garde moins ſure qu'elle ne l'eſt aujourd'hui.

Le vin, ſi l'on en croit quelques Auteurs, ne fut pas le ſeul préſent que Bacchus fit aux Grecs. A l'exemple d'Oſiris, il leur apprit à compoſer avec de l'eau & de l'orge une boiſſon qui, pour la force & la bonté, approchoit du vin [b]. Ovide en parlant de la rencontre que Cérès, épuiſée de laſſitude, fit d'une vieille femme nommée Baubo, dit que la Déeſſe lui ayant démandé de l'eau, la vieille lui préſenta une liqueur compoſée avec du grain rôti [c]. Il paroît que les Auteurs que je cite, ont voulu déſigner la bierre ; mais on peut douter que la connoiſſance de cette boiſſon ait été auſſi ancienne dans la Grece qu'ils le diſent. Homère n'en parle jamais. Eſt-ce à deſſein ? Ou plutôt ne ſeroit-ce pas une marque que, de ſon tems, la bierre n'étoit pas encore en uſage ?

[a] Voy. Caſaub. not. *in* Athen. l. 1. c. 22. p. 65.

[b] Diod. l. 4. p. 248.

[c] Métam. l. 5. v. 449, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE TROISIEME.

De l'Art de faire l'Huile.

J'AI CRU devoir refuſer aux Athéniens l'honneur d'avoir communiqué à toute la Grece le labourage & la culture de la vigne. Je n'en dirai pas autant de tout ce qui concerne la plantation des oliviers & l'art de tirer l'huile de leur fruit. L'Attique paroît avoir été inconteſtablement le premier canton de la Grece où cette partie de l'agriculture ait été connue [a]. Les Athéniens en furent redevables à Cécrops. Ce Prince ſortoit de Saïs [b] ville de la baſſe Egypte, où la culture de l'olivier faiſoit la principale occupation des habitans [c]. Cécrops qui trouva le terroir de l'Attique très-convenable à cette eſpéce d'arbres, eut ſoin d'en faire planter [d]. Le ſuccès répondit à ſon attente. Athènes en peu de tems devint fameuſe par l'excellence de ſon huile. C'étoit même anciennement le ſeul endroit de la Grece où l'on trouvât des oliviers [e].

L'Antiquité croyoit être redevable à Minerve de la découverte de cet arbre [f]. Auſſi cette Déeſſe étoit-elle particuliérement révérée à Saïs [g]. La culture de l'olivier fut donc apportée dans la Grece ſous les auſpices de Minerve. Cécrops en faiſant part de cette connoiſſance aux habitans de l'Attique, eut ſoin d'établir en même tems le culte de cette Déeſſe [h]. La fête de Minerve étoit célébrée à Athènes [i] de la même maniere qu'à Saïs [k], en allumant une quantité innombrable de lampes.

Les Grecs ont débité bien des fables ſur tous ces événemens. Ils contoient que Minerve & Neptune étoient entrés en diſpute ſur l'honneur de donner un nom à la ville d'Athènes.

[a] Hérod. l. 5. n. 82. = Ælian. Var. Hiſt. l. 3. c. 38. = Juſtin. l. 2. c. 6.
[b] Diod. l. 1. p. 33.
[c] Hérod. l. 2. n. 59 & 62.
[d] Syncell. p. 153. B.
[e] Hérod. l. 5. n. 82.
[f] Virgil. Georg. l. 1. v. 18. = Diod. l. 5. p. 389.
[g] Hérod. l. 2. n. 59 & 62. = Cicero de Nat. Deor. l. 3. n. 23. t. 2. p. 506.
[h] Pauſ. l. 1. c. 27. l. 2. c. 36. = Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 9. p. 486.
[i] Marsh. p. 128.
[k] Hérod. l. 2. n. 62.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il fut queſtion de terminer ce différend : les uns diſent qu'on s'en rapporta à Cécrops [a], d'autres que l'Oracle ordonna d'aſſembler tout le peuple [b] ; quelques-uns enfin [c], que les douze grands Dieux furent choiſis pour juger de la diſpute. Quoi qu'il en ſoit, il fut réglé que celle des deux Divinités qui produiroit l'invention la plus utile, donneroit ſon nom à la ville qu'on fondoit. Neptune d'un coup de trident fit ſortir le cheval d'un rocher ; Minerve en frappant la terre de ſa lance en fit ſortir l'olivier : cette production lui adjugea la victoire. L'explication de cette fable n'eſt pas difficile à pénétrer.

Il paroît que ce ne fut pas ſans quelque difficulté que Cécrops engagea les habitans de l'Attique à s'adonner à la culture des oliviers. L'établiſſement du culte des Dieux étoit alors trop intimement lié avec l'établiſſement des Arts pour qu'on pût recevoir l'un ſans l'autre. Adopter le culte de Minerve, c'étoit déclarer qu'on vouloit s'adonner aux Arts dont cette Déeſſe paſſoit pour l'inventrice. Les anciens habitans de l'Attique, profitant du voiſinage de la mer, s'étoient habitués à la piraterie : Neptune en conſéquence étoit leur Divinité tutélaire. Une partie s'oppoſa donc aux nouveaux établiſſemens de Cécrops ; il vouloit changer l'ancienne maniere de vivre. Ce Prince trouva cependant le moyen de gagner le plus grand nombre des habitans, & la pluralité des ſuffrages fit donner au culte de Minerve, c'eſt-à-dire, à l'Agriculture, la préférence.

On reconnoît encore dans les circonſtances de cette fable cet eſprit de vanité qui, dans les tems poſtérieurs, avoit porté les Grecs à inventer les fictions les plus extraordinaires pour rapporter à leurs Dieux l'invention & la connoiſſance de tous les Arts. Ils les avoient reçus de leurs premiers Souverains, qui ſortant de pays policés, avoient apporté dans la Grece des découvertes oubliées ou inconnues juſqu'à leur arrivée. Ils avoient introduit en même tems le culte des Dieux qui étoient cenſés les auteurs de toutes ces inventions : on confondit inſenſiblement l'hiſtoire & les motifs de ces établiſſemens. Les Grecs naturellement vains, & amateurs du merveilleux, brouillerent les idées & obſcurcirent la tradition, pour attribuer aux

[a] Euſeb. Chron. l. 2. p. 75.
[b] Varro *apud* Auguſt. de Civit. Dei. l. 18. Chap. 9.
[c] Apollod. l. 3. p. 192.

Divinités

Divinités qu'ils s'étoient créées, la découverte de tous les Arts.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage des différentes pratiques inventées originairement pour s'éclairer pendant la nuit. On a vû que le plus ou le moins d'induſtrie dans les moyens que les hommes ont imaginés pour remédier à l'obſcurité des ténebres, diſtinguoit les peuples barbares des nations policées. Si cette propoſition eſt vraie, on peut dire qu'à cet égard les Grecs des ſiécles héroïques ne différoient point des peuples dont nous nous formons l'idée la plus déſavantageuſe. Leur peu d'induſtrie ne leur avoit pas encore permis de ſe procurer aucun des moyens propres à s'éclairer facilement & commodément pendant la nuit.

Les Grecs n'ignoroient pas alors l'art de faire de l'huile; cependant ils n'avoient pas l'uſage des lampes : ils connoiſſoient également la cire & le ſuif; mais ils n'avoient pas trouvé le ſecret d'en tirer la principale utilité. Ces peuples, aux tems dont je parle, ne s'éclairoïent qu'à la lueur des braſiers qu'on allumoit dans les appartemens [a] : les Princes, & ceux qui ſe picquoient de délicateſſe, brûloient des bois odoriférans [b]. Virgile s'eſt conformé à l'uſage de ces anciens tems lorſqu'il dit que Circé faiſoit brûler du cédre pour s'éclairer [c].

A l'égard des torches dont il eſt ſouvent parlé dans Homère, c'étoient des morceaux de bois fendus en long qu'on portoit à la main lorſqu'on vouloit aller la nuit d'un lieu dans un autre [d]. J'ai fait voir dans la premiere Partie l'ancienneté & l'univerſalité de cette pratique [e] : j'ajouterai que probablement on employoit pour cet uſage des bois réſineux.

Homère, à la vérité, s'eſt ſervi dans une ſeule occaſion d'un terme qui pourroit d'abord donner à penſer que les Grecs connoiſſoient les lampes dès les tems héroïques. Il raconte dans l'Odyſſée que Minerve prit un vaſe d'or pour éclairer Ulyſſe [f] : mais il eſt plus que probable que ce vaſe n'étoit point une lampe. En effet, il n'eſt jamais parlé dans ce Poëte de rien qui ait rapport à ces ſortes de machines : on voit au contraire

[a] Odyſſ. l. 6. v. 305. l. 18. v. 306, &c. l. 19. v. 63, &c.
[b] Odyſſ. l. 5. v. 59 & 60.
[c] *Urit odoratam nocturna in lumina cedrum.* Æneid. l. 7. v. 13.
[d] Odyſſ. l. 18. v. 309, 310 & 316.
[e] Liv. II. Chap. I. Art. IV. p. 107 & 108.
[f] L. 19. v. 34.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

que dans toutes les occaſions où il auroit pû placer des lampes, il ne parle que de torches ardentes. Auſſi le Scholiaſte croit-il que le mot dont Homère s'eſt ſervi pour déſigner le vaſe porté par Minerve doit s'entendre d'une gaîne d'or dans laquelle on avoit inſéré une torche [a]. Je penſerois plutôt qu'il s'agit d'une eſpéce de réchaud dans lequel on mettoit des morceaux de bois qui rendoient un feu vif & clair. Les Turcs ſe ſervent encore aujourd'hui pour s'éclairer de machines à peu-près ſemblables [b].

Quoi qu'il en ſoit, on peut aſſurer qu'il n'eſt jamais parlé dans Homère d'huile, de cire ni de ſuif, pour s'éclairer. Les Grecs ne ſe ſervoient aux tems héroïques du ſuif, ou, pour parler plus juſte, de la graiſſe que pour frotter & amollir les matieres que le tems avoit endurcies [c]. A l'égard de la cire, quoiqu'ils la connuſſent, ils l'employoient à tout autre uſage qu'à la brûler (1). Pour l'huile, ils ne s'en ſervoient inconteſtablement que pour s'oindre & ſe frotter. J'avoue que les lampes étant auſſi anciennes dans l'Aſie & dans l'Egypte, qu'on l'a vû [d], il eſt aſſez étonnant que la connoiſſance n'en fût pas encore paſſée chez les Grecs au tems de la guerre de Troye, mais leur ignorance à cet égard n'en eſt pas moins certaine.

[a] *Ad* Odyſſ. l. 19. v. 34.

[b] Trév. Mars 1721. p. 373.

Homère ne déſigne point ce que Minerve prit pour éclairer Ulyſſe, autrement que par le mot λύχνον: il eſt certain que dans les ſiécles poſtérieurs on a entendu conſtamment par λύχνος, une *lampe*; mais je ne penſe pas que dans Homère, ce mot doive avoir la même ſignification; car il ne parle jamais d'huile pour s'éclairer. Je penſerois donc que λύχνος, dans ce paſſage déſigne une eſpéce de réchaud, où l'on mettoit de petits morceaux de bois enflammés. C'eſt la ſeule fois au ſurplus que le terme de λύχνος, ſe trouve dans Homère.

[c] Voy. Odyſſ. l. 21. v. 178, & ſuiv.

(1) On enduiſoit de cire les vaiſſeaux, les tablettes de bois pour écrire, &c. La ſeule fois qu'il en ſoit parlé dans Homère, c'eſt à l'occaſion d'Ulyſſe que ce Poëte dit s'être ſervi de cire pour boucher les oreilles de ſes compagnons, afin de les empêcher d'entendre la voix des ſyrênes. *Odyſſ.* l. 12. v. 173.

[d] Prem. Part. Liv. II. Chap. I. Art. IV. p. 108.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE QUATRIEME.

De la Culture des Arbres fruitiers.

ON NE PEUT pas douter que les Grecs ne se soient adonnés très-anciennement à la culture des Arbres fruitiers ; les figues & les poires paroissent avoir été les premieres espéces de fruits qu'ils ayent connus [a] : on peut y ajouter les pommes. On voit en effet des figuiers, des poiriers & des pommiers dans la description qu'Homère fait du verger de Laërte [b] pere d'Ulysse. Les figues particulierement étoient regardées comme le premier aliment d'un goût agréable dont les Grecs eussent usé [c]. Les différentes traditions que ces peuples débitoient sur l'époque à laquelle ils avoient connu ce fruit, prouvent, comme je l'ai déja dit, que les premieres connoissances de l'agriculture étoient fort anciennes dans la Grece ; mais que cet art y avoit souffert des interruptions. Les uns en effet rapportoient la connoissance du figuier à Bacchus [d], & plaçoient cet événement sous Pandion I. [e], qui régnoit à Athènes 1463 ans avant Jesus-Christ. D'autres en faisoient honneur à Cérès [f], dont on fixe l'arrivée dans la Grece au regne d'Erechtée [g] 1426 ans avant l'Ere-Chrétienne. Mais, suivant une autre tradition, les Grecs avoient connu le figuier bien auparavant ces époques. Cette tradition portoit que Sycée, un des Titans fils de la terre, étant poursuivi par Jupiter, cette mere tendre avoit fait sortir le figuier de son sein pour servir d'asyle & de nourriture en même tems à ce fils bien-aimé [h].

Toutes ces variations font voir que les Grecs avoient reçu quelques connoissances de l'agriculture sous la domination des Titans. Les troubles qui s'éleverent à la mort de ces Princes, firent négliger la culture de la terre que de nouvelles colonies

[a] Ælian. Varr. Hist. l. 3. c. 39. = Plut. t. 2. p. 303. A.
[b] Odyss. l. 24. v. 337, &c.
[c] Athen. l. 3. c. 2. p. 74.
[d] Ibid. c. 5. p. 78.
[e] Apollodor. l. 3. p. 197.
[f] Paus. l. 1. c. 37. p. 89.
[g] Marm. Oxon Ep. 12.
[h] Athen. l. 3. c. 5. p. 78.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

sorties d'Egypte & de Phénicie remirent en honneur dans la Grece, vers le commencement des siécles que nous parcourons présentement.

On ne peut entrer dans aucun détail sur la maniere dont les Grecs cultivoient les Arbres fruitiers aux tems héroïques. Rien ne sçauroit nous en instruire : je pense qu'ils étoient alors fort ignorans dans cette partie de l'agriculture. On n'avoit pas encore songé à la réduire en préceptes. Je crois avoir suffisamment prouvé ailleurs que l'art de greffer étoit alors absolument inconnu [a]. Aux preuves que j'en ai données, on peut ajouter la réflexion qu'Hésiode faisoit à l'égard des oliviers. Cet Auteur, au rapport de Pline [b], disoit que jamais homme n'avoit vû le fruit d'olivier qu'il eût planté ; marque que de son tems les Grecs entendoient encore très-peu la culture des Arbres fruitiers.

J'observerai encore au sujet des figuiers, que l'arbre auquel on donnoit ce nom dans la Grece n'étoit pas de la même espéce que celui qui croît dans nos climats. Cette sorte de figuier est beaucoup plus fertile que les nôtres [c], mais ses fruits ne peuvent venir en maturité qu'après avoir été piqués par des insectes qui s'engendrent dans le fruit d'une espéce de figuier sauvage, appellé par les Anciens *Caprificus*. Aussi avoit-on grand soin d'en planter à côté des figuiers domestiques [d]. Cet usage se continue encore aujourd'hui dans les isles de l'Archipel [e]. Il s'en faut de beaucoup au surplus, que ces sortes de figues soient comparables aux nôtres pour la bonté & la délicatesse [f].

Je crois pouvoir joindre à cet article quelques autres pratiques qui ont assez de rapport à l'Agriculture, prise dans l'idée générale des productions & des travaux de la campagne.

Les Arts les plus communs & les plus ordinaires ne sont certainement pas les moins utiles. Strabon, parlant des anciens Habitans de la grande Bretagne, observe que ces Peuples qui avoient beaucoup de troupeaux, ne connoissoient pas

[a] Voy. *suprà*, Chap. 1er p. 86 & 87.
[b] L. 15. sect. 2. p. 732.
[c] Tournefort, Voyage du Levant, t. 1. p. 340.
[d] Arist. Hist. Animal. l. 5. c. 32. p. 857. = Theophrast. de Caus. Plant. l. 2. c. 12. p. 246. = Plin. l. 15. sect. 21. p. 747. = Athen. l. 3. c. 4. p. 76 & 77.
[e] Tournefort, *loco cit.* p. 338, &c.
[f] Ibid. p. 340.

l'art de faire cailler le lait & de le réduire en fromage. Il donne, avec grande raison, ce fait comme une marque de la grossiereté & de l'ignorance de cette nation [a]. Les Grecs dans les siécles que nous parcourons présentement n'étoient pas aussi dépourvus de connoissances. Ils étoient instruits de l'art de faire des fromages. Homère en parle souvent [b]. Les Grecs prétendoient être redevables de cette connoissance à Aristée roi d'Arcadie [c]. Il leur avoit, dit-on, encore appris l'art d'élever les abeilles & de mettre leur miel à profit [d]. Je douterois assez de ce dernier fait. Il paroît qu'aux tems héroïques on ne connoissoit pas encore dans la Grece l'usage des ruches. On peut le conjecturer d'après un passage où Homere compare l'armée des Grecs à un essain d'abeilles. Il fait sortir cet essain non pas d'une ruche, mais du creux d'un rocher [e].

[a] L. 4. p. 305.

[b] Iliad. l. 11. v. 638. = Odyss. l. 7. v. 225.

[c] Justin. l. 13. c. 7.

Aristée avoit épousé Autonoé, fille de Cadmus. *Hesiod. Theog.* v. 977. = Diod. l. 4. p. 324.

[d] Diod. Justin. *locis cit.*

[e] Iliad. l. 2. v. 87, &c.

On trouve à la vérité dans Hésiode, Theogon. v. 594 & 598. ces mots σμῆνος & σίμβλος, employés par la suite à désigner les ruches où les abeilles font leur miel. Mais indépendamment de ce que ces deux mots ne se trouvent point dans Homère, & qu'on a plusieurs raisons pour croire Hésiode postérieur à ce Poëte, je ne voudrois pas même conclure des paroles d'Hésiode, que les Grecs connussent de son tems l'art de rassembler les abeilles dans des ruches. Si cette pratique eut été connue dans les siécles où Hésiode écrivoit, il en auroit vraisemblablement donné quelques préceptes, comme Virgile l'a fait dans ses Géorgiques.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Vêtemens.

LA MANIERE dont étoient vêtus les premiers habitans de la Grece, répondoit à la groſſiereté de leurs mœurs. La peau des bêtes qu'ils tuoient à la chaſſe, leur ſervoit à ſe couvrir. Mais ne ſçachant pas l'art de préparer ces peaux, ils les portoient toutes brutes & avec leurs poils [a]. La ſeule parure qu'ils euſſent imaginée étoit de porter la fourure en dehors [b]. Les nerfs des animaux leur ſervoient de fil. Les épines leur tenoient lieu ſans doute d'aiguilles & de poinçons. Il ſubſiſte encore dans les écrits d'Héſiode des traces de ces anciens uſages [c].

On ignore dans quel tems les Grecs apprirent l'art de donner aux peaux les préparations convenables, comme de les tanner, de les corroyer, &c. Pline fait auteur de cette invention un certain Tychius, natif de Béotie [d], ſans marquer dans quel ſiécle vivoit cet Artiſte. Homère parle d'un ouvrier de ce nom fort célebre, dans les tems héroïques, par ſon adreſſe à préparer & à travailler les cuirs. Entre autres ouvrages il avoit, dit-il, fait le bouclier d'Ajax [e]. Il n'y a cependant pas d'apparence que ce ſoit le même perſonnage que celui, auquel Pline attribue l'invention de corroyer les peaux. Cet Art devoit être connu dans la Grece bien avant la guerre de Troye ; mais il n'eſt pas poſſible d'en déterminer préciſement l'époque.

Il n'en eſt pas de même de la tiſſeranderie. Je crois qu'on peut très-bien en rapporter l'établiſſement dans la Grece au tems de Cécrops. Ce Prince ſortoit de l'Egypte où l'art de filer la laine, & d'en fabriquer des étoffes, étoit connu fort anciennement. Il fit part de cette invention aux

[a] Diod. l. 2. p. 151. = Pauſ. l. 8. c. 1. p. 599.
[b] Pauſ. l. 10. c. 38. p. 895.
[c] Voy. Heſiod. *Oper.* v. 544.
[d] L. 7. ſect. 57. p. 414.
[e] Iliad. l. 7. v. 220, &c.

habitans de l'Attique. Le peu de mémoires qui nous reſtent ſur l'origine de la tiſſeranderie dans la Grece, s'accorde aſſez avec cette conjecture. Les Athéniens étoient regardés dans l'antiquité comme les premiers qui euſſent connu l'art de fabriquer des étoffes de laine & de lin. Ils paſſoient même pour avoir communiqué ces découvertes à toute la Grece [a]. On ſçait encore que de tous tems Athènes a été renommé pour l'habileté de ſes habitans dans la tiſſeranderie. La qualité du terroir de l'Attique contribua beaucoup aux progrès rapides que cet art fit chez ces peuples. Les laines de ce canton paſſoient, au jugement des Anciens, pour les meilleures qu'on connût [b].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il eſt important pour la qualité de la laine, de tenir les brebis dans une très-grande propreté. On ne peut pas porter l'attention plus loin que la portoient à cet égard certains peuples de la Grece. Pour ſe procurer les laines les plus fines & les mieux conditionnées, leur précaution alloit juſqu'à couvrir de peaux leurs brebis [c], de peur que les injures de l'air n'en altéraſſent la toiſon, & qu'il ne s'y attachât quelques ordures.

On reconnoît à la maniere dont les Grecs dépouilloient anciennement les brebis de leur laine, combien les arts méchaniques étoient imparfaits chez ces peuples dans les premiers tems. Il y a une certaine ſaiſon dans l'année où la laine des moutons vient à ſe détacher d'elle-même. Les Grecs profitoient de ce moment pour ſe procurer la laine de ces animaux, & l'arrachoient [d]. C'eſt qu'ils manquoient alors de ciſeaux, ou d'autres inſtrumens propres à cette opération. Cet uſage ne ſubſiſtoit plus du tems d'Héſiode : on ſçavoit alors tondre les brebis [e].

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'anciennement les métiers étoient diſpoſés de façon qu'on n'y pouvoit travailler que debout [f]. Cet uſage ſubſiſtoit encore dans la Grece aux tems héroïques. Homère ne permet pas d'en

[a] Juſtin. l. 2. c. 6.
[b] Voy. Voſſius de Idol. l. 3. c. 70.
[c] Ælian. Var. Hiſt. l. 12. c. 56.=Diog. Laërt. l. 6. ſegm. 41. p. 335.
[d] Varro, de Re Ruſt. l. 2. c. 11.=Plin. l. 8. ſect. 73. p. 474.=Iſidor. Orig. l. 19. c. 27.
[e] *Op. & Dies.* v. 775.
[f] Liv. II. Chap. II. p. 120.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

douter [a]. Les étoffes au surplus, qu'on fabriquoit alors devoient être bien mal conditionnées. On n'avoit pas encore trouvé le moyen de les fouler. Cet art ne fut connu dans la Grece que quelque tems après les siécles dont nous parlons présentement. On en faisoit honneur à un certain Nicias de Mégare [b].

Il se présente à ce sujet une question assez curieuse, & dont l'examen mérite quelque attention. Homère donne à entendre, qu'au tems de la guerre de Troye, il entroit de l'huile dans la préparation des étoffes [c]. Mais quel étoit le but de cette pratique? En quoi pouvoit-elle consister? Etoit-ce pour lustrer les étoffes, leur donner plus de finesse, ou pour les rendre impénétrables à la pluie & au mauvais tems? C'est ce qu'il est bien difficile de pouvoir déterminer d'une maniere claire & précise: le Poëte n'est entré dans aucun détail, ni dans aucune explication sur ces différens objets. Nous apprenons par les Voyageurs modernes, qu'à la Chine & aux Indes Orientales, on est encore dans l'usage d'employer l'huile pour la préparation de plusieurs étoffes. Ce qu'ils en disent pourra, je crois, donner quelque éclaircissement sur la question qui nous occupe.

Quand les Chinois se mettent en route, ils ont coutume de se munir d'une sorte d'habits dont l'étoffe est d'un gros taffetas encrouté de plusieurs couches d'une huile fort épaisse. Cette huile fait le même effet sur ces étoffes que la cire sur

[a] Iliad. l. 1. v. 31.=Voy. Jun. de Pict. Veter. l. 1. c. 4. p. 26.

On pourroit objecter ce que dit Homère des Phéaciennes, *Odyss.* l. 7. v. 105 & 106.

Αἱ δ' ἰσὰς ὑφόωσι καὶ ἠλάκατα στρωφῶσιν
Ἥμεναι, ...

& en conclure que dès les tems héroïques, les femmes avoient déja quitté la pénible coutume de travailler debout. Mais il y a toute apparence que le mot ἥμεναι, ne doit se rapporter qu'à celles qui filoient, & non pas à celles qui travailloient au métier. D'autant plus qu'Eustathe, à qui ce passage n'étoit point inconnu, dit positivement en commentant le 31 vers du 1er Liv. de l'Iliade, que du tems d'Homère, les femmes ne travailloient point encore assises.

[b] Plin. l. 7. sect. 57. p. 414.

Pline en disant que ce *Nicias* étoit de Mégare, nous fait connoître que l'art de fouler les étoffes n'a été connu que postérieurement aux siécles dont nous parlons. Mégare en effet, selon Strabon, n'a été bâtie que depuis le retour des Héraclides, l. 9. p. 965.

Il est vrai qu'on trouve dans Pausanias, l. 1. c. 39. que Mégare étoit bâtie avant les Héraclides, & qu'ils ne firent que s'en emparer. Mais le témoignage de Pausanias, ne doit pas l'emporter sur celui de Strabon, dont l'exactitude est reconnue de tout le monde. C'est aussi le sentiment de Velleïus Paterculus. l. 1. n. 2. p. 4.

[c] Iliad. l. 18. v. 595 & 596.=Odyss. l. 7. v. 107.

nos

nos toiles. Elle les rend impénétrables à la pluie. [a]. Les Chinois ont une autre maniere d'employer l'huile. Ils s'en servent pour donner à leurs ſatins un luſtre très-vif & très-éclattant [b]. Ce dernier procédé rentre aſſez dans celui que l'on ſuit aux Indes Orientales pour la fabrique des belles toiles de coton qui nous viennent de ces contrées. La derniere préparation qu'on donne au fil dont elles ſont faites, eſt de le frotter d'huile [c].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Peut-être auſſi les Grecs employoient-ils l'huile & la chaleur du feu pour tirer l'eſtame & filer leur laine plus finement & plus facilement. L'étoffe tiſſue de ces fils imbibés d'huile étoit enſuite dégraiſſée par le moyen des ſels & des autres préparations qu'on employoit en la foulant. On peut choiſir entre ces différentes pratiques celles qu'on croira convenir le mieux au texte d'Homère; car il y a lieu de conjecturer qu'il a voulu déſigner quelque préparation à peu-près ſemblable à celles que je viens d'indiquer. Ce qu'il y a de plus vrai, c'eſt que ces paſſages d'Homère ſont preſque inintelligibles.

[a] Mémoire ſur la Chine du P. le Comte, t. 1. p. 246.

[b] Ibid. p. 102.

[c] Lettr. Edif. t. 15. p. 400 & 401.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

De l'Architecture.

LES GRECS ne ſont point les inventeurs de l'Architecture, ſi par ce mot on entend ſimplement l'Art de lier différens matériaux & d'en compoſer des édifices pour la commodité & les divers uſages de la vie. Tous les peuples policés ont eû ſur cette partie des Arts des lumieres à peu près égales. Le beſoin leur a ſuggéré les mêmes idées & des pratiques preſque ſemblables, quoique relatives à la température des ſaiſons & aux influences de l'air propres à chaque climat.

Mais l'Architecture ne conſiſte pas uniquement dans la main-d'œuvre & dans un ſimple travail méchanique. Elle doit dans pluſieurs occaſions chercher à produire les plus grands effets, joindre l'élégance à la majeſté, & la délicateſſe à la ſolidité. C'eſt le goût & l'intelligence qui doivent alors en diriger les opérations.

Ni l'Aſie, ni l'Egypte ne peuvent prétendre à la gloire d'avoir inventé, ni même connu les véritables beautés de l'Architecture. Le génie de ces nations tourné vers le giganteſque & le merveilleux s'occupoit plus de la grandeur énorme & prodigieuſe d'un édifice que des graces & de la nobleſſe de ſes proportions. Il eſt facile d'en juger par ce qui nous reſte de monumens élevés dans l'Orient & par la deſcription que les Anciens nous ont faite de ceux qui n'exiſtent plus (1).

C'eſt des Grecs que l'Architecture a reçu cette régularité, cette ordonnance, cet enſemble, qui ſont en poſſeſſion de charmer nos yeux. C'eſt leur génie qui a enfanté ces compoſitions ſublimes & magnifiques qu'on ne ſçauroit trop ſe laſſer d'admirer. On leur doit, en un mot, toutes les beautés dont l'art de bâtir eſt ſuſceptible. Dans ce ſens, on peut dire que les Grecs ont inventé l'Architecture. Ils n'ont rien emprunté

(1) J'inſiſterai plus particulierement ſur le goût des Orientaux en Architecture, à l'article des Arts dans la troiſieme Part. de cet Ouvrage.

à cet égard des autres nations. C'eſt un art qu'ils ont créé entierement. La Grece a fourni les modèles & preſcrit les régles qu'on a ſuivies par la ſuite lorſqu'on a voulu exécuter des monumens dignes de paſſer à la poſtérité. On trouve dans les trois ordres de l'Architecture Grecque tout ce que cet art peut produire ſoit pour la majeſté, l'élégance, la beauté & la délicateſſe, ſoit pour la ſolidité (f).

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'Architecture, de même que les autres Arts, a eû de très-foibles commencemens chez les Grecs. Leurs maiſons n'étoient dans les premiers tems que de ſimples cabanes conſtruites d'une maniere informe & groſſiere, bâties de terre & d'argille [a]. Elles reſſembloient aſſez aux antres & aux cavernes que ces Peuples avoient habitées ſi long-tems [b]. Ils trouverent enſuite l'art de faire cuire des briques & d'en conſtruire des maiſons. Les Grecs faiſoient honneur de cette invention à deux habitans de l'Attique nommés Eurialus & Hyperbius [c]. Ils étoient freres: c'eſt tout ce qu'on ſçait de leur hiſtoire. On ignore dans quel tems ils ont vécu.

Les différentes Colonies qui d'Aſie & d'Egypte vinrent ſucceſſivement s'établir dans la Grece, contribuerent au progrès de l'architecture. Les Chefs de ces nouvelles Peuplades raſſemblerent les Peuples dans pluſieurs cantons, bâtirent des villes & des bourgades, & accoutumerent leurs nouveaux ſujets à mener une vie ſédentaire. L'origine de ces établiſſemens remonte à des tems très-reculés. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que les villes d'Argos & d'Eleuſis devoient leur fondation aux premiers Souverains de la Grece [d]. On avoit même, comme je l'ai déja dit, commencé à bâtir des temples [e].

Les premiers monumens que les Grecs éleverent, font voir quelle étoit anciennement leur groſſiereté & le peu de connoiſſances qu'ils avoient de l'art de bâtir. Le temple de Delphes ſi renommé depuis pour ſa magnificence, & qui même dès les tems dont nous parlons étoit célebre par les

(f) Voy. le parallele de l'Architecture antique avec la moderne ; par M. de Chambray, p. 2.

[a] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 413.

[b] Id. Ibid. = Æſchyl. *in* Prometh. vincto. v. 449, &c.

[c] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 413.

[d] Liv. I. Chap. I. Art. V. p. 63 & 65.

[e] Ibid. Liv. II. Chap. III. p. 130.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

richeſſes qu'il renfermoit [a], le temple de Delphes n'étoit originairement qu'une ſimple chaumiere couverte de branches de laurier [b].

Du tems de Vitruve on voyoit encore à Athènes les reſtes du bâtiment où l'Aréopage s'aſſembloit dans les commencemens de ſon inſtitution. Cet édifice également informe & groſſier, conſiſtoit dans une eſpéce de cabane enduite de terre graſſe [c]. Telle a été anciennement la maniere dont les Grecs bâtiſſoient.

Difficilement l'Architecture auroit-elle fait quelques progrès chez ces peuples avant l'arrivée de Cadmus. Les Grecs avoient oublié l'art de travailler les métaux dont les Princes Titans leur avoient enſeigné les premiers élémens [d]. Ce fut Cadmus qui, à la tête de ſa colonie, rapporta dans la Grece une connoiſſance ſi néceſſaire. Il fit plus. Il apprit à ces Peuples l'art de tirer les pierres du ſein de la terre avec la maniere de les tailler [e] & celle de s'en ſervir pour la conſtruction des bâtimens.

On rencontre des contradictions preſque inſurmontables quand on veut approfondir & diſcuter les connoiſſances que les Grecs avoient de l'Architecture dans les ſiécles que nous parcourons préſentement. On en va juger par l'expoſé des faits que les Ecrivains de l'antiquité nous ont tranſmis ſur cet objet.

Si l'on s'en rapportoit au témoignage & au goût de Pauſanias, il faudroit placer dans l'enfance des Arts chez les Grecs les monumens les plus merveilleux que ces peuples auroient élevés. Cet Auteur parle de l'édifice que Mynias roi d'Orchomène avoit fait élever pour renfermer ſes tréſors [f], & des murs de Tyrinthe bâtis par Prætus [g], comme d'ouvrages dignes

[a] Iliad. l. 9. v. 404 & 405. = Plin. l. 3. ſect. 20 p. 173.

[b] Pauſ. l. 10. c. 5.

[c] Vitruv. l. 2. c. 1.

[d] Voy. *infrà*, Chap. IV.

[e] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 413. = Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 363.

[f] L. 9. c. 36.

Mynias pouvoit régner environ 1377. ans avant J. C. Pauſanias, en effet, place le régne de ce Prince quatre générations avant Hercule. l. 9. c. 36. & 37. Comme cet Hiſtorien compte 25 ans pour une génération, Mynias aura précédé d'environ cent ans la naiſſance d'Hercule, qu'on peut fixer 70 ans à peu près avant la priſe de Troye.

[g] Pauſ. l. 9. c. 36.

Prætus étoit frere d'Acriſius, dont le régne tombe à l'an 1379. avant J. C.

de l'admiration de tous les siecles. Il ne craint point de les mettre en parallele avec les pyramides d'Egypte ; mais ce sentiment me paroît souffrir beaucoup de difficultés.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'édifice construit par Mynias étoit une espéce de rotonde un peu applatie. Toute la bâtisse portoit sur la pierre qui étoit au centre de la voute. Elle servoit de clef à tout l'ouvrage & en arrêtoit toutes les parties. Le monument entier étoit bâti en marbre [a]. Les murs de Tyrinthe étoient construits de pierres brutes, mais si grosses, qu'au rapport de Pausanias, deux mulets auroient eû de la peine à traîner la moindre d'entre elles. De petites pierres entremêlées parmi ces grosses masses, en rempliſſoient les intervalles [b]. Voilà quels étoient les monumens que cet Auteur, comme je l'ai déja dit, compare aux pyramides d'Egypte.

A juger cependant de ces ouvrages, même d'après, la description de Pausanias, on ne voit pas qu'il y eût tant à se récrier. D'ailleurs il est le seul qui en fasse mention. Homère, Hérodote, Apollodore, Diodore & Strabon, qui ont eû tant d'occasions de parler des monumens de la Grece, ne disent rien de l'édifice de Mynias. A l'égard des murs de Tyrinthe, ils nous apprennent qu'ils avoient été bâtis par des ouvriers que Prætus avoit amenés de Lycie [c]. Du surplus ils ne nous représentent cette place, que comme une petite citadelle élevée par Prætus dans un poste avantageux, & propre à lui servir de retraite [d]. On ne soupçonnera cependant pas ces Auteurs d'avoir méconnu les monumens de la Grece, & moins encore d'avoir négligé d'en parler. Observons enfin, que, suivant Pausanias, l'édifice élevé par Mynias étoit vouté, fait nullement croyable; que de plus il étoit construit en marbre : néanmoins il y a bien de l'apparence que même du tems d'Homère, les Grecs ne sçavoient pas encore travailler le marbre. On ne trouve dans ses Poëmes aucun mot pour le caractériser & le distinguer des autres pierres. Si le marbre eût été connu alors, Homère l'auroit-il oublié dans la description du palais d'Alcinoüs, & surtout dans celle du palais de Ménélas où il dit qu'on voyoit

[a] Pauſ. l. 9. c. 38.
[b] Id. l. 2. c. 25.
[c] Apollodor, l. 2, p. 68. = Strabo, l. 8. p. 572.
[d] Iliad. l. 2. v. 559. = Apollod. l. 2, p. 68. = Strabo, l. 8. p. 572.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

briller l'or, l'argent, l'airain, l'yvoire & les productions les plus rares [a].

Enfin, il eſt bien difficile de concilier la datte de ces monumens avec l'époque que les Grecs aſſignoient à l'invention de preſque tous les inſtrumens néceſſaires à la conſtruction des édifices. Si l'on en croit la plûpart des Auteurs de l'antiquité, on doit à Dédale la doloire, la ſçie, la tarière, l'équerre & la maniere de prendre & de trouver les à-plombs par le moyen d'un poids ſuſpendu au bout d'une ficelle. Il eſt vrai que Dédale partagea avec ſon neveu Talus, Calus, Attalus ou Perdix (car les Auteurs varient ſur ſon nom) une partie de la gloire de ces inventions [b]. La mere de ce jeune homme l'avoit confié à Dédale pour l'inſtruire des ſecrets de ſon art. Il avoit encore plus de génie & d'induſtrie que ſon maître. A l'âge de douze ans, ayant rencontré la mâchoire d'un ſerpent, & s'en étant ſervi avec ſuccès pour couper un petit morceau de bois, cette aventure lui donna l'idée de conſtruire un inſtrument qui imitât l'aſpérité des dents de cet animal. Il prit pour cet effet une lame de fer & la découpa ſur le modèle de ces petites dents courtes & ſerrées qu'il avoit remarquées dans le ſerpent. Ce fut ainſi qu'il trouva la ſçie [c]. On lui attribue encore l'invention du compas, du tour & de la roue à potier [d]. Dédale, ajoute l'hiſtoire, ne fut pas exempt de la baſſe jalouſie qui de tous les tems a été le vice des Artiſtes, même de ceux qui font profeſſion des arts les plus nobles & les plus relevés. Appréhendant de ſe voir effacer un jour par ſon diſciple, il le fit périr.

Quoi qu'il en ſoit de cette petite hiſtoriette, Dédale, de l'aveu de tous les Chronologiſtes, eſt poſtérieur aux édifices dont je viens de parler. Néanmoins, comment imaginer qu'on ait pû les conſtruire ſans le ſecours des inſtrumens qu'on dit n'avoir été inventés que par cet Artiſte ou par ſon neveu?

Mais il y a plus; on a tout ſujet de douter que ces prati-

[a] Odyſſ. l. 4. v. 72, &c. Comme l'interprétation du mot ἤλεκτρον employé dans cette deſcription eſt ſujette à conteſtation, je n'ai pas crû devoir lui donner une ſignification déterminée.

[b] Diod. l. 4. p. 319 & 320. = Hygin. Fab. 274. = Ovid. Métam. l. 8. v. 241, &c. Plin. l. 7. ſect. 57. p. 414.

[c] Diod. l. 4. p. 319 & 320. = Hygin. Fab. 274. = Ovid. Métam. l. 8. v. 241, & ſuiv.

[d] Id. ibid.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ques aient été connues même dans les ſiécles où les Hiſtoriens en placent les découvertes. Pour juger de la réalité des faits & ſçavoir à quoi s'en tenir ſur les outils en uſage aux tems héroïques chez les Grecs, c'eſt Homère qu'on doit conſulter. On verra qu'il ne paroît pas avoir eû aucune idée de la plûpart des inventions attribuées à Dédale ou à ſon neveu. Sans compter pluſieurs des endroits de ſes Poëmes où il auroit eû occaſion de parler de la ſçie, du compas & de l'équerre, le vaiſſeau qu'il fait bâtir à Ulyſſe dans l'Iſle de Calypſo lui prêtoit un beau champ pour parler de tous les outils dont il pouvoit avoir connoiſſance. Ceux néanmoins dont ſe ſert ſon héros ne conſiſtent que dans une hache à deux tranchans, une doloire, des tarières, un niveau, ou une régle pour dreſſer les bois [a]. Il n'eſt queſtion ni d'équerre ni de compas, ni même de ſçie. Ce dernier inſtrument auroit été cependant des plus néceſſaires à Ulyſſe pour la conſtruction de ſon vaiſſeau. Préſumera-t-on qu'Homère ait négligé d'en donner une au roi d'Itaque (1) ? On ne peut pas dire que ce Prince ſoit ſenſé manquer des outils néceſſaires & propres à l'ouvrage qu'il entreprenoit. Le Poëte ne le place point dans une Iſle déſerte & abandonnée. Ulyſſe étoit alors chez une Déeſſe en état de lui fournir tous les ſecours dont il pouvoit avoir beſoin. Il y a donc lieu de croire qu'Homère donne à ſon héros tous les outils qui de ſon tems pouvoient être en uſage. Puiſqu'il ne parle ni de l'équerre, ni du compas, ni de la ſçie, on doit préſumer que ces inſtrumens n'étoient point encore inventés. Les Grecs, aux tems héroïques, étoient preſque auſſi deſtitués de connoiſſances méchaniques que les Peuples du nouveau monde. Les Péruviens qu'à bien des égards on peut regarder comme une nation très-policée, ignoroient l'uſage de la ſçie [b]. On ſçait qu'encore aujourd'hui il y a pluſieurs Peuples auxquels cet inſtrument eſt inconnu [c]. Ils y ſuppléent par différens moyens. Ils fendent des troncs d'arbres en pluſieurs parties par le moyen de coins de pierres. Enſuite avec des

[a] Odyſſ. l. 5. v. 234 & 245, &c.

(1) Le mot πρίων, qui en Grec ſignifie une *Scie*, ne ſe trouve point dans Homère, ni rien d'équivalent.

[b] Voy. la prem. Part. Liv. II, Chap. III. p. 128.

[c] Lettr. Edif. t. 18, p. 328.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

haches ils dégrossissent chaque piéce, & parviennent ainsi, quoique difficilement, à former des planches [a]. Les Grecs en devoient user alors à peu-près de la même façon [b].

Les doutes que je viens d'élever sur les inventions attribuées à Dédale, m'engagent à en proposer encore quelques-uns sur les monumens dont il étoit régardé comme l'Auteur.

On le fait voyager en Egypte pour s'instruire & se perfectionner dans les Arts. Il profita si bien des leçons qu'il y reçut, qu'en peu de tems il surpassa, dit-on, les plus habiles Architectes de ce pays. On le choisit pour construire le vestibule du temple de Vulcain à Memphis [c]. Il l'exécuta d'une maniere supérieure. Cet Ouvrage même acquit tant de gloire à son Auteur, qu'on plaça dans le temple sa statue en bois, faite de sa propre main [d]. On fit plus. Le génie & les inventions de Dédale le mirent dans une si haute réputation parmi les Egyptiens, que ces peuples lui décernerent les honneurs divins. Si l'on en croit Diodore il subsistoit encore de son tems, un temple consacré sous le nom de ce fameux Artiste dans une des Isles voisines de Memphis. Ce temple, ajoute-t-il, étoit en grande vénération dans tout le pays [e].

Ce ne fut pas en Egypte seulement que Dédale exerça ses talens : il avoit laissé dans plusieurs pays des témoignages de son habileté en architecture. Il bâtit à Cumes, sur les côtes d'Italie, un temple à Apollon en reconnoissance de son heureuse évasion de Crete. On vantoit l'architecture de ce temple comme très-belle & très-magnifique [f].

Dans le séjour que Dédale fit en Sicile, il embellit cette Isle de plusieurs ouvrages également utiles & ingénieux : il bâtit entre autres sur le haut d'un rocher une citadelle très-forte, & la rendit absolument imprenable [g]. Le mont Erix étoit si escarpé que les maisons qu'on avoit été obligé de construire autour du temple de Venus, paroissoient prêtes à tomber à chaque instant dans le précipice. Dédale augmenta la largeur du sommet de

[a] Prem. Part. Liv. II. Chap. III. p. 128. = Voyage de Dampier, t. 2. p. 10. t. 4. p. 231.
[b] Voy. Virgil. Georg. l. 1. v. 144.
[c] Diod. l. 1. p. 109.
[d] Id. ibid.
[e] Id. bid.
[f] Virgil. Æneid. l. 6. v. 17. & suiv. = Sil. Ital. l. 12. v. 102. = Auson. Idyll. 10. v. 300 & 301.
[g] Diod. l. 4. p. 321.

cette

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

cette montagne par le moyen de terres rapportées & ſoutenues d'une muraille [a]. Il creuſa auſſi près de Mégare en Sicile un grand étang au travers duquel le fleuve Alabon ſe déchargeoit dans la mer [b]. Son génie induſtrieux éclatta encore davantage dans la conſtruction d'une caverne qu'il creuſa dans le territoire de Selinunte : il ſçut ménager & employer avec tant d'art la vapeur des feux ſouterrains qui en ſortoient, que les malades qui entroient dans cette caverne ſe ſentoient peu-à-peu provoqués à une ſueur douce, & guériſſoient inſenſiblement, ſans éprouver même l'incommodité de la chaleur [c]. Diodore ajoute que Dédale fit dans la Sicile pluſieurs autres ouvrages que l'injure des tems avoit détruits.

Mais ces monumens, quelque recommandables qu'ils puſſent être, ne doivent point entrer en comparaiſon avec le fameux labyrinthe qu'il conſtruiſit dans l'Iſle de Crete. Cet ouvrage ſeul auroit ſuffi pour immortaliſer le nom de Dédale. La tradition ancienne portoit qu'il en avoit pris le modéle & le deſſein ſur celui qu'on voyoit en Egypte ; mais il n'en avoit exécuté que la centieme partie [d]. Dédale s'étoit borné à imiter l'endroit du labyrinthe d'Egypte où l'on rencontroit une quantité ſurprenante de tours & de détours, ſi difficiles à remarquer, qu'il n'étoit pas poſſible d'en ſortir quand on s'y étoit engagé : & il ne faut pas s'imaginer, dit Pline, que le labyrinthe de Crete reſſemblât à ceux que l'on exécute dans les jardins, où par le moyen d'un grand nombre d'allées multipliées, on trouve le ſecret de faire faire beaucoup de chemin dans un eſpace aſſez étroit. Le labyrinthe de Crete étoit un édifice très-ſpacieux diſtribué en quantité de piéces ſéparées qui avoient de tous les côtés des ouvertures & des portes dont le nombre & la confuſion empêchoient de diſtinguer la véritable iſſue. Voilà ce que les Anciens nous racontent des ouvrages exécutés par Dédale.

Il paroît d'abord aſſez ſingulier que de pareils édifices ayent été conſtruits dans des ſiécles auſſi groſſiers & auſſi ignorans que ceux dont il s'agit préſentement : il eſt encore plus ſurprenant qu'un ſeul homme ait pû ſuffire à de tant travaux

[a] Diod. l. 4. p. 321.
[b] Ibid.
[c] Ibid.
[d] Ibid. p. 320. & l. 1. p. 71. = Plin. l. 36. c. 19. p. 739.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

d'espéces si différentes, & construits dans des pays si éloignés les uns des autres (1). Rien, au premier coup d'œil, ne paroît mieux établi que la longue possession dans laquelle Dédale s'est maintenu jusqu'à présent, d'avoir été un génie universel. Le fait est attesté par une foule d'Auteurs tant Grecs que Latins. Leur témoignage néanmoins ne me persuade pas, & je pense que tout ce que les Ecrivains de l'antiquité nous ont débité sur ce sujet, pourroit bien n'être fondé sur aucune réalité.

Comment se persuader en effet que les Egyptiens qui fuyoient tout commerce avec les autres nations [a], ayent choisi un étranger pour décorer le temple de leur principale Divinité. Cette seule considération suffiroit pour rendre le fait très-douteux ; mais il acheve de se détruire quand on voit qu'Hérodote, qui parle du même monument [b], ne dit pas un mot de Dédale, ni de son séjour en Egypte. Je passe sous silence les autres ouvrages attribués à cet Artiste, dont je pourrois également faire la critique : je m'arrête au labyrinthe de Créte, édifice tant vanté par les Anciens, & qui paroît seul avoir fait la plus grande réputation de Dédale.

Qu'on examine l'âge des Auteurs qui ont fait mention de ce monument, on verra qu'ils ont tous vécu plus de douze cens ans après le tems auquel ils en rapportent la construction. D'ailleurs, ils n'en parlent que par tradition : ils conviennent que quoique le labyrinte d'Egypte existât encore de leur tems, celui de Crete étoit détruit [c]. Aussi ne sont-ils point d'accord sur la forme & sur l'espéce de cet ouvrage. Diodore & Pline disent que le labyrinthe de Crete étoit un édifice immense & d'une structure merveilleuse [d] : mais Philocorus, Auteur fort ancien, n'en pensoit pas de même. C'étoit, à son avis, une prison où les criminels étoient renfermés très-sûrement [e]. Cédren & Eusthate avancent que ce monument si vanté n'étoit qu'un antre où il se trouvoit beaucoup d'avenues, de tours & de détours, & que l'art avoit un peu aidé la nature [f]. Ce

(1) En Grece, en Egypte, en Crete en Italie, &c.

[a] Voy. Herod. l. 2. n. 91. = Voy. aussi la prem. Part. Liv. VI. p. 338.

[b] L. 2. n. 101.

[c] Diod. l. 1. p. 71. = Plin. l. 36. sect. 19. p. 740.

[d] Diod. l. 1. p. 71. = Plin. l. 36. sect. 19. p. 740.

[e] *Apud* Plut. *in* Thes. p. 6.

[f] Cedren. p. 122.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

sentiment est confirmé par M. de Tournefort qui en 1700 visita ces lieux avec beaucoup d'exactitude [a]. Le témoignage de cet habile Voyageur, joint à la diversité d'opinions qui regne parmi les Auteurs qui ont parlé du labyrinthe de Dédale, montre le peu de fondement qu'on doit faire sur leurs récits : achevons d'en donner la preuve.

Par quelle raison Homère, qui étoit sans comparaison beaucoup plus voisin du siécle de Dédale que tous ces Ecrivains, n'a-t-il rien dit du labyrinthe de Crete ? Si un pareil ouvrage eût existé de son tems, est-il à croire qu'il l'eût passé sous silence ? lui qui fait si souvent mention de l'Isle de Crete, lui qui manque rarement de donner aux villes & aux pays dont il parle quelques épithètes, toujours prises des Arts ou de l'Histoire naturelle ? Il y a plus, Homère parle de Dédale [b] & de l'enlévement d'Ariane par Thésée [c]; mais il ne dit pas un mot du labyrinthe. L'occasion néanmoins d'en parler se présentoit trop naturellement pour que ce Poëte l'eût laissé échapper, si la tradition sur ce monument avoit eû cours même de son tems.

Hérodote qui, après Homère, est le plus ancien Ecrivain qui nous soit resté de l'antiquité, a gardé également un profond silence sur le labyrinthe de Crete. Il parle cependant de Minos : il raconte que ce Prince mourut en Sicile dans le tems qu'il poursuivoit Dédale [d]. Il pouvoit à ce sujet faire quelque digression sur les aventures & les ouvrages de cet Artiste, & on ne reprochera pas à Hérodote de perdre les occasions d'entretenir son lecteur d'anecdotes curieuses & intéressantes. Par quelles raisons encore décrivant le labyrinthe d'Egypte, n'auroit-il rien dit de celui de Crete ? C'étoit néanmoins le lieu d'en rappeller le souvenir, d'autant mieux qu'à ce sujet il cite les ouvrages célebres dont la Gréce se vantoit [e] : Hérodote n'auroit donc pas oublié un monument qui, quoique inférieur à celui d'Egypte, n'auroit pas laissé de faire honneur aux Grecs.

Pausanias, qui d'ailleurs est entré dans un fort grand détail sur les ouvrages attribués à Dédale, ne dit point que le labyrinthe de Crete, eût été construit par ce fameux Artiste. Enfin, s'il est vrai, comme j'espere le faire voir, que le labyrinthe

[a] Voyag. du Levant, t. 1. p. 65, &c.
[b] Iliad. l. 18. v. 590, &c.
[c] Odyss. l. 11. v. 320, &c.
[d] L. 7. n. 170.
[e] L. 2, n. 148.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

d'Egypte, ſur lequel tous ces Auteurs avouent que Dédale prit le modéle du ſien, n'a été conſtruit que plus de ſix cents ans après les ſiécles dont nous parlons maintenant [a], on conviendra du peu de réalité du monument de Crete. C'eſt auſſi le ſentiment de Strabon. Il donne à entendre très-clairement que tout ce que les Grecs ont débité du labyrinthe & du Minotaure, n'étoit qu'une fable [b]. Je penſe au ſurplus, qu'il en eſt de même de toutes les inventions attribuées à Dédale. Ce ſont de pures imaginations fondées ſur quelques expreſſions de la langue Grecque [c].

Je n'entrerai pas dans un grand détail ſur la maniere dont étoient alors conſtruites les maiſons des particuliers : Homère ne fournit que de foibles indications ſur cet objet. On eſt fort peu aſſuré de la ſignification de la plûpart des termes dont il ſe ſert pour déſigner les différentes parties d'un édifice. On voit qu'anciennement les toits étoient en terraſſe [d] : C'eſt un uſage preſque général dans tout le Levant. Mais la pratique des Grecs de faire ouvrir les portes de leurs maiſons en-dehors & ſur la rue [e] doit paroître bien ſinguliere : on étoit obligé chaque fois qu'on vouloit ſortir, de faire auparavant du bruit à la porte, afin d'avertir les paſſans de s'éloigner [f].

Il eſt fort difficile de concevoir, & plus encore d'expliquer, la maniere dont, ſuivant Homère, les portes pouvoient s'ouvrir & ſe fermer. On voit bien que les ſerrures & les cleſs dont les Grecs ſe ſervoient, ne reſſembloient point aux nôtres ; mais il n'eſt pas aiſé de comprendre le jeu & la méchanique de ces inſtrumens. On conjecture qu'il y avoit en-dedans de la porte

[a] Voy. la 3me Part. Liv. II. p. 67.

[b] L. 10. p. 730 & 731.

On trouve, il eſt vrai, d'anciennes médailles & d'anciennes pierres, ſur leſquelles le labyrinthe eſt repréſenté avec ſes tours & détours. On voit le Minotaure au milieu de cet édifice. *Voy.* Golztius, Aug. Tab. 49. 11. = Montfaucon. Antiq. Expliquée. t. 1. p. 76.

Ces monumens prouveroient donc également l'exiſtence du Minotaure & du labyrinthe. Je doute que quelqu'un voulût ſoutenir aujourd'hui qu'il a réellement exiſté un monſtre tel que ces médailles & ces pierres gravées nous le repréſentent. On doit mettre le labyrinthe de Dédale & le Minotaure au nombre de ces traditions populaires que certaines villes adoptoient, & dont elles aimoient à décorer leurs monumens.

[c] Δαίδαλος ſignifie en général un ouvrier très-*adroit*, très-*habile*, & même un ouvrage fait avec *art*. C'eſt une obſervation qui n'a point échappé à Pauſanias. Il ajoute qu'on donnoit le nom Δαίδαλος aux anciennes ſtatues de bois, même avant Dédale. l. 9. c. 3.

[d] Odyſſ. l. 10. v. 552, &c.

[e] Odyſſ. l. 21. v. 391. = Voy. les notes de Mad. Dacier.

[f] Phot. p. 196. = Terent. Andria. Act. 4. Scen. 1re v. 687.

L'Andrienne étoit traduite de Ménandre, & la Scène ſe paſſe à Athènes.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

une eſpéce de barre, ou verrouil qu'on pouvoit lâcher ou lever par le moyen d'une courroye [a]. Les clefs qui ſervoient à cette manœuvre étoient faites en maniere de crochet : c'étoit un morceau de cuivre aſſez long, courbé en faucille, & enmanché de bois ou d'yvoire [b]. Il y avoit à la porte un trou qui répondoit au-deſſus du verrouil : on introduiſoit la clef par ce trou, & on ſaiſiſſoit la courroye qui tenoit au verrouil ; on la levoit & la porte s'ouvroit. Les ſerrures dont ſe ſervent encore aujourd'hui les Négres de la Guyane peuvent donner quelque idée de toute cette méchanique [c] preſque inintelligible dans les écrits des Anciens.

Il paroît que, dès les tems héroïques, on étoit aſſez curieux d'orner & d'enrichir le dedans des maiſons. Les appartemens du palais de Ménélas étoient fort ſomptueux & fort magnifiques [d] : mais il y a tout lieu de juger qu'on ne connoiſſoit pas encore l'art de décorer les bâtimens à l'extérieur. De tous les édifices décrits par Homère aucun ne préſente ce qu'on peut nommer ornemens d'architecture : ce Poëte parle ſeulement de portiques [e], & encore n'avons-nous pas d'idée bien nette de ces ſortes d'ouvrages. On ignore quelle pouvoit en être la ſtructure & la diſpoſition. L'uſage que les Grecs faiſoient alors des portiques répugne abſolument à ce que nous entendons aujourd'hui par cette ſorte de bâtiſſe. C'étoit en effet ſous les portiques qu'on mettoit coucher les hôtes & les autres étrangers de conſidération [f]. Cette réflexion ſuffit pour détruire les idées que ce nom préſente naturellement dans notre langue ; & il faut convenir qu'on ne peut point expliquer aujourd'hui ce que Homère entendoit par le mot qu'on traduit ordinairement par celui de portique (1).

De tout ce que je viens de dire, il réſulte qu'on ne peut rien

[a] Odyſſ. l. 1. v. 441, 442. l. 4. v. 802.

[b] Odyſſ. l. 21. v. 6 & 7.

On peut voir la figure de ces clefs dans les remarques de M. Huet. *in* Manil. l. 1. p. 8.

[c] Nouv. Relat. de la France Equinox. p. 143 & 144.

[d] Odyſſ. l. 4. v. 72. &c.

[e] Ibid. l. 4. v. 297 & 302.

[f] Iliad. l. 24. v. 644. = Odyſſ. l. 4. v. 297.

(1) Ce n'eſt que par une eſpéce de tradition que nous ſommes dans l'uſage de traduire par le terme de *Portique*, le mot Αἴθουσα, employé par Homère dans la deſcription de ſes Palais. Les fondemens de cette explication nous ſont entierement inconnus. Il eſt clair qu'Αἴθουσα vient d'Αἴθω, *Uro*, *luceo* ; mais il n'eſt pas également prouvé qu'on fût autrefois dans l'uſage conſtant, comme le diſent les Scholiaſtes, d'allumer des feux ſous les portiques des grandes maiſons. C'eſt cependant ſur cet uſage prétendu qu'ils fondent leur explication.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébruex.

décider ſur l'état & le progrès de l'architecture dans la Grece aux ſiécles dont il s'agit préſentement. Nous ne ſerions point dans cet embarras, ſi nous voulions adopter le ſentiment de Vitruve ſur l'origine & l'époque des différens ordres d'architecture inventés par les Grecs. « Anciennement, dit-il, on ignoroit l'art de proportionner les diverſes parties d'un bâtiment : on employoit des colonnes, mais on les tailloit au hazard, ſans regles, ſans principes, & ſans faire attention aux proportions qu'on devoit leur donner : on les plaçoit auſſi ſans égard aux autres parties de l'édifice. Dorus fils d'Hellen & petit-fils de Deucalion (1), ayant fait bâtir un temple à Argos en l'honneur de Junon ; cet édifice ſe trouva par hazard être conſtruit ſuivant le goût & les proportions de l'Ordre, que par la ſuite on a nommé Dorique. La forme de ce bâtiment ayant paru agréable, on s'y conforma pour la conſtruction des édifices qu'on vint enſuite à élever [a].

» Vers le même tems, ajoute Vitruve, les Athéniens firent paſſer dans l'Aſie une colonie ſous la conduite d'Ion, neveu de Dorus (2) : cette entrepriſe eut un heureux ſuccès. Ion s'empara de la Carie & y fonda pluſieurs villes : ces nouveaux habitans ſongerent à bâtir des temples. Ils ſe propoſerent pour modéle celui de Junon à Argos : mais ignorant la proportion qu'il falloit donner aux colonnes, & en général à tout l'édifice, ils chercherent quelques régles capables de diriger leur opération. Ces peuples vouloient, en faiſant leurs colonnes aſſez fortes pour ſoutenir tout l'édifice, les rendre en même tems agréables à la vûe. Pour cet effet, ils imaginerent de leur donner la même proportion qui ſe trouve entre le pied de l'homme & le reſte de ſon corps. Selon leurs idées, le pied faiſoit la ſixiéme partie de la hauteur humaine : en conſéquence, on donna d'abord à la colonne Dorique, en y comprenant le chapiteau, ſix de ſes diametres ; c'eſt-à-dire, qu'on la fit ſix fois auſſi haute qu'elle étoit groſſe [b] : par la ſuite on y ajouta un ſeptiéme diametre (3).

(1) Il étoit Roi de tout le Péloponèſe & vivoit vers l'an 1522. avant J.C.

[a] Vitruv. l. 4. c. 1.

(2) Ion étoit fils de Xuthus, frere de Dorus.

[b] Vitruv. l. 4. c. 1.

(3) Vitruv. Ibid.=Plin. l. 36. ſect. 56. p. 755.

Alors on pouvoit dire que la Colonne Dorique, avoit la proportion du corps de l'homme. Car le pied de l'homme eſt au moins la 7e partie de ſa hauteur.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

» Ce nouvel ordre d'architecture ne tarda pas à donner naiſ-
» ſance à un ſecond : on voulut bientôt enchérir ſur la pre-
» miere invention. Les Ioniens, (c'eſt toujours Vitruve qui
» parle,) chercherent à mettre encore plus de délicateſſe &
» d'élégance dans leurs édifices. Ils employerent la même mé-
» thode dont on avoit déja fait uſage pour la compoſition de
» l'ordre Dorique : mais au lieu de prendre pour modele le
» corps de l'homme, les Ioniens ſe réglerent ſur celui de la
» femme. Dans la vûe de rendre les colonnes de ce nouvel
» ordre plus agréables & plus gracieuſes, ils leur donnerent
» huit fois autant de hauteur qu'elles avoient de diametre [a].
» Ils firent auſſi des cannelures tout le long du tronc pour imiter
» les plis des robes des femmes : les volutes du chapiteau re-
» préſentoient cette partie des cheveux qui pendent par boucles
» de chaque côté du viſage. Les Ioniens ajouterent enfin à
» ces colonnes une baſe qui n'étoit point en uſage dans l'ordre
» Dorique [b] ». Selon Vitruve, ces baſes étoient faites en maniere de cordes entortillées pour être comme la chauſſure de ces colonnes. Cet ordre d'architecture fut appellé Ionique du nom des peuples qui l'avoient inventé.

Voilà ce que Vitruve raconte ſur l'origine & l'époque des ordres Dorique & Ionique : il en fait remonter, comme on voit, l'uſage à des tems très-reculés.

Je ne m'arrêterai pas à relever le peu de vraiſemblance que préſente toute cette narration ; mais quelle qu'ait été l'origine de ces deux Ordres, je ne crois pas qu'on puiſſe la rapporter aux ſiécles où Vitruve la place. On ne voit point en effet, qu'Homère, bien poſtérieur à ces tems, ait eû la moindre idée de ce qu'on appelle Ordre d'architecture. J'en ai déja fait la remarque : j'ajouterai que s'il les eût connus il en auroit vraiſemblablement fait uſage. L'occaſion s'en eſt préſentée plus d'une fois dans ſes Poëmes. Homère parle des temples conſacrés à Minerve & à Neptune, & cependant il n'en fait aucune deſcription [c]. A l'égard des Palais, ce qu'il en dit, ne préſente

[a] Vitruv. l. 4. c. 1.
Dans la ſuite on a donné à ces colonnes la hauteur de 8 ½. de leur diamètre. Aujourd'hui, elles en ont neuf y compris le chapiteau & la baſe.

[b] Voy. M. de Chambray, p. 15-19 & 33. = Voy. auſſi les notes de Pérrault, ſur Vitruve, p. 176. not. (6).

[c] Voy. Iliad. l. 6. v. 297. = Odyſſ. l. 6. v. 266.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

l'idée d'aucun ordre ni d'aucun deſſein d'architecture [a] : on n'oſeroit même aſſurer que les colonnes dont il eſt queſtion dans ces édifices fuſſent de pierres ; ce n'étoient, ſuivant toutes les apparences, que de ſimples poteaux (1). Enfin le ſeul éloge qu'Homère faſſe du palais d'Ulyſſe conſiſte à dire qu'il étoit fort élevé, que la cour en étoit défendue par une muraille & par une haye. Le Poëte loue auſſi la force & la ſolidité des portes de ce palais, faiſant entendre qu'il eut été difficile de le forcer. Il paroît inſiſter beaucoup ſur cet article [b], qui aux ſiécles héroïques étoit un objet eſſentiel, eû égard aux brigandages qui régnoient alors dans la Grece. Ces réflexions ſuffiſent, je crois, pour faire rejetter le récit de Vitruve, Auteur trop moderne par rapport aux ſiécles dont nous parlons, pour qu'on puiſſe en croire ſon ſimple témoignage. Il vaut mieux avouer qu'on ignore l'état où pouvoit être alors l'architecture dans la Grece, que de s'en rapporter à des traditions ſi ſuſpectes.

[a] Voy. Iliad. l. 6. v. 242. l. 20. v. 11. = Odyſſ. l. 4. v. 72, &c. l. 7. v. 85, &c.

(1) Je remarque d'abord qu'Homère n'appelle jamais ces colonnes στήλας, mot qui ſignifie proprement une colonne de pierre. Mais toujours κίονας, qui ne peut s'entendre que de poteaux de bois. J'obſerverai en ſecond lieu qu'on enfonçoit dans ces colonnes des chevilles pour ſuſpendre différens uſtenſiles, & qu'on y ménageoit des cavités propres à renfermer différentes armes. *Odyſſ.* l. 22. v. 176, &c. l. 8. v. 66, &c. l. 1. v. 127, &c. l. 19. v. 38.

Il y a plus, Homère voulant nous donner une idée de la groſſeur d'un olivier qui ſoutenoit le lit d'Ulyſſe, le compare à une colonne ; & il eſt à remarquer qu'il ſe ſert du mot κίων pour déſigner cette colonne. *Odyſſ.* l. 23. v. 191.

[b] Odyſſ. l. 17. v. 264, &c.

CHAPITRE

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la Métallurgie.

LES HISTORIENS ne ſont point d'accord ſur le tems auquel l'art de travailler les métaux a été connu dans la Grece. Les uns font remonter cette découverte aux tems les plus reculés ; d'autres la placent dans des ſiécles beaucoup plus récens : ces contradictions cependant ne ſont qu'apparentes. Il eſt aiſé, en diſtinguant l'eſprit & les motifs de ces traditions, de concilier les récits qui paroiſſent d'abord les plus oppoſés.

Je penſe que la connoiſſance des métaux & l'art de les travailler ont été originairement apportés dans la Grece par les Princes Titans : pluſieurs faits ſemblent favoriſer cette conjecture. Les Grecs, ſelon quelques Auteurs, attribuoient à Sol, fils de l'Océan, la découverte de l'or [a]. J'ai déja dit qu'anciennement on appelloit fils de l'Océan ceux qui de tems immémorial avoient abordé par mer dans une contrée. C'étoit par cette voie que les Titans étoient venus dans la Grece : ils ſortoient d'Egypte [b]. Les Egyptiens attribuoient à leurs anciens Souverains la découverte de la Métallurgie [c] : ils les avoient déifiés en reconnoiſſance de cette invention, & de pluſieurs autres dont ces Monarques avoient fait part à leurs peuples [d]. Un Prince, dont les Grecs ont rendu le nom par celui d'*Elios*, & les Latins par celui de *Sol*, a été, de l'aveu de preſque tous les Hiſtoriens, le premier qui ait régné ſur l'Egypte [e]. Ce Monarque étoit auſſi regardé comme la plus ancienne Divinité de ce pays [f]. L'or eſt le premier métal que les hommes ayent connu [g]. Rien n'empêche de croire que le Prince dont nous parlons aura montré aux Egyptiens la maniere de

[a] Gellius *apud* Plin. l. 7. ſect. 57. p. 414.
[b] Voyez la 1re Part. Liv. I. Art. V. p. 60.
[c] Ibid. Liv. II. Chap. IV. p. 144 & 145.
[d] Diod. l. 1. p. 17.
[e] Ibid.
[f] Ibid.
[g] Voy. la 1re Part. Liv. II. Chap. IV. p. 145.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem.t de la Royauté chez les Hébreux.

travailler ce métal. Je crois même en trouver une preuve dans le rapport que de tous les tems on a établi entre le Soleil, nom de l'ancien Monarque Egyptien, & l'or. L'art de travailler ce métal fut apporté dans la Grece par les Titans & ſous les auſpices du Soleil : ces Princes étoient abordés par mer. C'en fut aſſez pour faire dire par la ſuite aux Grecs que la découverte de l'or leur avoit été communiquée par Sol fils de l'Océan.

On peut enviſager ſous le même point de vûe ce qu'ils racontoient ſur la découverte de l'argent : ils diſoient en être redevables à Erichtonius [a]. Ce Prince, ſuivant la tradition des Grecs, étoit fils de Vulcain [b]. Perſonne n'ignore que les Egyptiens révéroient Vulcain comme une de leurs plus anciennes Divinités ; qu'il paſſoit pour avoir inventé le feu [c], & que chez les Grecs il étoit cenſé préſider à toutes les opérations de Métallurgie [d].

A l'égard du cuivre, les premiers qui travaillerent à ce métal dans la Grece, furent, ſelon quelques Auteurs, des ouvriers amenés par Saturne & par Jupiter [e]. On voit enfin que, d'après une très-ancienne tradition, Prométhée paſſoit pour avoir appris aux Grecs l'art de travailler les métaux [f]. On ſçait que ce perſonnage, ſi fameux dans l'antiquité, étoit contemporain des Titans. Tous ces faits ſemblent donc annoncer que les premieres connoiſſances de la Métallurgie ont été apportées dans la Grece par les Princes Titans ; & c'eſt d'après cette ancienne tradition, qu'ont parlé les Auteurs qui font remonter aux premiers âges de la Grece l'art de travailler les métaux.

J'ai déja fait remarquer dans pluſieurs occaſions que la domination des Titans ayant été très-courte, ſa chute avoit entraîné celle des connoiſſances dont ces Etrangers avoient fait part à la Grece [g]. Il fallut que de nouvelles colonies ſorties de l'Egypte & de l'Aſie vinſſent rétablir, ou pour mieux dire, recréer les Arts dans cette partie de l'Europe. Cadmus doit être regardé comme le premier qui ait renouvellé dans la Grece l'art de travailler les métaux. Ce Prince découvrit dans

[a] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 414.
[b] Apollodor. l. 3. p. 196.
[c] Diod. l. 1. p. 17.
[d] Voy. Odyſſ. l. 6. v. 233. & 234.
[e] Strabo, l. 14. p. 966. = Stephan. *in voce* Αἰθαλία, p. 38.
[f] Æſchil. *in* Prometh. vincto. v. 501, &c.
[g] Voy. la prem. Part. Liv. I. Art. V. p. 61.

la Thrace au pied du Mont Pangée des mines d'or. Il apprit aux Grecs à les fouiller, à en tirer le métal & à le préparer [a]. Il leur fit connoître auſſi le cuivre & la maniere de le travailler [b]. Ce ſentiment ſe trouve même appuyé ſur le nom que dans tous les tems on a donné à un des principaux alliages qui entrent dans la préparation du cuivre. La CALAMINE ou CADMIE, qui eſt d'un ſi grand uſage pour affiner ce métal, & en augmenter le poids, avoit reçu de CADMUS le nom qu'elle portoit autrefois, & qu'elle conſerve même encore aujourd'hui [c].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On ignore par qui & dans quel tems l'art de travailler l'argent a été rapporté dans la Grece. Je pencherois à faire encore honneur à Cadmus du rétabliſſement de cette partie de la Métallurgie. Je me fonde ſur ce qu'Hérodote [d] nous apprend que le Mont Pangée, où Cadmus fit exploiter des mines d'or, renfermoit auſſi des mines d'argent.

C'eſt donc avec une ſorte de raiſon que ce Prince a paſſé, dans les écrits de pluſieurs Auteurs, pour le premier qui eût enſeigné aux Grecs l'art de travailler les métaux; & il n'eſt pas difficile, comme on voit, de concilier les différentes traditions qui s'étoient conſervées dans la Grece ſur l'origine de cette découverte. Elles n'ont rien de contradictoire. En effet, quoique la connoiſſance des arts eût péri avec la famille des Titans, il s'en étoit cependant conſervé des traces. Quelques Écrivains les avoient recueillies & nous en ont tranſmis l'hiſtoire. D'autres ont négligé ces anciennes traditions, ou peut-être les ont ignorées. Ils ont donc attribué aux chefs des dernieres Colonies qui paſſerent dans la Grece, la découverte de pluſieurs arts dont ils n'étoient cependant que les reſtaurateurs.

On ne rencontre point le même partage ni la même diverſité d'opinions ſur le tems auquel les Grecs ont connu & ſçu travailler le fer. Les Anciens s'accordent aſſez à placer cette découverte ſous le regne de Minos premier [e] 1431 ans avant J. C. Cette connoiſſance avoit paſſé de Phrygie en Europe, avec les Dactyles lorſqu'ils quitterent les environs du mont

[a] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 414. = Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 363. = Voy. auſſi Herod. l. 7. n. 6 & 12.

[b] Hygin. Fab. 274. = Strabo, l. 14. p. 998.

[c] En latin *Cadmea*. Voy. Plin. l. 34. ſect. 2 & 22.

[d] L. 7. n. 6 & 12.

[e] Marm. Oxon. Ep. 11.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Ida pour venir s'établir dans la Crète [a]. Il ne paroît pas cependant que l'art de travailler le fer ait été dès-lors beaucoup répandu dans la Grece. Il en a été originairement des Grecs comme de tous les Peuples de l'antiquité. Ils ont employé le cuivre à la plûpart des usages auxquels nous faisons aujourd'hui servir le fer. Du tems de la guerre de Troye non seulement les armes [b], mais encore les outils & tous les instrumens des arts méchaniques [c] étoient de cuivre. Le fer étoit alors si estimé qu'Achille dans les jeux qu'il fait célébrer en l'honneur de Patrocle propose comme un prix considérable une boule de ce métal [d]. Homère en parle toujours avec grande distinction [e].

A l'égard de l'étain, c'est par le commerce avec les Phéniciens que les Grecs se procuroient ce métal. Ils en faisoient beaucoup d'usage dans les siécles héroïques. J'aurai occasion d'en parler plus particulierement à l'article du Commerce & de la Navigation.

Il paroît que, dès les tems dont nous parlons présentement, l'art de travailler l'or, l'argent & le cuivre avoit fait d'assez grands progrès chez les Grecs. On voit par les écrits d'Homère que ces Peuples connoissoient dès-lors tous les instrumens propres à la fabrique de ces métaux [f]. Je réserve le détail de toutes ces pratiques pour le Chapitre suivant où je traiterai des connoissances que les Grecs avoient de l'orfévrerie dans les siécles de la guerre de Troye.

[a] Ephorus, *apud* Diod. l. 5. p. 381. = Hesiod. *apud* Plin. l. 7. sect. 57. p. 414.
[b] Voy *infrà*, Liv. V. Chap. III.
[c] Iliad. l. 23. v. 118, &c. = Odyss. l. 3. v. 433. l. 5. v. 244.
[d] Iliad. l. 23. v. 826.
[e] Ibid. l. 7. v. 473, & passim.
[f] Odyss. l. 3. v. 433.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE CINQUIEME.

Du Dessein, de la Gravure en creux, de la Ciselure, de l'Orfévrerie & de la Sculpture.

ON IGNORE dans quel tems le Dessein & les Arts qui peuvent y avoir rapport, ont pris naissance chez les Grecs. L'antiquité ne nous a rien transmis de satisfaisant sur l'origine de toutes ces différentes découvertes. On attribue à l'Amour le premier essai que la Grece ait vû de l'art de dessiner, & de mouler en terre, les objets.

Une jeune fille vivement épriſe d'un amant dont elle devoit être séparée pour quelque tems, cherchoit les moyens d'adoucir la rigueur de l'absence. Occupée de ce soin elle remarqua sur une muraille l'ombre de son amant, dessinée par la lumiere d'une lampe. L'amour rend ingénieux. Il inspira à cette jeune personne l'idée de se ménager cette image chérie en traçant sur l'ombre une ligne qui en suivît & marquât exactement le contour. L'histoire ajoute que notre amante avoit pour pere un potier de Sycione, nommé Dibutade. Cet homme ayant considéré l'ouvrage de sa fille, imagina d'appliquer de l'argile sur ces traits, en observant les contours tels qu'il les voyoit dessinés. Il fit par ce moyen un profil de terre qu'il mit cuire dans son fourneau [a]. On n'est point assuré du tems auquel a vécu ce Dibutade. Quelques Auteurs le placent dans des siécles fort reculés [b].

Telle avoit été, suivant l'ancienne tradition, l'origine du dessein & des figures en relief dans la Grece. Nous ignorons les suites qu'eut ce premier essai. On ne peut rien dire sur les degrés qu'ont éprouvés successivement chez les Grecs la plûpart des arts qui ont rapport au dessein. On peut conjecturer que ces pratiques n'ont commencé à faire un progrès suivi que depuis l'arrivée des Colonies conduites par Cécrops, Cad-

[a] Plin. l. 35. sect. 43. p. 710.

[b] Voy. Junius, *in* Catalog p. 56.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

mus, &c. Ces Princes sortoient de l'Egypte & de la Phénicie, pays où les arts concernant le dessein étoient connus de tems immémorial. Quoi qu'il en soit, quantité de faits rapportés par Homère montrent que dans les siécles dont il s'agit présentement, les Grecs étoient instruits de plusieurs arts qui dépendent entierement du dessein.

Ils sçavoient travailler l'yvoire & l'employer à différens usages [a]. Ils l'appliquoient sur des siéges & sur d'autres meubles pour y servir d'ornement [b]. Ces ouvrages étoient d'un grand prix & très-recherchés. Il devoit même y avoir alors dans la Grece des artistes distingués par leur goût & par leur adresse. Homère parle d'un certain Icmalius, comme d'un ouvrier qui excelloit dans ces sortes d'ouvrages [c].

Il est certain aussi, par rapport à l'orfévrerie, que les Grecs connoissoient plusieurs parties de cet art. On voit fréquemment dans les écrits d'Homère les Princes de la Grece se servir de coupes, d'aiguieres & de bassins d'or & d'argent. Le bouclier de Nestor étoit composé de chassis ou baguettes d'or [d]. Ce Prince possédoit aussi une coupe d'un travail assez élégant. Elle étoit ornée de clous d'or avec deux anses doubles, & différens autres ornemens [e]. Homère parle encore très-souvent d'ouvriers qui sçavoient mêler l'or avec l'argent pour en faire des vases précieux [f]. Les Grecs connoissoient donc dès les siécles héroïques l'art de souder ces métaux.

On pourroit dire que tous les ouvrages dont je viens de parler avoient été apportés en Grece des pays étrangers. Je ne crois pas cependant qu'il y ait lieu de le présumer. Homère ne le dit point. On sçait quelle est, à cet égard, son exactitude.

Quant à l'art de graver les métaux, je ne pense pas que les Grecs fussent alors au fait de ce travail. Je me fonde premierement sur ce qu'il n'est jamais question dans Homère d'anneaux ni de cachets. Secondement sur les moyens que les Grecs, au rapport de ce Poëte, employoient pour sceller les

[a] Odyss. l. 4. v. 73, &c.
[b] Ibid. l. 19. v. 56. & l. 23. v. 200.
[c] Ibid. l. 19. v. 56 & 57.
[d] Iliad. l. 8. v. 192 & 193.
[e] Ibid. l. 11. v. 631, &c.
[f] Odyss. l. 6. v. 232, &c. l. 23. v. 159 & 160.

caisses & les coffres où ils renfermoient des effets précieux. L'usage des serrures & des cadenats leur étoit inconnu. Afin qu'on ne pût pas ouvrir leurs ballots, sans qu'ils fussent en état de s'en appercevoir, ils les entouroient de cordes très-artistement nouées. Ces sortes de nœuds leur tenoient lieu de sceaux & de cachets. Ils étoient si ingénieusement inventés & si compliqués, que celui qui les avoit faits pouvoit seul les délier & les ouvrir. Homère pour relever l'habileté d'Ulysse à faire de ces espéces de fermetures, dit que c'étoit de Circé qu'il en avoit appris le secret [a]. Si les Grecs eussent connu alors l'art de graver des cachets, ils n'auroient pas eû recours à ces nœuds, dont l'usage habituel devoit être très-incommode & très-embarrassant.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Si l'on en croit cependant certains Auteurs, les Grecs dès les tems héroïques, auroient eû l'usage des anneaux & des cachets. Plutarque parle de l'anneau d'Ulysse sur lequel ce Héros avoit fait graver un dauphin [b]. Helène, au rapport d'Ephestion cité par Photius, avoit pour cachet une pierre singuliere dont la gravure représentoit un poisson monstrueux [c]. Polygnote enfin, peintre Grec, qui fleurissoit vers l'an 400 avant J. C. dans son tableau de la descente d'Ulysse aux enfers, avoit peint le jeune Phocus ayant à un des doigts de la main gauche une pierre gravée, enchâssée dans un anneau d'or [d].

Mais ces Auteurs étoient trop éloignés des tems dont il s'agit, pour que leur témoignage soit capable de balancer l'autorité d'Homère, le seul guide que l'on doive suivre pour les usages & les mœurs des siécles héroïques : Pline l'a bien senti. Ce grand Ecrivain ne s'en est point laissé imposer. Il n'a pas hésité d'avancer que les cachets & les anneaux n'étoient point en usage dans les tems dont nous parlons maintenant [e].

Les Grecs ignoroient encore l'art de tirer l'or à la filiere, & celui de l'employer en dorure. L'usage étoit anciennement d'enrichir d'or les cornes des taureaux ou des genisses qu'on offroit en sacrifice. Homère décrit la maniere dont on y

[a] Odyss. l. 8. v. 447, &c.
[b] T. 2. p. 985.
[c] Cod. 190. p. 493.
[d] Paus. l. 10. c. 30. p.
[e] L. 33. sect. 4. p. 602. = Voyez aussi Hesych. *voce* Θελιπροβρυτος.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

procédoit au tems de la guerre de Troye; c'est à l'occasion d'un sacrifice offert par Nestor à Minerve. Le Poëte dit qu'on fit venir un ouvrier pour appliquer l'or sur les cornes de la victime. Cet homme apporte les outils propres à faire cette opération. Ils consistent dans une enclume, un marteau & des tenailles. Nestor fournit l'or à cet ouvrier qui le réduit sur le champ en lames très-minces. Il enveloppe ensuite de ces lames les cornes de la geniſſe [a]. On ne remarque dans ce procédé rien qui puisse faire penser que les Grecs connussent alors l'art de dorer, tel qu'ils l'ont connu par la suite, & tel que nous le pratiquons aujourd'hui. Il n'est fait mention ni de colle, ni de blanc d'œuf, ni d'huile, ni de terres glutineuses, ni, en un mot, d'aucun mordant propre à faire tenir l'or sur les cornes de la victime. La maniere dont on doroit alors consistoit à revêtir de lames d'or extrêmement minces les matieres auxquelles on vouloit donner la couleur & l'éclat de ce métal.

Homère ne nous fournit point d'autres lumieres sur le travail des métaux dans la Grece aux tems dont il s'agit présentement. Passons à la sculpture.

Cet art a été long-tems inconnu aux Grecs. On en juge par la maniere dont ils représentoient anciennement les Divinités qu'ils adoroient. Leurs simulachres étoient alors de simples poteaux ou de grosses pierres; souvent même des piques dressées d'une certaine maniere [b]. L'idole de Junon, si révérée chez les Argiens, n'étoit dans les premiers tems qu'un ais, un morceau de bois travaillé grossierement [c]. Je pourrois citer plusieurs autres exemples que je supprime pour abréger. Les idoles des Lapons, des Samoyèdes & des autres peuples situés vers les extrémités du Nord [d] nous retracent l'image de la grossiereté & de l'ignorance des anciens habitans de la Grece.

[a] Odyss. l. 3. v. 432, &c.
C'est le sens du verbe πιεζειν employé dans toute cette description.

[b] Lucan. Pharſ. l. 3. v. 412, &c. = Justin. l. 43. c. 3. = Clem. Alex. *in* Protrept. p. 40 & 41. = Strom. l. 1. p. 418. = Plut. t. 2. p. 478. A. = Paus. l. 2. c. 9. l. 7. c. 22. l. 9. c. 24 & 27. = Tertullian. Apolog. c. 16. p. 16. = *Ad* Nation. l. 1. c. 12. p. 49.

[c] Paus. l. 2. c. 19. = Clem. Alex. *in* Protrept. p. 40.

[d] Rec. des Voyages au Nord, t. 8. p. 192 & 410. = Hist. gén. des Cérém. Relig. t. 6. p. 71 & 81.

C'est

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

C'eſt de l'Egypte que ces Peuples ont reçu vraiſemblablement les premieres connoiſſances de la Sculpture. On peut en rapporter l'époque à Cécrops. En effet, ce premier ſouverain d'Athènes a paſſé dans l'antiquité pour avoir introduit dans les temples de la Grece l'uſage des ſimulachres [a]. Les Athéniens montroient encore, du tems de Pauſanias, une ſtatue de bois repréſentant Minerve qu'on diſoit avoir été donnée par Cécrops [b]. Les ouvrages de ſculpture que les Grecs firent pendant quelque tems ne ſe reſſentirent que trop de la maniere Egyptienne. Faute de goût, & manquant de lumieres, leurs ſculpteurs ſe contenterent d'abord de ſuivre les modèles qu'on leur avoit préſentés [c]. On n'a pas oublié ce que j'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage ſur le goût des ſtatues Egyptiennes [d]. On retrouvoit les mêmes défauts dans celles des anciens ſculpteurs Grecs. C'étoient pour la plûpart des figures quarrées, ayant les bras pendans & collés contre le corps, les jambes & les pieds joints l'un contre l'autre, ſans geſte & ſans attitude [e]. Les Grecs dans les commencemens imiterent encore le goût des Egyptiens pour les figures giganteſques [f].

La ſculpture eſt reſtée long-tems dans cet état chez les Grecs. On compte plus de 300 ans depuis Cécrops juſqu'aux ſiécles où l'on fait vivre Dédale. Ce fut alors que les Artiſtes Grecs commencerent à reconnoître les difformités & le peu d'agrément qu'avoient les anciennes ſtatues. Ils ſentirent qu'on pouvoit faire mieux. Dédale (c'eſt à dire les ſculpteurs qui parurent dans les ſiécles où l'on place cet Artiſte) en copiant les modèles Egyptiens, ne s'y attacherent pas ſervilement. Ils chercherent à en corriger les défauts, & y réuſſirent au moins en partie. La nature fut le modèle qu'ils ſe propoſerent. Le viſage & les yeux des anciennes ſtatues n'avoient nulle expreſſion. Les Artiſtes dont je parle s'étudierent à leur en donner. Ils détacherent du corps les bras & les jambes, les mirent en

[a] Euſeb. Chron. l. 2. p. 55. = Præpar. Ev. l. 10. c. 9. p. 486. = Iſidor. Orig. l. 8. c. 11. p. 69.

[b] L. 1. c. 27. = Voy. auſſi Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 9. p. 486.

[c] Voy. Diod. l. 1. p. 109.

[d] Liv. II. Chap. V. p. 157.

[e] Diod. l. 4. p. 319. = Palæphat. de Incred. c. 22. = Scaliger, *in* Euſeb. Chron. p. 45.

[f] Strabo, l. 17. p. 1159. = Pauſ. l. 3. c. 19. p. 257.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

action & leur donnerent des attitudes variées [a]. Leurs ſtatues parurent avec des graces qu'on n'avoit point encore vuës dans ces ſortes d'ouvrages. On en fut ſi frappé que l'antiquité a été juſqu'à dire des ſtatues de Dédale, qu'elles paroiſſoient animées, ſe mouvoir & marcher d'elles-mêmes [b]; éxagérations qui déſignent l'heureux changement qui ſe fit alors dans la ſculpture Grecque [c].

Quoiqu'il y eût bien de la différence entre ces nouvelles productions & les anciennes, elles étoient cependant encore bien éloignées de ce degré de perfection auquel les Grecs, dans la ſuite des tems, porterent la ſculpture. Je penſe que les ouvrages de Dédale, ſi vantés dans l'antiquité, dûrent la plus grande partie de leur réputation à la groſſiereté & à l'ignorance des ſiécles dans leſquels ils parurent. C'eſt le jugement que Platon en a porté. Nos ſculpteurs, dit-il, ſe rendroient ridicules, s'ils faiſoient aujourd'hui des ſtatues dans le goût de celles de Dédale [d]. Pauſanias qui en avoit vû pluſieurs, avoue qu'elles étoient choquantes, les proportions en étoient outrées & coloſſales [e].

Après avoir expoſé l'origine de la ſculpture chez les Grecs, & ſon état dans les ſiécles dont nous nous occupons préſentement, il reſte à examiner les matieres que ces Peuples employoient alors pour leurs ſtatues. On a vû que les premiers ouvrages qu'ils ayent travaillés de relief, étoient en terre cuite. [f]. Ils apprirent enſuite à manier le ciſeau, & commencerent à s'eſſayer ſur le bois. C'eſt la ſeule matiere ſolide que, pendant long-tems, les Grecs ayent ſçu travailler. Tous les Hiſtoriens s'accordent à dire que les anciennes ſtatues [g] & même celles attribuées à Dédale étoient en bois [h].

On trouve, il eſt vrai, dans quelques Auteurs certaines

[a] Diod. l. 4. p. 319. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 88. = Suid. *voce* Δαιδάλου ποιήματα t. 1. p. 514. = Scaliger, *in* Euſeb. Chron. p. 45.

[b] Voy. Plat. *in* Mænone, p. 426. = *In* Entyphron. *paſſim*. Ariſt. de Anima. l. 1. c. 3. t. 1. p. 622. = De Rep. l. 1. c. 4. t. 2. p. 299.

[c] Diod. l. 4. p. 319. = Palæphat. de Incred. c. 22. p. 29. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 88.

[d] *In* Hipp. Maj. p. 1245.

[e] L. 2. c. 4. l. 3. c. 19.

[f] *Suprà*, p. 221.

[g] Plin. l. 22. ſect. 2. p. 654. = Pauſ. l. 1. c. 27. l. 2. c. 17-19-22-25. l. 8. c. 17. = Plut. *apud* Euſeb. Præp. Evang. l. 3. c. 8. p. 99.

[h] Diod. l. 1. p. 109. = Pauſ. l. 2. c. 4. l. 8. c. 35. l. 9. c. 11.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

traditions qui ſembleroient marquer que, dès avant la guerre de Troye, les Grecs auroient connu l'art de ſculpter la pierre [a], & même le marbre [b]. Mais je me ſuis déja expliqué ſur ces ſortes de témoignages. Je ne crois pas qu'on doive s'y arrêter lorſqu'ils ne ſont pas appuyés du ſuffrage d'Homère. Il n'eſt jamais queſtion dans ſes Poëmes de ſtatues de pierre: à l'égard du marbre, j'ai fait voir que, ſuivant toutes les apparences, ce Poëte ne l'avoit pas même connu [c].

L'art de jetter les métaux en fonte pour en faire des ſtatues étoit également ignoré des Grecs dans les ſiécles héroïques. Ce ſecret n'a dû être connu & pratiqué que fort tard. Auſſi Pauſanias regardoit-il comme ſuppoſées des ſtatues de bronze coulées d'un ſeul jet, qu'on attribuoit à Ulyſſe [d]. On adoptera volontiers ſon ſentiment, ſi l'on fait réflexion aux meſures & aux précautions extraordinaires qu'il faut prendre pour réuſſir dans de pareils ouvrages. Les Grecs aſſurément n'étoient pas alors en état de les entreprendre, & moins encore de les exécuter. Cependant, ſi l'on en croit le même Auteur, ces Peuples dès-lors auroient eû des ſtatues de bronze. Voici la maniere dont il prétend que les Grecs les exécutoient. On faiſoit, dit-il, une ſtatue ſucceſſivement & par piéces. On couloit ſéparément & les unes après les autres, les différentes parties qui compoſent une figure. On les raſſembloit enſuite & on les joignoit enſemble avec des clous [e]. On réparoit ſans doute le tout au ciſeau. La ſtatue équeſtre de Marc-Aurèle au Capitole eſt exécutée dans ce goût [f]. Quelque imparfaite que ſoit cette pratique, je penſe néanmoins qu'elle étoit inconnue aux Grecs dans les ſiécles dont il s'agit préſentement.

On pourroit peut-être s'autoriſer de quelques paſſages d'Homère pour appuyer le ſentiment de Pauſanias. Ce Poëte, par exemple, dit qu'on voyoit aux deux côtés de la porte d'Alcinoüs deux chiens d'or & d'argent, dont Vulcain avoit fait préſent à ce Prince [g]. Il place dans ce même édifice des ſtatues

[a] Euſtath. *ad* Iliad. l. 2. v. 308, &c.
[b] Pauſ. l. 2. c. 37.
[c] *Suprà*, p. 205 & 206.
[d] L. 8. c. 14.
[e] L. 8. c. 14. l. 3. c. 17.
[f] Mém. de Trév. Juillet 1703. p. 1208.
[g] Odyſſ. l. 7. v. 92, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

d'or repréſentant de jeunes garçons qui tenoient à la main des torches qu'on allumoit pour éclairer la ſalle du feſtin [a]. Homère fait encore une peinture merveilleuſe de ces deux eſclaves d'or que Vulcain avoit forgés pour l'accompagner & lui aider dans ſon travail [b].

Mais remarquons d'abord que c'eſt à un Dieu que ce Poëte attribue ces rares ouvrages. Obſervons enſuite que c'eſt dans l'Aſie qu'il les place [c]. Le merveilleux d'ailleurs qu'il met dans toute cette deſcription, ne permet pas de croire qu'il ait eû en vûe rien de ſemblable, ou même d'approchant de ce dont il parle. On doit ranger ces paſſages au nombre des fictions dont les Poëtes font quelquefois uſage pour ſurprendre & amuſer le lecteur. On pourroit même aller plus loin. Je crois entrevoir un rapport aſſez ſenſible entre ces eſclaves d'or de Vulcain qui marchent, penſent, aident ce Dieu dans ſon travail, & ce que l'on débitoit anciennement dans la Grece ſur les ſtatues de Dédale [d]. C'étoit, à ce qu'il paroît, une de ces opinions populaires à laquelle les plus grands génies faiſoient ſemblant de rendre hommage. Je ne penſe donc pas qu'on en puiſſe rien conclure ſur le véritable état de la ſculpture chez les Grecs aux ſiécles dont nous parlons. En général, je ſuis perſuadé qu'il y avoit alors très-peu de ſtatues dans la Grece. Homère n'en met point dans les palais des Princes Grecs dont il a eû occaſion de parler, ni dans aucun autre endroit. J'ajouterai qu'il n'y a pas même dans ſes Ecrits de termes particuliers pour déſigner une ſtatue (1).

On ne ſera pas ſurpris que pour le moment je ne diſe rien de la peinture. J'ai diſcuté cette matiere avec aſſez d'étendue en traitant des arts dont les Peuples de l'Aſie & de l'Egypte pouvoient avoir la connoiſſance dans les ſiécles qui font l'objet de cette ſeconde Partie de mon Ouvrage. Je me ſuis déclaré pour le ſentiment de Pline qui croit l'invention de la

[a] Odyſſ. l. 7. v. 100, &c.
[b] Iliad. l. 18. v. 417, &c.
[c] Voy. *ſuprà*, Chap. I. p. 84.
[d] Voy. *ſuprà*, p. 226.
(1) Homère ne ſe ſert jamais que du terme d'Ἄγαλμα; il employe même cette expreſſion pour marquer en général toutes ſortes d'ornemens. Ce n'eſt que par la ſuite que les Ecrivains Grecs ont reſtraint la ſignification du mot Ἄγαλμα, & l'ont conſacré à déſigner les *Statues*. Voyez Feith. Antiq. Hom. l. 1. c. 4. p. 31.

Peinture postérieure aux tems héroïques [a]. Je n'ai rien de nouveau à y ajouter. Les raisons que j'ai alléguées regardent autant & plus les Grecs, que les peuples de l'Asie & les Egyptiens. Je suis persuadé que ni les uns ni les autres ne connoissoient point alors l'art de peindre dans le sens que je l'ai expliqué [b].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Voy. *suprà*, p. 170 & 171.

[b] Voy. Ibid. p. 163.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SIXIEME.

De l'Origine de l'Ecriture.

IL NOUS reſte fort peu de lumieres ſur les premiers moyens que les Grecs ont employés pour rendre ſenſibles aux yeux & tranſmettre à la poſtérité leurs penſées. On voit ſeulement que dans les premiers tems ils ont fait uſage de pratiques a peu-près ſemblables à celles que tous les Peuples connus dans l'antiquité ont employées originairement. On retrouve chez les Grecs ces eſpéces de Poëmes, qu'on mettoit en chant, pour conſigner la mémoire des faits & des découvertes importantes [a]. Je ſoupçonne auſſi, comme je l'ai déja dit ailleurs, qu'ils ont anciennement fait uſage de l'écriture répréſentative [b] qui conſiſte à deſſiner les objets dont on veut parler. A l'égard des hiéroglyphes, j'ignore ſi les Grecs ont connu cette ſorte d'écriture. Je n'en trouve aucune trace, aucun veſtige dans leur hiſtoire. Je ne voudrois cependant pas en inférer que ces Peuples n'ont jamais pratiqué l'écriture hiéroglyphique. Nous ne ſommes pas aſſez inſtruits des anciens uſages de la Grece, pour oſer rien prononcer ſur ce ſujet.

L'écriture alphabétique n'a été introduite qu'aſſez tard dans cette partie de l'Europe. Cadmus, au rapport des meilleurs Hiſtoriens de l'antiquité, eſt le premier qui ait fait part aux Grecs de cette connoiſſance ſublime [c]. Quelques Auteurs, à la vérité, ont voulu en faire honneur à Cécrops [d]; mais ce ſentiment n'eſt ni prouvé, ni ſuivi. Il s'eſt trouvé auſſi des Critiques modernes qui ont avancé qu'avant Cadmus les Pélaſges avoient un écriture alphabétique [e]. Quelques recherches que j'aie pû faire ſur ce ſujet, j'avoue que je n'en ai pas trouvé le plus léger indice dans l'Antiquité. Tout nous dit que c'eſt à l'arrivée de Cadmus qu'on doit rapporter la connoiſſance des caracteres alphabétiques dans la Grece. La comparaiſon

[a] Tacit. Annal. l. 4. n. 43. = Acad. des Inſcript. t. 6. p. 165. = Voy. auſſi *ſuprà*, Liv. I. Chap. III. Art. VIII. p. 74 & 75.

[b] Voy. la prem. Part. Liv. II. Chap. VI. p. 163 & 164.

[c] Herod. l. 5. n. 58. = Ephorus *apud* Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 362. = Diod. l. 3. p. 236. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 412. = Tacit. Annal. l. 11. n. 14. = Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 5. p. 473.

[d] Tacit. Annal. l. 11. n. 14.

[e] Acad. des Inſcript. t. 6. p. 616.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

de l'alphabeth Phénicien, & de l'alphabeth Grec, suffiroit seule pour s'en convaincre. Il est visible que les caracteres Grecs ne sont que les lettres Phéniciennes retournées de droite à gauche. Joignons-y les noms, la forme, l'ordre & la valeur des lettres qui sont les mêmes dans l'une & dans l'autre écriture [a]. Les raisons qu'on voudroit opposer à ce sentiment me paroissent si foibles & si dénuées d'autorités, que je ne crois point devoir m'arrêter à les combattre.

L'ancien alphabeth Phénicien apporté dans la Grece par Cadmus étoit assez défectueux : il se terminoit au *Thau* [b]. Ce ne fut que dans la suite & à différens tems qu'on y ajouta l'*Upsilon*, le *Phi*, le *Psi*, &c [c]. Si l'on s'en rapporte à quelques Auteurs Grecs [d] & Latins [e], ce premier alphabeth auroit été encore plus imparfait que nous ne le disons. Ils veulent en effet que l'alphabeth de Cadmus n'ait été composé que de seize lettres. On nomme Palamède, Simonide, Epicharme, pour les Auteurs des nouvelles lettres dont l'alphabeth des Grecs s'est enrichi successivement. Mais ce narré ressemble beaucoup à une fiction de Grammairiens Grecs, fort ignorans dans l'origine de leur langue ; fiction adoptée ensuite par les Auteurs Latins, & par le plus grand nombre de nos Ecrivains modernes. Plusieurs raisons me portent à penser ainsi. La diversité de sentimens, sur ces prétendus inventeurs des lettres qui manquoient à l'ancien alphabeth Grec [f], prouve d'abord combien tout ce qu'on disoit de leurs découvertes, étoit incertain. Je trouve ensuite dans la langue Grecque plus de seize lettres Phéniciennes qui s'accordent entre elles & de nom & de son [g]. Il y a d'ailleurs quantité de mots Grecs des plus communs, des plus anciens & des plus nécessaires qui ne s'écrivent que par le moyen des lettres dont on attribue l'invention à Palamède, à Simonide, ou à Epicharme [h]. Nous voyons enfin que la forme des caracteres a beaucoup varié chez les Grecs ; elle a éprouvé des changemens successifs, pareils à ceux qu'a éprouvé l'écriture de toutes les langues. J'observe que quelques-uns de ces caracteres qu'on a prétendu avoir

[a] Voy. Bochart. Chan. l. 1. c. 20. p. 490, &c.
[b] Voy. Acad. des Inscript. t. 23. Mém. p. 420.
[c] Ibid. *loco cit.*
[d] Plut. t. 2. p. 738. F.
[e] Plin. l. 7. sect. 57. p. 412 & 413.
[f] Voy. Hermannus Hugo, de primâ Scrib. orig. c. 3. = Fabricius, Bibl. Græc. l. 1. c. 23. n. 2. t. 1. p. 147.
[g] Voy. le Clerc, Bibl. choisi. t. 11. p. 39 & 40.
[h] Id. ibid.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

été nouvellement inventés, ne paroissent être que des modifications d'autres lettres plus anciennes [a]. On ne doit donc point s'arrêter à ce que quelques Ecrivains assez modernes ont débité sur les prétendues augmentations faites successivement à l'alphabeth de Cadmus par Palamède, Simonide, & Epicharme. Ces faits ne sont rien moins que prouvés, l'usage seul a pû enrichir l'alphabeth Grec des caracteres dont il avoit besoin [b].

Nous voyons par tout ce qui reste de monumens de l'antiquité, qu'originairement les Grecs formoient alternativement leurs lignes de droite à gauche & de gauche à droite, de la même maniere que les laboureurs tracent leurs sillons. C'est ce qui avoit fait donner à cette ancienne façon d'écrire le nom de *Boustrophédon*, mot qui à la lettre veut dire *écriture sillonnée* (1).

Je doute au surplus qu'on doive regarder les Grecs comme les inventeurs de cette maniere d'écrire. Je serois assez porté à croire que les Phéniciens écrivoient ainsi originairement, & même encore du tems de Cadmus. Il est en effet plus que probable que les Grecs, en recevant l'écriture des Phéniciens auront d'abord suivi la maniere dont ces peuples rangeoient leurs caracteres. Cette pratique même, qui nous semble aujourd'hui si bizarre, a pû cependant être celle qui se sera présentée la premiere. Dans l'origine de l'écriture alphabétique, & lorsqu'on aura commencé à faire usage de cette invention, il a dû paroître assez naturel de continuer la ligne en rétrogradant, & de poursuivre ainsi alternativement. Je penserois qu'il a fallu quelque réflexion pour se déterminer, après une premiere ligne finie, à reporter la main sous la premiere lettre de cette ligne, & à recommencer ainsi toutes les lignes du même sens. Il est vrai que dans la maniere d'écrire en *Boustrophédon*, on étoit obligé à chaque ligne de former une partie des mêmes caracteres en sens contraire. Mais l'expérience nous apprend, qu'en fait de découvertes, on a presque toujours débuté par les procédés les plus difficiles. D'ailleurs, je présume que dans les premiers tems on n'écrivoit gueres qu'en lettres majuscules; & l'on sçait que dans l'alphabeth Grec il y en a plusieurs qu'on peut former

[a] Voy. Acad. des Inscript. t. 25. Mém. p. 420 & 421.

[b] Id. ibid. *loco cit.*

(1) Je n'ai pas crû devoir donner un modele de cette sorte d'écriture, attendu qu'on en trouve dans plusieurs ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde. Voyez entre autres le 23e vol. des Mém. de l'Acad. des Inscriptions.

également

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

également en ſens contraires. Obſervons encore qu'originairement on gravoit ces caracteres ſur des matieres dures, ou au moins très-fermes. Cette pratique ne permettoit pas d'écrire couramment, comme nous faiſons aujourd'hui. Dans cette poſition il devoit être preſque indifférent de graver le même caractere de droite à gauche, ou de gauche à droite.

L'écriture en *Bouſtrophédon* a ſubſiſté très-longtems dans la Grece. C'eſt de cette maniere qu'étoient écrites les loix de Solon [a]. Ce Légiſlateur les publia vers l'an 594 avant l'Ere Chrétienne. On a découvert auſſi des inſcriptions en *Bouſtrophédon* qui ne remontent qu'entre l'an 500, & l'an 460 avant J. C. [b].

Les Grecs n'ont reconnu qu'aſſez tard l'inconvénient de former leurs lignes alternativement de gauche à droite & de droite à gauche. A la fin cependant ils ſentirent que la méthode d'écrire uniformément de gauche à droite étoit la plus naturelle, en ce qu'elle gênoit & contraignoit moins la main [c]. Cette découverte dût faire abandonner inſenſiblement l'écriture en Bouſtrophédon. Un Auteur ancien, dont les ouvrages n'ont pas encore été publiés, dit, au rapport de Fabricius qui le cite dans ſa Bibliothéque Grecque, que ce fut Pronapidés qui le premier introduiſit dans la Grece la méthode d'écrire uniformément de gauche à droite [d]. Ce Pronapidès paſſoit dans l'antiquité pour avoir été le Précepteur d'Homère [e]. On pourroit donc avancer que ce fut à peu près vers l'an 900 avant J. C. que les Grecs commencerent à écrire uniformément de gauche à droite. Mais il vaut mieux avouer qu'on ne peut rien dire de bien ſatisfaiſant ſur les ſiécles auxquels cette pratique a été conſtamment obſervée dans la Grece. On voit bien, par quelques monumens qui remontent à des tems très-reculés, que cette ſorte d'écriture a eu lieu chez les Grecs fort anciennement. M. l'Abbé Fourmont a rapporté de ſon voyage du Levant des inſcriptions écrites de gauche à droite qui paroiſſent être du tems de la premiere guerre des Lacédémoniens contre les Meſſéniens, c'eſt-à-dire, de l'an 742 avant J. C. [f]. Mais on ſçait auſſi, que, près de cent ans après cet événement, l'écriture en *Bouſtrophédon* devoit être

[a] Suid *in* Κάτωθεν νόμος, t. 2. p. 674. = Harprocration *in* Κάλωθεν νόμος p. 203.
[b] Muratori, Nov. Theſ. t. 1. Coll. 48.
[c] Voy. la prem. Part. Liv. II. Chap. VI. pag. 172.
[d] Bibliot. Græc. t. 1. l. 1. c. 27. n. 2 & 3. p. 159.
[e] Voy. Diod. l. 4. p. 237.
[f] Acad. des Inſcript. t. 15. p. 397. t. 16. Hiſt. p. 104.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

encore en usage. La maniere dont je viens de dire qu'étoient écrites les loix de Solon [a], & d'autres inscriptions postérieures à ce Législateur, le prouve assez. Il paroît donc que, durant quelques siécles, on a continué à écrire indifféremment en *Boustrophédon*, & uniformément de gauche à droite. Du surplus il ne me paroît pas possible de déterminer précisement le moment où la premiere de ces pratiques a été absolument abolie. Il n'y a que le tems, les recherches, & quelques heureux hazards qui puissent nous procurer l'éclaircissement de toutes ces difficultés.

L'écriture Phénicienne, en passant de l'Asie dans la Gréce, reçut un changement encore plus considérable que celui dont je viens de parler. Les Phéniciens, comme la plûpart des peuples Orientaux, n'exprimoient point les voyelles en écrivant : ils se contentoient de les aspirer dans la prononciation. Les Grecs, dont la Langue étoit plus douce que celle des Phéniciens, n'avoient pas besoin de tant d'aspirations : ils les convertirent donc en voyelles qu'ils exprimerent dans leur écriture. Ce changement étoit assez facile : le nom des principales aspirations usitées dans la langue Phénicienne, a dû naturellement fournir celui des voyelles Grecques [b].

Cette maniere d'écrire n'aura certainement pas eû lieu dès les premiers momens où Cadmus instruisit la Gréce dans l'art d'écrire. Il a dû se passer quelque tems avant qu'on ait songé à faire des changemens à l'écriture Phénicienne. Il seroit difficile d'assigner l'époque à laquelle les voyelles ont été introduites dans l'écriture Grecque. On pourroit peut-être, d'après un ancien Historien, attribuer cette innovation à Linus [c], le maître d'Orphée, de Thamyris, d'Hercule, &c. Ce personnage, si fameux dans l'antiquité, étoit de Thèbes en Béotie [d], ville fondée par Cadmus, & où par conséquent l'écriture a dû le plutôt se perfectionner. Ce n'est au surplus qu'une conjecture sur laquelle je ne prétends point insister.

Les Grecs, dans le commerce ordinaire, se servoient originairement pour écrire de tablettes de bois enduites de cire [e].

[a] *Suprà*, p. 233.

[b] Voy. Bochart. Chan. l. 1. c. 20. p. 493. On pourroit cependant croire encore qu'anciennement les Phéniciens exprimoient les voyelles dans leur écriture. Cette conjecture n'est point dénuée de fondement. Mais elle entraîneroit trop de discussion.

[c] Dionys. *apud* Diodor. l. 3. p. 236.

[d] Paus. l. 9. c. 29.

[e] Isidor. Orig. l. 6. c. 8.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

C'étoit avec un stilet de fer qu'ils traçoient leurs caracteres [a]. A l'égard des loix, des traités d'alliance ou de paix, ils étoient dans l'usage de les graver sur la pierre ou sur l'airain [b]. Ils conservoient de la même maniere le souvenir des événemens qui intéressoient la nation & la succession des Princes qui les avoient gouvernés [c].

Il paroît au reste qu'il en a été anciennement chez les Grecs de même que chez tous les peuples de l'antiquité, c'est-à-dire, qu'ils ont fait dans les premiers tems très-peu d'usage de l'écriture. On voit par Homère qu'aux siécles héroïques on ne l'employoit point dans les actes les plus nécessaires de la vie civile. Les procès, les différends, se décidoient par la déposition verbale de quelques témoins [d] : on a même lieu de douter que les traités de paix fussent alors rédigés par écrit.

Dans l'Iliade, les Grecs & les Troyens prêts à se charger, proposent de terminer leurs différends par un combat entre Pâris & Ménélas : on stipule quelles seront les conditions de part & d'autre, selon l'événement du combat. Priam & Agamemnon s'avancent au milieu des deux armées. On apporte des agneaux pour les sacrifier, & du vin pour faire des libations : Agamemnon coupe de la laine sur la tête des agneaux : les hérauts des Grecs & des Troyens la partagent aux Princes. Agamemnon déclare à haute voix les conditions du traité. On égorge les agneaux, on fait les libations ; le traité est ratifié [e] ; & il n'est point dit que les conditions en fussent couchées par écrit.

Dans une autre occasion, Hector provoque à un combat singulier le plus vaillant de l'armée des Grecs. Il se présente plusieurs Princes pour accepter le défi : on convient que le sort décidera de celui qui combattra le fils de Priam. La maniere dont on y procéde est à remarquer : au lieu d'écrire son nom, chacun des Princes fait une marque qu'il jette dans le casque d'Agamemnon [f].

S'agit-il d'élever un tombeau, Homère ne dit point qu'on y joignît quelque inscription [g] : on voit qu'on se contentoit

[a] Isid. Origin. l. 6. c. 8.
[b] Paus. l. 4. c. 26. = Tacit. Annal. l. 4. n. 26 & 43. = Suid. *in* Ἀκουσίλαος t. 1. p. 89.
[c] Acad. des Inscript. t. 15. p. 397.
[d] Iliad. l. 18. v. 499, &c.
[e] Ibid. l. 3. v. 292, &c.
[f] Ibid. l. 7. v. 175, &c.
[g] Ibid. l. 23. v. 245, &c.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

alors de mettre ſur les monumens une colonne, ou quelque autre marque caractériſtique [a]. Il n'eſt parlé enfin dans ce Poëte d'aucune correſpondance, d'aucun ordre expédié par écrit. Toutes les inſtructions & toutes les commiſſions ſe donnent & ſe rendent verbalement.

La ſeule fois qu'il ſoit parlé d'écriture dans Homère, c'eſt au ſujet de Bellérophon : il dit que Prætus envoya ce Prince porter à Jobate une lettre qui contenoit un ordre de le faire périr [b]. Cette lettre, autant qu'on le peut conjecturer, étoit écrite ſur des tablettes enduites de cire [c].

Il faut cependant que l'abus d'écrire auſſi rarement qu'on le faiſoit dans les tems héroïques, n'ait pas continué, & l'écriture a dû néceſſairement devenir commune entre l'eſpace de tems qui s'eſt écoulé depuis la guerre de Troye juſqu'au ſiécle d'Homère. Le degré de perfection où nous voyons que du tems de ce Poëte la langue Grecque étoit déja portée, en eſt un ſûr garant : elle avoit dès lors tous les caractères d'une langue riche, polie, réguliere, ſuſceptible, en un mot, de tous les genres d'écrire. Mais la langue Grecque ne ſeroit jamais parvenue à cette pureté & à cette élégance, ſi depuis la guerre de Troye juſqu'au ſiécle d'Homère, les Grecs n'euſſent beaucoup écrit (1).

[a] Iliad. l. 17. v. 434. = Odyſſ. l. 12. v. 14 & 15.

[b] Iliad. l. 6. v. 168, &c.

On pourroit peut-être élever des doutes ſur la ſignification des termes employés par Homère dans cette occaſion, & il faut avouer que ces doutes ne ſeroient pas ſans fondement. Car Homère ne déſigne ce que Bellerophon fit voir à Prætus, que par le mot vague de Σήματα, à la lettre, des *marques*, des *ſignes*; cette façon de s'exprimer eſt aſſez ſinguliere, & ne déſigne une écriture alphabétique qu'aſſez vaguement. Le mot Σήματα conviendroit mieux à des Hiéroglyphes. J'ai cependant crû devoir ſuivre la maniere ordinaire d'interpréter ce paſſage.

[c] Voy. Plin. l. 13. ſect. 20 & 27. l. 33. ſect. 4.

(1) Obſervons qu'Homère eſt né & a vécû dans la Grece Aſiatique, c'eſt donc dans ces contrées que la langue Grecque a commencé à ſe policer & à ſe perfectionner.

FIN DU SECOND LIVRE.

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE TROISIEME.

Des Sciences.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

J'AI TRAITÉ de l'origine des Sciences dans la premiere Partie de cet Ouvrage ; j'ai même eſſayé d'en développer les progrès : je ne l'ai ſouvent pû faire, qu'à l'aide de pluſieurs conjectures. Il ne nous reſte preſque aucun détail ſur les événemens arrivés dans cette haute antiquité : les ſiécles que nous parcourons préſentement fourniront plus de matiere à nos recherches. Les faits en ſont aſſez connus, & même aſſez circonſtanciés. On voit chez quelques nations des progrès marqués qu'il faut attribuer vraiſemblablement à l'invention de l'écriture alphabétique (1).

Avant la découverte de cet Art admirable, les peuples avoient, il eſt vrai, quelques moyens pour conſerver la

(1) Le Lecteur s'appercevra ſans doute que je rappelle ici à peu près les mêmes idées que j'avois déja préſentées dans le début précédent. Mais comme il eſt important qu'il ne perde point de vûe le plan & la gradation que je me ſuis propoſés dans cet Ouvrage, j'ai crû ces répétitions néceſſaires. Je prévois même que je ſerai forcé d'en faire encore uſage plus d'une fois.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

mémoire de leurs découvertes. Mais ces ſecours étoient ſi imparfaits, qu'ils n'ont pû contribuer que foiblement à l'avancement des Sciences, & s'il eſt permis d'employer ce terme, à leur propagation. L'écriture alphabétique a levé tous les obſtacles : les connoiſſances ſe ſont étendues & multipliées. Différentes colonies, ſorties de l'Egypte & de l'Aſie, porterent les Sciences dans la Gréce, & tirerent cette partie de l'Europe de la barbarie & de l'ignorance. Les Sciences ne trouverent pas dans ces premiers momens un terroir ni des eſprits favorablement diſpoſés : les fruits qu'elles y porterent furent d'abord peu abondans & très-tardifs. C'eſt à la longueur du tems que la Gréce a dû toutes les connoiſſances qui l'ont ſi fort diſtinguée des autres contrées. Mais cette lenteur a été bien compenſée par la beauté & l'abondance des productions de toute eſpéce qu'elle a enfantées dans la ſuite.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Aſie.

ON A VU précédemment que l'hiſtoire de l'Aſie nous étoit preſque entierement inconnue dans les ſiécles qui font préſentement notre objet. Le peu que nous en avons pû recueillir ne regarde que les peuples qui habitoient les côtes de cette partie du monde que baigne la Méditerranée. Les Phéniciens ont été preſque les ſeuls ſur leſquels l'hiſtoire nous ait fourni juſqu'à préſent quelques lumieres : ils ſeront auſſi les ſeuls dont je parlerai ſous cet article.

C'eſt dans la Phénicie qu'on trouve les premieres traces d'un ſyſtême philoſophique ſur l'origine, & ſur la formation du monde. On doit en effet mettre au rang des premiers Philoſophes que l'Aſie ait produits, Sanchoniaton dont Euſébe nous a conſervé un fragment précieux [a]. Cet Auteur écrivoit vers le commencement des ſiécles que nous parcourons préſentement : ſon ouvrage eſt, après les Livres de Moïſe, le plus ancien monument qui nous ſoit reſté de l'antiquité. Sanchoniaton nous a tranſmis, autant en Philoſophe qu'en Hiſtorien, les anciennes traditions des Phéniciens ; j'ai ſouvent fait uſage du peu qui nous reſte de ſes écrits [b]. C'eſt une des ſources où j'ai puiſé, en grande partie, l'hiſtoire des Arts & des découvertes dans les premiers âges. On croit communément que Sanchoniaton étoit contemporain de Joſué [c].

On voit auſſi qu'il eſt parlé dans le Livre de Joſué d'une ville de la Paleſtine nommée *Dabir*. L'Hiſtorien ſacré obſerve que cette ville s'appelloit auparavant *Cariath-Sepher* [d]. Le nom par lequel cette ville étoit connue originairement, nous porte à croire que dès les premiers tems, il y avoit dans la Paleſtine des écoles publiques où l'on enſeignoit les Sciences. *Cariath-Sepher* en effet ſignifie la *Ville des Livres*, ou des *Lettres*. Une

[a] Voy. à la fin du 1er Vol. notre Diſſertat. ſur le fragment de Sanchoniaton.

[b] Voy. ibid. ce que nous penſons de cet Ouvrage.

[c] Voy. Bochart, Chan. l. 2. c. 2. = Fourmont, Réflex. Critiq. ſur l'Hiſt. des anc. Peuples, t. 1. p. 36 & 37.

[d] Joſ. c. 15. ℣. 15.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

pareille dénomination ſemble indiquer qu'il y avoit ordinairement un grand nombre de Sçavans raſſemblés dans cette ville. Les ſciences doivent par conſéquent avoir été fort cultivées dans la Paleſtine dès les premiers ſiécles après le déluge.

Nous ne devons pas au ſurplus en être étonnés. Ces contrées ont été certainement des premieres qui ſe ſoient policées [a] : il eſt donc naturel qu'elles ayent produit de fort bonne heure pluſieurs Philoſophes. Auſſi voyons-nous que les premiers ſyſtêmes de Philoſophie remontoient chez les Phéniciens à des époques très reculées. C'eſt ce que nous apprenons des écrits de Sanchoniaton. Cet Auteur avoit puiſé dans des Ouvrages anciens, les idées qu'il a débitées ſur le débrouillement du cahos, ſur l'état originaire du monde, & ſur les premiers événemens qui s'y étoient paſſés [b]. Il eſt donc certain que dès les tems les plus reculés les Phéniciens avoient porté leurs ſpéculations juſqu'à vouloir expliquer la maniere dont le monde avoit été formé. Toute obſcure & toute embrouillée que fût leur Coſmogonie, elle ſuppoſe néanmoins quelques études, quelques recherches, & quelques raiſonnemens. Je ne crois pas au reſte devoir m'étendre ſur les idées que ces anciens Philoſophes avoient de l'origine & de la formation du monde : aſſez d'autres Critiques & Littérateurs ont déja pris le ſoin d'expoſer ce ſyſtême, pour que je me croye diſpenſé d'en rendre compte. Je remarquerai ſeulement que plus on remonte vers les ſiécles voiſins de la création, & plus on trouve de traces de cette grande vérité, qu'envain la préſomption & la témérité de l'homme ſe ſont efforcées par la ſuite d'obſcurcir (1).

[a] Voy. la prem. Part. Liv. I. p. 37.

[b] Euſeb. Præp. Evang. l. 1. p. 31.

(1) Euſebe, & après lui quelques Ecrivains modernes, ont crû que la Coſmogonie de Sanchoniaton conduiſoit à l'athéiſme, ſur ce que cet Auteur paroiſſoit donner peu, oupoint de part au Souverain Etre dans la formation du monde. Mais Cudwort, dans ſon ſyſtême intellectuel prétend, & avec raiſon, que Sanchoniaton admet deux principes, dont l'un eſt cahos obſcur & ténébreux : l'autre Πνεῦμα un eſprit, ou plutôt une *Intelligence* douée de bonté, qui a arrangé le monde dans l'état où il eſt. Ce ſentiment eſt d'autant plus vrai, que Sanchoniaton avoit tiré ſa Coſmogonie des écrits de Thaut ; & le même Euſébe nous apprend d'après Porphyre, que Thaut étoit le premier qui eût écrit des Dieux d'une façon plus relevée que la ſuperſtition du vulgaire ; Syrmumbélus & Thuro, Ecrivains poſtérieurs à Thaut de de pluſieurs ſiécles, avoient éclairci ſa Théologie cachée juſqu'à leur tems ſous des allégories & des emblêmes. Cette obſcurité & ce ſtyle énigmatique en ont impoſé à Euſebe & aux Auteurs modernes dont je parle. Ils n'ont cependant pas pû s'empêcher de reconnoître & de convenir que le deſſein de Sanchoniaton étoit d'accréditer l'idolatrie. Or rien n'eſt plus oppoſé à l'idolatrie que l'athéiſme.

Dans un autre fragment tiré du même Sanchoniaton, il étoit dit que Thaut avoit beaucoup médité ſur la nature du ſerpent appellé par les Phéniciens Ἀγαθοδαίμων,

Un

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Un certain Moſchus de Sidon nous fournit le plus ancien exemple de cette folle entrepriſe. Il a été regardé comme le premier qui ait enſeigné le ſyſtême abſurde de la formation du monde par le concours fortuit des atômes [a]; ſyſtême que bien des ſiécles après, Epicure a tâché de renouveller dans la Grece. Strabon au ſurplus nous apprend que le Moſchus dont il s'agit ici, écrivoit vers le tems de la guerre de Troye [b]. On ne peut pas décider ſi cette opinion eſt bien ou mal fondée, Strabon étant, que je ſçache, le ſeul des Anciens qui ait parlé de ce Moſchus.

A l'égard des ſciences proprement dites, les navigations des Phéniciens dûrent beaucoup contribuer à l'avancement de l'Aſtronomie & de la Géographie. C'eſt dans les ſiécles dont il s'agit préſentement que ces peuples entreprirent ces voyages de long cours qui ont rendu leur nom ſi célebre dans l'antiquité. Ils paſſerent le détroit de Cadix, & ſe hazardant ſur l'Océan, ils s'avancerent d'un côté juſques à l'extrémité Occidentale de l'Eſpagne, & de l'autre juſques ſur les côtes de cette partie de l'Afrique que baigne la mer Atlantique [c]. La découverte que firent les Phéniciens des ſecours qu'on pouvoit tirer de l'obſervation de l'Etoile Polaire pour diriger la route d'un vaiſſeau, fut la cauſe des ſuccès qui accompagnerent leurs entrepriſes maritimes [d]. J'en réſerve les circonſtances pour l'article de la Navigation. Les détails dans leſquels j'entrerai alors, feront encore mieux ſentir à quel point les Phéniciens ont dû poſſéder, dès les ſiécles qui fixent préſentement nos regards, les principales parties des ſciences Mathématiques.

Bon Génie. Philon nous apprend que Zoroaſtre, dans ſon commentaire *ſacré* ſur les cérémonies de la religion Perſanne, avoit parlé de ce *Bon Génie* d'une façon admirable, en diſant que ce Dieu eſt le maître de toutes choſes, exempt de la mort, ou éternel dans ſa durée, ſans commencement, ſans parties, &c. *Apud* Euſeb. Præp. Evang. l. 1. c. 10. p. 41 & 42. Je demande ſi de pareilles idées conduiſoient à l'athéiſme?

Je l'ai déja dit, Euſebe & les Auteurs modernes qui l'ont ſuivi, ont été trompés par le ſtyle énigmatique de Sanchoniaton. C'étoit au ſurplus le goût général des Sçavans de l'antiquité. Ils affectoient de ne parler que par énigmes, par emblêmes, & d'une façon preſque inintelligible. Aucun Philoſophe des anciens tems n'a préſenté ſa doctrine nuement & ſimplement. Aucun n'a même enſeigné quelque partie des Sciences que ce ſoit, d'une façon claire & intelligible. Ce goût domine encore aujourd'hui dans tous les écrits des Orientaux.

[a] Strabo, l. 16. p. 1098.

[b] Id. Ibid.

[c] Voy. *infrà*, Liv. IV. Chap. II.

[d] Voy. ibid. *loco cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Egyptiens.

L'HISTOIRE, dans les ſiécles d'ont il s'agit préſentement, nous fournit beaucoup de lumieres ſur l'état des ſciences en Egypte. Je traiterai ſéparément, & ſous différens articles, chaque objet, & j'en indiquerai l'état & les progrès relativement aux tems qui ſont le ſujet de cette ſeconde Partie de mon travail.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

De la Médecine.

EN EXAMINANT l'origine & l'état de la Médecine dans la premiere Partie de cet Ouvrage, j'ai dit qu'il n'étoit point fait mention de Médecins de profession avant le tems de Moïse. J'ai rapporté les moyens dont on s'étoit servi originairement pour traiter les maladies, & l'expédient qu'on avoit imaginé afin que tout le monde pût profiter des découvertes particulieres. On exposoit les malades en public pour les mettre à portée de recevoir les conseils salutaires que chacun pouvoit leur donner [a]. Il est bon de remarquer qu'alors on ne connoissoit pas l'écriture. Depuis l'invention de cet art on mit en pratique un autre usage qui a dû encore plus contribuer à faire connoître les différens remedes dont on pouvoit se servir. Ceux qui avoient été atteints de quelques maladies mettoient par écrit comment & par quels moyens ils avoient été guéris. Ces mémoires étoient déposés dans les temples pour servir d'instruction publique. Chacun étoit le maître de les aller consulter, & d'y choisir le remede dont il croyoit avoir besoin (1).

Dans la suite, le nombre de ces recettes ayant augmenté, il fallut nécessairement les mettre en ordre. Ceux qui furent chargés de ce soin se trouverent à portée de connoître plus particulierement la composition des différens remedes. En les comparant les uns avec les autres, ils apprirent à juger de leur vertu. Ils acquirent par ce moyen des connoissances plus exactes que celles dont on avoit fait usage jusqu'à ce moment. On commença pour lors à consulter ces sortes de personnes, & à les appeller dans les occasions critiques. Comme Moïse parle

[a] Voy. la prem. Part. Liv. III. Chap. 1r. p. 183.

(1) En Egypte, ces sortes de Regîstres étoient déposés dans le temple de Vulcain à Memphis. Galen. *de composit. Medicament. per genera*, l. 5. c. 2. t. 13. p. 775. Edit. Charterii.

Le même usage s'observoit aussi dans d'autres pays. *Voy.* Plin. l. 29. c. 1. p. 493. = Paus. l. 2. c. 27 & 36. = Strabo, l. 8. p. 575.

C'étoit dans ces Regîstres, suivant Pline & Strabon, qu'Hippocrate avoit puisé une grande partie de ses connoissances. Plin. *loco cit.* = Strabo. l. 14. p. 972.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

nommément de Médecins [a], on peut, je crois, rapporter aux siécles où il a vécu, l'origine de cette profession.

On doit regarder les Egyptiens comme les premiers qui ayent réduit en principes & assujetti à de certaines regles les pratiques vagues & arbitraires auxquelles on s'en étoit tenu pendant bien du tems. Ils passoient dans l'antiquité pour avoir cultivé la Médecine plus anciennement & plus sçavamment qu'aucun autre Peuple [b]. La raison n'en est pas bien difficile à rendre. Il n'y a jamais eû de contrée où les Médecins ayent été, & soient encore plus nécessaires qu'en Egypte. Les débordemens du Nil l'ont exposée de tous tems à des maladies fréquentes. Les eaux de ce fleuve n'ayant point d'écoulement libre pendant les deux mois & demi qui précedent le solstice d'été, il faut nécessairement qu'elles se corrompent [c]. Lorsque les inondations ont été grandes, le Nil en se retirant forme des marécages qui infectent l'air [d]. Ces eaux croupissantes ont toûjours occasionné dans l'Egypte des maladies épidémiques. On dût surtout en ressentir des effets très-pernicieux dans les premiers siécles, où l'on n'avoit point encore pris les précautions nécessaires pour faciliter l'écoulement des eaux. Mais ces mêmes précautions auront été pendant bien du tems funestes aux habitans de ce climat. Les remuemens de terres occasionnés par la construction & par l'entretien de cette quantité innombrable de canaux dont l'Egypte étoit autrefois arrosée, & les travaux qu'il a fallu faire pour dessécher les marais, ont dû produire les accidens les plus fâcheux. On sçait quelles vapeurs malignes il sort des terres nouvellement remuées.

D'ailleurs les habitans des villes & des villages, qui ne sont pas sur les bords du Nil, ne boivent pendant la plus grande partie de l'année que de l'eau saumâtre & corrompue [e]. Celle des puits n'est pas meilleure [f]. Les fontaines sont extrêmement rares en Egypte. C'est une espece de prodige d'en rencontrer quelqu'une [g].

[a] Exod. c. 21. ℣. 19.

[b] Hom. Odyss. l. 4. v. 231. = Isocrat. in Busirid. p. 329. = Plin. l. 7. c. 56. p. 414. = Clem Alex. Strom. l. 1. p. 362.

[c] Voyage de l'Egypte par Granger, p. 19 & 20.

[d] Description de l'Egypte par Maillet, p. 15 & 26.

[e] Granger, p. 25.
C'est l'eau des marécages formés par les débordemens du Nil.

[f] Plut. t. 2. p. 367. B.

[g] Maillet. p. 16.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

De plus, au rapport des voyageurs, l'air y est très-mal sain [a]. Il regne annuellement en Egypte, depuis l'équinoxe du printems jusqu'au solstice d'été, des fiévres malignes très-meurtrieres. En automne, il survient des charbons aux cuisses & aux genoux, qui enlevent les malades en deux ou trois jours. Dans le tems de la crûe du Nil, la plupart des habitans sont attaqués de dyssenteries opiniâtres causées par les eaux de ce fleuve, qui dans ce tems-là sont chargées de beaucoup de sels [b].

Le serein surtout est fort dangereux en Egypte. Comme le soleil est très-ardent dans ces climats, il fait élever quantité d'exhalaisons & de vapeurs malignes qui causent beaucoup de fluxions sur les yeux; de-là vient qu'on y voit tant d'aveugles [c].

Ce pays est encore sujet à une incommodité très-singuliere, & très-fréquente. Lorsqu'on en est attaqué, on croit avoir tous les os brisés [d]. Ces accidens sont produits par les vents qui soufflent en Egypte. Comme ils sont chargés de beaucoup de sels, ils occasionnent des douleurs affreuses dans toutes les parties du corps, & souvent même des paralysies dont on guérit difficilement. Aussi voit-on peu de gens robustes & peu de vieillards en Egypte [e]. Il en étoit apparemment de même lorsque Jacob y passa avec toute sa famille. On seroit tenté de conjecturer que les Egyptiens n'étoient pas accoutumés à voir des personnes d'un âge fort avancé, par la demande que Pharaon fait à Jacob de l'âge qu'avoit ce Patriarche (1).

L'Egypte ayant été exposée de tout tems à un si grand nombre de maladies générales & habituelles, on a dû s'y occuper de bonne heure des moyens propres à y remédier. De-là se formerent les Médecins.

On peut conclure d'après ce qu'on trouve dans l'histoire sur la pratique des Egyptiens, que ces Peuples ont été les premiers

[a] Gemelli, t. 1. p. 33 & 113.

[b] Granger p. 21, &c. = Relat. d'Eg. par le P. Vansleb, p. 36.

[c] Maillet, p. 15. = Granger, p. 22. = Voyage au Levant par Corneille le Brun. c. 40. *init.* Edit. *in-fol.*

[d] Maillet. p. 15.

[e] Granger, p. 24 & 27.

(1) Il est vrai qu'Hérodote dit qu'après les Libyens il n'y avoit point d'hommes sur la terre plus sains que les Egyptiens. Il attribue cette bonne santé à la température de l'air toujours égale, dont l'Egypte jouit. l. 2. n. 77.

Mais il faut observer qu'Hérodote ne parle que d'un canton particulier. Les Voyageurs conviennent assez généralement que l'Egypte est un pays mal sain. On peut joindre aux témoignages que nous avons déja cités, celui de Pietro della Valle, t. 1. p. 325. & de Gemelli. t. 1. p. 33. On peut voir aussi ce que Pline dit sur les maladies particulieres à l'Egypte, l. 26. c. 1.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

qui ayent ſenti la néceſſité de partager entre pluſieurs perſonnes les différens objets de la Médécine.

Les Anciens nous diſent qu'il n'y avoit aucun pays où les Médecins fuſſent en auſſi grand nombre qu'en Egypte. Ils nous apprennent en même tems que ceux qui exercoient cette profeſſion, ne s'ingéroient point de traiter indifféremment toutes ſortes de maladies. Il y en avoit pour celles des yeux, pour les maux de tête, pour les maux de dents. Les maux de ventre & les autres maladies internes avoient auſſi leurs Médecins particuliers [a]. Les Egyptiens n'avoient pas été long-tems à comprendre que la vie & l'étude d'un ſeul homme ne ſuffiroient pas pour s'inſtruire parfaitement de toutes les parties d'une ſcience auſſi étendue que la Médecine. C'eſt pourquoi ils avoient obligé ceux qui embraſſoient cette profeſſion à ne s'attacher qu'à une eſpéce de maladie, & d'en faire l'unique objet de leur étude.

Les Auteurs anciens en nous inſtruiſant de cette pratique, ne nous ont rien tranſmis ſur la nature des remedes que les Egyptiens employoient. Ils ne nous ont donné ſur ce ſujet que des notions générales. On ſçait ſeulement que ces Peuples faiſoient un grand uſage de la diéte & des boiſſons purgatives (1). Perſuadés que toutes les maladies proviennent des alimens, ils regardoient les remedes qui tendent à évacuer les humeurs, comme les plus propres à conſerver la ſanté [b]. On voit encore, par l'expoſé qu'un Auteur ancien nous fait de leur ſyſtême de Médecine, qu'ils donnoient l'excluſion à tout remede dont l'application pouvoit devenir dangereuſe. Ils n'employoient que ceux dont on peut uſer auſſi ſurement que des alimens journaliers [c].

Il paroît au reſte, que ces peuples s'étoient autant occupés du ſoin de prévenir les maladies, que de celui de les guérir. Ce qui donne lieu d'en juger ainſi, c'eſt qu'il eſt dit, que les Egyptiens étoient dans l'habitude de ſe purger tous les mois, pendant trois jours conſécutifs, par des vomitifs & des lavemens [d].

Les Egyptiens paſſent pour avoir fait connoître & mis en uſage les premiers l'huile d'amandes douces [e]. On peut mettre

[a] Herod. l. 2. n. 84.

(1) On croit que le purgatif des Egyptiens étoit une eſpéce de *raifort*, ou une herbe qui reſſembloit au *céleri*. Il y en a même qui veulent que ce fût une compoſition qui approchoit de la biere. Le Clerc Hiſt. de la Médec. l. 1. c. 18. p. 58.

[b] Herodote, l. 2. n. 77. = Diod. l. 1, p. 73.

[c] Iſocrat. *in* Buſir. p. 329.

[d] Herod. Diod. *ubi ſuprà*.

[e] P. Æginet. *de* Re Med. l. 7. c. 20.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

encore au nombre des médicamens inventés par ces peuples, le *Nepenthés* dont Homère fait de ſi grands éloges. Hélène, à ce qu'il dit, en avoit appris la compoſition de Polydamna, femme de Thonis, roi d'Egypte. Ce médicament étoit ſi admirable, qu'il faiſoit oublier tous les maux, & diſſipoit tous les ennuis [a].

Les qualités du *Nepenthès* d'Homère ont, à ce qu'il me paroît, bien du rapport avec celles de l'Opium. On ſçait que la vertu de ce médicament n'eſt pas uniquement de provoquer au ſommeil, il a encore celle de rendre gai, & de produire même une ſorte d'ivreſſe. Auſſi voyons-nous que les femmes d'Egypte qui uſoient beaucoup du Nepenthés, paſſoient autrefois pour poſſéder ſeules le ſecret de diſſiper la colère & le chagrin [b]. L'Opium eſt encore aujourd'hui d'un très-grand uſage dans le Levant (1); uſage qu'on peut regarder comme une ſuite de l'attachement que ces peuples ont toujours eû pour les pratiques originaires : je ſuis donc très-porté à croire que c'eſt de cette eſpéce de médicament dont Homère a voulu parler, ſous le nom de *Nepenthés*, & que de ſon tems les Egyptiens étoient peut-être les ſeuls peuples qui en ſçûſſent la préparation (2).

La maniere de traiter les malades ne dépendoit pas en Egypte du choix & de la volonté des Médecins. Tous les préceptes concernant la Médecine étoient renfermés dans certains livres ſacrés. Les Médecins étoient obligés de s'y conformer exactement. Il ne leur étoit pas permis d'y rien changer [c]. S'ils ne pouvoient ſauver le malade, en ſuivant cette méthode, ils n'étoient point reſponſables de l'événement ; mais s'ils s'en étoient écartés, & que le malade vînt à périr, ils étoient punis de mort [d]. Cet aſſujettiſſement des Médecins d'Egypte aux coutumes du pays, nous eſt encore confirmé par Ariſtote : il parle d'une ancienne loi des Egyptiens, par laquelle il étoit défendu aux Médecins de remuer les humeurs, c'eſt-à-dire, de

[a] Odyſſ. l. 4. v. 220. & ſuiv.

[b] Diod. l. 1. p. 109.

(1) Les Turcs en prennent juſqu'à la valeur d'une dragme lorſqu'ils ſe préparent à marcher au combat.

(2) Il faut convenir cependant que les opinions des Critiques ſont aſſez partagées ſur ce qu'Homère a voulu déſigner par le *Népenthés* ; on peut conſulter ſur ce ſujet la Diſſertation de P. Petit, intitulée *Homeri Nepenthes*. Traject. 1689.

[c] Diod. l. 1. p. 74.

C'étoit un ſuite de ce même eſprit d'attachement que les Egyptiens avoient pour tout ce qui étoit établi anciennement. *Voy.* Plato, de Leg. l. 2. p. 789.

[d] Diod. l. 1. p. 74.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

purger les malades, avant le quatriéme jour de la maladie, à moins qu'ils ne vouluſſent le faire à leurs riſques [a]. Qu'on juge d'après cet expoſé ſi la Médecine a pû jamais faire quelque progrès en Egypte, & s'y enrichir de découvertes utiles. L'état des malades, les ſymptomes & les accidens journaliers n'étoient pas ce qui déterminoit les Médecins à faire l'application des principes de leur art. La théorie & même la pratique étant fixées, ils avoient moins beſoin de jugement que de mémoire. Les Egyptiens s'imaginoient apparemment que tous les corps étoient conſtitués de la même façon ; & contre l'expérience journaliere, ils préſumoient que les maladies ne s'y combinoient point diverſement.

Quelques Auteurs prétendent que dans la vûe de rendre leurs remédes plus efficaces, les Médecins d'Egypte ajoûtoient à l'étude de leur profeſſion celle de l'Aſtrologie & de certains Rits myſtérieux [b]. Ils diſent que la Médecine, dans ce pays, étoit mêlée de pluſieurs pratiques ſuperſtitieuſes [c]. Cette opinion paroît aſſez probable. On ſçait que ces peuples donnoient beaucoup dans l'Aſtrologie judiciaire. Hérodote aſſure qu'il n'y avoit point de nation plus ſuperſtitieuſe que les Egyptiens [d]. Il ne ſeroit donc pas ſurprenant qu'ils euſſent été dans la perſuaſion que l'influence de certaines planétes, & la protection de quelques Génies tutélaires contribuoient beaucoup à la guériſon des maladies. Néanmoins il faut convenir que ni dans Hérodote, ni dans les autres Auteurs de la haute antiquité, on ne trouve rien qui autoriſe à croire que les Egyptiens employaſſent des pratiques ſuperſtitieuſes dans la maniere de traiter les malades.

Nous terminerons ce qui concerne la Médecine en Egypte, par remarquer l'attention avec laquelle le Gouvernement avoit pourvû à tout ce qui pouvoit intéreſſer la conſervation des citoyens. Il n'en coûtoit rien aux Egyptiens pour ſe faire traiter quand ils étoient à la guerre, ou quand ils voyageoient dans le royaume. Il y avoit des Médecins payés des deniers publics, pour prendre ſoin de ceux qui tomboient malades dans ces

[a] De Repub. l. 3. c. 15. p. 358, ou plutôt, ſelon Victorius, p. 265. ſur ce paſſage d'Ariſtote, de rien changer aux loix établies qui défendoient d'agir avant le 4me jour révolu, ce qui eſt conforme à la doctrine d'Hippocrate.

[b] Scholiaſt. *in* Ptolom. Tetrabibl. l. 1.

[c] Conringius de Hermeticâ Medic. l. 1. c. 12, &c. = Borrichius *de* ortu & progreſſu Chemiæ, p. 59. = Le Clerc, Hiſt. de la Médec. l. 1. c. 5. p. 13.

[d] L. 2. n. 37-65-82.

occaſions,

sions [a]. Ce fait nous prouve encore que la Médecine ne s'y exerçoit pas gratuitement. Il en étoit de même chez les Hébreux: Moïse ordonne que si deux hommes viennent à se battre, & qu'il y en ait un de blessé, l'aggresseur rendra à celui qu'il aura frappé tout ce qu'il lui en aura coûté pour se faire guérir [b]. Ce précepte étoit fondé, sans doute, sur l'usage déja établi de payer les soins que les Médecins prenoient des malades.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Diod. l. 1. p. 74.
[b] Exod. c. 21. ỳ. 19. *Mercedem Medici solvet*, dit la Paraphrase Chaldaïque sur ce verset.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

Aſtronomie.

JE N'AI pû donner que des notions très-vagues & très-ſuccinctes ſur l'état de l'Aſtronomie chez les Egyptiens dans les premiers ſiécles. On y a vû que dès avant Moïſe, ces peuples avoient une année ſolaire compoſée de 360 jours[a]. C'étoit vraiſemblablement par l'obſervation de la différence & de l'inégalité des ombres méridiennes que les Egyptiens étoient parvenus à s'appercevoir que la révolution du Soleil dans le cours d'une année ſurpaſſoit de beaucoup la durée de douze lunaiſons. Il y a tout lieu de croire que, pour meſurer les différentes grandeurs des ombres méridiennes, ils s'étoient ſervis originairement des Gnomons que la nature leur indiquoit, tels que les arbres, les montagnes, les édifices, &c.

Mais les Gnomons naturels ne pouvoient pas fournir les moyens de meſurer exactement la durée de l'année ſolaire; les Egyptiens en ſentirent bientôt l'imperfection & l'inſuffiſance, ſans méconnoître cependant l'utilité dont pouvoient être ces ſortes d'inſtrumens. Cette double conſidération les conduiſit à imaginer les Gnomons artificiels. On ne peut conteſter à ces peuples le mérite d'en avoir introduit des premiers l'uſage. Il eſt impoſſible de ne pas reconnoître dans les Obéliſques, des Gnomons conſtruits avec beaucoup de ſoins, de dépenſes & d'apparat. Car de s'imaginer que les Monarques Egyptiens, en faiſant tailler ces maſſes énormes, ne ſe ſoient propoſé d'autre but qu'une folle oſtentation de leurs richeſſes & de leur puiſſance, c'eſt ce que je ne puis me perſuader. Le choix de cette eſpéce de monument ne me paroît point fait au hazard. La forme des Obéliſques n'eſt pas uniquement dûe au caprice & à la fantaiſie. Les Souverains qui les ont fait conſtruire ont cherché très-certainement à s'immortaliſer par ces grandes entrepriſes; mais c'eſt le motif de l'utilité publique, & la gloire

[a] Voy. la prem. Partie, Liv. III. Chap. II. Art. II. pag. 217.

de contribuer à l'avancement des Sciences, qui aura dirigé le choix & la forme de ces sortes de monumens.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Ce n'est pas même ici une simple conjecture de notre part. On entrevoit dans un passage d'Appion, rapporté par Joseph [a], que de tout tems les Obélisques avoient été destinés par les Egyptiens à des usages astronomiques. Ce Grammairien donne la description d'une espéce de Gnomon assez singulier, dont il attribue l'invention à Moïse. Le Législateur des Juifs l'avoit inventé, dit-il, pour servir aux mêmes usages que les Obélisques. Rien n'est à la vérité plus mal fondé ni plus absurde que tout ce qu'Appion débite sur le compte de Moïse; mais ce passage n'en prouve pas moins que dans l'Antiquité, on étoit persuadé que les Obélisques avoient été originairement élevés pour servir de Gnomons, & c'est tout ce que je prétends établir.

Au témoignage d'Appion joignons l'autorité de Pline. Selon cet Auteur les Egyptiens avoient taillé les Obélisques, en imitation des rayons du Soleil. Il ajoûte que c'étoit le nom par lequel ils désignoient ces grandes aiguilles. [b]. Cette dénomination sans doute étoit relative, tant à la forme de ces monumens, qu'à l'usage auquel on les employoit (1).

Quand même nous n'aurions pas des témoignages précis sur l'usage auquel les Egyptiens avoient destiné leurs Obélisques, celui qu'en a fait une Nation qui ne s'est jamais distinguée par ses connoissances astronomiques, suffiroit pour nous en instruire. Auguste après avoir soumis l'Egypte, fit transporter à Rome deux grands Obélisques: il en fit dresser un dans le Cirque, & l'autre dans le Champ de Mars. On prit toutes les précautions nécessaires pour que celui-ci pût servir de Gnomon [c]. Auguste en faisant servir cet Obélisque à des Observations astronomiques, ne fit probablement qu'imiter la pratique des Egyptiens. Ces peuples n'avoient imaginé ces sortes de Monumens, qu'afin

[a] Advers. App. l. 2. p. 469. Edit. d'Havercamp.

[b] Plin. l. 36. sect. 14. p. 735.

(1) Les Egyptiens avoient apparemment donné le nom de rayons du soleil aux Obélisques, sur ce qu'on peut concevoir la sphere de cet astre, comme étant partagée en une infinité de pyramides qui ont leur sommet à la surface de son disque, & leur base à la circonférence de cette sphere. Daviler dans son Dictionnaire d'Architecture, au mot *Obélisque*, avance que les Prêtres d'Egypte, nommoient les Obélisques *les doigts du Soleil*, parce que ces grandes aiguilles servoient de style pour marquer sur la terre les différentes hauteurs de cet Astre. J'ignore dans quel Auteur de l'Antiquité Daviler a puisé ce fait.

[c] Plin. l. 36. sect. 15. p. 736.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

de se procurer des instrumens plus surs & plus exacts que les Gnomons naturels, pour déterminer la durée de l'année solaire par la mesure des ombres méridiennes. Je ne crois pas au surplus devoir répéter ce que j'ai dit ailleurs sur l'antiquité des Obéliſques. J'ai fait voir qu'il en falloit fixer l'époque au régne de Séſoſtris, c'eſt-à-dire, environ à l'an 1640 avant J. C. [a].

Ces anciens Gnomons étoient au surplus bien inférieurs à ceux qu'on a inventés de nos jours. Pour s'en convaincre, il suffit de jetter les yeux sur les Obéliſques qui subsiſtent encore aujourd'hui. Ils sont taillés en forme de pyramides quadrangulaires tronquées par le sommet; il étoit par conséquent impoſſible en quelque façon de déterminer sur la méridienne, le point d'ombre formé par le sommet de l'Obéliſque: ce point faiſoit partie d'une pénombre très-difficile à démêler. Il devoit dans bien des cas se confondre avec l'ombre du corps de l'Obéliſque (1). En supposant même qu'on fût parvenu à déterminer ce point avec exactitude, il n'eût pas donné la vraie hauteur du soleil à l'heure de midi, c'eſt-à dire, celle de son centre. On auroit seulement obtenu la hauteur du bord septentrional de cet astre.

Un peuple ingénieux, tel que l'étoient les Egyptiens, dut sentir presque dès les premiers momens où il employa les Obéliſques à mesurer les ombres, les inconvéniens de cette sorte de Gnomon. Les connoiſſances que les Egyptiens avoient acquises de bonne heure en Géométrie, leur suggérerent sans doute les moyens de remédier à l'imperfection de leurs instrumens astronomiques. Ils imaginerent de poser au sommet des Obéliſques une boule portée sur une tige très-déliée, & assez élevée pour que l'ombre qu'elle formoit se trouvât absolument dégagée de l'ombre de l'Obéliſque. La projection de cette ombre sur le sol voiſin du Gnomon, formoit une ellipse dont le milieu déterminoit par sa position, assez exactement la hauteur du centre du Soleil.

On ne trouve, il est vrai, dans les Auteurs anciens aucune

[a] *Suprà*, Liv. II. Chap. III. p. 131.

(1) Cela devoit arriver toutes les fois que la hauteur méridienne du Soleil, c'eſt-à-dire, l'arc du Méridien compris entre l'horiſon & le lieu du Soleil, surpaſſoit l'angle que formoient les côtés de la pyramide obtuſe, qui terminoit l'Obéliſque, avec le plan de sa base. Et il faut observer qu'en Egypte au solſtice d'été la hauteur du soleil pouvoit être de plus de 80 degrés.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

preuve directe que les Egyptiens ayent été dans l'usage de placer des boules sur le sommet de leurs obéliſques ; mais on sçait qu'Auguſte en avoit fait mettre une sur le haut de l'Obéliſque transporté par ses ordres dans le Champ de Mars [a]. Les mêmes raisons qui m'ont déterminé à croire que cet Empereur n'avoit fait qu'imiter la pratique des Egyptiens, en destinant cet Obéliſque à des Obſervations astronomiques, me portent à juger que ce fut encore à leur exemple qu'il y ajouta la boule dont je viens de parler. D'ailleurs, on voit sur des médailles grecques très-anciennes, des Obéliſques sommés d'une boule. On n'ignore pas que les Grecs tenoient des Egyptiens toutes leurs connoiſſances Aſtronomiques. Auſſi l'Académie des Inſcriptions, consultée par celle des Sciences sur l'antiquité de cet usage en Egypte, n'a-t-elle pas héſité à le faire remonter aux siécles les plus reculés [b].

Je crois donc pouvoir rapporter aux tems dont nous nous occupons maintenant, non-seulement l'invention des Gnomons, mais encore la pratique de les terminer par des boules. C'eſt vraiſemblablement à cette découverte qu'on doit attribuer la réforme que les Egyptiens firent dans la durée de leur année solaire ; réforme qui conſtamment a eû lieu dans les siécles qui se sont écoulés depuis la mort de Jacob jusqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Juifs. C'eſt ce qu'il me reste à diſcuter.

J'ai dit précédemment que du tems de Moïse, c'eſt-à-dire, vers l'an 1480 avant J. C. l'année Egyptienne n'étoit encore compoſée que de douze mois de 30 jours chacun [c]. L'avantage que ces Peuples retirerent de leur induſtrie à s'être procurés des inſtrumens plus exacts que les Gnomons naturels, fut de s'appercevoir que 360 jours n'embraſſoient pas la durée totale de la révolution annuelle du Soleil. Ils évaluerent d'abord cet excédent à cinq jours qu'ils ajouterent à leur année. Cherchons dans l'Hiſtoire quelques faits qui puiſſent nous aider à fixer l'époque de cette réforme.

Si l'on s'en rapportoit aux anciennes traditions des Egyptiens, il faudroit faire remonter aux tems les plus reculés l'établiſſe-

[a] Plin. l. 36. sect. 15. p. 737.
[b] Mémoires de l'Acad. des Inſcript. t. 3. Hiſt. p. 166.
[c] *Suprà*, p. 250.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ment de cette année de 365 jours. Voici la fable qu'ils débitoient ſur ce ſujet.

Ils diſoient que Rhéa ayant eû un commerce ſecret avec Saturne, elle devint groſſe. Le Soleil qui s'en apperçut, la chargea de malédictions, & prononça qu'elle ne pourroit accoucher dans aucun mois de l'année. Mercure qui de ſon côté étoit amoureux de Rhéa, parvint auſſi à gagner ſes bonnes graces. Elle lui fit part de l'embarras où elle ſe trouvoit. En reconnoiſſance des faveurs qu'il en avoit obtenues, Mercure entreprit de garantir cette Déeſſe des effets de la malédiction du Soleil. Cette ſoupleſſe d'eſprit par laquelle il eſt ſi connu, lui fournit, pour y parvenir, un expédient très-ſingulier. Un jour qu'il jouoit aux dez avec la Lune, il lui propoſa de jouer la ſoixante & douzième partie de chaque jour de l'année. Mercure gagna, & profitant de ſon gain, il en compoſa cinq jours, qu'il ajouta aux douze mois de l'année. Ce fut pendant ces cinq jours que Rhéa accouchą : elle mit au monde Oſiris, Orus, Typhon, Iſis & Nephté [a].

Je ne chercherai point à développer le ſens myſtique de cette fable : je ne l'ai rapportée que pour montrer à quelle antiquité les Egyptiens faiſoient remonter l'établiſſement de leur année de 365 jours.

Il falloit cependant qu'il ſe fût conſervé quelque tradition de cet évenement, moins altérée que celle dont je viens de parler. Le Syncelle attribue à un Monarque nommé Aſeth la réforme de l'ancien calendrier Egyptien. Sous ce Prince, dit cet Auteur, l'année Egyptienne fut réglée à 365 jours, car juſqu'à ce moment elle n'en avoit eû que 360 [b]. Ce fait ne fournit pas de grandes lumieres ſur le tems auquel cette forme d'année a commencé d'avoir lieu. On ſçait combien il eſt difficile de fixer les regnes des anciens Souverains de l'Egypte. Cependant, en raſſemblant les différens faits que l'hiſtoire peut fournir, & en examinant la forme du principal Cycle dont ſe ſervoient les Egyptiens, connu ſous le nom de *Cycle Caniculaire*, on peut en conclure la datte préciſe de l'inſtitution de l'année de 365 jours.

Dans la deſcription que Diodore fait du tombeau d'Oſimandès

[a] Plut. t. 2. p. 355. D. Diodore paroît avoir eu auſſi quelque connoiſſance de cette Fable allégorique. *Voy.* l. 1. p. 17.

[b] P. 123. D.

roi de la grande Thèbes, il parle d'un cercle d'or dont la circonférence avoit 365 coudées de tour sur une coudée de largeur. Chacune des 365 coudées répondoit, dit-il, à un jour de l'année : on y avoit marqué pour chaque jour le lever & le coucher des astres avec les pronostics des tems, conformément aux idées des astrologues Egyptiens [a]. Osimandès est nommé Ismandès par Strabon, qui ajoûte que le Prince appellé Ismandès par les Egyptiens étoit le même que le Memnon [b], dont il est souvent parlé dans les Historiens de l'antiquité, comme souverain d'Ethiopie. Il est fort probable qu'Osimandès Prince très-belliqueux [c], avoit conquis ce Royaume (1) ; évenement qui aura pû jetter les Anciens dans l'erreur. Quoi qu'il en soit, on retrouve ce Memnon dans quelques listes des rois d'Egypte [d], & l'on sçait d'ailleurs qu'il étoit extrêmement révéré sous ce nom chez les Egyptiens. Son regne tombe vers le tems de la guerre de Troye. On le prouve soit par l'autorité d'Homère, d'Hésiode, de Pindare & de Virgile, soit par le témoignage des plus anciens monumens, tels que le coffre des Cypsélides, le thrône d'Apollon Amycléen, les statues de Lycius, les tableaux de Polygnote, &c. [e]. Ainsi on est déja assuré que dès le tems de la guerre de Troye l'année solaire des Egyptiens étoit de 365 jours, & que par conséquent le regne d'Aseth doit avoir précédé cette époque. Mais l'examen du Cycle que les Egyptiens appelloient le Cycle caniculaire, va nous fournir une datte beaucoup plus précise.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les Anciens parlent très-souvent de la *Grande année* des Egyptiens désignée dans quelques Auteurs sous le nom d'*Année de Dieu*. Censorin & plusieurs autres Ecrivains nous apprennent que cette année de Dieu, que quelques-uns appelloient aussi *Année Héliaque*, recommençoit à chaque quatorze cent soixan-

[a] L. 1. p. 59.
Ce cercle fut enlevé par Cambyse, lorsqu'il fit la conquête de l'Egypte. *Diod. ibid.*

[b] L. 17. p. 1167.

[c] Voy. Diod. l. 1. p. 57.

(1) D'anciennes Inscriptions, dont parle Tacite, attestoient que Rhampsès, roi de Thèbes, avoit conquis l'Ethiopie. *Annal.* l. 2. c. 60.
Je penserois que ce Prince pourroit bien être l'Osimandès de Diodore. On sçait à quel point les Historiens Grecs & Latins, ont défiguré les noms Egyptiens.

[d] Syncell. p. 72 & 151.

[e] Odyss. l. 4. v. 188. l. 11. v. 521. = Hesiod. Theogon. v. 984. = Pind. Olymp. 2. v. 148. = Pyth. 6. v. 30. = Virgil. Æneid. l. 1. v. 489. = Pausan. l. 5. c. 19. & 22. l. 10. c. 31. l. 3. c. 3.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

te & unieme année. Ce n'étoit donc autre choſe qu'un Cycle caniculaire (1). On voit encore très-clairement qu'il ne s'agiſſoit que de la durée de ce cycle dans le nombre des 1461 ans, ſi mal appliqué par Tacite à la durée de la vie du Phœnix, par Dion au calendrier Romain, & par Firmicus à la révolution générale des Planétes.

Cela poſé, on trouve depuis l'an 1322 avant J. C. juſqu'à l'an 139 de l'Ere Chrétienne, un Cycle caniculaire bien conſtaté par les autorités & par les calculs de quantité d'Auteurs. Il n'eſt donc plus queſtion préſentement que de voir ſi l'établiſſement de l'année de 365 jours concourut avec un commencement de cycle. Or il eſt évident qu'au tems où les Egyptiens donnerent pour la premiere fois 365 jours à leur année, le Thoth fut caniculaire, & qu'un des caracteres de cette premiere année doit être d'avoir commencé avec le lever de la canicule. C'eſt un fait dont on peut acquérir des preuves ſuffiſantes, en raſſemblant ce que diſent les Anciens ſur la maniere dont les Egyptiens régloient leurs années par le lever de la canicule (2). Je crois donc pouvoir fixer l'inſtitution de l'année de 365 jours à l'an 1322 avant J. C. (3).

La maniere dont les Egyptiens plaçoient leurs cinq jours Epagomènes, étoit fort différente de celle que nous ſuivons aujourd'hui. Ils n'avoient point diſtribué ces jours dans le courant de l'année. Ainſi, au lieu d'avoir comme nous des mois égaux & des mois inégaux, les leurs étoient tous de 30 jours chacun. A

(1) Le premier mois de l'année Egyptienne s'appelloit *Thoth*. Lorſque le lever Héliaque de la Canicule tomboit au 1er jour du mois, on diſoit que le Thoth étoit caniculaire, & on comprenoit ſous le nom de *Cycle* caniculaire, le tems qui s'écouloit depuis un Thoth caniculaire juſqu'au ſuivant. Cet intervalle étoit néceſſairement de 1460 années Juliennes. Car l'année Egyptienne de 365 jours étant trop courte d'environ 6 heures, le lever de la canicule anticipoit d'un jour tous les quatre ans, & parcouroit en rétrogradant tous les jours de cette année les uns après les autres pendant 4 fois 365 jours, ou 1460 ans. Ainſi ce n'étoit qu'après 1461 années Egyptiennes, équivalentes à 1460 années Juliennes, que le lever héliaque de la canicule revenoit au 1er jour du mois Thoth, & commençoit un nouveau Cycle caniculaire.

(2) Ces peuples faiſoient une attention particuliere au lever de la canicule, dont l'apparition annonçoit le débordement du Nil, attention qui fut une des principales cauſes des progrès qu'ils firent en Aſtronomie.

(3) Je renvoie pour la preuve de tout ce que je viens d'avancer ſur l'époque de l'inſtitution de l'année de 365 jours en Egypte, à l'Hiſtoire du calendrier Egyptien, donnée par M. de la Nauze, dans les Mémoires de de l'Académie des Inſcriptions. t. 14. M. p. 334.

la fin de ces 12 mois ils plaçoient leurs cinq jours épagomènes tout de ſuite entre le dernier mois de l'année finiſſante & le premier de la ſuivante (1).

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Au moyen de cette correction, les Egyptiens approcherent aſſez près de la détermination exacte de l'année ſolaire. Ils l'avoient trouvée à un quart de jour près environ. Leurs Aſtronomes parvinrent même à la fin à découvrir que l'année purement de 365 jours étoit plus courte de quelques heures que l'année ſolaire naturelle. Mais je doute qu'ils aient atteint à ce point de préciſion dans les ſiécles que nous parcourons préſentement.

On ne marche que pas à pas à la découverte de la vérité. Les Egyptiens commencerent par s'appercevoir de la diſproportion qu'il y avoit entre l'année ſolaire & l'année lunaire qui leur avoit originairement ſervi de regle, ainſi qu'à tous les premiers Peuples. Ils arbitrerent d'abord cet excédent à 6 jours. Ayant enſuite reconnu que ce nombre n'étoit pas ſuffiſant, ils ajoûterent encore 5 jours à leur année. Mais ce n'a été que quelque tems après l'époque dont il s'agit dans cette ſeconde Partie, qu'ils parvinrent à connoître préciſement de combien la durée de l'année ſolaire ſurpaſſoit celle de l'année lunaire. Leurs obſervations, aux ſiécles dont nous parlons, n'avoient pas acquis aſſez de juſteſſe pour donner la meſure exacte de la révolution annuelle du ſoleil d'occident en orient. Les aſtronomes Egyptiens n'avoient pas encore découvert que cet Aſtre employe près de 6 heures au-delà de 365 jours, pour revenir au même point du ciel d'où il étoit parti. Ce fait n'eſt pas difficile à prouver. Il ſuffit de rappeller ce que j'ai dit plus haut de ce cercle d'or placé ſur le tombeau d'Oſymandès. Ce cercle, comme on l'a vû, étoit diviſé en 365 coudées, dont chacune répondoit à un jour de l'année. Cependant l'année naturelle renfermant environ un quart de jour de plus, il s'enſuit qu'un cercle ainſi diviſé en 365 parties égales ne pouvoit pas fournir un calendrier exact. Car il n'eſt point dit qu'il y eût quelque partie réſervée pour le quart de

(1) Les Mexicains en uſoient de la même maniere : ils plaçoient à la fin de l'année leurs cinq jours intercalaires. Durant ces cinq jours qu'ils croyoient avoir été laiſſés exprès par leurs ancêtres, comme vuides & hors de compte, ils s'abandonnoient totalement à l'oiſiveté, & ne ſongeoient qu'à perdre le plus agréablement qu'ils le pouvoient, ces jours qu'ils regardoient comme ſuperflus. *Hiſt. de la Conquête du Mexique.* l. 3. c. 17. p. 554.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

jour que la vraie année emploie au-delà des 365 jours. On ne voit point non plus que cette espéce de Calendrier fût accompagné de formules qui en corrigeassent le défaut. C'est pourquoi je pense que les Egyptiens n'ont découvert la vraie durée de l'année solaire que dans des siécles postérieurs à ceux dont nous nous occupons pour le moment [a].

[a] C'est aussi le sentiment de Marsham, voy. p. 237.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE TROISIEME.

De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.

JE NE m'étendrai pas beaucoup ſur le progrès des Egyptiens dans les autres parties des Mathématiques, dont il me reſte à parler. J'ai fait voir dans les Livres précédens que l'arpentage devoit être connu très-anciennement chez ces Peuples [a]. Les tributs que Séſoſtris impoſa ſur toutes les terres de ſon Royaume, & la maniere dont il ordonna qu'ils ſeroient perçus, doit avoir contribué à l'avancement de la Géométrie en Egypte. Les redevances étoient proportionnées à la quantité de terrein que chaque habitant poſſédoit. On avoit même égard aux diminutions & aux altérations que le Nil pouvoit cauſer chaque année aux héritages ſur leſquels il s'étendoit [b]. Un pareil établiſſement a dû, ſans contredit, faire perfectionner les premieres pratiques de la Géometrie, & par une ſuite néceſſaire, occaſionner de nouvelles découvertes. Du ſurplus, on ne peut point déterminer juſqu'à quel degré cette ſcience avoit alors été portée en Egypte.

De toutes les parties des Mathématiques, la Méchanique eſt celle que les Egyptiens paroiſſent avoir le mieux poſſédée, dès les tems dont il s'agit; il ne nous reſte à la verité aucun témoignage précis ſur les découvertes de ces Peuples en Méchanique: l'hiſtoire ne nous fournit à cet égard aucun éclairciſſement. Mais comme il eſt certain que les Egyptiens ont cultivé la Géométrie dès les premiers tems, & que c'eſt dans l'application des théories de cette ſcience aux différentes queſtions qui concernent le mouvement & l'équilibre, que conſiſtent la Méchanique proprement dite, il y a tout lieu de préſumer que ces Peuples corrigerent promptement leurs premieres pratiques, les rectifierent & les aſſujettirent à quelques méthodes fixes & conſtantes. Il ſeroit effectivement aſſez difficile de concevoir que ſans autre guide qu'une pratique aveugle, & deſtituée de principes, les

[a] Prem. Part. Liv. III. Chap. II. Art. III.
[b] Voy. Herod. l. 2. n. 109.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Egyptiens euſſent pû parvenir à élever ſur leurs baſes des maſſes telles que les Obéliſques [a].

On pourroit demander de quelles machines les Egyptiens ſe ſervoient pour de pareils ouvrages. Etoient-elles ſemblables aux nôtres ? Exécutoient-ils enfin ces grandes entrepriſes avec moins d'appareil que n'en employa le célebre Fontana lorſqu'il fit redreſſer ces mêmes Obéliſques, par ordre de Sixte V ? C'eſt ce qu'on ne ſçauroit décider. On voit ſeulement que les Egyptiens prenoient des précautions & des meſures fort extraordinaires pour exécuter de ſemblables entrepriſes [b].

La Géographie reçut auſſi de grands accroiſſemens chez les Egyptiens dans les ſiécles dont nous nous occupons préſentement. Les vaſtes conquêtes de Séſoſtris contribuerent beaucoup au progrès de cette ſcience. Ce Monarque s'appliqua à faire lever la carte de tous les pays qu'il avoit parcourus. Il ne ſe contenta pas d'enrichir l'Egypte de ces productions Géographiques, il eut ſoin encore d'en faire répandre des copies juſques dans la Scythie, par le déſir de faire paſſer ſon nom dans les climats les plus reculés [c].

La mémoire des cartes Géographiques de Séſoſtris s'étoit parfaitement bien conſervée dans l'antiquité. Dans le Poëme compoſé par Apollonius Rhodien ſur l'expédition des Argonautes, Phinée roi de la Colchide prédit à ces Héros les évenemens qui doivent accompagner leur retour. Argus, un des Argonautes, expliquant cette prédiction à ſes compagnons, leur dit que la route qu'ils devoient tenir étoit décrite ſur des tables, ou plutôt ſur des colonnes qu'un conquérant Egyptien avoit autrefois laiſſées dans la ville d'Œa, capitale de la Colchide. Il ajoûte que toute l'étendue des chemins, les limites de la terre & de la mer étoient marquées ſur ces colonnes pour l'uſage des Voyageurs [d]. Le Scholiaſte d'Apollonius appelle Séſonchoſis le monarque Egyptien dont il eſt queſtion dans ce paſſage : mais il obſerve que pluſieurs Auteurs le nommoient auſſi Séſoſtris [e].

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. II. Chap. III. p. 132. Il faut dire cependant que Zabaglia, qui en dernier lieu a tiré de terre un Obéliſque, ignoroit abſolument les Mathématiques, & ne travailloit que de génie & de pratique. *Voy.* Trév. Mai, 1751. p. 1202. = Acad. des Inſcript t. 23. Mém. p. 370.

[b] Voy. *ſuprà*, Liv. II. Sect. Ire Chap. III. Art. I. p. 132.

[c] Euſt. *in* fine Epiſt. *ante* Dionyſ. Perieg.

[d] L. 4. v. 272, &c.

[e] Ibid. *ad* verſ. 272.

On ſçait d'ailleurs que ce Prince avoit conquis la Colchide, & qu'il y avoit même laiſſé une Colonie [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On ne doit pas au reſte être étonné que la Géographie ait fait de grands progrès en Egypte. De tous les tems les Sçavans de cette nation en avoient fait une étude particuliere. Cette ſcience étoit une de celles à laquelle les prêtres s'appliquoient particulierement [b].

Je pourrois encore m'étendre ſur les connoiſſances Géographiques dont on trouve tant de preuves dans les écrits de Moïſe. J'en ai déja parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage [c]. Le partage de la Terre promiſe commencé par Moïſe, & achevé ſous Joſué, fournit un témoignage des plus précis ſur les progrès que la Géographie avoit faits alors [d]. On ne peut s'empêcher d'en être frappé, lorſqu'on lit dans les Livres ſaints les circonſtances & le détail de ce partage. Ce fait ſeul ſuffiroit pour nous convaincre de l'ancienneté & de l'aſſiduité avec laquelle certains Peuples s'étoient appliqués à la Géographie. Le point auquel nous verrons que cette ſcience étoit portée du tems d'Homère, achevera d'en donner la preuve complette. J'en rendrai compte dans la troiſieme Partie.

En traitant l'article des ſciences chez les Egyptiens, on ne doit pas oublier une circonſtance qui fait honneur à ces Peuples. C'eſt chez eux qu'on trouve l'exemple de la plus ancienne Bibliotheque dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire. Dans le nombre des bâtimens dont étoit accompagné le ſuperbe tombeau d'Oſimandès, il y en avoit un qui renfermoit la Bibliotheque ſacrée [e]. On liſoit au-deſſus cette inſcription, *Les remedes de l'ame* [f].

[a] Herod. l. 2. n. 103 & 104.
[b] Clem. Alex. Strom. l. 6. p. 757.
[c] Liv. III. Chap. V. p. 257.
[d] Deuter. c. 3. ℣. 12. = Joſ. chap. 13. & chap. 18.
[e] Diod. l. 1. p. 58. = Voy. ce que j'ai dit ſur ce Monarque, ci-deſſus p. 255.
[f] Diod. *loco cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

De la Grece.

IL N'Y A preſque aucune Nation qui n'ait prétendu avoir inventé les arts & les ſciences. J'ai fait voir dans la premiere Partie de cet Ouvrage juſqu'à quel point cette prétention pouvoit-être fondée. Il eſt certain que chaque Peuple a eû des notions ſur les premieres pratiques qui ont donné naiſſance aux arts & aux ſciences. Mais il eſt également vrai que ces premieres notions ſe ſont promptement perfectionnées dans certains pays, tandis que dans d'autres contrées les Peuples ſont reſtés très-long-tems bornés à ces pratiques groſſieres qu'on ne doit pas honorer du titre de ſciences. Peut-être même que ces Nations n'auroient jamais pû atteindre à des théories plus relevées, ſi elles n'avoient pas été inſtruites par des colonies ſorties de pays plus éclairés. C'eſt dans ce ſens qu'on doit regarder les premiers habitans de l'Aſie & de l'Egypte comme les maîtres qui ont enſeigné aux nations de l'Europe la plûpart des arts & des ſciences dont nous jouiſſons aujourd'hui. Les ſciences avoient déja fait d'aſſez grands progrès en Orient dans le tems que les Grecs en connoiſſoient à peine les premiers élémens.

La Grece a produit autrefois pluſieurs perſonnages fameux auxquels certains Ecrivains de cette Nation ont voulu faire honneur de l'invention des Arts & des Sciences. Mais les bons Auteurs Grecs n'ont fait aucun cas de ces traditions populaires. Ils ont été les premiers à s'en mocquer & à reconnoître que c'étoit de l'Egypte & de l'Aſie que la Grece tenoit toutes ſes connoiſſances. Les traditions dont je parle attribuoient, par exemple, l'invention de l'Arithmétique à Palamède[a]. Platon releve avec raiſon l'abſurdité d'une pareille opinion. « Quoi » donc, dit-il, ſans Palamède Agamemnon auroit ignoré le » nombre de ſes doigts[b] ?» On doit porter le même jugement des

[a] Voy. Plat. de Rep. p. 697.

[b] Loco *ſuprà*, cit.

autres découvertes dont le commun des Grecs faiſoit paſſer pour auteurs, les grands hommes des ſiécles héroïques. On ſçait dans quel tems ont vécu ces perſonnages ſi vantés, & ce tems eſt bien poſtérieur à celui du paſſage des premieres Colonies de l'Aſie & de l'Egypte dans la Grece. C'en eſt aſſez pour démontrer la ſuppoſition des faits dont certains Ecrivains ont voulu embellir l'hiſtoire des anciens héros de la Grece. On peut dire ſeulement en leur honneur, qu'ayant perfectionné les premieres connoiſſances que la Grece avoit originairement reçûes de l'Orient., ils ont mérité en quelque ſorte d'en être regardés comme les inventeurs.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Sans parler des Princes Titans, d'Inachus & d'Ogygès, on doit regarder Cécrops, Danaüs & Cadmus, comme les auteurs de la plus grande partie des connoiſſances qui, dans la ſuite, ont diſtingué ſi avantageuſement les Grecs, des autres peuples de l'Europe. Ces premieres teintures, il eſt vrai, dûrent être aſſez imparfaites. Les Sciences, au moment des tranſmigrations dont je parle, n'avoient pas encore acquis dans l'Aſie & dans l'Egypte le degré de perfection auquel elles parvinrent enſuite dans ces climats. Une Colonie d'ailleurs ne peut pas communiquer à la nation chez qui elle va s'établir toutes les découvertes dont jouit le pays d'où elle ſort. Ce qu'elle en apporte même ne peut fructifier que par la longueur du tems. Auſſi voyons-nous que, pendant bien des ſiécles, les Sciences n'ont fait que languir chez les Grecs. Il fallut pour qu'elles fortifiſent de cet état d'enfance, que des hommes d'un eſprit ſupérieur, ſentant ce qui manquoit à leur nation, remontaſſent, pour ainſi dire, à la ſource qui avoit fourni à la Grece ſes premieres inſtructions. Ils furent puiſer de nouveau en Egypte & en Aſie les lumieres dont ils avoient beſoin. Par ces voyages ils enrichirent leur patrie de nouvelles découvertes; & les diſciples ſurpaſſerent bientôt leurs maîtres. Ces faits appartiennent à des ſiécles dont je n'aurai point occaſion de parler. Renfermons-nous dans notre objet. Examinons l'état des Sciences chez les Grecs aux tems qui fixent actuellement nos regards: ce ſont ceux qu'on a déſignés dans l'Antiquité par le nom de *Tems héroïques*.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

De la Médecine.

IL EST inutile d'obſerver qu'originairement chez les Grecs, comme chez toutes les Nations de l'Antiquité, les Profeſſions de Médecin, de Chirurgien & d'Apoticaire ſe trouvoient réunies dans la même perſonne. Cette partie de la Médecine qui s'occupe de la guériſon des maladies internes ne leur étoit guères connue [a]. On ne trouve preſque point d'exemples de cures de ſemblables maladies. En voici un néanmoins qui mérite à pluſieurs égards notre attention. La Fable l'a extrêmement défiguré ; mais il n'eſt pas difficile d'en démêler le fond hiſtorique. Ce fait peut ſervir à faire connoître de quelle maniere pluſieurs des remédes ont été trouvés : il nous donnera encore lieu de faire quelques réflexions ſur les récompenſes qu'on donnoit aux anciens Médecins lorſqu'ils réuſſiſſoient.

L'Hiſtoire dit qu'il étoit arrivé un accident des plus étranges aux filles de Prætus, roi d'Argos. Elles s'imaginoient être métamorphoſées en vaches [b]. La Fable attribue ce délire ſingulier à la colère de Bacchus, ou à celle de Junon [c] ; mais il eſt aiſé de s'appercevoir que c'étoit l'effet d'une maladie dont les Médecins rapportent divers exemples [d]. Abas qui avoit occupé le thrône d'Argos avant Prætus, avoit laiſſé d'Idomené ſa fille, un petit-fils nommé Mélampus [e]. Ce Prince s'étoit adonné à la vie paſtorale, ſelon l'uſage de ces tems reculés où les enfans des Rois & les Dieux, c'eſt-à dire, les Rois eux-mêmes gardoient ſouvent leurs troupeaux. La profeſſion de Berger donna occaſion à Mélampus de faire quelques découvertes dans la Médecine. Il a paſſé dans l'Antiquité pour le premier

[a] Voy. la prem. Part. Liv. III. Chap. I.

[b] Virgil. Eclog. 6. v. 48. = Servius, *ad* hunc loc.

[c] Apollod. l. 2. p. 68.

[d] Voy. P. Ægineta. l. 3. *de* Atrâ-bile. = Le Clerc, Hiſt. de la Médec. l. 1. p. 4.

[e] Apollod. l. 2. p. 68 & 69. Son pere ſe nommoit Amythaon. Mélampus, vivoit environ 150 ans avant l'Eſculape Grec.

des Grecs

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

des Grecs qui eût trouvé la purgation [a]. Mélampus avoit remarqué que lorsque ses chévres avoient mangé de l'ellébore, elles étoient violemment purgées : il imagina d'en faire prendre le lait aux filles de Prætus. D'autres disent qu'il leur donna tout naturellement de l'ellébore. Il paroît que Mélampus joignit à cette recette quelques remédes superstitieux [b]. Il est le premier qui ait mis en usage dans la Grece ces prétendus moyens [c]. Quoi qu'il en soit, Mélampus réussit à guérir les filles de Prætus de leur manie.

Les Médecins de ces tems héroïques n'entreprenoient pas les malades à bon marché. La récompense que Mélampus éxigea en est une preuve. Il demanda d'abord le tiers du Royaume d'Argos. Les Argiens, après quelques difficultés, y ayant consenti, Mélampus ajouta à sa premiere demande celle du tiers du même Royaume pour son frere Bias. L'Histoire dit que comme toutes les Argiennes devenoient folles, on fut obligé de lui accorder toutes ses prétentions [d]. Il est vrai que d'autres Historiens content le fait d'une maniere beaucoup plus naturelle. Ils disent que ce fut le Roi d'Argos qui, par reconnoissance partagea son Royaume avec Mélampus & Bias son frere [e].

Ce n'est pas, au-reste le seul exemple que l'Antiquité nous fourniſſe de récompenses semblables accordées à des Médecins. Dans un moment j'aurai occasion d'en rapporter un autre. On cessera cependant d'en être étonné, quand on fera réflexion que ces Médecins étoient fils ou petits-fils de Souverains.

On trouve encore un autre exemple de cures attribuées par l'Antiquité à Mélampus. Mais la Fable a tellement déguisé ce fait, & les circonstances s'en accordent si peu avec la Chronologie, que je n'ai pas jugé à propos de le rapporter [f].

C'est à peu près à quoi se réduit tout ce que j'ai pû recueillir sur la guérison des maladies internes dans les siécles dont il s'agit présentement. J'ai déja eû soin de remarquer qu'autre-

[a] Apollod. l. 2. p. 69.

[b] Apollod. ibid. = Ovid. Metam. l. 15. v. 325. & suiv. = Servius ubi *suprà*.

[c] Herod. l. 9. n. 49.

[d] Herod. l. 9. n. 33. = Apollod. l. 2. p. 69.
Servius, dit seulement que Mélampus, mit dans son marché qu'on lui donneroit en mariage une des filles de Prætus, nommée Cyrianasse, avec la moitié du Royaume. *Ad* Eclog. 6. v. 48.

[e] Diod. l. 4. p. 313. = Paus. l. 2. c. 17.

[f] Voy. le Clerc. Hist. de la Médec. l. 1. p. 26 & 27.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

fois cette partie de la Médecine étoit preſque entiérement inconnue. La ſcience des premiers Médecins ne conſiſtoit que dans l'exercice de la Chirurgie [a]. Les Anciens ont très-bien obſervé que, quoiqu'il y eût des Médecins dans l'armée des Grecs devant Troye, Homère ne dit point qu'ils furent employés dans la peſte dont le camp fut affligé, ni dans aucune autre ſorte de maladie. Ils ne ſont appellés que pour panſer les bleſſés [b]. Nos réflexions ne doivent donc tomber que ſur la maniere dont, aux tems héroïques, les Grecs traitoient les bleſſures. Homère en fournit quelques exemples.

Dans l'Iliade Ménélas eſt bleſſé d'une fléche dans le flanc : On fait venir auſſi-tôt Machaon pour le panſer. Le fils d'Eſculape après avoir conſidéré la playe, en ſucce le ſang & y met un appareil pour appaiſer la douleur [c]. Homère ne ſpécifie point ce qui entroit dans cet appareil (1). Il n'étoit compoſé, ſuivant toutes les apparences, que de quelques racines amères. Cette conjecture eſt fondée ſur ce que, dans la deſcription que ce Poëte fait du panſement d'une pareille bleſſure, il dit expreſſément qu'on appliqua ſur la playe le ſuc d'une racine amère, broyée [d]. Il paroît que c'étoit le ſeul reméde qu'on connût alors. La vertu de ces plantes eſt d'être ſtyptique. On les employoit pour empêcher la ſuppuration, & afin de procurer la réunion des playes plus promptement. Ces racines amères faiſoient le même effet que l'eau-de-vie & les autres liqueurs ſpiritueuſes dont on fait uſage aujourd'hui. Mais ces ſortes de remédes devoient cauſer beaucoup de douleur aux bleſſés par les irritations & les inflammations qu'ils ne pouvoient pas manquer d'occaſionner (2).

J'avois oublié de dire que le premier ſoin, dans ces tems-là,

[a] Voy. Apollod. l. 3. p. 172. = Plin. l. 29. c. 1. *init.* = Hygin. Fab. 274. p. 328. = Celſ. l. 1. *in* Præfat.

[b] Celſ. *loco cit.*

[c] L. 4. v. 218 & 219.

(1) Platon, Repub. l. 3. p. 623. a cité cette bleſſure de Ménélas, pour exemple de la maniere dont, aux tems héroïques, on panſoit les playes; mais comme il s'eſt ſervi des expreſſions d'Homère, il ne peut fournir aucun éclairciſſement ſur la nature des remédes qu'Homère a voulu déſigner.

[d] Ῥίζαν πικρὴν. Iliad. l. 11. v. 845, 846.

(2) C'eſt ce qui me porte à croire qu'on ne doit pas prendre à la lettre les épithetes qu'Homère donne à ces ſortes de remédes. Il les appelle ἤπια, ἀδυνήφατα φάρμακα, remédes *doux*, *adouciſſans*. Je penſe que par ces termes le Poëte a voulu ſeulement dire que ces remédes adouciſſoient la douleur, en procurant la la guériſon des playes. *Voy.* Iliad. l. 5. v. 401.

étoit de laver les playes avec de l'eau tiéde [a]. On voit auſſi que dès-lors on connoiſſoit & on pratiquoit la ſuccion [b].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il faut encore obſerver que toutes les armes offenſives dont on ſe ſervoit aux tems héroïques, étoient d'airain [c]. Il y a lieu de croire que les playes faites avec de pareilles armes, n'étoient pas auſſi difficiles à guérir que les playes faites avec des armes de fer [d]. Autant en effet que la rouille du cuivre priſe intérieurement, eſt pernicieuſe & mortelle, autant elle eſt utile employée à l'extérieur. Le verd-de-gris déterge & deſſéche les ulcères; il conſume les chairs fongueuſes & ſuperflues. On fait auſſi un uſage très-ſalutaire du vitriol pour appaiſer les inflammations. Il ne pourroit même réſulter que de bons effets du ſéjour du cuivre dans les playes. Ce métal porte en lui-même une vertu ſtyptique. Les raclures du cuivre entrent dans la compoſition de pluſieurs remédes dont on ſe ſert pour prévenir la corruption des chairs. Quelques Auteurs même prétendent qu'un clou d'airain mis dans les chairs d'un animal mort empêchent qu'elles ne ſe corrompent [e]. Au reſte, la découverte des propriétés du cuivre pour le panſement des playes eſt très-ancienne. Toute l'Antiquité s'eſt accordée à dire qu'Achille avoit guéri Téléphe avec la rouille de ſa lance, dont la pointe étoit de cuivre. Ce héros paſſoit même pour le premier qui eût reconnu les bons effets du verd-de-gris dans le traitement des bleſſures [f].

L'idée de croire, que par la vertu de certaines paroles, on peut arrêter le ſang & guérir les playes, eſt une ſuperſtition des plus anciennes. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les hommes en ſont entêtés. Ces moyens illégitimes qu'une fauſſe religion a fait naître, & que la crédulité a entretenus, ont été en uſage

[a] Iliad. l. 11. v. 845. l. 14. v. 6. & ſuiv.

[b] Ibid. l. 4. v. 218.

Il faut convenir que le mot ἐκμυζήσας, dont Homère s'eſt ſervi dans cette occaſion, eſt ſuſceptible de deux interprétations; car il peut auſſi ſignifier ſimplement *eſſuyer la playe après l'avoir preſſée*. C'eſt le ſens que le Clerc a ſuivi. *Hiſt. de la Médecine*, l. 1. p. 49 & 50.

Mais outre que pluſieurs Interprêtes ont cru que dans cette occaſion Homère avoit voulu déſigner *la ſuccion*, je ſuis déterminé par l'autorité d'Euſtathe, qui l'a pris dans ce ſens. Il ajoute même que de ſon tems, parmi les nations les plus barbares, on pratiquoit ce reméde qui réuſſiſſoit ordinairement.

[c] Voy. *infrà*, Liv. V. Chap. III.

[d] C'eſt le ſentiment d'Ariſtote, Problem. 35. ſect. 1. p. 683. = Voy. auſſi Plut. t. 2. p. 659.

[e] Plut. t. 2. p. 659. = Journ. des Sçavans, Juillet 1678. p. 159.

[f] Plin. l. 25. ſect. 19. p. 365.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

dans tous les tems, & chez tous les peuples [a]. Homère fournit des preuves très-marquées de la créance que les Grecs donnoient à ces impoſtures. Ulyſſe raconte qu'ayant été dangereuſement bleſſé par un ſanglier, ſes fils d'Autolycus banderent ſa playe, & en arrêterent le ſang en proférant certaines paroles [b]. Il y a bien de l'apparence auſſi qu'il entroit beaucoup de ſuperſtition dans le nœud merveilleux dont on attribuoit l'invention à Hercule. Les Anciens prétendoient que ce nœud avoit une vertu ſinguliere pour guérir les playes [c].

Le ſoin de régler la nourriture des bleſſés, eſt un des principaux objets de la Médecine. Il eſt d'une néceſſité abſolue, & d'une très-grande conſéquence, de preſcrire dans ces occaſions aux malades des loix pour le boire & pour le manger. On eſt toujours étonné du régime qu'Homère fait obſerver à ſes héros bleſſés. Machaon, fils d'Eſculape, étoit lui-même un Médecin très-habile. Il étoit ſoldat auſſi bien que Médecin. Il fut bleſſé dangereuſement à l'épaule dans une ſortie que firent les Troyens. Neſtor auſſitôt le ramene dans ſa tente. A peine y ſont-ils entrés, que Machaon prend une boiſſon mixtionnée avec du vin où l'on avoit rapé du fromage & mis de la farine d'orge [d]. Quels mauvais effets ne devoit pas produire un pareil breuvage, puiſque le vin ſeul, au ſentiment des perſonnes de l'art, eſt très-contraire à la guériſon des playes. Les mets qu'on ſert enſuite à Machaon, ne paroiſſent nullement convenables à l'état dans lequel il ſe trouvoit [e].

Cette conduite qu'Homère fait tenir à ſes héros, eſt ſi extraordinaire, que Platon n'a pas pû s'empêcher d'en faire la remarque, mais en même tems, il s'efforce de trouver dans la maniere de vivre des tems héroïques, des raiſons pour excuſer un pareil régime. Je doute cependant que les motifs ſur leſquels Platon fonde la défenſe d'Homère, ſoient auſſi ſolides

[a] Voy. le Clerc, Hiſt. de la Méd. 1re Part. l. 1. p. 35. & ſuiv.

[b] Odyſſ. l. 19. v. 457. = Plin. l. 28. c. 2. p. 446.

[c] Plin. l. 28. c. 6. p. 455.

[d] Iliad. l. 11. v. 506, 507 & 637. &c. Mad. Dacier a traduit Ἄλφιτα λευκὰ, par de *la fleur de froment*. Mais il eſt certain qu'ἄλφιτον n'a jamais ſignifié que de la farine d'orge. *Voy.* Plat. Repub. l. 2. p. 600. On ſçait d'ailleurs que ce breuvage mixtionné qu'Homère nomme κυκεὼν, ſe faiſoit anciennement avec la farine d'orge. *Voy.* le Schol. d'Euripid. *ad* Oreſt. p. 209. Edit. Steph.

[e] Iliad. l. 11. v. 629.

qu'ils ſont ingénieux [a]. Il vaut mieux attribuer, avec un Auteur très-éclairé dans ces matieres, cette conduite irréguliere à l'ignorance où l'on étoit alors des vrais principes de la Médecine. Il eſt certain qu'aux tems héroïques la partie de cette ſcience, qui concerne la nourriture des malades, étoit abſolument inconnue [b].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que, ſuivant toutes les apparences, on ne connoiſſoit pas anciennement la ſaignée. Ce reméde ne ſemble point avoir été en uſage chez les Egyptiens. A l'égard des Grecs, on n'en trouve aucune trace dans Homère. Cependant la ſaignée auroit été connue & pratiquée dès les tems héroïques, ſi l'on pouvoit s'en rapporter au témoignage d'Etienne de Byzance. Ce Géographe dit que Podalire, frere de Machaon, revenant de la guerre de Troye, fut jetté par une tempête ſur les côtes de Carie. Le bruit s'étant répandu qu'il étoit Médecin, on le mena au Roi Damætus, dont la fille étoit tombée du haut d'une maiſon. Il la guérit, dit-on, en la ſaignant des deux bras [c]. Le Roi, par reconnoiſſance, lui donna cette Princeſſe en mariage avec la Cherſonnèſe. Comme on ignore où Etienne de Byzance avoit pris cette hiſtoire, & qu'il eſt le ſeul qui en parle, il y a tout lieu d'en douter; d'autant plus que ce Géographe eſt un témoin trop moderne par rapport à des tems auſſi reculés que ceux dont nous parlons (1).

On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que chez les Peuples de l'Orient, le ſoin des accouchemens avoit été originairement confié aux femmes. Il n'en a pas été de même chez les Grecs dans les premiers tems. Il étoit expreſſément défendu aux femmes d'exercer aucune des parties de la Médecine, ſans en excepter même celle des accouchemens. Cette

[a] *In* Jone. p. 366. = Repub. l. 3. p. 622. & 623.

Platon n'avoit pas Homère ſous les yeux quand il a écrit cet endroit de ſa République: il confond les perſonnages, en diſant que ce fut Eurypile qui prit le breuvage en queſtion. Ce fut, ſuivant Homère, Machaon lui-même. On ne voit point qu'Eurypile, après ſa bleſſure ait rien pris. C'eſt une légere inattention de la part de Platon, dans laquelle M. le Clerc eſt également tombé. *Hiſt. de la Méd.* l. 1. p. 42.

[b] Le Clerc, Hiſt. de la Méd. l. 1. p. 44.

[c] Stephan *in voce* Συρνα. p. 625 & 626.

(1) Thom. de Pinedo conjecture qu'Etienne de Byzance, écrivoit entre l'an 490 & 500. de l'Ere Chrétienne. Fabricius penſe qu'il peut être plus ancien d'une centaine d'années. *Bibl. Græc.* t. 3. p. 46.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

défenſe avoit eû des ſuites très-fâcheuſes. Les femmes ne pouvoient ſe réſoudre à appeller des hommes dans ces momens critiques. Faute de ſecours il en périſſoit beaucoup dans les travaux de l'enfantement. L'induſtrie d'une jeune Athénienne qui ſe déguiſa en homme pour apprendre la Médecine, tira les femmes d'intrigue. On avoit remarqué que ce prétendu Médecin étoit le ſeul dont les femmes ſe ſerviſſent. Cela fit naître des ſoupçons. On le traduiſit devant l'Aréopage pour rendre compte de ſa conduite. Agnodice (c'étoit le nom de notre jeune Athénienne) n'eut pas de peine à tirer ſes Juges d'erreur. Elle expoſa le motif de ſon déguiſement. Cette aventure fut cauſe qu'on abrogea l'ancienne Loi. Depuis ce tems les femmes eurent permiſſion de préſider aux accouchemens [a].

Les Princes alors & les Rois ne dédaignoient pas l'exercice de la Médecine. Preſque tous les fameux perſonnages des ſiécles héroïques ſe ſont diſtingués par leurs connoiſſances dans cet art. On compte dans ce nombre Ariſtée, Jaſon, Télamon, Teucer, Pelée, Achille, Patrocle, &c. Ils avoient été inſtruits par le Centaure Chiron, que ſes lumieres & ſes connoiſſances avoient rendu alors l'oracle de la Grece. C'eſt particulierement à la connoiſſance des Simples qu'ils s'étoient attachés. On déſigne encore aujourd'hui pluſieurs plantes par le nom de quelques-uns de ces Héros, preuve que dans l'antiquité ils paſſoient pour les premiers qui en euſſent découvert les vertus [b].

On pourroit joindre à tous ces illuſtres perſonnages Palamède. Ce n'eſt pas qu'il ſe fût appliqué à connoître les ſecrets de la Médecine. Il avoit refuſé d'être inſtruit dans cette ſcience par Chiron. Palamède étoit Fataliſte, & regardoit en conſéquence la Médecine comme une connoiſſance odieuſe à Jupiter & aux Parques. L'exemple d'Eſculape foudroyé l'épouvantoit [c]. Mais comme la pénétration de ſon eſprit s'étendoit à tout, il empêcha, dit-on, par ſes bons conſeils que la peſte qui ravageoit toutes les villes de l'Helleſpont & Troye même, n'attaquât perſonne dans le camp des Grecs, quoique le lieu où ce camp étoit aſſis fût très-mal ſain. Palamède, ajoute-t-on, avoit prevû cette peſte ſur ce que les loups deſcendant du mont Ida, ſe jettoient

[a] Hygin. Fab. 274. p. 328.
[b] Voy. le Clerc, Hiſt. de la Méd. l. 1. p. 30.
[c] Philoſtrat. Heroic. c. 10. p. 708.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ſur le bétail & même ſur les hommes. Le moyen qu'il employa pour empêcher l'armée des Grecs d'être attaquée de la peſte, fut d'ordonner que l'on mangeât peu, & particulierement que l'on s'abſtînt de chair. Il enjoignit encore de faire beaucoup d'exercice. Ses conſeils eurent, dit-on, tout le ſuccès poſſible [a].

Si ce fait étoit bien prouvé, on pourroit dire que, ſur le ſujet de la Médecine, Palamède en ſçavoit plus que tous les Grecs, ſans en excepter Podalire & Machaon. Mais toute cette belle Hiſtoire ne mérite aucune croyance. Je n'aurois eû garde même d'en parler ſi, toute fauſſe qu'elle eſt, elle ne ſervoit pas à confirmer ce que j'ai dit précédemment ſur les découvertes dont quelques Ecrivains Grecs ont voulu faire honneur à leurs Héros. Pour détruire toutes ces traditions, il ſuffit d'ouvrir Homère dont le témoignage doit être d'un ſi grand poids pour tout ce qui concerne les tems héroïques. Ce Poëte dit expreſſément que les Grecs furent la proye des fleches mortelles d'Apollon. On ne voyoit partout, ajoute-t-il, que monceaux de morts ſur des buchers qui brûloient ſans ceſſe [b].

Je ne dirai qu'un mot de Médée. Cette Princeſſe a paſſé dans l'antiquité pour une fameuſe Magicienne. Elle n'a dû probablement cette mauvaiſe réputation qu'aux connoiſſances qu'elle avoit acquiſes dans la Botanique, & à l'uſage criminel qu'elle n'en fit que trop fréquemment. On lui vit faire quelques cures ſurprenantes. On ſçavoit auſſi que par ſes ſecrets elle s'étoit défaite ſouvent de ceux qui s'étoient attiré ſon inimitié; il n'en fallut pas davantage pour la faire regarder, dans ces tems d'ignorance, comme une Magicienne du premier ordre.

Entre tous les effets merveilleux qu'elle avoit opérés, il n'y en a point de plus célebres que le rajeuniſſement du vieil Eſon, pere de Jaſon ſon amant. Ovide a décrit cette fable d'une maniere très-élégante & très-pathétique [c]. Pluſieurs Mythologiſtes ont cherché à donner un ſens raiſonnable à ce conte abſurde. Il y en a qui ont crû y entrevoir une expérience dont on s'eſt beaucoup occupé ſur la fin du dernier ſiécle. Je parle de la transfuſion du ſang, remede qu'on a tenté pluſieurs fois & qui a toûjours très-

[a] Philoſtrat. Heroic. c. 10. p. 710 & 711.
[b] Iliad. l. 1. v. 51. & ſuiv.
[c] Métam. l. 7. v. 162. & ſuiv.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

mal réussi [a]. D'autres cherchent l'origine de cette fable dans une tradition qui portoit que Médée connoissoit des herbes dont la vertu étoit de teindre en noir les cheveux blancs [b]. Mais toutes ces explications ne portent sur aucun fondement historique [c].

[a] Bannier Explic. des Fables. t. 6. p. 459. & 460.

[b] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 363.

[c] Bannier. *loco cit.* p. 460.

Voy. le Clerc, Hist. de la Médecine. l. 1. p. 65.

ARTICLE

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

Mathématiques.

LES GRECS, dans les siécles dont il s'agit présentement, n'avoient que des notions extrêmement bornées des Mathématiques. Ce qu'ils en connoissoient ne mérite certainement pas le nom de science. On est toûjours étonné quand on compare les siécles brillans de cette nation avec ses commencemens. Il s'en faut de beaucoup que son génie se soit développé aussi promptement que celui des Peuples de l'Orient. Opposons les Grecs des siécles héroïques aux Phéniciens des mêmes siécles, & on trouvera presque autant de différence entre eux qu'entre les Peuples de l'Europe les plus policés, & les nations de l'Amérique au moment qu'on en fit la découverte. Les Grecs n'ont même sçu mettre à profit que très-tard les connoissances dont les Colonies de l'Asie & de l'Egypte leur avoient fait part. Quelque imparfaites qu'on suppose ces premieres teintures, le peu d'usage qu'en firent les Grecs pendant près de mille ans sera toujours un grand sujet d'étonnement.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

§. PREMIER.

Arithmétique.

IL EST IMPOSSIBLE de donner même des notions vagues & imparfaites de l'état & des progrès de l'Arithmétique dans la Grece aux ſiécles héroïques. L'antiquité ne nous fournit aucunes lumieres ſur les premieres méthodes que les Grecs ont employées pour faire leurs calculs. Je me contenterai de propoſer quelques conjectures ſur les ſymboles arithmétiques uſités anciennement chez ces Peuples.

Les Grecs, ainſi que toutes les nations de l'antiquité, n'ont point connu les chifres proprement dits, c'eſt-à-dire, les caracteres uniquement deſtinés à exprimer des nombres. Ils faiſoient ſervir à cet uſage les lettres de leur alphabeth partagées & rangées en différentes manieres. Il paroît qu'ils déſignerent dabord les nombres par des lettres initiales (1), auxqu'elles ils ſubſtituerent dans la ſuite les lettres numérales [a]. Les premieres n'étant, pour ainſi dire, que les abrégés des noms de nombre, on a dû s'en ſervir avant que de donner aux lettres de l'alphabeth une valeur dépendante non-ſeulement du rang qu'elles y tiennent, mais encore d'une convention arbitraire qui eſt ſenſible dans la façon d'exprimer les unités, les dixaines, les centaines, &c. Cette ſeconde opération eſt bien plus compliquée que la premiere. Elle n'a dû s'introduire que lorſqu'on a reçu des Phé-

(1) Cette méthode ne pouvoit avoir lieu dans les cas où une même lettre initiale convenoit à pluſieurs noms de nombres différens. Il étoit difficile, par exemple, de faire ſervir l'*Epſilon*, à déſigner les nombres *ſix*, *ſept*, *neuf*, ἕξ, ἑπτὰ, ἐννέα, lorſqu'il étoit queſtion de les exprimer dans un ſeul & même calcul. Il y auroit eû néceſſairement de l'erreur & de la confuſion, à déſigner ces nombres par la lettre initiale de leur nom. Nous ignorons de quelle façon les Grecs des premiers âges remédioient à cet inconvénient. Mais les monumens qui ſubſiſtent encore aujourd'hui, ne nous permettent pas de douter du grand uſage qu'ils ont fait, généralement parlant, des lettres initiales, des noms de nombres pour en exprimer la valeur d'une maniere abrégée.

[a] Voy. les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 23. Mém. p. 416, &c.

niciens les Epiſémons, *Bau*, *Koppa* & *Sampi* (1), qui paroiſſent être venus plus tard en Grece que la plûpart des autres caracteres.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Du tems d'Hérodien, la premiere façon de compter exiſtoit encore dans les loix de Solon, & ſur d'anciennes colonnes [a]. Elle ſe perpétua chez les Athéniens; mais comme elle avoit été inſenſiblement abandonnée par les autres villes de la Grece, de-là vient que des Grammairiens, tels que Terentius Scaurus, & Priſcien, n'en parlent que comme d'un uſage particulier aux Athéniens [b].

Il eſt clair cependant que dans les commencemens, cet uſage a dû être commun à tous les Peuples de la Grece. On en trouve des preuves dans quelques fragmens de très-anciennes Inſcriptions [c]. Mais il faut convenir en même tems que l'autre façon de compter, c'eſt-à-dire, par lettres numérales, s'eſt introduite de fort bonne heure dans pluſieurs cantons de la Grece [d].

J'euſſe déſiré pouvoir m'étendre davantage ſur l'origine & l'état de l'arithmétique chez les Grecs dans ces tems reculés. Le ſilence des Auteurs anciens ne me l'a pas permis. Il ſeroit bien difficile d'y ſuppléer par des conjectures, qui d'ailleurs auroient néceſſairement le défaut d'être très-incertaines & très-arbitraires. L'Aſtronomie va fournir plus de matiere à nos recherches.

(1) C'eſt le nom que les Grecs donnerent à trois caracteres qu'ils ajouterent aux 24 lettres de leur alphabeth, pour étendre & faciliter la pratique des calculs. Ces caracteres étoient formés ainſi ϛ. ϟ. ϡ. & déſignoient les nombres 6, 90 & 900. Les 24 lettres de l'alphabet, priſes ſuivant l'ordre qu'on leur avoit donné originairement marquoient les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700 & 800. La combinaiſon des huit lettres ι', κ', λ', μ', ν', ξ', ο', π', & du *Koppa* ϟ, avec les huit premieres α', β', γ', δ', ε', ζ', η', θ', & avec l'épiſemon *Bau* ϛ, ſervoit à exprimer tous les nombres intermédiaires entre 10 & 20, entre 20 & 30, & ainſi de ſuite juſqu'à 100. Enfin les huit dernieres lettres ρ', σ', τ', υ', φ', χ', ψ', ω', & le *Sampi* ϡ, en ſe combinant tant avec les ſeize précédentes & les deux premiers épiſémons, qu'avec les combinaiſons des huit premieres augmentées du *Bau*, & des huit intermédiaires, augmentées du *Koppa*, exprimoit tous les nombres qui ſont entre 100 & 200, entre 200 & 300, &c. juſqu'à 1000. Tous ces caracteres tant ſimples que compoſés étoient ſurmontés d'un accent.

Pour exprimer tous les nombres qui ſont entre 1000 & 1000000, on n'employoit point de nouveaux ſymboles numériques, on ſe contentoit ſeulement de tranſporter l'accent à la partie inférieure du caractere, qui ſans cela n'auroit déſigné que des unités, des dixaines ou des centaines; cette nouvelle poſition de l'accent déterminoit ce caractere à repréſenter des unités, des dixaines & des centaines de mille.

[a] Voy. ſon Traité περὶ τῶν μέτρων.

[b] Terent. Scaurus *de* Orth. p. 2258. Edit. de Putſ. = Priſcus, de Fig. num. p. 1345. = Acad. des Inſcript. t. 23. Mém. p. 417.

[c] Voy. Acad des Inſcript. t. 23. Mém. p. 416 & 417.

[d] Ibid. *loco cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

§. SECOND.

Aſtronomie.

RIEN ne marque mieux le peu de diſpoſitions des anciens Grecs pour les ſciences, que l'état d'imperfection dans lequel l'Aſtronomie a langui chez eux pendant tant de ſiécles. Il eſt certain qu'au tems dont nous parlons préſentement, & encore bien poſtérieurement après, leur Calendrier étoit très-imparfait. C'eſt ſans doute parce que les Grecs ne ſe ſont adonnés qu'aſſez tard à l'Agriculture, & qu'ils ont été très-long-tems ſans entreprendre des navigations de long cours [a].

Il paroît cependant que cette nation n'a jamais manqué d'Aſtronomes. La plûpart des fameux perſonnages des ſiécles héroïques ont paſſé pour s'être appliqués à l'étude du Ciel. Il n'y en a preſque aucun, auquel on n'ait attribué quelques découvertes Aſtronomiques [b]. Si l'on en croyoit même Philoſtrate, Palamède auroit été aſſez inſtruit de cette ſcience, pour expliquer la cauſe des éclipſes du ſoleil [c]. Je me ſuis déja aſſez expliqué ſur ce qu'on devoit penſer des prétendues découvertes de ce Héros; ce ſeroit donc perdre du tems que de s'y arrêter davantage.

Il y a bien de l'apparence, que, dans les commencemens, les Grecs ne comptoient les années que par les ſaiſons, encore n'y avoit-il pas à cet égard d'uniformité entre les différens Peuples de la Grece. Les Arcadiens, qui paſſoient pour les premiers qui euſſent cherché à ſe former un Calendrier, firent originairement l'année de trois mois, & enſuite de quatre. Les Argiens & les Acarnaniens en donnerent ſix à la leur [d].

On ne peut point fixer le ſiécle auquel les Grecs parvinrent à accorder, d'une maniere un peu raiſonnable, la durée de leurs années avec le cours des ſaiſons. Anciennement leurs années

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. II. p. 174, &c. & *infrà* Liv. IV. Chap. IV.

[b] Voy Lucian. de Aſtrol. t. 2. p. 364. & ſuiv.=Achill. Tat. Iſag. *init.*

[c] Heroic. c. 10. p. 709.

[d] Plin. l. 7. c. 48. p. 403.=Cenſorin. c. 19.=Solin. c. 1. p. 4.=Plut. *in* Numa. p. 72. B.=Stob. Eclog. Phyſ. p. 21.=Auguſt. de Civit. Dei. l. 15. c. 12. p. 129.=Macrob. Saturn. l. 1. c. 12. p. 242.

étoient purement lunaires [a]. Les Grecs ne dûrent pas tarder à sentir combien cette maniere de partager le tems étoit irréguliere. En moins de dix-sept de ces années, l'ordre de la nature se trouvoit absolument renversé ; l'été prenant la place de l'hyver, & l'hyver celle de l'été. Il fallut remédier à ces inconvéniens. Les Grecs imaginerent successivement différentes Périodes ou Cycles, pour faire concourir la durée de leurs années avec le retour périodique des saisons, mais ils manquoient des connoissances les plus essentielles, & sans lesquelles il n'est pas possible de réussir dans une semblable entreprise. Nous en avons une preuve bien marquée dans la nature même de ces Périodes. La premiere fut la *Diètéride*.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Cette Période supposoit que 25 révolutions lunaires répondoient exactement à deux révolutions solaires. En partant de ce faux principe, les Grecs crurent avoir trouvé le vrai moyen de ramener les différens mois de leur année à la même saison, en intercalant un treizieme mois de deux ans en deux ans, de façon que les années fussent alternativement de douze & de treize mois [b]. Ils appellerent cette Période *Diètéride* ou *Triètéride*, c'est à dire, Période de deux ans, ou Période de trois ans, parce que cette intercalation n'avoit lieu que chaque troisieme année, après deux années révolues [c].

Les Grecs ne furent pas long-tems sans reconnoître les imperfections de cette réforme (1). Ils imaginerent alors de doubler l'intervalle de l'intercalation du treizieme mois, & de ne faire cette intercalation qu'après quatre ans révolus ; ou ce qui est la même chose, au commencement de chaque cinquieme année. C'est de-là que cette seconde Période prit les noms de de *Tétraètéride* & de *Pentaètéride* sous lesquels elle a été également connue [d]. Enfin, comme la Tetraètéride étoit encore plus défectueuse que la Diétéride (1), les Grecs en inventerent une

[a] Solin. c. 1. p. 4. = Suid. *in* Ἐνιαυτός, t. 1. p. 747. = Macrob. Saturn. l. 1. c. 12. p. 242. c. 13. p. 251.

On en verra d'ailleurs la preuve dans ce que nous allons rapporter de leurs anciennes périodes, qui supposent nécessairement des années lunaires de 354 jours.

[b] Censorin. c. 18.

[c] Ibid.

(1) Le Diètéride excédoit d'environ sept jours la durée de deux années solaires. Elle opéroit par conséquent 28 jours, c'est-à-dire, près d'un mois d'erreur tous les huit ans.

[d] Censor. c. 18.

(1) Il s'en falloit de 15 jours ou 15 jours & demi que 49 mois lunaires ne fissent quatre années solaires. Ainsi la Tétraètéride faisoit trente à trente & un jours d'erreur tous les huit ans, près de trois jours de plus, par conséquent, que la Diètéride. Mais le dérangement opéré

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

troisieme que l'on nomma *Octaëtéride*, ou *Ennéatéride*, eû égard à ce que ce nouveau Cycle recommençoit chaque neuvieme année [a]. Les Auteurs sont partagés sur la maniere dont l'intercalation se pratiquoit dans cette troisieme Période. Les uns disent qu'on intercaloit trois mois après huit années révolues ; d'autres disent que les Grecs obmettoient tous les huit ans un mois intercalaire, & que c'est en cela que consistoient leurs Octaëtérides [b]. Macrobe prétend qu'ils avoient sept années communes de 354 jours chacune, & que la huitieme ils intercaloient les 90 jours dont huit années solaires surpassent huit années lunaires [c].

Je pense que l'*Ennèatéride* avoit lieu dans la Gréce dès le tems de Cadmus. Nous voyons en effet, que sous ce Prince il est question d'une *Grande année* & que cette *Grande année* étoit de huit ans [d]. On n'ignore pas que les Anciens par ces *grandes années* entendoient des Périodes imaginées pour réformer la durée des années ordinaires, & les ramener à l'ordre des saisons & à la révolution des Astres. Je crois encore entrevoir des traces de cette période dans la maniere dont les Anciens disent que Minos publia ses loix [e]. L'emploi de tous ces différens cycles prouve sensiblement quelle étoit alors l'ignorance & l'incapacité des Grecs en Astronomie.

Par la suite ils s'appliquerent à trouver des moyens plus propres à régler avec exactitude la durée de leurs années. Les anciennes Annales de la Grece attribuoient à une réponse de l'oracle de Delphes ces premieres recherches. L'oracle ayant dit qu'il falloit célébrer les fêtes solemnelles non-seulement suivant l'usage de la patrie, mais que de plus il falloit y observer *trois choses* (1), les Grecs crurent que par ces *trois choses*, l'Oracle leur ordonnoit d'avoir égard aux jours, aux mois & aux années ; ils s'imaginerent que pour cet effet ils devoient régler les années sur le cours du soleil, & les mois sur celui de la lune [f].

Les Auteurs de qui nous tenons ce fait, ne nous apprennent point le tems auquel on se mit en devoir de se conformer aux

par cette période, se faisoit dans un ordre tout opposé. La Diètéride reculoit le retour de chaque mois, par rapport à la saison à laquelle il appartenoit, & la Tétraètéride au contraire l'avançoit.

[a] Censor. c. 18.

[b] Newton, Chronologie des Grecs, p. 78. & 79.

[c] Saturn. l. 1. c. 13. p. 251. = Voy. aussi Suidas, *in* Ἐνιαυτὸς, t. 1. p. 747.

[d] Apollod. l. 3. p. 137.

[e] Voy. Marsh. p. 613.

(1) Κατὰ γ'.

[f] Gemin. *apud* Petav. Uranol. c. 6. p. 32.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ordres de l'Oracle; mais il est certain qu'il se passa plusieurs siécles avant que les Grecs fussent instruits des moyens propres à les conduire au but qu'ils se proposoient.

Selon le témoignage même de leurs Ecrivains les plus estimés, ces Peuples avant le regne d'Atrée n'avoient pas encore fait attention au mouvement propre du soleil d'Occident en Orient. Ce Prince, disent-ils, fut le premier qui en instruisit les Grecs [a]. On n'ignore pas que le regne d'Atrée n'a précédé que de seize ans la guerre de Troye. Philostrate, en même tems qu'il veut faire honneur à Palamède des connoissances les plus relevées, est forcé d'avouer qu'alors on n'avoit ni regles ni mesures pour les mois & pour les années [b]. Il doit donc passer pour constant que toutes les pratiques dont les Grecs se servoient dans les tems héroïques, étoient très-imparfaites.

Quelques Modernes néanmoins se sont imaginés que l'entreprise des Argonautes avoit fait faire de grands progrès à l'astronomie dans la Grece. Les hazards d'une navigation longue & dangereuse sur des mers inconnues forcerent, dit-on, les Grecs à s'appliquer avec une grande attention à connoître l'état du ciel. On a même été jusqu'à avancer qu'au tems de l'expédition des Argonautes on avoit chargé le fameux Centaure Chiron de réformer l'ancien Calendrier de la Grece qui manquoit d'exactitude. Chiron, continue-t-on, dressa un nouveau calendrier pour l'usage des Argonautes deux ans avant leur expédition. Il forma même les constellations afin de faciliter le voyage de ces Héros. On a fait plus : on a voulu assigner dans quels points du Ciel Chiron avoit fixé les points des équinoxes & des solstices [c].

Une opinion aussi contraire à tout ce que l'histoire ancienne nous apprend du peu de connoissance que les Grecs avoient de l'Astronomie, aux tems héroïques, n'a pas manqué d'être relevée. On en a démontré la fausseté d'une maniere assez palpable pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y insister de nouveau. Cependant afin de ne rien obmettre sur une matiere aussi intéressante, je vais exposer en peu de mots les moyens par lesquels on a combattu un système si opposé à l'histoire & à la raison. Je ne ferai qu'abréger ce qu'en ont déja dit deux Auteurs très célebres & très-

[a] Strabo, l. 1. p. 43. = Lucian. de Astrol. t. 2. p. 365 & 366. = Achill. Tat. Isag. p. 140.

[b] Heroic. c. 10. p. 709.

[c] Newton, Chron. des Grecs, p. 85-87-89. & suiv.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

connus [a], en ajoutant ſeulement quelques réflexions à leurs raiſonnemens.

Juſqu'à preſént on n'avoit regardé Chiron que comme un Theſſalien très-verſé dans la Botanique. A cet égard on s'étoit conformé au témoignage unanime de toute l'antiquité. Elle n'a jamais parlé de Chiron que comme d'un Médecin qui connoiſſoit mieux que tous ſes contemporains l'uſage des plantes, ſur-tout de celles qui ſervent à la guériſon des playes. Il y a plus : on ſçait que Jaſon fut élevé par Chiron [b]. Ce Centaure, diſent les Anciens, fit part à ſon diſciple de toutes ſes connoiſſances, & particulierement de la Médecine. Ils ajoutent même que Chiron donna par ce motif le nom de Jaſon à ce Héros, au lieu de celui de Diomède qu'il portoit auparavant [c]. On ne voit point que dans ces anciennes traditions il ſoit parlé en aucune façon de l'Aſtronomie. Sur quelle autorité s'eſt donc appuyé un Auteur moderne pour faire de Chiron un Aſtronome capable de dreſſer un Calendrier, & de fixer le véritable état du Ciel, ſur-tout dans les ſiécles dont il s'agit ? On ſe fonde ſur un fragment d'un Poëte inconnu, rapporté par Clément d'Alexandrie [d]. Mais encore, que dit ce paſſage qui fait l'unique baſe du ſyſtême que nous combattons ? Le voici, traduit à la lettre, afin qu'on puiſſe juger ſi une pareille autorité eſt capable de détruire le ſuffrage unanime de l'antiquité. « Hermippus de Béryte donne le nom de ſage à » Chiron le Centaure, & celui qui a écrit la Titano-machie rap» porte qu'il a le premier appris au genre humain à vivre ſelon la » juſtice, en lui montrant la force du ſerment, les ſacrifices » joyeux, ou d'actions de graces & les figures du ciel [e]. »

Sans parler de l'aſſortiment biſarre de ces trois ſortes de connoiſſances, ſans vouloir diſcuter l'autorité d'un Poëte inconnu & dont les Anciens ne nous ont preſque rien tranſmis, ce qu'il dit même peut-il nous faire conclure que Chiron ait été aſſez ſçavant en aſtronomie pour ranger toutes les étoiles ſous différens Aſtériſmes ? Voit-on dans le paſſage en queſtion que ce Centaure

[a] Le P. Hardouin, Diſſert. ſur la Chron. de M. Newton. Elle eſt inſerée dans les Mémoires de Trévoux, Septem. 1729. Art. 87. = Bannier, Explicat. des Fables, t. 6. p. 342. & ſuiv.

[b] Le Scholiaſte de Pindare, rapporte pour le prouver deux vers d'Héſiode. Nemea 3. *ad* Verſ. 92.

[c] Id. Pyth. 4. *ad* Verſ. 211. C'eſt ce que dit auſſi le Scholiaſte d'Apollonius, l. 1. v. 554.

[d] Strom. l. 1. p. 360 & 361.

[e] Σχήματα Ὀλύμπια. Clem. Alex. *loco cit.*

ait

ait réformé le calendrier en faveur des Argonautes, & enfin qu'il ait fixé les quatre points des solstices & des équinoxes au milieu, c'est-à-dire, au quinzieme degré du cancer & du capricorne, du bélier & de la balance.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Tout ce que l'on pourroit, ce me semble, conclure de plus naturel de ce passage, c'est que Chiron joignoit à la connoissance de la Botanique, cette sorte d'astronomie qui concerne le coucher & le lever héliaque de quelques constellations, telles que les Hyades, les Pléïades & Orion, dont l'apparition fournit des pronostics sur les vents, les tempêtes, la pluye & les autres accidens funestes à l'agriculture. Il pouvoit connoître aussi que l'observation des étoiles voisines du Pole est utile dans la navigation. Peut-être aura-t-il donné quelques instructions aux Grecs sur ces objets. C'est le point, sans doute, auquel se réduisoient les connoissances célestes de Chiron. L'état où étoit alors l'astronomie dans la Grece, ne permet pas d'en douter. Ces connoissances, au reste, étoient assez bornées, & ne mettoient pas celui qui les possédoit en état d'exécuter tout ce dont on a voulu faire honneur à Chiron (1).

Il faut d'ailleurs avoir fait bien peu d'attention à la maniere dont les Grecs navigeoient, aux tems héroïques, pour imaginer que les Argonautes eussent besoin d'un Calendrier qui marquât exactement le lever, le coucher, & la position des étoiles. Les Grecs ne faisoient alors que caboter, c'est-à-dire, naviger le long des côtes. Il ne s'agissoit point dans l'entreprise des Argonautes de s'élever en pleine mer; leur objet étoit de faire le trajet de la Thessalie à la Colchide. De quel usage auroit donc pû leur être le prétendu Calendrier de Chiron? Supposera-t-on que ces Aventuriers sçavoient prendre la hauteur des étoiles pour connoître celle du lieu où ils étoient? Ce que je dirai dans le Livre suivant, sur la manœuvre des Grecs aux siécles héroïques, fera sentir combien ils étoient incapables d'une pareille opération. On y verra que, même du tems d'Ho-

(1) Ce qu'ajoute Clément Alexandrin, d'Hyppo, fille de Chiron, qu'Ovide, pour le dire en passant, nomme Ocyroé, confirme l'explication que je viens de donner des connoissances Astronomiques de Chiron. Hyppo, fille de ce Centaure, dit Clément, ayant épousé Eole, le même chez qui arriva Ulysse, enseigna à son mari la science de son pere, c'est-à-dire, la contemplation de la nature. Euripide, ajoute-t-il, dit de cette Hyppo, qu'elle connoissoit & prédisoit les choses Divines par les oracles & par le lever des étoiles. *Strom.* l. 1. p. 361.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

mère, c'est-à-dire, plus de 300 ans après l'époque dont il s'agit actuellement, la grande Ourse étoit le seul guide que connussent leurs Pilotes [a].

Voilà, je crois, des preuves plus que suffisantes pour détruire toutes les imaginations qu'on a débitées sur le Calendrier dressé par Chiron. S'il étoit nécessaire d'y ajoûter quelques réflexions, les seuls écrits d'Homère & d'Hésiode en fourniroient assez pour renverser le système que nous combattons. Homère qui dans ses Poëmes a eu tant d'occasions de parler des astres, & qui en effet en parle très-souvent, ne nomme cependant que six Constellations, la *grande Ourse*, *Orion*, *le Bouvier*, *les Hyades*, *les Pléïades & le grand Chien*. C'est une forte présomption que, même de son tems, les Grecs n'en connoissoient pas davantage. Dans la description qu'il fait du bouclier d'Achille, où il dit que Vulcain, entre autres sujets, avoit représenté toutes les Constellations dont le Ciel est couronné [b], on ne voit pas qu'il en marque un plus grand nombre.

Si d'Homère nous passons à Hésiode, on verra que le nombre des Constellations connues des Grecs n'étoit pas augmenté de son tems. Ce Poëte ne fait mention que de celles dont il est parlé dans Homère. Car Sirius & Arcturus [c] dont les noms se trouvent dans ses écrits, & dont on ne voit aucune trace dans ceux d'Homère, ne sont que deux étoiles particulieres, qui font partie, l'une du grand Chien, & l'autre du Bouvier. Anacréon, quoique fort postérieur à Homère & à Hésiode, ne nomme qu'une Constellation de plus que ces deux Poëtes (1). Enfin, qu'on examine tous les anciens Auteurs Grecs qui ont eû occasion de parler des Constellations, on verra qu'ils n'en connoissoient point d'autres que les deux Ourses, Orion, le Bouvier & les Pléïades.

A l'égard du Zodiaque, il n'en est fait mention dans aucun Ecrivain de l'Antiquité. On ne trouve ce terme employé que

[a] Liv. IV. Chap. IV.

[b] Ἐν δ' τὰ τείρεα πάντα τά τ' ἀέξεται ἰστεφάνωται. Iliad. l. 18. v. 485.

[c] Opera. v. 609 & 610.

Ce nom Σείριος donné au grand Chien, & celui d'Ἀρκτῖνος, donné au Bouvier, font soupçonner qu'Hésiode n'est pas tout-à-fait aussi ancien qu'Homère.

(1) C'est la petite Ourse. On voit qu'elle étoit connue de son tems, parce qu'il se sert du plurier ἄμαξαι, au lieu du singulier ἄμαξα, qu'Homère & Hésiode employent toujours constamment. C'est Thalès, comme on le dira dans la 3me Partie, qui apprit aux Grecs à connoître la petite Ourse.

dans des Auteurs assez récens (1) ; nous ne devons pas en être étonnés. Il est certain qu'avant Thalès les Grecs n'avoient aucune idée de l'Astronomie envisagée comme science [a]. Si même on s'en rapporte à Pline, Anaximandre auroit été le premier qui leur auroit fait connoître l'obliquité de l'Ecliptique [b], découverte que je crois cependant devoir rapporter à Thalès [c]. Pline nous apprend encore que Cléostrate a été le premier parmi les Grecs qui ait fait connoître les différens signes qui composent ce cercle de la Sphère [d]; & de la maniere dont Pline s'exprime, on voit que ce ne fut que quelque tems après Anaximandre [e].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il me paroît donc démontré, que dans les siécles qui font présentement notre objet, & même long-tems après, les Grecs ne connoissoient que celles des Constellations dont l'observation est la plus nécessaire pour l'agriculture. Ce n'a été que successivement & à la longue qu'ils sont parvenus à reconnoître & à désigner la plûpart des Constellations, dont on veut nous faire croire que le prétendu Planisphère de Chiron étoit composé. On aura lieu de s'en convaincre encore mieux par l'exposition que je ferai dans le Tome suivant, de l'état où étoit alors l'Astronomie dans la Grece.

D'ailleurs les noms par lesquels les Grecs ont désigné les Constellations suffiroient seuls, à mon avis, pour prouver que loin d'avoir été inventées avant l'expédition des Argonautes, elles n'ont pû l'être au contraire que postérieurement à cette époque. De l'aveu des partisans du système que nous combattons, la plûpart de ces noms ont un rapport direct avec cette expédition [f], & en ce point nous sommes parfaitement d'accord. Nous ne différons qu'en ce qu'ils supposent que les Grecs avoient formé leurs Constellations avant le voyage des Argonautes. Nous prétendons au contraire qu'elles n'ont pû l'être

(1) Il n'est ni dans Platon ni dans Aristote. On ne le trouve point non plus dans le Poëme de la Sphère qui nous est resté sous le nom d'Empedocle. *Apud* Fabric. Bibl. Græc. t. 1. p. 477.

Il est vrai que dans le traité *de Mundo*, inséré dans les Ouvrages d'Aristote, on voit le mot ζώδια employé pour désigner les douze signes. Mais tous les Critiques conviennent aujourd'hui que ce traité n'est pas d'Aristote.

Aratus est l'Auteur le plus ancien qui ait désigné le Zodiaque par le terme ζώδιος κυκλος. Aratus vivoit vers l'an 270. avant J. C.

[a] C'est ce qu'on prouvera dans la 3me Partie.

[b] L. 2. sect. 6.

[c] Voy. ce qui est dit sur ce sujet 3me Part.

[d] Plin. l. 2. sect. 6.

[e] Ibid.

[f] Newton. Chron. des Grecs, p. 87.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

que depuis cet événement, & nous le prouvons par les noms de plusieurs Constellations, tels que celui du Dragon qui gardoit la toison d'or, de la coupe de Médée, de Castor & Pollux, & de Chiron lui-même. Ces noms supposent nécessairement l'expédition des Argonautes devenue déja célebre par le succès.

A l'égard du navire Argo, l'une des principales Constellations du Planisphère grec, il n'y a pas d'apparence qu'elle ait été formée dans la Grece. On n'y peut appercevoir qu'une partie des étoiles qui la composent. Je serois assez porté à croire que cette Constellation est l'ouvrage des Astronomes Grecs établis à Alexandrie sous les Ptolémées. Le nom de *Canopus*, donné à la plus brillante étoile de cet Astérisme, paroît l'indiquer assez positivement. Personne n'ignore que ce mot est purement Egyptien. C'étoit le nom d'un Dieu très-célebre & très-révéré dans l'Egypte [a].

Enfin est-il bien prouvé que dans les tems dont il s'agit, les Grecs désignassent même les Constellations qu'ils connoissoient, par les noms qui sont restés aujourd'hui en usage dans notre Astronomie? Ne voyons-nous pas au contraire que ces noms & ces figures ont souffert beaucoup de variations chez ces peuples? La grande Ourse, que par la suite ils ont nommée *Hélicé*, n'est jamais appellée qu'*Arctos* par Homère & par Hésiode (1). La constellation du Bouvier, appellée par Homère Bootès, & Arcturus par Hésiode, a été nommée depuis Arctophylax, *le gardien de l'Ourse* [b]. Celle du Taureau ne portoit point aussi dans les premiers tems, chez les Grecs, le nom de cet animal. Ils nommerent originairement cette Constellation *le gardien des termes* [c].

Mais quelle a donc été l'origine des noms & des figures que les Grecs avoient donnés anciennement aux Constellations? A quelle cause rapporter les changemens qu'ils y ont faits? C'est une question que je traiterai dans une Dissertation particuliere. J'y exposerai mes conjectures sur l'origine des noms par lesquels les premiers Peuples avoient originairement désigné

[a] Voy. Plut. de Isde & Osiride, p. 359. E. = Voss. de Idol. l. 1. c. 31.

(1) Outre les noms d'Ἄρκτος, d'Ἅμαξα & d'Ἑλίκη, donnés par les Grecs à la grande Ourse, on voit qu'ils la désignoient encore par celui d'Ἀγάννα. Hesychius *in voce* Ἀγάννα.

[b] Voy. Hygin. Poët. Astron. l. 2. n. 2. p. 360

[c] Sphæra Empedocl. v. 98. & suiv. = Voy. Hygin. Poët. Astron. l. 2. où il a rapporté tous les différens noms donnés aux Constellations par les Grecs.

les Conſtellations. J'y rendrai compte auſſi des changemens que ces noms ont reçus chez les Grecs, & des motifs qui les ont occaſionnés [a]. Je me crois par cette raiſon diſpenſé d'entrer préſentement dans aucun détail ſur cet objet.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

A l'égard des Planètes, il eſt certain qu'aux tems dont nous parlons, les Grecs ne connoiſſoient encore que Vénus. C'eſt la ſeule Planète en effet dont il ſoit parlé dans les Ecrivains de la haute antiquité. Mais la découverte de Vénus n'a conduit que très tard les Grecs à la connoiſſance des autres Planètes. C'eſt un fait dont je donnerai la preuve dans le Tome ſuivant. On y verra que juſqu'au moment où Eudoxe & Platon revinrent d'Egypte, les Grecs n'avoient aucune idée du mouvement propre des Planètes. Il eſt aiſé de s'en convaincre, quand on fait réflexion que, du tems de Pythagore, ces Peuples croyoient encore que Vénus du matin & Vénus du ſoir, étoient deux Planètes différentes. Ce fut Pythagore qui les tira d'une erreur auſſi groſſiere.

Les faits que je viens d'expoſer me paroiſſent ſuffire pour donner une idée de l'état de l'Aſtronomie chez les Grecs, aux tems héroïques. Les inductions qu'on en peut tirer ſe préſentent, pour ainſi dire, d'elles-mêmes.

[a] Voy. à la fin de ce Volume la 1re Diſſertation ſur les noms des Conſtellations.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

§. TROISIEME.

De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.

JE NE m'arrêterai point à rechercher quelles pouvoient être les connoiſſances que les Grecs avoient de la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie dans les ſiécles que nous parcourons préſentement. Les faits que l'Hiſtoire ancienne, & Homère en particulier, fourniſſent ſur cette époque, prouvent que les Grecs avoient alors quelques notions des pratiques fondamentales de ces différentes ſciences. J'ai fait voir ailleurs que ſans une pareille connoiſſance, il n'y a pas de ſociété politique qui pût ſubſiſter. Mais déterminer préciſément l'état où étoient, aux ſiécles héroïques, les Mathématiques dans la Grece, c'eſt ce qui n'eſt pas poſſible. Les Auteurs anciens ne nous ont rien tranſmis de détaillé ni de précis ſur cet objet. Je ne crois donc pas devoir même eſſayer de le traiter. Je ne pourrois que répéter la plûpart des conjectures que j'ai propoſées dans la premiere Partie de cet Ouvrage, ſur l'origine & le développement des Sciences. On n'a qu'à ſe rappeller ce que j'en ai dit, on verra que preſque toutes les réflexions que j'ai faites alors ſur les premiers Peuples, peuvent parfaitement bien s'appliquer aux Grecs des ſiécles héroïques. Il ſera mieux, je crois, de propoſer quelques idées ſur les cauſes qui ont arrêté ſi long-tems le progrès des Sciences dans la Grece.

Je l'ai déja dit, mais je ne crains point de le répéter, il eſt toujours étonnant que des peuples auxquels on ne ſçauroit conteſter la gloire d'avoir porté au plus haut degré les Arts & les Sciences; que des Peuples regardés aujourd'hui, & avec raiſon, comme nos maîtres & nos modèles dans toutes les connoiſſances qui élèvent & diſtinguent l'eſprit humain, ayent été ſi long-tems bornés à des notions extrêmement

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

grossières. Depuis l'époque de l'établissement des premieres Colonies de l'Asie & de l'Egypte dans la Grece, jusqu'au tems de Thalès, c'est-à-dire, pendant plus de mille ans, les Grecs n'ont fait aucun progrès dans les Sciences, que les peuples de l'Orient leur avoient communiquées. Les relations continuelles que la Grece a entretenues avec l'Egypte & la Phénicie paroîtroient avoir dû contribuer à étendre & à développer le germe des premieres connoissances. Ce commerce néanmoins avec des peuples si éclairés, ne fit point l'effet que naturellement il auroit dû produire. Les premieres semences furent étouffées. Essayons de rendre raison des causes qui ont occasionné ce retard & cette inaction. En examinant l'état où étoit la Grece dans les siecles qui fixent présentement nos regards, & en réfléchissant sur les événemens qui s'y sont passés alors, on sentira qu'il n'étoit gueres possible aux Grecs de perfectionner les premieres connoissances qu'ils avoient reçues de l'Asie & de l'Egypte.

Il est, je crois, démontré par tout ce que l'histoire peut nous fournir de lumieres sur l'origine & le progrès des sciences, qu'elles n'ont commencé à acquérir une sorte de perfection que dans les Etats un peu considérables [a]. La Grece aux siécles héroïques, & long-tems encore après, comptoit presque autant de royaumes que de villes. On sent aisément quelle devoit être la foiblesse de ces sortes d'Etats. Ce qu'il pouvoit y avoir d'habitans devoit être uniquement occupé du soin de sa conservation. Dans une pareille position, difficilement les sciences eussent-elles fait quelques progrès.

Une nation d'ailleurs ne peut cultiver les Sciences, qu'autant qu'elle jouit d'une tranquillité dont la Grece fut bien éloignée de goûter les douceurs dans les tems héroïques [b]. En butte aux courses & aux ravages des étrangers, tourmentée par des divisions & des guerres intestines, engagée à porter ses armes dans des climats éloignés; exposée enfin à une des plus funestes révolutions, comment ses peuples auroient-ils pû se livrer au repos & à l'étude suivie qu'exigent les Sciences & les Arts? Exposons, pour le prouver, un tableau succinct, mais exact, des différentes révolutions dont cette partie de l'Europe fut alors agitée.

[a] Voy. la Prem. Part. Liv. III. Chap. II. Art. VI.

[b] Voy. Thucyd. l. 1. n. 12.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

On vient de voir qu'il n'y avoit point autrefois dans la Grece d'Etats floriſſans; il n'y avoit en conſéquence ni ſureté, ni tranquillité dans cette partie de l'Europe. Ce pays tout ouvert alors & ſans défenſe ſe trouvoit en proye à l'avidité des Peuples voiſins qui venoient à chaque inſtant l'attaquer, & le ſaccager. Dans ces tems malheureux les habitans s'éloignoient, autant qu'ils le pouvoient, des bords de la mer par la crainte des Pirates [a]. Il n'y avoit guères plus de ſureté dans l'intérieur des terres. Les Peuples s'entre-pilloient, ſe dépouilloient, & ſe chaſſoient mutuellement de leurs habitations. Auſſi étoient-ils obligés d'avoir toujours les armes à la main [b]: on ne pouvoit donc ni commercer, ni même cultiver les terres [c].

Les différentes Colonies, qui de l'Aſie & de l'Egypte vinrent s'établir dans la Grece vers le commencement des ſiécles que nous parcourons maintenant, la tirerent des horreurs où elle étoit alors en proye. Les conducteurs de ces nouvelles peuplades communiquerent aux Grecs des connoiſſances dont ces Peuples avoient toujours été privés, ou qu'ils avoient au moins abſolument négligé de cultiver. On bâtit des villes dans des endroits avantageux, & commodes en même tems pour le trafic. On trouva auſſi les moyens d'habiter les côtes avec quelque ſureté. Les places maritimes, en s'enrichiſſant, s'augmenterent peu-à-peu: les plus puiſſantes ſe fermerent de murailles, & ſe mirent à l'abri des incurſions [d]. C'eſt ainſi que la Grece commença inſenſiblement à s'inſtruire & à ſe policer.

Mais l'eſprit de diſcorde s'empara preſque en même tems des différens Etats, qui ſe formerent alors dans chaque canton. Sans entrer dans le détail de quantité de petites hoſtilités inteſtines, les deux guerres de Thèbes, dont la derniere finit par la ruine de cette ville, mirent elles ſeules toute la Grece en combuſtion. L'expédition des Argonautes, qui enſuite occupa dans des pays lointains l'élite & la fleur de la Nation, la ligue qui ſe forma peu de tems après pour détruire Troye, la révolution enfin que cauſa le retour des Héraclides dans le Péloponèſe, ne donnerent pas aux Grecs le tems

[a] Thucyd. l. 1. n. 7. = Philocor. *apud* Strab. l. 9. p. 109.
[b] Thucyd. l. 1. n. 5-6-7-12 & 17.
[c] Voy. *infrà*, Liv. IV. Chap. IV.
[d] Thucyd. l. 1. n. 7 & 8.

de

de respirer. La guerre de Troye avoit occasionné dans la Grece les plus grands désordres [a]; mais la révolution qui rendit les Héraclides maîtres du Péloponèse eut des suites encore plus funestes. Ce dernier événement replongea la Grece dans un état de barbarie peu différent de celui d'où l'avoient fait sortir les colonies de l'Egypte & de l'Asie.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

On peut se rappeller ce que j'ai déja dit dans le premier Livre sur les efforts que firent, 80 ans après la prise de Troye, les descendans d'Hercule pour rentrer dans le Domaine de leurs Ancêtres [b]. Après différentes tentavives, ils parvinrent enfin à se rendre maîtres du Péloponèse. Le succès de leur entreprise jetta la Grece dans le plus grand trouble & dans la plus grande confusion. Presque tous les anciens habitans furent chassés de leurs premieres demeures. Le mouvement fut général. Ce ne fut pas à ces calamités que se bornerent les mauvais effets que produisit cet événement. Les troupes dont les descendans d'Hercule se servirent, étoient composées, pour la plus grande partie, de Doriens de Thessalie [c]. Ces peuples grossiers & féroces jetterent la Grece dans un état d'ignorance & de barbarie à peu-près pareil à celui où l'invasion des Normands jetta la France sur la fin du neuvième siécle. Ces Doriens exterminerent ou chasserent presque tous les habitans du Péloponèse & d'une partie de l'Attique. Ils détruisirent la plûpart des anciennes villes & en fonderent de nouvelles dont les citoyens ignoroient les Lettres, & négligerent les Sciences, ne s'occupant que de l'agriculture & de l'art militaire. Ceux des anciens habitans qui resterent dans le pays furent réduits en esclavage. Les autres, obligés de chercher de nouvelles demeures, allerent s'établir dans les Isles & sur les côtes de l'Asie mineure. L'occupation de leur établissement, & le soin de leur défense contre les peuples de ces contrées, les empêcherent pendant quelque tems de songer à cultiver les Lettres. Ils ne les négligerent cependant pas tout-à-fait. La fertilité des pays qu'ils habitoient leur ayant bientôt procuré cette aisance & ce repos si favorables aux Sciences & aux Arts, on vit sortir de ces contrées les premiers Auteurs

[a] Voy. *infrà*, Liv. V. Chap. III.
[b] Chap. IV. Art. IV. p. 45.
[c] Thucyd. l. 1. n. 12. = Paus. l. 5. c. 3 & 4.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

qui ayent mérité à tous égards de passer à la postérité ; Auteurs dont on ne peut trop encore aujourd'hui admirer les Ouvrages (1). Ce fut de ces mêmes colonies Asiatiques que les Lettres repasserent dans la Grece Européenne, & commencerent à en bannir la barbarie, qui néanmoins s'y soutint encore assez long-tems, & regna jusqu'au siécle de ces hommes célebres que les Grecs honorerent du nom de Sages, c'est-à-dire, jusqu'au tems de Solon & de Pisistrate. b.

(1) Homère, Herodote, &c.

b Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. 7. Mémoires, p. 331 & 332.

FIN DU TROISIEME LIVRE.

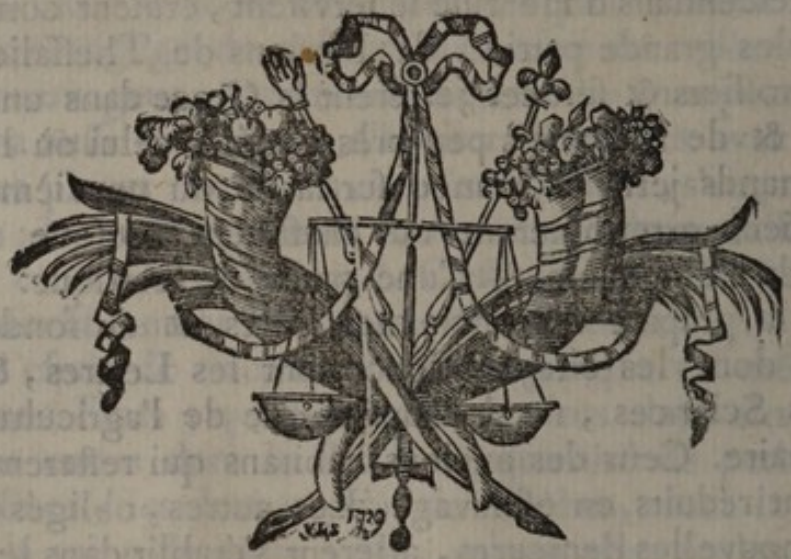

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE QUATRIEME.

Commerce & Navigation.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

EN TRAITANT de l'origine du Commerce & de la Navigation dans la premiere Partie de cet Ouvrage, il a fallu ſe reſtraindre à des vûes générales. C'eſt l'effet de l'obſcurité qui regne ſur l'hiſtoire des ſiécles qui fixoient alors notre attention. Ceux dont il s'agit préſentement nous procureront plus de ſatisfaction. On peut entrer dans quelques détails ſur l'état du Commerce & de la Navigation chez pluſieurs peuples. Dans le compte que je vais en rendre, j'obſerverai l'ordre chronologique, & la ſucceſſion des faits, autant qu'il me ſera poſſible ; c'eſt pourquoi je parlerai d'abord des Egyptiens. Les entrepriſes maritimes de Séſoſtris ſont les plus anciennes dont nous ayons connoiſſance dans les tems dont nous entreprenons maintenant de tracer le tableau.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Egyptiens.

J'AI DIT dans le Volume précédent que les premiers habitans de l'Egypte avoient peu d'inclination pour le commerce ; j'ai fait voir aussi qu'ils n'avoient dû s'adonner que fort tard à la navigation. La politique & la superstition s'y opposoient [a]. Sésostris qui monta sur le thrône vers l'an 1659 avant J. C. [b], fit taire ces motifs & disparoître ces préjugés. Ce Prince dont l'ambition ne vouloit point connoître de bornes, s'étoit proposé la conquête de l'Univers [c]. Mais il lui auroit été difficile d'entreprendre un si vaste projet sans le secours d'une flotte. S'écartant donc des principes qu'avoient suivis les Rois ses prédécesseurs, par rapport à la marine, il fit équiper une flotte des plus considérables ; elle étoit, dit-on, forte de 400 voiles [d]. Si l'on en croit le rapport des Auteurs de l'Antiquité, ce furent les premiers vaisseaux de guerre qu'on vit paroître [e]. Jusqu'alors les Egyptiens n'avoient eû que de foibles barques, ou même des radeaux dont ils se servoient pour côtoyer les bords du Golphe Arabique [f]. Ce fut aussi sur cette mer que Sésostris fit construire sa flotte [g]. Je suis persuadé, quoique les Anciens ne le disent point, qu'il eut recours pour cet effet à des ouvriers Phéniciens. Il est également probable que la plus grande partie des équipages qui montoient ces vaisseaux, étoit tirée de la même nation.

Par le moyen de sa flotte, Sésostris se rendit maître d'une grande partie des Provinces maritimes, & des côtes de la mer des Indes [h]. On ne voit point que ce Prince ait eû de vaisseaux

[a] Voy. Liv. IV. Chap. II. p. 284.
[b] *Suprà*, Liv. I. Chap. III. p. 11.
[c] Diod. l. 1. p. 63.
[d] Id. ibid. p. 64.
[e] Herod. l. 2. n. 102. = Diod. l. 1. p. 64.
[f] Plin. l. 7. sect. 57. p. 417.
[g] Herod. l. 2. n. 102. = Diod. l. 1. p. 64.
[h] Herod. & Diod. *locis cit.* Ces Auteurs ne parlent que de la Mer rouge ; mais on sçait que sous cette dénomination, les Anciens comprenoient tout l'espace de mer qui baigne l'Asie au midi.

ſur la Méditerranée. Diodore dit, il eſt vrai, que Séſoſtris conquit les iſles Cyclades [a]. Mais il y a bien de l'apparence que cette expreſſion doit s'entendre de quelques Iſles de la mer des Indes, & nullement de celles que les Anciens ont connues ſous ce nom dans la Méditerranée. La maniere ſeule dont Diodore s'exprime le donne aſſez à entendre (1); d'autant mieux que ni lui, ni Hérodote ne diſent en aucun endroit que Séſoſtris ait eû une flotte ſur la Méditerranée.

Le regne de ce Prince fut une époque brillante, mais paſſagere, pour la marine chez les Egyptiens. Il ne paroît pas en effet que les ſucceſſeurs de Séſoſtris ſoient entrés dans ſes vûes, ni qu'ils ayent continué ſes projets. Les Ecrivains de l'Antiquité ne parlent d'aucune entrepriſe maritime faite en Egypte dans les ſiécles que nous parcourons préſentement. L'ancienne façon de penſer à l'égard du Commerce & de la Navigation, reprit ſon empire. Tout occupé des moyens de rendre le commerce intérieur de ſon Royaume très-floriſſant, Séſoſtris avoit voulu que les différentes Provinces de l'Egypte puſſent communiquer entr'elles avec aiſance. Dans cette vûe, il avoit fait creuſer pluſieurs canaux qui partoient du Nil [b], & rendoient les uns dans les autres. En facilitant ainſi le tranſport des denrées, il avoit pourvû à ce que l'abondance pût ſe répandre dans toutes les parties de ſon Royaume. Ces travaux ſi propres à favoriſer le commerce, ne purent cependant en inſpirer le goût aux Egyptiens; ils ne chercherent point à étendre leur négoce au-dehors, ni à former chez les étrangers des établiſſemens capables de le favoriſer; car je ne penſe pas qu'on puiſſe rapporter à ce but les différentes colonies que Cécrops & Danaüs conduiſirent de l'Egypte dans la Grece, une centaine d'années environ après Séſoſtris. Nous ſçavons que les Chefs de ces nouvelles Peuplades n'entretinrent aucune relation avec l'Egypte [c]. On ne doit donc les regarder que comme des aventuriers qui, mécontens de leur ſort, s'étoient mis à la tête d'une troupe de vagabonds pour aller chercher fortune

[a] L. 1. p. 65.

(1) Le nom de *Cyclades*, eſt un terme générique qui peut convenir à pluſieurs amas d'Iſles.

[b] Herod. l. 2. n. 108.=Diod. l. 1. p. 66.

[c] Voy. Herod. l. 2, n. 154.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

dans une terre étrangere. Je pense au surplus qu'il en a été de ces secondes colonies comme des premieres, c'est-à-dire, qu'elles firent leur trajet d'Egypte en Grece sur des bâtimens Phéniciens [a].

Les Egyptiens continuerent aussi à donner fort peu d'accès aux étrangers. Les Ports de l'Egypte, excepté celui de Naucratis, demeurerent toujours fermés. Ils ne furent ouverts que sous le regne de Psammétique [b], c'est-à-dire, plus de mille ans après Sésostris.

Quoique l'ancienne Egypte fût peu commerçante, ses peuples néanmoins jouissoient d'immenses richesses. Ils en étoient redevables aux exploits & aux conquêtes de leurs premiers Souverains. Ces Princes avoient parcouru & subjugué une grande partie de l'Asie [c]. Ces guerres ne furent point infructueuses : Sésostris rapporta de ses expéditions un butin immense [d]. Il imposa d'ailleurs des tributs considérables de toute espèce sur les Nations qu'il avoit vaincues [e]. Elles étoient même obligées de les apporter en Egypte [f]. Les successeurs de ce Prince imiterent son exemple. D'anciennes Inscriptions qui subsistoient encore du tems de Strabon & de Tacite, marquoient le poids de l'or & de l'argent, le nombre des armes & des chevaux, la quantité d'yvoire & de parfums, de bled & d'autres denrées que chaque nation devoit payer [g]. Ces tributs, au rapport de Tacite, égaloient ceux que de son tems les Parthes & même les Romains pouvoient exiger des peuples soumis à leur domination [h].

Il n'est donc pas étonnant que, malgré son peu d'inclination pour le commerce, l'ancienne Egypte ait joui d'une grande opulence. Par les conquêtes de ses premiers Monarques, elle étoit devenue le centre où aboutissoit une grande partie des richesses de l'Asie. Les monumens superbes que ces Princes faisoient ériger, les travaux immenses qu'ils entreprenoient, répandoient l'argent dans la Nation, & faisoient circuler leurs trésors. Chaque particulier en profitoit, & pouvoit par cette

[a] Voy. Marsh. p. 109 & 110.
[b] Diod. l. 1. p. 78.
[c] Id. ibid. p. 23, 24 & 56.
[d] Ibid. p. 65.
[e] Ibid. p. 64 & 65.
[f] Ibid. p. 65.
[g] Strabo, l. 17. p. 1171. = Tacit. Annal. l. 2. c. 60.
[h] Ibid.

seule voye s'enrichir assez promptement. Aussi y avoit-il beaucoup de luxe en Egypte dès les premiers tems. On en peut juger par la quantité de vases d'or & d'argent, d'habits précieux, &c. que les Israëlites emporterent de ce pays quand ils en sortirent [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Exod. c. 12. ỳ. 35.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Phéniciens.

J'AI RÉSERVÉ pour les ſiécles que nous parcourons préſentement pluſieurs détails touchant le commerce & la navigation des Phéniciens. C'eſt à cette époque en effet qu'on doit rapporter la plûpart des entrepriſes maritimes qui ont rendu ces Peuples ſi fameux dans l'antiquité. Leur hiſtoire fournit une preuve bien convaincante de ce que peut l'induſtrie, & montre bien évidemment à quel point le commerce eſt capable d'élever une nation qui s'y applique avec ardeur.

Lorſqu'on parle des Phéniciens, il faut diſtinguer les tems avec exactitude. Ces peuples poſſédoient originairement une aſſez grande étendue de pays, compriſe ſous le nom de Terre de *Chanaan*. Ils en perdirent la plus grande partie par les conquêtes des Iſraëlites ſous Joſué. Les terres qui tomberent dans le partage de la Tribu d'Aſer s'étendoient juſqu'à Sidon [a]. Cette ville cependant ne fut point ſubjuguée. Ses habitans conſerverent leur vie & leur liberté [b]. Il paroît même qu'ils ne furent point inquiétés, & qu'on les laiſſa jouir d'une grande tranquillité [c]. Les Sidoniens en profiterent pour continuer leur commerce, & travailler à l'étendre de plus en plus. Ils ſe trouverent même bientôt aſſez puiſſans pour opprimer à leur tour les Iſraëlites. Cet événement arriva du tems des Juges [d]. Nous en ignorons les circonſtances, qui d'ailleurs ſont étrangeres à notre objet. Revenons au commerce des Sidoniens.

Si les conquêtes de Joſué enleverent aux Phéniciens une grande partie de leur domaine, ils en furent bien dédommagés par les ſuites de cet événement. Pour ſoutenir & entretenir leur commerce avec avantage, ces Peuples avoient beſoin de ſe ménager des entrepôts dans les différentes contrées où

[a] Joſ. c. 19. ℣. 28.
[b] Judic. c. 3. ℣. 3.
[c] Ibid. c. 18. ℣. 7.
[d] Ibid. c. 10 ℣. 12.

le

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

le négoce les attiroit. Ils ne pouvoient parvenir à former des établiſſemens ſtables, qu'à l'aide d'un certain nombre de colonies. La révolution occaſionnée dans le pays de Chanaan par l'irruption du peuple Hébreu, mit les Sidoniens en état d'envoyer des colonies par tout où ils le jugerent à propos. En effet, la plûpart des anciens habitans de la Paleſtine ſe voyant menacés d'une entiere deſtruction, eurent recours à la fuite pour s'en garantir. Sidon leur offroit un aſyle : ils s'y jetterent ; mais le territoire de cette ville ne pouvant pas ſuffire à nourrir cette multitude de réfugiés, ils ſe virent encore dans la néceſſité d'aller chercher de nouvelles demeures [a]. La mer étoit ouverte. Sidon leur prêta des vaiſſeaux, & ſe ſervit utilement de ces nouveaux habitans pour étendre ſon négoce & former des établiſſemens. De-là ce grand nombre de colonies qui ſortirent alors de la Phénicie, pour ſe répandre dans pluſieurs contrées de l'Afrique & de l'Europe.

Je n'entreprendrai point de détailler exactement tous les lieux où les Phéniciens parvinrent à s'introduire. On peut conſulter les Auteurs qui ont diſcuté cette matiere avec l'étendue qui lui convient, & l'exactitude qu'elle mérite (1). Je me bornerai à des faits généraux qui puiſſent mettre le Lecteur à portée de juger de la nature & de l'étendue du commerce qu'exerçoit cette nation dans les ſiécles dont il s'agit préſentement. J'obſerverai auſſi qu'alors il n'étoit point queſtion de Tyr, pas même de l'ancienne qui fut priſe par Nabuchodonoſor. Cette ville ne fut bâtie qu'environ 40 ans après la priſe de Troye [b]. Elle devoit ſon origine à une colonie de Sidoniens [c]. Ses commencemens, comme tous ceux des nouveaux établiſſemens, furent très-foibles. Homère qui parle ſi ſouvent de Sidon, ne nomme ſeulement pas Tyr. Cette ville n'étoit pas encore aſſez diſtinguée de ſon tems, pour mériter une place dans l'Hiſtoire.

Pour revenir à notre ſujet, les premiers établiſſemens des Phéniciens furent dans les iſles de Chypre & de Rhodes. Ils paſſerent ſucceſſivement dans la Grece, dans la Sicile & dans la Sardaigne. Enſuite ils ſe porterent dans les Gaules, & s'a-

[a] Voy. Procop. de Bello Vandal. l. 2. c. 10.

(1) Bochart, Huet, Newton, &c.

[b] Marsh. p. 290.

[c] Voy. la prem. Part. Liv. IV. Chap. II. Art. I. p. 281.]

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t de la Royauté chez les Hébreux.

vançant toujours, ils reconnurent la partie méridionale de l'Eſpagne. Ces peuples ſont inconteſtablement les premiers Navigateurs qui ayent pénétré dans cette extrémité de l'Europe. C'eſt même dans la langue Phénicienne qu'il faut chercher l'étymologie du nom que ce Royaume porte encore aujourd'hui (1).

Juſqu'alors les Phéniciens, de même que tous les autres peuples de l'Antiquité, n'étoient point ſortis de la Méditerranée : leurs expéditions maritimes ſe bornoient à l'enceinte de cette mer; & l'Eſpagne méridionale étoit le terme de leurs courſes. Mais cette Nation inquiete & avide de gain, tenta bientôt de plus grandes entrepriſes. En parcourant la pointe méridionale de l'Eſpagne, les navigateurs Phéniciens s'étoient apperçus que la Méditerranée communiquoit par un canal aſſez étroit avec une autre mer. Les périls qui ſe préſentoient à franchir ce dangereux paſſage, & à s'engager dans des parages inconnus, avoient toujours effrayé les pilotes de Phénicie. Encouragés cependant par des ſuccès continuels, ils oſerent enfin s'y hazarder. On vit donc vers l'an 1250 avant J. C. les vaiſſeaux Phéniciens ſortir de la Méditerranée, & paſſant le détroit, entrer dans l'Océan [a]. La réuſſite couronna la hardieſſe de cette entrepriſe. Ils prirent terre à la côte occidentale de l'Eſpagne. Ce premier voyage fut ſuivi de pluſieurs autres. Bientôt les Phéniciens firent paſſer des colonies dans ces contrées, y fonderent des villes & y formerent des établiſſemens ſolides.

Leur principale attention ſe porta ſur cette Iſle connue à préſent ſous le nom de Cadix [b]. Ils ne furent pas long-tems ſans reconnoître l'importance & l'avantage de ce poſte. C'étoit un entrepôt favorable pour y dépoſer les riches effets qu'ils apportoient de l'Aſie & des pays voiſins. Ils pouvoient y retirer pareillement ceux qu'ils recevoient de la Bétique & des autres contrées de l'Eſpagne. Pour s'aſſurer la poſſeſſion de cette

(1) On prétend qu'autrefois l'Eſpagne étoit remplie d'une ſi prodigieuſe quantité de lapins, que ces animaux à force de creuſer la terre alloient juſqu'à renverſer les maiſons. *Varro, de Re Ruſtica.* l. 3. c. 13. = Strabo l. 3. p. 213, 214 & 256. = Plin. l. 8. ſect. 43 & 83.

שפן *Saphan*, en langue Hébraique, peu différente de la Phénicienne, ſignifie un *Lapin*. SPANIJA, dans la même langue, d'où les Latins ont fait *Hiſpania*, & nous ESPAGNE, veut dire *pleine de Lapins*. Bochart *in* Phaleg. l. 3. c. 7. p. 190.

[a] Voy. Diod. l. 5. p. 345. = Bochart *in* Phaleg. l. 3. c. 7. p. 189. = *In* Chanaan, l. 1. c. 34. p. 662.

[b] Elle eſt ſituée proche la côte Occidentale de l'Andalouſie.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

iſle, les Phéniciens y bâtirent une ville [a], à laquelle ils donnerent un nom qui déſignoit l'utilité dont elle leur étoit, & l'uſage qu'ils en faiſoient. Ils la nommerent *Gadir*, mot qui veut dire *réfuge*, *enclos* [b].

L'avantage qu'eurent les Phéniciens de commercer des premiers avec l'Eſpagne fut très-conſidérable. Les anciens habitans de cette riche contrée étoient fort dénués d'arts & de connoiſſances. Ils avoient de l'or & de l'argent en abondance, mais ils ne ſçavoient point en profiter : méconnoiſſant le prix de ces métaux, ils les emploÿoient aux uſages les plus vils [c]. Les Phéniciens ſçurent bien ſe prévaloir de cette ignorance. En échange de l'huile & de quelques bagatelles qu'ils donnerent à ces peuples, ils en reçurent une ſi prodigieuſe quantité d'argent, que leurs navires ne purent ſuffire à tranſporter ce tréſor. Ils furent obligés d'ôter tout le plomb dont leurs anchres étoient chargées, & d'y mettre en place l'argent qu'ils avoient de trop [d]. L'hiſtoire des premiers voyages que les Européens ont faits dans l'Amérique, nous retrace l'image fidéle de ces anciens événemens.

Ce n'étoit pas à l'or & à l'argent que ſe bornoient les richeſſes que les Phéniciens tiroient de l'Eſpagne ; ſans parler de la cire, du miel, de la poix, du vermillon, &c. le fer, le plomb, le cuivre & l'étain ſur-tout, étoient des objets auſſi lucratifs [e]. Tout ce qui ſe conſommoit autrefois de ce dernier métal paſſoit par les mains des Phéniciens. Cet expoſé ſuccinct ſuffit pour faire juger des bénéfices immenſes que produiſoient les retours de vaiſſeaux chargés de pareilles cargaiſons ; car il eſt certain que la Phénicie entretenoit des relations avec toutes ſes colonies, à la différence de l'Egypte qui paroît avoir été dans des principes entiérement oppoſés.

L'Eſpagne ne fut pas le ſeul pays au-delà des colonnes d'Hercule où les Phéniciens pénétrerent. S'étant familiariſés avec la navigation de l'Océan, ils s'étendirent à la gauche du détroit de Cadix, de même qu'ils avoient fait à la droite.

[a] Diod. l. 5. p. 345.
[b] Bochart *in* Chanaan. l. 1. c. 34. p. 673.
[c] Strabo, l. 3. p. 224. = Diod. l. 5. p. 358.
[d] Ariſt. de Mirab. auſcult. t. 1. p. 1165.
[e] Diod. l. 5. p. 361. = P. Mela l. 2. c. 6. = Strabo, l. 3. p. 212, 213 & 219. = Plin. l. 3. ſect. 4. p. 145. l. 4. ſect. 34. p. 228. l. 34. ſect. 47.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Strabon assure que ces peuples avoient parcouru une partie de la côte occidentale d'Afrique peu de tems après la guerre de Troye. Ils y avoient, suivant cet Auteur, formé dès-lors quelques établissemens & bâti quelques villes [a].

Je n'oserois placer dans les mêmes siécles leur passage en Angleterre. On pourroit peut-être s'y déterminer sur une réflexion que fournit la lecture des Ecrivains de l'Antiquité. Ils étoient persuadés que tout l'étain qui se consommoit dans le monde connu, sortoit des isles Cassitérides, & on ne peut douter que ces isles ne soient les Sorlingues & une partie de la côte de Cornouailles [b]. Nous voyons par les Livres de Moïse que, de son tems, l'étain étoit connu dans la Palestine [c]. Homère nous apprend aussi qu'on faisoit usage de ce métal dans les siécles héroïques [d]. Ce Poëte, comme on sçait, est exact à ne prêter aux tems dont il parle que les connoissances qu'il sçavoit leur appartenir. Il s'ensuivroit donc que les Phéniciens auroient commercé en Angleterre, dès une antiquité très-reculée. Ce n'est pas néanmoins mon sentiment.

En reconnoissant qu'on avoit très-anciennement l'usage de l'étain dans plusieurs contrées de l'Asie, je ne pense pas que ce fût de l'Angleterre qu'on le tirât. Il y a trop de distance entre cette isle & l'Espagne, pour présumer que les Phéniciens aient tenté ce trajet dans les siécles dont il s'agit maintenant. Une pareille traversée ne pouvoit pas se faire sans s'écarter trop des côtes. Il falloit s'abandonner entiérement à la pleine mer. Dira-t-on que c'étoit du bord de la Gaule opposé à l'Angleterre que les Phéniciens passoient dans ce pays; mais cette opinion supposeroit que dès les tems les plus reculés, ces peuples auroient parcouru toutes les côtes de l'Espagne & presque toutes celles de la Gaule, sentiment qui me paroît peu probable. Je pense donc que, dans ces anciens tems, c'étoient l'Espagne & le Portugal qui fournissoient aux Phéniciens l'étain dont ces peuples trafiquoient si avantageusement avec les autres nations. Ce métal étoit autrefois très-abondant dans ces deux contrées [e].

[a] L. 1 p. 83. l. 3. p. 224.

[b] Voy. Bochart, Chan. l. 1, c. 39. p. 722. & 724.

[c] Num. c. 31. ỳ. 22.

[d] Iliad. l. 11. v. 25 & 34, &c.

[e] Diod. l. 5. p. 361. = Strabo, l. 3. p. 219. = Plin. l. 4. sect. 34. p. 228. l. 34. sect. 47. = Stephan. de Urbib. *voce* Ταρτησσος, p. 639.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

On sent assez par l'énumération que je viens de faire des pays où les Phéniciens fréquentoient dans les siécles qui nous occupent présentement, quelle étoit dès-lors l'abondance & l'étendue de leur commerce. Jugeons-en par la quantité d'or & d'argent que les Israëlites trouverent dans la Palestine, par le luxe & la magnificence qui régnoient alors dans ce pays. Les Souverains y étoient vêtus de pourpre, le peuple portoit des pendans d'oreilles d'or & des colliers précieux. Les Chameaux même étoient ornés de bossettes, de carquans & de plaques d'or [a]. Ces faits sont des preuves bien convainquantes des richesses que les Phéniciens avoient versées dans la Palestine. Leur commerce étoit d'autant plus avantageux que dans ces anciens tems, les différentes contrées de notre Univers n'avoient presque point de relation les unes avec les autres. Par cette position les Phéniciens s'étoient rendu les commissionnaires & les facteurs de tout le monde connu. On voit que, dès le tems de la guerre de Troye, les Sidoniens étoient en possession de fournir aux autres nations tout ce qui peut contribuer au luxe & à la magnificence [b]. Telle fut la source des richesses immenses que les Phéniciens amasserent. Tout le commerce étant entre leurs mains, ces peuples intelligens n'en laissoient entrevoir que ce qu'ils jugeoient à propos. Ils cachoient avec soin les lieux où ils naviguoient, & cherchoient par toutes sortes de moyens à en dérober la connoissance aux autres nations [c]. L'obscurité qu'ils affectoient de répandre sur leur négoce, les fit taxer de ruse & de friponnerie [d]. Entrons maintenant dans quelque examen sur la maniere dont étoient construits les vaisseaux des Phéniciens. Disons aussi un mot de leurs progrès dans l'art de naviger.

Originairement on n'avoit que des radeaux, des pirogues ou de simples barques. On se servoit de la rame pour conduire ces bâtimens foibles & légers. A mesure que la navigation s'étendit & devint plus fréquente, on perfectionna la construction des Navires, on les fit d'une plus grande capacité. Il fallut alors & plus de monde & plus d'art pour les faire manœuvrer.

[a] Judic. c. 8. v. 21, &c.
[b] Hom. Iliad. l. 6. v. 289, 290. l. 23. v. 743. = Odyss. l. 4. v. 154. l. 15. v. 114.
[c] Strabo, l. 3. p. 265.
[d] Odyss. l. 14. v. 288, &c. l. 15. v. 414, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'industrie de l'homme croît ordinairement en raison de ses besoins. On ne tarda donc pas à reconnoître l'utilité qu'on pouvoit retirer du vent pour hâter & faciliter la course d'un Navire ; & on trouva l'art de s'en aider par le moyen des mâts & des voiles. Il regne une très-grande obscurité sur le tems auquel ces parties accessoires du Vaisseau ont été inventées. Je pense que les Phéniciens auront été des premiers à se servir du vent. Je crois même cette maniere de naviger assez ancienne chez ces peuples. Quelle apparence, en effet, qu'ils eussent pû entreprendre des navigations aussi longues & aussi difficiles que celles dont je viens de parler, avec des Navires qui n'eussent pas porté de voiles ? Semblables au surplus à nos Galères, ces bâtimens alloient aussi à la rame. On faisoit servir les voiles quand le tems étoit favorable : on avoit recours aux rames pendant les calmes, ou lorsque le vent étoit contraire.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que plusieurs Peuples s'étoient adonnés très-anciennement à la Navigation. Ils n'auront pas couru long-tems les mers, sans qu'il se soit élevé entre eux des disputes & des contestations. La cupidité, l'ambition de primer, & la jalousie auront fait penser alors aux moyens d'attaquer & de se défendre sur mer avec succès. Dès ce moment on inventa une construction de bâtimens propres à cet usage. On a vû précédemment que Sésostris passoit dans l'antiquité pour le premier qui eût fait paroître des vaisseaux de guerre [a]. Mais je crois en devoir plutôt faire honneur aux Phéniciens [b]. Quoi qu'il en soit, on sçait que dès les siécles dont nous parlons, on distinguoit deux espéces de bâtimens, les uns destinés pour le Commerce, & les autres pour les expéditions navales. La fabrique de ces deux sortes de navires étoit différente. Les vaisseaux de guerre Phéniciens que je présume avoir servi de modèle aux autres Nations, étoient longs & pointus. Ils les nommoient *Arco* [c] ; c'est tout ce qu'on en peut dire. Leurs vaisseaux marchands appellés *Gaulus* & *Gauloi*, étoient au contraire d'une forme ronde [d], ou pour mieux dire, presque ronde (1). Car

[a] *Suprà*, Chap. I. p. 292.
[b] Voy. ibid.
[c] Bochart, Chanaan. l. 2. c. 11. p. 819. & 820.
[d] Bochart. ibid.

(1) C'est l'idée qu'en donne Festus lorsqu'en parlant des bâtimens appellés GAULUS, il les définit : *Gaulus, genus navigii penè rotundum.* voce GAULUS, p. 162.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

je ne puis croire que par l'expression de vaisseaux *ronds* les Anciens ayent voulu désigner une rondeur parfaite. Comment de pareils navires auroient-ils pû tenir la mer? Ils n'auroient tout au plus été capables que de flotter sur des rivieres. Je pense donc que les GAULUS avoient leur milieu fort enflé afin de pouvoir porter plus de marchandises. On les nommoit *ronds* par opposition aux vaisseaux de guerre qui étoient extrêmement *pointus*.

Ces sortes de bâtimens qui avoient le ventre large & la carène platte [a], étoient sujets à de grands inconvéniens, & devoient apporter beaucoup d'obstacles à la navigation. Un navire en effet de fabrique ronde & de fond large & plat, ne tire que très-peu d'eau (1). Dès lors il obéit à tous vents, parce qu'il manque de point d'appui. Ayant peu de pied en mer, il glisse sur la surface des flots, sans pouvoir se défendre & résister. Il ne peut donc faire route qu'avec un vent en pouppe; & encore n'est-il pas en état de porter alors beaucoup de voiles (2). Le sillage des vaisseaux marchands Phéniciens devoit être, conséquemment à ces principes, très-lent & très-incertain. De pareils bâtimens employoient nécessairement beaucoup de tems à leurs moindres voyages. Il n'est pas difficile au surplus de faire sentir pourquoi les premiers Navigateurs avoient affecté de donner à leurs navires Marchands une forme ronde. Cette sorte de construction convenoit parfaitement à l'état où étoit la navigation dans ces tems reculés. Alors on ne s'éloignoit des côtes que le moins qu'il étoit possible. Les Anciens ne pouvoient par conséquent donner beaucoup de creux à leurs bâtimens [b]: ils cherchoient donc à regagner sur la largeur ce qu'ils perdoient sur la profondeur.

[a] Tacit. Annall. l. 2. c. 6.

(1) On dit d'un navire qu'il tire tant de pieds d'eau, pour exprimer de combien de pieds il enfonce dans la mer.

(2) Un vaisseau de fabrique longue, & qui entre profondément dans l'eau, fait route presque à tous vents. En présentant le côté, il se fait de l'énorme volume d'eau contre lequel il presse, un point d'appui suffisant pour résister au mouvement contraire que le vent pourroit imprimer à ses voiles. Un vaisseau de Roi, par exemple, a de longueur plus de cent cinquante pieds, & tire plus de vingt pieds d'eau. Quelle force ne faudroit-il pas pour qu'un pareil bâtiment pût déplacer latéralement l'énorme masse d'eau qui lui résiste dans une direction perpendiculaire à sa longueur? Il résulte donc de l'effort du vent, combiné avec la résistance de l'eau, qu'un pareil vaisseau s'échappe par la diagonale. Aussi le vent *largue*, ou de *quartier*, est-il aujourd'hui réputé le meilleur pour faire route. Le vent en pouppe n'est pas si favorable, parce qu'alors il n'y a qu'une partie des voiles qui serve, le vent ne pouvant pas agir sur toutes à la fois.

[b] Voy. Tacit. Annal. l. 2. c. 6.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne pense pas que ces navires eussent un avant & un arriere marqués & distincts. La forme en devoit être la même [a]. Ils pouvoient, à ce que je crois, gouverner de tout sens. Je le juge ainsi sur leur fabrique qui étoit bien différente de celle de nos vaisseaux. Nous n'avons qu'un gouvernail attaché à la pouppe, mais les Anciens en avoient jusqu'à trois & quatre [b]; c'est à dire, qu'à proprement parler, ils n'en avoient point, & que ce qui en tenoit lieu étoit, à ce que je présume, une espéce de rame très-longue & très-large (1). Ces navires pouvoient par ce moyen manœuvrer de tel sens qu'on le vouloit. Quelques nations Indiennes se servent encore aujourd'hui de vaisseaux qui navigent également de l'avant & de l'arriere [c]. Peut-être aussi que les gouvernaux des Anciens, au lieu d'être attachés à la pouppe & à la proue, étoient disposés sur les côtés [d], comme on voit qu'ils le sont aux *Praos*, ou Pyrogues de Bantam [e].

Les méthodes & les pratiques dont les Phéniciens faisoient usage pour diriger leurs navigations, ne nous sont pas connues. L'histoire ne nous a rien transmis sur une objet si curieux & si intéressant. Je ne m'arrêterai donc point à proposer des conjectures qui ne porteroient sur aucun fondement. Je crois seulement pouvoir expliquer par quelle raison ces Peuples ont tenté de grandes entrepriſes avant aucune autre Nation de l'antiquité.

En traitant des moyens employés par les premiers Navigateurs pour reconnoître leur route, & s'en assurer après une tempête qui les en avoit écartés, j'ai dit que la grande Ourse avoit été vraisemblablement le premier guide qu'ils eussent suivis. J'ai fait voir en même tems à quels inconvéniens ce choix les exposoit [f]. Les Phéniciens furent des premiers à s'en appercevoir. Ils falloit donc chercher dans le Ciel quelque point qui pût servir à diriger la course d'un vaisseau d'une façon plus précise & plus sûre que la grande Ourse. On avoit dû s'appercevoir qu'au-dessus de cette constellation il y en avoit une plus petite, de figure presque

[a] Voy. Hygin. Fab. 168 & 277. = Suid. *in voce* Ἀμφιπρύμναις, t. 1. p. 153 & *voce* Δίκροτα, p. 589. = Scheffer. de Milit. Nav. Veter. l. 2. c. 5. p. 147.

[b] Athen. l. 11. c. 12. p. 489. = Hygin. Fab. 14. p. 50. = Scheffer. *loco cit.* p. 146.

(1) On voit naviger sur la Seine des bateaux assez grands & assez forts qui n'ont point d'autre gouvernail.

[c] Rec. des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes Holland. t. 4. p. 594.

[d] Voy. Tacit. Annal. l. 2. c. 6.

[e] Voyages de la Compagnie des Indes Holland. t. 1. p. 367.

[f] Voy. prem. Part. Liv. IV. Chap. II. p. 280.

semblable

blable, mais en ſituation contraire, & qui étant beaucoup plus près du Pôle, ne ſe couchoit jamais pour les mers où l'on fréquentoit alors. On connoît cette conſtellation ſous le nom de la *petite Ourſe*. Les Phéniciens en choiſirent une étoile pour être leur guide & leur point de reconnoiſſance [a]. Je dis une étoile en général, car dans les tems dont il s'agit, c'eſt-à-dire, vers l'an 1250 avant J. C., l'étoile qui eſt à l'extrémité de la queue de la petite Ourſe, & ſur laquelle nous nous réglons aujourd'hui, ne pouvoit pas indiquer le pôle avec préciſion. Elle en étoit alors trop éloignée [b]. Je crois que les Phéniciens ſe ſervoient dans les ſiécles dont je parle, de la *Claire des gardes*. Cette étoile placée dans l'épaule de la petite Ourſe, eſt de la ſeconde grandeur, & fort remarquable. Ce fut cette découverte qui encouragea probablement les Phéniciens à entreprendre de bonne heure de grands voyages, & à s'expoſer ſur des mers inconnues. Leur habileté dans la Marine & dans le négoce étoit très-célebre dès le tems de la guerre de Troye [c].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Voy. Bochart Chan. l. 1. c. 8. p. 410. Palmer. Exercitat. p. 445.
[b] Acad. des Sciences, Année 1733. Mémoires, page 440.
[c] Odyſſ. l. 15. v. 414 & 415.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Phrygiens, des Lidyens, des Troyens, &c.

L'HISTOIRE ne nous a point conſervé, ſur le commerce des autres Peuples de l'Aſie, les mêmes connoiſſances que ſur celui des Phéniciens. On ne peut cependant pas douter que, dans les ſiécles dont il s'agit préſentement, le négoce ne fût très-floriſſant dans pluſieurs contrées de cette vaſte partie du Monde, & particulierement de l'Aſie mineure. Il eſt vrai, comme je viens de le dire, que nous en ignorons les détails & les particularités. On n'en peut juger que d'après certains traits diſperſés dans les écrits des Hiſtoriens de l'antiquité.

Ce que la fable, par exemple, publioit de Midas, roi de la grande Phrygie, qu'il convertiſſoit en or tout ce qu'il touchoit, doit s'entendre, à ce que je penſe, de l'habileté de ce Prince à faire valoir les productions de ſon Royaume, & de ſon attention à y faire fleurir le commerce. Telle fut la ſource des richeſſes de ce Prince, ſi vantées dans l'antiquité [a]. Eh ne peut-on pas dire, par une méthaphore, qui même n'eſt point trop outrée, que l'effet du commerce eſt de convertir tout en or? Cette conjecture me paroît d'autant plus vraiſemblable, que Midas s'étoit particulierement appliqué à perfectionner la navigation. On diſoit qu'il avoit inventé l'anchre dont on ſe ſert pour arrêter les vaiſſeaux [b]. Auſſi voyons-nous que les Phrygiens ont été regardés, pendant quelque tems, comme les maîtres de la Mer [c]. Il n'y a jamais eû que des Nations commerçantes qui ayent pû prétendre à cette eſpece de ſupériorité.

Les Phrygiens paſſoient auſſi dans l'antiquité pour avoir inventé les chariots à quatre roues [d] ſi commodes pour tranſporter par terre les marchandiſes. J'oubliois de dire qu'une ancienne tradition attribuoit à Démodice, femme de Midas, l'invention de battre monnoie [e]. On doit conclure de tous ces faits que les

[a] Voy. Plin. l. 33. ſect. 15. p. 613 & 614.
[b] Pauſan. l. 1. c. 4. p. 12.
[c] Syncell. p. 181.
[d] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415.
[e] Pollux, l. 7. c. 6. §. 83. p. 1063 = Heraclid. *in* Polit. Verbo Φρυγίων.

Peuples de la grande Phrygie étoient alors fort adonnés au commerce.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

On en peut dire autant de ceux qui habitoient la petite Phrygie. Le commerce devoit être très-floriſſant dans cette contrée. Tantale qui y régnoit vers le milieu des ſiécles qui nous occupent actuellement, a été également renommé & par ſes richeſſes & par ſon avarice ſordide [a]. Maître d'un grand tréſor, il n'oſoit y toucher. Son fils Pélops en fit un meilleur uſage. Obligé de renoncer au thrône de ſon pere, & de s'enfuir de ſa patrie, il paſſa dans la Grece du tems qu'Acriſius régnoit dans Argos. Pélops avoit emporté d'Aſie de grandes richeſſes. Ce Prince ſçut les répandre à propos. Il leur dut ce degré de puiſſance qui l'éleva bien-tôt au-deſſus de tous les Souverains de la Grece [b] très-pauvres alors & très-indigens; le commerce étant encore inconnu dans cette partie de l'Europe.

Je n'ai rien de particulier à dire, pour le moment, ſur le commerce des Lidyens. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que ces Peuples s'étoient adonnés au négoce dès les tems les plus reculés [c]. Ils le continuerent avec tant de ſuccès que Crœſus, leur dernier Souverain, fut réputé le plus riche Monarque de l'univers.

Il eſt certain encore que le commerce devoit être fort en honneur dans le royaume de Troye. Les richeſſes de Priam ne permettent pas d'en douter [d]. Les états de ce Prince étoient ſitués fort avantageuſement. Ils s'étendoient ſur toute la côte occidentale de l'Helleſpont: les Iſles de Ténedos & de Leſbos s'y trouvoient même compriſes [e]. Les Troyens avoient ſçu profiter de cette heureuſe poſition pour s'adonner au commerce & à la navigation [f]. Ils avoient de bons ports [g] & d'habiles conſtructeurs de vaiſſeaux [h]. Enée & Antenor furent en état, même après la ruine de leur patrie, d'équiper chacun une flotte aſſez conſidérable pour aller chercher & former de nouveaux établiſſemens [i].

Je ne ſçais s'il faut mettre les Cariens au nombre des nations

[a] Voy. Méziriac, *ad* Epiſt. Ovid. t. 2. p. 329.

[b] Thucyd. l. 1. p. 6 & 7.=Plut. *in* Theſ. p. 2. A.

[c] Liv. IV. Chap. I. p. 269 & 273.

[d] Voy. Hom. Iliad. l. 24. v. 544, &c.

[e] Hom. ibid. &c.=Virgil. Æneid. l. 2. v. 21, &c.

[f] Voy. Plin. l. 7. ſect. 57. p. 417.

[g] Virgil. Æneid. l. 3. v. 5 & 6.

[h] Hom. Iliad. l. 5. v. 60, &c.

[i] Virgil. Æneid. l. 1. v. 242. l. 3. v. 4; &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

commerçantes. L'origine de ces Peuples ne nous est pas autrement connue. On sçait seulement qu'ils prétendoient avoir habité de tems immémorial cette province de l'Asie mineure qui de leur nom s'est appellée Carie [a]. Il paroît que les Cariens ont couru les Mers dès une très-haute antiquité. Mais ce n'étoit point dans la vue de faire aucun négoce. Ils n'avoient pour but que de pirater & de piller les côtes. Telle est du moins l'idée que nous en donnent les anciens Auteurs [b]. On voit en effet, que sous le regne de Cécrops les Cariens venoient faire des descentes sur les côtes de l'Attique & les ravager [c]. Ils infestoient de leurs pirateries la mer Egée dès avant le tems de Minos [d]. Ils s'étoient même établis dans les Isles Cyclades. Si l'on en croit Thucydide, Minos parvint à les en chasser [e]. Je dis, si l'on en croit Thucydide, car Hérodote ne s'accorde point avec cet Auteur sur la maniere dont Minos traita les Cariens. Il prétend que le roi de Crète ne les chassa point des Cyclades ; il leur fut permis d'y demeurer, à la condition de joindre un certain nombre de leurs vaisseaux aux flottes que ce Prince jugeroit à propos d'équiper [f]. Quoi qu'il en soit de ces deux narrations, il en résulte toûjours que dès une très-grande antiquité, les Cariens s'étoient adonnés à la navigation ; mais on ne voit point qu'ils se fussent également appliqués au commerce.

[a] Voy. Acad. des Inscript. t. 9. Mém. p. 113.
[b] Voy. Thucyd. l. 1. p. 6.
[c] Philocor. *apud* Strab. l. 9. p. 609.
[d] Thucyd. l. 1. p. 4.
[e] Ibid.
[f] L. 1. n. 171.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Grecs.

SI L'ON se rappelle ce que j'ai dit dans les Livres précédens sur l'ancien état de la Grece [a], on concevra facilement que pendant plusieurs siécles le commerce a dû y être inconnu. Les premiers habitans de cette partie de l'Europe n'avoient entre eux ni liaison ni communication, & par conséquent nul trafic & nul négoce. Leurs meilleurs Historiens en conviennent [b]. Vers le tems d'Abraham à peu près, quelques colonies sorties de l'Egypte passerent dans la Grece. Ces nouvelles peuplades en civiliserent un peu les habitans, & leur communiquerent quelques teintures des arts & des sciences; mais ces premieres semences furent bientôt étouffées [c]. Enfin, on vit successivement & dans l'espace de moins d'un siécle, Cécrops, Cadmus, Danaüs, &c. venir former de nouveaux établissemens dans la Grece. Ces dernieres Colonies réussirent plus heureusement que les premieres à policer cette contrée. Leurs chefs parvinrent à persuader aux Grecs de s'adonner à l'agriculture [d]. Dès lors on vit le commerce naître chez ces Peuples. Ces faits sont parfaitement conformes à tout ce qui reste d'anciennes traditions. Elles nous apprennent que l'usage de trafiquer n'a commencé à s'introduire dans la Grece que quelques années après l'arrivée de Cadmus. C'est à Bacchus, petit-fils de ce Prince, que l'antiquité attribuoit l'institution de tous les reglemens relatifs à cet objet [e].

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'originairement le commerce ne se faisoit que par échange, & que c'étoit l'estimation qui alors régloit le prix des effets dont on vouloit négocier. On y a vû aussi que les Peuples n'ayant pas tardé à reconnoître les inconvéniens de cette façon de trafiquer, avoient cherché les moyens d'y remédier, & que successivement ils avoient

[a] Voy. prem. Part. Liv. I. Art. V. = Seconde Part. Liv. I. Chap. IV. & Liv. II. Sect. 2. Chap. I.

[b] Voy. Thucyd. l. 1. p. 2.

[c] Voy. *suprà*, Liv. II. p. 174.

[d] Voy. ibid. p. 175.

[e] Plin. l. 7. sect. 57. p. 411.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

inventé les meſures, puis les poids & les balances. J'ai remarqué qu'enſuite on avoit introduit les métaux dans le commerce, comme ſignes communs & repréſentatifs des marchandiſes; que dans les premiers tems c'étoit le poids qui en régloit le prix, & qu'enfin on avoit trouvé l'art de fabriquer la monnoye proprement dite [a]. L'hiſtoire du commerce chez les Grecs, préſente une image fidele de ces différentes gradations; mais il eſt difficile d'en marquer l'époque, & d'aſſigner le tems de la plupart de ces uſages.

Il eſt certain que la maniere primitive de vendre & d'acheter par échange a eû lieu originairement dans la Grece. Cette façon de trafiquer étoit encore en uſage au tems de la guerre de Troye. Dans l'Odyſſée, Minerve, déguiſée ſous la figure d'un étranger, dit qu'elle trafique ſur mer & qu'elle va à Témèſe chercher de l'airain pour l'échanger contre du fer [b]. Non-ſeulement l'échange avoit lieu dans le commerce en gros, mais auſſi dans le commerce en détail. Dans l'Iliade pluſieurs vaiſſeaux chargés de vin arrivent de Lemnos au camp des Grecs; auſſi-tôt les troupes cherchent à s'en procurer, les uns pour de l'airain, les autres pour du fer, ceux-ci pour des peaux, & ceux-là pour des bœufs. On donnoit même juſqu'à des eſclaves [c].

Dans ces paſſages Homère ne dit point qu'on meſurât ou qu'on peſât les marchandiſes dont on trafiquoit; mais il faut le ſous-entendre. On voit en effet par d'autres endroits de ce Poëte que les meſures [d] & les balances [e] étoient alors connues. Il ne faut donc pas s'arrêter aux Auteurs qui veulent faire paſſer Phéidon d'Argos pour l'inventeur des poids & des meſures dans la Grece [f]. Ce Prince n'a paru que quelque tems après Homère [g]. J'accorderai tout-au-plus que Phéidon trouva l'art de perfectionner les poids & les meſures: c'eſt le ſentiment de pluſieurs Ecrivains de l'antiquité [h].

Quoique la maniere de trafiquer par échange fût encore uſitée du tems de la guerre de Troye, dès lors néanmoins les

[a] Liv. IV. Chap. I.
[b] L. 1. v. 182, &c.
[c] L. 7. v. 492, &c.
[d] Iliad. l. 7. v. 471, &c.
[e] Ibid. l. 8. v. 69, &c.
[f] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 414. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 112. = Schol. Pindar. *ad* Olymp. Od. 13.
[g] Voy. Marsh. p. 420.
[h] Syncell. p. 198. = Iſidor. Orig. l. 16. c. 24.
C'eſt auſſi ce qu'on doit conclure de la maniere dont s'expriment ſur Phéidon *Herod.* l. 6. n. 127. = Strabo, l. 8. p. 549.

métaux étoient introduits dans le commerce. Homère parle souvent de talens d'or [a]. Il paroît assez constant que c'étoit le poids qui dans les premiers tems décidoit chez les Grecs, comme chez les anciens Peuples, de la valeur des métaux. On peut dire même qu'on en trouve une preuve dans l'étymologie du mot *talent*, qui tenoit lieu aux Grecs de notre livre idéale, ou livre de compte. Ce terme signifioit originairement en Grec *balances*, *poids*.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

A l'égard de la monnoie, il est presque impossible de pouvoir déterminer avec précision le tems auquel l'usage s'en est introduit dans la Grèce. Les Anciens sont partagés tant sur l'époque, que sur l'auteur de cette invention. Les uns en font honneur à Erichthonius quatrieme roi d'Athènes [b]. Ce Prince vivoit environ vers l'an 1513 avant J. C. D'autres rapportent l'art de battre la monnoie à Phéidon roi d'Argos [c]. Cette époque tombe à l'an 890 avant J. C. Il y en a enfin qui attribuent cette invention aux Eginètes [d], mais sans fixer de tems.

Si l'on veut consulter Homère pour éclaircir cette question, on n'y trouvera rien qui soit absolument décisif. Ce Poëte, comme je viens de le dire, parle assez souvent de talens. On voit encore que dans plusieurs occasions, pour distinguer la valeur ou le prix d'une chose, il se sert de cette expression : elle valoit cent *Bœufs* ; elle en valoit neuf [e]. Cette maniere de s'exprimer, aussi bien que l'emploi du *talent* dans Homère, ont donné lieu à de grandes contestations entre les Critiques.

Les uns pensent que cette façon de désigner le prix d'une chose par un certain nombre de bœufs, ne doit pas être prise à la lettre. On doit l'entendre, disent-ils, de certaines pieces de Monnoie qui s'appelloient des *bœufs*, parce qu'elles portoient l'empreinte de cet animal [f]. Les espéces de cette fabrique

[a] Voy. Feith. Antiq. Homer. l. 2. c. 10. p. 201.

[b] Voy. Hygin. Fab. 274. p. 327. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 414. = Pollux, l. 9. c. 6. p. 1063.

A la vérité Pline & Hygin ne disent pas expressément qu'Erichthonius mit le premier en usage la monnoye. On peut cependant le conjecturer, de ce que d'un côté Pline dit qu'Erichthonius inventa l'argent, & que de l'autre Hygin, dit que ce Prince fut le premier qui fit connoître ce métal aux Athéniens. Cette conjecture se trouve fortifiée par le témoignage de Pollux, qui met Erichthonius au nombre de ceux qui passoient pour avoir introduit la monnoye à Athènes.

[c] Strabo, l. 8. p. 577. = Pollux, *loco cit.* p. 1062.

[d] Ælian. Var. Hist. l. 12. c. 10.

[e] Iliad. l. 2. v. 449. l. 6. v. 236. l. 21. v. 79.

[f] Pollux, l. 9. c. 6. §. 60. p. 1029. = Schol. Homeri *ad* Iliad. l. 2. v. 449. & *ad* l. 21. v. 79.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

étoient d'or [a]. Elles avoient cours principalement chez les Athéniens & dans l'Isle de Délos [b]. Suivant Plutarque, Théſée fut le premier qui mit cette monnoie en uſage. Il la marqua d'un bœuf, dit cet Hiſtorien, ſoit en mémoire du taureau de Marathon, ſoit dans la vue d'exhorter les Athéniens au labourage [c]. Je ne crois pas que Plutarque ait touché les vrais motifs de cet uſage. J'en dirai la raiſon dans un moment. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut douter que ces pieces d'or marquées de l'empreinte d'un bœuf, n'ayent été autrefois très-répandues dans la Grece: Elles avoient même donné lieu à ce proverbe ancien & fameux, *Il porte un Bœuf ſur la langue* [d] qu'on appliquoit à ceux qui avoient vendu leur ſilence & ſe taiſoient pour de l'argent [e].

D'autres Critiques ſoutiennent qu'Homère a entendu tout naturellement des bœufs, & que telle étoit du tems de la guerre de Troye la maniere d'eſtimer & de déſigner le prix d'un effet quelconque [f]. Ainſi, lorſqu'on diſoit qu'une choſe valoit dix bœufs, cent bœufs, &c. on entendoit réellement qu'il auroit fallu donner dix bœufs, cent bœufs, en échange de cet effet.

Il y en a enfin qui prenant un parti mitoyen entre ces deux opinions, prétendent que dans ces paſſages d'Homère il n'eſt queſtion ni de pieces monnoyées qui portaſſent l'empreinte d'un bœuf, ni de bœufs réels. Leur ſentiment eſt que cette eſpéce de monnoie conſiſtoit dans des morceaux d'or ou d'argent, qu'on coupoit proportionnément à ce que pouvoit valoir un bœuf [g].

A l'égard du TALENT, il eſt encore plus difficile d'en donner une notion exacte & de conjecturer l'idée qu'on pouvoit attacher à ce mot dans les ſiécles héroïques. Certains Commentateurs avancent qu'il y avoit alors des pieces de monnoie nommées *talent* [h]. D'autres, & c'eſt le plus grand nombre, croyent que le poids ſeul régloit le prix de cette ſorte de monnoye, c'eſt-à-dire, qu'on appelloit *talent* une certaine quantité de métal peſant un certain poids: c'eſt pourquoi, diſent-ils, il eſt parlé dans l'antiquité de *grands* & de *petits* talens, relativement au poids. Du ſurplus, ils ſoutiennent qu'il n'y a jamais eû de pieces monnoyées

[a] Schol. Hom. *ad* Iliad. *loco cit.*
[b] Pollux, *loco cit.* p. 1029 & 1030.
[c] *In* Theſ. p. 11.
[d] Æſchyl. *in* Agamemn. v. 36.
[e] Pollux. *loco cit.* p. 1030. = Suidas, t. 1. p. 449. = Heſychius, *voce*, Τάλαντον. = Euſtath. *ad* Iliad. l. 1. v. 449.
[f] Pollux, l. 9. c. 6. ſegm. 73 & 74. = Kuſter, *ad* Suid. Αλφανει, not. (14) t. 1. p. 128.
[g] Ottho Sperling. de Numm. c. 22. p. 144.
[h] Feithius, l. 2. c. 10 p. 201.

connues

connues & désignées sous le nom de *Talent* : c'étoit, ajoutent-ils, une simple maniere de compter & d'évaluer les grosses sommes. Entre tant de contestations & de difficultés, voici le sentiment qui ma paru le plus probable.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je pense, d'après le plus grand nombre des Auteurs, qu'il y a eû, dès les siécles héroïques, de la monnoie marquée chez les Grecs. Je présume que cette invention leur avoit été apportée par les différentes Colonies de l'Asie & de l'Egypte qui vinrent successivement s'établir dans la Grece. Je crois avoir suffisamment montré dans la premiere Partie de cet Ouvrage l'ancienneté de la monnoie dans la Phénicie, l'Assyrie & l'Egypte [a]. J'ajouterai que la premiere monnoie des Grecs portoit l'empreinte d'un bœuf. Le témoignage des Ecrivains de l'Antiquité y est formel & unanime [b]. On apperçoit même très-aisement les motifs de ce choix. Avant que les Grecs eussent introduit les métaux dans leur commerce, ils se servoient de bœufs, comme de la marchandise la plus chere pour apprécier tous les autres effets [c]. Les Romains en avoient usé de même dans les premiers tems [d]. Lorsqu'ensuite les Grecs apprirent l'art d'imprimer sur une certaine portion de métal, une marque qui pût en constater le prix & la valeur, ils choisirent naturellement pour premiere empreinte l'objet qui leur avoit servi originairement à apprécier tous les effets commerçables. Il me semble donc qu'Homère a désigné ces anciennes espéces dans les passages où il estime le prix de quelque effet par une certaine quantité de bœufs. Je pense au surplus qu'il en a été des premieres monnoies Grecques comme de toutes celles des anciens Peuples. Je veux dire qu'elles étoient très-informes & très-grossieres. On doit regarder Phéidon d'Argos comme le premier qui ait montré aux Grecs l'art de donner à leurs espéces monnoyées une forme réguliere & agréable. C'est dans ce sens, à ce que je présume, qu'il faut conserver à ce Prince le titre d'inventeur de la monnoie dans la Grece.

Il n'est pas si aisé d'expliquer ce qu'Homère a entendu par le mot de TALENT. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eû de piece de monnoie qui ait porté ce nom. On doit donc présumer que le talent étoit alors une monnoie fictice. Nous sçavons en effet,

[a] Liv. IV. Chap. I. p. 269, &c.
[b] Voy. *suprà*, p. 311 & 312.
[c] Voy. Paus. l. 3. c. 12. p. 235.
[d] Voy. Plin. l. 18. sect. 3. p. 98, l. 33; sect. 13. p. 610. = Columel. *in* Præfat. l. 7.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

qu'outre les espéces réelles d'or, d'argent & de cuivre, les Anciens se servoient dans le calcul de monnoie fictice, autrement dite monnoie de compte, qui n'étoit, comme aujourd'hui, qu'une maniere de supputer. Par exemple, chez-nous la somme de cinquante livres est censée devoir contenir 50 pieces appellées LIVRES. Ces pieces cependant ne sont pas réelles, cette somme pouvant être payée en différentes espéces, comme en louis d'or, en écus, ou autre monnoie ayant cours. Il en aura été de même chez les Grecs, du TALENT, qui originairement ayant servi à peser l'or & l'argent, fut ensuite appliqué à désigner une certaine quantité de ces métaux réduite en monnoie; quantité qui, suivant toutes les apparences, étoit assez peu considérable dans les premiers tems. En effet, Homère ne présente une somme de deux talens d'or, que comme un des moindres objets de tous ceux qui composent les prix des jeux célébrés par Achille pour honorer les funérailles de Patrocle [a]. Observons encore que le même Poëte ne parle jamais ni de dragmes, ni d'oboles, &c. On en peut inférer que ces petites monnoies, si propres à faciliter le commerce en détail, & surtout le débit des denrées, étoit encore inconnues dans la Grece, au tems de la guerre de Troye.

Je ne m'arrêterai point à rechercher les moyens dont les Grecs se sont servis originairement pour exercer leur commerce intérieur. Nous ignorons dans quel tems ces Peuples ont appris à se servir de bêtes de somme pour transporter les marchandises. On sçait seulement qu'ils avoient l'usage des chariots très-anciennement. Les Grecs étoient redevables de cette connoissance à Erichthonius quatrieme roi d'Athènes [b], dont l'époque tombe à l'an 1513 environ avant J. C. A l'égard des batteaux, il n'est pas possible de marquer le tems auquel l'usage s'en est introduit dans la Grece.

De quelque maniere que les Grecs pussent exercer leur commerce intérieur, il a dû être long-tems foible & languissant. Anciennement il n'y avoit point de villes fortes dans la Grece, & moins encore d'état florissant. On n'y cultivoit point les terres, & les arts y étoient très-peu connus [c]. Indépendamment du manque d'industrie, les dangers auxquels les Voyageurs étoient exposés,

[a] Iliad. I. 23. v. 269.

[b] Ælian. Var. Histor. l. 3. c. 38. || Tertull. de Spect. c. 9. = Euseb. Chron. l. 2. p. 79.

[c] Voy. Thucyd. I. 1. p. 2-6-9. = Herod. l. 8. n. 137. = Voy. aussi *suprà*, Liv. II. Sect. 2de Chap. I.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

aux tems héroïques, formoient un obſtacle à la circulation & au progrès du commerce. De toutes parts les chemins étoient infeſtés de brigands, & on ne pouvoit marcher que bien armé [a]. Théſée ſe rendit immortel par ſon courage & ſon activité à purger ſa patrie des voleurs qui l'infeſtoient. Ses exploits rétablirent la ſureté publique, & les chemins dorénavant furent libres [b]. Ce Héros s'étoit propoſé l'exemple d'Hercule, qui avoit employé la meilleure partie de ſa vie à parcourir la Grece pour exterminer les ſcélerats & les brigands (1).

Si les Grecs, aux tems héroïques, avoient peu de facilité pour exercer leur commerce par terre, ils trouvoient encore de plus grands obſtacles à ſurmonter du côté de la mer. On en va juger par les faits que préſente l'hiſtoire de la navigation chez ces Peuples; hiſtoire qui doit néceſſairement précéder celle de leur commerce maritime.

Les Grecs, dont le partage ſemble avoir été d'emprunter des autres nations les premiers élémens des connoiſſances les plus utiles, dûrent à des étrangers les premieres notions de l'art de naviger, art dans lequel ils excellerent par la ſuite. Les premiers principes leur en furent apportés par les colonies qui, vers le tems d'Abraham, firent la conquête de la Grece ſous la conduite des Princes Titans [c]. L'anarchie qui ſuivit la prompte extinction de cette famille [d], ne permit pas aux Grecs de profiter de cette découverte. Le voiſinage de la mer devint même funeſte à ceux qui s'y étoient établis. Ils ſe virent bientôt aſſaillis par quantité de pirates. N'étant pas en état de réprimer leurs violences, il ne leur reſta d'autre parti à prendre que celui d'abandonner les côtes pour ſe retirer dans le milieu des terres [e]. Les conducteurs des dernieres colonies qui paſſerent de l'Egypte & de l'Aſie dans la Grece, enſeignerent à ces Peuples les moyens de ſe défendre contre les incurſions des Pirates. Ils leur perſuaderent pour cet effet de ſe réunir, de bâtir des villes & de les fortifier [f]. Les

[a] Thucyd. l. 1. p. 2. = Apollod. l. 3. p. 206. = Plut. *in* Theſ. p. 3.

[b] Apollod. Plut. *loc. cit.* = Pauſ. l. 2. c. 1. p. 112.

(1) Tel étoit l'état de la France au commencement de la troiſieme Race. Toute communication d'un pays à un autre étoit alors interceptée.

[c] Voy. Æſchyl. *in* Prometh. Vincto, v. 466.

[d] Voy. la prem. Part. Art. V. p. 61.

[e] Thucyd. l. 1. p. 6.

[f] Philocor. *apud* Strab, l. 9. p. 609. = Thucyd. l. 2. p. 108.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Grecs alors se trouverent en état d'habiter les bords de la mer & de s'adonner à la navigation.

Les habitans de l'Attique paroissent avoir été les premiers qui ayent joui de cet avantage. Ils en furent redevables à Cécrops qui, à la tête d'une colonie Egyptienne, vint s'établir dans cette contrée 1582 ans avant J. C. [a]. Il y a lieu de croire que ce Prince étoit ou accompagné d'une petite flotte, ou qu'il fit construire quelques navires sur le modèle de son bâtiment. On voit en effet, que Cécrops étoit dans l'usage d'envoyer chercher en Sicile les bleds dont sa colonie avoit besoin pour subsister [b]. On doit croire même que les Athéniens avoient alors quelques forces Navales. L'histoire dit qu'Erésichton fils de Cécrops s'empara de l'Isle de Délos [c], 1558 ans avant J. C. Une pareille expédition ne pouvoit réussir que par le moyen d'un certain nombre de bâtimens. Il ne semble pas néantmoins que ces premieres entreprises ayent eu de suite. Tout nous porte au contraire à juger que les Athéniens, après la mort de Cécrops, négligerent la marine & perdirent de vue cet important objet. On voit que du tems de Thésée ils furent obligés d'avoir recours à des matelots & à des pilotes de Salamine pour conduire le vaisseau qui porta ce Héros en Crète [d]. Nous remarquerons encore que pendant plusieurs siécles les Athéniens n'ont eû qu'un seul port, qui étoit celui de Phalère [e]. Ce n'étoit, à proprement parler, qu'un méchant havre.

D'autres Peuples de la Grece s'adonnerent, vers les mêmes siécles à la Navigation, & s'y distinguerent beaucoup. Tels furent les habitans de l'Isle d'Egine auxquels d'anciens mémoires attribuoient l'invention de cet art [f]. Tels furent aussi les habitans de Salamine qui paroissent l'avoir emporté, aux tems héroïques, par leur habileté & leur expérience dans la Marine [g]. On peut mettre encore les Argiens de ce nombre: & ce n'est pas sans fondement. Le vaisseau sur lequel Danaüs passa dans la Grece, a été célébré par tous les Ecrivains de l'Antiquité [h]. On n'ignore pas que ce

[a] Voy. *suprà*, Liv. I. Chap. IV. Art. I. p. 17.

[b] Tzetzès *ex* Philocor. *ad* Hesiod. Op. v. 32. p. 18. Edit. *in*-4° 1603.

[c] Paus. l. 1. c. 31. = Euseb. Chron. l. 2. n. 90. p. 76. = Athen. l. 9. p. 392, selon la correction de Casaubon, Animadv. p. 673. = Syncell. p. 153.

[d] Plut. *in* Thes. p. 7.

[e] Paus. l. 1. c. 1. p. 3.

[f] Hésiod. Fragm. p. 343.

[g] Voy. *infrà*, p. 322.

[h] Apollod. l. 2. p. 63. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 417.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux

Prince s'empara du thrône d'Argos 1510 ans avant J. C. [a]. Mais on peut dire que de tous ces Peuples il n'y en a point qui pussent alors faire comparaison avec les Crétois. Minos a passé constamment chez les Anciens pour le premier Prince Grec qui ait eû l'empire de la mer [b]. Je parle de Minos second qui tira une vengeance si sanglante des Athéniens pour le meurtre de son fils Androgée [c]. Ce Prince fut en état d'équiper une armée navale assez forte pour nettoyer la mer des Pirates qui l'infestoient [d]. Cet empire de la mer, dont l'antiquité fait honneur à Minos, ne doit s'entendre au surplus que de la supériorité dont il jouissoit dans la mer de Crète & les Isles adjacentes; c'est à dire, que ce Prince ayant une plus grande quantité de vaisseaux dans ces parages, y étoit le plus puissant. A l'égard du commerce maritime des Crétois, je ne trouve rien dans tout ce qui nous reste de l'antiquité, qui puisse servir seulement à l'indiquer.

On reconnoît quelques traces d'expéditions maritimes dans ce que l'ancienne Mythologie nous a conservé des voyages de Bellérophon, de Persée & d'Hercule [e]. Mais je doute que ces entreprises ayent été aussi étendues que certains Critiques modernes voudroient le persuader [f]. Les Grecs étoient alors trop ignorans dans la Marine. Quoique leurs Ecrivains ayent beaucoup vanté les forces navales de Minos, on ne doit pas se former une grande idée de la flotte de ce Prince. Les vaisseaux dont elle étoit composée, méritoient à peine ce nom. Ils ne portoient point de voiles. Dédale passoit constamment dans l'antiquité Grecque pour les avoir inventées lorsqu'il cherchoit les moyens de s'enfuir de l'Isle de Crète. Ce fameux Artiste trouva alors, dit-on, le secret de s'aider du vent pour hâter la course de son vaisseau. A la faveur de cette nouvelle découverte, son navire passa impunément au milieu de la flotte de Minos, sans qu'elle pût le joindre; l'adresse & la force des rameurs cédant à l'activité du vent dont Dédale avoit l'avantage [g].

Cette connoissance ne fit pas alors de grands progrès chez les

[a] Voy. *supra*, Liv. I. Chap. IV. Art. II. p. 34.

[b] Thucyd. l. 1. p. 4. = Herod. l. 3. n. 122. = Arist. de Repub. l. 2. c. 10. = Diod. l. 4. p. 304. = Strabo, l. 10. p. 730.

[c] Plato de Leg. l. 4. p. 825.

[d] Thucyd. l. 1. p. 4.

[e] Voy. les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 7. H. p. 37, &c.

[f] Id. ibid. p. 220, &c.

[g] Plin. l. 7. sect. 57. p. 418. = Paus. l. 9. c. 11. p. 732.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Grecs. Il paroît à la vérité que depuis Dédale ils se servirent de voiles; mais ils ignoroient l'art de les diriger à propos. Eole, le même qui reçut Ulysse au retour de Troye, passoit dans la Grece pour le premier qui eût enseigné aux Navigateurs à connoître les vents & la maniere d'en profiter en orientant les voiles convenablement à leur direction [a]. Eh, que penser encore de ces instructions? Du tems d'Homère, c'est-à-dire, près de 300 ans après la guerre de Troye, les Grecs ne connoissoient que les quatre vents cardinaux [b]. Vitruve & Pline nous apprennent que ces Peuples ignorerent long-tems l'art de subdiviser les parties intermédiaires de l'horison, & de déterminer un nombre de Rhumbs suffisant pour fournir aux besoins d'une navigation un peu étendue [c].

Le voyage que les Argonautes entreprirent pour pénétrer dans la Colchide, fit faire aux Grecs quelques progrès dans l'architecture navale. Jusqu'alors ces Peuples, de l'aveu de leurs meilleurs Historiens, ne s'étoient servis que de barques & de petits navires marchands [d]. Jason prévoyant tous les dangers de l'expédition qu'il méditoit, prit des précautions extraordinaires pour la faire réussir. Il fit construire au pied du mont Pélion dans la Thessalie, un vaisseau qui par sa grandeur & son appareil surpassoit tous ceux qu'on avoit vûs jusqu'à ce moment. Ce fut le premier vaisseau de guerre qui sortit des ports de la Grèce [e]. Le bruit de cet armement s'étant répandu, tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans la Nation voulut y avoir part, & s'embarqua sous la conduite de Jason, 1253 ans avant J. C.

Il seroit assez satisfaisant de pouvoir pénétrer les motifs & l'objet d'une entreprise à laquelle la Grèce entiere s'intéressa: mais les événemens de ces tems reculés sont enveloppés de tant de fables, qu'il est bien difficile d'en démêler la vérité. On ne peut point décider au juste ce que c'étoit que la Toison d'or, dont les Argonautes se proposoient la conquête. Les sentimens des Auteurs anciens sont très-partagés sur ce point. Le voyage des Argonautes avoit pour but, suivant quelques-uns, de retirer de la Colchide

[a] Diod. l. 5. p. 336. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 416. = Servius, *ad* Æneid. l. 1. v. 56.
[b] Odyss. l. 5. v. 295.
[c] Vitruv. l. 1. c. 6. = Plin. l. 2. sect. 46. p. 96.
[d] Diod. l. 4. p. 285.
[e] Diod. ibid. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 417.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux

les tréſors que Phryxus y avoit portés [a]. D'autres penſent que l'idée de la Toiſon d'or eſt née de l'uſage où l'on étoit dans ces contrées, de ramaſſer, par le moyen des peaux de moutons, l'or que rouloient certains torrens [b]. Varron croit que cette fable tire ſon origine d'un voyage entrepris par quelques habitans de la Grece, afin d'aller acheter les laines & les autres fourures précieuſes que la Colchide fournit en abondance [c]. D'après ce ſentiment qui a été adopté par pluſieurs Critiques modernes [d], on ne devroit regarder l'expédition des Argonautes que comme une entrepriſe formée par quelques Marchands aſſociés pour faire de nouvelles découvertes. Je ne parle point des viſions des Alchymiſtes. Accoutumés à trouver par-tout le ſecret du grand œuvre, ils veulent que les Argonautes ayent entrepris le voyage de la Colchide dans le deſſein d'en rapporter un livre écrit ſur des peaux de moutons, où étoit contenu le ſecret de faire de l'or [e].

De tous ceux qui ont eſſayé de développer cet événement, je crois qu'Euſtathe eſt celui qui en a donné l'idée la plus juſte & la plus exacte [f]. Il l'avoit tirée d'un ancien Hiſtorien (1). Le voyage des Argonautes, ſelon cet Auteur, étoit tout à la fois une expédition Militaire & Marchande. L'objet qu'ils ſe propoſoient étoit de s'ouvrir le commerce du Pont Euxin, & de ſe l'aſſurer en même tems par quelques établiſſemens. Il falloit, pour y réuſſir, une flotte & des troupes. Auſſi l'armement des Argonautes étoit-il compoſé de pluſieurs vaiſſeaux, & ils laiſſerent des Colonies dans la Colchide. On en trouve la preuve dans Homère & dans pluſieurs autres Ecrivains [g]. Néanmoins la plûpart des Poëtes n'ont parlé que de la navire Argo, parce qu'étant l'Amiral de cette flotte, ce vaiſſeau portoit les Princes qui aſſiſterent à ce voyage. Les autres objets de cette entrepriſe n'intéreſſoient pas également la Poëſie & les Muſes.

[a] Voy. Herod. l. 7. n. 197. = Diod. l. 4. p. 290. = Hygin. Fab. 3. = Palæphat. c. 31. p. 39.

[b] Strabo, l. 11. p. 763. = Appian. de Bell. Mithridat. p. 242.

Vers le Fort-Louis, on ſe ſert de pareilles toiſons pour recueillir la poudre d'or que le Rhin roule. Quand ces peaux en ſont bien remplies, on peut, par alluſion, les appeller des toiſons d'or.

[c] De Re Ruſt. l. 2. c. 1.

[d] Le Clerc. B. Univ. t. 1. p. 247. = Mém. de Trév. Juin 1702. p. 66.

[e] Suid. *voce* Δέρις, t. 1. p. 525 = Anonym. Incred. c. 3. p. 86.

[f] Ad Dionyſ. Perieget. v. 689.

(1) Charax.

[g] Iliad. l. 5. v. 641, &c. = Plin. l. 6. ſect. 5. p. 305. = P. Mela, l. 1. c. 19. p. 106. = Strabo, l. 11. p. 758. = Euſtath. *loco cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'entreprendrai pas de suivre les Argonautes dans leurs courses. Faute d'entendre assez bien la navigation, leur flotte erra long-tems sur différentes côtes. Ils coururent un grand risque dans le passage des Cyanées ou Symplégades. C'est ainsi qu'on nommoit autrefois un amas de rochers qui se présentent à 4 ou 5 lieues de l'entrée du Pont Euxin. Comme ils sont assez près les uns des autres, à mesure qu'on s'en éloigne, ou qu'on s'en approche, ces rochers paroissent se joindre ou se séparer. Les flots de la mer qui viennent s'y briser avec impétuosité élevent une vapeur qui obscurcissant l'air, empêche de distinguer nettement les objets & augmente l'illusion [a]. Du tems des Argonautes on croyoit ces rochers mobiles, & l'on s'imaginoit qu'ils se rejoignoient pour fracasser les vaisseaux dans leur passage [b]. Effrayés à l'aspect de ce détroit, nos héros lacherent, dit-on, une colombe pour essayer si elle y passeroit impunément. L'oiseau en fut quitte pour perdre le bout de sa queue. Les Argonautes enhardis par cet exemple, franchirent le passage. La navire Argo toucha seulement de sa pouppe dont il se détacha un morceau [c]. La colombe est sans doute l'emblême d'un vaisseau léger qu'on envoya découvrir le passage. Apollodore dit qu'elle perdit le bout de sa queue, expression qui signifie que ce bâtiment brisa son gouvernail contre quelques écueils. On ajoute que depuis ce moment Neptune fixa ces rochers [d], c'est-à-dire, que ce passage étant désormais connu, on ne fit plus de difficulté de le tenter.

Enfin après plusieurs autres aventures, que je passe sous silence, les Argonautes découvrirent le Caucase. Cette montagne leur servit de point de reconnoissance ; elle les guida pour entrer dans le Phase où ils mouillerent assez près d'Œa, qui alors étoit la capitale de la Colchide. Je ne dirai rien des suites de cette expédition, qui ne fourniſſent aucune lumiere ni pour le commerce ni pour la navigation. Je n'ajouterai qu'une réflexion sur cet événement considéré seulement comme entreprise maritime.

Quelques personnes peu attentives aux tems & aux circonstances dans lesquelles les Grecs tenterent le voyage de la Colchide, n'en ont pas senti toute la hardiesse. Cet exploit tant vanté,

[a] Tournefort, Voyage du Levant, t. 2. p. 149, &c.

[b] Apollod. l. 1. p. 43 = Homer. Odyss. l. 12. v. 66, &c. = Strabo, l. 1. p. 39. l. 3. p. 222, &c. = Plin. l. 4. sect. 27. p. 219. = Amm. Marcell. l. 22. c. 8. p. 310.

[c] Apollod. l. 1. p. 48 & 49.

[d] Ibid. p. 49.

disent

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

diſent ces Critiques, ne feroit pas aujourd'hui la matiere du plus léger entretien. C'étoit ſe rendre immortel à peu de frais. Heureux, ajoute-ton, ceux qui vivent dans de pareils ſiécles. Il n'eſt rien tel que de ſe placer à propos, &c.

Je doute que ceux qui parlent ainſi de l'expédition des Argonautes, ayent bien fait attention à l'état où étoit alors la navigation dans la Grece. Cet art y ſortoit à peine de l'enfance. Les Grecs, aux ſiécles héroïques, manquoient abſolument d'expérience & d'habileté dans la Marine. Ils alloient cependant affronter une mer qui leur étoit entierement inconnue [a]. Je crois donc que toute proportion gardée, il y avoit autant de danger, & par conſéquent autant de mérite dans le voyage de la Colchide, qu'il peut y en avoir eû dans les plus fameux Voyages entrepris depuis deux ſiécles. Les ſecours que les Navigateurs de ces derniers tems étoient à portée de ſe procurer, diminuoient conſidérablement les obſtacles qu'ils pouvoient rencontrer.

Depuis l'expédition des Argonautes les Grecs tournerent plus particulierement leurs vûes du côté de la mer. On peut juger des progrès qu'ils firent dans la Marine par la flotte qu'ils aſſemblerent pour porter la guerre dans l'Aſie & ruiner Troye. Elle étoit forte de 1200 vaiſſeaux [b]. Cet armement néanmoins n'eſt poſtérieur au voyage de la Colchide que d'environ 35 ans (1).

Je ne m'arrêterai point à détailler la quantité de vaiſſeaux que fournit chacun des Peuples de la Grece qui eut part à cette grande expédition. Je me contenterai de quelques obſervations générales.

Les forces navales d'Agamemnon roi d'Argos & de Mycènes devoient être conſidérables. Ce Prince avoit équipé 160 vaiſſeaux [c]. Les Athéniens en conduiſoient cinquante [d]. C'étoit beaucoup pour des Peuples qui n'avoient commencé à pratiquer la mer que depuis le regne de Théſée. Il eſt aſſez étonnant qu'en moins de quarante ans ils ayent été en état d'en fournir un pareil nombre; mais il eſt bien plus ſurprenant que les Athéniens ayent

[a] Voy. Strabo, l. 1. p. 39.

[b] Hom. Iliad. l. 2. B. v. 16, &c. Thucyd. l. 1. p. 8.

(1) Voy. Bann. Explicat. des Fables, t. 6. p. 442.

[c] Hom. Iliad. l. 2. B. v. 83 & 118.

[d] Ibid. v. 64.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

laissé tomber ensuite leur marine, & qu'il n'en soit plus question dans l'espace de 700 ans qui se sont écoulés depuis la guerre de Troye jusqu'à la bataille de Marathon: car, selon la remarque de Thucydide, ce ne fut que dix ou douze ans après cette fameuse journée que les Athéniens devinrent hommes de mer [a]; & dès lors néanmoins ils furent regardés comme le Peuple de la Grece qui entendoit le mieux la navigation (1).

Il falloit aussi que les Lacédémoniens se fussent adonnés à la marine quelque tems avant la guerre de Troye. Ménélas roi de Sparte commandoit soixante vaisseaux [b]. On pourroit croire que ces peuples l'emportoient alors sur les Athéniens qui n'en donnerent que cinquante. Mais il faut observer que l'armement de Ménelas n'étoit pas composé des seuls vaisseaux fournis par Sparte. Homère nomme plusieurs autres villes qui étant alors dans la dépendance de Ménélas avoient contribué à former son escadre; au lieu que les cinquante vaisseaux des Athéniens avoient été équipés par la seule ville d'Athènes. La navigation au surplus n'a jamais été la partie dans laquelle les Lacédémoniens se soient distingués. Lycurgue qui donna des loix à Sparte plusieurs siécles après la guerre de Troye, proscrivit entierement la marine [c].

On remarque qu'Homère ne parle point de Corinthe, ville très-célébre dans les autres Ecrivains de l'antiquité, par son commerce & par ses forces maritimes. Sans doute qu'aux tems héroïques les Corinthiens ne s'étoient pas encore fait connoître pour leur habileté dans la marine. Ces Peuples d'ailleurs étoient alors soumis aux rois de Mycènes, ils marchoient sous les ordres d'Agamemnon [d].

Il paroît que la flotte combinée des Princes de la Grece se rendit heureusement devant Troye; l'histoire ne fournit sur cette traversée aucun événement relatif à la navigation.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'il n'étoit point fait mention dans la haute antiquité de combats donnés sur la mer. Si l'on en croit certains mémoires, Minos est le premier

[a] L. 1. p. 11 & 13.

(1) On disoit dans la Grece: *Les Athéniens pour la mer.*

[b] Hom. Iliad. l. 2. B. v. 94.

[c] Voyez la troisieme Partie Liv. IV. Chap. III.

[d] Hom. Iliad. l. 2. B. v. 77. = Voyez aussi Paus. l. 2. c. 4.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

qui s'y soit hazardé [a]. C'est un fait qu'on ne peut ni nier ni assurer positivement. Il paroît seulement assez certain que ce Prince réprima les Pirates qui désoloient la mer Egée [b]. Mais il put y parvenir sans donner de combats sur mer. Ce fut peut-être en détruisant leurs vaisseaux dans les Ports & dans les Rades où ils avoient coutume de se retirer. On trouve aussi dans Athénée que les Argonautes furent attaqués par les Tyrrhéniens qui leur livrerent un sanglant combat. Tous ces Héros, excepté Glaucus, y furent blessés [c]. Aucun Auteur de l'antiquité n'a parlé de cet événement. Athénée est le seul qui en ait fait mention sur l'autorité d'un ancien Ecrivain nommé Posis. Il rapportoit ce fait dans le troisieme Livre de son Ouvrage intitulé l'*Amazonide*. Comme ce Posis nous est entiérement inconnu, on ne sçait si cet Auteur méritoit beaucoup de croyance.

On pourroit opposer à tous ces différens faits le silence d'Homère. On ne trouve dans ses Ecrits aucun indice de bataille navale. Il n'en parle jamais, pas même de combat livré de vaisseau à vaisseau. Cependant de pareilles descriptions auroient orné ses Poëmes, & il lui auroit été facile d'y en placer quelqu'une. Il y a plus. On a vû dans le Chapitre précédent que les Troyens avoient des vaisseaux. Enée & Anténor se sauverent chacun séparément à la tête d'une flotte assez considérable [d]. On ne voit point néanmoins que les Grecs aient entrepris de s'opposer à leur retraite. L'histoire n'en dit rien. Ce silence est d'autant plus singulier que les Grecs, à ce qu'il paroît, s'étoient rendus maîtres de la mer. Il est dit dans l'Iliade qu'Iphidamas venant au secours de Troye avec douze vaisseaux, les laissa à Percope & acheva son voyage par terre [e]. Il n'est donc pas aisé de comprendre comment Enée & Anténor ont pû passer à travers la flotte des Grecs, qui faisoient la même route pour leur retour, sans rendre de combat. Quelques Auteurs prétendent, il est vrai, qu'il y avoit un traité entre ces Princes Troyens & les Grecs pour ne les point troubler dans leur retraite [f]. C'est un fait que je n'entreprendrai pas d'approfondir; mais en supposant qu'Homère ait suivi ce sentiment pour ne point faire attaquer la flotte d'Enée ni

[a] Plin. l. 7. sect. 57. p. 418.
[b] Voy. *suprà*, p. 317.
[c] L. 7. c. 12. p. 296.
[d] Voy. *suprà*, p. 307.
[e] L. 11. v. 228 & 229.
[f] Dionys. Halicarn. l. 1. p. 37.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

celle d'Anténor par les vaisseaux de Ménélas, d'Ulysse & des autres Princes Grecs, dont il raconte les courses maritimes après la prise de Troye, il est très-digne de remarque que ce Poëte n'ait point imaginé de faire la description de quelque combat naval, lui qui n'a négligé aucune occasion de parler de tout ce qu'il pouvoit avoir lû & vû.

Je viens de tracer succinctement l'histoire de la Marine chez les Grecs aux tems héroïques. Examinons maintenant quelle étoit la construction de leurs vaisseaux & la maniere dont ils navigeoient. Homère sera mon principal guide. C'est à ses Ecrits qu'on doit s'en rapporter pour tout ce qui concerne cette haute antiquité.

On peut assurer que les Grecs des tems héroïques ne mettoient pas beaucoup d'art dans la fabrique de leurs vaisseaux. Des chevrons placés à peu de distance les uns des autres, & assemblés par des tenons, en formoient la carcasse [a]. Des planches de moyenne grandeur chevillées & arrêtées avec des liens aux côtes ou membres du navire en faisoient le bordage [b]. D'autres planches plus longues formoient la carène ou fond de cale [c]. Ces bâtimens étoient pontés, & Thucydide s'est trompé en avançant que les vaisseaux qui porterent les Grecs devant Troye n'étoient point couverts [d]. Il suffit d'ouvrir Homère pour se convaincre qu'ils l'étoient. Ce Poëte dit qu'Ulysse finit son navire en le couvrant d'ais fort longs [e], termes qui désignent nécessairement le pont. Je présume que ces vaisseaux n'avoient pas de quille, Homère ne l'auroit pas oubliée (1). A l'égard du gouvernail, ils n'en avoient qu'un [f]. Il étoit fortifié des deux côtés par des claies faites de branches de saules, ou d'osier. Ce moyen avoit été imaginé pour mettre le gouvernail en état de résister à l'impétuosité des flots [g]. Les vaisseaux des Grecs différoient alors de ceux des

[a] Odyss. l. 5. v. 252 & 253.

[b] Ibid. v. 248. J'ai dit chevillées & non pas clouées, eû égard à ce qu'Homère employe dans ces passages le mot Γόμφος au lieu de celui d'Ἧλος, dont il se sert ordinairement pour désigner des cloux.

Plusieurs nations sont encore aujourd'hui dans l'usage de n'attacher le bordage de leurs vaisseaux qu'avec des chevilles. *Voy.* M. Paul. l. 1. c. 23.

[c] Odyss. l. 5. v. 252.

[d] L. 1. p. 8.

[e] Odyss. l. 5. v. 253. = Voy. aussi l. 13. v. 73 & 74. où il est dit que ce fut sur le pont de leurs vaisseaux que les Phéaciens dresserent le lit d'Ulysse.

(1) Les vaisseaux des Cosaques de l'Ukraine, n'ont point de quille. *Merc. de France*, Novembre 1750. p. 56 & 57.

[f] Odyss. l. 5. v. 255.

[g] Ibid. v. 256 & 257.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Phéniciens qui, ſuivant que je l'ai remarqué, avoient plus d'un gouvernail [a].

On ne voit point qu'il entrât alors de fer dans leur conſtruction [b]. Ces bâtimens ne pouvoient donc être qu'extrêmement groſſiers, d'autant plus que les Grecs, dans les ſiécles dont je parle, ignoroient encore l'uſage de la ſcie. Ils ne travailloient leur bois qu'avec la hache & la doloire [c]. On peut juger d'après ce détail de l'état où étoit alors l'architecture navale chez ces Peuples. Leurs ouvriers n'avoient pour guide qu'une routine groſſiere. Ils n'étoient pas en état d'appliquer à cette partie de la navigation les Mathématiques dont les Grecs n'avoient pour lors aucune notion.

On pourroit être étonné de l'eſpéce d'arbres que les Grecs employoient à conſtruire leurs navires. Ils ſe ſervoient d'aunes, de peupliers & de ſapins [d]. Nous évitons aujourd'hui de faire entrer de pareils bois dans la bâtiſſe de nos vaiſſeaux; on ne s'en ſert que pour les ouvrages du dedans (1). Mais il faut obſerver que dans les pays chauds les arbres dont je viens de parler ſont d'une eſpéce différente de celle de nos climats. Ils y ſont beaucoup plus durs & bien moins ſujets à s'altérer ou à ſe déjetter. A préſent encore, les vaiſſeaux en Turquie ſont entierement bâtis de ſapin, parce que le ſapin dans ce pays eſt auſſi bon que le chêne l'eſt en France. La préférence que les Anciens donnoient à ces bois étoit donc bien fondée; ils trouvoient même un grand avantage à s'en ſervir, car ces bois étant fort légers, ils n'en étoient que plus propres à rendre légers à la courſe les bâtimens qu'on en conſtruiſoit.

Homère ne nous apprend point ſi les Grecs, aux tems héroïques, étoient dans l'uſage de carêner leurs vaiſſeaux. Suidas dit

[a] Voy. *ſuprà*, Chap. II. p. 304.

Il paroît que dans la ſuite les Grecs adopterent la pratique des autres peuples, & mirent plus d'un gouvernail à leurs vaiſſeaux. *Voy.* Scheffer, de Milit. Naval. l. 2. c. 5. p. 146 & 147.

Quant à ce que dit cet Auteur, que dans toutes les repréſentations qui nous reſtent de la navire Argo, ce Vaiſſeau eſt toujours repréſenté avec plus d'un gouvernail, cela ne conclut rien pour le tems dont je parle. Ces repréſentations ſont des deſſeins arbitraires, & faits dans des tems trop poſtérieurs pour avoir aucune autorité. On ſçait bien qu'il ne nous reſte point de monuments de cette haute antiquité.

[b] Voy. Pauſ. l. 9. c. 16. p. 742.

[c] Voy. *ſuprà*, Liv. II. Sect. 2de Chap. III. p. 207 & 208.

[d] Odyſſ. l. 5. v. 239. = Plato, de Leg. l. 4. p. 824.

(1) On n'employe le ſapin à l'extérieur que lorſqu'il faut doubler les vaiſſeaux qui vont en Amérique, pour les garantir des vers qui piquent & percent le bordage.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

que les Phéaciens chez lesquels Ulysse fut jetté par la tempête, enduisoient leurs navires de poix [a]. Mais cette autorité est bien moderne pour des siécles aussi réculés que ceux dont nous parlons. Ce qu'il y a de certain c'est que dans les tems postérieurs on a employé à cet usage la poix, la gomme & même la cire [b].

Il n'en est pas de même à l'égard du lest. On avoit senti dès-lors la nécessité de donner aux vaisseaux une certaine pésanteur qui les fît entrer dans l'eau, leur servît de contre-poids & les empêchât de se renverser. Aussi les Grecs avoient-ils soin de lester leurs bâtimens [c]. On prétend que Diomède en partant pour Troye fit servir à cet usage les pierres de cette ville infortunée [d].

Nos vaisseaux ont quatre mâts. Ceux des Grecs au tems de la guerre de Troye n'en avoient qu'un [e], qui n'étoit pas même arrêté à demeure, puisqu'on étoit dans l'usage de le coucher sur le pont lorsque le navire étoit dans le Port. On le dressoit quand on vouloit partir, & on l'assuroit par des cordages [f]. Ce mât n'étoit traversé que par une antenne ou vergue [g]. Il seroit difficile de déterminer avec certitude si cette vergue portoit plusieurs voiles, ou si elle n'en avoit qu'une. Le premier sentiment paroît le plus probable, attendu qu'Homère nomme toûjours les voiles au plurier [h]. On les manioit par le moyen de plusieurs cordages. On voit que dès les tems héroïques les différentes manœuvres d'un vaisseau avoient chacune leur nom particulier & relatif à leur destination [i].

[a] *Voce* Ναυσικαα, t. 2. p. 600.

[b] Voy. Ovid. de Remed. Amor. v. 447. Epist. 5. v. 42. Metam. l. 11. v. 314. l. 14. v. 532.=Voss. de Idol. l. 4. c. 92. p. 549. Comme les Anciens ne se servoient point de la cire pour s'éclairer, il n'est par surprenant qu'on l'employât à enduire les vaisseaux.

[c] Odyss. l. 5. v. 257.

[d] Lycophron, Cassand. v. 618.

[e] Odyss. l. 5. v. 254.

[f] Iliad. l. 1. v. 434.=Odyss. l. 2. v. 424. & 425. l. 15. v. 290. Ces mâts devoient être à peu près disposés comme le sont ceux des coches, & des grands bateaux qui navigent sur la Seine. On les baisse lorsqu'il s'agit de passer sous l'arche d'un pont.

[g] Odyss. l. 5. v. 254.

[h] Ibid.

[i] Ibid. v. 260. Dans ces passages, par ὑπέρας, il faut entendre les cordages qui manœuvrent la vergue: par κάλως, ceux qui servent aux voiles; & par πόδας, ceux qui assurent & contiennent le mât, les mêmes que nous appellons *Haubans*. Quand il est question des cables qui servent à s'amarrer soit dans un Port, soit à la côte, Homère les désigne toujours par le mot πρυμνήσια. Mais lorsqu'il est question des manœuvres en général, ce Poëte se sert du mot πείσματα. Ainsi, à proprement parler, les πείσματα sont les cordages qui servent à la manœuvre d'un vaisseau, & les πρυμνήσια, ceux qui sont à la pouppe seulement. La différence de ces deux mots est évidente par leur étymologie. Le premier vient de πείθω; Ce nom dérive de l'usage que les mariniers font de ces cordages. Ils s'en servent pour faire obéir & tourner le vaisseau à leur gré. Le second vient de πρύμνη, qui désigne la pouppe ou l'arriere du navire.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les voiles étoient faites de différentes matieres, de chanvre, de jonc, de plantes à longues feuilles, de nattes & de peaux [a]. Il paroît cependant que celles des Grecs étoient plus ordinairement de toile [b]. Il en étoit de même à l'égard des cables. On y employoit le cuir, le lin, le genêt, le chanvre, en un mot, toutes les différentes plantes & écorces qui peuvent ſervir à cet uſage [c]. Les cables de jonc, ou d'oſier marin ſemblent avoir eû la préférence chez les Grecs, aux tems héroïques. Ils les tiroient d'Egypte où cette plante eſt fort abondante [d]. Homère ne dit point ſi l'on enduiſoit les cordages de quelque préparation qui les défendant des impreſſions de l'air & de l'eau, les préſervât de la pourriture.

La coutume de peindre & d'orner les vaiſſeaux eſt très-ancienne. Elle avoit lieu dès avant la guerre de Troye [e]. Hérodote dit qu'alors on y employoit le vermillon. La maniere dont il s'exprime fait entendre que cet uſage ne ſubſiſtoit plus de ſon tems [f].

Après avoir parlé de la conſtruction des vaiſſeaux & de leurs agrès dans les ſiécles héroïques, il eſt à propos d'examiner quelle pouvoit alors en être la forme.

Il paroît que les Grecs ont eû de bonne heure deux ſortes de conſtructions, une pour les navires marchands & l'autre pour les vaiſſeaux de guerre. Les premiers étoient fort évaſés, ayant le ventre très-large [g]. Les autres au contraire étoient de forme allongée. Tel étoit, dit-on, le navire ſur lequel Danaüs paſſa dans la Grece. Ce bâtiment avoit 50 rames, c'eſt-à-dire, 25 de chaque côté. On prétend qu'il ſervit de modèle pour conſtruire la navire ARGO, le premier vaiſſeau de guerre que les Grecs aient bâti [h]. On doit au ſurplus regarder tous ces bâtimens comme

[a] Voy. Voſſ. de Phyſiol. l. 5. c. 39. p. 661. = Scheffer, l. 2. c. 5. p. 141.

[b] Odyſſ. l. 5. v. 258, &c. l. 2. v. 426. Euſtathe conjecture que les voiles des Grecs étoient de lin, ſur ce qu'il eſt dit dans le 2 livre de l'Odyſſée, v. 426. que celles du vaiſſeau de Télémaque étoient blanches.

[c] Iliad. l. 2. v. 135. = Odyſſ. l. 2. v. 426. = A. Gell. l. 17. c. 3. = Voſſ. & Scheffer, *locis cit.*

[d] Odyſſ. l. 21. v. 390 & 391. Ces cables étoient faits de la plante appellée *Byblus*, qu'on recueilloit dans les marais d'Egypte. C'étoit une ſorte de canne ou roſeau qui porte à ſon extrémité ſupérieure une eſpéce de chevelure, ſi l'on peut s'exprimer ainſi. On faiſoit les cordages & les cables des vaiſſeaux de cette chevelure, comme ici on fait les cordes à puits d'écorce de tilleul. *Voy.* Strab. l. 17. p. 1151.

[e] Voy. Feith. Antiq. Hom. l. 4. c. 12. p. 500.

[f] L. 3. n. 58.

[g] Odyſſ. l. 5. v. 249, &c.

[h] Voy. Bochart, *in* Chan. l. 2. c. 11. p. 819. = Meziriac, *ad* Ep. Ovid. t. 2. p. 81.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

des espéces de galeres qui alloient à voiles & à rames. En effet, indépendamment des voiles, il est toujours parlé des rameurs & des bancs sur lesquels ils étoient assis [a]. Je ne dirai rien des vaisseaux à plusieurs rangs de rames, il n'en est point question dans Homère. On n'en a fait usage que depuis la guerre de Troye [b].

Quelque forme que pussent avoir alors les navires des Grecs, ils ne devoient pas être bien considérables. Les plus grands dont parle Homère sont ceux des Béotiens. Ils portoient, dit-il, six-vingts hommes [c]. On pourroit peut-être imaginer que ce Poëte n'a prétendu désigner que les troupes de débarquement, mais il n'y a pas d'apparence, puisque, comme l'observe fort bien Thucydide, c'étoient les soldats qui servoient de rameurs [d]. Je pense donc que tout l'équipage de ces vaisseaux se réduisoit à six-vingts hommes. Jugeons d'ailleurs de leur peu de capacité par l'usage où étoient alors les Grecs de tirer leurs navires à terre, dès qu'ils étoient au Port [e]. Aussi voyons-nous que quand il s'agissoit de s'embarquer, la premiere opération étoit de lancer le navire à l'eau [f]. Cette manœuvre étoit alors si aisée, que les matelots ne manquoient pas d'emporter le gouvernail de leurs vaisseaux lorsqu'ils étoient à terre, de peur qu'on ne les emmenât à leur insçû [g].

Cet usage de mettre les navires à sec dans les tems où ils ne servoient point, paroît bien extraordinaire; & cependant il étoit généralement pratiqué. La flotte des Grecs étoit enfermée dans leur camp devant Troye. Ils avoient fortifié ce camp, tant pour leur propre sureté, que pour mettre les vaisseaux à l'abri des incursions de l'ennemi [h]. Il n'est pas aisé de concevoir comment on pouvoit, après un certain tems, faire usage de pareils bâtimens qui devoient être extrêmement déjettés & entrouverts. Il falloit bien des soins pour les réparer. Les Grecs devoient y être d'autant plus attentifs que navigeant sur la Méditerranée, leurs vaisseaux demandoient une ferme consistance. La lame sur

[a] Iliad. l. 1. v. 309. = Odyss. l. 2. v. 419, &c.
[b] Thucyd. l. 1. p. 8 & 10.
[c] Iliad. l. 2. B. v. 16 & 17.
[d] L. 1. p. 8. = Voy. aussi Huet. Hist. du commerce, p. 270 & 271.
[e] Iliad. l. 1. v. 485. = Odyss. l. 11. v. 20. = Hesiod. Op. & Dies. v. 624. = Strabo, l. 4. p. 298.
[f] Iliad. l. 1. v. 308. = Odyss. l. 2. v. 389. l. 11. v. 2. = Hesiod. Op. & Dies. v. 631.
[g] Voy. Académ. des Inscript. t. 7. H. p. 38.
[h] Iliad, l. 7. v. 437.

cette

cette mer eſt très-courte & très-fréquente, par conſéquent elle heurte plus ſouvent le navire, & le fatigue beaucoup plus que ne fait l'océan.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Quant à la maniere de conduire un vaiſſeau, tout nous prouve à quel point les Grecs des tems héroïques étoient ignorans dans cet art. Quoique ces Peuples gouvernaſſent à la vûe des terres, autant qu'il leur étoit poſſible (1), ils étoient forcés néanmoins, dans bien des occaſions, de prendre la pleine mer (2). J'ignore par quel moyen les pilotes pouvoient alors diriger leur route. Nous tirons de grands ſecours de l'obſervation des hauteurs méridiennes du ſoleil. C'eſt ainſi qu'on détermine avec facilité l'élévation du Pôle, & on gouverne en conſéquence. Mais ces pratiques étoient abſolument inconnues aux navigateurs Grecs. Ils ne ſe doutoient pas des opérations que nous faiſons pendant le jour pour aſſurer la route d'un vaiſſeau en pleine mer.

A l'égard de celles qui s'exécutent pendant la nuit, on voit que les Grecs avoient dès-lors quelques notions de l'utilité qu'on peut tirer de l'obſervation des étoiles pour ſe conduire ſur mer. On prétend qu'ils devoient ces connoiſſances à Nauplius un des Argonautes [a]. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que l'art de diriger la route d'un bâtiment par l'aſpect des étoiles devoit être aſſez ancien dans la Grece. Homère nous dépeint Ulyſſe conduiſant ſa nacelle en regardant attentivement *les Pléïades*, le *Bouvier*, *l'Ourſe* & *Orion* [b]. On voit auſſi Calypſo ordonner à ce Prince de faire route en laiſſant à gauche la *grande Ourſe* [c]. Cette conſtellation étoit le principal guide des pilotes Grecs [d]. J'ai fait voir dans la premiere Partie de cet Ouvrage les inconvéniens de cette pratique, & les dangers qui devoient en réſulter [e]. D'ailleurs ces obſervations ne pouvoient être alors que bien groſſieres & bien défectueuſes. Elles ſe faiſoient à la vûe ſimple; les Grecs n'avoient point d'inſtrumens pour prendre hauteur.

Ils connoiſſoient encore moins les cartes Marines. Comment

(1) Virgile, en faiſant ranger à ſon Héros les côtes de la Grece, d'Italie & de Sicile, au lieu de le conduire par la haute Mer, s'eſt en ce point conformé aux anciennes pratiques.

(2) C'eſt ce qu'on appelle pour les galeres, *faire canal*.

[a] Theon. Alex. *ad* Arati. Phœn. p. 7.
[b] Odyſſ. l. 5. v. 272 & 275, &c.
[c] Ibid. v. 276 & 277.
[d] Voy. Scheffer, l. 4. c. 6. p. 297, &c.
[e] Liv. IV. Chap. II. p. 280.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

pouvoient-ils donc s'aſſurer des terres qu'ils vouloient gagner, ou au contraire éviter les écueils, les rochers & les côtes où il y avoit danger d'échouer? Quel devoit être enfin leur embarras, lorſqu'ils étoient accueillis d'une tempête. Dans les nuits ſombres, dans les gros tems qui ne permettent pas d'appercevoir les étoiles, un pilote ne pouvoit pas faire route. Il falloit pour lors errer à l'aventure [a] & aborder où l'on pouvoit. Homère fait arriver Ulyſſe dans différens pays; mais c'eſt toûjours ſans que ce Héros ſe doute des climats où il ſe trouve [b].

Remarquons encore que les Grecs, dans les ſiécles dont je parle, manquoient de pluſieurs machines dont l'uſage paroît indiſpenſable dans la navigation. Du tems des Argonautes, ils ne connoiſſoient pas encore les anchres [c]. Je doute même qu'on en fît uſage dans le ſiécle d'Homère. Le mot Grec qui ſert à déſigner une anchre proprement dite, ne ſe trouve dans aucun de ſes Poëmes. Il n'en emprunte aucune comparaiſon. Si l'on veut enſuite examiner attentivement les différentes manœuvres décrites par ce Poëte, lorſqu'il parle de vaiſſeaux entrans ſoit dans des ports, ſoit dans des rades peu fréquentées, il n'y en a aucune qui puiſſe faire ſoupçonner que les Grecs ſe ſerviſſent d'anchres. Je ſçais bien qu'il y a quelques paſſages dans l'Iliade & dans l'Odyſſée qu'on traduit ordinairement par *jetter l'anchre*; mais c'eſt mal à propos & ſans fondement [d]. Les Grecs alors n'employoient,

[a] Voy. Virgil. Æneid. l. 3. v. 200, &c.

[b] Odyſſ. l. 6. v. 119, &c. l. 9. v. 174, &c.

[c] Plin. l. 36. ſect. 23. p. 741. = Arrian. Peripl. Pont Eux. p. 121.

[d] Les paſſages dont il s'agit ſe trouvent dans l'Iliade, l. 1. v. 436. = Odyſſ. l. 15. v. 497. & l. 9. v. 137. Ἐκ δ' ὄνυς ἔβαλον, = οὔτ' ὀνύας βαλέεσθαι. On traduit ces paſſages par *jetter l'Auchre*. La raiſon ſur laquelle les anciens Critiques, tels qu'Euſtathe & Heſychius, ſe fondent pour interpréter ὀνὴ par *Anchre*, c'eſt, diſent-ils, qu'ὀνάζω, qui ſignifie *dormir*, vient d'ὀνὴ. Or, ajoutent-ils, l'immobilité d'un vaiſſeau qui eſt à l'anchre peut fort bien être repréſentée comme une eſpéce de ſommeil, ſur-tout en ſtyle Poëtique. Διὰ τὸ ἀγκύρᾳ ἐκβαλομένης ὑπνοῦσθαι τὴν ναῦν, *eò quòd anchorâ dejectâ, navis veluti dormiat.* C'eſt ſans doute d'après cette explication que les Lexicographes rendent le mot ὀνὴ par *Anchre*.

Mais je ne crois point cette explication à l'abri de toute critique. Je doute d'abord que l'on puiſſe dire, même en ſtyle Poëtique, d'un vaiſſeau qui eſt à l'anchre, qu'il dort. Car de quelque maniere qu'on l'attache, il a toujours ſon roulis. De plus ne peut-on pas dire également d'un vaiſſeau attaché par des cables à un rocher, ou retenu par des groſſes pierres, qu'il dort, comme on le diroit d'un vaiſſeau arrêté par des *Anchres*?

Je crois donc que par ὀνὴ on ne doit point entendre les *Anchres*, tels que les Grecs les ont eues par la ſuite, mais de groſſes pierres qui ſervoient à arrêter les vaiſſeaux.

à ce qu'il paroît, que de groſſes pierres pour arrêter leurs vaiſſeaux. Quand Ulyſſe eſt arrivé à la rade des Leſtrigons, il attache ſon vaiſſeau à un rocher avec des cables [a]. Lorſque ce Prince part du port des Phéaciens, les rameurs détachent le cable qui arrêtoit le navire par le moyen d'une pierre trouée à laquelle il étoit noué [b]. Il me paroît donc démontré qu'alors les Grecs ne connoiſſoient pas les anchres, & qu'au défaut de cette machine, ils ſe ſervoient de groſſes pierres (1).

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il y a bien de l'apparence auſſi que ces Peuples n'avoient point l'uſage de la ſonde. Homère n'en parle jamais, & rien d'ailleurs ne paroît contredire ſon ſilence. Jugeons d'après ces faits, des dangers auxquels les navigateurs Grecs étoient expoſés. Difficilement pouvoient-ils connoître la profondeur de la mer, ſçavoir ſur combien de braſſes ils étoient, être sûrs que le mouillage étoit bon, &c. Ils couroient donc riſque de toucher à chaque inſtant. De plus, n'ayant point d'anchres, quand la tempête les ſurprenoit proche des côtes hériſſées de rochers, ou des bancs, quelle devoit être leur ſituation? Ils étoient expoſés à voir leur bâtiment ſe briſer, ou tout au moins échouer à chaque moment. Le moindre accident qu'ils avoient à craindre étoit de dériver conſidérablement. Ils devoient être jettés ſouvent hors de leur route; car je ne crois pas que les Grecs connuſſent alors l'art d'enter pluſieurs mâts les uns au-deſſus des autres. Ils ne pouvoient par-conſéquent profiter des différens lits de vent, & il ne leur étoit pas poſſible, lorſqu'ils étoient une fois affalés à une côte, de s'en écarter & de s'élever au large; les voiles hautes étant les ſeules qui puiſſent agir en pareille occaſion. Enfin on ne voit pas que dans les ſiécles héroïques il y eût des pilotes-lamaneurs pour gouverner à la vûe des rades & des ports d'entrée difficile. Je ne doute donc point que les naufrages ne fuſſent alors très-fréquens. Auſſi les Anciens faiſoient-ils tant d'eſtime des pilotes, que l'hiſtoire n'a pas dédaigné de conſerver les noms de pluſieurs d'entre eux. On nomme ceux qui conduiſirent en Crète le vaiſſeau de Théſée [c].

[a] Odyſſ. l. 10. v. 96.
[b] Ibid. l. 13. v. 77.
(1) C'eſt par cette raiſon que le mot λίθος, ſignifie en pluſieurs occaſions une *Anchre*. Voy. le tréſor de H. Etienne, au mot λίθος.
[c] Plut. *in* Theſ. p. 7.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il est beaucoup question dans le voyage des Argonautes de Typhis qui servoit de pilote à ces fameux aventuriers [a]. On n'a pas non plus oublié Ancée qui le remplaça dans cette fonction [b]. On voit enfin qu'Homère parle avec les plus grands éloges de Phrontis pilote du vaisseau de Ménélas [c].

Il ne me reste plus qu'à parler du Commerce maritime des Grecs aux tems héroïques. Il ne devoit pas être bien considérable: ces Peuples n'étoient pas alors en état d'entreprendre des voyages de long cours. Je doute qu'ils connussent l'Océan; ou s'ils en avoient entendu parler, c'étoit comme d'une mer inaccessible. Ce ne fut que plus de six cents ans après l'expédition des Argonautes, que les Grecs oserent y entrer [d]. A l'égard du golphe Arabique, & de la Mer rouge, ils n'y ont point navigué avant Alexandre.

D'ailleurs pour qu'une nation puisse se livrer au trafic maritime il faut, ou que le pays qu'elle habite produise naturellement de grandes richesses, ou qu'elle y supplée par son industrie. Les Grecs, dans les tems dont il s'agit, n'étoient ni dans l'une ni dans l'autre position. La Grece n'est point riche en minéraux; & son sol, pour être fertile, a besoin d'être bien cultivé. Ses anciens habitans dénués d'arts & d'industrie n'étoient pas en état de tirer de la terre tout ce qu'elle auroit pû rendre: aussi étoient-ils en général fort pauvres [e]: d'ailleurs à peine avoient-ils entre eux quelque communication [f]. Dépourvus de richesses naturelles & des moyens qui y suppléent, avec quoi ces Peuples auroient-ils donc pû trafiquer?

Indépendamment de ces raisons, d'autres obstacles s'opposoient encore aux progrès du trafic maritime dans la Grece. Il n'y avoit point alors de sureté sur les mers. Elles étoient infestées de pirates. Sans parler des Cariens, des Phéniciens, & des Tyrrhéniens, les Grecs eux-mêmes s'étoient adonnés à la piraterie dès l'instant qu'ils avoient eû quelque habitude avec la mer [g]. Ils y avoient porté cet esprit de rapine & de brigandage qui les

[a] Apollod. l. 1. p. 42 & 43.=Hygin. Fab. 14. p. 36.
[b] Apollod. l. 1. p. 49.=Hygin. Fab. 14. p. 46.
[c] Odyss. l. 3. v. 282, &c.
[d] Voy. Herod. l. 4. n. 152.
[e] Athen. l. 6. c. 4. p. 231 & 232.
[f] Voy. *suprà*, p. 309.
[g] Voy. Odyss. l. 3. v. 72, &c.=Thucyd. l. 1. p. 4.=Strabo, l. 17. p. 1142.

animoit sur terre [a]. Le métier de corsaire n'étoit point infâme aux tems héroïques, au contraire on s'en faisoit honneur [b]. Les Souverains mêmes s'en mêloient. Ménélas, dans l'Odyssée, ne rougit point de dire à Pisistrate & à Télémaque, qui admiroient ses richesses, qu'elles étoient le fruit de ses courses maritimes [c]. C'est par cette voie que plusieurs Princes Grecs avoient amassé des trésors considérables [d]. On sent aisément quel tort une pareille licence pouvoit faire au commerce maritime, & combien il devoit en être interrompu.

Minos passoit dans l'antiquité pour le premier qui eût commencé à donner la chasse aux pirates [e]. Mais il paroît que, du tems des Argonautes, on prit des mesures plus efficaces encore pour les réprimer. Plutarque rapporte, d'après un ancien Auteur, qu'on fit alors un reglement dans la Grece, qui défendoit à qui que ce fût de mettre en mer des vaisseaux qui portassent plus de cinq hommes. Jason seul fut excepté de cette loi générale. On lui donna au contraire commission expresse de courir les mers à main armée pour détruire les corsaires & les brigands [f].

Si l'on pouvoit adopter les idées du célébre Bianchini, sur les motifs qui occasionnerent la guerre de Troye, il s'ensuivroit que dès-lors les Grecs auroient dû faire un commerce très-étendu, & qu'en général la navigation & le trafic maritime auroient été le principal objet de la politique de ces peuples. M. Bianchini, en effet, veut que la guerre de Troye ait eû pour objet, non le prétendu ravissement d'Hélène, mais la navigation & le commerce libres de la mer Egée & du Pont-Euxin. Tel fut, selon lui, le véritable motif qui arma les Grecs contre les Troyens. Cette expédition, ajoute-t-il, ne se termina point par la destruction de l'empire Troyen; mais par un traité de commerce avantageux aux Grecs [g].

Je ne crois point devoir m'arrêter à réfuter un paradoxe si singulier, qui voudroit réduire l'Iliade à une pure histoire

[a] Voy. *suprà*, p. 314 & 315.

[b] Voy. Thucyd. l. 1. p. 4 & 6. = Feith. Antiq. Hom. l. 2. c. 9. p. 192. l. 4. c. 12. p. 498.

On pensoit de même autrefois chez les peuples du Nord. On y regardoit la piraterie comme un moyen légitime d'acquérir des richesses. Bibliotheque Anc. & Mod. t. 2. p. 256 & 261, &c.

[c] L. 4. v. 90, &c.

[d] Odyss. l. 3. v. 301. l. 14. v. 230, &c.

[e] Thucyd. l. 1. p. 4.

[f] Clidemus, *apud* Plut. *in* Thes. p. 8.

[g] La Istoria Universale, Deca III. cap. 30. p. 452, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

allégorisée dans le goût Oriental. On peut mettre hardiment ce système au nombre de ceux qu'enfante une imagination vive & féconde; mais qui dénué de la moindre vraisemblance, se trouve absolument démenti par tout ce qui peut nous rester de notions historiques sur l'objet & les événemens de la guerre de Troye.

FIN DU QUATRIEME LIVRE.

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE CINQUIEME.

De l'Art Militaire.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'Époque dont nous ſommes occupés préſentement, offre pour l'art Militaire les mêmes reſſources que pour les loix, les arts & les Sciences. Je dirai plus. Les ſiécles ſuivans ne fourniſſent pas, à beaucoup près, autant de connoiſſances ſur tous ces objets. A l'égard de l'Art Militaire particulierement, il eſt certain que depuis les ſiécles héroïques juſqu'au tems de Cyrus, on n'apperçoit ni changement ni progrès dans la maniere de faire la guerre chez les Peuples dont je trace ici l'hiſtoire. Ainſi ce qu'on va lire peut ſervir à fixer nos idées ſur les connoiſſances qu'ont eues de l'Art Militaire, pendant une longue ſuite de ſiécles, les Egyptiens, les Aſiatiques & les Grecs.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Egyptiens.

L'EGYPTE, généralement parlant, n'a jamais été guerriere. Plus appliquée à faire fleurir les Loix, les Arts & les Sciences, qu'à exercer ſon Peuple aux combats, les vertus militaires n'étoient pas celles qu'elle cultivoit avec le plus de ſoin. Auſſi n'eſt-ce point par l'éclat de ſes armes que l'Egypte s'eſt attirée l'attention de la poſtérité. Il faut avouer cependant qu'elle a produit quelques Conquérans, dont les exploits ne le cédent à aucun de ceux des plus fameux Héros de l'antiquité.

On doit mettre à juſte titre dans ce nombre Séſoſtris, qui monta ſur le thrône vers l'an 1650 avant J. C. [a]. Son regne eſt l'époque de la gloire militaire des Egyptiens. Ce Prince dévoré de l'ambition la plus vaſte, ne ſe propoſa rien moins que la conquête de l'univers [b]. Il prit en conſéquence les meſures néceſſaires pour aſſurer le ſuccès de ſes armes. Son premier ſoin fut de régler l'état des troupes. Cet objet, apparemment, avoit été négligé, ou du moins mal ordonné par ſes prédéceſſeurs, puiſque les Anciens ont regardé Séſoſtris comme l'Auteur des réglemens concernant la diſcipline & le ſervice Militaire en Egypte [c]. C'eſt pourquoi je rapporterai à ſon regne ce que les Auteurs de l'antiquité nous ont tranſmis ſur ce ſujet.

On voit que la maxime des Egyptiens étoit d'entretenir toûjours ſur pied une milice nombreuſe, partagée en deux corps; celui des Calaſires & celui des Hermotybies. L'un montoit à cent ſoixante mille hommes, & l'autre à deux cents cinquante mille. L'uſage étoit de diſtribuer ces troupes dans les différentes Provinces du Royaume [d]. Les ſoldats n'avoient point de paye, & il leur étoit défendu d'exercer aucun art méchanique [e]. Mais l'Etat avoit pourvû abondamment à leur entretien. On

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. I. p. 11.
[b] Diod. l. 1. p. 63.
[c] Ariſt. de Rep. l. 7. c. 10. = Diod. l. 1. p. 105 & 106.
[d] Herod. l. 2. n. 164, & ſuiv.
[e] Id. ibid. n. 165 & 166.

terre

avoit assigné à chaque soldat douze arures de terre exempte de toutes sortes de charges & d'impositions [a]. Ils les affermoient à des laboureurs qui les faisoient valoir & leur en rendoient une certaine redevance [b].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

C'étoit d'entre les Calasires & les Hermotybies qu'on tiroit la garde du Prince. Elle étoit composée de deux mille hommes qui se relevoient tous les ans. Dans l'année d'exercice on donnoit par jour d'extraordinaire à chaque soldat cinq livres de pain, deux livres de viande, & la valeur de deux ou trois pintes de vin [c]. On peut juger par ce détail que le soldat avoit non-seulement de quoi subsister; mais qu'il étoit même en état d'entretenir sa famille. Car l'intention du législateur avoit été de favoriser le mariage aux troupes, attendu que le fils étoit obligé de suivre la profession de son pere [d].

Quant à la discipline Militaire, les Anciens nous ont transmis peu de détails sur cet article. Ils nous apprennent seulement que ceux qui abandonnoient leurs rangs, ou qui désobéïssoient à leurs Généraux, étoient notés d'infamie. Ils pouvoient cependant s'en relever, s'ils réparoient leur faute par des actions de vigueur & d'éclat. La maxime des Egyptiens étoit qu'il falloit laisser au soldat le moyen de rétablir son honneur, & lui faire comprendre qu'il devoit être plus sensible à cette perte qu'à celle de la vie [e]. Car la profession Militaire étoit en grande considération chez ces Peuples. Après les familles sacerdotales celles qu'on estimoit le plus, étoient, comme parmi nous, les familles destinées aux armes [f]. On voit encore que dans les armées Egyptiennes la droite étoit le poste d'honneur [g].

[a] Herod. l. 2. n. 168. = Diod. l. 1. p. 85.

Ces douze arures égalent à peu près onze arpens mesure de Paris. L'arure dont il s'agit ici étoit une mesure superficielle, qui, suivant Hérodote, avoit cent coudées Egyptiennes en tout sens, ou dix mille coudées quarrées. Les Sçavans sont assez d'accord que le Dérach du Caire, qui suivant Greaves, est de 1 pied 8 pouces $6\frac{333}{551}$. lignes de roi, est parfaitement égal à l'ancienne coudée Egyptienne, & que cette mesure n'a jamais souffert aucune altération. A ce compte l'arure devoit être de 814 toises, 28 pieds 85 pouces $51\frac{237}{1041}$. lignes quarrées, & par conséquent 12 arures valoient 9777 toises 19 pieds 16 pouces $36\frac{1844}{1041}$. lieues quarrées. L'arpent de Paris est, comme l'on sçait, précisément de 900 toises quarrées, ainsi onze arpens valent 9900 toises quarrées. Il ne s'en falloit donc que de 122 toises, 16 pieds 127 pouces $107\frac{197}{1041}$. lignes quarrées, que 12 arures Egyptiennes n'égalassent onze arpens mesure de Paris.

[b] Diod. l. 1. p. 85.

[c] Herod. l. 2. n. 168.

[d] Diod. p. 85. = Herod. n. 166. = Arist. de Rep. l. 7. c. 10. = Dicæarchus *apud* Schol. Apollon. Rhod. l. 4. v. 272.

[e] Diod. l. 1. p. 89.

[f] Herod. n. 168. = Diod. p. 85.

[g] Diod. l. 1. p. 77 & 78.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il résulte de ce qu'on vient de lire que, dans les tems ordinaires, les forces de l'Egypte montoient à quatre cents dix mille hommes; mais lorsque le Souverain jugeoit à propos d'augmenter ses troupes, ou qu'il étoit nécessaire de les recruter, c'étoit parmi les laboureurs qu'on prenoit des soldats [a]. L'histoire de Sésostris va nous prouver qu'on avoit quelquefois recours à cet expédient.

L'armée que ce Monarque leva répondoit à la grandeur de ses projets. Elle étoit forte de six cents mille hommes de pied, de vingt-quatre mille chevaux & de vingt-sept mille chariots armés en guerre [b], sans parler d'une flotte de 400 voiles équipée sur la mer rouge [c].

Sésostris s'étant mis en marche, conduisit son armée du côté du midi, & tomba dabord sur les Ethiopiens. Les ayant défaits, il leur imposa pour tribut l'obligation de lui apporter tous les ans une certaine quantité d'or, d'ébenne & d'yvoire [d]. Revenant ensuite sur ses pas il passa dans l'Asie dont sa flotte rangeoit les côtes. Tout plia devant lui. Mais il seroit difficile de déterminer jusqu'à quel point précisément ce Conquérant porta ses armes dans cette partie du monde. Si l'on en croit certains Auteurs, Sésostris passa le Gange, traversa toutes les Indes, & parvint jusqu'à l'Océan oriental [e]. Mais ce fait paroît peu vraisemblable. Hérodote borne l'étendue des conquêtes de ce Monarque, d'un côté aux parties de l'Asie situées le long du golphe Arabique, & de l'autre aux provinces occidentales du même continent [f]; & le témoignage de cet Auteur est d'un grand poids sur tout ce qui concerne les événemens de cette haute antiquité. Ajoutons que le trajet depuis l'Egypte jusqu'à l'Océan oriental, paroît absolument impossible pour une armée telle que celle de Sésostris. A l'égard de l'Europe, les Historiens de l'antiquité s'accordent à dire que la Thrace fut le terme de ses conquêtes, dans cette partie du Monde [g].

Au surplus, l'expédition de ce Monarque ne nous fournira presque aucun éclaircissement sur la maniere dont on pouvoit

[a] Diod. l. 1. p. 33.
[b] Ibid. p. 64.
[c] Ibid.
[d] Ibid. = Herod. l. 2. n. 110. = Strabo, l. 16. p. 1114.
[e] Diod. p. 64. = Strabo, p. 1114. = Lucan. Pharsal. l. 10. v. 276.
[f] L. 2. n. 102, 103 & 106.
[g] Herod. n. 103. = Diod. l. 1. p. 64.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

faire la guerre de ſon tems. Les particularités ne nous en ſont point connues. Nous ignorons les moyens que Séſoſtris employa pour réduire ſi promptement ce nombre infini de nations dont parlent les Anciens. Ce qu'on en ſçait, c'eſt qu'alors on faiſoit un fort grand uſage des chariots armés en guerre. C'étoit la principale force des armées. On a déja vû que le monarque Egyptien en avoit vingt-ſept mille. Il eſt dit auſſi dans l'Ecriture, qu'il y en avoit un grand nombre dans l'armée que Pharaon leva pour marcher à la pourſuitte des Iſraëlites [a]. Ce n'étoit pas au reſte un uſage particulier à l'Egypte, il a été commun à tous les Peuples de l'Antiquité.

On a lû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que la plûpart des Anciens attribuoient à Orus l'invention de monter à cheval; que quelques-uns néanmoins en faiſoient honneur à Séſoſtris [b]. J'ai dit, alors, que cette opinion ne me paroiſſoit pas bien fondée. Je ne répéterai point ici les raiſons qui m'ont déterminé à la rejetter. J'ajouterai ſeulement que ceux qui rapportent à Séſoſtris l'art de monter à cheval, ont vraiſemblablement mal interprété la tradition. Elle portoit ſans doute que ce Prince avoit imaginé le premier de former un corps de cavalerie. Il y en avoit en effet dans ſon armée. Dans le dénombrement des troupes de Séſoſtris, Diodore diſtingue expreſſément la cavalerie, d'avec les chariots armés en guerre [c]. On remarque la même diſtinction dans la deſcription que l'Ecriture fait des forces ramaſſées par Pharaon pour opprimer les Hébreux dans leur fuite [d]. Je crois donc pouvoir concilier les différens rapports des Anciens, en attribuant à Séſoſtris l'inſtitution de la cavalerie dans les armées Egyptiennes. C'eſt peut-être à cette nouveauté qu'il fut redevable de la promptitude de ſes exploits.

Quoi qu'il en ſoit, la rapidité des conquêtes de ce Monarque prouve que la plûpart des Peuples qu'il attaqua étoient fort ignorans dans l'art Militaire. Il n'y avoit ni villes ni fortereſſes pour arrêter les progrès du vainqueur [e]. On n'en peut pas douter, lorſqu'on lit l'énumération des pays ſubjugués par Séſoſtris. Si ce

[a] Exod. c. 14. ℣. 7.

[b] Liv. V. p. 298.

[c] L. 1. p. 64.

[d] *Omnis equitatus Pharaonis, currus ejus & Equites.* Exod. c. 14. ℣. 23. On trouve auſſi dans les anciennes verſions les mots ἵππος, ὁ ἀναβάτης, *equus & inſidens equo.*

[e] Voy. prem. Part. Liv. V. p. 306.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Prince eut rencontré dans son chemin quelques places un peu fortifiées, & si l'on eut été instruit dans l'art de les défendre, il auroit employé plus de neuf années à soumettre un si grand nombre de Peuples. C'est cependant à ce court espace que les Anciens bornent la durée de son expédition [a], & le fait est très-probable. Ce que nous sçavons des conquêtes d'Alexandre, d'Attila, de Gengiskam, de Tamerlan, &c. montre avec quelle facilité un Conquérant pouvoit anciennement parcourir la terre.

L'ignorance où l'on étoit alors sur l'art de la guerre défensive, rendoit plus faciles les moyens de faire subsister une armée aussi nombreuse que celle de Sésostris. J'ai dit ailleurs que le gain d'une bataille ouvroit aux vainqueurs un pays immense : il s'emparoit de tout, & ce qu'il retiroit des Peuples vaincus le mettoit en état d'entretenir & de faire subsister ses troupes [b]. Il est très-probable encore que l'armée de Sésostris pouvoit être divisée en plusieurs corps qui marchoient & agissoient séparément. Il est dit néanmoins que faute de vivres, elle pensa périr dans la Thrace, & que ce Conquérant fut obligé de revenir sur ses pas [c]. Cette circonstance me feroit penser que Sésostris trouva dans ces contrées une résistance qu'il n'avoit point éprouvée ailleurs. Le fait est d'autant plus vraisemblable que les Thraces ont toûjours passé pour un des Peuples les plus belliqueux de l'antiquité.

Il ne paroît pas que Sésostris ait pris aucune mesure pour conserver à ses successeurs les vastes contrées qu'il s'étoit soumises [d]. Satisfait d'avoir vaincu des Nations innombrables, ce Monarque ne songea point aux moyens d'assurer ses conquêtes. Aussi n'eurent-elles point de suite. Leur durée peut se comparer à leur rapidité. Les provinces que les Egyptiens venoient de subjuguer furent aussi-tôt perdues qu'acquises : le vaste Empire formé par Sésostris ne passa point à sa postérité.

Si ce Prince négligea d'assurer ses conquêtes, il ne mérite pas le même reproche à l'égard de ses Etats héréditaires. De retour en Egypte, il employa le loisir que la paix lui laissoit, à mettre ce Royaume à l'abri de toute invasion. Dans cette vûe il fortifia tout le côté de l'Egypte qui regarde l'Orient & dont l'accès étoit facile, par un mur prolongé jusqu'à la longueur de 1500

[a] Diod. l. 1. p. 65.
[b] Prem. Part. Liv. V. p. 307.
[c] Diod. l. 1. p. 65.
[d] Justin. l. 1. c. 1.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ſtades (1). Ce rempart s'étendoit depuis Péluſe ſituée ſur une des bouches du Nil, juſqu'à Héliopolis bâtie à l'endroit où le fleuve commence à ſe partager [a]. Séſoſtris fit exécuter encore d'autres travaux qui contribuoient autant à la ſureté qu'à l'utilité de ſon Royaume. Il fit creuſer un grand nombre de canaux le long du Nil. Ces ouvrages changerent la face de l'Egypte. Auparavant c'étoit un pays ouvert de tous côtés, qu'on pouvoit parcourir en entier à cheval & en chariot. Mais au moyen de cette quantité de canaux l'Egypte devint un pays coupé, & Séſoſtris la rendit preſque impraticable aux voitures & même aux chevaux [b].

Depuis le regne de ce Monarque juſqu'à celui de Séſac, c'eſt-à-dire, pendant près de ſept cents ans, on ne voit point que l'Egypte ſe ſoit ſignalée par aucune entrepriſe militaire. Il paroît que cet eſprit de gloire & de conquêtes qui l'avoit animée ſous Séſoſtris, s'éteignit en très-peu de tems. Selon quelques Auteurs, ce ſeroit ſur ce Prince même qu'il en faudroit rejetter le blâme. Appréhendant, dit-on, que le goût pour la guerre n'inſpirât à ſes ſujets des ſentimens d'indépendance, il chercha les moyens d'amollir leurs mœurs, & d'énerver leur courage. On aſſure qu'il ne réuſſit que trop bien à opérer ce funeſte changement, & que les Egyptiens ne tarderent pas à dégénérer [c]. Cette politique de Séſoſtris étoit fondée, au ſurplus, ſur la connoiſſance que ce Prince avoit du caractere des Peuples qu'il avoit à gouverner. On aſſure en effet, que les anciens Souverains de l'Egypte avoient été expoſés à de fréquentes révoltes, & de tout tems ils avoient pris des meſures pour s'en garantir, & prévenir

(1) 62. à 63. lieues.

[a] Diod. l. 1. p. 67.

[b] Herod. l. 2. n. 108. = Diod. l. 1. p. 66 & 67.

Si l'on en croit Hérodote, Séſoſtris rendit l'Egypte abſolument impraticable aux chevaux; mais ce ſentiment ne me paroît pas exact, car il s'en ſeroit ſuivi qu'on auroit négligé d'élever des chevaux. Or nous voyons au contraire par pluſieurs paſſages de l'Ecriture, que ſous les rois des Juifs, il devoit y avoir une prodigieuſe quantité de chevaux en Egypte, & qu'ils étoient même alors très-eſtimés. *Voy.* 3. Reg. c. 10. ℣. 28, 29. = 2. Paral, c. 12. ℣. 3. = Iſaïas, c. 36. ℣. 9. Cant. Cant. c. 1. ℣. 8.

Il vaut donc mieux dire avec Diodore, que ce nombre prodigieux de canaux rendit l'Egypte très-difficile à parcourir en voitures, & preſque inacceſſible à la cavalerie.

[c] Nymphodor. *apud* Scholiaſt. Sophocl. Œdip. Colon. v. 318. p. 283. Edit. H. Stephan. 1568.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux

les complots & les factions [a]. Séſoſtris crut ſans doute avoir beſoin des mêmes précautions, & il en fit uſage. J'aurai ſujet de revenir ſur cette politique des Monarques Egyptiens dans la troiſieme Partie de cet Ouvrage [b].

[a] Diod. l. 1. p. 100. = Plut. t. 2. p. 180. A. | [b] Liv. II. Chap. II.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Peuples de l'Aſie.

ON a vû dans le premier Livre que nous ignorions totalement les événemens arrivés dans l'Empire d'Aſſyrie durant le cours des ſiécles qui nous occupent préſentement. Il eſt par conſéquent impoſſible de préſenter aucune idée ſur l'état où étoit alors l'art Militaire dans la plus grande partie de l'Aſie. Nous ne pouvons parler que des Peuples qui habitoient les côtes occidentales de cette partie du monde. L'invaſion de la Paleſtine par les Iſraélites nous fournira quelques détails & quelques réflexions ſur la maniere dont on faiſoit la guerre dans ces contrées, au tems de Moyſe, de Joſué & des Juges. Je pourrois auſſi comprendre ſous l'article préſent l'expédition des Grecs devant Troye. Je n'en parlerai cependant qu'au chapitre de la Grece pour ne pas tomber dans des répétitions qu'il ſeroit indiſpenſable d'éviter.

Pluſieurs circonſtances ont déja pû donner lieu de remarquer qu'entre tous les Peuples de l'antiquité, il y en a peu dont les progrès dans les arts & dans les ſciences ayent été auſſi rapides que ceux des premiers habitans de la Paleſtine [a]. L'hiſtoire des guerres qu'ils ont eues à ſoutenir contre les Iſraélites ne nous donneroit pas une grande idée de leur habileté dans l'art militaire, ſi on ne ſçavoit que les événemens en avoient été ménagés par les decrets de la Providence. Le Seigneur avoit frappé tous les Peuples de ces cantons d'un eſprit de terreur & d'aveuglement [b]. Ce n'eſt donc point à leur lâcheté ou à leur ignorance qu'on doit imputer les ſuccès rapides & continuels du Peuple Hébreu. Il paroît au contraire que ces Nations étoient fort aguerries & qu'elles n'étoient point dépourvûes des connoiſſances qu'on pouvoit avoir alors de la ſcience militaire.

[a] Voy. prem. Part. Liv. IV. Chap. II. Art. I. p. 281. = Seconde Part. Liv. II. Ch. IV. Art. II. p. 160. Liv. IV. Ch. II. p. 296.
[b] Exod. c. 23. ℣. 7.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

On voit d'abord que les peuples de la Palestine avoient beaucoup de cavalerie dans leurs armées [a], méthode qui n'a jamais été connue que des Nations policées. Ils avoient aussi un grand nombre de chariots de guerre [b], & connoissoient parfaitement l'art de s'en servir. L'Ecriture observe que la tribu de Juda ne put point réduire les habitans des vallées, parce qu'ils avoient une grande quantité de chariots armés de faulx [c]. C'étoient donc des Peuples belliqueux exercés aux armes & aux combats.

J'ai eû occasion d'insister souvent sur l'ignorance où l'on étoit autrefois dans l'art de munir & de défendre les villes. Je viens de dire que probablement Sésostris n'avoit point rencontré de places fortifiées dans sa course. L'invasion de ce Prince avoit apparemment fait faire des réflexions aux habitans de la Palestine. C'est en effet dans ces contrées que l'Histoire offre le premier exemple de places fortifiées. Moïse nous apprend que les villes y étoient défendues par des murailles très-hautes & par des portes munies de barres & de poteaux [d]. Il paroît aussi que dès-lors on connoissoit dans ces contrées l'usage des machines propres à renverser les remparts des villes qu'on assiégeoit [e]. On ne voit pas cependant que ni dans les guerres entreprises par Moïse, ni dans celles que Josué & ses successeurs ont conduites, il soit fait mention de siéges entrepris & soutenus en forme, quoiqu'il y soit parlé très-souvent de prises de villes. Voici ce que plusieurs passages nous apprennent touchant la maniere dont alors on tâchoit de se rendre maître d'une place. On dressoit une embuscade; l'armée ensuite s'avançoit contre la ville: les assiégés en sortoient pour livrer bataille. On feignoit de plier, & lorsqu'on les avoit attirés à une certaine distance, le corps placé en embuscade marchoit vers la place, & la trouvant vuide de combattans, s'en emparoit & y mettoit le feu. A ce signal l'armée qui plioit faisoit volte-face & chargeoit l'ennemi. Les troupes qui s'étoient rendues maîtresses de la ville en ressortoient alors & achevoient la défaite [f].

J'avoue naturellement que je ne comprends pas une semblable

[a] Josué c. 11. ℣. 4.
[b] Ibid.
[c] Judic. c. 1. ℣. 19.
[d] Deuter. c. 3. ℣. 5.
[e] Ibid. c. 20. ℣. 19.
[f] Josué c. 8. ℣. 12, &c. = Judic. c. 20. ℣. 29, &c.

manœuvre

manœuvre. Comment supposer en effet dans les assiégés, assez peu de prévoyance pour ne pas laisser dans la place un corps de troupes capable de la garantir d'un coup de main ? Comment d'ailleurs imaginer qu'on oubliât même de fermer les portes ? Cette précaution si simple suffisoit pour mettre une ville à l'abri de pareilles surprises. Mais, je l'ai déja dit, tous ces événemens n'arrivoient que par un ordre spécial de la Providence.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Un fait qui me paroît presque aussi étonnant, c'est la sécurité & la tranquillité des habitans de la Palestine sur la marche & le séjour des Israëlites dans leurs environs. On ne voit point que pendant 40 ans que le peuple Hébreu a erré dans ces contrées, les nations voisines s'en soient beaucoup inquiétées. La plûpart ne furent informées du dessein des Israëlites que lorsqu'elles se virent prêtes d'en être attaquées. Dans quel endroit du Monde connu une troupe de plus d'un million d'ames [a] pourroit elle aujourd'hui se rassembler sans allarmer les Etats voisins, & sans qu'on lui envoyât demander compte de ses projets ? On peut répondre que dans ces tems reculés, il n'y avoit point ou peu de commerce entre les Peuples. A peine les Etats les plus voisins entretenoient-ils quelques relations les uns avec les autres. Aussi une nation n'étoit-elle presque jamais instruite des desseins formés à son préjudice, qu'au moment où elle voyoit l'ennemi à ses portes. Les Peuples étoient donc toûjours surpris & par-conséquent presque toûjours vaincus.

L'histoire des guerres dont il est parlé dans les Livres de Moïse, de Josué & des Juges, prouve la vérité de ce que j'ai déja repété plusieurs fois, que le gain d'une bataille étoit pour l'ordinaire décisif dans les siécles dont je parle. On y voit des guerres terminées souvent en un mois, quelquefois même en deux ou trois jours. C'est qu'on ne connoissoit point alors l'art de se servir de places fortifiées. Il ne restoit par conséquent aucun moyen aux vaincus pour défendre leur liberté & pour composer avec le vainqueur après une premiere défaite [b].

Je n'ai rien de particulier à dire sur la maniere dont étoient armés alors les Hébreux & les habitans de la Palestine. Ils se servoient de toutes les espéces d'armes qu'on sçait avoir été en usage chez les Peuples de l'antiquité. Je remarquerai en finissant

[a] Voy. Num. c. 1. v. 45 & 46.

[b] Voy. prem. Part. Liv. V. p. 306.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

cet article, que dès-lors plusieurs Peuples alloient à la guerre parés de tout ce qu'ils avoient de plus riche & de plus précieux. Les troupes de Madian portoient des anneaux, des pendans d'oreilles, des brasselets & des coliers d'or. Leurs chameaux étoient ornés de bossettes, de carquans & de plaques du même métal [a]. Cette coutume, à ce qu'il paroît, a toujours eû lieu chez les Orientaux, & le tems ne l'a point abolie (1).

[a] Num. c. 31, ℣. 50. = Judic. c. 8, ℣. 21, 24 & 26.

(1) Elle subsiste encore aujourd'hui dans toutes les contrées de l'Asie.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Grecs.

LES premieres guerres dont parle l'hiſtoire Grecque, ne ſont ni aſſez intéreſſantes, ni aſſez inſtructives pour mériter une attention particuliere. Ce n'étoit, à proprement parler, que des incurſions de barbares, qui n'avoient d'autre but que de ravager des terres, faire des eſclaves, enlever des troupeaux, &c. [a]. Leurs armées étoient peu nombreuſes, & n'avoient pas beaucoup de chemin à faire pour ſe rencontrer. On ne ſçavoit ni fortifier les frontieres, ni faire la guerre dans le plat-pays. Une bataille décidoit ordinairement la querelle [b]: Rien ne pouvoit alors arrêter le vainqueur. Anciennement les villes dans la Grece étoient toutes ouvertes; nul ouvrage n'en défendoit l'approche; elles n'étoient pas même fermées de murailles [c]. Une guerre étoit donc bientôt terminée. Mais les hoſtilités recommençoient ſans ceſſe. Jamais les Peuples n'étoient tranquilles. Il falloit être toujours armé. Auſſi n'y avoit-il autrefois ni paix ni ſureté dans la Grece [d].

L'Hiſtoire parle, à la vérité, d'une citadelle élevée dans Athènes par Cécrops [e]. On prétend que Cadmus en fit autant lorſqu'il jetta les fondemens de Thèbes [f]; & Danaüs uſa, dit-on, de la même précaution quand il ſe vit maître du trône d'Argos [g]. Mais, ſelon toutes les apparences, les fortereſſes d'Athènes, de Thèbes & d'Argos étoient peu conſidérables. Je préſume qu'elles ſervoient plutôt à tenir en reſpect les habitans de ces villes, qu'à les défendre contre les attaques de leurs ennemis.

L'expérience inſtruit, & le tems eſt un grand maître. Les Grecs ſentirent à la fin la néceſſité de fermer leurs villes, pour

[a] Voy. Feith. Antiq. Hom. l. 2. c. 7. §. 2.
[b] Voy. Pauſ. l. 9. c. 9.
[c] Thucyd. l. 1. p. 4. = Ariſtot. de Rep. l. 7. c. 11. t. 2. p. 438. D.
[d] Thucyd. *loco cit.*
[e] *Suprà*, Liv. I. Chap. IV. Art. I. p. 18.
[f] Ibid. Art. IV. p. 40.
[g] Ibid. Art. II. p. 34.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

les mettre à l'abri du pillage & des invasions. Amphion qui régnoit à Thèbes vers l'an 1390 avant J. C. fut, dit-on, le premier qui imagina de pourvoir à la sûreté de sa capitale. Il l'environna de murailles flanquées de tours de distance en distance [a]. Cette maniere de fortifier les places, quoique simple, étoit néanmoins ce qu'on pouvoit imaginer de meilleur dans ces tems reculés. Les tours saillantes défendoient le flanc & le parapet des murailles. Elles procuroient d'ailleurs aux assiégés l'avantage de tirer sur l'ennemi d'un lieu supérieur, & d'être en même tems peu exposés à ses coups.

Il est probable que plusieurs Princes de la Grece ne tarderent pas à imiter l'exemple d'Amphion. C'est un fait au surplus dont la discussion est peu nécessaire. Je n'ai point à rendre compte d'événemens qui y aient rapport. Je passe donc à l'histoire de la guerre de Thèbes, la plus mémorable qui se soit faite entre les peuples de la Grece, aux tems héroïques.

Œdipe, dont l'histoire est trop connue pour m'arrêter à la retracer, avoit remis sa couronne à ses deux enfans, Etéocle & Polynice. Ces Princes, au lieu de la partager, convinrent de regner tour à tour chacun pendant un an. Etéocle en qualité d'aîné monta le premier sur le thrône. L'année expirée, Polynice lui redemanda le sceptre. Mais Etéocle avoit trouvé trop d'appâs à le porter. Il refusa de s'en désaisir. Polynice indigné se retire chez Adraste, roi d'Argos. Il gagne l'amitié de ce Prince, obtient sa fille en mariage, avec promesse d'un prompt secours pour l'aider à monter sur le thrône. Adraste en effet commence par envoyer un Ambassadeur représenter à Etéocle les droits de Polynice. Etéocle joignant la perfidie à l'injustice, veut faire assassiner le Député d'Argos. Adraste irrité de cette lâche trahison, regarde dès-lors la querelle de Polynice comme lui étant personnelle, & se prépare à en tirer vengeance. Il leve des troupes, se ligue avec plusieurs Princes, & les engage à marcher avec lui contre Etéocle.

Etéocle prévoyant sans doute qu'il seroit bientôt attaqué, n'avoit rien négligé pour sa défense. Il s'étoit menagé des Alliés, & avoit rassemblé des forces nombreuses [b]. Les armées s'étant mises en campagne de part & d'autre, se

[a] Homer. Odyss. l. 11. v. 262, &c.=Hygin. Fab. 69. p. 120.

[b] Apollodor. l. 3. p. 150 & 153.=Diodor. l. 4. p. 308, &c.=Paus. l. 9. c. 9.

rencontrerent sur les bords du fleuve Ismène. Les Thébains, dès le premier choc, lâcherent pied, & se réfugierent dans leur ville. Les vainqueurs en formerent aussi-tôt le siége [a]. C'est le premier dont il soit parlé dans l'Histoire Grecque.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les Grecs étoient alors fort ignorans dans cette partie de la science militaire. Ils ne sçavoient point conduire une attaque [b]. Ces peuples ne s'attachoient, à ce qu'il paroît, qu'à resserrer les assiégés, & à les empêcher de sortir de la place, & encore s'y prenoient-ils assez mal. J'en juge ainsi d'après ce que l'on trouve dans les anciens Auteurs sur les dispositions que formerent les Argiens pour se rendre maîtres de Thèbes. Cette ville avoit sept portes. Les assiégeans partagerent en conséquence leurs troupes en sept divisions qu'ils placerent vis-à-vis chaque porte [c]. Mais on ne voit point qu'ils connussent alors l'art de tirer des lignes de circonvallation.

On pourroit imaginer qu'aux tems dont je parle, les Grecs pratiquoient l'escalade ; c'est-à-dire, que pour forcer une place ils appliquoient contre les murailles un grand nombre d'échelles, sur lesquelles ils faisoient monter plusieurs files de soldats. On pourroit même aller jusqu'à croire que ces peuples avoient dès-lors inventé quelques machines propres à la défense des villes assiégées. Ce sentiment seroit fondé sur les circonstances de la mort de Capanée qui voulant, dit-on, escalader les murs de Thèbes, tomba frappé d'un coup de foudre [d]. Mais nous verrons dans la suite que vraisemblablement l'escalade n'étoit pas en usage chez les Grecs, même au tems du siége de Troye, & moins encore les machines de guerre. Je pense donc que le siége de Thèbes fut conduit à peu-près comme celui de Troye, c'est-à-dire, que les assiégeans retranchés dans leur camp devant la ville, en formerent le blocus. Le seul objet alors étoit, comme je l'ai déja dit, d'empêcher les assiégés de faire des sorties, de les resserrer & de leur couper les secours & les vivres. Telle étoit autrefois la maniere de se rendre maître d'une place.

La conduite des assiégés répondoit à l'attaque des assiégeans.

[a] Apollodor. p. 154. = Paus. l. 9. c. 9.

[b] Paus. *loco cit.*

[c] Apollodor. l. 3. p. 153. = Æschil. Sept. *ad* Theb. v. 42-55-56. = Euripid. Phœniss. act. 3. v. 744. = Paus. l. 9. c. 8. = Philostrat. Imagin. l. 1. c. 6.

[d] Apollodor. l. 3. p. 155. = Euripid. Phœniss. act. 4. v. 1179, &c. = Diod. l. 4. p. 309. = Paus. l. 9. c. 8.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il est dit qu'Etéocle avoit divisé sa garnison en autant de corps que l'étoit l'armée ennemie [a]. La défense d'une place consistoit donc à faire de fréquentes sorties pour tâcher de forcer le camp des assiégeans, ou du moins pour intercepter leurs convois & les affamer [b]. Il se livroit de fréquens combats entre les deux partis [c]. C'est à cette ignorance dans l'art d'attaquer les places, qu'on doit attribuer la durée extraordinaire de certains siéges dont il est parlé dans l'Antiquité.

Comme celui de Thèbes traînoit en longueur, les deux freres, Etéocle & Polynice, prirent la résolution de terminer leur querelle par un combat singulier. Ils se battirent sous les murs de la ville, à la vûe des deux armées, & se percerent mutuellement.

Arrêtons-nous un moment à réfléchir sur l'idée que les Anciens avoient de l'amour & du respect qu'ils croyoient dûs à la patrie. Rien n'étoit plus injuste & plus criant que le procédé d'Etéocle envers son frere. Cependant de tous les Auteurs anciens qui ont eu occasion de traiter ce sujet, il n'en est aucun qui n'ait jugé Polynice indigne des honneurs de la sépulture, pour avoir troublé le repos de sa patrie, & amené dans son sein une armée étrangere [d].

La mort des deux freres ne mit point fin à la guerre. Créon, oncle de ces Princes, s'emparant de l'autorité souveraine, anima les Thébains à venger la mort de leur Roi. Le succès répondit à leur fermeté & à leur courage. Ils firent une sortie si bien conduite, qu'ils culbuterent les assiégeans, forcerent leur camp & les taillerent en piéces. Adraste fut, dit-on, le seul qui pût échapper de cette déroute complette [e]. L'avantage que les Thébains remporterent dans cette occasion leur coûta néanmoins bien cher, & depuis il passa en proverbe de dire *une victoire à la Thébaine*, ou à la *Cadméenne*, pour désigner une action où le vainqueur étoit au moins aussi maltraité que le vaincu [f].

[a] Æschyl. Sept. *ad* Theb. v. 57 & 58. = Apollodor. l. 3. p. 154. = Euripid. Phœniss. act. 3. v. 744, &c.

[b] Voy. Iliad. l. 18. v. 509, &c.

[c] Voy. *infrà*, p. 354.

[d] Æschyl. Sept. *ad* Theb. v. 1021, &c. = Sophocl *in* Antig. v. 204, &c. = Euripid. *in* Phœniss. v. 1280.

[e] Paus. l. 9. c. 9.

[f] Herod. l. 1. n. 166. = Diod. l. 11. p. 412 & 413. = Paus. l. 9. c. 9. = Voy. dans les Adages d'Erasme, *Cadmea victoria*.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

La premiere guerre de Thèbes fut bientôt ſuivie d'une ſeconde occaſionnée par le procédé barbare de Créon. Les Argiens en ſe retirant avoient laiſſé la campagne toute couverte de leurs morts. On ſçait quelles étoient les idées des Anciens au ſujet des cadavres qui demeuroient ſans ſépulture. Adraſte envoya donc des Ambaſſadeurs à Créon pour demander la permiſſion de faire inhumer ſes ſoldats. Créon eut l'inhumanité de la refuſer. Adraſte pénétré de douleur implora le ſecours des Athéniens. Ils étoient alors gouvernés par Théſée. Ce Prince ſenſible aux droits de la Religion & de l'humanité, marcha en perſonne contre Thèbes, & força Créon de laiſſer Adraſte rendre les derniers devoirs à ſes ſoldats. Les uns prétendent que ce fut par le gain d'une bataille [a]; d'autres au contraire diſent que ce fut au moyen d'une tréve [b]. C'eſt même, ajoute-t-on, le premier traité qui ait été fait pour retirer les morts [c]. Diſons à ce ſujet, qu'anciennement demander une pareille permiſſion, c'étoit s'avouer vaincu.

Je n'entrerai point dans le détail de la guerre que les enfans des Princes qui avoient péri devant Thèbes, recommencerent dix ans après la premiere : cet événement ne fournit aucune inſtruction particuliere. Je dirai ſeulement que cette expédition finit par la priſe de Thèbes, que les vainqueurs détruiſirent entiérement [d]. Je me hâte de venir à la guerre de Troye. Cette entrepriſe, célebre à bien des égards, mérite toute notre attention. Les circonſtances en ſont très-propres à nous faire connoître comment on faiſoit alors la guerre dans la Grece & dans l'Aſie Mineure.

Perſonne n'ignore que ce fut l'enlévement d'Hélène qui détermina les Grecs à porter leurs armes devant Troye. Cet outrage n'intéreſſoit, à proprement parler, que Ménélas & Agamemnon ; mais ces deux freres ſe trouvant alors les deux plus puiſſans Princes de la Grece, engagerent toute la nation à épouſer leur querelle (1). Cependant il y avoit déja quelques

[a] Herod. l. 7. n. 27. = Iſocrat. Encom. Helen. p. 310. = Panégyr. p. 75. = Euripid. Suppl. v. 591. = Apollodor. l. 3. p. 157. = Pauſ. l. 1. c. 39.

[b] Plut. *in* Theſ. p. 14. A.

[c] Philocor. *apud* Plut. *loco cit.* = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 416.

[d] Apollodor. l. 3. p. 159.

(1) Ce ne fut point par force ni par crainte que les Princes de la Grece ſuivirent Agamemnon & Menelas devant Troye, comme Thucydide le prétend, l. 1. p. 7. Homère dit très-clairement le contraire. *Iliad.* l. 1. v. 157 & 158. = Voy. auſſi Pauſan. l. 3. c. 12.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux

semences d'animosité entre les Grecs & les Troyens. Tantale, pere de Pélops & trisayeul d'Agamemnon & de Ménélas, avoit enlevé, ou fait périr Ganimède, grand oncle de Priam. Ainsi on peut dire que Pâris, petit-neveu de Ganimède, enleva Hélène par forme de représailles contre Ménélas, arriere-petit-fils du ravisseur de son grand oncle. Il ne fut donc pas difficile de présenter aux Grecs cet attentat comme une injure faite à toute la nation. Ce motif détermina ces peuples à déclarer la guerre aux Troyens (1).

Les préparatifs en furent très-longs. Il s'écoula près de dix années entre l'enlévement d'Hélène & le départ des Grecs. On ne doit pas en être surpris. Il ne s'étoit point encore fait une pareille entreprise dans la Grece. C'étoit la premiere fois que la nation se liguoit en corps pour faire la guerre [a]. On vouloit assembler des forces considérables. Il falloit de plus équiper une flotte. Ne soyons donc pas étonnés que les préparatifs de cet armement ayent duré dix ans. Ce tems fut employé à réunir les forces des différens Princes de la Grece, & à construire les douze cents vaisseaux sur lesquels on transporta l'armée. Ajoutons que les Grecs allant dans un pays assez éloigné avoient besoin de prendre bien des précautions. Ils ne devoient en effet envisager d'autres ressources dans l'Asie que celles qu'ils pourroient se procurer à la pointe de l'épée [b]. Toutes les forces de la Grece rassemblées montoient à peu près à cent mille hommes [c]; armée peu nombreuse, eû égard à la quantité de rois & de peuples qui étoient entrés dans cette ligue (2).

Le tems que les Grecs avoient employé à préparer leur armement avoit donné aux Troyens celui de se disposer à les bien recevoir. Priam avoit levé des troupes nombreuses, & s'étoit fortifié du secours des plus puissans Princes de l'Asie.

(1) Herodote, l. 1. *init.* fait remonter, d'après une ancienne tradition, les sujets de haine entre les Grecs & les Asiatiques, beaucoup plus haut. Mais j'avoue que je ne trouve aucun rapport entre les faits qu'il allegue, & le motif de l'expédition des Grecs devant Troye.

[a] Thucyd. l. 1. p. 3.

[b] Thucyd. ibid. p. 9.

[c] Je suis le calcul de Thucydide, p. 9. Voy. au surplus, Meziriac *ad* Epist. Ovid. t. 2. p. 319.

(2) Thucydide, *ibid.* prétend que la Grece auroit pû fournir un plus grand nombre de troupes; mais la difficulté de les faire subsister fut cause, dit-il, qu'on n'en mena pas une plus grande quantité. Cette raison me paroit peu solide. Je suis persuadé que les Grecs mirent en campagne toutes les forces qu'ils purent lever, & si leur armée ne fut que de cent mille combattans, c'est que la Grece n'en pouvoit pas fournir alors davantage.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Ses troupes nationales pouvoient monter à cinquante mille hommes [a]. Mais celles de ses alliés étoient beaucoup plus considérables. Quant aux fortifications de Troye, elles consistoient dans une enceinte de murailles flanquée de tours de bois [b], & dans des barrieres au-devant des portes [c]. Il est bien singulier que cette ville ne fût point entourée d'un fossé. On voit Patrocle, après avoir repoussé les Troyens dans un combat très-vif, monter d'emblée sur les murs de Troye [d], action que le Poëte n'auroit certainement pas supposée s'il eût fallu franchir un fossé, ou dont au moins il se seroit expliqué. Ce fait me donneroit encore à penser que les murs de Troye n'étoient construits qu'en terre. On est obligé en effet de donner beaucoup de talus à ces sortes d'ouvrages, autrement tout ébouleroit. C'est donc à la faveur du talus que Patroclè monte brusquement sur les murs de Troye ; car si ç'eût été à l'aide d'une échelle, Homère, qui est si exact à marquer les détails, n'auroit pas obmis cette circonstance (1).

Après une navigation longue & pénible, les Grecs aborderent au promontoire de Sigée. La descente ne se fit pas sans opposition de la part des Troyens. Il se donna un combat sanglant. Les Grecs y furent victorieux. Ils prirent terre, s'établirent sur le rivage, formerent leur camp, & s'y retrancherent [e].

Je ne sçais comment définir l'entreprise des Grecs contre Troye. Ils se proposoient de prendre cette ville. Je ne vois cependant ni plan, ni dessein dans leur conduite. On ne trouve dans le récit que les Anciens font de cet événement célebre, aucune circonstance qui caractérise un siége. On ne voit point les Grecs former de dispositions pour s'approcher de la place,

[a] Iliad. l. 8. v. 562.
On ne doit point avoir d'égard au discours d'Agamemnon, Iliad. l. 2. v. 126, &c. où il avance que si les Grecs étoient rangés à table dix à dix, & qu'on prît, par chaque dixaine, un Troyen pour servir d'échanson, il y auroit plusieurs dixaines qui en manqueroient. C'est une exagération que le Poëte met dans la bouche d'Agamemnon, pour encourager les Grecs, & rabaisser les Troyens.

[b] Voy. Virgil. Æneid. l. 2. v. 460, &c.

[c] Iliad. l. 3. v. 153, l. 21. v. 537.

[d] Ibid. l. 16. v. 702.

(1) L'expression dont Homère s'est servi pour peindre cette action de Patrocle, suffit, à ce que je crois, pour prouver le sentiment que j'avance. Il dit que ce Héros monta ἐπ' ἀγκῶνος τείχεος.
Observons encore qu'Homère donne dans un autre occasion, le nom de *muraille* à un simple rempart de terre. Iliad. l. 20. v. 145.

[e] Thucyd. l. 1. p. 9.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

& moins encore pour l'attaquer. Ils n'ouvrent point de tranchées, ils ne font point uſage de la ſappe, ni même de l'eſcalade. Quant aux machines de guerre, Homère n'en parle jamais, lui qui d'ailleurs s'eſt plû à traiter de tout ce qui concerne l'art militaire. Enfin il paroît que les Grecs n'avoient pas même pris la précaution de reconnoître Troye. Le haſard ſeul les inſtruiſoit des endroits forts ou foibles de la place [a].

Il eſt également difficile de reconnoître, dans leurs opérations devant Troye, le blocus d'une ville. Ils ne tirent point de lignes de circonvallation, ils ne diſpoſent point de corps de troupes autour de la place; en un mot, ils ne font aucune des manœuvres, & ne conduiſent aucun des travaux propres & néceſſaires à reſſerrer les aſſiégés dans leurs murs. Troye ne fut jamais inveſtie. La preuve, c'eſt que pendant les dix années que les Grecs furent campés ſous ſes murailles, on ne voit point que les vivres y aient jamais manqué. Il y a plus. Les ſecours étrangers qui venoient aux Troyens entroient librement dans la place. Le camp des Grecs en étoit fort éloigné [b]. L'eſpace étoit ſi grand que les armées avoient plus de terrein qu'il n'en falloit pour ſe ranger de part & d'autre en bataille. Auſſi n'eſt-il queſtion dans l'Iliade que des combats que les deux partis ſe livroient journellement. Les Troyens s'avançoient très-loin de leurs murailles. Les Grecs ſortoient de leurs retranchemens & alloient à leur rencontre dans la plaine. C'étoit alors qu'on en venoit aux mains. Repréſentons-nous deux armées, l'une campée ſous les murs d'une place, & l'autre retranchée à une grande diſtance, s'aſſaillant réciproquement, & nous aurons une idée très-juſte de la poſition des Grecs & des Troyens. Nous comprendrons auſſi fort aiſément comment Troye a pû réſiſter pendant dix années entieres aux efforts de toute la Grece raſſemblée devant ſes murailles. Les forces étoient à peu près égales, & il n'y avoit point, à proprement parler, d'attaques de la part des Grecs. Ils ignoroient alors entiérement l'art de faire des ſiéges, & s'ils parvinrent enfin à ſe rendre maîtres de Troye, ce ne fut qu'à la faveur

[a] Voy. Iliad. l. 6. v. 435.
[b] Iliad. l. 3. B. v. 318, &c. l. 5. v. 791. & *paſſim.* = Voyez auſſi Strabon, l. 13. p. 893.

d'un ſtratagême groſſier (1), & qui ne réuſſit encore que par une inſigne trahiſon (2).

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il faut donc écarter toute idée de ſiége ; mal-à-propos caractériſeroit-on ainſi l'expédition des Grecs devant Troye. Ces peuples, comme on vient de le voir, n'avoient alors aucune notion de cette partie de la guerre. Examinons ſeulement quelles pouvoient être leurs connoiſſances par rapport aux autres objets de l'art militaire.

Je commence par les campemens, & je dis que l'art n'en étoit pas inconnu aux Grecs dans les tems héroïques. La diſpoſition de leur camp devant Troye paroît en général aſſez bien ordonnée. L'enceinte en étoit conſidérable, car il étoit queſtion non-ſeulement d'y retirer les troupes, mais auſſi d'y enfermer toute la flotte, ces peuples étant alors dans l'uſage de tirer leurs bâtimens à ſec lorſqu'ils prévoyoient devoir être quelque tems ſans s'en ſervir [a]. Le promontoire Sigée, où les Grecs avoient pris terre, ſe trouvant trop étroit pour qu'on pût y ranger de front les douze cents vaiſſeaux qui compoſoient la flotte, on les avoit diſpoſés ſur deux lignes. Les bâtimens qui avoient abordé les premiers étoient avancés vers la ville, & faiſoient le premier rang. On avoit mis au ſecond ceux qui étoient venus les derniers. Ils touchoient preſque à la mer [b].

Les troupes campoient entre l'intervalle formé par ces deux lignes [c]. Au centre on avoit ménagé une grande place où ſe tenoient les vivandiers. On rendoit la juſtice dans ce même endroit. On y avoit auſſi dreſſé les autels deſtinés au culte des Dieux [d]. L'armée marchoit ſous différens Chefs, dont Agamemnon étoit le Généraliſſime. Chaque Chef avoit ſon quartier

(1) C'eſt ce qu'on doit penſer du fameux cheval de bois, & c'eſt auſſi l'idée qu'Homère nous en donne. *Odyſſ.* l. 4. v. 272.

Envain quelques Ecrivains bien poſtérieurs à ce Poëte, ont-ils voulu trouver dans cette circonſtance, l'image d'une machine de guerre propre à renverſer les murailles d'une ville. Le ſilence d'Homère, ſur cet article, dément toutes leurs conjectures. *Voy.* auſſi Bannier, Explicat. des Fabl. t. 7. p. 280.

(2) Il me paroît aſſez bien prouvé qu'Enée & Anténor, livrerent leur patrie aux Grecs. *Voy.* Dionyſ. Halic. l. 1. p. 37.=Dictyſ. Cret. l. 4. c. 22.=Pauſ. l. 10. c. 27. p.

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. IV. Chap. IV. p. 328.

[b] Iliad. l. 14. v. 30, &c. l. 9. v. 43 & 44.

[c] Ibid. l. 15. v. 652.

[d] Ibid. l. 11. v. 805, &c. compar. avec l. 8. v. 222, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

marqué & séparé [a]. Le camp des Grecs enfin étoit un camp retranché, autant pour mettre leurs vaisseaux à l'abri des attaques de l'ennemi, que pour n'être pas eux-mêmes surpris par les Troyens qui venoient souvent les insulter jusques dans leurs tentes. Ces retranchemens consistoient dans un rempart de terre flanqué d'espace en espace de tours de bois (1). L'ouvrage étoit défendu par un fossé large & profond revêtu de palissades. On y avoit ménagé différentes issues pour que les troupes pussent sortir & rentrer librement [b].

L'armée campoit sous des tentes, ou plutôt sous des baraques, telles qu'Homère décrit celle d'Achille [c]. On faisoit une garde exacte. Les Grecs étoient dans l'usage non-seulement de poser des sentinelles, mais encore d'établir des gardes avancées [d]. Homère remarque comme un manque de discipline de la part des Troyens d'avoir négligé cette précaution [e]. C'étoit aussi la coutume d'allumer de grands feux pendant la nuit [f]. On prenoit ce moment pour envoyer des espions examiner les démarches de l'ennemi [g].

On voit que les Grecs, dès les tems héroïques, étoient armés à peu près de la même maniere que l'ont été la plûpart des peuples de l'antiquité. Ils avoient pour armes offensives la massue, la hache, l'épée, les fleches, le javelot & la fronde [h]. Ajoutons-y la pique dont on se servoit de deux façons différentes; car tantôt on la lançoit de loin comme un javelot [i], & tantôt on l'employoit comme une épée pour se battre de près

[a] Iliad. l. 8. v. 222, &c.

(1) La preuve qu'Homère n'a voulu désigner qu'un rempart de terre, & des tours de bois, c'est que tout l'ouvrage fut fini en un jour. l. 7. v. 475.

Il y a plus. On voit dans une occasion Sarpédon, forçant le camp des Grecs, embrasser un des creneaux de la muraille en question, & le tirer à lui de toute sa force. Le creneau obeit à l'effort de ce Héros, & emporte, en s'éboulant, une partie du mur, où il fait une brêche capable de laisser entrer plusieurs hommes de front. L. 12. v. 397, &c.

Homère ne se seroit certainement pas permis une pareille fiction, si la muraille qu'il fait bâtir aux Grecs eût été en maçonnerie.

[b] Iliad. l. 7. v. 436, &c. l. 12. v. 36.

[c] Ibid. l. 24. v. 448, &c. Ce Poëte appelle souvent ces barraques des *Maisons*. Ibid. v. 471 & 673.

[d] L. 9. v. 66.

[e] L. 10. v. 416 & 417.

[f] L. 8. v. 662.

[g] L. 10. v. 204, &c.

[h] L. 13. v. 716-599-612. l. 15. v. 711; l. 7. v. 141.

Les Grecs ne faisoient pas grand cas des troupes qui se servoient de frondes. *Xenoph. Cyroped.* l. 7. p. 149. = Q. Curt. l. 4. c. 14. p. 232. Remarquons qu'Homère n'en donne jamais à ses Héros.

[i] Odyss. l. 8. v. 229.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

& à coups de main [a]. Si l'on s'en rapporte aux Ecrivains de l'Antiquité, c'étoit des Crétois que les Grecs avoient appris l'usage des fleches [b]. Ces peuples passoient encore pour avoir inventé l'épée [c]. Il n'est pas aisé d'expliquer la maniere dont les Grecs portoient cette derniere arme. Autant qu'on le peut conjecturer, elle étoit suspendue par une espéce de baudrier qui portoit sur les deux épaules. Ce baudrier devoit être fait à peu-près comme des bretelles. Il étoit contenu par le moyen d'une ceinture qui s'agraffoit pardevant au bas de la cuirasse [d]. L'épée battoit sur la cuisse [e].

Les armes défensives étoient le bouclier, la cuirasse, le casque & des bottines de métal pour garantir les jambes [f]. Hérodote prétend que les Grecs avoient reçu des Egyptiens le bouclier & le casque [g]. Dans les commencemens ces armes n'étoient faites que de la peau des animaux (1). On apprit ensuite à les fabriquer de métal.

Je n'ai rien de particulier à dire sur la forme qu'avoient anciennement les casques des Grecs. Il n'en est pas de même des boucliers. On voit d'abord qu'ils étoient d'une grandeur étonnante, ayant presque la hauteur d'un homme [h]. Mais ce qu'on ne comprend nullement, c'est la maniere dont les Grecs portoient cette arme au tems de la guerre de Troye, & l'usage qu'ils en pouvoient faire. Il paroît très-clairement qu'alors

[a] Iliad. l. 2. B. v. 50. = Voy. Strabo, l. 10. p. 688 & 689.

[b] Diod. l. 5. p. 282. = Paus. l. 1. c. 23.

[c] Diod. l. 5. p. 382. = Isidor. Origin. l. 14. c. 6.

[d] Iliad. l. 16. v. 135. l. 4. v. 132 & 133. = Odyss. l. 2. v. 3. = Hesiod. Scut. Hercul. v. 221, &c. = Virgil. Æneid. l. 8. v. 459.

[e] Iliad. l. 1. v. 190. l. 5. v. 516. = Odyss. l. 9. v. 300. l. 11. v. 48. = Virgil. Æneid. l. 10. v. 786, &c.

[f] Feith. Antiq Hom. l. 4. c. 8.

[g] L. 4. n. 180.

Par le moyen sans doute des différentes colonies qui passerent successivement dans la Grece, dès les tems les plus reculés. On trouve, en effet, une grande conformité entre les boucliers des Egyptiens & ceux des Grecs aux tems héroïques. *Voy.* Bochart. Phaleg. l. 4. c. 33. p. 334 & 335.

Il y avoit cependant sur ce sujet différentes traditions dans la Grece. *Voy.* Apollodor. l. 2. p. 67 & 68. = Diod. l. 5. p. 382. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 415.

(1) Leur nom même le désigne. Le mot latin *scutum*, *Bouclier*, vient du mot Grec Σκύτος qui signifie *du cuir*. Les anciens boucliers étoient presque toujours faits de peaux de bœuf.

Galea, CASQUE, vient de Γαλῆ, qui veut dire *Belette*, parce que les premiers casques étoient faits de la peau de cet animal. *Voy.* Eustath. *ad* Iliad. l. 3. v. 336. p. 421. *lin.* 8.

[h] Iliad. l. 6. v. 117, 118. l. 16. v. 802. l. 7. v. 219. = Tyrtæus Carm. 111. v. 23, &c. = Schol. *ad* Iliad. l. 2. v. 389. = Bochart, Phaleg. l. 4. c. 33. p. 334 & 335. = Feith. l. 4. c. 8. §. 5. Animadv. p. 78.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

on ne portoit point le bouclier au bras. Il étoit attaché au cou par une courroie, & pendoit ſur la poitrine. Lorſqu'il s'agiſſoit de ſe battre, on le tournoit ſur l'épaule gauche, & on le ſoutenoit avec le bras. Pour marcher on le rejettoit derriere le dos, & alors il battoit ſur les talons [a]. Je l'avoue naturellement, je ne conçois pas d'après cette deſcription comment on pouvoit ſe ſervir du bouclier. Cette arme ne pouvoit être que d'une foible utilité, & devoit cauſer beaucoup d'embarras & d'incommodité, eû égard ſur-tout à ſon volume immenſe. Comment un ſoldat pouvoit-il ſe battre ? A peine étoit-il en état de ſe remuer. Il ne devoit pas avoir les mouvemens libres. D'ailleurs on perdoit la principale utilité du bouclier qui me paroît avoir été particuliérement deſtiné à parer les coups qui menaçoient la tête.

On ignore dans quel tems les Grecs ont ceſſé de porter leurs boucliers d'une façon ſi peu naturelle & ſi déſavantageuſe. On ſçait ſeulement que les Cariens, peuple très-belliqueux, changerent cet uſage biſarre & groſſier. Ils enſeignerent aux Grecs à porter le bouclier paſſé dans le bras par le moyen de courroies faites en forme d'anſes qu'ils trouverent l'art d'y attacher [b].

A l'égard des cuiraſſes, il paroît qu'on leur donnoit anciennement une forme différente de celle qui étoit en uſage au tems de la guerre de Troye [c]. Je ne m'arrêterai point à ce détail. Je finis en obſervant qu'alors la plûpart des armes étoient de cuivre. Cadmus fut, dit-on, le premier qui en introduiſit la connoiſſance dans la Grece [d]. On ſçait que les Anciens avoient le ſecret de durcir le cuivre par la trempe [e]. Comme on étoit dans ces ſiécles reculés très-ignorant dans l'art de travailler le fer, ce métal n'étoit employé qu'à fort peu d'uſages.

Plutarque obſerve avec raiſon qu'Homère repréſente toujours

[a] Iliad. l. 2. v. 388, 389. l. 5. v. 796, 797, &c. l. 12. v. 294. l. 14. v. 404, 405. l. 15. v. 479. l. 16. v. 106. l. 20. v. 261, 262 & 278. l. 6. v. 117. l. 11. v. 544. = Herod. l. 1. n. 171.

[b] Herod. l. 1. n. 171. = Strabo, l. 14. p. 976. = Scholiaſt. Thucydid. l. 1. p. 6. not. 6.

[c] Pauſ. l. 10. c. 26.

[d] Conon, Narrat. 37. *apud* Phot. p. 445. = Bochart, Chan. l. 1. c. 19. p. 487 & 488. = Voy. auſſi *ſuprà*, Liv. II. Sect. 2de Chap. IV. p. 218 & 219.

[e] Voy. prem. Part. Liv. II. Chap. IV. p. 150.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ſes héros bien armés [a]. Ils n'expoſent point témérairement leur vie. A l'égard des ſoldats, les Chefs ont grande attention de viſiter leurs armes [b]. Ils ont ſoin auſſi de faire prendre de la nourriture aux troupes avant que de les mener au combat [c].

Je ne crois pas qu'aux tems héroïques les Grecs euſſent aucune méthode, aucune regle pour diviſer & diſtribuer en différens corps la quantité d'hommes qui compoſent une armée. Au rapport de quelques Hiſtoriens, Mneſthée qui commandoit les Athéniens devant Troye, paſſoit pour avoir imaginé le premier l'art de former les troupes en bataillons & en eſcadrons [d]. Mais ce fait me paroît aſſez peu vraiſemblable. On ne voit point dans Homère que les Grecs connuſſent alors cette pratique. Ce Poëte ne ſe ſert jamais d'aucun terme qui puiſſe le donner à entendre (1). On n'y reconnoît point non plus les différens grades d'Officiers dont il eſt parlé dans les Ecrivains poſtérieurs. Les perſonnages qu'Homère introduit ſur la ſcène paroiſſent tous égaux en autorité. Je ne parle point des uniformes. C'eſt une inſtitution abſolument moderne.

Quant à la maniere de mettre les troupes en bataille, les Grecs, dès le tems de la guerre de Troye, avoient ſur ce ſujet quelques principes. Neſtor & Mneſthée ſont célébrés par Homère comme deux Capitaines très-expérimentés dans l'art de ranger une armée en bataille [e]. On trouve dans l'Iliade le modèle de deux diſpoſitions différentes. Dans la premiere, Neſtor place en tête ſa cavalerie, c'eſt-à-dire, les chars en quoi conſiſtoit alors ce qu'Homère appelle cavalerie. L'infanterie eſt rangée derriere les chars pour qu'elle puiſſe les ſoutenir. Neſtor met au centre ſes plus mauvaiſes troupes, afin de forcer ceux des ſoldats ſur leſquels il comptoit le moins, à combattre. Les ordres que ce Général donne à ſa cavalerie ſont de retenir leurs chevaux, de marcher en bon ordre, ſans ſe mêler ni confondre les rangs. Il recommande ſur-tout qu'aucun des conducteurs de chars ne ſe pique de devancer ſes camarades pour charger le premier l'ennemi [f].

[a] *In* Pelopid. *init.*
[b] Iliad. l. 14. v. 381 & 382.
[c] Voy. Feith. Antiq. Hom. l. 4. p. 511. Animadverſ. p. 81.
[d] Voy. Meurſ. de Regn. Athen. l. 2 c. 8.

(1) Il n'employe jamais que le mot vague & général Φάλαγξ.
[e] Iliad. l. 2. B. v. 60, &c.
[f] Ibid. l. 4. v. 297, &c. = Voy. Feith. Antiq. Hom, p. 512.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Dans une autre occasion on voit au contraire l'infanterie se mettre en bataille en avant. La cavalerie la soutient en s'étendant derriere les bataillons [a]. Homère donne à connoître par le modèle de ces deux dispositions, que dès la guerre de Troye les Grecs étoient assez instruits dans la Tactique pour sçavoir qu'on devoit ranger les troupes différemment, selon que le terrein étoit plus ou moins ouvert. Ces peuples, au surplus, étoient alors dans l'usage de serrer extrémement leurs rangs [b], en observant néanmoins de laisser assez d'espace entre les files pour que les Chefs y pussent passer librement [c].

Homère nous représente les Grecs gardant un profond silence au moment d'en venir aux mains, & les Troyens poussant au contraire de grands cris [d]. Cette pratique de jetter de grands cris en allant au combat étoit en usage chez plusieurs nations de l'antiquité [e]. Elle subsiste encore aujourd'hui dans bien des contrées. Les Turcs & tous les Orientaux jettent des hurlemens affreux dans l'instant qu'ils vont à la charge.

C'étoit un point d'honneur dans ces tems reculés de s'emparer des armes & du corps de l'ennemi vaincu. On trouve bien des exemples de cette façon de penser dans Homère [f] & dans les autres Ecrivains Grecs [g]. Aussi le premier soin des anciens héros, lorsqu'ils se sentoient blessés à mort, étoit-il de recommander à ceux en qui ils avoient le plus de confiance, de ne point laisser leurs armes ni leur cadavre en proie à l'ennemi. La crainte d'y être abandonnés leur causoit la plus cruelle inquiétude. Sarpédon en rendant les derniers soupirs paroît uniquement occupé de cette pensée [h]. La nuit terminoit toujours le combat [i]; usage qui semble avoir été généralement observé chez les anciens Peuples.

Il seroit difficile de représenter bien nettement les idées qu'Homère avoit d'une action générale. Quoique ce Poëte en fasse de fréquentes descriptions, on n'en peut distinguer néanmoins

[a] L. 11. v. 51.
[b] L. 13. v. 130, &c. l. 16. v. 211 & 215.
[c] Iliad. *passim.*
[d] Iliad. l. 3. v. 2 & 8. l. 4. v. 429, &c.
[e] Voy. Feith. l. 4. p. 516 & Animadvers. p. 82.
[f] Iliad. *passim.*
[g] Voy. Herod. l. 7. n. 224 & 225. l. 9. v. 22 & 23.
[h] Iliad. l. 16. v. 495, &c.
[i] Feith. l. 4. p. 519, 520. & Animadvers. p. 82.

ni

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ni la conduite ni l'effet. Il ne présente point de plan, & n'offre point d'attaque suivie & raisonnée. Homère parle à la vérité d'ordre de bataille [a]; mais on n'en remarque jamais d'application. On ne sent point la maniere dont les troupes se mêlent & combattent. Le jeu des différens corps qui composent une armée ne se fait point appercevoir. On ne sçait si c'est tout à la fois, ou par divisions, que les troupes chargent. Point d'évolutions, point de mouvemens raisonnés pendant l'action. Aucune manœuvre, aucune opération enfin émanée de la tête du Général. Les Chefs dans la mêlée agissent autant & plus de la main que les soldats. Ils ne paroissent occupés qu'à se battre. Leur mérite consiste moins à bien commander une troupe, qu'à tuer un plus grand nombre d'ennemis. Aussi les batailles décrites dans l'Iliade ne présentent-elles jamais que des combats corps à corps. Trois ou quatre personnages de part & d'autre sement la terreur & renversent une armée entiere. Nos Amadis & nos Rolands n'en feroient pas davantage.

D'ailleurs comment concevoir ces longs entretiens que très-souvent deux héros ennemis ont ensemble sur le champ de bataille, au moment où les troupes sont le plus acharnées au combat [b]. Ces faits répugnent entiérement à l'idée que nous avons aujourd'hui d'une action générale. Homère s'est-il réglé pour ses descriptions de batailles sur ce qui se pratiquoit du tems de la guerre de Troye, ou les a-t-il tirées de sa pure imagination ? C'est ce que j'ignore.

Il est beaucoup question de cavalerie & de chevaux dans les combats de l'Iliade. On ne doit cependant pas s'y tromper. Par le terme de *cavalerie* Homère n'entend point de la cavalerie telle que nous en avons aujourd'hui dans nos armées, ni telle que les Grecs en ont eûe dans les tems postérieurs à la guerre de Troye. Le mot de *cavalerie* ne désigne chez ce Poëte que des chars tirés ordinairement par deux chevaux, & montés de deux hommes. A l'égard des cavaliers, il n'y en avoit point dans les armées Grecques, aux siécles héroïques, ni dans celles des autres Peuples dont parle Homère. Ce n'est pas que l'art de monter à cheval fût alors inconnu dans la Grece. Je

[a] *Supra*, p. 359.
[b] Voy. Iliad. l. 6. v. 119, &c. l. 13. v. 248. l. 20. v. 177. On en pourroit citer bien d'autres exemples.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ne le présume pas. Cette connoissance y avoit sans doute été apportée très-anciennement par les colonies sorties d'Egypte & de Phénicie, pays où l'équitation étoit en usage dès les tems les plus reculés [a]. Mais la méthode de faire servir des cavaliers à la guerre, & l'art d'en former des corps de troupes étoit inconnu aux Grecs des tems héroïques. La seule maniere d'employer alors les chevaux chez ces Peuples, étoit de les atteler à des chars, soit pour combattre, soit pour voyager [b]. C'est un fait attesté par tous les Ecrivains de l'antiquité [c].

On est étonné de voir que les Grecs & plusieurs autres Nations aient été si long-tems sans connoître l'usage de la cavalerie. Quoi ! Ne sentoient-ils pas les inconvéniens des chars à l'armée ? Ces machines occasionnoient beaucoup de dépense, tant pour leur construction, que pour leur entretien. D'ailleurs de deux hommes qui étoient sur chaque char, un seul combattoit ; l'autre ne servoit qu'à conduire les chevaux : sur deux hommes ç'en étoit donc un en pure perte. De plus, il y avoit des chars attelés non-seulement de trois, mais même de quatre chevaux, pour le service d'une seule personne [d] : autre perte également sensible. Enfin un fossé, un ravin, une haie, l'inégalité du terrein pouvoient rendre tout cet appareil & toute cette dépense absolument inutiles ; inconvéniens auxquels la cavalerie est beaucoup moins exposée.

C'est le peu de connoissance qu'on avoit autrefois de l'art militaire qui a fait subsister si long-tems l'usage des chars dans les armées. On ne sçavoit point alors prendre l'avantage du terrein, ni faire la guerre dans un pays couvert & fourré. On choisissoit ordinairement pour se battre une vaste & large plaine. Le tems & l'expérience ayant rendu les Peuples plus sçavans dans l'art de faire la guerre, ils reconnurent les désavantages des chars. Alors les Nations policées cesserent absolument de s'en servir, & leur substituerent la cavalerie ; mais cette réforme n'a eû lieu que fort tard.

Il paroît que dès les tems héroïques on étoit dans l'usage de barder les chevaux destinés au service des chariots de

[a] Voy. la prem. Part. Liv. V. p. 298.
[b] Voy. Odyss. l. 3. v. 475 & 476.
[c] Voy. Diod. l. 5. p. 346 & 367. = Pollux, l. 1. Segm. 141.
[d] Iliad. l. 8. v. 185.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

guerre [a]. Mais je ne crois pas qu'on connût alors l'art de les ferrer. Aucun paſſage d'Homère ne le donne à entendre (1), & il eſt à obſerver que Xénophon, dont il nous reſte un traité particulier ſur la maniere de panſer & de gouverner les chevaux, ne parle point de la ferrure [b]. Si du tems de Xénophon on ne ferroit pas encore les chevaux dans la Grece, c'eſt une preuve que cette pratique ne s'y eſt introduite que bien poſtérieurement aux ſiécles héroïques. Ce fait au ſurplus ne doit pas nous paroître extraordinaire. Il y a encore aujourd'hui quantité de Peuples qui ne ſont point dans l'uſage de ferrer leurs chevaux [c].

Les Grecs anciennement n'avoient point d'inſtrumens militaires pour ſonner la charge, animer les troupes, battre les marches ou les retraites. Il n'eſt jamais queſtion dans l'Iliade de trompettes, de tambours, ni de timbales. Homère parle à la vérité de la trompette, mais ce n'eſt que comme comparaiſon [d], & on doit diſtinguer chez ce Poëte ce qu'il dit de ſon chef, d'avec ce qu'il rapporte comme Hiſtorien. Comme Poëte, il emploie ſouvent des comparaiſons tirées d'uſages poſtérieurs à la guerre de Troye. Mais comme hiſtorien, Homère ſage obſervateur du *Coſtume*, n'empiète point ſur les tems; & c'eſt par cette raiſon qu'il ne donne point de trompettes, aux Grecs ni aux Troyens. Il dit ſeulement qu'on entendoit dans le camp de ces derniers le ſon des flûtes & des chalumeaux [e]. Il eſt donc certain que les Grecs, aux tems héroïques, n'avoient point encore l'uſage de la trompette, ni celui d'aucun autre inſtrument militaire. Auſſi étoit-ce alors une qualité très-

[a] C'eſt ce qu'on peut conjecturer des vers 156 & 157 du 20e Livre de l'Iliade, où Homère dit, *que la plaine brilloit de l'éclat de l'airain qui couvroit les hommes & les chevaux.*

(1) Euſtathe, & après lui Mad. Dacier, ont crû que les chevaux étoient ferrés dès le tems de la guerre de Troye. Ils fondent leur opinion ſur les vers 152 & 153 du 11e Livre de l'Iliade. Homère y dit à ce qu'ils prétendent, que les chevaux *frappent la terre avec leur airain.* κελαχῇ δηϊόωντες.

Mais Euſtathe, & Mad. Dacier, n'ont pas pris garde que le participe δηϊόωντες, ſe rapporte aux nominatifs πεζοὶ & ἱππῆες des vers 150 & 151. Le ſens eſt donc que les Grecs mettent en fuite les Troyens en les frappant, dit le Poëte, avec les armes d'airain qu'ils ont à la main. *Voy.* la remarque du Scholiaſte ſur le vers 153.

[b] Voy. auſſi les Mém. de Trév. Janv. 1713. p. 171.

[c] Voyage de V. le Blanc. 2de Part. p. 75. & 81. = Kæmpher, Hiſt. du Japon, t. 2. p. 297 & 298. = Lettr. Edif. t. 4. p. 143. = Tavernier, t. 1. l. 2. c. 5. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 3. p. 182.

[d] Iliad. l. 18. v. 219.

[e] Ibid. l. 10. v. 13.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

déſirable & très-néceſſaire dans un Commandant, que celle d'avoir une voix très-forte & très-ſonore. Le talent de ſe faire entendre fort loin étoit même ſi eſtimable autrefois, qu'Homère en fait un ſujet d'éloge pour Ménélas [a].

Les drapeaux, cette invention ſi utile pour conduire & rallier les troupes, étoient également inconnus dans ces ſiécles, & des Grecs & des Troyens. Homère n'en parle jamais, & il ne s'en ſeroit pas tû, ſi l'uſage en eût été alors établi. On n'avoit point non plus inventé la pratique de donner aux troupes un certain mot auquel les ſoldats d'un même parti puſſent ſe reconnoître & ſe rallier [b]. Les ſurpriſes dont Homère & Virgile parlent ſi ſouvent, en ſont la preuve.

De tous ces faits combinés & rapprochés, il réſulte qu'au tems de la guerre de Troye l'art militaire étoit encore dans ſon enfance chez les Grecs. Ils n'avoient alors nulle idée de ce qu'on appelle aujourd'hui *faire la guerre*. L'uniformité qui régne dans les opérations & dans les manœuvres décrites par Homère le prouve ſuffiſamment. Les Grecs ne connoiſſoient pas même le ſecret d'affamer l'ennemi dans une place, & de lui couper toute communication au-dehors [c]. L'art de faire la guerre conſiſtoit, dans ces tems reculés, à ſurprendre un parti, & à dreſſer à propos une embuſcade [d]. On voit par pluſieurs traits de l'Iliade que les Grecs avoient une haute opinion de ces ſortes de manœuvres [e]. Diſons maintenant un mot de leur diſcipline militaire.

On ne voit point clairement les uſages que les Grecs ſuivoient anciennement par rapport à la levée des troupes. Neſtor dit à la vérité dans l'Iliade qu'il avoit été envoyé avec Ulyſſe, par Agamemnon pour faire des ſoldats dans toute la Grece, mais

[a] Il donne à ce Prince l'épithète de βοὴν ἀγαθός, dont la ſignification propre veut dire que Ménelas avoit une voix très-propre à ſe faire entendre. Iliad. l. 2. v. 408.

Je ne doute point que le ſens dans lequel je rends cette épithète, ne paroiſſe pas juſte à bien des perſonnes. On l'explique ordinairement par *Vaillant, intrépide*. Mais pourquoi ne pas prendre cette épithete à la lettre? N'étoit-ce pas alors une qualité très-recommandable dans un chef, que celle d'avoir une voix capable de ſe faire entendre, même dans la mêlée.

[b] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 416. dit à la vérité, que Palamède avoit inventé toutes ces pratiques. Mais le ſuffrage de Pline, qui dans cet article, n'a fait que compiler différentes traditions vraies ou fauſſes, ne peut balancer le ſilence d'Homère.

[c] Voy. *Suprà*, p. 354.

[d] Voy. Iliad. l. 18. v. 513 & 520, &c.

[e] L. 1. v. 227. l. 13. v. 277, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Homère ne s'explique point sur les moyens que ces deux Princes employerent pour y parvenir [a]. On sçait seulement que chaque famille étoit obligée de fournir un combattant, & que c'étoit le sort qui décidoit de celui qui devoit marcher [b]. Il n'étoit pas permis de s'en exempter. Ceux qui refusoient de porter les armes étoient condamnés à une amende [c]. Il paroît encore que les Grecs alloient fort jeunes à la guerre [d].

Il est certain que dans ces tems reculés les soldats n'avoient point de paye [e]. Ils servoient à leurs frais & dépens. Le seul dédommagement qu'ils pussent espérer, étoit leur part du butin; car alors il n'étoit point permis de piller pour son propre compte. On ne pouvoit s'approprier aucune dépouille de l'ennemi. Tout ce qu'on prenoit étoit rapporté avec beaucoup d'exactitude à la masse commune. Le partage s'en faisoit de tems en tems entre toute l'armée avec le plus d'exactitude qu'il étoit possible. Les Chefs avoient une part plus considérable que les simples soldats [f].

J'ai eu soin de faire remarquer ailleurs que l'autorité des anciens Rois de la Grece n'étoit point despotique. Elle étoit tempérée par le concours du peuple & des grands de l'Etat [g]. On reconnoît ce même esprit de gouvernement dans l'ordre & la discipline des armées Grecques. Agamemnon, quoique Généralissime des troupes, ne jouissoit point d'une autorité absolue. Il avoit à la vérité l'inspection sur tous les Chefs & sur toute l'armée. Il commandoit les troupes un jour d'action, & alors il avoit pouvoir de vie & de mort [h]. Mais dans tout le reste son autorité étoit très-limitée. Ce Prince ne pouvoit rien décider de son chef. Il étoit obligé d'assembler le Conseil & de suivre la pluralité des suffrages. La discipline

[a] Iliad. l. 11. v. 769, &c.
[b] Ibid. l. 24. v. 400.
[c] L. 13. v. 669. L. 23. v. 297.
On peut conjecturer de ce dernier passage, qu'au tems de la guerre de Troye, il étoit déja établi qu'on pouvoit se dispenser de servir, moyennant un homme, ou même un cheval qu'on fournissoit.
[d] Iliad. *passim.*
[e] Voy. Suid. *voce* Ἐν Καεί, &c. t. 1. p. 749. = Potter, Archæolog. l. 3, c. 2. p. 432.
[f] Feith. Antiq. Homer. l. 4. c. 16. p. 529.
[g] *Suprà*, Liv. I. Chap. IV. Art. VII.
[h] Iliad. l. 2. v. 391 &c.
Aristote, en citant ce passage, de *Rep.* l. 3. c. 14. ajoute un demi-vers qui ne paroît plus aujourd'hui dans nos exemplaires. Il fait dire à Agamemnon. . . . . Παῖ γὰρ ἐμοὶ θάνατος . . . . *Car j'ai le pouvoir de faire mourir ceux qui me désobéissent.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

militaire des Grecs, aux tems héroïques, préſente un mêlange continuel de Monarchie, d'Ariſtocratie & de Démocratie.

On peut diſtinguer dans Homère trois eſpéces de conſeils de guerre. Le conſeil public & général, où, toutes les troupes étant aſſemblées, quelqu'un des Chefs expoſoit le ſujet ſur lequel il falloit délibérer. Le ſecond Livre de l'Iliade offre un exemple de ces délibérations publiques. Agamemnon, pour ſonder la diſpoſition des Grecs, propoſe à toute l'armée de ſe rembarquer & de renoncer au projet de prendre Troye. Dans le neuvieme Livre ce Prince fait pareillement aſſembler les troupes pour leur repréſenter que le ſeul parti qui reſte à prendre, eſt de regagner promptement la Grece. Il paroît au ſurplus que tous les Chefs de l'armée avoient indifféremment le droit de faire aſſembler les troupes pour le Conſeil [a].

Il régnoit une très-grande liberté dans ces Conſeils publics. Chacun y étoit maître de dire tout ce qu'il penſoit. Agamemnon lui-même étoit obligé d'endurer juſqu'aux injures les plus atroces dites en face & ſans aucun ménagement. Achille ne les lui épargne pas dans l'aſſemblée générale que ce jeune héros avoit convoquée au ſujet de la peſte qui affligeoit le camp des Grecs. Dans celle qui ſe tient au neuvieme Livre de l'Iliade, & dont je parlois il n'y a qu'un moment, Diomède commence ſon diſcours par dire à Agamemnon qu'il s'oppoſe à l'avis *inſenſé* ouvert par ce Prince, & qu'il profite pour cet effet de la liberté que donnent les aſſemblées publiques; & tout de ſuite il ajoute qu'à la vérité Jupiter a donné à Agamemnon un ſceptre au-deſſus de tous les ſceptres; mais que ce Dieu en même tems lui a refuſé la force & le courage dont l'empire eſt encore plus grand & plus glorieux. Diomède enfin termine ſa harangue par dire à ce Prince, qu'il eſt le maître de s'en retourner s'il veut, & que les chemins lui ſont ouverts [b].

Le Conſeil public & général ne pouvoit pas s'aſſembler à chaque occaſion qui ſe préſentoit de délibérer ſur une démarche. On tenoit alors un Conſeil particulier compoſé des Chefs de l'armée. On y déterminoit ce qu'il falloit faire dans les circonſtances préſentes, telles, par exemple, que celle où les

[a] Voy. Iliad. l. 1. v. 54.

[b] Ibid. l. 9. v. 32, &c.

Grecs se trouvent dans le dixieme Livre de l'Iliade, lorsqu'ils sont assiégés dans leur camp par les Troyens. Agamemnon assemble les Chefs de l'armée, & délibere avec eux sur les mesures qu'il y avoit à prendre dans cette situation critique.

Il y avoit enfin le Conseil privé qui se tenoit ordinairement dans la tente d'Agamemnon. On n'y admettoit que les Chefs d'une prudence & d'une expérience consommées. La jeunesse en étoit exclue [a]. Il est à remarquer que dans Homère les délibérations des Grecs sont presque toujours accompagnées d'un repas. Souvent même c'est à table que se prennent les résolutions les plus importantes [b].

On entrevoit dans Homère quelques indices de punitions & de récompenses militaires. Agamemnon en donnant ses ordres pour le combat, dans le second Livre de l'Iliade, menace de livrer en proie aux chiens & aux oiseaux tous ceux qu'il trouvera en disposition de demeurer dans leurs vaisseaux, loin de la mêlée [c].

A l'égard des récompenses militaires elles étoient proportionnées à la grossiéreté de ces tems reculés. Agamemnon, pour encourager Teucer, un des principaux Chefs de l'armée, lui promet qu'après la prise d'Ilion, il aura pour prix de sa valeur soit un trépied, soit un char attelé de ses chevaux, soit enfin une femme dont la possession le satisfera [d]. On voit encore que dans certaines occasions on rendoit un honneur particulier aux Héros qui s'étoient signalés par quelque exploit éclatant. Cet honneur consistoit à leur servir dans les festins, une portion de viande très-considérable [e].

Homère ne s'explique pas directement sur les mesures que les Grecs avoient prises pour approvisionner leur armée pendant son séjour devant Troye. Thucydide prétend qu'on avoit envoyé dans la Chersonnèse de Thrace, plusieurs détachemens semer du blé & faire la récolte [f]. Ce sentiment me paroît assez peu fondé. On ne voit point dans l'Iliade, que depuis le moment où les troupes furent rassemblées devant Troye, elles se soient jamais écartées du camp. C'étoit par la mer que les

[a] Iliad. l. 9. v. 89. l. 2. v. 53.
[b] Voy. Feith. l. 3. c. 5. p. 308.
[c] V. 391, &c.
[d] Iliad. l. 8. v. 289, &c.
[e] Ibid. l. 7. v. 321.
[f] L. 1. p. 9.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Grecs tiroient leurs subsistances. Homère le fait assez entendre [a]. De tems en tems il leur arrivoit des convois qui, autant qu'on peut le présumer, venoient des différentes isles voisines de la Troade [b]. On sçait que les Grecs avoient eu soin de s'en rendre maîtres pendant le cours de leur expédition [c].

Je finis ce que j'ai à dire sur la guerre de Troye par une derniere remarque. Le desir de venger l'affront fait à Ménélas, fut l'unique motif qui engagea les Grecs à porter leurs armes dans l'Asie. L'objet d'y faire des conquêtes & de s'agrandir n'entra pour rien dans cette entreprise. Au contraire à peine Troye étoit-elle prise, que le premier soin des Grecs fut de se rembarquer, sans prendre aucune mesure pour s'assûrer du pays qu'ils venoient de subjuguer. L'avantage qu'ils remporterent sur les Troyens fut donc à la lettre, & suivant leur proverbe, une victoire *à la Cadmus*. Pour une légere portion de butin que les Grecs eurent en partage, ils donnerent lieu aux plus grands vices & aux plus grands désordres de s'introduire dans leur patrie [d]. La longue absence de la meilleure partie des Princes de la Grece ouvrit la porte à la licence & aux déréglemens. Les villes furent en proie à des séditions qui forcerent les anciens habitans à sortir de leur pays [e]. Contraints d'aller chercher de nouvelles demeures, ces troupes errantes s'adonnerent au brigandage & à la piraterie. Ceux des Troyens qui survécurent à la destruction de leur patrie, embrasserent aussi le même genre de vie [f]. Le concours de tous ces événemens produisit une pépiniere de pirates & de brigands qui ne cesserent pendant des siécles de désoler le commerce & de troubler le repos des mers & du continent [g].

Quatre-vingts ans après la destruction de Troye la Grece éprouva une grande révolution. Elle fut occasionnée par les différens mouvemens que se donnerent les descendans d'Hercule pour rentrer dans les domaines qui leur appartenoient. Cette entreprise arma les Grecs les uns contre les autres, & fit naître une guerre longue & sanglante dont les succès furent

[a] Iliad. l. 7. v. 467, &c. l. 9. v. 71, &c.
[b] Ibid. l. 7. v. 467 & 468.
[c] Ibid. l. 9. v. 328.
[d] Strabo, l. 3. p. 223.
[e] Thucyd. l. 1. p. 9. = Plato de Leg. l. 3. p. 807. D.
[f] Strabo, l. 3. p. 223.
[g] Voy. *supra*, Liv. IV. Chap. IV.

assez

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

assez variés. Il se livra bien des batailles, & il se donna plusieurs combats [a]. Je passerai cependant sous silence le détail de tous ces événemens. On n'en peut recueillir presque aucune instruction sur l'objet qui nous occupe présentement. Je remarquerai seulement que, selon quelques Ecrivains, ce fut alors que l'usage de la trompette s'introduisit dans les armées Grecques [b].

Je parlerai aussi d'un usage dont l'histoire de ces tems reculés fournit plusieurs exemples. On voit dans bien des occasions, où les armées étant en présence sembloient devoir en venir aux mains, qu'au lieu de se charger elles prenoient le parti de remettre la décision de la guerre au hasard d'un combat singulier. On choisissoit de part & d'autre un champion, & l'événement de leur combat régloit le sort du parti qu'ils soutenoient. L'armée dont le champion avoit été vaincu, se retiroit sans penser à donner bataille, & les articles dont on étoit convenu s'exécutoient de très-bonne foi [c]. Il paroît au surplus que cet usage avoit lieu dès les tems les plus reculés, & chez d'autres Peuples encore que les Grecs.

Dans le troisieme Livre de l'Iliade les Grecs & les Troyens étant en présence, & prêts à se charger, Hector propose de terminer le différend des deux Peuples par un combat singulier entre Pâris & Ménélas. Les conditions offertes, & acceptées de part & d'autre sont, que le vainqueur emmenera Hélène avec toutes ses richesses, & que les deux armées se sépareront après que les Grecs & les Troyens auront juré une alliance ferme & sincère.

Au sujet de ces combats singuliers, faisons une réflexion qui se présente souvent à la lecture d'Homère. Ce Poëte décrit plusieurs combats seul à seul entre des héros du premier rang. On n'apperçoit cependant nul détail, nulle variété dans ses récits. Les combats qu'il peint ne durent qu'un moment, & ne sont point disputés. Les champions de part & d'autre ne se portent jamais qu'un seul coup, & ce coup est toujours décisif. Hector se bat contre Achille. Ces deux héros sont couverts l'un & l'autre d'armes impénétrables. On s'attendroit à voir le Poëte profiter de cette circonstance pour faire durer le

[a] Voy. *suprà*, Liv. I. Chap. IV, Art. VI.

[b] Suid. *voce* Κάδμος, t. 2. p. 360.

[c] Voy. *suprà*, Liv. I. Art. IV. p. 46 & 47.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux

combat des deux plus fameux personnages qu'il ait introduits dans son Poëme. Hector cependant est couché par terre du premier coup. Achille lui perce la gorge que l'armure laissoit à découvert [a]. Disons enfin que les héros d'Homère ne se servent presque jamais de l'épée. Ils ne font ordinairement usage que de la pique & du javelot.

Le Tasse, au contraire, & les autres Poëtes modernes sont extrêmement variés, & offrent beaucoup de détails dans leurs descriptions de combats. D'où peut venir cette différence, & pourquoi cette stérilité dans Homère, dont l'imagination est d'ailleurs si riche & si féconde? C'est qu'aux siécles héroïques, & du tems même d'Homère, la force décidoit de tout dans les combats. L'adresse n'y entroit presque pour rien. On n'avoit pas encore étudié l'art de se battre. Les différens exercices qui apprennent la maniere la plus avantageuse de manier les armes n'étoient point inventés; l'Escrime, en un mot, n'étoit pas alors connue. Homère devoit par conséquent manquer d'idées pour varier & détailler ses combats.

Après tant de détails sur l'état où étoit l'art militaire, dans les siécles que nous parcourons présentement, il faut jetter un coup d'œil sur la maniere dont les vainqueurs usoient de leurs avantages. On est saisi d'horreur en voyant quelles étoient alors les loix de la guerre, & l'esprit de barbarie & de cruauté qui régnoit chez tous les différens Peuples dont j'ai eû occasion de parler. Les villes réduites en cendres, les Peuples massacrés de sang-froid, ou réduits au plus dur esclavage, étoient les suites ordinaires de la victoire. On ne respectoit ni l'âge, ni le sexe, ni la naissance. Les Souverains se voyoient exposés aux plus cruelles indignités. Il n'y avoit point d'horreurs enfin que le vainqueur n'exerçât.

Les Ecrivains de l'antiquité louent Sésostris sur la modération avec laquelle il traita les Peuples dont il s'étoit rendu maître. Il laissa, dit-on, sur leur thrône les Princes qu'il avoit vaincus, se contentant de leur imposer des tributs proportionnés à leurs forces, à la charge néanmoins de les apporter eux-mêmes en Egypte [b]. Mais de quelle maniere Sésostris traitoit-il ces Princes, lorsqu'ils venoient chaque année au tems marqué lui payer le tribut auquel ils étoient obligés? Chaque fois

[a] Iliad. l. 22. v. 324, &c.

[b] Diod. l. 1. p. 68.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

que dans ces occasions le Monarque Egyptien alloit au temple, ou qu'il entroit dans sa capitale, on dételloit les chevaux de son char pour mettre à leur place ces Rois qui venoient lui rendre hommage [a].

Adonibésec qui régnoit dans la Palestine deux siécles environ après Sésostris, nous fournit un exemple encore plus frappant des excès auxquels les vainqueurs se portoient dans ces siécles barbares & grossiers. Il avoit défait & pris soixante & dix autres Souverains de cette contrée. On frémit en voyant la maniere dont il usa de ses victoires. Il fit couper à ces malheureux Princes les extrémités des pieds & des mains, & les réduisit à n'avoir d'autre nourriture que les restes de ce qu'on lui servoit, & qu'ils étoient encore obligés de ramasser sous sa table [b].

Les loix de la guerre n'étoient pas moins cruelles chez les Grecs. Je ne parlerai point des indignités exercées par Achille sur le cadavre d'Hector, quoique toute l'armée paroisse prendre part à un procédé si bas & si inhumain (1). Je ne dirai rien non plus des douze Troyens immolés par ce Héros sur le tombeau de Patrocle [c]; on pourroit penser qu'il s'étoit laissé emporter à ces excès par un motif outré de vengeance. Mais qu'on lise dans Homère les adieux d'Andromaque & d'Hector, on verra quels étoient alors les droits du vainqueur, & comment il usoit de ses avantages [d]. La mort ou l'esclavage étoient le partage de la nation vaincue. Rien n'en mettoit à couvert. Les Souverains massacrés, & leurs cadavres jettés en proie aux chiens & aux vautours, les enfans à la mammelle écrasés, les Reines traînées indignement dans les fers, étoient les excès ordinaires auxquels les vainqueurs s'abandonnoient [e]. On ajoutoit l'outrage & l'humiliation aux rigueurs de la captivité. Les Princesses étoient employées aux plus viles fonctions. Hector ne dissimule point à Andromaque que si les Grecs se rendent maîtres de Troye, elle sera condamnée par les vainqueurs à aller puiser de l'eau comme la derniere des esclaves [f].

[a] Diod. l. 1. p. 68. = Lucan. Pharsal. l. 10. v. 277. = Plin. l. 33. sect. 15. p. 614.

[b] Judic. c. 1. ℣. 7.

(1) Chaque soldat vient insulter à la mort de ce héros, & chaque parole est accompagnée d'un coup de pique ou de javelot. Iliad. l. 22. v. 371, &c.

[c] Iliad. l. 23. v. 175.

[d] Ibid. l. 6. v. 448. = Voy. aussi l. 9. v. 587, &c.

[e] Voy. Iliad. l. 22. v. 62, &c. = Virgil. Æneid. l. 2. v. 550. &c.

[f] L. 6. v. 457. C'étoit autrefois la fonction la plus abjecte. *Voy.* Josué, c. 9. ℣. 23.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Hécube se plaint dans Euripide qu'on l'ait enchaînée comme un chien à la porte d'Agamemnon. Et qu'on ne croie pas que l'esprit de vengeance porta les Grecs à des cruautés particulieres à la prise de Troye. Ces excès n'étoient que trop communs aux siécles héroïques. Les Argiens, sous la conduite d'Alcméon, s'étant rendus maîtres de Thèbes, ils détruisirent cette ville & la renverserent de fond en comble [a]. Je pourrois encore citer d'autres exemples, mais il vaut mieux les épargner au Lecteur, & ne pas insister plus long-tems sur des faits si honteux à l'humanité.

On voit enfin, & c'est le dernier trait par lequel je prétends caractériser les Grecs des tems héroïques; on voit, dis-je, que ces Peuples étoient alors dans l'usage horrible d'empoisonner leurs fleches. Homère raconte qu'Ulysse étoit allé exprès chez Ilus, roi d'Ephyre, lui demander du poison pour en frotter ses dards. Ilus refusa de lui en donner, parce qu'il avoit, dit le Poëte, la crainte des Dieux. Mais, ajoute-t-il, Ulysse en obtint d'un autre Prince, souverain de Taphos [b]. On dira peut-être que dans toutes les blessures dont Homère a eû occasion de parler, on n'en voit point où l'effet du poison soit marqué. Je conviens que ce Poëte ne le donne point à entendre. Mais je présume qu'il n'a sans doute affecté ce silence que par égard & par respect pour sa nation.

[a] Apollod. l. 3. p. 159.

[b] Odyss. l. 1. v. 260.

FIN DU CINQUIEME LIVRE.

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE SIXIEME.

Des Mœurs & Uſages.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

NOus n'avons point à nous occuper, dans cette Seconde Partie, des mœurs des Egyptiens. J'ai rapporté ſous la premiere époque tout ce qui pouvoit appartenir à cet objet. Je m'y ſuis d'autant plus attaché, que les mœurs des Egyptiens paroiſſent avoir été dès-lors toutes formées, & qu'à cet égard rien n'a varié chez cette nation. Les mœurs ont toujours été les mêmes en Egypte, tant que cet Empire a ſubſiſté ſous la domination de ſes Rois naturels. Si par la ſuite des tems il a paru s'y introduire quelques nouveautés, on ne doit les attribuer qu'aux nations étrangeres qui, ſucceſſivement depuis Cambyſe, ſe ſont rendues maîtreſſes de l'Egypte.

Je garderai le même ſilence ſur les mœurs des Peuples de la haute Aſie. J'ai déja eu plus d'une fois occaſion d'en expliquer les motifs. On perd abſolument de vûe ces nations pendant

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

un long eſpace de tems. Elles ne recommencent à figurer dans l'Hiſtoire, que vers les ſiécles qui ſont l'objet de la Troiſieme Partie de cet Ouvrage.

Nous n'avons donc à conſidérer, pour le moment, que les mœurs des habitans de la Paleſtine & celles de quelques Peuples de l'Aſie Mineure. Je parlerai enſuite des Grecs, & j'examinerai quelles étoient les mœurs & les uſages de cette nation aux ſiécles héroïques, c'eſt-à-dire, dans les tems que nous parcourons préſentement.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Habitans de la Paleſtine.

ON a remarqué de tous les tems un grand rapport entre les mœurs d'une Nation & ſes progrès dans les arts & dans les ſciences. Le goût pour le faſte, le luxe & la magnificence a toujours été le vice dominant des Orientaux. J'ai fait voir ailleurs [a] que, dès les premiers ſiécles après le Déluge, les habitans de la Paleſtine avoient porté les arts & les ſciences à un grand degré de perfection. Ces découvertes ont fourni promptement à ces peuples bien des moyens de contenter le penchant naturel qu'ils avoient pour le luxe & pour la molleſſe. Cette inclination a toujours été, ſi on peut le dire, en augmentant. On voit par la maniere dont parle Moïſe, que de ſon tems il devoit régner beaucoup de faſte & de magnificence dans la plûpart des contrées de la Paleſtine. Les peuples qui les habitoient alors portoient des anneaux d'or, des bagues, des braſſelets & des colliers précieux [b]. J'ai même obſervé dans le Livre précédent que chez toutes ces différentes nations l'uſage étoit d'aller à la guerre paré de tout ce qu'on pouvoit avoir de plus riche & de plus beau [c]. Le luxe enfin étoit porté dans ces climats au point qu'on ornoit les chameaux deſtinés au ſervice du Souverain, de boſſettes, de carcans & de plaques d'or [d].

Les Hiſtoriens profanes ſont d'accord en ce point avec les Livres ſaints. Ils nous apprennent que l'art de teindre les étoffes en pourpre, couleur ſi recherchée des Anciens qu'elle diſputoit de prix avec l'or même, eſt dû aux habitans de la Paleſtine [e]. J'ai fait voir ailleurs que l'invention devoit s'en rapporter aux ſiécles que nous parcourons préſentement [f]. Il ſuffit auſſi d'ouvrir les Poëmes d'Homère pour ſe convaincre que dès le tems de la

[a] Voy. la prem. Part. Liv. II. & Liv. III. & *ſuprà*, Liv. II. Sect. 1re Chap. II, &c.
[b] Num. c. 31. ỳ. 50.
[c] Chap. II. p. 346.
[d] Judic. c. 8. ỳ. 21-24-26.
[e] Voy. *ſuprà*, Liv. II. Sect. 1re Chap. II. Art. I. p. 95 & 96.
[f] Voy. *Suprà*, *loco cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

guerre de Troye, les Phéniciens étoient en poſſeoſſin de fournir à la plûpart des Peuples connus, tout ce qui peut contribuer à entretenir le luxe, le faſte & la molleſſe.

Ces faits prouvent aſſez quelles devoient être alors les mœurs & les inclinations dominantes des habitans de la Paleſtine. Mais le détail particulier de leurs coutumes & de leurs uſages nous eſt abſolument inconnu. Je préſume qu'en général la maniere dont vivoient les habitans de la Paleſtine devoit être, dans les ſiécles dont je parle maintenant, fort ſemblable à la façon de vivre qu'on a vû avoir lieu dans cette contrée dès les tems les plus reculés [a]. On ſçait que les mœurs & les uſages ont très-peu varié dans l'Orient.

[a] Voy. la prem. Part. Liv. VI. Chap. I.

CHAPITRE

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Peuples de l'Aſie Mineure.

IL y avoit beaucoup de conformité, dans ces mêmes ſiécles, entre les mœurs des habitans de la Paleſtine, & celles des Peuples de l'Aſie mineure. On voit regner également chez les uns & chez les autres beaucoup de magnificence & de moleſſe. On en peut juger par ce qu'Homère dit des Troyens & de leurs alliés. La maniere dont il s'exprime dans pluſieurs occaſions, fait aſſez connoître l'inclination & le caractère de ces Peuples. Ce Poëte nous fournit même ſur cet article quelques détails capables de ſatisfaire notre curioſité.

Il paroît d'abord que ces Peuples étoient fort recherchés dans leurs logemens. Homère donne à entendre qu'il y avoit dans Troye pluſieurs palais très-vaſtes & très-magnifiques. Celui de Priam renfermoit quantité d'appartemens qui compoſoient autant de pavillons ſéparés, contigus cependant & voiſins les uns des autres. Il y en avoit cinquante à l'entrée de la cour de ſon palais. Ces cinquante pavillons étoient occupés par les Princes enfans de ce Monarque. Ils y logeoient avec leurs femmes. Au fond de cette cour, & vis-à-vis les appartemens dont je viens de parler, étoient douze autres pavillons pour les gendres de Priam [a]. Hector & Pâris avoient indépendamment chacun leur palais particulier [b].

J'ai dit ailleurs qu'on ignoroit en quoi pouvoit conſiſter la magnificence de ces palais du côté de l'architecture. Nous ne ſommes guères mieux inſtruits de leur décoration intérieure. On voit en général que les appartemens de tous ces différens palais étoient lambriſſés de bois rares [c], & ornés de meubles précieux [d], dont l'eſpéce ne nous eſt cependant pas bien connue. Homère dit encore qu'on reſpiroit ſans ceſſe dans ces

[a] Iliad. l. 6. v. 242, &c.
[b] Ibid. v. 313-317-370.
[c] Iliad. l. 24. v. 191 & 192.
[d] Ibid. l. 6. v. 289. l. 24. v. 192.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

appartemens l'odeur des parfums les plus exquis & les plus agréables [a].

Les Troyens n'étoient ni moins recherchés, ni moins voluptueux dans leur parure & dans leurs ajustemens. Les Dames Troyennes faisoient un grand usage des senteurs. Elles se frottoient le corps d'essences odoriférantes, & parfumoient leurs habits [b]. Leurs ajustemens étoient & fort nombreux & fort diversifiés [c]. Leur toilette enfin demandoit beaucoup d'art & beaucoup de tems. On peut s'en convaincre en lisant la peinture qu'Homère fait de celle de Junon [d]. Car je suis persuadé qu'on doit rapporter aux mœurs des habitans de l'Asie mineure toutes les descriptions que ce Poëte fait des parures & des toilettes des Déesses. Il a voulu probablement peindre dans ces occasions ce que pratiquoient les femmes de son païs, & je pense qu'Homère avoit pris naissance & passé sa vie dans l'Asie mineure.

On voit au surplus que dès les siécles héroïques, l'usage étoit dans ces climats, que les Princesses se fissent servir par un grand nombre de femmes esclaves [e]. C'est, pour le dire en passant, la seule espéce de domestiques qui ait jamais été connue dans l'Orient.

A l'égard de la vie privée & particuliere des Princesses, Homère & plusieurs autres Ecrivains de l'antiquité nous apprennent que dans les tems héroïques elles s'occupoient à filer, à broder, & à travailler, en un mot, différens ouvrages sur le métier [f]. On retrouve d'ailleurs chez les Peuples de l'Asie mineure les mêmes coutumes, par rapport aux femmes, que j'ai dit dans la premiere Partie avoir eu lieu de toute antiquité dans l'Orient. Les femmes avoient leurs appartemens séparés [g], & ne paroissoient en public que couvertes d'un voile [h].

Le luxe & la molesse s'étendoient chez les Troyens jusqu'aux hommes. Ils avoient particuliérement grand soin de leur chevelure. Homère représente Pâris tout occupé du soin d'arranger

[a] Iliad. l. 3. v. 282. l. 6. v. 288. l. 24. v. 191.

[b] Ibid. l. 14. v. 170, &c. l. 3. v. 385. = Odyss. l. 6. v. 79 & 80.

[c] Ibid. l. 18. v. 400 & 401. l. 22. v. 468, &c. l. 14. v. 180.

[d] Iliad. l. 14. v. 170, &c.

[e] Ibid. l. 6. v. 286-287-375-381. l. 22. v. 442. l. 24. v. 302.

[f] Ibid. l. 3. v. 125. l. 6. v. 491. l. 22. v. 440. l. 1. v. 31. = Odyss. l. 7. v. 105. 106. = Virgil. Æneid. l. 7. v. 14. = Voy. aussi Ovid. Métam. *passim*.

[g] Iliad. l. 6. v. 251 & 252. = Odyss. l. 6. v. 15, &c. v. 50 & 51.

[h] Iliad. l. 3. v. 141-228-419. l. 22. v. 470.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

ſes cheveux [a]. Turnus dans Virgile reproche auſſi à Enée de friſer ſes cheveux & de les parfumer [b]. Ces Peuples ne ſe contentoient pas d'arranger élégamment leur chevelure : ils l'enrichiſſoient encore d'anneaux d'or & d'argent, qui ſervoient à en ſerrer les boucles [c]. Enfin nous voyons qu'Homère donne toujours aux Troyens, & à leurs alliés, des armes très-riches & très-magnifiques. L'armure de Glaucus étoit d'or [d]. Rien n'égaloit la magnificence du char dont Rhéſus ſe ſervoit à la guerre. Ses armes éblouiſſoient les yeux par leur richeſſe & par la beauté de leur travail [e].

Je n'ai rien à dire ſur les repas & ſur les divertiſſemens de ces Peuples. Je remarquerai ſeulement que Priam ſe plaint de ce que ſes enfans paſſent toutes les nuits à danſer & à faire bonne chere. Il leur reproche particuliérement de faire une grande conſommation d'agneaux & de chevreaux [f]. Cette circonſtance montre qu'alors on regardoit comme une délicateſſe trop ſenſuelle de manger de pareilles viandes. En rapprochant donc les différens traits répandus dans les Poëmes d'Homère ſur les mœurs des Troyens & de leurs alliés, il réſulte que dès les tems héroïques, il devoit y avoir beaucoup de luxe & de moleſſe chez les peuples de l'Aſie mineure.

Malgré la magnificence & la ſenſualité qui régnoient alors dans ces contrées, on y apperçoit néanmoins certaines pratiques qu'on doit regarder comme un reſte des uſages établis primitivement chez la plûpart des nations de l'antiquité. Les enfans de Priam tirent eux-mêmes de la remiſe le chariot qui devoit porter ce Monarque au camp des Grecs. Ils y attelent les mules & les chevaux, & chargent deſſus le coffre qui contenoit les préſens deſtinés pour la rançon du corps d'Hector [g]. On voit des uſages abſolument ſemblables chez les Phéaciens, Peuples, ſuivant Homère, encore plus adonnés au luxe & à la magnificence que les Troyens (1). Les fils d'Alcinoüs vont

[a] Iliad. l. 11. v. 385.
L'expreſſion dont Homère ſe ſert dans cette occaſion, montre que c'étoit alors l'uſage chez les peuples de l'Aſie Mineure, de partager les cheveux ſur le front, de maniere qu'ils s'élevaſſent en pointe, & formaſſent comme deux cornes. *Voy.* Mad. Dacier. t. 3. p. 88.

[b] *Vibratos calido ferro, mirrhaque madentes.* Æneid. l. 12. v. 100.

[c] Iliad. l. 17. v. 51 & 52. = Plin. l. 33. ſect. 4. p. 602.

[d] Iliad. l. 6. v. 235 & 236.

[e] Ibid. l. 10. v. 438, &c.

[f] Ibid. l. 24. v. 261 & 262.

[g] Ibid. l. 24. v. 265, &c.

(1) Voy. ci-deſſus les raiſons pour leſquelles je mets les Phéaciens au nombre des peuples de l'Aſie, p. 84 note (1).

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

dételer les mulets de la Princeſſe Nauſicaa leur ſœur, & portent eux-mêmes dans le palais du Roi leur pere les paquets dont ce char étoit chargé [a]. Alcinoüs néanmoins avoit un très-grand nombre de domeſtiques. On voit même qu'il en fait uſage dans pluſieurs rencontres [b].

J'ai déja dit que les Princeſſes avoient auſſi des femmes pour les ſervir. Cependant elles s'acquittoient en perſonne de pluſieurs fonctions aſſez pénibles. Nauſicaa va laver ſes robes à la riviere avec ſes femmes, & met elle-même la main à l'ouvrage [c]. Les femmes & les filles des Troyens en uſoient de même [d]. Ce mêlange de luxe & de ſimplicité, qu'on remarque perpétuellement dans les mœurs des anciens Peuples, forme un contraſte aſſez ſingulier. Dans ces tems reculés on étoit fort éloigné des idées que nous avons de la décence & des bienſéances convenables au rang, au ſexe & à la qualité des perſonnes.

[a] Odyſſ. l. 7. v. 4, &c.
[b] Ibid. l. 6. v. 69 & 71.
[c] Ibid. v. 90 & 91.
[d] Iliad. l. 22. v. 154 & 155.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Grecs.

J'AI DIFFERÉ juſqu'à ce moment à parler des mœurs & des uſages des Grecs. Ces Peuples en effet n'ont commencé qu'aſſez tard à ſe former en ſociétés. Ils ont vécu dans les premiers tems d'une maniere ſi brutale & ſi ſauvage, que l'Hiſtoire n'a pas daigné y faire attention, & nous conſerver des détails dont l'humanité auroit tant à rougir. Ce n'eſt que vers les commencemens des ſiécles qui nous occupent dans cette ſeconde Partie, qu'on peut appercevoir quelque ſuite & quelques principes dans les mœurs des Grecs. Homère ſera notre principal garant pour la plûpart des uſages dont je vais parler.

Ce n'eſt pas dans les ſiécles héroïques qu'il faut chercher du luxe & de la délicateſſe dans les tables des Grecs. Ces Peuples menoient alors une vie très-groſſiere, & par conſéquent très-frugale. Ils ne mangeoient que du taureau, du bélier, du bouc & du verrat. Je dis du taureau, du bélier, &c. parce qu'Homère donne toujours à entendre qu'au tems de la guerre de Troye on ne connoiſſoit point encore dans la Grece l'art de couper les animaux [a]. En liſant la deſcription que ce Poëte fait des feſtins des Grecs, on s'imagine lire ces relations modernes où il eſt parlé des repas des Sauvages. Lorſque les Grecs veulent préparer à manger, ils aſſomment un taureau, ou égorgent un bélier, dépouillent ces animaux, & les coupent en pluſieurs morceaux qu'ils font griller ſur le champ [b]. Je dis griller, parce qu'aux tems héroïques on ne connoiſſoit pas encore l'art de faire rôtir les viandes [c]. Ajoutons que c'étoit

[a] Voy. Odyſſ. l. 14. v. 16 & 17.

[b] Voy. Iliad. l. 1. v. 459, &c. l. 24. v. 622, &c. = Odyſſ. l. 3. v. 448, &c. l. 20. v. 250, &c.

[c] Voy. Athen. l. 1. p. 12. B. = Serv. *ad* Æneid. l. 1. v. 710.
Il paroît qu'on faiſoit auſſi bouillir certaines parties qu'il n'eût pas été facile de faire griller. *Voy.* Athen. Ibid. p. 25. D.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

les Rois & les Princes qui se mêloient alors non-seulement de ce soin, mais aussi de les tuer & de les dépecer [a]. Une espéce de poignard qu'ils portoient toujours à la ceinture, leur tenoit lieu de couteau [b].

Autre conformité des Grecs avec les Sauvages. Ils n'avoient ni cuillers, ni fourchettes, ni nappes, ni serviettes. Je ne vois pas non plus que les assiettes leur fussent connues. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, ces Peuples, comme les Sauvages, mangeoient prodigieusement. C'étoit faire honneur aux principaux convives que de leur servir de très-grosses piéces de viandes. Agamemnon sert à Ajax le dos entier d'un taureau [c]. Quand Eumée reçoit Ulysse, il apprête pour le souper de ce Prince deux jeunes cochons [d].

A l'égard du gibier, de la volaille & des œufs, il n'en est jamais question dans les repas d'Homère. On n'en voit pas même paroître sur la table des amans de Pénélope, quoique le Poëte les représente comme livrés à toutes sortes de débauches & de dissolutions (1). Il en est de même des fruits & des légumes. Homère n'en fait nulle mention (2). Quant au poisson, les Grecs des siécles héroïques mépriſoient extrêmement cette espéce de nourriture. Ménélas, dans l'Odyssée, s'excuse d'en avoir mangé, sur ce qu'alors il étoit réduit à la derniere des nécessités [e].

Le vin étoit la boisson ordinaire des Grecs; les femmes & même les jeunes personnes en buvoient [f], contre la coutume de toutes les autres nations de l'antiquité [g]. L'usage vouloit au tems de la guerre de Troye, qu'on ne servît cette liqueur que mêlée avec une certaine quantité d'eau. Un des premiers apprêts d'un festin étoit de commencer par mêler le vin & l'eau

[a] Iliad. l. 9. v. 209, &c. l. 24. v. 621, &c.

[b] Iliad. l. 3. v. 271, 272.

[c] Ibid. l. 7. v. 321.

[d] Odyss. l. 14. v. 74, &c.

(1) Les Grecs, cependant mangeoient alors quelquefois de la venaison, mais seulement dans des occasions pressantes, & faute d'autre nourriture. *Voy.* Odyss. l. 9. v. 155. l. 10. v. 180, &c.

(2) Dans tous les Poëmes d'Homère, on voit une seule fois servir des oignons, & encore n'est-ce que pour irriter la soif. *Iliad.* l. 11. v. 629.

A l'égard des fruits, il n'en paroît dans aucun repas. Les Grecs cependant devoient en manger, aux tems héroïques, puisqu'il y avoit des poiriers, des pommiers & des figuiers dans le jardin de Laërte. *Odyss.* l. 24. v. 339, &c. supposé que ce 24eme Livre soit d'Homère.

[e] L. 4. v. 368 & 369.

[f] Odyss. l. 6. v. 77.

[g] Voy. Athen. l. 10. p. 441.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

dans de grands vaſes, où l'on puiſoit enſuite pour remplir les coupes que l'on préſentoit aux conviés [a]. Car on ne leur en donnoit que par meſure, &, à ce qu'on en peut juger, ils n'étoient pas les maîtres de boire autant qu'il leur plaiſoit [b]. Une circonſtance qui m'a toujours frappé dans l'hiſtoire de l'antiquité Grecque, c'eſt l'affectation avec laquelle preſque tous les Hiſtoriens nomment celui qui paſſoit pour avoir trouvé le premier le ſecret de mêler l'eau avec le vin [c]. On lui avoit même élevé une ſtatue. Etoit-ce donc une découverte ſi rare, & d'une eſpéce à s'attirer toute l'attention de la poſtérité? Il falloit apparemment que les Grecs y attachaſſent un mérite qui ne nous frappe plus aujourd'hui (1).

Ces Peuples, dans les tems dont je parle, faiſoient ordinairement deux repas par jour, l'un à midi & l'autre le ſoir [d]. Ce dernier étoit toujours le plus fort & le plus conſidérable [e]. On ſervoit les viandes toutes coupées, & chaque convive avoit ſa portion marquée qu'on lui préſentoit ſéparément [f]. Les Grecs mangeoient aſſis, dans les ſiécles héroïques [g], & non couchés ſur des lits, comme la coutume s'en introduiſit par la ſuite. On préſume qu'alors ils n'aimoient pas à paſſer le nombre de dix à table [h]. Remarquons que les femmes ne mangeoient point avec les hommes. Diſons enfin que les conviés étoient dans l'uſage de boire à la ſanté les uns des autres [i].

L'habillement des Grecs, aux tems qui nous occupent préſentement, étoit aſſez ſemblable à celui des Peuples dont j'ai parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage. Il conſiſtoit,

[a] Voy. Feith. Antiq. Hom. l. 3. c. 2. p. 280, &c.

[b] Voy. Iliad. l. 4. v. 261, 262. l. 8. v. 162. = Athen. l. 5. p. 192.

[c] Hygin. Fab. 274. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415. = Athen. l. 2. p. 38 & 45. Scholiaſt. Stat. *ad* Theb. l. 1. v. 453.

(1) On pourroit peut-être trouver les motifs de ces éloges dans la qualité des vins Grecs. Tous ſont liquoreux, & pour peu qu'on en boive, ils portent à la tête & incommodent. On avoit donc crû devoir témoigner quelque reconnoiſſance à celui qui avoit trouvé le moyen d'ôter à ces vins leur qualité mal faiſante, par un mêlange d'eau exact & proportionné. Car on obſervoit des régles ſur ce ſujet. Il y avoit certains vins qu'on trempoit plus ou moins, ſelon leurs qualités. Homère en fournit bien des exemples.

[d] Voy. Feith. l. 3. c. 3.

[e] Ibid. p. 289.

[f] Iliad. l. 2. v. 431. l. 9. v. 217. l. 24. v. 626. = Odyſſ. l. 14. v. 434. l. 15. v. 140. l. 20. v. 280. = Athen. l. 1. p. 12.

[g] Athen. l. 1. p. 11. F. = Feith. l. 3. c. 5. p. 296.

[h] Voy. Euſtath. *ad* Iliad. l. 2. v. 126.

[i] Feith. l. 3. c. 5. p. 306 & 307 = Plut. t. 2. p. 156. F.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

pour les hommes, dans une tunique très-longue, & dans un manteau qui s'attachoit avec une agraphe [a]. On retrouſſoit la tunique par le moyen d'une ceinture lorſqu'il falloit agir, ſe mettre en route, ou aller au combat [b]. L'uſage des doublures ne devoit pas encore être connu dans la Grece. J'en juge ainſi d'après l'uſage où ces Peuples étoient alors de laver fréquemment leurs habits [c]. La maniere dont ils s'y prenoient mérite d'être remarquée. Ils nettoyoient leurs étoffes en les foulant aux pieds dans de grandes foſſes préparées à cet effet [d].

Les Grecs, dès les ſiécles héroïques, ſe ſervoient de ſouliers, mais non pas habituellement. Ils ne les prenoient que lorſqu'ils vouloient ſortir [e]. On ne voit pas bien quelle pouvoit être la forme de ces ſouliers. Les hommes portoient auſſi des eſpéces de bottines faites de cuir de bœuf [f] qui ſe mettoient à cru ſur la jambe. Ils n'avoient aucune ſorte de coëffure; leur parure, à cet égard, conſiſtoit dans la beauté de leurs cheveux qu'ils portoient très-longs [g]. La couleur blonde étoit alors la plus eſtimée [h]. Ceux qui ſe piquoient de magnificencence nouoient les boucles de leur chevelure avec des crochets d'or. Chez les Athéniens ces crochets étoient faits en forme de cigales [i]. A l'égard de la barbe les Grecs des tems héroïques la laiſſoient croître [k].

L'uſage vouloit dans ces ſiécles que non-ſeulement les Princes, mais même les perſonnes conſidérables, telles que les peres de famille, les juges, &c. portaſſent pour marque de diſtinction un bâton fait en forme de ſceptre [l]. Remarquons qu'Homère ne parle ni de couronnes ni de diadêmes. Les Grecs ne les connoiſſoient point dans les tems héroïques.

Il régnoit dès-lors beaucoup de luxe & de magnificence dans les habits des hommes. Voici la deſcription qu'Homère fait de l'habillement d'Ulyſſe : Ce Prince, dit-il, étoit vêtu d'un manteau de pourpre, très-fin & très-ample, qui s'attachoit

[a] Voy. Feith. l. 3. c. 6.
[b] Idem ibid. p. 321. l. 4. c. 8. p. 464. & 465.
[c] Feith. p. 348.
[d] Odyſſ. l. 6. v. 93.
[e] Feith. l. 3 c. 7. p. 331.
[f] Odyſſ. l. 24. v. 227.
[g] Voy. Feith. l. 3. c. 10. p. 349.
[h] Ibid. p. 350.
[i] Thucyd. l. 1. p. 4. D.
[k] Odyſſ. l. 16. v. 176. l. 18. v. 175. = Diod. l. 4. p. 251.
[l] Iliad. l. 2. v. 46 & 186, &c. l. 18. v. 556 & 557. = Odyſſ. l. 2. v. 37. l. 3. v. 412.

avec

avec une double agraffe d'or. Ce manteau étoit brodé par-devant. On y avoit représenté entre autres sujets, un chien tenant un faon, prêt à le déchirer. Ces figures étoient en or. Sous ce manteau, Ulysse avoit une tunique d'une étoffe extrêmement fine, & dont Homère compare l'éclat à celui du soleil [a], d'où l'on pourroit peut-être inférer, qu'alors les Grecs portoient des vêtemens dans le tissu desquels il entroit de l'or & de l'argent.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il nous reste à peu-près autant de détail sur l'habillement des femmes dans ces tems reculés. Elles avoient alors de longues robes attachées & renouées par des agraphes qui étoient d'or [b], chez les personnes aisées & de distinction. Homère ne dit point en quoi pouvoit consister l'espéce & la beauté de ces vêtemens. A l'égard des autres parures les femmes Grecques, dès les siécles héroïques, portoient des colliers d'or, des brasselets de même métal garnis d'ambre, & des pendans d'oreille à trois pendeloques [c]. Ajoutons qu'elles usoient dès-lors de quelque fard pour embellir & nettoyer leur teint [d]. On voit au surplus que les femmes distinguées ne paroissoient en public que couvertes d'un voile, ou pour mieux dire, d'une espéce de mante [e] qui se mettoit par-dessus la robbe, & s'attachoit avec une agraffe [f].

Il faut convenir que d'ailleurs l'habillement des Grecs, tant pour les hommes que pour les femmes, étoit fort défectueux & fort imparfait. N'est-il pas étonnant, par exemple, que ces Peuples n'ayent jamais connu ni culottes, ni bas, ni caleçons, ni épingles, ni boucles, ni boutons, ni boutonnieres, ni poches? Ils ne connoissoient point non plus les bonnets, ni les chapeaux. J'ai déja fait voir que les Grecs n'étoient point dans l'usage de doubler leurs habits; aussi pour peu qu'il fît froid, étoient-ils obligés d'avoir recours à leurs manteaux [g]. Il est encore plus étrange que, n'ignorant point l'art de préparer le lin & d'en former des tissus [h], il ne leur soit jamais venu en pensée

[a] Odyss. l. 19. v. 225, &c.
[b] Iliad. l. 5. v. 424 & 426.
[c] Odyss. l. 11. v. 325 & 326 = Ælian. Var. Hist. l. 1. c. 18. = Paus. l. 9. c. 41. p. 796.
[d] Odyss. l. 18. v. 171-191-192.
[e] Ibid. l. 1. v. 334.
[f] Iliad. l. 5. v. 424 & 425.
[g] Voy. Odyss. l. 14. v. 480, &c.
[h] Voy. Iliad. l. 9. v. 657. l. 20. v. 128. = Odyss. l. 13. v. 73. l. 14. v. 519.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

d'en faire des chemises, & qu'en général le linge leur aît été entierement inconnu. C'est par cette raison que l'usage du bain étoit si familier aux Anciens. L'invention du linge, & la coutume d'en porter habituellement, ont introduit à cet égard un changement notable dans nos mœurs.

J'ai fait voir dans les Livres précédens, qu'on ne pouvoit pas se former d'idée claire & précise de la forme extérieure qu'avoient les maisons des Grecs, aux tems héroïques [a]. La distribution & la décoration de leurs appartemens ne nous sont guères mieux connues. Il paroît seulement que les logemens d'en-bas étoient occupés par les hommes, & que ceux d'en-haut étoient destinés pour les femmes [b]. Tous ces appartemens au surplus devoient être bien incommodes, puisque les Grecs ne connoissoient ni les cheminées, ni les vîtres, ni quantité d'autres inventions, dont nous ne sentons peut-être pas aujourd'hui tout le mérite, par l'habitude où nous sommes d'en jouir dès l'enfance.

Quant aux meubles, on en peut parler avec un peu plus de précision. Les Grecs en avoient dès-lors de deux espéces, les uns pour l'utilité & la commodité, & les autres uniquement pour le luxe & pour la parade. Les premiers consistoient dans des lits, des siéges, des tables & des coffres [c]. Car ces Peuples, dans les siécles héroïques, ne connoissoient ni les armoires, ni les commodes, ni les buffets. Ils n'avoient point non plus l'usage des tapisseries. Parlons d'abord des meubles d'usage.

Les lits des Grecs étoient composés d'une couchette sanglée, garnie de matelas, de couvertures, & probablement aussi de quelques espéces de traversins [d]. Il ne paroît pas que les pavillons ou ciels de lit, ni les rideaux eussent lieu anciennement dans la Grece. Homère n'en fait nulle mention. On se déshabilloit pour se coucher [e]. Quelques passages de l'Iliade & de l'Odyssée pourroient donner lieu de croire que les Grecs, dès le tems de la guerre de Troye, se servoient de draps [f]. Mais ce fait me paroît d'autant plus douteux, que cet usage a été in-

[a] Liv. II. Chap. III. p. 213.
[b] Voy. Feith. l. 3. c. 11. p. 363.
[c] Odyss. l. 8. v. 424-425-438-439.
[d] Voy. Feith. l. 3. c. 8. p. 334.
[e] Odyss. l. 1. v. 437, &c.
[f] Iliad. l. 9. v. 657. = Odyss. l. 13. v. 73; l. 14. v. 519, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux

connu à toute l'antiquité. On voit au ſurplus que chez les Princes & les Rois, les bois de lit étoient ornés de plaques d'or & d'argent & de morceaux d'yvoire [a]. A l'armée, les Grecs couchoient ſur des peaux étendues à terre. On les couvroit de tapis, ou d'autres étoffes qui tenoient lieu de matelas. On mettoit enſuite par-deſſus les couvertures.

La forme qu'avoient anciennement les ſiéges, dans la Grece, ne nous eſt pas bien connue. Je préſume qu'ils étoient entierement de bois, n'ayant qu'un ſimple doſſier, ſans bras. Ces ſiéges étoient toujours accompagnés d'un marchepied, ſoit qu'on s'en ſervît dans les appartemens pour la converſation, ſoit même à table pour manger [b]. Chez les grands on les couvroit de peaux, de tapis & d'étoffes couleur de pourpre [c]. La même magnificence éclattoit ſur les bois des ſiéges, comme ſur les bois des lits [d]. Ils étoient travaillés avec ſoin, & revêtus de beaucoup d'ornemens [e]. Tels étoient les principaux meubles d'uſage que les Grecs connuſſent, aux tems héroïques.

Leurs meubles de luxe conſiſtoient alors dans de beaux trépieds deſtinés uniquement à parer les appartemens; car d'ailleurs on n'en faiſoit aucun uſage [f]. Ajoutons-y des cuvettes [g] & d'autres vaſes précieux, pour la matiere & pour le travail. Du ſurplus, les Grecs aux tems héroïques, n'avoient ni ſtatues ni tableaux [h]. Il ſeroit bien difficile au reſte, pour ne pas dire impoſſible, d'expliquer de quelle maniere l'or, l'argent, l'yvoire, & peut-être l'ambre étoient employés à décorer l'intérieur des palais dont parle Homère [i]. On ne peut pas même à cet égard propoſer de conjectures. Paſſons donc aux uſages de la vie civile: voyons comment les Grecs des ſiécles héroïques ſe conduiſoient dans la ſociété, quels étoient alors les amuſemens, & en un mot, les mœurs de cette Nation.

La politeſſe de ces tems reculés conſiſtoit à appeller chacun

[a] Odyſſ. l. 23. v. 189, &c.
[b] Feith. l. 3. c. 11. p. 361.
[c] Iliad. l. 9. v. 657, &c. l. 10. v. 155, 156. l. 24. v. 644, &c.
[d] Feith. p. 297.
[e] Ibid. p. 361.
[f] Voy. Iliad. l. 9. v. 122. l. 18. v. 373 & 374.
On appelloit alors *Trépieds*, de grands vaſes faits d'une façon particuliere, dont je doute que nous ſoyons bien inſtruits. On leur donnoit ce nom, ſur ce qu'apparemment ils étoient ſoutenus par trois pieds.
[g] Iliad. l. 23. v. 267, 268 & 270.
[h] Voy. *ſuprà*, Liv. II. p. 170.
[i] Odyſſ. l. 4. v. 72, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

par son nom [a], à se saluer de la main droite, & à s'embrasser [b]. On tenoit aussi quelques propos obligeans lorsqu'on s'abordoit [c]. Une des principales regles de civilité étoit, lorsqu'on recevoit des étrangers, d'attendre quelques jours à leur demander le sujet & les motifs qui les amenoient [d]. Il étoit autrefois aussi de la politesse, chez les Grecs, d'entrer le premier, même dans sa propre maison [e].

Les hommes ne vivoient point habituellement avec les femmes. Elles étoient presque toujours renfermées dans leurs appartemens [f]. Les mœurs des Grecs ne se ressentoient que trop de ce peu de commerce entre les deux sexes. On sera toujours choqué de la grossiereté & de l'indécence des propos qu'Homère met dans la bouche de ses Princes & de ses Héros. Il n'y a pas jusqu'à leurs témoignages d'estime & de considération qui ne portent l'empreinte de la barbarie qui régnoit encore dans la Grece aux siécles héroïques. La meilleure maniere en effet de témoigner à quelqu'un combien on l'honoroit & on l'estimoit, étoit de lui servir à table la portion la plus considérable du festin, & de lui verser toujours à boire à plein bord [g]. Telle est encore à présent la politesse des sauvages [h].

Les Grecs avoient deux sortes de domestiques. Des esclaves, & des personnes libres qui servoient moyennant des gages qu'on leur donnoit [i]. Loin que le nombre en fût à charge à leur maîtres, ils en tiroient au contraire beaucoup de profit & d'utilité. On les employoit à garder les troupeaux, & à faire valoir les terres, les seules richesses qu'on connût presque dans ces tems reculés. Ce n'étoit pas d'ailleurs l'usage d'avoir alors des domestiques uniquement pour le faste & l'ostentation. On ne voit paroître chez les Princes Grecs ni portiers, ni huissiers, ni gardes, ni introducteurs, ni valets de chambre, ni aucuns des autres officiers qui rempliſſoient en Egypte & en Asie les cours des Monarques. A l'armée particulierement, les Héros d'Homère se servent eux-mêmes, comme je l'ai déja

[a] Iliad. l. 10. v. 68 & 69.
[b] Feith. l. 3. c. 13.
[c] Ibid.
[d] Voy. Iliad. l. 6. v. 175 & 176.
[e] Voy. Odyss. l. 1. v. 125.
[f] Voy. Cornel. Nepos, *in* Præfat p. 29.
[g] Voy. Iliad. l. 4. v. 261, &c. l. 7. v. 321.
[h] Mœurs des Sauvages, t. 1. p. 520.
[i] Odyss. l. 1. v. 398. l. 4. v. 23-216-217. & 644. l. 11. v. 488. l. 18. v. 356, &c. = Herod. l. 8. n. 137.

Cette seconde espéce de domestiques n'étoit, à proprement parler, que des gens de journée.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

remarqué ; mais à la ville, les usages étoient très-différens. Nestor & Ménélas se font toujours servir dans leur palais par des officiers [a]. Il en est de même des amans de Pénélope. On voit que dans presque toutes les occasions, ces Princes se font servir par des domestiques [b]. Remarquons à ce sujet, qu'alors c'étoient des femmes ou des filles qui s'acquittoient envers les hommes de toutes les fonctions domestiques, même de celles où la pudeur & la retenue semblent le plus intéressées. C'étoient les femmes qui conduisoient les hommes dans le lit, au bain, qui les parfumoient, les habilloient & les déshabilloient [c]. Disons au reste que chez les Grecs, dans les tems héroïques, comme aujourd'hui chez les Sauvages, les femmes étoient chargées de presque tous les travaux pénibles du ménage. Elles faisoient moudre les grains, cuisoient le pain, alloient puiser de l'eau, nettoyoient les appartemens, faisoient les lits, allumoient le feu [d], &c. Le peu d'égards & de ménagemens pour le sexe a de tous tems caractérisé les barbares.

Les Grecs, dès les siécles héroïques, connoissoient différentes sortes de plaisirs & d'amusemens. Ils avoient la musique, la danse, les exercices du corps, & les jeux du disque & de la balle. Ces Peuples faisoient particulierement grand cas de la musique. Ils avoient sur cet article des idées bien différentes de celles que nous pourrions avoir aujourd'hui. Cet art n'est regardé parmi nous que comme un simple amusement. Les Grecs enviſageoient la musique d'un œil beaucoup plus sérieux & beaucoup plus attentif. Ils étoient intimement persuadés qu'elle servoit non-seulement à récréer l'esprit, mais encore qu'elle contribuoit infiniment à former le cœur. Je me contenterai entre plusieurs exemples de cette façon de penser, d'en citer un des plus remarquables. Homère dit qu'Agamemnon, en partant pour Troye, avoit laissé auprès de la Reine sa femme un Musicien chargé du soin de la conduite de cette Princesse. Egysthe,

[a] Odyss. l. 3. v. 338, 339. l. 4. v. 23-37. & 38, &c. 57-58-216-217-621, &c.

[b] Ibid. l. 1. v. 109, 110. l. 16. v. 248 & 253. l. 17. v. 331, &c. l. 18. v. 75. l. 20. v. 253, &c.

[c] Iliad. l. 1. v. 31. l. 14. v. 6, 7. l. 18. v. 559 & 560 = Odyss. l. 1. v. 436, &c. l. 3. v. 464. l. 4. v. 49. l. 10. v. 348, &c. l. 15. v. 93, 94. l. 17. v. 88, &c. l. 19. v. 320. l. 20. v. 105, &c. v. 147-297, 298. = Athen. l. 1. p. 10. E. = Catullus, Poëm. 62. v. 160.

[d] Id. ibid. = Herod. l. 8. n. 137.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ajoute-t-il, ne peut triompher de Clytemnestre qu'après avoir éloigné & fait périr ce Musicien dont les instructions soutenoient cette Princesse dans le chemin de la vertu [a]. C'est par une suite de ces idées sur les effets de la Musique, qu'elle attiroit la principale attention des anciens Législateurs. Cet art avoit, au sentiment des premiers Peuples, une liaison & un rapport intime avec les mœurs. Le fait est trop connu pour devoir y insister.

Il paroît que dans les tems héroïques la lyre avoit la préférence sur la flûte. Dans toutes les circonstances où Homère a eû occasion de placer de la musique, il ne parle jamais que de la lyre. Quelques-uns prétendent qu'alors les cordes de cet instrument étoient de lin. Ils se fondent sur un passage de l'Iliade qui semble en effet vouloir l'indiquer [b]. Mais outre que les termes dont le Poëte s'est servi, sont susceptibles d'une explication qui peut également convenir à des cordes de boyau, on voit par d'autres passages, qu'elles étoient alors connues [c]. D'ailleurs, quel son auroit-on pû tirer d'une corde de lin? Quoi qu'il en soit, au surplus, la lyre ne servoit anciennement que pour accompagner la voix. On ne voit personne dans Homère jouer de cet instrument sans chanter. On ne le touchoit point seul. Les sujets des chansons étoient toujours quelques traits tirés de la Mythologie, ou de l'histoire. Le tems des repas étoit ordinairement celui qu'on choisissoit pour entendre la musique, c'est-à-dire, un chantre qui marioit sa voix avec la lyre. Car Homère n'introduit jamais qu'un musicien dans ces occasions. On ignoroit alors l'art de multiplier les instrumens, & d'en faire jouer plusieurs ensemble pour produire une harmonie agréable; art qui, je crois, a même été inconnu à toute l'antiquité [d].

Je ne ferai aucune réflexion sur les danses qui pouvoient être anciennement en usage chez les Grecs, ni sur les différens exercices qui faisoient le plaisir favori de cette nation. On a tant écrit sur tous ces objets, & ils nous sont si familiers, que je me crois dispensé d'en parler. Personne n'ignore

[a] Odyss. l. 3. v. 267, &c.

[b] Schol. *ad* Iliad. l. 18. v. 570.

[c] Odyss. l. 25. v. 406, &c.

[d] Voy. les Mém. de Trév. Octobre 1725. p. 1774, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

que toutes ces institutions tendoient à rendre les corps plus agiles & plus robustes. Je doute, au surplus, malgré le témoignage de quantité d'Auteurs, qu'au siécle de la guerre de Troye, il y eût dans la Grece des spectacles réglés & fixés à un certain tems, & à un certain lieu, c'est-à-dire, des jeux qu'on célébrât régulièrement, tels que le furent par la suite les jeux Olympiques, les jeux Pythiens, les jeux Néméens, &c. Homère ne le donne point à entendre. On recueille seulement de la lecture de ses Poëmes, que l'usage étoit alors établi de célébrer dans certaines occasions des jeux où l'on distribuoit des prix d'une valeur considérable aux vainqueurs [a]. Cette circonstance annonce d'abord une différence essentielle dans les récompenses, objet principal des combattans. Ceux que remportoient les vainqueurs aux jeux Olympiques, Pythiens, Isthmiques, Néméens, consistoient uniquement dans une couronne faite de branches d'olivier, de laurier, de pin, d'ache, &c. La gloire étoit donc alors le seul motif qui animât les combattans, & nullement le lucre & la cupidité. Ces motifs, au contraire, pouvoient entrer pour beaucoup dans les jeux dont parle Homère, où les prix proposés consistoient dans des esclaves, des chevaux, des armes, des bœufs, des vases précieux, des sommes d'or & d'argent, &c. Enfin les jeux Olympiques, Pythiens, &c. se célébroient régulièrement à certaines époques & constamment aux mêmes endroits; mais il ne paroît par aucun passage d'Homère, qu'au tems de la guerre de Troye, il y eût rien de fixe & de réglé sur le tems & le lieu auxquels on devroit célébrer les jeux qu'il décrit. On pourroit néanmoins concilier tous ces faits, en disant que les jeux sacrés de la Grece établis très-anciennement avoient cessé ensuite d'être célébrés pendant un tems considérable; interruption dont l'histoire fournit plusieurs exemples [b]. Alors il ne seroit pas étonnant qu'Homère n'eût rien dit de leur célébration. Comme ce point de critique exigeroit, au reste, une assez longue discussion, & que d'ailleurs elle seroit peu utile, je ne crois point devoir m'y engager.

Il ne nous reste plus qu'à jetter un coup d'œil général sur

[a] Voy. Iliad. l. 9. v. 123, &c. l. 23. v. 259.

[b] Voy. le Journal des Sçavans, Févr. 1751. p. 112, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

les mœurs des Grecs, aux siécles héroïques, c'est-à-dire, sur leur façon de penser & d'agir. On a déja pû juger par tout ce que j'ai rapporté, à quel point ces Peuples étoient alors barbares & ignorans. La férocité de leurs mœurs répondoit à la grossiereté de leur esprit. Ils n'avoient ni morale, ni principes. Le droit du plus fort étoit presque la seule loi qu'ils reconnussent. Cette anarchie forçoit alors les Grecs à marcher toujours armés, & à être perpétuellement en état de défense [a]. Dans la description du bouclier d'Achille, Homère représente des jeunes gens dansans l'épée au côté [b].

On ne trouvoit donc dans ces anciens tems ni repos, ni sureté dans la Grece. Le brigandage & la licence y régnoient de toutes parts [c]. C'est pourquoi la force du corps & la hardiesse dans les combats, étoient autrefois les plus belles qualités que ses Peuples connussent [d]. La sagesse, la justice, la probité, la plûpart des vertus morales, en un mot, n'avoient pas seulement de noms dans l'ancien langage des Grecs, comme ils n'en ont point encore chez les sauvages de l'Amérique [e]. Je n'oserois même assurer qu'il y eût alors dans la langue Grecque de terme qui exprimât l'idée générale de *vertu* (f).

La politesse ne s'est jamais introduite dans une contrée que par le moyen des lettres. Les vices les plus brutaux & les plus préjudiciables à l'humanité sont le partage des nations grossieres & ignorantes. La Philosophie n'avoit pas encore éclairé la Grece, au tems de la guerre de Troye. Aussi la conduite de ses habitans nous présente-t-elle alors le tableau le plus sombre & le plus hideux. L'histoire des siécles héroïques n'offre que des usurpations, des meurtres, des violences & des forfaits inoüis. C'est à cette époque qu'ont paru tous ces fameux

[a] Thucydid. l. 1. p. 4. C. = Arist. de Repub. l. 2. c. 8. t. 2. p. 327. B.

[b] Iliad. l. 18. v. 597 & 598.

[c] Voy. *suprà*, Liv. IV. p. 315.

[d] Voy. Feithius, l. 14. c. 7. p. 452.

[e] Voy. la Condamine, Relat. de la riviere des Amazones, p. 54 & 55.

(f) Le mot Ἀρετὴ, si fréquemment employé dans Homère, est visiblement dérivé d'Ἄρης, *Mars*, *combat*, & ne signifioit originairement que *bravoure* ou *vertu guerriere*.

Si dans la suite le mot Ἀρετὴ, a eté employé pour signifier la *vertu* en général, c'est que pendant long-tems les Grecs n'avoient point connu d'autre vertu, que la valeur, qui même dans les plus beaux siécles de cette nation, fut toûjours regardée comme la *Vertu par excellence*.

Je crois en pouvoir dire au tant du mot Σοφία, *sagesse* qu'on rencontre également dans Homère. Ce terme ne désigne, chez ce Poëte, que l'*habileté* & l'*adresse* dans les Arts Méchaniques.

criminels

criminels dont les noms ont passé jusqu'à nous. On y voit les Thésée, les Atrée, les Etéocle, les Alcméon, les Oreste, les Eryphile, les Phédre, & les Clytemnestre. Presque tous les Princes qui marcherent devant Troye furent trahis par leurs femmes. Le royaume seul de Mycènes présente les catastrophes les plus affreuses. La scêne à chaque moment y est ensanglantée. L'histoire de Pélops & de ses descendans n'est qu'un tissu de crimes & d'horreurs [a]. Les siécles héroïques sont, en un mot, les tems les plus féconds en inceſtes & en parricides, dont il soit parlé dans l'Histoire [b].

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Après ces réflexions il seroit, je crois, fort inutile de s'arrêter à prouver combien les éloges dont certains Auteurs ont jugé à propos de combler les tems héroïques, sont faux & déraisonnables. On peut parfaitement bien appliquer à ces siécles tant vantés, tout ce que j'aï dit sur ceux qui faisoient l'objet de la premiere Partie de cet Ouvrage. Les Grecs alors étoient aussi ignorans & par conséquent aussi vicieux que le pouvoient être les peuples dont je parlois. Il s'est passé bien des siécles avant que la plus grande partie de l'Univers soit sortie de cette funeste ignorance, dont les vices & les excès les plus honteux sont la suite inévitable.

[a] Voy. *suprà*, Liv. I. p. 37.

[b] Paus. l. 2. c. 29. p. 179.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

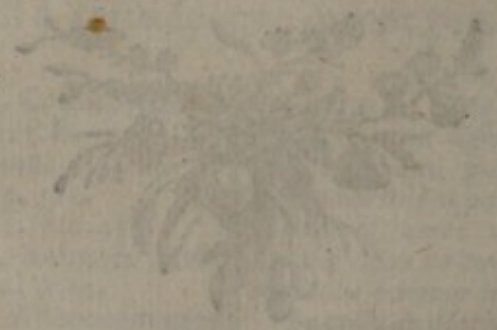

DISSERTATIONS.

DISSERTATIONS.

PREMIERE DISSERTATION.

Sur les Noms & les Figures des Conſtellations.

J'AI FAIT voir en traitant l'hiſtoire de l'Aſtronomie, que dès les tems les plus reculés, on avoit imaginé pour diſtinguer plus facilement les Etoiles, d'en réduire pluſieurs ſous un ſeul & même groupe. J'ai dit auſſi que dès lors on avoit donné certains noms à ces différens amas que nous déſignons aujourd'hui par le mot de *Conſtellation.* L'origine de ces figures & de ces noms eſt, de toutes les queſtions qui ſe préſentent ſur l'origine des anciennes pratiques, une des plus curieuſes, mais en même tems des plus obſcures & des plus impénétrables. Les différens ſyſtêmes qu'on a imaginés pour ſe rendre raiſon d'un uſage auſſi biſarre, prouvent ſenſiblement la difficulté de la matiere que j'entreprends de traiter. Elle eſt d'autant plus ingrate, qu'il ne nous reſte aucun monument ſur les progrès de l'Aſtronomie dans les premiers ſiécles. Il ne faut donc pas eſpérer qu'on puiſſe jamais ſatisfaire pleinement la curioſité ſur un uſage dont les motifs ne

peuvent se présenter aux lumieres de la raison, que très-difficilement. Essayons cependant de proposer quelques conjectures. Il se présente trois questions à examiner.

1°. Si les noms que nous donnons aujourd'hui aux Constellations peuvent nous indiquer ceux qu'on leur aura donnés originairement.

2°. Pourquoi on a employé par préférence les noms de certains objets pour désigner les Constellations.

3°. Quel a pû être le motif qui a dirigé l'application des noms de ces objets à certaines Constellations.

J'essayerai aussi de remonter à l'origine de quelques expressions bisares dont on se sert encore aujourd'hui dans le langage Astronomique.

Si l'on s'en rapporte à la plûpart des Auteurs qui se sont exercés jusqu'à présent sur la question qui nous occupe, c'est dans l'antiquité la plus reculée qu'il faut chercher l'origine des noms & des figures dont les Astronomes font usage pour désigner les Constellations. Je suis bien éloigné d'adopter ce sentiment. Ces institutions ne me paroissent point être l'ouvrage des premiers Observateurs. Tout nous porte au contraire à penser que les dénominations primitives ont été altérées, & que les Grecs ont probablement introduit ce changement. Ce sont les noms qu'ils avoient jugé à propos de donner aux Constellations, qui se sont conservés; mais ces noms ne sont certainement pas des premiers siécles de l'Astronomie (*). Il est vrai qu'aujourd'hui les Arabes,

(*) Ces noms pour la plupart sont postérieurs à l'expédition des Argonautes.

les Mogols, les Tartares & preſque tous les Peuples de l'Orient déſignent les ſignes du Zodiaque par les mêmes noms que nous. Mais on n'ignore pas que toutes ces nations, à l'exception des Chinois, ont adopté l'aſtronomie des Grecs [a]. Ces Peuples l'avoient portée dans l'Arabie & dans la Perſe, d'où elle a paſſé dans le Mogol & dans la Tartarie. Il n'eſt donc pas ſurprenant de retrouver dans ces contrées les aſtériſmes de la Grece. Cette conformité ne prouve rien pour l'ancienneté de ces noms (1).

Mais, dira-t-on, les Grecs n'ont point inventé l'Aſtronomie : ils l'ont appriſe des Chaldéens, des Phéniciens & des Egyptiens ; on peut donc préſumer qu'ils auront retenu les noms & les figures que ces Peuples ont donnés aux Conſtellations ; & c'eſt ainſi que la tradition des uſages primitifs nous aura été tranſmiſe. Cette objection n'eſt pas difficile à écarter.

Quoique les Grecs fuſſent inconteſtablement redevables de la plus grande partie de leurs connoiſ-

[a] Voy. Weidler, Hiſt. Aſtronom. c. 8. p. 205. & c. 10. p. 244. 245. M. Hyde l'aſſure poſitivement des ſignes du Zodiaque, dans ſon Commentaire ſur les tables d'Ulugh-Begh. p. 4.

(1) Ce que j'avance ici ſur l'Aſtronomie Grecque reçue chez les Arabes & les autres Peuples de l'Orient, paroîtra d'abord contradictoire avec ce que j'ai dit Prem. Part. pag. 214. Cette contradiction cependant n'eſt qu'apparente. Les Arabes & les autres Peuples de l'Orient avoient certainement des notions d'Aſtronomie avant le tems auquel ils ont fréquenté les Grecs ; mais, ſuivant toutes les apparences, ces connoiſſances n'étoient pas bien parfaites. Les conquêtes d'Alexandre dans la haute Aſie, & l'Empire qu'après ſa mort les Séleucides établirent dans ces contrées, lierent un très-grand commerce entre les Grecs & les Aſiatiques. L'Aſtronomie avoit fait alors de très-grands progrès dans la Grece. Les Arabes & les autres Nations dont nous venons de parler profiterent de ces découvertes & adopterent en conſéquence les termes & les figures reçues dans l'Aſtronomie Grecque.

ſances Aſtronomiques aux Chaldéens, aux Phéniciens & aux Egyptiens, ils avoient cependant étrangement abuſé des ſymboles par leſquels ces Peuples avoient déſigné les Conſtellations. Les Grecs s'étoient formé un Zodiaque particulier. Les noms par leſquels ils déſignoient les Conſtellations n'étoient point ceux dont ſe ſervoient les anciennes Nations. Ecoutons ce que les Auteurs de l'Antiquité nous apprennent ſur ce ſujet.

Firmicus dit poſitivement que la Sphère des Barbares, c'eſt-à-dire, celle des Peuples de l'Egypte & de la Chaldée, étoit entierement différente de celle des Grecs & des Romains. Pluſieurs autres Ecrivains dépoſent auſſi de la différence qu'il y avoit entre le Zodiaque Grec & le Zodiaque Egyptien. Les noms des Conſtellations, chez ces deux Peuples, ne ſe reſſembloient point [a]. Dans la ſphère Egyptienne on ne connoiſſoit ni le nom ni la figure du *Dragon*, de *Céphée*, d'*Andromède*, &c. Les Egyptiens avoient donné aux amas d'Etoiles qui compoſoient ces Conſtellations chez les Grecs, d'autres figures & d'autres noms [b]. Il en étoit de même chez les Chaldéens [c]. Les Orientaux n'ont jamais connu les Gémeaux (Caſtor & Pollux) dont les Grecs ont fait le troiſiéme ſigne du Zodiaque [d]. Il ne nous reſte à la

[a] Voy. Salmaſ. de Ann. Climact. p. 594.

[b] Achill. Tat. Iſag. c. 39. = Voy. auſſi Plut. de Iſide & Oſiride, p. 539.

[c] Achill. Tat. *loco citato.*

Tout ce que nous diſons ici, d'après les Anciens, ſur la différence qu'il y avoit entre la ſphère des Grecs & celle des anciens Peuples, doit s'entendre avec quelque reſtriction. Nous expliquerons plus bas le ſens dans lequel nous croyons que ces paroles doivent être priſes.

[d] Hérodote l'aſſure des Egyptiens, l. 2. n. 43. = Voy. auſſi Hyde, hiſt. Relig. vet. Perſar. c. 32. p. 391.

vérité

vérité preſque rien ſur les noms que les premiers habitans de l'Arabie avoient donnés originairement aux Conſtellations, mais par le peu qui s'en eſt conſervé, on voit qu'ils devoient être différens de ceux par leſquels nous les déſignons aujourd'hui [a]. Il reſte donc à examiner, d'après ces faits, quel aura été l'uſage primitif, & par quelle raiſon les Conſtellations ont été déſignées chez tous les Peuples par des dénominations ſi biſarres & ſi éloignées de la figure qu'elles ont dans le ciel.

Les Etoiles ne préſentent-elles pas le même arrangement à tous les yeux ? Leur diſpoſition n'eſt-elle pas la même pour tous les climats ? Oui ſans doute. Mais dans tous les climats on ne les a pas enviſagées avec les mêmes yeux ; je veux dire, que tous les Peuples n'ont pas ſuivi un plan uniforme pour grouper les Etoiles. Les formes ſous leſquelles on a réduit ces aſtres ayant été fort différentes, le nombre & la forme des Conſtellations a dû par conſéquent varier dans chaque contrée. C'eſt par cette raiſon que les Indiens comptent dans le Zodiaque 27 Conſtellations, & les Chinois 28 [b]. Il y a même chez ces derniers des Conſtellations qui ne ſont compoſées que d'une ſeule Etoile (1).

Si l'on remarque une grande variété dans le nombre & dans la forme des Conſtellations chez les différens Peuples de cet Univers, elle n'eſt pas moins

[a] Voy. Hyde, in Tab. Ulugh-Begh.

[b] Voy. les obſervat. Math. Aſtronomiq. &c. faites aux Indes & à la Chine, publiées par le P. Souciet, t. 1. p. 243.

(1) La premiere Conſtellation du Zodiaque Chinois, nommée *Kio* qui veut dire *la corne*, n'eſt compoſée que d'une Etoile.

ſenſible dans les noms par leſquels ils ont jugé à propos de les déſigner. Qu'on parcoure toutes les Nations, même les plus ſauvages, on verra qu'elles connoiſſent quelques Conſtellations, & qu'elles leur ont donné des noms qui ſont tous relatifs à certains objets ſenſibles. Cependant, rien de moins uniforme que les objets auxquels chaque Nation a fait reſſembler les Aſtériſmes. D'où peut venir l'accord de tant de Peuples, qui ſurement n'ont pas eû de commerce les uns avec les autres, à déſigner les Conſtellations par des dénominations qui n'ont aucun rapport avec leur arrangement dans le Ciel? Comment peut-il être arrivé qu'ils ſe ſoient tous réunis dans une pratique d'autant plus extraordinaire, qu'elle eſt moins naturelle? Avant que d'entrer dans aucune diſcuſſion, je crois qu'il eſt à propos de diſtinguer les tems.

Nous avons ici deux objets à conſidérer. Les noms qu'on a donnés primitivement aux Conſtellations, & ceux par leſquels nous les déſignons aujourd'hui. L'origine de ces derniers eſt très-ancienne. Mais j'ai déja dit qu'on n'en devoit pas attribuer l'invention aux premiers ſiecles de l'Aſtronomie. Ces dénominations n'ont pas aſſez de rapport avec la diſpoſition apparente du plus grand nombre des Etoiles. Je ne puis me perſuader que les premiers hommes ayent crû voir dans les aſſemblages d'Etoiles dont ils ont formé les Conſtellations, la reſſemblance de la plûpart des figures par leſquelles on les déſigne aujourd'hui chez preſque tous les Peuples. On ſe ſera donc ſervi originairement de quelque pratique, autre que celle dont l'uſage nous eſt reſté. C'eſt cette pratique

primitive qu'il faut tacher de deviner, & expliquer en même tems l'origine de celle dont nous nous ſervons préſentement.

Les premieres dénominations ont dû être extrêmement ſimples, & relatives à l'objet qu'on vouloit déſigner. Si l'on peut ſe flatter de retrouver quelques traces des uſages primitifs, c'eſt chez les Sauvages de l'Amérique qu'il faut les chercher. Ces Peuples avant l'arrivée des Européens connoiſſoient quelques Conſtellations, & leur avoient donné des noms. Examinons la ſignification de ces noms, & les idées qu'ils y avoient attachées.

Les Iroquois connoiſſent la *grande Ourſe*, ils la nomment *Okouari* [a], c'eſt-à-dire, l'Ourſe; dénomination dont les motifs ſont très-aiſés à pénétrer, comme on le verra dans un moment. A l'égard de la petite Ourſe il ne paroît pas que ces Peuples ayent donné de nom à cette Conſtellation. Il n'y a que l'Etoile Polaire qui ait attiré leur attention [b]. C'eſt elle qui les dirige dans leurs voyages. Ils ont beſoin d'un pareil guide pour ne pas s'égarer dans les vaſtes campagnes du continent de l'Amérique. Le nom qu'ils ont donné à cette Etoile eſt très-ſimple. Ils la nomment *Iate ouattentio*, *celle qui ne marche point* [c]. Cette dénomination eſt fondée ſur ce que le mouvement de cette Etoile eſt inſenſible, & qu'elle paroît toujours fixe dans le même point.

Les Peuples du Groenland connoiſſent non-ſeulement l'étoile Polaire, mais même toute la Conſ-

[a] Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 236.
[b] Ibid. p. 239.
[c] Ibid.

tellation de la petite Ourſe. Ils la nomment *Kaumorſok*. Ce nom a dans leur langue un rapport immédiat avec l'uſage qu'ils font de la connoiſſance de cette Conſtellation. Ces Peuples tirent une grande partie de leur ſubſiſtance des Chiens de mer. Ce n'eſt que la nuit qu'on peut prendre ces amphibies. L'apparition de l'étoile du Nord eſt pour les Groenlandois un avertiſſement de ſe diſpoſer à partir pour la chaſſe des Chiens de mer. Auſſi le nom *Kaumorſok* qu'ils donnent à la petite Ourſe, ſignifie-t-il dans leur langue : *quelqu'un eſt ſorti pour prendre des Chiens de mer* [a].

On remarque auſſi dans le nom que ces Peuples donnent aux Pléïades, un rapport très-marqué avec la figure que cet Aſtériſme préſente aux yeux. Ils appellent les Pléïades *Killukturſet*, qui veut dire *liées enſemble* [b]. En effet, ces Etoiles ſe touchent de ſi près à la vûe, qu'elles ſemblent être attachées les unes aux autres.

On en peut dire autant des Etoiles qui compoſent la tête du Taureau céleſte. Elles répréſentent aſſez bien la forme de la tête d'un quadrupède. Cette reſſemblance eſt même ſi frappante, que les Peuples les plus ſauvages l'ont ſaiſie. Les Nations qui habitent le long de l'Amazone, appellent les Hyades *Tapïra*,

[a] Hiſt. Nat. de l'Iſlande & du Groenland. t. 2. p. 224. 225.

L'Auteur de qui j'ai tiré ce fait, dit que ce nom de *Kaumorſok* donné par les Groenlandois à l'étoile du Nord, vient de ce que cette Etoile paroît ſortir & ſe lever de la mer. Son eſprit ſans doute voyageoit ſous l'Equateur, quand il a écrit cela. Je laiſſe à juger ſi l'on peut dire que, pour des Peuples qui ſont ſitués par les 70 degrés de latitude Septentrionale, l'étoile Polaire paroît ſortir & ſe lever de la mer.

[b] Ibid. p. 225.

Rayouba, du nom qui ſignifie aujourd'hui dans leur Langue, *mâchoire de Bœuf* [a].

Cette longue traînée blanche qui traverſe tout le Ciel, a reçu auſſi chez la plupart des Peuples une dénomination très-conforme à l'objet qu'elle repréſente. Les Grecs l'ont nommée *Galaxie*, ou *Voye Lactée*, eû égard à ſa blancheur. Les Chinois l'appellent *Tien-ho*, le *Fleuve céleſte*. Pluſieurs Nations l'ont nommée *le grand chemin* [b]. Les ſauvages de l'Amérique Septentrionale la déſignent ſous le nom de *chemin des Ames* [c]. Nos Payſans l'appellent *le chemin de ſaint Jacques*.

Il eſt encore aſſez probable que les deux Etoiles brillantes de la tête des Gémeaux ont pu être déſignées par deux objets ſemblables. Les Grecs leur avoient donné le nom des deux freres célebres, Caſtor & Pollux. On prétend que dans l'ancienne Sphère c'étoient deux Chevreaux qui déſignoient cette Conſtellation [d]. Les Arabes y avoient mis originairement deux Paons. Toutes ces dénominations ſont très-naturelles. Comme les deux Etoiles dont il s'agit, ſont les plus remarquables de toutes celles qu'on découvre dans cette partie du Ciel, qu'elles ſont à peu près

[a] Relat. de la Riviere des Amazones par M. de la Condamine, dans les Mém. de l'Academ. des Scienc. Ann. 1745. M. p. 447.

Sur ce mot *Tapiira Rayouba* qui ſignifie aujourd'hui chez les Indiens *Mâchoire de Bœuf*, M. de la Condamine ajoute, je dis aujourd'hui, parce que ce mot ſignifioit autrefois Mâchoire de *Tapiira*, animal propre du pays; mais depuis qu'on a tranſporté des Bœufs d'Europe en Amérique, les Braſiliens & les Péruviens ont appliqué à ces animaux les noms qu'ils donnoient dans leur Langue maternelle au plus grand des Quadrupèdes qu'ils connoiſſoient avant la venue des Européens.

[b] Voy. le Comment. de Hyde ſur les tables d'Ulug-Begh, p. 23.

[c] Mœurs des Sauvag. t. 1. p. 406.

[d] Hyde Hiſt. Relig. Veter. Perſar. cap. 32. p. 391.

auſſi grandes & auſſi brillantes l'une que l'autre, on a cherché à les déſigner par des objets ſemblables.

Les Chinois pourroient encore nous fournir quelques lumieres ſur la queſtion que nous cherchons à éclaircir. Lorigine de l'Aſtronomie remonte chez cette Nation à une antiquité très-reculée. On ſçait que les Chinois ont été long-tems ſans vouloir rien emprunter des autres Peuples ſoit de l'Aſie, ſoit de l'Europe [a]. Les expreſſions en uſage dans l'Aſtronomie Chinoiſe peuvent donc nous donner quelque idée des dénominations primitives qui ſont en ce moment l'objet de nos recherches, d'autant plus que ces Peuples ſont attachés, ſi l'on peut dire, juſqu'à la minutie à leurs anciennes pratiques. Les Chinois appellent, par exemple, le Zodiaque *Hoang-tao*, le *chemin jaune*. Cette dénomination eſt aſſez naturelle : on y voit un rapport ſenſible avec le cours annuel du ſoleil, qui s'exécute ſur ce cercle de la Sphère. Le nom de Zodiaque que nous lui donnons d'après les Grecs, n'a pas autant de conformité avec les Phénomènes qu'il préſente aux yeux. Auſſi le terme de *Zodiaque* eſt-il aſſez récent, même dans la langue Grecque. Il n'eſt certainement pas des premiers ſiécles de leur Aſtronomie. On ne voit point que les Auteurs anciens l'ayent employé. Les Grecs, cependant, n'ont pas été juſqu'au tems où ce nom s'eſt introduit chez eux, ſans connoître le mouvement propre du Soleil, & ſans avoir un mot dans leur Langue pour déſigner le cercle que cet Aſtre ſemble parcourir dans le Ciel. Je ſerois fort porté à croire que dans

[a] Voy. les Obſervat. Mathématiques-Aſtronomiques faites aux Indes & à la Chine publiées par le P. Souciet, t. 1. p. 3. 4. & 5.

les premiers tems le *Zodiaque* aura été désigné par le nom & l'emblême d'une ceinture qui environne le Ciel. C'est le terme dont plusieurs Nations, & en particulier les Arabes & la plûpart des peuples de l'Orient, se servent encore pour exprimer ce cercle de la Sphère [a].

Je pense aussi que les Constellations sous lesquelles passent la Lune & le Soleil, n'auront point été originairement désignées par les noms de Belier, de Taureau & de Lion, &c. Il est bien plus naturel de croire qu'on aura d'abord appellé ces amas d'Etoiles les *demeures* ou les *maisons* de la Lune & du Soleil. C'est ainsi que plusieurs Nations ont désigné de toute antiquité les signes du Zodiaque [b].

Mais, dira-t-on, comment a-t-il pû arriver qu'une pratique si simple & si naturelle ait dégénéré dans un usage aussi bisarre que celui que nous suivons? Usage au reste qui remonte à une antiquité très-reculée. Voici de quelle maniere je conjecture que ce changement aura pû arriver.

L'Astronomie n'auroit fait aucun progrès, si dès les tems les plus reculés n'on avoit pris soin de coucher par écrit les différentes observations qu'on avoit faites. Il faut donc le présumer quoiqu'il ne nous en reste aujourd'hui aucune preuve directe. On a

[a] Voy. le comment. de M. Hyde sur les tables d'Ulug-Begh. p. 30. =Voy. aussi les notes sur Aulugelle. l. 13. c. 9. p. 669. not. (8). *Edit.* in 8° de 1666.

[b] Voy. Hyde, sur les tables d'Ulug-Begh. p. 30.

Le mot Chinois *soû* que nous traduisons par *Constellation*, ne répond point dans l'Idiome Chinois à l'idée que présente le mot *Constellation* dans notre langue. Les groupes d'étoiles que les Européens désignent par le mot *Constellation*, sont appellés par les Chinois *demeure*, *hôtellerie*, dénomination conforme aux idées qu'on a dû se former primitivement des signes du Zodiaque.

vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que les Peuples ont été un tems conſidérable ſans connoître l'écriture Alphabétique [a]. On y a vû auſſi que les Hiéroglyphes avoient été anciennement le moyen le plus généralement pratiqué pour conſerver la mémoire des faits, des ſciences & des découvertes, &c. Nous ne pouvons pas douter qu'on n'ait fait uſage de cette eſpéce d'écriture pour conſtater les premieres obſervations Aſtronomiques. Rien de plus commun dans l'Ecriture hiéroglyphique que les repréſentations d'hommes, d'animaux, &c. On ſçait que ces repréſentations n'avoient ſouvent qu'un rapport très-indirect avec l'objet qu'on vouloit déſigner. Ne pourroit-on pas ſoupçonner que c'eſt dans ces figures hiéroglyphyques qu'il faudroit chercher l'origine de ces noms biſarres que portent les Conſtellations chez tous les Peuples.

Il eſt plus que probable qu'au récit de leurs obſervations les premiers Aſtronomes joignoient le deſſein des Conſtellations dont ils parloient. Mais ce deſſein vraiſemblablement ne reſſembloit point à ceux que l'Aſtronomie moderne employe. Les premiers hommes en auront uſé de la même maniere qu'en uſent encore aujourd'hui les Chinois. Ces Peuples ont donné des noms aux Conſtellations, & ces noms ſont relatifs à certaines figures. Ces figures néanmoins ne ſont point deſſinées ſur leurs Planiſphères. Les repréſentations des Aſtériſmes n'y ſont exprimées que par des lignes qui joignent les Etoiles les unes aux autres, ſelon les différentes formes ſous leſquelles les Chinois les ont réduites. Ils écrivent à côté de ces aſſemblages

[a] Liv. II. Chapitre VI.

le

le nom de chaque étoile & de chaque Conſtellation [a]. Cette méthode eſt bien plus ſimple que celle dont nous faiſons uſage. Dans nos Planiſphères les figures par leſquelles nous déſignons les Conſtellations ſont deſſinées, & les étoiles dont chaque Conſtellation eſt compoſée ſont arrangées ſur ces figures. Je crois que dans les premiers tems on en aura uſé d'une maniere toute différente. Les anciens Aſtronomes auront probablement repréſenté les Conſtellations dans le goût que les Chinois les repréſentent, c'eſt-à-dire, ſans aucune figure, joignant ſeulement enſemble par des lignes droites les étoiles qui compoſoient chaque Conſtellation. Je préſume encore que pour éviter les erreurs & les équivoques, les premiers Obſervateurs écrivoient le nom de chacune des Conſtellations à côté de ſa repréſentation; mais ce nom, comme je viens de le dire, étoit écrit en hiéroglyphes. Examinons maintenant l'effet qu'aura pû produire cette pratique, par la ſuite des ſiécles.

La premiere maniere d'écrire les obſervations Aſtronomiques en deſſinant chaque Conſtellation dont on parloit, ſera devenue très-embarraſſante quand le nombre s'en ſera multiplié à un certain point. On aura donc cherché à abréger le travail. Il eſt naturel de croire qu'inſenſiblement on aura ſupprimé les

[a] Voy. Bianchini, la Iſtor. univ. p. 283.=Acad. des Inſcript. tom. 18. Mém. p. 271.

J'ai vû un Planiſphère Chinois gravé à Pekin, parfaitement conforme à celui dont parle M. Bianchini. Il eſt aſſez difficile d'y reconnoître les Conſtellations, attendu que la poſition des étoiles eſt fort inexacte, & très-défectueuſe: mais d'ailleurs cette maniere de grouper les Conſtellations eſt infiniment préférable à celle que nous ſuivons aujourd'hui, & que nous tenons des Grecs: par ce moyen on reconnoîtroit beaucoup plus aiſément les Conſtellations.

repréſentations. On ſe ſera contenté de déſigner les Conſtellations dont on parloit, par le ſymbole hiéroglyphique de leur nom. Ainſi lorſqu'on aura voulu, par exemple, déſigner la Conſtellation que nous nommons aujourd'hui *le Taureau*, ſuppoſé que le Taureau fût autrefois le ſymbole hiéroglyphique du nom qu'on avoit donné à cet amas d'étoiles, on aura deſſiné un Taureau, ainſi des autres. De cet uſage, il ſera arrivé qu'inſenſiblement les Conſtellations auront pris le nom des principaux ſymboles qui avoient ſervi originairement à écrire le nom qu'on avoit d'abord donné à ces amas d'étoiles, & qu'à la fin on aura perdu de vûe les dénominations primitives.

Voilà, je crois, la ſource dans laquelle il faut chercher l'origine & les cauſes de ces noms biſarres que les Aſtériſmes portent chez toutes les Nations; car quoique dans les premiers tems l'écriture hiéroglyphique ait été le ſeul moyen que les hommes ayent connu pour peindre leurs penſées, il n'eſt cependant pas probable que la maniere d'employer cette écriture ait été uniforme. Chaque Nation avoit ſes ſymboles particuliers. Les dénominations par cette raiſon, ont dû varier ſuivant la différence des ſymboles. Il a dû en conſéquence arriver que les Conſtellations auront reçu des noms différens, ſuivant les différens ſymboles dont chaque Peuple ſe ſervoit pour écrire ſes idées, & c'eſt ce qui eſt prouvé par le peu qui nous reſte ſur cette matiere. On a déja vû la différence qu'il y avoit entre les Planiſphères Grecs, & ceux des Egyptiens & des Chaldéens. Ces différences ſont encore plus marquées entre les noms que les habitans

du Mogol & de la Chine donnent aux Conſtellations[a].

Si nous avions la clef de cette premiere écriture, nous ſçaurions pourquoi certaines Conſtellations ont reçu le nom de certains objets préférablement à d'autres. Ce qu'on peut conjecturer, c'eſt, comme je l'ai déja dit, que les repréſentations de ces objets jointes probablement à quelques autres marques, avoient été employées originairement à conſerver les premieres obſervations faites ſur ces Conſtellations.

Il n'eſt pas même abſolument impoſſible de pénétrer les motifs de quelques-uns de ces ſymboles. Nous voyons dabord que les êtres animés ont été le ſymbole le plus généralement & le plus fréquemment employé.

Quoiqu'on ne puiſſe point décider quelle eſt préciſément l'eſpéce d'animal par lequel Job déſigne la Conſtellation qu'il appelle *Aiſch*, on n'en eſt pas moins aſſuré que ce mot ſignifie un animal, & vraiſemblablement un quadrupède[b]. Il eſt également certain que les peuples de l'Egypte, de la Chaldée & de la Grece s'accordoient à déſigner les Conſtellations par des Etres animés. Ce que je vais dire de la pratique des ſauvages rendra cette vérité encore plus ſenſible.

Les peuples de l'Amérique Septentrionale connoiſſoient quelques Conſtellations avant la venue des Européens. Ils les déſignoient par des noms d'hommes & d'animaux[c]. Les Nations qui habitent ſur les bords de la riviere des Amazones ont fait attention à

[a] Voy. les Obſervations Aſtronom. &c. faites aux Indes & à la Chine, publiées par le P. Souciet, t. 1. p. 247. & Acta Erudit. Lipſ. anno 1711. p. 387.

[b] Voy. notre Diſſertation ſur les Conſtellations dont il eſt parlé dans Job.

[c] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 236. & 238. t. 1. p. 410.

pluſieurs étoiles fixes. Pour les diſtinguer ils leur ont donné des noms d'animaux [a].

On peut joindre à toutes ces Nations barbares ou ſauvages, les habitans du Groenland. C'eſt par le nom d'un quadrupède qu'ils déſignent la grande Ourſe. Ils appellent cette Conſtellation *Tugta*, qui veut dire la *Renne* [b]. Cherchons maintenant par quelle raiſon on aura préféré les êtres animés à tout autre objet, pour déſigner les Conſtellations.

Les premiers Aſtronomes s'étoient apperçu que les étoiles avoient un mouvement journalier très-ſenſible. Pour exprimer cette marche des étoiles en hiéroglyphes, ils auront naturellement choiſi le ſymbole d'un être animé & marchant. En ſuivant ces premieres ouvertures nous allons voir que cette explication peut avoir lieu à l'égard de pluſieurs Conſtellations.

Par exemple on peut rendre raiſon par ce moyen des motifs qui auront déterminé certains Peuples à ſe ſervir du ſymbole de l'*Ourſe*, préférablement à celui de tout autre objet, pour déſigner les étoiles du Nord. Les anciens Aſtronomes voyoient les étoiles qui compoſent la Conſtellation de l'*Ourſe* toujours au Nord. L'animal le plus remarquable qu'on rencontre dans ces contrées eſt l'*Ourſe*. Ils ſe ſeront ſervis tout naturellement de l'emblême de cet animal pour déſigner ces étoiles. Auſſi venons-nous de voir que les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, chez leſquels l'écriture hiéroglyphique eſt en uſage, appelloient cette Conſtellation l'*Ourſe* [c].

[a] Mém. de l'Acad. des Scienc. ann. 1745. M. p. 447.

[b] Hiſt. Nat. de l'Iſlande & du Groenland. t. 2. p. 223.

[c] *Suprà*. p. 403.

Il eſt facile de faire ſentir encore pourquoi cette Conſtellation portoit le même nom chez les Grecs. Ces Peuples, comme on l'a dit ailleurs, avoient reçû de Prométhée leurs premieres connoiſſances Aſtronomiques. Ce Prince, à ce que l'hiſtoire nous apprend, faiſoit ſes obſervations ſur le mont Caucaſe. Les motifs que je viens d'indiquer l'auront ſans doute porté à ſe ſervir de l'emblême de l'*Ourſe* pour déſigner la principale Conſtellation du Nord. Les Grecs qui avoient reçû de Prométhée les premiers élémens de l'Aſtronomie, conſerverent cette ancienne dénomination, & nous l'ont tranſmiſe, mais à leur maniere, c'eſt-à-dire, en y joignant beaucoup de fables relatives à l'hiſtoire de leur pays.

Au moyen de cette explication, on comprend ſans peine pourquoi dans la ſphère Egyptienne & Chaldéenne on ne trouvoit ni le nom ni la figure de l'Ourſe [a]. Il n'y a point d'apparence que dans les premiers tems les Egyptiens euſſent aſſez de connoiſſance des pays du Nord pour être informés que l'Ourſe étoit l'animal le plus commun dans ces contrées. Il n'eſt donc pas étonnant qu'ils ſe ſoient ſervis de quelques autres ſymboles pour déſigner les Etoiles voiſines du Pole (1). On peut appliquer avec autant

[a] *Ubi ſuprà.* p. 400.

(1) Scaliger in Manil. p. 334. dit d'après Probus, que dans la ſphère des Barbares, c'eſt-à-dire, des Peuples de l'Egypte & de la Chaldée, les étoiles du Pôle étoient déſignées par le ſymbole d'un *Chariot*.

On peut, je crois, confirmer ce témoignage par celui d'Homère. Nous voyons en effet que ce Poëte nomme cet amas d'étoiles l'*Ourſe*; mais il nous apprend en même tems qu'on nommoit auſſi cette Conſtellation le *Chariot*. Iliad. l. 18. v. 487. Odyſſ. l. 5. v. 273.

Ne devons-nous pas croire que c'étoient des Egyptiens que les Grecs avoient appris cette dénomination ?

de raiſon aux Chaldéens ce que je viens de dire des Egyptiens.

Maintenant il eſt aiſé de concevoir par quels motifs pluſieurs Peuples ont déſigné les mêmes Conſtellations par des ſymboles différens. Ces ſignes ont dû varier relativement aux idées que chaque Peuple s'étoit formées des Aſtériſmes. Il paroît cependant que dans l'antiquité on s'eſt aſſez accordé à repréſenter certaines Conſtellations par les mêmes ſymboles. On voit, par exemple, que les Chaldéens, les Arabes, les Perſes, les Grecs, &c. ſe ſont ſervi de l'emblême d'un géant pour déſigner la Conſtellation d'*Orion* [a]. On doit attribuer ſans doute l'uniformité de ce choix à ce que cette Conſtellation occupe un très-grand eſpace de terrein dans le Ciel.

Il eſt encore aſſez vraiſemblable que la Conſtellation du Taureau aura pû originairement être déſignée par le ſymbole de cet animal. J'ai déja dit que par la maniere dont ſont diſpoſées les étoiles du Taureau céleſte, elles repréſentoient aſſez bien la forme de la tête d'un quadrupède [b]. On a vû auſſi que les ſauvages de l'Amérique Méridionale avoient donné à cet Aſtériſme le nom de *mâchoire de Bœuf* [c]. Nous pouvons donc croire que pour déſigner cet

En effet, de la maniere dont Homère s'exprime, il paroît que ce nom de *Chariot* donné aux Etoiles Polaires, n'étoit pas ſi ancien que celui de l'Ourſe introduit dans la Grece par Prométhée. Il eſt certain d'ailleurs par le témoignage de tous les Ecrivains de l'antiquité, que l'Aſtronomie Grecque étoit un compoſé d'aſtronomie Aſiatique & d'aſtronomie Egyptienne.

[a] Chron. Paſchale. p. 36. A.=Hyde, Comment. in tabul. Ulug-Begh p. 314.=Homer. Odyſſ. l. 11. v. 571.

[b] *Suprà*. p. 404.

[c] *Suprà*. p. 404. & 405.

amas d'étoiles, on aura choisi l'animal dont la figure avoit le plus de rapport à la disposition de ces astres dans le firmament.

Il y a bien de l'apparence encore que les Dragons, les Hydres, les Serpens & les fleuves n'ont été imaginés & introduits dans le Ciel, que dans la vûe de rassembler sous une seule figure, une suite considérable d'étoiles. On pourroit étendre ce plan d'analogie à plusieurs autres Constellations; mais c'en est assez, & même peut-être trop pour des conjectures.

Il me paroît donc fort probable d'attribuer aux symboles de l'écriture hiéroglyphique l'origine des figures & des noms bisarres employés à désigner les Constellations. Je ne doute point aussi que ces mêmes symboles n'ayent donné lieu à tous les contes ridicules qu'on a débités sur les signes célestes. On perdit insensiblement de vue les motifs des premieres dénominations. Alors les Peuples donnerent carriere à leur imagination. Les Grecs en fournissent une preuve bien convaincante.

Ces Peuples avoient reçu des nations de l'Asie & de l'Egypte les premiers principes de l'Astronomie. Il est à croire que les Asiatiques & les Egyptiens leur communiquerent en même tems les termes qu'ils avoient consacrés à cette science. Mais, ou les Colonies de l'Asie & de l'Egypte n'expliquerent pas aux Grecs l'origine & les motifs de ces noms, ou, ce qui est plus vraisemblable, les Grecs ne jugerent pas à propos d'en tenir compte. Ces symboles leur présentoient une trop belle occasion d'exercer la

fécondité de leur imagination pour ne s'y pas livrer ; ils y trouvoient un double avantage. Celui de débiter des fictions merveilleuſes, qui ont eû de tous tems un attrait ſingulier pour ce Peuple ; l'autre de ſatisfaire leur vanité : car la manie des Grecs a toujours été de vouloir paſſer pour les inventeurs des Arts & des Sciences.

Ils en uſerent donc à l'égard des noms & des ſymboles par leſquels les Colonies d'Aſie & d'Egypte leur avoient appris à déſigner les Conſtellations, de la même maniere qu'ils en ont uſé à l'égard de toutes les anciennes traditions qu'ils avoient puiſées chez les Peuples de l'Orient. Ils altérerent les ſymboles par leſquels ces Peuples avoient déſigné les Conſtellations. Aux noms & aux figures que les Aſtériſmes portoient dans l'Orient, les Grecs ſubſtituerent la plupart de leurs Héros & de leurs fameux Perſonnages. C'eſt en cela que conſiſtoit la différence qu'on remarquoit, ſuivant le témoignage des Anciens, entre la ſphère des Grecs & celle des autres Peuples. Car il ne faut pas croire que cette différence regardât l'arrangement & le nombre des Conſtellations. Le contraire nous eſt prouvé par trop de témoignages pour en pouvoir douter. Les Grecs n'avoient point formé les Conſtellations. Ils étoient redevables de cette connoiſſance aux Peuples de l'Orient (1). Mais en conſervant la ſubſtance des ſymboles

(1) Entre une infinité de témoignages que je pourrois citer, je ne parlerai que de celui de Séneque. Ce Philoſophe dit que de ſon tems il n'y avoit pas encore 1500 ans que les Grecs avoient donné des noms aux Conſtellations. Nat. Quæſt. l. 7. c. 25. p. 887.

Il y avoit déja long-tems que l'Aſtronomie fleuriſſoit dans l'Egypte & primitifs,

primitifs, ils les avoient altérés par des différences considérables introduites tant dans les noms que dans les figures.

Par exemple, les Egyptiens avoient probablement désigné la constellation de Céphée par un homme, & celle d'Andromède par une femme. Les Grecs jugerent à propos, pour accommoder ces symboles à leurs idées, d'en faire un Roi & une Princesse d'Ethiopie, & de changer par une suite nécessaire l'attitude, l'habillement & le nom que ces figures portoient dans les planisphères Egyptiens. Ainsi des autres. A l'égard des symboles que les Grecs ont peu alterés, l'origine n'en fut pas moins défigurée par les fables qu'ils inventerent pour expliquer les motifs de leur institution. C'est la source de tous ces contes absurdes que les Ecrivains de cette nation ont débités sur l'origine du Zodiaque & des autres Constellations[a]. Plus la matière étoit obscure, & plus elle prêtoit à leur imagination. Il seroit donc inutile de vouloir chercher dans les premiers tems, l'origine des noms & des figures par lesquels nous désignons aujourd'hui les Constellations. Ces symboles ont souffert trop d'altération, en passant par les mains des Grecs, pour que nous puissions être assurés aujourd'hui des véritables motifs qui en avoient déterminé le choix. Il est constant que cette pratique remonte aux premiers siécles de l'Astronomie; mais n'attribuons qu'à la vanité des Grecs,

dans l'Asie, & qu'il étoit sorti des colonies de ces pays pour passer dans la Grece. Mais l'époque désignée par Séneque, & qui tombe vers l'an 1400 avant J. C. est celle où les Grecs ont déïfié la plûpart de leurs Héros.

[a] Voy. Salmas. de ann. Climact. p. 592, 593. & suiv.

& au goût qu'ils ont eû de tous tems pour les fables, l'incertitude & l'obſcurité qui règnent ſur l'origine d'un uſage adopté & pratiqué par tous les peuples de l'univers.

Au ſurplus, les conjectures que je propoſe ſur les changemens introduits par les Grecs dans les ſymboles dont les Aſtronomes de l'Orient ſe ſervoient pour déſigner les Conſtellations, ne ſont pas totalement dénuées de fondement. On trouve fréquemment dans les monumens Egyptiens pluſieurs figures des ſignes céleſtes [a]. On y reconnoît encore les veſtiges des uſages pratiqués par les premiers Auteurs de l'Aſtronomie (').

Les Grecs au reſte n'ont pas été les ſeuls auxquels les dénominations primitives des Aſtériſmes ayent fourni matiere à bien des contes abſurdes. On

[a] Voy. Bianchini, la Iſtor. Univ. p. 111.

(') Ce que nous avançons ſeroit même abſolument hors de doute, ſi l'on pouvoit s'en rapporter au P. Kircher. Ce vaſte Compilateur a donné la figure d'un Planiſphère qu'il prétend être celui des anciens Egyptiens. En le comparant avec celui des Grecs qui eſt auſſi le nôtre, il fait voir qu'il n'y a entre l'un & l'autre que la différence que nous avons marquée. *Œdip. Egypt.* t. 2. p. 2. Claſſ. 7. ſect. 7. c. 1. & 2. p. 160 & 206.

Mais ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on a reconnu la néceſſité de ſe méfier des ſyſtêmes que débite le P. Kircher. Le Planiſphère dont nous parlons me paroît fort ſuſpect. J'en voudrois d'autant moins garantir l'antiquité & l'authenticité, qu'on y voit des conſtellations repréſentées par des ſymboles, que nous ſçavons certainement n'avoir pas été en uſage dans le Globe céleſte des anciens Egyptiens, tels que l'Ourſe, le Dragon, la Balance & les Gemeaux. En ſuppoſant même l'authenticité du Planiſphère en queſtion, il reſteroit encore à examiner l'âge de ce monument. Car il n'eſt pas douteux que depuis le regne des Ptolémées, l'Aſtronomie Egyptienne a dû ſe reſſentir beaucoup des expreſſions & des figures de l'Aſtronomie Grecque. Il n'y auroit donc que la découverte d'un planiſphère Egyptien, conſtruit avant le regne des Ptolémées, qui pût nous inſtruire avec certitude, des ſymboles employés par les anciens Egyptiens pour déſigner les Conſtellations.

a vû précédemment que les ſauvages de l'Amérique Septentrionale connoiſſoient les Conſtellations de leur Pôle, & qu'ils appelloient la grande Ourſe *Okouari*, qui dans leur langue veut dire une *Ourſe*. Leur imagination a bien travaillé ſur le nom de cette Conſtellation. Ils diſent que les trois étoiles qui compoſent la queue de la grande Ourſe, ſont trois chaſſeurs qui la pourſuivent. La ſeconde de ces étoiles eſt accompagnée d'une autre fort petite qui en eſt aſſez près. Celle-là, diſent-ils, c'eſt la chaudiere du ſecond des chaſſeurs qui porte le bagage & la proviſion [a]. On prétend que les Sauvages de la Gaſpéſie, connoiſſent non-ſeulement la grande Ourſe, mais auſſi la petite. Les contes qu'ils ont forgés ſur cette derniere Conſtellation ne ſont pas moins ridicules [b].

Je crois trouver encore dans cette ſource, c'eſt-à-dire, dans l'écriture hiéroglyphique, l'origine de quelques termes biſarres qui ſe ſont maintenus long-tems dans le langage Aſtronomique.

Nos anciens Aſtronomes appelloient *tête & queue du Dragon*, les deux points d'interſection de l'écliptique & de l'orbite de la Lune. Ils nommoient *ventre du Dragon* l'endroit de ces cercles où ſe trouve la plus grande latitude de cette Planète (') . Y a-t-il rien de plus bizarre que cette dénomination ? Quel rapport y a-t-il entre le Dragon, animal chimérique, & les phénomènes céleſtes ? Mais en ſe rappellant la maniere dont les anciens peuples écrivoient leurs obſervations Aſtronomiques, on reconnoît dans cette ex-

[a] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 236. & 238.

[b] Voy. Ibid.

(') C'eſt dans ces ſeuls points d'interſection que ſe font les Eclipſes.

preſſion un reſte de l'ancienne dénomination, qui doit ſon origine aux hiéroglyphes. Les Egyptiens déſignoient le ſiécle, le tems, par la forme d'un ſerpent, qui en ſe mordant la queue, formoit un cercle [a]. Il paroît même que la figure de ce ſerpent, n'étoit pas celle d'un ſerpent véritable. Car les Grecs en traduiſant le nom que ce Reptile avoit dans la langue Egyptienne, l'ont rendu par celui de Baſilic, animal auſſi fabuleux que le Dragon [b]. De même, pour repréſenter le monde, les Egyptiens peignoient un ſerpent couvert d'écailles de différentes couleurs, roulé ſur lui-même. Nous ſçavons par l'interprétation qu'Horus-Apollo donne des hiéroglyphes des Egyptiens, que dans ce ſtyle, les écailles du ſerpent repréſentoient les étoiles dont le Ciel eſt ſemé [c]. On apprend encore par Clément Alexandrin, que les Egyptiens déſignoient la marche oblique des Aſtres par les replis tortueux d'un ſerpent. [d]

Les Egyptiens au ſurplus, n'ont pas été les ſeuls qui ſe ſoient ſervis de l'emblême d'un ſerpent, pour déſigner le tour que le Soleil fait en parcourant les douze ſignes du Zodiaque.

Chez les Perſes & chez pluſieurs autres nations, Mithras étoit le même que le Soleil [e]. Dans tous les

[a] Hor. Apollo. l. 1. c. 1.

[b] Ibid.

[c] Ibid.

[d] Strom. l. 5. p. 657.

M. Cuper a prouvé par une infinité de raiſons qu'Harpocrate eſt le Soleil. On voit au bas de pluſieurs repréſentations de ce Dieu, un ſerpent qui embraſſe un cippe, en formant à l'entour pluſieurs replis tortueux. Il n'y a point de doute que ce Reptile ne ſoit employé dans ces repréſentations pour déſigner l'obliquité de l'Ecliptique. *Voy.* l'explication des fables par l'Abbé Bannier, t. 2. p. 356.

[e] Bannier. ibid. t. 3. p. 156.

monumens qui nous reſtent de ce Dieu, on apperçoit parmi pluſieurs autres emblêmes quelques-uns des ſignes du Zodiaque, quelques étoiles très-bien marquées, avec les planètes ou du moins leurs ſymboles. On ne peut pas s'empêcher de regarder ces bas-reliefs comme des eſpéces de Planiſphères céleſtes [a]. Tout annonce évidemment qu'on a eû intention de repréſenter les révolutions du Soleil, des Planètes & des Etoiles fixes. Voici comme en parloit Celſe, au rapport d'Origène. « On voit, dit-il, » dans la doctrine des Perſes, & dans les Myſtères » de leur Mithras, le ſymbole de deux Périodes cé- » leſtes, de celle des Etoiles fixes, de celle des Planè- » tes & du paſſage que fait l'ame par celles-ci [b]. » Nous devons donc regarder toutes ces repréſentations comme des reſtes de l'ancienne écriture hiéroglyphique.

Entre pluſieurs de ces repréſentations de Mithras, il y en a une ſur-tout qui eſt fort compoſée. Je n'entreprendrai point d'en donner la deſcription. Je ne parlerai que du couronnement de ce bas-relief. Il eſt des plus ſinguliers. C'eſt une ſuite de figures ſur la même ligne dont la premiere eſt un ſoleil rayonnant avec des aîles, & monté ſur un char tiré par quatre chevaux qui paroiſſent fort agités, & regardent les quatre parties du monde. Près du char eſt un homme nud, qu'un ſerpent entortille de quatre plis, depuis les pieds juſqu'à la tête. On voit après trois autels flamboyans, & entre ces autels trois grandes phioles quarrées, puis un autre homme nud entortillé comme

[a] Bannier Explicat. des Fables, t. 3. p. 156

[b] Origen. *contra* Celſum. l. 6. p. 290.

le premier, d'un ſerpent. On trouve enſuite quatre autels avec autant de phioles. La Lune ſur ſon char, traînée par deux chevaux qui paroiſſent extrêmement fatigués, termine ces figures. La ſeule inſpection de ce monument annonce qu'on a voulu y décrire le cours des Aſtres. On voit que les ſpirales qui réſultent de la combinaiſon du mouvement diurne du Soleil, avec ſon mouvement de déclinaiſon, ſont déſignées ſous l'emblême de ces deux figures entortillées de ſerpens [a].

L'emploi que pluſieurs autres Nations ont fait de ce ſymbole eſt atteſté par quantité de monumens, d'une maniere ſi poſitive, qu'il ne peut reſter ſur ce ſujet aucun doute [b]. Entre un grand nombre dont on pourroit faire uſage il n'y en a point de plus frappant, qu'un tronçon de ſtatue trouvé à Arles en l'année 1698. Le corps de cette figure eſt entortillé d'un ſerpent qui fait quatre tours, quoiqu'il n'en paroiſſe que trois ſur le devant. Les eſpaces formés par les contours du ſerpent ſont occupés par les ſignes du Zodiaque (1). Il n'eſt pas douteux qu'on a voulu repréſenter par cet emblême le paſſage du Soleil par les douze ſignes, & ſon mouvement diurne d'un tropique à l'autre, qui ſe fait en apparence par des lignes ſpirales.

On retrouve juſques chez les nations de l'Amérique, le ſymbole du ſerpent, pour déſigner la révolution des Aſtres. Les Mexicains, comme on l'a

[a] Bannier, Explicat. des Fables, t. 3. p. 171-180-183.

[b] Ibid. t. 5. p. 493, &c.

(1) On peut voir cette figure, & l'explication qu'en donne le P. Montfaucon, Antiquité expliquée, t. 1. 2de Part. p. 370. Planche 215. fig. 3.

vû[a], exprimoient leurs penſées par des hiéroglyphes. C'eſt de cette maniere que leur ſiécle & leur année étoient repréſentés. Une roue peinte de pluſieurs couleurs contenoit l'eſpace d'un ſiécle diſtingué par années. Leur ſiécle étoit de cinquante-deux années ſolaires. Quatre indictions, de 13 ans chacune, formoient la diviſion de la roue, & répondoient aux quatre points de l'horiſon. Un ſerpent environnoit cette roue, & en marquoit par ſes nœuds les quatre diviſions[b].

Il eſt donc certain qu'on s'eſt ſervi d'hiéroglyphes pour conſerver les premieres obſervations Aſtronomiques. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que tous ces myſteres qu'on a prétendu trouver dans les hiéroglyphes, ne ſont que des chimères. Ces ſymboles employés par toutes les Nations n'étoient qu'une eſpéce d'écriture très-informe & très-défectueuſe. Rien ne répugne à croire que ce ſont ces mêmes ſymboles qui par la ſuite ont donné naiſſance à quantité d'expreſſions ſingulieres, uſitées en Aſtronomie.

Qui peut encore avoir donné lieu à cette perſuaſion intime, dans laquelle ont été tous les anciens Peuples, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui chez preſque toutes les nations de l'Orient, même chez les ſauvages de l'Amérique, que les éclipſes de Lune ſont occaſionnées par un Dragon qui veut dévorer cet Aſtre? La frayeur qu'ils en ont les porte à faire le plus de bruit qu'ils peuvent pour épouvanter le monſtre & lui faire quitter priſe. Ne devons-nous pas mettre cette

[a] Prem. Part. Liv. II. Chap. VI. p. 164 & 166.

[b] Gémelli a donné cette figure du ſiécle des Mexicains avec ſon explication, *Giro-del-Mondo*, t. 6. c. 5.

opinion ridicule au nombre de ces expreſſions Philoſophiques qui mal interprétées par le Peuple, ont donné naiſſance à quantité de fables abſurdes? Ne viendroit-elle point de ce qu'originairement, pour déſigner le cercle périodique de la Lune, on ſe ſeroit ſervi de l'emblême d'un Dragon, dont la tête étoit placée au point où ce cercle coupe l'Eclyptique, parce que c'eſt toujours à ce nœud, ou à ſon oppoſé que ſe forment les Eclipſes de Soleil? Ce qu'on vient de voir ſur le Serpent employé par les Egyptiens & les autres Peuples, dans leurs hiéroglyphes Aſtronomiques, m'engage à propoſer cette conjecture. Quand l'écriture Alphabétique s'eſt introduite chez les Nations policées, l'ancienne maniere d'écrire s'eſt abolie; mais les dénominations qu'elle avoit occaſionnées ont toujours ſubſiſté, particulierement à l'égard de pluſieurs objets des Sciences.

Une derniere réflexion enfin qui nous prouve combien nous ſommes peu en état de juger aujourd'hui des pratiques originaires, c'eſt qu'il n'eſt nullement certain que les noms & les figures en uſage dans notre Aſtronomie ſoient même des premiers ſiécles de la Grece. Tout nous prouve au contraire que les noms & les figures des Conſtellations ont varié chez ces Peuples. J'en rendrai compte dans les Livres ſuivans.

Il ne me reſte plus qu'un mot à dire ſur l'origine des caractères Aſtronomiques par leſquels nous déſignons à préſent les ſignes du Zodiaque. Quelques Auteurs veulent que les Egyptiens en ſoient les inventeurs. Un Critique moderne prétend qu'on y

découvre

découvre encore aujourd'hui des traces d'origine Egyptienne. Ce ſont, ſuivant cet Auteur, des veſtiges d'hiéroglyphes Curiologiques, réduits à un caractère d'écriture courante, ſemblable à celle des Chinois. Cela ſe diſtingue plus particulierement, dit-il, dans les marques aſtronomiques du Bélier, du Taureau, des Gemeaux, de la Balance & du Verſeau [a].

Je ne regarde point cette obſervation comme une preuve convainquante qu'on doive rapporter à l'Egypte, l'inſtitution des caracteres Aſtronomiques du Zodiaque. Premierement, il y a des Auteurs qui attribuent cette invention également aux Chaldéens & aux Egyptiens [b]. En ſecond lieu les ſymboles aſtronomiques, par leſquels nous déſignons aujourd'hui les Gemeaux & la Balance, ne viennent ſurement pas de ces derniers. On a vû que ces peuples ne connoiſſoient point Caſtor & Pollux, que les Grecs ont mis pour le troiſiéme ſigne de leur Zodiaque. La même réflexion a lieu par rapport au caractère aſtronomique de la Balance. Les anciens Aſtronomes d'Egypte ne pouvoient pas en être les Auteurs. Dans l'ancienne ſphère, les ſignes de la Vierge & du Scorpion ſe ſuivoient immédiatement. Le Scorpion occupoit à lui ſeul l'étendue des deux ſignes. Ses ſerres ou pinces faiſoient le ſigne qui dans la ſuite a été déſigné par la Balance, & cet aſtériſme n'a été introduit dans le Ciel que ſous le règne d'Auguſte [c].

On peut croire, il eſt vrai, que l'Aſtronomie ayant

[a] Eſſai ſur les Hiéroglyphes des Egyptiens, p. 285.

[b] Hygin. *apud* Kircher, Œdip. Ægypt. t. 2. Claſſ. 7. c. 6. p. 196.

[c] Voy. Servius, *ad* Georg. l. 1. v. 33.

pris naiſſance dans l'Orient, c'eſt auſſi de ces peuples que nous eſt venu la maniere de déſigner par des caractères ſymboliques les Conſtellations du Zodiaque. Ces caractères doivent donc être regardés comme des reſtes de l'ancienne écriture hiéroglyphique ; mais c'eſt préciſément par cette raiſon que l'origine en peut être attribuée également aux Chaldéens & aux Egyptiens.

Ces marques au ſurplus ont ſouffert beaucoup d'altération. On reconnoît des différences conſidérables entre les figures, dont nous nous ſervons aujourd'hui, & celles dont ſe ſervoient les anciens Aſtronomes (1).

(1) On peut voir la figure de ces anciens caractères Aſtronomiques dans Saumaiſe. *Plin. Exercit.* p. 1035, & ſuiv. M. Huet les a auſſi fait graver dans ſes remarques ſur Manilius, l. 5. p. 80.

SECONDE DISSERTATION.

Sur les noms des Planètes.

On doit croire que les hommes auſſi-tôt qu'ils ont eû connoiſſance des Planètes, ont ſongé à les diſtinguer chacune par un nom propre. Il y a eû beaucoup de variation ſur ce ſujet parmi les anciens peuples. Il ne ſeroit pas aiſé de rendre raiſon de tous les différens noms qu'on a impoſés aux Planètes dans l'antiquité. Ceux par leſquels nous les déſignons aujourd'hui nous viennent des Latins. Ces peuples ne ſont cependant pas les auteurs de ces dénominations. Ils les avoient empruntées des Grecs, & avoient appliqué aux Planètes les noms, qui dans leur langue répondoient à ceux dont les Grecs ſe ſervoient pour déſigner ces Aſtres. C'étoient ceux de leurs principales Divinités.

Mais ces noms ne ſont pas de la premiere antiquité. Ils n'ont pû avoir lieu qu'après le tems, où les peuples ayant déféré à leurs Héros les honneurs divins, imaginerent de les placer dans le Ciel. Ce fut alors qu'ils donnerent aux Planètes les noms des principales Divinités qu'ils adoroient, & qu'ils les identifierent avec les objets de leur culte. Cet uſage, au reſte, n'a pû s'introduire que quelque tems après la naiſſance de ces nouvelles Divinités. Leur apothéoſe,

il eſt vrai, a ſuivi de près l'inſtant de leur mort [a]; mais encore a-t-il fallu que ces nouveaux cultes fuſſent établis & reconnus, pour qu'on ait changé les noms primitifs des Planètes. On ne peut cependant pas ſuppoſer que les peuples ſoient demeurés juſqu'au tems de ces apothéoſes ſans donner des noms aux aſtres qu'ils avoient obſervés. Le contraire d'ailleurs eſt prouvé par l'Hiſtoire. Quoique dans la ſuite des tems, on ait ſouvent confondu le Soleil avec Apollon, & la Lune avec Diane, il eſt certain que dans l'ancienne Mythologie ces objets étoient très-bien diſtingués [b]. Il eſt donc prouvé qu'on avoit donné originairement aux Planètes d'autres noms que ceux des Divinités par leſquels on les a déſignées dans la ſuite. Ce ſont ces premieres dénominations qu'il eſt à propos de rechercher.

Tout nous porte à croire que les premiers Obſervateurs déſignerent les Planètes par des noms qui avoient un rapport immédiat avec les qualités les plus ſenſibles de ces aſtres. A cet égard ils n'avoient fait que ſuivre l'uſage de ces anciens tems. On n'ignore pas que dans les premiers ſiécles, chaque nom exprimoit la nature & les propriétés qu'on attribuoit à l'objet dénommé. Les noms par leſquels le Soleil & la Lune ſont déſignés dans les Livres Saints, expriment les qualités connues de ces Planètes. Le Soleil y eſt appellé *Schémès* & *Kammah* [c]. Ces deux noms ont un rapport immédiat avec les qualités les

[a] Eſſai ſur les Hiéroglyphes des Egyptiens, t. 1. p. 312. & ſuiv.

[b] Voy. le Clerc, not. *in* Heſiod. Theog. p. 68 & 128. = Bannier, Explicat. des Fables, t. 4. p. 140-162-164-208. & ſuiv.

[c] שמש & חמה Geneſ. c. 37. ℣. 9. = Job. c. 30. ℣. 28. = Cantic. Cant. c. 6. ℣. 10. = Iſaï. c. 24. ℣. 23. c. 30. ℣. 26.

plus ſenſibles de cet aſtre. L'un *Schemès*, déſigne ſa clarté & ſa ſplendeur ; l'autre exprime ſa chaleur & ſon activité (1). La Lune eſt nommée *Labanah*, dénomination qui lui a été donnée à cauſe de ſa couleur [a].

Les Aſſyriens & les Babyloniens nommerent originairement le Soleil *Adad*, c'eſt-à-dire, l'*Unique* [b]; dénomination fondeé ſur ce qu'aucun des aſtres ne lui eſt comparable en éclat & en utilité. Les Phrygiens, peuple très-ancien, l'adoroient auſſi ſous le même nom [c]. C'eſt encore par cette raiſon que les Phéniciens appellerent dans les commencemens le Soleil *Beelſamen*, nom qui dans leur langue ſignifioit *Seigneur du Ciel* [d].

Les Péniciens & les Syriens donnerent à la Lune le nom d'*Aſtarté*, Reine des Cieux [e], ſans doute parce que cette Planète ſurpaſſe en grandeur & en éclat tous les autres aſtres dont le Ciel brille pendant la nuit. Les Aſſyriens & les Babyloniens appellerent auſſi la Lune *Ada*, l'*Unique* [f], par la même raiſon qu'ils avoient nommé le Soleil *Adad*.

(1) שמש *Schemès*, vient probablement de la racine Arabe *Schamash* qui ſignifie *ſplenduit*, *claruit*, *micuit*, luire, briller.

On peut dire encore que ce mot שמש Schemès tire ſon étymologie des deux mots Hébreux שם אש *Scham*, *eſch*, qui ſignifient *là eſt le feu* ou *la chaleur*, *la lumiere*. Alors ce nom auroit été donné au Soleil à cauſe de ſa chaleur, & de ce qu'il eſt regardé comme le foyer de notre monde. Le Soleil eſt auſſi appellé חמה *Kamah*, de la racine חמם Khamam, qui ſignifie avoir *de la chaleur*, *être chaud* ; *Khamah*, ſignifie auſſi *chaleur*.

[a] Iſaïe. c. 24. ℣. 23.

Ce mot לבנה *Labanah*, vient de la racine לבן *Laban* qui ſignifie *blancheur*.

[b] Macrob. Saturn. l. 1. c. 23. p. 312. = Voſſ. de Idol. l. 2. c. 6. p. 125. col. B.

[c] Heſychius ; *in voce* Ἀδαδ.

[d] Sanchon. *apud* Euſeb. p. 34. C.

[e] Voſſ. de Idol. p. 151. col. B.

[f] Voſſ. ibid. p. 125. col. B.

On remarque la même conformité dans les noms primitifs par lesquels les Egyptiens désignerent les Planètes. J'ai dit ailleurs que celles dont l'éclat est le plus frappant ont été les premieres qu'on aura reconnues. Cette qualité suggéra sans doute aux hommes les noms qu'ils donnerent originairement aux astres. On avoit donné en Egypte à Vénus un nom que les Grecs ont rendu dans leur langue par celui de *Callistê*, *très-belle*, ou pour mieux dire *la plus belle* [a]. En effet, il n'y a point de Planète qui égale Vénus en éclat & en beauté ([1]). A l'égard de Mars, les Egyptiens le désignoient par un mot qui dans leur Langue signifioit *embrasé*, dénomination qui répond très-bien à la couleur de cette Planète. Mercure avoit reçu chez eux le nom d'*étincelant*, dénomination qui convient parfaitement bien à cet astre. A l'égard de Jupiter ils l'avoient appellé d'un mot qui veut dire *Eclatant* [b].

Il n'est pas aussi facile de rendre raison du premier nom de Saturne. Les Grecs avoient traduit le nom que cette Planète avoit reçu originairement des Egyptiens, par celui de *Phainon*, qui dans leur langue signifie *lumineux*, *apparent* [c]. Il faut avouer que cette qualification ne paroît gueres convenir à cet astre qui a peu d'éclat : A moins qu'on ne veuille

[a] Manetho, *in* Chron. Paschale, p. 46. & 47. = Jul. Firmic. l. 2. c. 2.

([1]) C'est par cette raison que dans plusieurs Provinces on n'appelle pas Vénus autrement que la *Belle Etoile*. Voy. le Clerc. not. *in* Hesiod. p. 41.

[b] Jul. Firmic. l. 2. c. 2. = Manethon, *loco cit.*

Les Grecs avoient rendu tous ces noms dans leur langue par ceux de Πυρόεις ou Πυρώδης Στίλβων & Φαίθων. J'en ai donné la traduction dans le texte.

[c] Jul. Firmic. *locis cit.* = Achill. Tat. Isag. c. 17. *init.*

dire que ce mot pouvoit être ſuſceptible de quelque autre interprétation ſur laquelle nous ne pouvons cependant rien décider (1).

Les Grecs en uſerent de la même maniere que les autres peuples, à l'égard des noms qu'ils donnerent aux Planètes dans les premiers tems. Pour déſigner le Soleil, ils emprunterent de la langue Phénicienne le mot *Hêlojo* (2), qui ſignifie *haut*, d'où ils firent en le ramenant à l'analogie de leur langue, *Hêlios* (3). Cette propriété d'être extrêmement élevés au-deſſus de la terre eſt commune à tous les aſtres; mais comme de tous les corps céleſtes, le Soleil eſt le plus frappant, il n'eſt pas ſurprenant qu'on la lui ait appliquée préférablement à tous les autres [a].

Les Grecs donnerent pareillement à la Lune le nom de *Séléné*, nom qui vient d'un autre mot Phénicien, lequel ſignifie *paſſer la nuit* (4). Ce nom s'applique ſi naturellement à la Lune, qu'il ſeroit ridicule de vouloir éclaircir les motifs d'un choix dont les raiſons ſont ſi faciles à découvrir.

A l'égard des autres Planètes, on voit par les Auteurs les plus anciens, qu'elles portoient originaire-

(1) Riccioli Almageſt. l. 17. c. 1. croit que Saturne avoit été appellé φαίνων, c'eſt-à-dire, proprement *celui qui ſe montre*, parce que de toutes les Planètes, c'eſt celle dont les conjonctions avec le Soleil durent le moins. Saturne ſe trouve dégagé promptement des rayons de cet aſtre à cauſe de la lenteur de ſon mouvement propre. Au lieu que Mars, par exemple, dont le mouvement approche beaucoup plus de celui du Soleil, ſuit cet aſtre pendant un tems aſſez conſidérable, immédiatement après leur conjonction; c'eſt par cette raiſon que Mars ne ſort pas ſi-tôt des rayons du Soleil.

(2) עליא.

(3) Ἥλιος.

[a] Le Clerc, not. *in* Heſiod. p. 68.

(4) שלנה *Schelanah*, le Clerc. *loco cit.*

ment chez ces Peuples, les mêmes dénominations que chez les Egyptiens [a]. C'eſt une preuve que les Grecs les avoient reçues de l'Egypte, ainſi que les premiers élémens de l'Aſtronomie. Ils firent ſeulement quelques changemens à ces noms, pour les accommoder au génie de leur langue (1)

Les Chinois paroiſſent avoir été les ſeuls d'entre les nations policées qui ayent donné aux Planètes des noms dont il ſeroit difficile de pénétrer les motifs. Ils comptent cinq élémens, la *Terre*, le *Feu*, l'*Eau*, le *Bois* & les *Métaux*. Les Chinois ſe ſont ſervis de ces noms pour déſigner les cinq Planètes, autres que le Soleil & la Lune. Ils ont appliqué la terre à Saturne, le bois à Jupiter, le feu à Mars, le métal à Vénus, & l'eau à Mercure [b].

[a] Homère déſigne Vénus par l'épithéte de Κάλλιστος. Iliad. l. 22. v. 318. = Voy. auſſi Plat. *in* Epinomi, p. 1012. = Ariſt. *de* Mundo, t. 2. p. 602.

Il eſt vrai qu'on doute que ces deux Traités ſoient de Platon & d'Ariſtote; mais quels qu'en puiſſent être les Auteurs, ils ſont certainement très-anciens.

Eratoſthène c. 43, ſe ſert du même terme. Le texte de cet Auteur, tel que nous l'avons dans les imprimés, eſt très-corrompu en cet endroit.

(1) L'Auteur de l'Epinomis l'inſinue aſſez clairement, p. 1012.

Ce que Platon dit *in* Cratyll. p. 281. ſur l'étymologie du mot πῦρ, qui en Grec ſignifie *le feu*, en eſt encore une preuve. Platon convient que les Grecs avoient emprunté ce mot des barbares. Il eſt clair que πυρόεις, nom primitif de la Planète de Mars, vient de πῦρ. Saumaiſe prétend que ce mot eſt purement Egyptien. *De ann. Climact.* p. 596.

Il paroît encore que φαίνων eſt un mot Oriental qui vient de l'Hébreu פנה *Phanah, apparere, lucere*. Ce n'eſt pas même une ſimple conjecture. Nous venons de voir que c'étoit le nom primitif de Saturne chez les Egyptiens. Valens dit auſſi que les Babyloniens nommoient la Planète de Saturne, *Phainon*. Salmaſ. *loco ſuprà cit.*

Sur le ſurplus de ces étymologies, on peut conſulter Voſſius de Idol. l. 2. c. 22 & 31; &c. & les réflexions critiques ſur l'Hiſtoire des anciens Peuples par M. Fourmont, t. 1. l. 2. c. 7. & ſuiv.

[b] Martini, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 22 & 23. = Hyde, Hiſt. Relig. Veter. Perſar. p. 221.

Mais

Mais remarquons en même tems que Vénus porte encore chez les Chinois un autre nom que celui que je viens d'indiquer. Ils l'appellent auſſi *Tai-pe*, qui veut dire la *bien blanche* [a]. Cette dénomination nous prouve deux choſes. La premiere, que les Chinois, comme toutes les autres nations, ont déſigné cette Planète par un nom analogue à ſa qualité la plus apparente. La ſeconde, que cette dénomination, eſt ſans contredit, la dénomination primitive que Vénus aura reçue chez ces peuples. Suivant toutes les apparences, cette Planète eſt la premiere qui aura fixé leur attention. En conſéquence, ils lui auront donné un nom ſimple, & tiré de la qualité qui les avoit le plus frappés. Ce n'aura été que par la ſuite, & quand les Chinois auront découvert les quatre autres Planètes, qu'ils auront cherché une dénomination qui pût être commune à ces cinq aſtres. C'eſt alors probablement que ces peuples auront changé l'ancien nom qu'ils avoient donné à Vénus (').

La pratique des Nations ſauvages & barbares achevera de confirmer ce que je viens de dire ſur l'origine des noms primitifs donnés aux Planètes.

Les Peuples ſauvages de l'Amérique, comme on l'a déja vû ailleurs, ne connoiſſent qu'un très-petit nombre d'étoiles. Ils ont imaginé cependant de leur donner des noms. Ces dénominations, par rapport

[a] Hyde, *loco cit.*

(') C'eſt à M. de Guignes, de l'Académie Royale des Inſcriptions, Profeſſeur Royal & Interprète du Roi pour le Chinois, que je ſuis redevable de tout ce que j'ai dit dans la Diſſertation précédente & dans celle-ci, ſur les dénominations Chinoiſes des Conſtellations & des Planètes.

aux Planètes, ont une conformité parfaite avec celles que ces aſtres avoient reçues dans les premiers tems chez les Peuples de notre continent. Les noms que les ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale donnent au Soleil & à la Lune ſont relatifs aux qualités extérieures & ſenſibles de ces aſtres. Ils nomment le Soleil *Ouentekka* : *il porte le jour* [a]. Ils appellent la Lune *Aſontekka* : *elle porte la nuit* [b]. Vénus n'a pas échappé à leurs regards. Le nom qu'ils donnent à cette Planète la caractériſe parfaitement. Ils la nomment *te Ouentanhaonitha* : *elle annonce le jour* [c].

Il ne paroît pas que les Péruviens, quoiqu'aſſez inſtruits en Aſtronomie, euſſent fait une grande attention aux Planètes. J'en juge ainſi ſur ce qu'ils ne les diſtinguoient point par des noms particuliers. Néanmoins l'éclat de Vénus les avoit frappés. Les Péruviens avoient cherché un mot propre à déſigner cette Planète. Le nom qu'ils lui avoient donné étoit, comme ceux de tous les anciens Peuples, pris de ſa qualité principale. Ils l'appelloient *Thaſca*, *Chevelue* [d], ſans doute à cauſe des rayons dont elle paroît toujours environnée.

Mais, comme je l'ai déja dit, les nations de l'Orient & de l'Europe, ne s'en ſont pas tenues conſtamment aux dénominations primitives. Les

[a] Mœurs des Sauvages, t. 1. p. 135.

J'ai traduit *Ouentekka* : *il porte le jour*, pour m'accommoder au génie de notre langue ; car à la lettre il faudroit dire : *elle porte le jour*, le Soleil étant du genre féminin chez ces peuples.

[b] Ibid.

[c] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 235.

Ce mot a la même ſignification que Ἑωσφόρος chez les Grecs, & *Lucifer* chez les Latins.

[d] Hiſt. des Incas, t. 2. p. 36.

peuples pleins de reconnoiſſance pour les grands hommes qui les avoient comblés de bienfaits, leur déférerent les honneurs Divins. On ſongea alors à les placer dans le Ciel. On ne trouva point de ſéjour plus convenable pour ces nouveaux hôtes, que les Planètes. De-là ces noms de certains Dieux, tels qu'Oſiris, Mercure, Saturne, Jupiter, Thuras, Vénus, &c. qu'on a donnés aux Planètes chez pluſieurs nations. Mais nous voyons en même tems que ces nouveaux noms n'avoient pas aboli la mémoire des dénominations primitives. Ces premiers veſtiges de l'antiquité ont ſubſiſté chez les Egyptiens & chez les Grecs, long-tems après les ſiécles où ces peuples s'étant aviſés de placer dans le Ciel les ames de leurs héros, avoient en conſéquence donné leurs noms aux Planètes [a].

Quant aux caractères par leſquels les Aſtronomes déſignent aujourd'hui les Planètes, pluſieurs Auteurs penſent qu'ils ſont fort anciens. Ils s'imaginent même y reconnoître des traces des uſages pratiqués dans les ſiécles les plus reculés (1).

[a] Plut. *de* Placit. Philoſoph. l. 2. c. 15. p. 889. = Achil. Tat. Iſag. c. 17. = Gemin. c. 1. *apud* Petav. Uranol. p. 4. = Hygin. Aſtronom. l. 4. c. 15. & ſuiv. = Cleomedes Meteor. l. 1. p. 16. — Cenſorin. *de* Die Nat. c. 13.

(1) Scaliger dans ſes notes ſur Manilius, dit que la preuve que les caractères aſtronomiques dont nous nous ſervons pour les Planètes ſont d'une très-grande antiquité, c'eſt qu'on trouve ces mêmes caractères gravés ſur pluſieurs pierres & bagues très-anciennes. Il croit que le caractère aſtronomique ♄ de Saturne, déſigne la faulx du *Tems* qui moiſſonne toutes choſes.

Celui de Jupiter ♃ la premiere lettre du nom de ce Dieu, en Grec avec une interſection.

Celui de Mars ♂ une flêche avec un bouclier.

Celui de Vénus ♀ un miroir avec ſon manche.

Celui de Mercure ☿ le caducée.

C'eſt auſſi l'opinion de Riccioli, Almageſt. l. 7. c. 1.

Je crois qu'on peut rapporter l'invention de ces caractères aux peuples de l'Orient, & que ce ſont des reſtes de la premiere maniere d'écrire en hyéroglyphes. Les Grecs de qui nous tenons cette pratique abrégée de déſigner les aſtres, l'avoient vraiſemblablement reçue des nations Orientales; mais il y a tout lieu de croire que la forme particuliere de chaque caractère eſſuya de grands changemens, relativement aux tems & aux lieux où l'on en fit uſage. Il eſt certain qu'on n'avoit pas donné originairement aux Planètes, les noms des Dieux par leſquels on les a enſuite déſignées. Il eſt égalelement prouvé que les anciens Peuples ne ſe ſont point accordé ſur le nom des Divinités qu'ils ont attribué à ces aſtres [a]. Les caractères aſtronomiques ont dû par conſéquent varier ſuivant les différentes dénominations. Les attributs des uns ne pouvant pas convenir à ceux des autres.

Il faut encore convenir que les caractères dont nous nous ſervons à préſent ſont aſſez différens de ceux qu'on trouve dans les écrits des Anciens. Il

Ce raiſonnement prouveroit tout au plus que ces caractères nous viennent des Grecs; mais ils ne ſont certainement pas de la premiere antiquité. Ils n'ont pû avoir lieu que depuis le tems où on a attribué les noms des Divinités aux Planètes.

[a] Voy. Achil. Tat. Iſag. c. 17. = Macrob. Saturn. l. 1. c. 21. p. 303. l. 3. c. 12. p. 412. = Herod. l. 2. n. 144. = Diod. l. 2. p. 143. = Ariſt. *de* Mundo. c. 2. p. 602. = Plut. *de* Iſide & Oſiride. = Sholiaſt. Apollon. *ad* l. 3. v. 1376. = Plin. l. 2. c. 8. p. 75 & 76. = Apuleïus *de* Mundo. p. 169. = Hygin. Aſtron. l. 2. c. 42. p. 416. = Chron. Paſchale, p. 37. D. = Tim. Locrus *de* Animâ Mundi *apud* Plat. p. 1091. = Auguſtin. *de* civit. Dei. l. 7. c. 15. = Voſſ. *de* Idol. l. 1. c. 16. l. 2. c. 27-31-32. & 33. = Plin. Exercit. p. 1235 & 1236.

En comparant les différens paſſages de ces Auteurs, on verra combien les anciens Peuples ont varié ſur les noms des Divinités qu'ils attribuoient aux Planètes.

ſuffit d'en faire la comparaiſon pour s'en convaincre (1). Je ſerois donc aſſez porté à regarder les Arabes comme les auteurs de ces changemens, & à croire que nous avons reçu de ces peuples la forme des caractères aſtronomiques, dont nous faiſons préſentement uſage. Cette conjecture eſt fondée ſur ce que nous déſignons les Planètes en Aſtronomie, & les métaux en Chymie par les mêmes caractères. Or tout le monde convient que la Chymie nous eſt venue des Arabes. Il y a tout lieu de croire que leur ayant auſſi obligation du renouvellement de l'Aſtronomie, nous avons reçu de ces peuples les ſignes dont ils ſe ſervoient pour l'une & pour l'autre ſcience.

L'uſage de faire répondre chaque jour de la ſemaine à une Planète eſt très-ancien. Hérodote & d'autres Ecrivains, attribuent aux Egyptiens l'origine de cette coutume [a]. Il y en a cependant qui la rapportent aux Chaldéens, à Zoroaſtre & à Hyſtape [b]. Quoi qu'il en ſoit, il eſt très-probable que cet uſage aura pris naiſſance en Orient. On ſçait que de tems immémorial les nations Orientales ſe ſont ſervi de ſemaines compoſées de ſept jours [c]. Sans doute que chaque jour de la ſemaine avoit reçu le nom de la Planète, ſous la dénomination de laquelle les Anciens étoient perſuadés qu'il

(1) Voy. les figures des anciens caractères rapportés par Saumaiſe, Plin. Exercit. p. 1235. & ſuiv. & dans les remarques de M. Huet ſur Manilius, l. 5. p. 80.

[a] Herod. l. 2. n. 82. = Dion. Caſſius, Rom. Hiſt. l. 37. p. 42. edit. 1592.

[b] Salmaſ. *de* An. Climact. p. 595. & 596.

[c] Voy. la prem. Part. l. III. p. 217. & 218.

étoit. Il eſt vrai qu'il n'y a nul rapport entre l'ordre que les Planètes ſuivent dans la ſemaine, & leur arrangement dans le Ciel. Plutarque rendoit raiſon de ce déplacement. Son Ouvrage eſt perdu. Il n'en reſte que le titre. Je ne m'arrêterai point à expliquer les motifs qu'en alléguent les Aſtrologues, motifs fondés ſur le pouvoir qu'ils attribuent à chaque Planète ſur chaque heure du jour, en commençant à celle de midi. Il ſuffit d'annoncer de pareilles explications pour en faire ſentir tout le ridicule.

Fin des Diſſertations.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Pour la seconde PARTIE, qui comprend depuis la Mort de Jacob jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

EMPIRES.

Années du Monde	Années avant J.C.	HISTOIRE SAINTE.	Ans avant J.C.	EGYPTE.	BABYLONIENS. ASSYRIENS. MÉDES.
2369.	1635.	*Commencement* de l'oppression des Israélites.	1659.	SÉSOSTRIS régne..59. ans. On n'a rien de bien certain sur le nom des successeurs de SÉSOSTRIS, ni sur la durée de leurs régnes.	Ces trois Monarchies étoient alors réunies sous une seule & même domination, & formoient ce qu'on appelle ordinairement l'EMPIRE ASSYRIEN. J'ai déjà dit qu'on ne connoissoit point la suite des Rois qui l'ont gouverné jusqu'à SARDANAPALE. *Voyez* Liv. I^er^, Chap. I^er^.
2433.	1571.	*Naissance* de MOISE.			
2473.	1531.	Il tue un Egyptien & se sauve dans le pays de Madian, chez JÉTHRO, qu'il sert pendant 40. ans.		Rois incertains.	Rois incertains.
2514.	1490.	*Sortie d'Egypte.* Les Israélites errent pendant 40. ans dans le desert.			
2553.	1451.	*Election* de JOSUÉ. *Mort* de MOISE. JOSUÉ gouverne... 17. ans.		Rois incertains.	Rois incertains.
2570.	1434.	ELÉAZAR lui succéde.			
2599.	1405.	I^re^. *Servitude* sous CHUSAN, Roi de Mésopotamie, elle dure.... 8.			
2607.	1397.	OTHONIEL délivre les Hébreux, & les gouverne..... 72. ans.			
2661.	1343.	II^e^. *Servitude* sous EGLON, Roi de Moab, elle dure..... 18.			
2679.	1325.	AOD délivre les Hébreux, & les gouverne..... 80. SAMGAR lui succéde.		Rois incertains.	Rois incertains.
2699.	1305.	III^e^. *Servitude* sous JABIN, Roi d'Asor, elle dure..... 20.			
2719.	1285.	DÉBORA délivre les Hébreux.			
2752.	1252.	IV^e^. *Servitude* sous les Madianites, elle dure..... 7. ans.			
2759.	1245.	GÉDÉON délivre les Hébreux, & les gouverne..... 9. ABIMELECH son fils, usurpe l'autorité pendant..... 3.		Rois incertains.	Rois incertains.
2799.	1205.	V^e^. *Servitude* sous les Ammonites, elle dure..... 18.			
2817.	1187.	JEPHTÉ gouverne.. 6. ans.			
2823.	1181.	ABESAN gouverne.. 7.			
2830.	1714.	AHIALON gouverne...10.			
2840.	1164.	ABDON gouverne.... 8.			
2848.	1156.	HÉLI gouverne.....40.		Rois incertains.	Rois incertains.
2869.	1135.	*Prodiges de* SAMSON. VI^e^. *Servitude* sous les Philistins.			
2888.	1116.	SAMUEL gouverne... 12.			

Ans avant J.C.	ROIS D'ARGOS.	Ans avant J.C.	ROIS DE LACÉDÉMONE.
1677.	CRIASUS régne..... 54. ans.		
1623.	PHORBAS..... 35.		
1588.	TRIOPAS..... 46. ans.		
1542.	CROTOPUS..... 21.		
1521.	STHÉNÉLUS..... 11.		
1510.	GÉLANOR pendant quelques mois. DANAÜS venu d'Egypte lui enleve la Couronne, & régne..... 50.	1516.	LÉLEX. On ignore combien de tems il a régné. Il en est de même de la plûpart de ses successeurs.
			MYLÉS.
1460.	LYNCÉE..... 41. ans.		EUROTAS.
			LACÉDÉMON.
1419.	ABAS..... 23.		AMYCLÉS.
1396.	PROTUS..... 17. ans.		
1379.	ACRISIUS..... 31.		ARGALUS.
1348.	PERSÉE tue par mégarde ACRISIUS son pere, change de Royaume avec MÉGAPENTHE, Roi de Tyrinthe, & bâtit Mycénes, qu'il fait capitale de son nouveau Royaume.		CYNORTAS.
			ÉBALUS.
	ARGOS. MYCÉNES.		HYPPOCOON.
1348.	MÉGAPENTHE. 1342. PERSÉE.		
	ANAXAGORE. MASTOR.		
	ALECTOR. ÉLECTRION.		TYNDARE.
	IPHIS. 1280. STHÉNÉLUS.		
	STHÉNÉLUS.		
	CYLARABIS. 1254. ATRÉE. THIESTE.		CASTOR & POLLUX.
	1216. AGAMEMNON..19. ans.		MÉNÉLAS.
	1209. EGISTHE... 7.		
	1202. ORESTE....70.		
	ORESTE devient Roi d'Argos & de Lacédémone.		
1132.	TISAMÉNE son fils, régne..... 3. ans.		
	Il est chassé par les descendans d'HERCULE, connus dans l'Histoire sous le nom d'HÉRACLIDES. Ils marchoient sous la conduite de trois principaux Chefs, ARISTODÉME, TÉMÉNÉS & CRESPHONTE. Ces Conquérans partagérent entr'eux les contrées dont ils venoient de se rendre maîtres. TÉMÉNÉS eut l'Argolide: la Meſſénie échut à CRESPHONTE. ARISTODÉME étant mort durant le cours de cette expédition, ses deux fils EURYSTHENE & PROCLÉS prirent sa place, & eurent en partage la Laconie. Ces Princes ne jugerent point à propos de diviser le domaine qui leur étoit adjugé. Ils le gouvernerent donc conjointement & avec une égale autorité, l'un & l'autre portant en même tems le titre de Rois de Lacédémone, & étant reconnus en cette qualité.		

Ans avant J.C.	ROIS D'ATHÉNES.
1582.	CECROPS venu d'Egypte épouse la fille d'ACTÉE, qui régnoit alors dans l'Attique, lui succéde, bâtit Athénes, & regne..... 50. ans.
1532.	CRANAÜS..... 9.
1523.	AMPHICTION..... 10.
1513.	ÉRICHTHON..... 50.
1463.	PANDION..... 40. ans.
1423.	ÉRECHTHÉE..... 50.
1373.	CÉCROPS II..... 40. ans.
1333.	PANDION II..... 25.
1308.	ÉGÉE..... 48.
1260.	THÉSÉE..... 30. ans.
1230.	MNESTHÉE..... 23. *Guerre de Troye.*
1207.	DÉMOPHON..... 33.
1174.	OXYNTHAS..... 12. ans.
1162.	APHIDAS..... 1.
1161.	THYMÆTÉS..... 8.
1153.	MÉLANTHUS..... 37.
1116.	CODRUS..... 20. Après la mort de ce Prince, Athénes s'érige en RÉPUBLIQUE. On choisit pour gouverner l'Etat, des Magistrats auſquels on donna le nom d'ARCHONTES. Ils furent d'abord perpétuels, c'eſt-à-dire, que celui qui étoit revêtu de cette charge, la gardoit pendant toute sa vie.

Ans avant J.C.	ROIS DE THÉBES.
1519.	CADMUS venu de Phénicie, bâtit Thébes, & régne..... 61. ans.
1457.	PÉLIDOR.
	LABDACUS..... 42. ans.
1416.	LAÏUS..... 20.
1395.	AMPHION..... 38. ans.
1358.	LAÏUS..... 16.
1292.	ŒDIPE..... 38. ans.
1254.	ÉTEOCLE..... 3.
1251.	LAODAMAS..... 10.
1240.	THERSANDRE..... 12.
1217.	TISAMÉNE.
	AUTÉSION.
	DAMASICTON.
	XANTHUS. A la mort de ce Prince, Thébes s'érige en RÉPUBLIQUE. On ignore quelle en fut alors la forme, & la police. On perd même entierement de vûe l'histoire de cette ville: elle ne recommence à figurer qu'au tems du passage de XERCÈS dans la Gréce.